

BIBLIOTHECA
EVELLII
FOUNDED

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottavionsis



The II. I.





HISTOIRE
GÉNÉRALE
DE L'ÉGLISE

COULOMMIERS. — TYP. A. MOUSSIN

HISTOIRE



GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE

DEPUIS LA CRÉATION JUSQU'A NOS JOURS

PAR

L'ABBÉ J.-E. DARRAS

Vicaire général d'Ajaccio et de Nancy

CHANOINE H^o DE QUIMPER

—

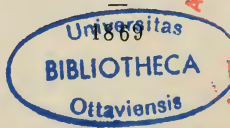
TOME ONZIÈME



PARIS

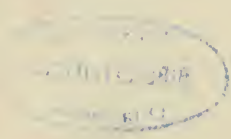
LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Rue Delambre, 9



BX
945
.D26
1881
v. 11

en



HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE

DEUXIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS CONSTANTIN LE GRAND (314), JUSQU'À LA CHUTE DE L'EMPIRE D'OCCIDENT (476).

DÉCADENCE DE L'EMPIRE ROMAIN.

CHAPITRE PREMIER.

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE SAINT SIRICIUS (385-398).

Seconde période (390-398).

§ I. PREMIERS TRAVAUX DE SAINT AUGUSTIN.

1. Fécondité de l'Église à la fin du iv^e siècle. — 2. Saint Augustin et sainte Monique à Ostie. — 3. Mort de sainte Monique. — 4. Douleur filiale. — 5. Travaux de saint Augustin à Rome. — 6. Retour en Afrique. Guérison miraculeuse d'Innocentius à Carthage. — 7. Pontitianus et saint Augustin. Germes de vocation monastique. — 8. Saint Augustin fondateur d'ordre. — 9. Ouvrages de saint Augustin composés dans son monastère de Tagaste. — 10. Saint Augustin ordonné prêtre à Hippone. — 11. Caractère de l'éloquence de saint Augustin.

§ II. THÉODOSE À CONSTANTINOPLE.

12. Proscription du culte païen par Théodose. — 13. Fin du schisme d'Antioche. — 14. Le nilomètre à Alexandrie. — 15. Translation du chef de saint Jean-Baptiste à Constantinople. — 16. L'impératrice Galla. — 17. Mort de saint Grégoire de Nazianze. — 18. Poésies de saint Grégoire de Nazianze. Le drame : *Christus patiens*.

§ III. MEURTRE DE VALENTINIEN II.

19. Mort de l'impératrice Galla. — 20. L'empereur Valentinien II à Milan. — 21. Le premier ministre Arbogast. — 22. Valentinien II à Vienne, dans les Gaules. Lutte entre l'empereur et son ministre. — 23. Assassinat de Valentinien II par Arbogast. — 24. Convoi funèbre. — 25. Avènement du grammairien Eugène à l'empire d'Occident. — 26. Oraison funèbre de Valentinien II par saint Ambroise.

§ IV. L'USURPATEUR EUGÈNE.

27. La politique du fait accompli. — 28. L'autel de la Victoire. Députation du préfet du prétoire Flavien à Eugène. — 29. Saint Ambroise et les rois Francs. — 30. Ambroise quitte Milan. Sa lettre à Eugène. — 31. Réaction païenne à Rome. Présages favorables donnés par Flavien à Eugène. Prédiction de saint Jean de Lycopolis à Théodose. — 32. Théodose et les lieux saints. — 33. Législation chrétienne de Théodose. — 34. Honorius est associé à l'empire. — 35. Entrée en campagne. Premier combat. Apparition de saint Jean l'Évangéliste et de l'apôtre saint Philippe. — 36. Victoire miraculeuse. Mort d'Eugène et d'Arbogast. — 37. Révélation miraculeuse de la victoire à Constantinople et à Lycopolis.

§ V. MORT DE THÉODOSE LE GRAND.

38. Les éclats d'or de la foudre de Jupiter. — 39. Saint Ambroise à Florence. — 40. Lettre de saint Ambroise à Théodose. — 41. Derniers actes de Théodose. — 42. Députation des sénateurs païens à Théodose. — 43. Mort de Théodose. — 44. Panégyrique de Théodose le Grand par saint Ambroise. — 45. Mort de saint Ambroise.

§ VI. MORT DE SAINT MARTIN DE TOURS.

46. Célébrité de la *Vie de saint Martin* par Sulpice-Sévère. — 47. Les antéchrist et saint Martin de Tours. — 48. Une visite pastorale de saint Martin de Tours. — 49. Dernier voyage à Candes. Mort de saint Martin. — 50. Apparition de saint Martin à Sulpice-Sévère. — 51. Funérailles de saint Martin à Tours. Présence miraculeuse de saint Ambroise. — 52. Révélation de la mort de saint Martin à l'évêque de Cologne saint Séverin. — 53. Le successeur de saint Martin, Bricio (saint Brice). — 54. Disciples de saint Martin. Son culte national.

§ VII. SACRE DE SAINT AUGUSTIN ET DE SAINT CHRYSOSTOME.

55. Conférence de saint Augustin avec l'évêque manichéen Fortunatus. — 56. Éloquence et célébrité du prêtre Augustin. — 57. Augustin coadjuteur de Valère. Son sacre. — 58. Jeunesse et éducation de saint Jean Chrysostome. — 59. Lettre de saint Jean Chrysostome à son ami Théodore, depuis évêque de Mopsueste. — 60. Election de saint Jean Chrysostome au siège de Constantinople. — 61. Son ambassade au pape Siricius. — 62. Mort de saint Siricius. — 63. Épitaphe de saint Siricius. Monuments lapidaires,

§ I. Premiers travaux de saint Augustin.

1. Il est des époques, où, comme Josué, l'on voudrait arrêter le soleil de l'histoire, et dire au temps : Tu n'iras pas plus loin ! Ces haltes que l'esprit humain souhaiterait d'introduire au milieu des siècles, pour y prolonger à loisir le règne de la justice, de la vérité et du bien, sont des tentations posthumes qui ne prouvent que notre ignorance et notre faiblesse. Le gouvernement divin de la Providence est au-dessus de ces aspirations de notre vaine pensée ; il prépare, dans les vicissitudes du présent, les grandeurs et les gloires de l'avenir. Si, d'un trait de plume, nous avions la puissance de ressusciter l'ancien monde, nous choisirions de préférence l'ère Théodosienne, grande et sublime époque où l'Orient et l'Occident, d'un concert unanime, travaillaient au règne de Jésus-Christ. A saint Basile, succédait Chrysostome ; à saint Ambroise, Augustin. Partout le souffle de l'esprit de Dieu faisait éclore des génies et des saints. Notre terre des Gaules comptait alors des légions de grands hommes et d'héroïques évêques, qui marchaient sur les traces du thaumaturge de Tours : saint Delphinus et saint Amand à Bordeaux ; saint Illydius (Allyre), Nepotien et Artemius, à Clermont ; saint Euverte et saint Anianus (Aignan), à Orléans ; saint Justus, à Lyon ; saint Aper, à Toul ; saint Romanus, à Blabia (Blaye) ; saint Phæbadius, à Agen ; saint Eladius, à Autissiodorum (Auxerre) ; saint Mathurin de Sens ; Sulpice-Sévère, et surtout saint Victricius (Victrice) de Rouen, l'apôtre des contrées habitées par les Morins et les Nerviens, qui formèrent depuis les provinces de Picardie, du Hainaut et de la Flandre. Un seul point du monde voyait alors fleurir ces grandes renommées dont chacune suffirait à illustrer tout un siècle. Ce n'était là cependant qu'une des gerbes de sainteté et de gloire dont l'ère Théodosienne enrichissait les greniers du Père de famille. L'Italie, l'Espagne n'étaient pas moins fécondes ; Rome, sous la direction du pape Siricius, voyait éclore une génération de saints de toute condition et de tout sexe, qui transformaient en une école de vertus et de miracles l'ancienne capitale de Jupiter Capitolin, devenue la métropole de Jésus-Christ. Pendant

Fécondité
de l'Eglise à
la fin du
ive siècle.

que saint Grégoire de Nazianze se préparait à la mort dans la solitude et l'obscurité qu'il s'était choisies, saint Isidore de Scété, saint Macaire d'Alexandrie, saint Jean d'Égypte, saint Théotime, évêque des Scythes, saint Amphiloque d'Icone, saint Epiphane de Salamine, saint Sérapion de Thmuis, et tant d'autres, recueillaient le double héritage de sa foi et de son talent. Jamais l'efflorescence chrétienne du génie et de la vertu ne fut plus brillante. L'historien doit ici s'avouer vaincu. Contraint de faire un choix parmi tant de noms illustres, il ne peut les mettre tous en relief. Heureuse impuissance de l'esprit humain devant les merveilles de la grâce divine ! Mais on se tromperait étrangement, si, dans cette fertilité prodigieuse et simultanée d'une seule époque, on ne voyait que la richesse présente, sans considérer ses rapports avec l'avenir. L'expansion religieuse du IV^e siècle était ménagée, dans le plan de la Providence, afin de préparer la conversion des barbares au V^e. Les grands génies, les grands saints, étaient postés comme à l'avant-garde du monde romain, pour attendre les envahisseurs qui allaient venir et les transformer en disciples de l'Évangile. L'unité du Césarisme n'avait jamais été complète ; elle laissait en dehors de la civilisation des multitudes immenses, de race et de nationalité diverses. L'unité par la foi en Jésus-Christ, allait créer des sociétés nouvelles, de nouveaux royaumes, des empires nouveaux, où l'indépendance légitime de chacun se combinerait avec la croyance générale de tous, et grouperait le monde social autour de la chaire de saint Pierre, devenue le centre religieux, le trône auguste du monde moral, le royaume de Jésus-Christ qui n'aura pas de fin.

Saint
Augustin et
St^e Monique
à Ostie.

2. Saint Augustin, qui devait, par ses immortels travaux, contribuer plus puissamment que personne à ce résultat providentiel, voyait s'ouvrir sous ses pas, et malgré les résistances sincères de son humilité, la route des dignités ecclésiastiques. Après son baptême à Milan, il s'était associé trois néophytes ses amis, Alypius, Nébridius et Evodius. Avec eux, sous la direction de sainte Monique, il étudiait la vérité, et trouvait dans cette contemplation des charmes qui enivraient son intelligence et son cœur. L'heu-

reuse mère rendait grâces à Dieu et à saint Ambroise d'une conversion qu'elle avait si longtemps désirée. La prédiction du pieux évêque de Carthage s'était réalisée. Augustin consultait maintenant Ambroise sur la direction à donner à son intelligence. « J'écrivis au grand pontife, dit-il : je lui demandais de m'indiquer quels livres je devais étudier de préférence, afin de mieux correspondre à la grâce divine. Ambroise me désigna le prophète Isaïe. Il considérait cette étude comme le meilleur préliminaire à celle de l'Évangile, et comme la clef du mystère de la conversion des Gentils. Mais je n'étais point assez préparé à une nourriture si substantielle. Je ne comprenais pas encore ces grandes choses, et je dus remettre cette lecture à un temps où je serais plus familiarisé avec la parole divine ¹. » Qui nous dira ce qu'Augustin désirait dans un exégète biblique, quand il ne trouvait pas son propre génie assez exercé pour une pareille étude ! Quoi qu'il en soit, résolu de se consacrer tout entier au service de l'Église, il voulut retourner en Afrique, pour réparer dans sa patrie, par le spectacle d'une conversion sincère, le scandale de sa vie précédente. « Nous étions venus à Ostie, dit-il, afin de prendre passage sur un navire qui devait bientôt faire voile pour Carthage. Or, le temps approchait où Dieu allait rappeler à lui sa pieuse servante, Monique, ma bien-aimée mère. Et nous ne nous en doutions pas ! Un soir, accoudé avec elle à une fenêtre qui donnait sur le jardin de la maison, notre vue se portait sur l'horizon charmant que forme en ce lieu l'embouchure du Tibre. Loin du bruit et de la foule, après tant d'orages heureusement traversés, nous nous préparions encore une fois à remettre à la voile. Notre conversation avait les ineffables douceurs de la plus délicieuse intimité. Le passé et ses tristes souvenirs étaient tombés dans l'oubli ; nous étendions les bras vers l'avenir, et surtout, ô mon Dieu, nous nous plongeions dans l'océan infini de votre vérité. Nous y trouvions comme un avant-goût de ce qui doit être la félicité des saints, cette éternelle vie que l'œil de l'homme n'a pu sonder, que son oreille n'a pu entendre, que son esprit est impuissant à concevoir. Notre

¹ S. August., *Confess.*, lib. IX, cap. v.

cœur s'abreuvait aux sources célestes, à la fontaine de toute vérité, c'est-à-dire à vous-même, ô Seigneur ! Notre entretien s'était élevé par-dessus tous les horizons terrestres ; nous étions plongés dans une lumière surnaturelle et divine. Toutes les autres clartés, toutes les autres puissances s'évanouissaient en face de cette vie bienheureuse, où tendait tout notre amour. Les créatures visibles, le ciel, le soleil, les astres nous avaient servi comme de marchepied pour monter plus haut. Notre âme, nos facultés intellectuelles, la sphère où s'exerce l'esprit humain n'avaient été qu'un point d'appui pour nous élaner dans les domaines de votre éternelle et infinie sagesse, ô Dieu, véritable pasteur d'Israël, qui nourrissez les âmes du pain de la vérité, auteur de toute vie présente, passée et future ! Nous disions donc : Que tout se taise, que la terre, les airs et les cieux fassent silence : que notre âme elle-même, avec ses pensées, ses imaginations et ses rêves se recueille ; qu'elle fasse taire toute voix, tout mouvement, qu'elle écarte tout symbole, tout ce qui est fugitif et passager ! Toutes ces choses ne sauraient rien nous apprendre. Elles nous diraient : Ce n'est pas nous qui nous sommes donné l'être : nous le tenons de l'Éternel ! C'est à Dieu que tout nous renvoie, vers Dieu que tout nous élève. Qu'il nous parle donc, ce grand Dieu ; qu'il nous parle seul, qu'il se fasse entendre, non par la voix d'un ange, non par l'écho sorti du nuage, non par le miroir des choses extérieures. C'est lui-même que nous voulons voir, lui que nous voulons entendre, parce que c'est lui seul que nous aimons, que nous admirons, que nous adorons ¹ ! »

Mort
de sainte Mo-
nique.

3. Le pinceau d'un artiste chrétien, sinon catholique ², a cherché, de nos jours, en une page immortelle, à fixer ce moment sublime de la vie de deux saintes âmes, dont l'une avait enfanté l'autre à la double vie de la nature et de la grâce. Le peintre a fait un chef-d'œuvre, et cependant il est loin d'avoir exprimé tout ce qu'il y eut de surnaturel et de vraiment divin dans cette élévation vers le ciel d'une mère comme sainte Monique, et d'un génie

¹ S. August., *Confess.*, lib. IX, cap. x. — ² M. Ary Scheffer, *Tableau de sainte Monique et saint Augustin.*

comme saint Augustin. « Après un long silence, Monique reprit : Mon fils, je ne sens plus rien qui m'attache désormais à la vie ! Que ferais-je encore ici-bas, quand j'ai rompu avec toutes les espérances du siècle ? Le seul lien qui me retenait à la terre, c'était de vous voir, avant de mourir, chrétien catholique. Dieu a comblé mes désirs et mes espérances. Aujourd'hui, vous méprisez pour lui toutes les félicités humaines, vous êtes un fervent serviteur de Jésus-Christ. Je n'ai plus rien à faire en ce monde ! — A ces paroles, continue saint Augustin, je ne me souviens plus quelle fut ma réponse. Cinq jours après, ma mère s'alita avec la fièvre. Elle fut prise d'une défaillance, nous accourûmes autour de son lit. Quand elle eut repris ses sens, elle nous regarda, mon frère et moi, et comme une personne qui s'éveille d'un songe : Où étais-je donc ? demanda-t-elle. — Puis, fixant sur nous un regard où brillait tout son amour : C'est ici, dit-elle, que vous déposerez dans une sépulture chrétienne le corps de votre mère. — Je fondais en larmes sans pouvoir parler. Mon frère lui répondit que Dieu ne permettrait pas qu'elle mourût sur une terre étrangère et que nous aurions la joie de la ramener dans notre patrie. Le regardant alors avec une sorte d'indignation et s'adressant à moi : Voyez, dit-elle, combien ses espérances sont encore mondaines ! — Quelques instants après, elle nous dit à tous deux : C'est ici que vous déposerez mon corps. Où que ce soit, il importe peu ; seulement partout où vous serez, souvenez-vous de moi à l'autel du Seigneur. — Après avoir ainsi parlé, elle retomba dans une crise plus violente, et ne rouvrit plus la bouche. Et moi, dans ma douleur, je songeais, ô mon Dieu, à tous les préparatifs que je lui avais vu faire en Afrique, dans la prévision d'être inhumée un jour dans le même sépulcre que son époux. Puis, je me rappelais cette conversation suprême à notre fenêtre ; enfin un mot qu'elle avait prononcé naguère, devant quelques-uns de nos amis, me revenait à la mémoire. On parlait de la mort et du regret qu'on pouvait éprouver à mourir loin de sa patrie. Elle avait dit : Nulle part on n'est loin de Dieu. Je ne m'inquiète guère d'un lieu plus que d'un autre. Le Seigneur saura bien où me prendre pour me ressusciter au dernier jour ! — Donc, le neuvième jour de sa maladie, la cinquante-

sixième année de son âge et la trente-troisième du mien, cette âme sainte et pure fut délivrée des liens du corps. Je lui fermai les yeux, la douleur me déchirait les entrailles et je versais un torrent de larmes. Par un effort suprême de volonté, je refoulai cette émotion, et j'en vins à commander à mes yeux de rester secs; mais dans cette lutte, je souffrais intérieurement des tortures. Adéodat, mon fils, se jeta en pleurant sur le corps de ma mère. Il poussait des sanglots à fendre l'âme; nous le retînmes, et à force de raisonnements, nous le fîmes taire. Cet incident me rendit à moi-même du courage. Nous comprenions qu'une telle mort ne devait point être accompagnée de lamentations ni de pleurs. Il n'est permis de se désoler ainsi qu'à ceux qui n'ont pas la foi, ou pour des défunts qui ne laissent point d'espérance. Or, ma mère n'était pas morte sans espérance, ou plutôt, elle venait de naître à la véritable vie, et cette pensée, appuyée sur des motifs certains, devait rassurer notre foi ¹. »

Douleur
filiale.

4. « Evodius prit le livre des Psaumes, Il se mit à réciter le chant triomphal : *Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine*. Il lisait un verset et nous reprenions le suivant. Cependant les frères et les religieuses ² étaient venus préparer les funérailles. Pendant que s'accomplissaient les dispositions suprêmes, je m'étais retiré décemment à l'écart, m'entretenant avec mes amis, m'efforçant de vaincre ma douleur, au point qu'un étranger, ignorant ce qui se passait, aurait pu croire que j'étais calme. Mais, ô mon Dieu, vous dont l'oreille entend tous les soupirs du cœur, vous savez combien il m'en coûta pour réprimer les transports de mon affliction ! De temps en temps, je sentais la douleur bouillonner dans mon âme ; je ne la laissais point s'épancher en larmes, ni même se traduire par une altération quelconque du visage ; mais vous savez, ô mon Dieu, ce que souffrait mon cœur ! Enfin quand le cercueil fut porté au tombeau, nous allâmes et revînmes sans avoir versé de larmes. Pendant que j'unissais mes prières au sacrifice de notre Rédemption qui fut offert pour elle ; pendant que, selon la coutume de

¹ *Confess.*, lib. IX, cap. XI, XII. — ² *Religiosæ fœminæ*.

ce lieu, le corps resta déposé devant la tombe ouverte où il allait être enseveli, je ne pleurai point! Mais toute cette journée je fus en proie à une douleur indicible. Je vous suppliais, ô mon Dieu, d'en adoucir l'amertume, et vous ne le fites pas! Sans doute, vous vouliez me faire comprendre, par cette épreuve solennelle, quelle est, même pour les âmes régénérées, la force et la puissance des sentiments humains. La nuit venue, j'essayai de dormir, mais je m'éveillai bientôt. Seul dans l'obscurité, je murmurais ces vers de votre serviteur Ambroise : « Dieu, créateur de toutes choses, maître du ciel, vous qui décidez le jour de sa radieuse lumière, et la nuit des grâces du repos, vous avez voulu, dans votre bonté paternelle, que le sommeil réparât nos membres pour un nouveau travail, qu'il soulageât nos âmes fatiguées et chassât les chagrins cuisants ! » En repassant dans mon esprit cette sainte mélodie, je pensais à votre servante, ma pieuse mère; je me rappelais les conversations où elle parlait de vous en termes si tendres et où elle dirigeait mon âme dans les sentiers de la justice et de la vérité. Hélas! je l'avais perdue! A cette pensée, je pleurai seul devant vous seul, et mes larmes coulèrent en abondance . »

5. Tel était Augustin, le digne fils de sainte Monique, la glorieuse conquête de saint Ambroise. Le grand docteur de Milan avait dit un jour : « Il faut qu'un évêque ait deux choses largement ouvertes : le cœur et la main : le cœur pour aimer ses frères, la main pour les soulager. » À ce compte, Augustin avait les deux qualités vraiment épiscopales. Il y joignait un génie aussi large que son cœur lui-même. Après la mort de sainte Monique, il demeura quelques mois à Rome, près du tombeau de sa mère. Ce temps ne fut pas perdu pour l'Église. Préoccupé des dangereuses séductions manichéennes auxquelles il venait d'échapper par un miracle de la grâce divine, il écrivit les deux traités parallèles, intitulés : De la *Morale catholique* et de la *Morale du manichéen*. Il les fit bientôt suivre d'un ouvrage plus considérable encore, celui du *Libre Arbitre*, où il traite à fond la question de l'origine du mal, en

Travaux de
S. Augustin à
Rome.

¹ Hym. Ambros., *Deus creator omnium*.

opposition avec le dualisme de Manès, et résout les objections les plus précieuses tirées de l'existence du mal physique et moral contre la providence et la bonté divines. Dans ce dernier ouvrage, était écrite d'avance la condamnation des Pelagiens, secte éclosée plus tard du fatalisme manichéen. Quand saint Augustin, toujours accompagné de ses amis Alypius, Nebridius et Evodius, se décida enfin à quitter le sol de l'Italie, où il laissait le corps de sa pieuse mère, il avait déjà formé le dessein de renoncer au monde et de vivre dans la discipline monastique. C'était à cette dernière formule que s'arrêtaient alors toutes les grandes intelligences chrétiennes. Basile avait inauguré en Asie la règle basilienne ; le fils de sainte Monique allait instituer en Afrique la règle de saint Augustin. Pour qui veut réfléchir sérieusement aux leçons de l'histoire, ce phénomène ne saurait passer inaperçu. A Césarée et à Carthage, aussi bien qu'à Tours et en Palestine, les génies du iv^e siècle, qu'ils se nomment Basile ou Grégoire, Augustin ou Jérôme, Martin ou Epiphane, n'avaient qu'un but : établir des communautés religieuses, semer sur toute la surface du monde des essaims de religieux voués à la charité, au dévouement, au travail, à la mortification, à la prière. De nos jours, à une époque où l'on a voulu successivement tuer par le glaive, énerver par la corruption, lasser par le formalisme, étouffer même, au nom de la liberté, les ordres monastiques, nous les voyons se relever plus brillants que jamais sous l'auréole du martyr, en dépit du sensualisme passé dans les mœurs, malgré les fourches caudines des législations rationalistes, sans égard pour les protestations du libéralisme révolutionnaire ! Grande leçon pour les hommes d'état ! Les sociétés ont besoin, un besoin absolu de perfection religieuse. Notre civilisation, quoi qu'on fasse, est baptisée. Elle porte l'empreinte indélébile, victorieuse, indomptable du doigt de Jésus-Christ. On ne sait pas assez, parmi nous, calculer l'immense dilatation que le coup de lance porté au cœur du crucifié divin a produite dans les entrailles de l'humanité. Il ne suffit plus à un baptisé, même apostat, des jouissances terrestres, du bien-être matériel, du confort ! Cela pouvait être bon pour les païens, et encore ! Mais cela

ne suffit plus aux rachetés de Jésus-Christ. Il leur faut un royaume et un royaume éternel, acheté au prix des souffrances et des privations du temps. Cette source nouvelle de dévouements, de sacrifices, de grandeur morale, devait abreuver les races barbares qui allaient fondre sur l'empire romain, en leur infusant une vie dont nous sommes aujourd'hui les héritiers, et dont, bon gré mal gré, nous serons les continuateurs.

6. Saint Augustin avait-il le pressentiment de ces grandes choses, alors que, saluant d'un dernier regard les rivages d'Ostie, il s'embarquait avec Alypius et ses amis pour Carthage? Nous ne le savons pas d'une manière positive. Cependant nous inclinons à le croire, parce que les saints ont des vues plus hautes, plus distinctes, plus complètes que tous les politiques humains. En abordant sur la terre de la patrie, Augustin et ses amis furent reçus par Innocentius, un avocat au siège du vicaire de la préfecture africaine. Tels étaient alors les titres officiels; s'ils diffèrent un peu des nôtres, ils représentent cependant à peu près des fonctions semblables; car les noms changent, mais les attributions restent les mêmes. Les conditions essentielles de l'humanité sont immuables et notre prétendu progrès indéfini ne pourra rien à cela. Innocentius, malgré tous ses titres et sa fortune, était atteint d'une fistule incurable. Les chirurgiens d'alors, aussi habiles que les nôtres, étaient comme eux impuissants devant la loi de l'humanité, qui est de souffrir puis de mourir. « Or, dit saint Augustin, Innocentius nous reçut dans sa demeure, Alypius, mon frère et moi. Nous n'étions pas encore clercs, mais engagés déjà au service de Dieu. Cet homme, d'une fervente piété, comme toute sa maison, nous avait donné l'hospitalité, et nous demeurions chez lui. Les médecins le traitaient de fistules hémorroïdales, nombreuses et profondes. Ils y avaient déjà appliqué le fer et employaient toutes les ressources de leur art. La première opération avait causé au malade de longues et cruelles douleurs. Mais une des plaies s'était dérobée aux regards et à l'instrument des médecins. Les autres, dont l'ouverture avait favorisé le traitement, étaient déjà guéries, que celle-là demeurait se jouant de tous leurs efforts. Innocentius commençait à se défier de ces retards;

Retour
en Afrique.
Guérison
miraculeuse
d'Innocentius
à Carthage.

il appréhendait une seconde incision que lui avait prédite un médecin de ses domestiques, à qui les chirurgiens n'avaient pas voulu permettre d'assister à la première opération. Innocentius, furieux de son pronostic sinistre, dans sa colère, l'avait chassé de sa maison, et n'avait consenti de nouveau qu'à grand'peine à l'admettre en sa présence. Le malade était dans un état d'irritation violente. Quoi ! disait-il aux chirurgiens, vous allez m'inciser une seconde fois ? Faut-il en revenir à la prédiction de celui que vous avez chassé d'abord ? » — La faculté de Carthage ne procédait pas différemment de la nôtre. Elle eut recours à une nouvelle consultation. « On amena, continue saint Augustin, un nouveau confrère, c'était le vieillard Ammonius. Il rassura complètement le malade, déclarant qu'on pourrait éviter l'opération et obtenir un résultat favorable par des émollients. Innocentius, consolé par ces belles promesses, en attendait avec confiance le résultat. Il raillait ironiquement le médecin domestique de ses terreurs imaginaires et de ses conclusions sinistres. Cependant les jours s'écoulaient en vaines espérances ; aucune amélioration ne se produisait. Les médecins, fort confus, finirent par avouer qu'une seconde opération était indispensable. Le malade, exaspéré, ne voulut point la leur confier. Il fit venir un docteur d'Alexandrie, chirurgien habile, mais homme d'honneur, qui, à la première inspection des cicatrices, reconnut la sagesse du traitement suivi jusque-là. Il conseilla au malade de ne pas enlever à des praticiens honorables le fruit d'un travail dont il reconnaissait lui-même tout le mérite. Sans doute, disait-il, une nouvelle opération est indispensable ; mais il répugnerait à mon caractère de succéder à des hommes dont le zèle, la science et l'adresse ne m'ont presque rien laissé à faire. Je ne veux pas leur ravir la gloire de tant d'efforts. — Le malade se rendit à ses raisons ; il fut convenu qu'en présence de l'Alexandrin, les autres chirurgiens pratiqueraient cette opération décisive. On la remit au lendemain matin. Or chaque jour Innocentius recevait la visite de plusieurs saints personnages : Saturninus, évêque d'Uzala, de bienheureuse mémoire, le prêtre Gelosus, les diacres de l'église de Carthage, et surtout l'évêque Aurelius, qui vit encore au moment où j'écris ces lignes, et avec

lequel j'aime à m'entretenir souvent de ce miracle dont il fut acteur et témoin. La veille de l'opération, vers le soir, ils vinrent tous, suivant leur coutume, visiter le malade. Celui-ci les supplia, en pleurant, d'assister le lendemain à ce qu'il appelait non pas ses tortures, mais ses funérailles ; car il avait conservé de sa première opération une telle épouvante, qu'il croyait infailliblement mourir entre les mains des chirurgiens. Les hommes de Dieu cherchaient à relever son courage ; ils l'exhortaient à se remettre humblement entre les mains de la Providence, à subir ses décrets avec une résignation virile. Tous alors, nous prosternant, nous priâmes avec ferveur. Le malade lui-même, comme si une force surnaturelle l'eût soulevé, tomba à genoux, invoquant la miséricorde divine ; mais comment, avec quelle ferveur, avec quels transports, avec quels torrents de larmes, quels gémissements et quels sanglots, qui pourrait l'exprimer ? Tous ses membres tremblaient ; il demeurait presque suffoqué. Quant à moi, ému jusqu'au fond de l'âme, je ne pouvais que répéter ces mots : Seigneur, quand exaucerez-vous les prières de vos serviteurs, si vous n'exaucez pas celle-ci ? — Car il me semblait qu'il ne s'y pouvait rien ajouter, sinon d'expirer en priant. Nous nous levâmes ensuite, l'évêque nous donna sa bénédiction et le malade nous congédia, après nous avoir fait promettre à tous d'assister le lendemain à l'opération fatale. Aucun de nous n'y manqua. Les médecins entrèrent, on fit les redoutables préparatifs ; les instruments furent étalés. Chacun gardait un silence de mort. Le malade fut placé dans l'attitude la plus favorable ; l'opérateur, après avoir délié les bandages et mis à découvert la région du mal, s'arma du fer et chercha avec attention la fistule qu'il devait inciser. Il pénétra du regard, il toucha du doigt ; mais au lieu d'une plaie, il ne rencontra qu'une cicatrice déjà fermée. Il n'y avait plus de mal ! — A peine eut-il prononcé cette parole que les transports d'allégresse, les larmes de joie, les cris d'admiration, de reconnaissance et d'actions de grâces au Dieu de miséricorde, éclatèrent de toutes parts. Qu'on se figure ce que purent être les sentiments de l'assemblée. Pour moi, je renonce à les décrire ¹. »

¹ S. August., *de Civit. Dei*, lib. XXII, cap. VIII. La plus grande partie de ce

Pontitianus
et saint Au-
gustin.
Germe de
vocation mo-
nastique.

7. La prière de saint Augustin, en cette circonstance miraculeuse, dut être d'autant plus décisive que, dans son humilité, il nous la montre plus humble et plus laconique. Le thaumaturge commençait avec la même ingénuité triomphante que le néophyte et le solitaire. Car c'est un point sur lequel on n'a point insisté peut-être, et qu'il faut remettre en lumière dans cette belle vie. Augustin fut un des initiateurs de la solitude chrétienne. Le germe de la vie religieuse avait été déposé dans son âme, avant même que sa conversion fût complète, lorsqu'à Milan, professeur de rhétorique, il commençait à délaisser Cicéron pour étudier saint Paul. « Un jour, dit-il, Pontitianus, l'un des premiers officiers militaires du palais, était venu me voir. J'avais près de moi Alypius. Nous nous assimes pour nous entretenir. Il aperçut par hasard, sur une table de jeu qui était devant nous, un volume ouvert. Il le prit; c'était l'apôtre Paul. Je lui avouai que cette lecture faisait alors ma principale étude. La conversation l'amena à nous parler d'Antoine, le moine d'Égypte, dont le nom si glorieux parmi vos serviteurs, ô mon Dieu, nous était encore inconnu. Pontitianus s'en aperçut. Ce lui fut une raison de plus d'insister sur ce sujet; il révéla ce grand homme à notre ignorance dont il ne pouvait assez s'étonner. Nous étions dans la stupeur de l'admiration au récit de ces irréfragables merveilles de si récente mémoire, presque contemporaines, opérées dans la vraie foi, au sein de l'Église catholique. Et nous étions tous surpris, nous d'apprendre, lui de nous apprendre ces faits extraordinaires. Et ses paroles coulèrent de là sur ces saintes foules de monastères et les parfums qui s'en exhalaient vers vous, Seigneur, sur ces fécondes aridités du désert dont nous ne savions rien. Et à Milan même, hors des murs, était un cloître rempli de religieux élevés sous les ailes d'Ambroise; et nous l'ignorions! Il continuait de parler, et nous écoutions en silence. Et il vint à nous conter qu'un jour, à Trèves, l'empereur ¹ passant l'après-midi aux spectacles du cirque, trois de ses compagnons et lui allèrent se

récit est empruntée à l'excellente traduction des *Confessions* de saint Augustin, par M. Moreau.

¹ Cet empereur était Gratien.

promener dans des jardins attenant aux murs de la ville ; et comme ils marchaient deux à deux, l'un avec lui, les deux autres ensemble, ils se séparèrent. Ceux-ci, chemin faisant, entrèrent dans une cabane où vivaient quelques-uns de ces pauvres volontaires, vos serviteurs, de ces pauvres d'esprit à qui appartient le royaume des cieus ; et là ils trouvèrent un manuscrit de la vie d'Antoine. L'un d'eux se met à lire ; il admire, son cœur brûle, et, tout en lisant, il songe à embrasser une telle vie, à quitter la milice du siècle pour vous servir. Ils étaient l'un et l'autre agents des affaires de l'empereur. Rempli soudain d'un divin amour et d'une sainte honte, il s'irrite contre lui-même, et jetant les yeux sur son ami : Dis-moi, je te prie, où donc tendent tous nos travaux ? Que cherchons-nous ? Pour qui portons-nous les armes ? Quel peut être notre plus grand espoir, au palais, que d'être amis de l'empereur ? Et dans cette fortune, quelle fragilité ! que de périls ! et combien de périls pour arriver au plus grand péril ? Et puis quand cela sera-t-il ? Mais, ami de Dieu, si je veux l'être, je le suis et sur l'heure ! — Il parlait ainsi bouleversé par l'enfantement de sa nouvelle vie, et puis, ses yeux reprenant leur course dans ces saintes pages, il lisait. Son cœur changeait à votre vue, et son esprit se dépouillait du monde, comme on vit bientôt après. Et il lisait, et les flots de son âme roulaient frémissants ; il vit et il vainquit, et il était à vous déjà lorsqu'il dit à son ami : C'en est fait, je romps avec tout autre espoir ; je veux servir Dieu, et à cette heure, en ce lieu, je me mets à l'œuvre. Si tu ne veux pas me suivre, du moins ne me détourne pas. — L'autre répondit qu'il voulait aussi conquérir sa part de gloire et de butin. Tous deux, déjà vos serviteurs, bâtissaient la tour qui s'élève avec ce que l'on perd pour vous suivre. Pontitianus et son compagnon, après s'être promenés dans une autre partie du jardin, arrivèrent, en les cherchant, à cette retraite, et les avertirent qu'il était temps de rentrer en ville, parce que le jour baissait. Mais eux, déclarant leur dessein, comment cette volonté leur était venue et s'était affermie en eux, prièrent leurs amis de ne pas contrarier leur résolution, s'ils refusaient de la partager. Ceux-ci, ne se sentant pas le même courage,

pleurèrent néanmoins sur eux-mêmes, disait Pontitianus. Ils félicitèrent pieusement leurs camarades, en se recommandant à leurs prières. Puis ils retournèrent au palais, le cœur traînant toujours à terre, et les autres, le cœur toujours attaché au ciel, restèrent dans la cabane. Tous deux avaient des fiancées qui, à cette nouvelle, vous consacrerent leur virginité! — Pendant que Pontitianus parlait, continue saint Augustin, je me rongerais intérieurement, j'étais pénétré de confusion et de honte. Il se retira et alors que ne me dis-je pas à moi-même? Le visage troublé comme l'esprit, je saisis Alypius et m'écriai : Que faisons-nous donc? Qu'est-ce que cela? Que viens-tu d'entendre? Les ignorants se lèvent, ils forcent le ciel; et nous, avec nos sciences sans cœur, nous voilà vautrés dans la chair et dans le sang! Est-ce honte de les suivre, ou plutôt n'avons-nous pas honte de ne pas même les suivre? Quoi, ne pourrais-je pas ce qui est possible à ces enfants et à ces femmes¹?»

8. La vocation monastique de saint Augustin date de ce jour, qui fut aussi celui de sa conversion définitive. C'était dans le dessein formel d'embrasser la vie religieuse qu'il était revenu en Afrique. Il s'établit avec ses amis dans son domaine patrimonial de Tagaste, et le transforma en monastère. Pour asseoir cette institution naissante sur le fondement de la pauvreté évangélique, il ne voulut pas même conserver la propriété de son *prædium*. Il en fit don à l'église de Tagaste, à la condition que l'évêque fournirait annuellement à la subsistance de la petite communauté. La nourriture, les vêtements, les livres, tout était en commun parmi les frères. Nul ne possédait rien en propre. Cette loi du renoncement absolu était, aux yeux d'Augustin, le premier fondement de la vie religieuse. Le second était l'obligation du travail soit intellectuel soit manuel. Il redoutait également pour les cénobites la richesse et l'oisiveté. Aussi on le vit plus d'une fois refuser les donations que lui offrait la charité des fidèles. Il avait coutume de dire : « Que celui qui voudra déshériter sa famille pour enrichir un mo-

¹ S. August., *Confess.*, lib. VIII, cap. vi. Traduction de M. le comte de Montalembert.

nastère, aille chercher qui il voudra pour recevoir son testament : ce ne sera pas Augustin. » Il préférerait le travail manuel, pour la grande majorité des religieux, à celui de l'étude et des sciences. Le milieu dans lequel il vivait explique et justifie cette prédilection. « On voit arriver, disait-il, pour embrasser la profession monastique, tantôt des esclaves, tantôt des affranchis d'ancienne date, ou des gens à qui leur maître vient d'accorder la liberté pour qu'ils se fassent moines. Ces paysans, ces ouvriers, ces plébéiens ont tous fait l'apprentissage des plus rudes travaux corporels. Les refuser serait un crime, car beaucoup d'entre eux ont déjà donné de grands exemples de vertu. Mais aussi il faut leur ménager une occupation en rapport avec leurs aptitudes. Conviendrait-il que tous ces robustes ouvriers, devenus moines, restassent oisifs, quand à côté d'eux on voit travailler d'anciens sénateurs ? Ces paysans ont-ils le droit de faire les renchéris, là où viennent immoler leurs richesses les seigneurs de si vastes patrimoines ? » Saint Augustin exposa successivement ses idées, comme fondateur d'ordre, dans trois ouvrages intitulés : *De opere monachorum* ¹, de *Quæstionibus LXXXIII* ², et enfin *Regula ad servas Dei* ³. « Il avait, dit M. de Montalembert, fondé à Hippone un monastère de femmes, et lui avait donné pour supérieure sa propre sœur. Ce fut pour calmer les dissensions qui y avaient éclaté et pour prévenir tout désordre à l'avenir, qu'Augustin rédigea la fameuse *Règle* qui porte son nom. Écrite en 423, divisée en vingt-quatre articles et destinée primitivement à de simples religieuses africaines, elle fut ressuscitée sous Charlemagne et devint alors le code fondamental d'une branche immense de l'ordre monastique. Elle a servi de base aux constitutions d'une foule de congrégations, et principalement des chanoines réguliers, qui ont porté jusqu'à nos jours le nom de saint Augustin. Lorsque, huit siècles après la ruine de l'antique Rome et l'invasion des barbares, saint Dominique voulut créer au sein de l'Église triomphante une nouvelle milice, pour parer à de nouveaux

¹ S. August., *Patr. lat.*, tom. XL, pag. 547. — ² *Ibid.*, pag. 9. — ³ T. XXXIII, pag. 1377.

dangers, il n'hésita point à adopter pour règle la constitution que le plus grand des pères de l'Église avait donnée à un modeste couvent de religieuses. L'institut monastique peut donc revendiquer la gloire de celui qui a été déclaré le plus célèbre et le plus grand des théologiens, le père et le maître de tous les prédicateurs du saint Évangile, et qui se place entre Platon et Bossuet, entre Cicéron et saint Thomas d'Aquin, au premier rang de ces rares esprits qui planent sur les siècles. C'est dans les exercices et les austérités de la vie claustrale que se forma définitivement cet homme, aussi grand par la pensée que par la foi, par le génie que par la vertu, né pour exercer sur son temps et sur tous les temps l'ascendant le plus légitime ¹. »

9. De sa laborieuse retraite, l'illustre docteur suivait avec une ardeur infatigable le mouvement des esprits, et servait la cause de la vérité par l'apostolat du livre, en attendant celui de l'action. Il publia alors ses traités *de Quantitate animæ* et *de Genesi* contre les erreurs du Manichéisme, et le magnifique discours *de Vera Religione*, où il prouve que l'autorité et la raison doivent irrésistiblement conduire tous les esprits sincères à embrasser la foi de l'Église catholique. L'activité de cet immense génie était prodigieuse. Comme pour se délasser de ces travaux plus sérieux, il dictait alors, aux heures de conversation familière et comme en se jouant, les six livres *de Musica* et celui du *Maître*. Ce dernier est un dialogue entre Augustin lui-même et son fils Adéodat. « Toutes les pensées qui sont discutées ici, dit-il, ont été réellement formulées par cet adolescent. Il avait seize ans à peine et m'étonnait par la profondeur de son génie. Que de choses admirables la grâce avait fait éclore dans cette jeune âme ! Vous me l'avez promptement repris, ô mon Dieu, mais son souvenir me laisse sans appréhension ; son enfance, son adolescence, sa jeunesse avaient la maturité de l'homme fait. Nous l'avions associé à notre vie, comme vous l'aviez associé à la grâce de notre baptême. Il était digne de vous ² ! »

¹ M. de Montalembert, *les Moines d'Occident*, tom. I, pag. 208-214. —
² S. August., *Confess.*, lib. IX, cap. VI.

10. Tout entier à la prière et à l'étude, Augustin passa trois années dans son monastère de Tagaste. Par une précaution qui rappelait celle de saint Martin de Tours, il s'était fait une loi de ne point mettre le pied dans les villes épiscopales dont le siège était vacant, de peur d'attirer sur lui l'attention populaire et d'être, malgré sa résistance, porté par l'élection à l'épiscopat. Or, il y avait à Hippone (*Hippo-Regia*), ville maritime peu éloignée de Tagaste, un fonctionnaire impérial qui fit prier saint Augustin de le venir voir, pour conférer avec lui sur l'état de son âme. Le siège d'Hippone était occupé par Valère, pieux et saint évêque, qui jouissait de l'affection de son peuple. Augustin, ne redoutant donc aucun piège, se mit en route. Mais l'invitation du magistrat avait été habilement concertée. Un dimanche, pendant qu'Augustin assistait à l'office divin dans l'église d'Hippone, l'évêque Valère, s'adressant à l'assemblée, déclara que son âge avancé et les infirmités de sa vieillesse lui rendaient de plus en plus difficile le ministère de la parole. « D'ailleurs, disait-il, vous le savez, je suis originaire de Grèce. J'ai toujours eu quelque peine à m'exprimer en latin, et à m'accoutumer à cet idiome qui n'est point ma langue maternelle. Ne trouvez-vous pas qu'il faudrait à mes cheveux blancs un auxiliaire, un prêtre jeune, éloquent, plein de zèle, de piété et de génie, qui me suppléerait dans l'exercice de la prédication? » Tous les regards se tournèrent aussitôt sur Augustin. La foule l'entoura et le conduisit aux pieds de Valère, en suppliant l'évêque de lui imposer les mains et de lui conférer le sacerdoce. Augustin fondait en larmes : il se mit à genoux, conjurant l'évêque, le clergé et les fidèles de ne point lui faire cette violence, de ne pas imposer sur ses épaules un fardeau qu'il se déclarait incapable de porter. « O Valère, ô père vénérable, vous voulez donc ma mort ! Où est votre charité ? M'aimez-vous ? Aimez-vous votre Église ? Oh oui, je sais que vous m'aimez, que vous aimez tout ce peuple. Pour lui et pour moi, ne donnez pas suite à votre projet. Tout me manque pour la mission dont vous voulez me charger ! » Sa résistance ne fit qu'accroître le désir général. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut qu'on lui laisserait quelques mois pour se préparer à l'ordination

Saint
Augustin or-
donné prêtre
à Hippone.

qui lui fut solennellement conférée à la fête de Pâques suivante (391). A partir de ce moment, Valère faisait prêcher Augustin chaque dimanche. « Or, dit saint Jérôme, la coutume des églises africaines était alors de réserver exclusivement à l'évêque le ministère de la parole. Détestable usage, qui semblait indiquer de la part des évêques une sorte de jalousie mesquine ¹! » — Valère ne se préoccupa point de cette coutume africaine, ni des murmures que sa conduite provoqua de la part de quelques prélats voisins. Le sage et vénérable vieillard savait que dans les églises d'Orient, les prêtres étaient en possession de prêcher devant les évêques. Aux récriminations qui lui étaient adressées à ce sujet, il avait coutume de répondre : « Plût à Dieu que vous eussiez, comme moi, un Augustin pour instruire vos peuples ! »

11. Nous ne pouvons que fort incomplètement nous rendre compte de la puissance de parole et des triomphes d'éloquence qui firent d'Augustin le plus grand des orateurs sacrés. Bien que les sermons qui nous restent de lui soient au nombre de plus de quatre cents, ou plutôt précisément parce qu'ils atteignent ce chiffre formidable, ils ne sauraient nous donner qu'une idée imparfaite de son éloquence. C'est qu'ils ne furent point écrits par lui-même, mais seulement recueillis par les poinçons furtifs des auditeurs d'Hippone. Leur lecture présente un enseignement aussi solide que varié. Mais l'effet oratoire a disparu. Cet effet était prodigieux. Ainsi un jour, Augustin s'était proposé de combattre un abus invétéré, contre lequel avaient échoué tous les efforts de Valère. Il s'agissait des agapes, ou repas en commun, qui avaient lieu après l'office divin, sous les portiques des églises ou dans les Κοιμητήρια, près de la tombe des martyrs. Souvenirs des temps apostoliques, ces repas fraternels, par lesquels la charité chrétienne s'était d'abord affirmée dans le monde, avaient fini par dégénérer en assemblées scandaleuses. La sobriété n'y présidait plus, et les pasteurs gémissaient des scènes de scandale et de désordre auxquelles ils donnaient lieu. « Je lus au peuple assemblé, dit Augus-

¹ S. Hieronym., *Epistol. ad Nepotian.*

tin, quelques passages des Prophètes. Puis je parlai de la croix, des souffrances et du sang de Jésus-Christ. Je conjurai les fidèles d'avoir pitié de leur âme, de montrer quelque respect pour leur vieil évêque qui m'avait chargé de leur faire comprendre enfin le scandale de leur conduite. Sans doute, je parlai avec émotion : cependant je ne pleurais pas moi-même, lorsque tout à coup l'assemblée entière éclata en gémissements et en sanglots. Les larmes coulaient de tous les yeux. Ils se frappaient la poitrine, ils demandaient pardon à Dieu. Je fus obligé de m'interrompre et de laisser moi-même couler mes pleurs. Quand nous eûmes longtemps pleuré ensemble, je dus chercher à ranimer leur courage et leurs espérances. A partir de ce jour, les agapes furent supprimées ¹. » Une autre fois, à Césarée de Mauritanie (Tenez), Augustin s'attaquait à une coutume véritablement païenne, qui avait survécu à l'influence du christianisme, et qui avait pris racine dans les entrailles mêmes du peuple. A une époque fixe, les habitants du même village se partageaient en deux camps, et se battaient à coups de pierres, plusieurs jours de suite. On se réunissait pour ces jeux sanglants, comme pour un spectacle. « En cette circonstance, dit Augustin, je déployai tout ce que je puis avoir de talent ; je fis vibrer les cordes les plus sensibles pour remuer les cœurs. L'auditoire m'applaudissait à chaque instant. Ce n'était pas là ce que je voulais. Ces acclamations ne me prouvaient pas le repentir. Quand on s'amuse à des applaudissements, c'est qu'on n'est point encore converti. Enfin je les vis fondre en larmes, et je commençai à prendre quelque espoir. Vinrent les gémissements, les sanglots unanimes. Cette fois les cœurs étaient changés. Huit ans se sont écoulés depuis lors, et les combats fratricides ne se sont pas renouvelés ². » Telle était l'éloquence d'Augustin. Elle ne s'arrêtait point à l'épiderme, caressant pour ainsi dire l'intelligence et faisant sur l'âme l'effet stérile d'une mélodie agréable, ou d'un savant concert. Elle pénétrait, comme le glaive apostolique, jusqu'au centre et à la

¹ S. August., *Epistol.* xxix ad *Alypium* ; *Patr. lat.*, tom. XXXIII, col. 114.

² *Id.*, de *Doct. Christ.*, lib. IV, cap. xxiv ; *Patr. lat.*, tom. XXXIV, col. 115.

moëlle du cœur, pour y enfoncer le trait victorieux de la grâce, le germe de la conversion et du salut.

§ II. Théodose à Constantinople.

Proscription
du culte
payen par
Théodose.

12. Pendant que saint Augustin luttait en Afrique contre les vestiges de paganisme qui survivaient aux institutions idolâtriques elles-mêmes, Théodose, de retour à Constantinople, promulguait l'édit qui mettait fin à l'existence légale du polythéisme. L'entrée des temples, l'immolation des victimes, l'adoration des idoles, étaient prosrites. « Que nul homme, à quelque ordre ou classe qu'il appartienne, disait Théodose, de quelque dignité, charge ou honneur qu'il soit revêtu, n'offre de sacrifices aux simulacres inanimés, dans un édifice public, ne brûle d'encens, ou ne tresse des guirlandes aux lares ou pénates, dans sa maison. Celui qui oserait immoler des victimes et consulter leurs entrailles palpitantes sera poursuivi comme coupable de lèse-majesté, et passible des peines qu'un tel crime encourt, quand même, dans sa consultation païenne, il n'aurait cherché rien qui fût contraire ou même relatif au salut du prince. Il suffira pour que l'accusation suive son cours qu'on ait tenté de violer la loi, en voulant pénétrer ce qu'il est défendu de savoir, révéler ce qui doit demeurer dans le secret, s'enquérir de la destinée du prochain et faire concevoir l'espérance de sa mort. Que si quelque adepte du paganisme, craignant soit le ridicule, soit le péril de ce culte publiquement exercé, se crée pour son usage quelque idole particulière, qu'il sache que ce genre d'adoration privée est également interdit. Tout local où il sera avéré qu'on a pratiqué, soit ostensiblement, soit en secret, les rites superstitieux des gentils, sera réuni à notre domaine impérial. Si cependant la maison, bois ou champ, théâtre de ces pratiques criminelles, n'appartenait point au coupable, et que le propriétaire n'eût pas trempé dans le sacrilège commis sur son *prædium*, la confiscation n'aurait pas lieu. Le coupable et ses complices seraient individuellement condamnés chacun à une amende de vingt-cinq livres d'or (392). » Chose remarquable et que tous les historiens ont unanimement signalée, l'occasion d'appliquer les pénalités

édictees par cette loi ne se présenta pas une seule fois en Orient. Tant le paganisme avait perdu son influence et son prestige ! L'opinion publique avait les sacrifices en horreur. Nul, même les plus fougueux idolâtres, ne se sentait le courage d'affronter le ridicule de ces boucheries religieuses telles que Julien l'Apostat les avait pratiquées. La loi Théodosienne fut au contraire acceptée avec faveur et ponctuellement exécutée.

43. Les hérétiques, si longtemps oppresseurs, n'osaient non plus relever la tête. L'Orient tout entier marchait franchement dans les voies du catholicisme. Comme si la Providence eût réservé aux dernières années du règne de Théodose les bienfaits de la paix et de l'unité religieuse, on vit tout à coup, et de la façon la plus inattendue, cesser la division de l'église d'Antioche. Paulin venait de mourir ; mais, au mépris des promesses qu'il avait tant de fois renouvelées, il s'était désigné lui-même, sur son lit de mort, un successeur dans la personne du prêtre Evagrius, lequel fut immédiatement sacré par la faction paulinienne. Ce fut pour Théodose et pour tout l'univers catholique un nouveau sujet de chagrin. On pouvait craindre que cette élection ne prolongeât indéfiniment le schisme. Théodose aimait et respectait Flavien, dont l'intercession lui avait épargné à Antioche un massacre pareil à celui de Thessalonique. L'empereur eût donc souhaité que ce vénérable évêque pût réunir sous sa direction tous les fidèles d'Antioche. D'un autre côté, Rome et l'Occident n'avaient consenti à suspendre leur sentence définitive, à propos du double épiscopat simultané de cette ville, qu'à la condition de voir cesser la division à la mort de l'un ou de l'autre des deux titulaires. L'élection d'Evagrius remettait tout en question. Il se passait alors pour le siège particulier d'Antioche ce que nous verrons arriver pour le saint siège lui-même, à l'époque du grand schisme d'Occident. Les deux partis montraient une obstination égale et une horreur commune l'un pour l'autre. Théodose supplia d'abord Flavien de se rendre à Rome et de solliciter un jugement définitif du pape saint Siricius. Le grand âge de Flavien ne lui permettait guère d'entreprendre un si lointain voyage. Saint Ambroise proposa alors de

Fin
du schisme
d'Antioche.

traiter la question dans un concile d'Occidentaux, lequel se réunit à Capoue. En l'absence des deux concurrents, on examina de nouveau en détail cette affaire si délicate. Après une délibération longue et approfondie, les pères n'osèrent se prononcer sur le fond même du débat. Ils comprenaient qu'à une telle distance, ils n'avaient pas sous la main tous les éléments nécessaires pour éclairer leur conscience et donner à leur jugement une base inattaquable. Ils prirent donc le parti de renvoyer la décision au patriarche d'Alexandrie, Théophile, que sa juridiction prééminente en Orient désignait tout naturellement pour un pareil choix. L'empereur se chargea de notifier cette proposition à Flavien. Il s'agissait, pour ce dernier, non plus d'aller à Rome, mais à Alexandrie. Le saint vieillard se souciait encore moins de ce second voyage que du premier. « Empereur, dit-il, prenez tout de suite mon évêché et donnez-le à qui il vous plaira. Mais je ne soumettrai au jugement de Théophile ni mon honneur, ni ma foi ! » L'embarras croissait donc et les difficultés, loin de s'aplanir, devenaient plus inextricables, lorsqu'Evagrius vint tout à coup à mourir, sans avoir eu le temps de se désigner un successeur. Cette solution inattendue mit fin à un schisme local qui durait depuis cinquante ans. Théodose prit des mesures pour empêcher les dissidents de procéder à une nouvelle élection. La majorité, à Antioche même, était tellement considérable en faveur de Flavien, que les partisans d'Evagrius n'osèrent pas hasarder une résistance ouverte. Quelques-uns d'entre eux continuèrent cependant à former une sorte de petite église sans chef et sans évêque, mais unie par l'obstination commune de ses membres. On ne s'en occupa plus, et quelques années après, saint Chrysostome eut la joie de ramener les derniers restes de cette fraction impuissante sous la houlette du pasteur légitime.

14. « Ainsi, dit Sozomène, l'Église catholique triomphait à la fois du schisme, de l'hérésie et du paganisme. Elle dilatait son sein pour recevoir non-seulement ceux de ses fils égarés qui revenaient à elle, mais la multitude des idolâtres eux-mêmes que l'exemple de l'empereur entraînait. Un incident qui se produisit alors en Égypte fut surtout remarqué. Le débordement du Nil

n'avait pas eu lieu à l'époque fixée. Les adorateurs de Sérapis répandaient le bruit que les dieux se vengeaient ainsi de l'abandon de leur culte. Le peuple égyptien, si mobile et si léger, commençait à entrer en effervescence. Le préfet, craignant une émeute, se hâta d'en référer à Théodose. « N'est-ce que cela ? répondit l'empereur. Si le Nil a besoin pour inonder ses rivages des simagrées du bœuf Apis, nous le verrons bien ! » Quelques jours après, la crue du fleuve commençait. Elle fut si abondante, que le fameux nilomètre fut bientôt recouvert par les eaux, et l'inondation progressait toujours. Les Alexandrins passèrent d'un extrême à l'autre. Ils avaient craint de mourir de soif, ils craignaient maintenant de périr noyés. Rien de tout cela n'eut lieu ; seulement la fertilité de cette année dépassa tout ce qu'on avait vu. On rit alors de bon cœur du dieu Nil. On disait qu'il avait l'infirmité des vieillards, et qu'il radotait comme eux. Les théâtres retentissaient de plaisanteries sur sa prétendue divinité. Les païens eux-mêmes reconnaissaient la puérité des superstitions idolâtriques et embrassaient en foule la religion de Jésus-Christ ¹. »

15. « Vers cette époque, continue l'historien, le chef de saint Jean-Baptiste fut solennellement transféré à Constantinople par l'empereur Théodose. Cette précieuse relique avait été, vingt ans auparavant, apportée en Cilicie par quelques moines de la secte des Macédoniens, qui, dans un voyage à Jérusalem, avaient réussi à se l'approprier. L'eunuque Mardonius en avait informé Valens, et celui-ci avait donné l'ordre de déposer la tête du Précurseur dans la basilique constantinienne des Saints-Apôtres. On avait envoyé un des chars impériaux pour la transporter. Mais, quand on fut arrivé à quelque distance de Chalcédoine, les mules s'arrêtèrent d'elles-mêmes et il devint impossible de les faire avancer. Valens se rendit en personne sur le lieu. On renouvela en sa présence toutes les tentatives, sans plus de succès. Le fait parut extraordinaire. On y vit une indication de la volonté divine. La sainte relique fut déposée dans le sanctuaire du village voisin, nommé Cosilaüs. Elle y

Translation
du chef
de saint Jean-
Baptiste
à Constanti-
nople.

¹ Sozomen., *Hist. Eccles.*, lib. VII, cap. xx ; *Patrol. græc.*, tom. LXVII, col. 1479.

resta jusqu'au règne de Théodose. Ce prince, soit par une inspiration de Dieu, soit par l'avis de quelque saint évêque, résolut de l'amener à Constantinople. Il fit construire, pour la recevoir, la vaste et somptueuse basilique de l'Hebdomon, dans un faubourg de la cité. Quand l'édifice fut prêt, il se rendit à Cosilaüs, afin de procéder à la translation du chef sacré. Une vierge, du nom de Matrona, et le prêtre Vincentius, tous deux de la secte macédonienne, s'étaient constitués les gardiens de la relique. Matrona seule osa cependant opposer quelque résistance aux désirs de l'empereur. Elle déclara qu'elle ne permettrait point de toucher au pieux trésor. Théodose ne voulut point recourir à la force; il pria cette vierge de le laisser faire. Elle y consentit enfin, persuadée que la tentative serait vaine et que le prodige du temps de Valens se renouvellerait. Mais l'empereur, s'étant approché de la châsse, étendit sur elle le pan de son manteau de pourpre, et la prenant respectueusement dans ses bras, l'emporta sans aucune difficulté. Il remonta dans son char et, au milieu d'une pompe solennelle, vint déposer sa pieuse conquête dans la basilique préparée pour la recevoir. Matrona était stupéfaite. Elle ne se convertit cependant pas. Vainement Théodose lui offrit de reprendre, à l'Hebdomon, son rôle de gardienne de la sainte relique. Comme il eût fallu pour cela entrer en communion avec les évêques orthodoxes, elle s'y refusa obstinément. Le prêtre Vincentius ne l'imita point. C'était lui qui avait partagé avec elle la garde du saint dépôt, à Cosilaüs. Il célébrait chaque jour les saints mystères dans cet oratoire, visité par de nombreux pèlerins. Son attachement à la secte Macédonienne était de longue date. On dit même qu'il s'était engagé par serment à ne jamais l'abandonner. « A moins que le Précurseur lui-même, le glorieux Jean-Baptiste, ne se détermine un jour à suivre Théodose, avait-il dit, jamais je ne désertai la foi de Macédonius pour celle de l'empereur! » — La facilité avec laquelle Théodose avait pu emporter la relique le détermina lui-même à abjurer ses erreurs. Il embrassa la foi catholique et vint à l'Hebdomon, où il continua jusqu'à la fin de sa vie la pieuse mission à laquelle il s'était consacré. Quant à Matrona, elle demeura à Cosilaüs, près du lieu vide où la

sainte relique avait reposé. Sauf son attachement à l'hérésie, elle donnait l'exemple de toutes les vertus. Dieu se servit d'elle pour l'édification de quelques âmes sincèrement catholiques. J'ai connu de saintes religieuses qui m'ont avoué qu'elles devaient leur vocation à Matrona ¹. »

46. Ainsi parle Sozomène; son récit est précieux pour l'hagiographie. Il nous fournit un éclatant témoignage du culte rendu par l'Église primitive aux reliques des saints, il nous donne en même temps un exemple de la piété sincère et de la foi éclairée de Théodose. Ce grand prince voyait tout prospérer autour de lui. Sa jeune femme, la nouvelle impératrice Galla se montrait digne de partager son trône et sa gloire; elle avait pris à tâche de faire revivre les souvenirs de Flaccilla, si chérie du peuple de Constantinople. Rien de l'éducation vicieuse de Justina n'était resté dans son âme. Peut-être même, et cela se voit souvent, les défauts et les emportements dont elle avait souffert de la part de cette mère arienne, l'avaient-ils prédisposée à suivre elle-même une conduite toute différente? Autant Justina était altière, autant Galla était bienveillante et modeste; autant la première avait détesté le catholicisme, autant la seconde était dévouée à la foi du pape et de saint Ambroise. Les deux jeunes princes Arcadius et Honorius, ses beaux-fils, reportèrent sur elle une partie de la tendresse qu'ils avaient eue pour Flaccilla, leur mère. Théodose jouissait de cette félicité domestique et en rendait à Dieu de continuelles actions de grâces. Une nouvelle faveur semblait lui être promise. Galla devait le rendre père. Toute la ville de Constantinople, tout l'empire d'Orient partageait le bonheur du couple impérial.

47. La joie publique fut interrompue d'abord par une nouvelle qui jeta la tristesse dans tous les esprits. « L'incomparable orateur de Nazianze, dit M. de Broglie, le champion intrépide de la Trinité, le doux et triste archevêque de Constantinople venait de disparaître. Il n'était plus là pour applaudir au triomphe de la foi dont il n'avait connu que les épreuves. Ce soleil s'était couché dans les nuages, et l'éclat inattendu du matin ne le réveillait plus.

L'impératrice
Galla.

Mort de
S. Grégoire
de
Nazianze.

¹ Sozomen., loc. cit., cap. xxi.

Grégoire venait de finir ses jours dans la terre d'Arianze, voisine de sa ville natale, petit domaine qui appartenait à sa famille, où il avait un jardin, une fontaine versant la fraîcheur avec ses eaux, et quelques arbres qui lui prêtaient leur ombre. Les dernières lignes que sa main défaillante avait tracées, étaient celles-ci : « Pleure, misérable pécheur, c'est là ton seul allègement. Il faut quitter les festins et les gracieuses compagnies de la jeunesse, la gloire de l'éloquence, l'orgueil du rang, les demeures au faite élevé, les plaisirs, les richesses, la lumière du jour et les astres brillants, couronne de la terre ; il faut tout quitter ! La tête enveloppée de bandelettes, cadavre glacé, je serai là, étendu sur un lit, donnant à la douleur la consolation de pleurer, emportant quelques éloges et quelques regrets qui ne dureront pas longtemps, et ensuite une pierre funèbre, puis la lente destruction du ver sépulcral ! Mais ce n'est pas là ce dont s'inquiète mon âme : je ne tremble que devant la justice de Dieu. Où fuir, malheureux, où fuir ma propre perversité ? Me cacherais-je dans les abîmes de la terre, ou dans la profondeur des nuages ? Que n'est-il quelque part, pour m'y réfugier, un lieu impénétrable au vice, comme il en est, dit-on, à l'abri des bêtes féroces ? Un voyageur qui prend la route de terre, évite les tempêtes de l'Océan ; le bouclier repousse la lance ; le toit d'une maison défend contre les frimats ; mais le vice nous environne : il est partout avec nous, hôte inévitable. Elie est monté au ciel sur un char de feu, Moïse a survécu aux ordres d'un tyran meurtrier, Daniel a échappé aux lions, les jeunes Hébreux à la fournaise ; mais comment échapper au vice ? Sauve-moi dans tes bras, ô Christ, ô mon Roi ¹ ! » C'est dans ces tristesses, dont fut assiégé même son lit de mort, que finit, en 391, à la veille du triomphe complet de la Trinité, le dernier des champions qui avaient lutté pour elle, à côté d'Athanase ². »

Poésies
de S. Grégoire
de Nazianze.

18. On ne connaîtrait qu'imparfaitement le génie immortel de saint Grégoire de Nazianze, si l'on se bornait à l'étudier dans ses

¹ S. Greg. Naz., *Carmen lugubre pro anima sua* ; *Patr. græc.*, tom. XXXVII, col. 1394. Traduct. de M. Villemain. — ² M. de Broglie, *l'Égl. et l'Emp. rom.*, tom. VI, pag. 350.

œuvres doctrinales et dans les controverses théologiques dont nous avons précédemment entretenu le lecteur. « On l'a appelé le théologien de l'Orient, dit M. Villemain : il faudrait l'appeler surtout le poète du christianisme oriental. La plupart de ses poésies sont des méditations religieuses, qui, malgré la différence des genres et des temps, ont plus d'une affinité avec les rêveries de l'imagination poétique de nos jours. Il en est une entr'autres dont le charme austère nous semble avoir devancé les plus belles inspirations de notre âge mélancolique, tout en gardant l'empreinte d'une foi encore nouvelle et candide dans son trouble même ¹. » — « Hier, dit Grégoire, tourmenté de mes chagrins, j'étais assis sous l'ombrage d'un bois épais, seul et dévorant mon cœur; car dans les maux, j'aime cette consolation de s'entretenir en silence avec son âme. Les brises de l'air, mêlées à la voix des oiseaux, versaient un doux sommeil, du haut de la cime des arbres, où ils chantaient, réjouis par la lumière. Les cigales, cachées sous l'herbe, faisaient résonner tout le bois; une eau limpide baignait mes pieds, s'écoulant doucement à travers le bois rafraîchi; mais, moi, je restais occupé de ma douleur, et je n'avais nul souci de ces choses; car lorsque l'âme est accablée par le chagrin, elle ne veut pas se rendre au plaisir. Dans le tourbillon de mon cœur agité, je laissais échapper ces mots qui se combattent : Qu'ai-je été? Que suis-je? Que deviendrai-je? Je l'ignore. Un plus sage que moi ne le sait pas mieux. Enveloppé de nuages, j'erre çà et là, n'ayant rien, pas même le rêve de ce que je désire; car nous sommes déchus et égarés, tant que le nuage des sens reste appesanti sur nous; et tel paraît plus sage que moi, qui est le plus trompé par le mensonge de son cœur. Je suis; dites quelle chose? car ce que j'étais a disparu de moi, et maintenant je suis autre chose. Que serai-je demain, si je suis encore? Rien de durable. Je passe et me précipite, tel que le cours d'un fleuve. Dis-moi ce que je te parais être le plus; et, t'arrêtant ici, regarde, avant que j'échappe. On ne repasse pas les mêmes flots qu'on a passés; on ne revoit pas le même

Le drame :
Christus pa-
tiens.

¹ M. Villemain, *Tableau de l'Eloq. chrétienne au IV^e siècle*, pag. 143-146.

homme qu'on a vu. J'ai existé dans mon père; ensuite ma mère m'a reçu et je fus formé de l'un et de l'autre. Puis je devins une chair inerte, sans âme, sans pensée, enseveli dans ma mère. Ainsi, placés entre deux tombeaux, nous vivons pour mourir. Ma vie se compose de la perte de mes années. Déjà la vieillesse me couvre de cheveux blancs. Mais si une éternité doit nous recevoir, comme on nous l'apprend, répondez : Ne vous semble-t-il pas que cette vie est la mort, et que la mort est la vie? — Mon âme, quelle est-elle? D'où viens-tu? Qui t'a chargée de porter un cadavre? Quel pouvoir t'a liée des chaînes de cette vie? Comment es-tu mêlée, souffle à la matière, esprit à la chair? Si tu es née à la vie, en même temps que le corps, quelle funeste union pour moi? Je suis l'image d'un Dieu, et je suis fils d'un honteux plaisir! La corruption m'a enfanté! Homme aujourd'hui, bientôt je ne suis plus homme, mais poussière; voilà les dernières espérances! Mais si tu es quelque chose de céleste, ô mon âme, apprends-le moi; si tu es comme tu le penses, un souffle de Dieu, rejette la souillure du vice et je te croirai divine ¹.» — Nous avons dit qu'à la suite du décret barbare de Julien qui fermait aux disciples de Jésus-Christ la carrière des lettres humaines et toutes les écoles de littérature, Grégoire de Nazianze, Basile lui-même et les deux Apollinaires s'étaient concertés pour doter le christianisme d'une série de poèmes où les beautés classiques de l'antiquité païenne se revêtaient d'un charme nouveau, en se transformant au souffle évangélique. Nous protestons énergiquement contre la fameuse et très-injuste maxime :

De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornements égayés ne sont point susceptibles;
L'Évangile à l'esprit n'offre de tous côtés
Que pénitence à faire et tourments mérités ².

Quand Boileau parlait de la sorte, il ne se doutait pas qu'il formulait une erreur aussi contraire au véritable art poétique que manifestement janséniste, au point de vue de la théologie. Il ne se

¹ S. Greg. Naz., *De humana natura*; *Patr. græc.*, tom. XXXVII, col. 765. —

² Boileau, *Art poétique*, chant III^e.

doutait pas non plus que les Pères de l'Église avaient précisément déployé tout leur génie pour démontrer par des faits, non-seulement la possibilité, mais la haute convenance de ce qu'il proscrivait impitoyablement. Le *Christus patiens* de saint Grégoire de Nazianze, drame de deux mille six cents vers, calqué sur le modèle des tragédies classiques d'Euripide, de Sophocle et d'Eschyle dont il reproduit les plus beaux passages, est une œuvre vraiment magistrale, où l'on trouve, de l'aveu des juges les plus compétents, les grands traits du pathétique. « On y admirera surtout, dit M. Villemain, une création touchante et hardie à côté de l'Évangile, le moment où, au pied de la croix, la mère des douleurs obtient de son fils mourant le pardon de l'apôtre Pierre. » Voici le texte de saint Grégoire, auquel l'éminent critique fait allusion¹ : — « *Le chœur.* — J'entends des gémissements et des sanglots. Je distingue une voix ; des paroles entrecoupées arrivent à mon oreille. C'est quelqu'un qui s'accuse d'un grand crime et qui invoque la miséricorde de Dieu. Il supplie, il se frappe la poitrine. Je le reconnais, c'est l'illustre Pierre. Il se tient à l'écart ; son visage est baigné de larmes, il se prosterne, anéanti dans la douleur. — *La mère de Dieu.* — Pourquoi pleures-tu, Pierre ? Ta faute fut grande, mais il est temps encore d'en obtenir le pardon. O mon Fils, mon bien aimé, Verbe de Dieu, laissez tomber de vos lèvres une sentence de miséricorde ! L'erreur est le propre de l'humanité. C'est la crainte des hommes qui a fait tomber Pierre. — *Le Christ.* — Vierge ma mère, vous le demandez, je pardonne la faute de Pierre. J'ai toujours ratifié les vœux de votre tendresse et de votre indulgente bonté. Vos larmes obtiennent de moi toutes les grâces et suffisent à rompre les liens de tous les pécheurs. Ne craignez pas de refus, quand il s'agit de sauver les hommes, même ceux qui m'ont cloué à ce bois infâme ! — *La mère de Dieu.* — Très-doux Fils, telle est donc votre infinie miséricorde ! En mourant par la main des hommes, vous ne cessez pas de les aimer ; ils viennent de vous clouer à cette croix, et vous n'avez pour eux que des paroles de

¹ S. Greg. Naz., *Christus patiens*, vers. 809-832 ; *Patr. græc.*, tom. XXXVIII, col. 202.

tendresse ! » — Après la déposition de la croix et l'ensevelissement, par Nicodème et Joseph d'Arimathie, la Vierge, debout, devant la grotte sépulcrale, déroule, dans une magnifique prosopopée, les mystères du présent et de l'avenir. « Laissez-moi, dit-elle, adresser encore une parole à ce tombeau glorieux. Très-doux Fils, tu pénètres en ce moment dans les sanctuaires de la mort, tu franchis les portes ténébreuses. La splendeur de ta lumière éclate sur les ancêtres du genre humain. Adam, le père des mortels, secoue à ta voix le linceul de la mort. Tu vas conquérir les endormis du sépulcre ; libre, tu vas leur porter la liberté. C'est que ta mort a vaincu la mort. De ce sépulcre où ton corps repose, tu sortiras bientôt, rayonnant de gloire, pour prendre place à côté du Père, roi immortel, Dieu éternel, associant l'humaine nature aux triomphes de la divinité. Cependant ta main distribuera ici-bas les couronnes et changera le sort des empires. Que Jérusalem le sache, l'ingrate cité ! Elle a crucifié le Dieu méconnu ; plus tard, la divinité vengeresse promènera sur tous les points du monde la race errante d'Israël. Je vois les flammes inextinguibles lécher les murs des palais ; je vois la torche des Romains incendier les parvis et le temple. O sanctuaire de Dieu, cité longtemps chérie, remparts et tours de David, patrie des antiques prophètes, comment es-tu changée en un monceau de cadavres sanglants et de ruines fumantes ! Quelles lamentations égaleront alors tes douleurs ! » — Au matin de la résurrection, c'est à Marie la première que le Christ glorieux apparaît, il ne lui dit que cette simple parole, la même que l'ange Gabriel avait fait entendre à la vierge de Nazareth : *Ave!* — « O le meilleur des Fils ! répond Marie, ô mon Roi, mon Roi immortel, roi de tous les rois, Dieu suprême ! Enfin tu as vaincu par ta mort triomphante ! Laisse-moi, prosternée, baiser tes pieds divins ² ! O splendeur ineffable de mon radieux soleil, qu'elle est douce à mes yeux cette brillante aurore ! O éclat triomphant ! ô joie de l'univers ! ô allégresse, ô volupté pure ! ô exulta-

¹ S. Greg. Naz., *Chritus patiens*, vers. 1503-1598 *passim*. — ² *Id.*, *ibid.*, vers. 2094.

tation et saints transports ¹ ! » — Quand le protestantisme nous reproche, comme un chant idolâtrique, notre acclamation pascale : *Regina cœli lætare!* ignore-t-il donc que nous l'avons empruntée à saint Grégoire de Nazianze? Quand nous adressons à la mère du Dieu ressuscité notre invocation suppliante et triomphante à la fois : *Ora pro nobis Deum, alleluia* la prétendue Réforme sait-elle que nous traduisons en l'abrégeant, la belle prière qui termine le *Christus patiens*? « Glorieuse Vierge, dit Grégoire de Nazianze, daignez accueillir cette œuvre : elle vous appartient de droit, à vous seule, parce que seule vous avez eu le privilège incommunicable de la maternité divine. Pardonnez-moi d'avoir osé chanter vos gloires, d'avoir voulu tresser une couronne de fleurs pour votre front de reine ! Plus d'une fois, vous avez daigné me faire éprouver votre puissance miséricordieuse : délivrez-moi toujours des périls qui m'environnent, protégez-moi contre les ennemis visibles et invisibles. Que la fin de ma vie soit telle que je l'ai souhaitée ; qu'elle soit protégée par votre maternité, ô vous dont le patronage est tout-puissant près de votre Fils ! Défendez-moi contre l'ennemi des âmes, arrachez-moi aux flammes et aux ténèbres. C'est par vous que la grâce divine a rayonné sur le monde. A vous, nos hymnes de reconnaissance ! Salut, ô Mère vierge, joie de tous les cœurs, belle entre toutes les vierges, élevée au-dessus de tous les ordres célestes ! Maîtresse souveraine de la terre et des cieux, orgueil du genre humain, soyez toujours miséricordieuse pour la race dont vous êtes la fleur. Pour moi en particulier, soyez la porte du salut. O reine, accordez-moi l'expiation de mes péchés et donnez le salut à mon âme ². » — Telles sont ces poésies de Grégoire de Nazianze, trop oubliées aujourd'hui, et qu'il conviendrait de remettre en honneur et en lumière. L'antiquité chrétienne ne les avait point ainsi négligées. Elles eurent, pendant de longs siècles, des commentateurs et des scholiastes, absolument comme celles d'Homère ou de Sophocle. En ces dernières années, le cardinal Maï a publié, d'après un manuscrit du Vatican, un travail de ce genre par Cos-

¹ S. Greg. Naz., *Christus patiens*, vers. 2105. — ² *Id.*, *ibid.*, vers. 2575-2601.

mas de Jérusalem ¹, condisciple de saint Jean Damascène et évêque de Majuma (743). Il serait digne de notre époque, de renouer les traditions interrompues, en reprenant l'étude des trésors de poésie et de foi, qui nous furent légués par le génie des Pères de l'Église.

§ III. Meurtre de Valentinien II.

Mort de
l'impératrice
Galla.

19. Quelques mois après la mort de saint Grégoire, une autre nouvelle sinistre arrivait au palais de Constantinople. On venait apprendre à Théodose que son jeune beau-frère Valentinien II avait été lâchement assassiné, à Vienne dans les Gaules, par le préfet du prétoire Arbogast. L'impératrice Galla, tendrement attachée à son frère, fit retentir l'appartement impérial de ses cris de douleur. La surprise, l'horreur, le désespoir, dans la situation de grossesse avancée où elle se trouvait, lui causèrent un saisissement tel que bientôt on put craindre pour sa vie. Elle donna laborieusement le jour à une fille que Théodose voulut nommer Placidie, dans l'espoir que sa naissance pourrait ramener un peu de calme et de paix dans le cœur de la malheureuse mère. Mais le coup avait été trop violent. Galla rendit à Dieu son âme, en prononçant une dernière fois le nom de Valentinien. Constantinople, l'Asie tout entière pleurèrent cette jeune impératrice sitôt ravie à leur amour. Au lieu des fêtes d'une naissance impériale, c'était un double deuil, causé par le plus horrible des attentats, qui frappait à la fois l'empire d'Orient et celui d'Occident.

L'empereur
Valentinien II
à Milan.

20. Voici ce qui s'était passé dans les Gaules. Théodose avait quitté son jeune beau-frère, Valentinien II, à l'époque où celui-ci atteignait l'âge de la majorité et comptait prendre en main l'administration de son empire. Dirigé par saint Ambroise qui possédait toute sa confiance, il avait plus que de l'aptitude : il avait de la volonté. Or, c'est par la volonté personnelle et la droiture d'intention qu'on gouverne les hommes. Nous ne saurions trop le redire, en ce siècle d'atermoiements, de défaillances et d'hésitations perpé-

¹ Cosmas Hierosolymitan., *Ad carmina S. Gregorii*; *Patr. græc.*, t. XXXVIII, col. 539-846.

uelles. Un système de gouvernement même médiocre, lorsqu'il est suivi avec constance, fermeté et décision, vaut mieux mille fois que tous les essais incohérents des plus brillantes théories. Cet axiome trop méconnu aux époques de décadence, reste toujours vrai, et l'histoire doit le proclamer avec d'autant plus d'énergie qu'on semble davantage l'oublier. Quoi qu'il en soit, Valentinien II, simple catéchumène, et n'ayant pas encore été régénéré par l'eau baptismale, voulait régner en prince chrétien. Son idéal était celui de Constantin le Grand et de Théodose. Personnellement il avait des qualités éminentes. Un jour, on apprit que le jeune empereur mandait à Milan une comédienne de Rome, fameuse par sa beauté et par l'influence désastreuse qu'elle avait exercée sur les jeunes gens des familles patriciennes. On ne manqua pas d'interpréter dans le sens le plus scandaleux cette démarche impériale. Mais on fut fort surpris de voir l'actrice en vogue confiée à la direction de saint Ambroise, qui la détermina à changer de vie, et à consacrer au service de Dieu, dans un monastère, les attraits dont le démon s'était servi pour la perte de tant d'âmes. Valentinien II ménageait souvent de pareilles surprises aux mauvaises langues de sa cour. Il lui arrivait quelquefois de présider, les jours de jeûne, des festins d'apparat auxquels il ne prenait lui-même nulle part, laissant à ceux de ses sujets encore païens toute liberté de s'abandonner aux jouissances que leur religion leur permettait, pendant qu'il s'astreignait lui-même à toutes les austérités de la sienne. Il avait pris au sérieux les devoirs de la royauté. Assidu aux délibérations du conseil impérial, il prenait connaissance de toutes les affaires et rendait à chacun prompt et bonne justice. Les influences d'intérêt ou de famille ne lui firent jamais incliner la balance de la justice. Dans un procès considérable, on le vit prononcer contre ses propres sœurs et donner gain de cause à la partie adverse.

21. Avec une telle supériorité de caractère, Valentinien II avait le droit de vouloir être le maître dans son empire. Malheureusement Théodose, avant de le quitter, avait investi le général Arbogast, germain d'origine, d'une sorte de prépotence civile et militaire en

Le premier
ministre
Arbogast.

Occident. Comme talent, Arbogast justifiait un pareil choix, mais non comme probité. Le titre de préfet du prétoire et de généralissime des armées impériales lui tourna la tête. Fort de la confiance que Théodose lui avait trop légèrement accordée, il afficha des prétentions sans bornes. Valentinien II ne devait plus être qu'une machine à signatures, une sorte d'idole couronnée, ratifiant tous les caprices du premier ministre. Le jeune empereur se révolta contre une pareille tyrannie. Plusieurs fois, il écrivit confidentiellement à Théodose, pour se plaindre de la situation intolérable qui lui était faite. Arbogast se défiait surtout de l'influence de saint Ambroise. A peine s'il permettait au prince de recevoir dans son palais l'illustre archevêque. Théodose eut le tort de négliger ces douloureuses confidences, que Valentinien II lui faisait parvenir au moyen de messages discrets et sûrs. Peut-être le grand empereur attribua-t-il à une présomption exagérée et à une ardeur juvénile les plaintes trop justement arrachées à une royale victime par les entreprises exorbitantes d'un intrigant de bas étage.

22. Les choses en étaient là, quand Arbogast crut devoir conduire Valentinien dans les Gaules, pour faire connaître à cette importante province le souverain légitime qui succédait à un usurpateur récent. Ce voyage triomphal ne fut pour Arbogast qu'une occasion d'afficher son pouvoir suprême. Valentinien II avait bien plus l'air d'un prisonnier que d'un souverain. Toutes les faveurs, toutes les grâces étaient accordées par le premier ministre, sans même que l'empereur en eût été informé. Seul, dans son palais de Vienne, où les soldats, sous prétexte de lui rendre les honneurs militaires, le gardaient en réalité comme un captif, Valentinien dévorait en silence l'opprobre et la honte qui lui étaient imposés. Arbogast recevait toutes les sollicitations, accordait toutes les grâces, distribuait toutes les faveurs. Pour comble d'ignominie, un certain décorum paraissait colorer cette usurpation criante. Deux fois par semaine, un consistoire public, présidé par l'empereur, s'ouvrait solennellement. Arbogast venait s'agenouiller aux pieds de son auguste victime, comme pour prendre ses ordres et obtenir la ratification de mesures que Valentinien ne connaissait même

Valentinien II
à Vienne,
dans les Gau-
les. Lutte
entre l'em-
pereur et son
ministre.

pas. Telle était cette servitude, la plus cruelle que l'imagination d'un bourreau ait pu rêver contre un souverain. Un jour, à l'une de ces parades officielles et hebdomadaires, comparut une députation du sénat romain, qui venait demander pour la vingtième fois le rétablissement de l'autel de la Victoire Arbogast, avec son impudence ordinaire, avait provoqué cette demande et promis le succès. Il s'approcha de Valentinien, pour lui faire signe d'accorder la requête; mais le jeune empereur ne lui laissa pas même le temps de formuler sa pensée. « Allez, dit-il aux députés romains. Mon père et mon frère, d'auguste mémoire, ont déjà résolu cette question : il est inutile de la renouveler ! » Arbogast, fort surpris de cette velléité d'indépendance, n'osa point insister. On savait que Théodose le Grand n'était point favorable aux tentatives de réaction païenne. Soulever un conflit, à propos de cet incident, pouvait tout compromettre. La députation sénatoriale se retira. Arbogast se tut et l'opinion publique applaudit à l'acte de fermeté du jeune empereur. Huit jours après, dans un nouveau consistoire, le premier ministre vint, selon sa coutume, s'agenouiller aux pieds du souverain nominal, comme pour en recevoir des ordres qu'il avait lui-même dictés d'avance. Valentinien II, au lieu du parchemin qu'on présentait à sa signature, en remit un autre qui contenait la destitution d'Arbogast. Ce dernier, d'un coup d'œil rapide, le parcourut. Puis, le lacérant en mille pièces : « Ce n'est pas de vous, dit-il, que je tiens mon pouvoir. Ce n'est pas vous qui me le retirerez ! — Insolent ! s'écria Valentinien. Gardes, saisissez le traître ! — Arrêtez, dit Arbogast. Je représente ici l'autorité du grand Théodose ! » — A ce nom auguste, tous les bras levés s'arrêtèrent. Valentinien ne trouva pas un seul serviteur qui voulût prendre son parti. Désespéré, il saisit le glaive d'un soldat. « Qu'allez-vous faire ? dit Arbogast. Prétendez-vous m'assassiner ? — Non, répondit Valentinien, je veux mourir ! Un empereur qui n'a pas le pouvoir de commander, doit cesser à la fois de régner et de vivre. » — Il allait en effet se porter un coup mortel. D'un geste, Arbogast le fit désarmer. Les courtisans se précipitèrent autour du jeune prince. A force de supplications et de

larmes, ils obtinrent que Valentinien se prêterait à une comédie de réconciliation avec son ministre, ou plutôt son tyran. Leur zèle mercenaire aboutit à un replâtrage. On publia que le malentendu entre l'empereur et Arbogast était éclairci; et la scène fut terminée.

Assassinat
de Valenti-
nien par
Arbogast.

23. Mais, des deux côtés, l'animosité restait la même. Valentinien avait immédiatement expédié un courrier à Théodose. Un autre de ses *silentiaires*, comme on disait alors, fut chargé d'un message pour saint Ambroise. « Venez sur-le-champ, mandait le jeune prince; je veux recevoir le baptême de votre main. » La réponse du grand archevêque arriva la première à Vienne. « Qu'avez-vous besoin de moi? disait Ambroise. Vous ne manquez pas d'évêques dans les Gaules. » — Un nouveau *silentiaire* partit sur-le-champ avec ordre d'informer cette fois l'évêque de Milan de la véritable situation des choses. La lettre ostensible dont il était porteur pouvait tomber impunément entre les mains d'Arbogast. Elle était ainsi conçue : « Venez au plus vite : vous me servirez de garant près du comte, et pourrez lui certifier la sincérité de mes sentiments à son égard. » — « A peine cette lettre était-elle partie, dit M. de Broglie, que Valentinien aurait déjà voulu en avoir la réponse. Son impatience croissait d'heure en heure : le soir en se couchant, le matin en s'éveillant, sa première comme sa dernière question était toujours : Le *silentiaire* est-il revenu ? » — Hélas ! il ne devait pas revenir à temps. Arbogast avait lui-même fait partir pour Constantinople un affidé qui devait expliquer sa conduite et la justifier près de Théodose. En attendant le retour des deux messagers, la situation restait fort tendue. Le ministre continuait à gouverner; mais Valentinien se refusait à sanctionner tous les décrets. Dans l'intervalle, le bruit se répandit que les barbares venaient de paraître en Illyrie. Le jeune prince saisit avidement l'occasion. Il déclara qu'il voulait partir pour se mettre à la tête de son armée, et défendre les frontières de l'empire. Arbogast ne pouvait déceimment s'opposer à une pareille résolution. Tout ce

¹ M. de Broglie, *l'Église et l'Empire rom.*, tom. VI, pag. 359.

qu'il put faire fut de susciter des retards calculés ; ce qui lui était facile, puisque les ordres donnés aux troupes émanaient tous de lui. Cependant il réfléchissait plus mûrement à la gravité des circonstances. Entre Arbogast, un comte germain, sa créature, et l'empereur d'Occident, son beau-frère, Théodose ne pouvait hésiter longtemps. Nul doute qu'il sacrifierait le premier pour assurer l'indépendance du second. Cette perspective déterminait l'ambitieux ministre à un crime, qui fut aussi froidement résolu que lâchement exécuté. Un jour Valentinien faisait sa promenade habituelle sur les bords du Rhône. Pendant que les officiers de sa suite se tenaient à quelque distance, des meurtriers inconnus se précipitèrent sur lui, l'étranglèrent de leurs mains, suspendirent son cadavre aux arbres du rivage, et disparurent. Quelques factionnaires accoururent aux cris poussés par l'auguste victime. Ils avaient entendu les dernières paroles prononcées par Valentinien : « O Ambroise ! O mes sœurs ! » Soit complicité, soit négligence, ces factionnaires arrivèrent trop tard. Ils ne purent arrêter les meurtriers. Arbogast répandit le bruit que le jeune prince, cédant à une hallucination pareille à celle qui avait eu lieu naguère en consistoire public, s'était suicidé. Cette version, officiellement transmise dans toutes les provinces, s'accrédita tellement qu'on la retrouve mentionnée dans la *Chronique* de saint Prosper, et que saint Jérôme lui-même l'adopta un instant. Mais la vérité fut bientôt connue, et l'on apprit avec horreur qu'un prince de vingt ans, dont le caractère, le talent et les vertus promettaient de faire un jour les délices du genre humain, venait de périr sous le poignard d'assassins vulgaires, payés par le premier ministre (15 mai 392).

24. Saint Ambroise était en chemin, pour aller joindre le malheureux prince, quand cette désastreuse nouvelle lui fut transmise. En prenant congé des fidèles, il avait annoncé qu'il ramènerait le jeune empereur à la tête de son armée, pour venir au secours des provinces menacées par les barbares. Au lieu d'un retour triomphal, ce fut un cortège funèbre qu'on vit bientôt traverser les Alpes. Arbogast avait eu hâte de se débarrasser du corps de sa

Convoi
funèbre

victime. Il renvoyait ce sanglant trophée à Milan, avec le stigmaté officiel d'un prétendu suicide. Les populations ne prirent pas le change. Sur le passage du convoi funèbre, les multitudes accouraient, fondant en larmes, et déplorant le sort du malheureux prince. Saint Ambroise, abîmé dans sa douleur, était rentré silencieusement dans sa ville épiscopale. Il se tenait renfermé, ne se montrant point en public, et évitant toutes les occasions d'ajouter au deuil universel le spectacle de sa propre affliction. Cependant les deux jeunes princesses, sœurs de Valentinien, faisaient retentir le palais de leurs lamentations. Les cheveux épars, se meurtrissant la poitrine, elles allèrent au-devant du lugubre convoi. Elles se précipitèrent sur le cercueil qui contenait les restes de leur infortuné frère, et le baignèrent de larmes. Un courrier avait été expédié à Théodose, pour lui demander de régler lui-même le cérémonial des funérailles. En attendant la réponse, le corps fut déposé dans une chapelle ardente, où les deux sœurs passèrent les jours et les nuits en prière.

Avènement
du grammairien
Eugène à l'empire
d'Occident.

25. Cependant Arbogast, à Vienne, songeait à profiter de son crime et à s'en assurer l'impunité. Il hésita quelque temps pour savoir s'il ne prendrait pas lui-même la couronne ensanglantée qu'il venait de ravir au jeune Valentinien. Un scrupule l'arrêta. Que dirait le monde romain, s'il venait à apprendre qu'un ancien esclave de Germanie posait sur son front le diadème des Césars? Bien qu'assez peu familiarisé avec l'histoire, Arbogast avait, de tradition, un respect involontaire pour la majesté impériale qu'il venait d'outrager si indignement. De plus, il se rendait parfaitement compte de la situation. Le prétendu suicide de Valentinien, accepté comme authentique par la gent officielle, paraissait fort douteux à la masse du public. En se couronnant, le meurtrier se fût trahi. Arbogast eût fait bon marché de l'opinion, en cette circonstance, si Théodose ne lui fût apparu, à l'arrière-plan, comme un juge et un vengeur. Il crut donc plus habile de se dissimuler derrière quelque souverain nominal, qui accepterait le titre d'empereur, sauf à lui en abandonner l'autorité. Restait à trouver le prête-nom. Aux époques de décadence, ces hommes-là foisonnent.

On n'a que l'embarras du choix. Arbogast jeta les yeux sur l'un des *Magistri Scriniarum*, gardes des sacs ou cartons de la chancellerie impériale, simple commis dans l'une des directions administratives. Son nom d'Eugène avait été jusque-là fort inconnu ; ses instincts, particuliers à cette race de fonctionnaires, se traduisaient par une nullité aussi complète que son désir d'avancement était plus prononcé. De pareils titres n'auraient pas suffi seuls pour faire sortir Eugène de la tourbe de ses collègues. Il en avait deux autres qui séduisirent Arbogast. Eugène était littérateur ; il avait la prétention d'écrire et de parler comme un disciple de l'Académie. Enfin, il était païen de cœur, et n'avait embrassé ostensiblement la religion de Jésus-Christ que par une dissimulation hypocrite, dans l'unique but de faire sa cour aux précédents empereurs. Sa position officielle l'avait obligé jadis à correspondre quelquefois avec saint Ambroise. Il en avait profité pour écrire au grand évêque sur le ton du dévouement le plus obséquieux. En même temps, il avait entretenu avec Symmaque des relations d'intime familiarité. Un tel homme était digne d'être choisi par Arbogast. Le rhéteur Eugène fut proclamé Auguste, revêtu du manteau de pourpre et déclaré empereur d'Occident. Jamais il n'avait tenu une épée ; ce qui n'empêcha pas les légions de le déclarer invincible. Jamais il n'avait su le premier mot du droit législatif, cela précisément lui valut l'honneur d'être choisi de préférence pour contresigner de son nom impérial les décrets d'Arbogast.

26. Le monde apprit, sans trop d'étonnement, qu'un grammairien, ancien professeur d'humanités, ami de Symmaque, employé subalterne de la chancellerie impériale, montait sur le trône. La légitimité, au point de vue romain, ne consistant jamais que dans le fait accompli, les scrupules de notre civilisation moderne n'existaient pas. A un empereur quelconque en succédait un autre, sorti on ne savait d'où. Peu importait, pourvu qu'il régnât. C'était à ce degré d'abaissement qu'en était réduite la pourpre des Césars ! Franchement, Arbogast aurait pu se dispenser de recourir à une substitution de personne. On l'aurait accepté

Oraison
funèbre de
Valentinien II
par saint
Ambroise.

lui-même, tout Germain qu'il fût, et même tout couvert du sang de son maître ! Il n'osa point cependant. Nous ne lui en ferons pas un reproche. Sa réserve fut un dernier hommage rendu à la majesté des Césars. Théodose avait répondu, de Constantinople, au funèbre message qui lui avait été adressé relativement aux funérailles de Valentinien II, par l'ordre de rendre aux dépouilles du malheureux prince les honneurs habituels. Il désignait même, pour recevoir ce corps sanglant, l'urne de porphyre conservée à Milan, où jadis on avait déposé les cendres de Maximien-Hercule, le collègue de Dioclétien. Aussitôt que ce message fut arrivé, on procéda à la lugubre cérémonie. Elle eut lieu dans la basilique métropolitaine. Ambroise, qui s'était jusque-là confiné dans la retraite et le deuil, parut en chaire, et prononça l'oraison funèbre. « Il arrive enfin au milieu de nous, s'écria-t-il, cet empereur bien-aimé ; mais combien différent de ce que nous l'attendions ! Il a voulu accomplir sa promesse. Il avait juré de venir nous défendre contre l'invasion des barbares. Il tient aujourd'hui son serment. Hélas ! il a donné sa vie pour ne pas manquer à sa parole. Il a franchi les Alpes, il a quitté les Gaules pour voler à notre défense. Mais c'est un cadavre que nous saluons. Le crime de cet auguste empereur fut d'avoir voulu défendre son empire ! Je n'ai pas besoin de vous dire de le pleurer. Qui donc ne pleure pas ici ? Je vois, dans cette immense assemblée, des gens qui ne le connurent jamais, des étrangers, des barbares, des ennemis. Tous le pleurent ! Que de larmes versées sur le parcours de son convoi funèbre, depuis les Gaules jusqu'ici ? Ce n'est pas un empereur, c'est un père, dont nous déplorons, par un deuil universel, la perte irréparable. Et moi aussi je pleure ! Mes yeux, comme dit le prophète, se sont couverts d'un voile de larmes, parce que celui qui faisait mon orgueil et ma joie n'est plus. Oh ! non-seulement les yeux du corps, mais ceux de mon âme sont noyés dans la douleur ! Il m'a été arraché, ce prince qui m'avait rendu l'espérance, après que j'avais perdu toute espérance ! Ecoutez, peuple, et voyez ma douleur ! Le nom de Valentinien était notre rempart. Nous avons vu les bandes ennemies repasser les Alpes, à la terreur seule de son nom. Et voilà que ce mur d'ai-

rain, ce boulevard de l'Italie, est couché dans un cercueil ! Jérusalem pleure la nuit et le jour. Les larmes inondent ses joues. Nul de ceux qui l'aiment n'est assez puissant pour la consoler. Oui, l'Église, la Jérusalem véritable, a pleuré nuit et jour ; les larmes inondent ses paupières, car celui qui par sa foi et sa piété la rendait florissante, a misérablement succombé. Sur le corps inanimé de Valentinien, l'Église verse le parfum de ses douleurs ; elle célèbre sa vie comme celle d'un héros et d'un saint. O Église de Dieu ! tu avais reçu un premier soufflet sur la joue, quand tu perdis Gratien ; un second, quand Valentinien I te fut ravi. Et maintenant sur les deux joues tes larmes coulent, parce que la mort de Valentinien II renouvelle tous ces lugubres souvenirs, et que le deuil du plus jeune et du plus aimable des princes nous fait pleurer le sort de tous les empereurs qui eurent le courage de se montrer chrétiens ! Elle pleure, l'Église, par les sages qui sont ses yeux : *oculi enim sapientis in capite sunt* ; par les fidèles dont il est écrit : *oculi tui sicut columbæ*. Elle pleure par ses prêtres qui sont comme les joues de l'Église, décorées de la barbe d'Aaron, cette majesté sacerdotale d'où le parfum précieux descend jusque sur la frange du manteau ! Les prêtres sont la fleur de l'Église, sa grâce la plus parfaite. Elle pleure par eux ! Elle pleure par ses vierges, les lys embaumés de sa couronne, exhalant l'odeur des vertus comme celle de la myrrhe, symbole de pénitence. Les voies de Sion pleurent ; les restes d'Israël gémissent ; les vierges sont dans le désespoir, et Jérusalem est abîmée dans l'amertume de son affliction ! O mon prince, délices du monde, orgueil de l'Italie ! Je vous avais promis d'aller à vous ; vous m'attendiez à Vienne. Déjà les instructions étaient données, les relais indiqués ¹ ; le voyage s'effectuait. Et je vous manquai ! Vous vouliez recevoir de ma main l'auguste sacrement du baptême. Il était trop tard ! Plût à

Quod non potuissem propriis animalibus occurrere, etiamsi iter ingressus essem. Cet incident, noté par saint Ambroise, nous fait deviner un raffinement de l'astucieuse perfidie d'Arbogast. Non content de retenir les courriers du jeune prince, il interrompait le service des relais de poste, d'Italie dans les Gaules, pour isoler Valentinien de saint Ambroise.

Dieu que vous fussiez vivant, pour que je vous fisse agréer mes excuses ! Je vous dirais que je n'avais aucun soupçon des périls qui vous menaçaient ; que vos premières lettres ne m'avaient point été remises, qu'on avait intercepté à dessein les voies de communication sur ma route. Lorsqu'enfin m'arriva ce dernier message où vous me demandiez de venir en hâte me porter garant de la sincérité de votre réconciliation avec le comte (*ed quod vadem fidei tuæ me apud Comitum tuum habere velles*), et vous conférer le baptême, je n'hésitai plus. Je partis. Déjà j'avais franchi les sommets des Alpes, je voyais au-devant de vous, quand je rencontrai le messager de mort qui m'apprit la fin cruelle d'un empereur bien-aimé, mon fils, mon pupille, la lumière de mes yeux, l'espoir de notre salut ! O jeune et excellent prince ! Il ne me fut donc pas donné de vous revoir vivant ! Je ne présume rien ni de ma vertu, ni de mon talent, ni de ma prudence ; mais quel soin j'aurais apporté à rétablir entre vous et votre ministre la confiance et l'union ! Avec quelle ardeur je me fusse offert moi-même comme otage ! Quand même le comte se fût montré inflexible, du moins je serais demeuré à vos côtés ! J'avais tant à sauvegarder alors ! Aujourd'hui, il ne me reste plus rien que mes sanglots et mes larmes. Ma douleur augmente chaque jour avec mes gémissements. Tous me disent avec quelle impatience vous m'attendiez. Tous proclament que mon absence a causé votre mort ! Et pourtant je ne suis point un autre Elie ; je ne suis pas un prophète. Je ne pouvais deviner l'avenir. Hélas ! je ne suis qu'une voix désolée qui pleure sur un passé désormais irréparable ! Je ne sais plus que pleurer et gémir. Il me souvient de ce jour où je vous reçus petit enfant dans mes bras, alors que Justina, votre mère, me confiait l'orphelin impérial. Il me souvient de ces deux ambassades que je fis en votre nom dans les Gaules, alors que, chancelant encore sur le trône, vous négligiez vos propres intérêts pour ne songer qu'à la sépulture de votre frère ! En vérité, il vaut mieux pour les évêques être persécutés qu'aimés par les empereurs ! Combien n'étais-je pas plus heureux quand j'avais à défendre ma vie contre Maxime, qu'aujourd'hui où je pleure sur le sort lamentable de Va-

lentinien ! Et vous, nobles princesses, saintes âmes, dont je partage la douleur, impuissant à la consoler ! que vous dirai-je ? Votre frère vous laisse un héritage de gloire et de vertu plus précieux que toutes les couronnes. Vos mains sont moins enrichies des insignes de la royauté que de la trace de ses baisers fraternels. Votre présence était toute sa consolation ; votre tendresse lui suffisait tellement qu'il se montrait peu empressé de chercher une épouse. Soyez aujourd'hui dignes de sa grande âme, en supportant courageusement sa perte. Je le sais, les larmes sont l'aliment des affligés ; elles soulagent ! Les pleurs rafraîchissent la poitrine et soulèvent le fardeau de la douleur. Mais quelle que soit l'horreur du spectacle que vous avez sous les yeux, Marie aussi a vu le supplice de son Fils unique, et elle était debout au pied de la croix. Je lis dans l'Écriture qu'elle était debout : je ne lis pas qu'elle ait pleuré. Hélas ! me dites-vous, notre frère est mort sans avoir reçu le sacrement de baptême ! — Laissez-moi répondre à ce scrupule de votre piété. Qu'est-ce qui dépend de nous, en cette vie, sinon le désir et la volonté ? Or il eut le désir ardent, la volonté ferme de recevoir le baptême. Avant son départ pour l'Italie, il m'avait manifesté son intention ; il l'a renouvelée deux fois depuis. Il m'appelait dans les Gaules pour recevoir de mes mains l'eau régénératrice. Donc, la grâce qu'il attendait du baptême sacramentel, il l'a reçue par le baptême du désir. « Le juste peut être prévenu par la mort, dit l'Écriture, son âme n'en reposera pas moins dans la paix du Seigneur. » Autrement il faudrait dire que, sans être baptisés, les catéchumènes qui versent leur sang pour Jésus-Christ n'obtiennent point la couronne du ciel ! Vous savez le contraire ; vous savez que le baptême du sang remplace celui de l'eau ; de même que le baptême du désir et de la volonté ouvre les portes des célestes tabernacles ! O Jésus, mon Dieu, vous ne séparerez donc pas le père de son fils, le frère du frère ! Il a imité le courage de Valentinien I, son père, le dévouement et la piété de Gratien, son frère. Comme eux, il a résisté aux séductions de l'idolâtrie et fermé les temples païens. Ce qui avait manqué à son père, il a su l'ajouter ; ce que son frère a établi, il a su le maintenir. Ce qui peut manquer encore

à son mérite, nous l'obtiendrons par nos prières. Préparez pour mes mains les mystères augustes. Ensemble demandons le repos pour cette âme bien-aimée. Donnez-moi les sacrements célestes, nous les offrirons à cette intention pieuse. Élevons nos bras suppliants vers le sanctuaire ; c'est l'unique moyen d'acquitter envers lui la dette de notre reconnaissance. Que d'autres répandent à pleines mains des fleurs sur un tombeau ; moi j'inonderai celui-ci des grâces et des bénédictions du Christ ! Qu'ils versent les lys de leurs corbeilles odoriférantes, le Christ est le lys virginal de la sanctification ! C'est le Christ qui consacrera cette dépouille mortelle et rachètera cette âme pour laquelle nous l'invoquons. O Valentinien, mon bel adolescent au visage candide et rose, toi qui portes sur tes traits l'image du Christ, sois fier en ce jour de cette consécration de la foi, qui appartient aux empereurs comme aux soldats, aux puissants comme aux esclaves ! Je la vois, ton âme radieuse, s'élancer vers les portiques éternels. Quelle est celle-ci qui brille de l'éclat de l'aurore, belle comme la lune, étincelante comme le soleil ? Je crois l'entendre. Il me dit : O mon père, voici le jour sans nuage, sans ombre et sans fin. J'ai traversé la nuit qui régnait sur la terre, et les clartés immortelles s'ouvrent à mon regard ! — Au-devant de cette âme qui monte, je vois accourir Gratien son frère. Il l'embrasse. Viens, lui dit-il, parcourons ces campagnes où le travail n'est jamais stérile, où sourit une moisson de grâces et de félicités sans cesse renaissantes. Ce que tu as semé sur la terre dans les larmes, ici tu le recueilleras dans l'allégresse. O frères chéris, heureux serez-vous si nos prières ont quelque efficacité ! Aucun jour ne se passera pour moi sans que j'aie prononcé votre nom, aucune prière sans que j'aie fait de vous mémoire. Vous serez présents à tous mes sacrifices. O Gratien et Valentinien, également beaux tous deux, également chéris, que votre course a été rapide et fugitive ! Que le terme de vos jours a été rapproché ! Que vos sépulcres sont voisins ! Votre vie s'est écoulée plus vite que les flots tourmentés du Rhône. O Gratien et Valentinien, inséparables dans la vie, vous ne serez point séparés dans la mort ; la tombe ne désunira point ceux qu'unissait l'affection !

Plus simples tous deux que la colombe, plus légers que l'aigle, plus doux que les agneaux ! Je pleure sur toi, Gratien, dont l'amitié m'était si chère. Je pleure sur toi, Valentinien, dont la confiance m'était si précieuse ! Ton amour s'était reposé sur moi ; c'est moi que tu invoquais pour t'arracher à tes périls. Tu ne m'aimais pas seulement comme un père, tu m'attendais comme un libérateur. Tu disais : Arrive-t-il ? Croyez-vous qu'aujourd'hui je revoie mon père ? — Touchante confiance, trop mal justifiée ! Vaine espérance, si elle n'eût été fondée que sur un homme ! Mais, dans la présence de l'évêque, c'était le Seigneur lui-même que tu attendais. Et maintenant, ô Dieu de miséricorde, puisqu'il ne me reste plus que des vœux à vous exprimer, daignez ne pas me séparer dans la mort de ceux que j'ai tant aimés en cette vie ! Je vous demande que là où je serai ils soient aussi, et que je vive avec eux dans l'éternité, puisque je n'ai pu ici-bas jouir plus longtemps de leur tendresse ¹ ! »

§ IV. L'usurpateur Eugène.

37. L'effusion d'éloquence, de larmes et de regrets sincères que l'illustre évêque de Milan venait de répandre sur la tombe de Valentinien II, pouvait passer pour un acte de courage. Le nouvel empereur Eugène et son inspirateur Arbogast se fussent vraisemblablement mieux accommodés d'une pompe funèbre plus réservée et plus silencieuse. On remarquera pourtant que saint Ambroise s'était abstenu de toute allusion directe au crime commis, et surtout de la moindre récrimination contre le pouvoir nouveau. Sans doute, il était facile de deviner ses sympathies réelles. Il les accentuait assez énergiquement pour qu'il fût impossible de s'y méprendre ; mais il avait soigneusement évité de poser le pied sur le terrain politique, et de se faire des morts une arme contre les vivants. Cette réserve, pour être bien comprise, doit être rapprochée de la constitution impériale, telle que le paganisme l'avait faite. Le sceptre d'Auguste appartenait légalement à quiconque le

La politique
du fait
accompli.

¹ S. Ambros., *De obitu Valentin.* ; *Patr. lat.*, tom. XVI, col. 1358-1384, pass.

savait prendre. Ni hérédité, ni droit, ni élection même ne prévalait sur le fait accompli. Il fallait donc se résigner à tous les hasards, à toutes les aventures, à toutes les convoitises heureuses. Personnellement, saint Ambroise avait un idéal plus élevé. Il aurait, sans nul doute, s'il l'eût pu, modifié dans le système de notre hérédité moderne un pacte social qui ouvrait la porte à tous les maîtres, même les plus durs, *etiam dyscolis*, comme dit saint Paul. Mais la création païenne de l'empire romain ne devait pas être régénérée, parce que, durant trois siècles, elle s'était montrée l'ennemie irréconciliable de la rédemption divine de Jésus-Christ. Néron et ses imitateurs, les bourreaux couronnés qui se donnèrent pour mission d'éteindre l'Évangile dans des flots de sang, furent, sans le savoir, les véritables assassins de l'empire. Ils croyaient affermir sa durée, tandis qu'ils le tuaient réellement. La Providence se joue ainsi de la perversité des hommes. Elle laisse à l'erreur, au despotisme, à la tyrannie, toute licence ; et ne les punit qu'en les livrant, comme une proie, aux conséquences extrêmes de leurs propres principes.

L'autel
de la Victoire.
Députation
du préfet du
piédroire Fla-
vien à
Eugène.

28. Arbogast avait un certain instinct qui l'avertissait du péril de son entreprise. Il eût voulu très-certainement dégager sa personnalité et celle d'Eugène, sa créature impériale, de cette lutte désespérée où le crime réagit contre la vertu, le bien contre le mal, l'anarchie contre l'ordre. Du jour où la formidable responsabilité du pouvoir avait pesé sur sa tête, il comprit que les enivrements de la fortune, capables tout au plus d'aveugler un instant l'ambition vulgaire, accablent réellement les malheureux qui leur ont sacrifié la conscience et l'honneur. Arbogast n'avait plus un seul ami, pas même le fantôme d'empereur sur les épaules avilies duquel il venait de jeter un manteau de pourpre. Tous les catholiques faisaient des vœux pour la chute d'un sceptre ramassé dans le sang. Ils priaient pour le succès des armes de Théodose. Les païens seuls avaient un intérêt actuel à se rattacher au parti de l'usurpation. Arbogast les ménageait. Il réorganisa une députation de sénateurs romains qui vint à Vienne réclamer la restitution des biens enlevés aux temples idolâtriques et la faveur de rétablir enfin, dans l'enceinte

du Capitole le fameux autel de la Victoire. Symmaque était sans doute absent ; autrement il se fût fait honneur d'une pareille mission. A sa place, le préfet du prétoire, Flavien, présenta la requête : Eugène était sur son tribunal, en consistoire public. Arbogast, à ses pieds, lui faisait signe d'acquiescer à la demande ; Eugène n'en fit rien. Il prenait goût à ses fonctions nouvelles de César, et il se permettait d'avoir une volonté à lui. La séance fut levée, Arbogast éclata en injures contre son souverain ; ses plaintes furent en pure perte. Eugène déclara que, malgré ses sympathies fort connues pour le paganisme, il ne se souciait en aucune façon de reprendre en sous-œuvre la tentative ridicule qui avait si mal réussi à Julien l'Apostat. Arbogast ne jugea point à propos d'entrer en une controverse sérieuse avec son nouveau maître : il le méprisait trop pour cela. Sans insister davantage, il se retira, et dit aux députés que l'empereur, dans un sentiment d'impartialité parfaite, rendait non pas au sacerdoce païen, mais aux sénateurs qui lui en faisaient la demande, et en leur nom personnel, les domaines qui avaient appartenu jadis aux temples païens. Cette solution équivoque permettait aux idolâtres de se tenir pour satisfaits et ne laissait pas aux chrétiens la faculté de se plaindre. Les députés insistèrent pour obtenir une réponse catégorique, au sujet du rétablissement de l'autel de la Victoire. Arbogast se débarrassa d'eux par un sourire ironique qu'ils interprétèrent comme ils voulurent, et qui signifiait réellement que l'avenir seul déterminerait ce qu'il y aurait à faire sur ce point.

29. Ce n'était là qu'un épisode insignifiant. Le paganisme arriéré de quelques sénateurs était incapable de fournir un appui sérieux au nouveau pouvoir. Arbogast le sentait bien. Il eût acheté plus volontiers le concours de saint Ambroise, et l'eût payé de toutes les faveurs et de tous les trésors dont il disposait. Mais l'archevêque de Milan ne demandait rien ; il refusait d'entrer en relation avec les fonctionnaires de l'usurpateur. Sur un simple bruit qu'Eugène et Arbogast se rendaient en Italie, il avait annoncé l'intention de sortir lui-même de Milan pour n'avoir pas à les rencontrer. Une lettre autographe qu'Eugène lui avait adressée, lors de son

S. Ambroise
et les
rois Francs.

avènement à l'empire, était restée sans réponse. Évidemment saint Ambroise ne voulait en aucune façon seconder l'usurpateur. Arbogast se rejeta d'un autre côté; il résolut de se refaire par la gloire des armes une popularité qui lui échappait de toutes parts. Cette détermination avait un côté brillant qui ne pouvait manquer son effet sur les masses. L'audacieux germain y mêla une politique encore plus habile : ses relations d'origine et de parenté avec les tribus d'outre-Rhin, loin de diminuer avec sa nouvelle fortune, n'avaient fait que s'accroître. Au besoin, il aurait obtenu, s'il l'eût demandé, une armée germanique ou franque qui l'aurait soutenu contre les attaques présumées de Théodose. Dans la réalité, c'était là le but qu'il se proposait. Mais que n'eût pas dit le monde romain, que n'eût pas dit en particulier saint Ambroise, si l'on avait vu des légions de barbares enrôlées ainsi sous les ordres d'un prétendu empereur? Les soupçons du meurtre de Valentinien auraient été surabondamment justifiés par une semblable mesure. L'exemple de Maxime, qui avait eu recours à cet expédient, était encore présent à toutes les mémoires. Arbogast jugea qu'il fallait commencer par une lutte ostensible contre les barbares, sauf à les accepter ensuite comme auxiliaires, après un triomphe éclatant. Il se jeta donc, au plus fort de l'hiver, sur le territoire de Cologne (393), fondit sur les Bructères et les Chamaves, battit les rois francs Marcomir et Sunnon, et les força à venir demander la paix. Eugène, dans sa majesté souveraine, se tenait sur les bords du Rhin, attendant la soumission des vaincus. Ils parurent en suppliants, devant ce fantôme d'empereur. Un soir, après le repas, Arbogast s'entretenait familièrement avec eux. Quelle ne fut pas sa surprise de s'entendre interpellé ainsi : « Connaissez-vous l'évêque de Milan, Ambroise? — Oui, répondit-il; et prudemment il ajouta : Je le connais et il m'honore de son amitié. — Ah! reprit le chef franc, voilà donc pourquoi vous êtes invincible! C'est que vous êtes l'ami d'un homme à qui Dieu ne refuse rien. Ambroise pourrait dire au soleil : Arrête-toi! et le soleil s'arrêterait. » — Arbogast n'avait aucune envie de détromper le roi barbare. Comprenant une fois de plus qu'Ambroise était une véritable puissance et qu'il importait de se

prémunir contre elle, il se hâta de rédiger un traité de paix aux termes duquel les Germains et les Francs s'engagèrent à fournir, comme gage de leur fidélité, un nombre considérable de corps auxiliaires qui serviraient sous les drapeaux de l'empereur d'Occident, Eugène.

30. Après la ratification du traité, Arbogast et sa créature impériale se dirigèrent sur Milan, à la tête d'une armée formidable. Saint Ambroise ne les attendit pas. Fidèle à la parole qu'il avait précédemment donnée, il quitta sa ville épiscopale, laissant à l'adresse d'Eugène une lettre ainsi conçue : « Ne cherchez point d'autre cause à mon départ que la crainte de Dieu, en vue de laquelle j'ai coutume de diriger, autant que je puis, tous mes actes, sincèrement résolu à préférer les faveurs de Jésus-Christ à celles qu'on peut attendre des hommes. Certes, ce n'est faire injure à personne que de préférer le service de Dieu à tous les autres ! Voilà pourquoi je ne crains pas de faire entendre aux empereurs mêmes la vérité tout entière, telle au moins que je la connais. J'ai toujours agi de la sorte, je ferai de même pour vous. Vos deux prédécesseurs, Gratien et Valentinien, s'étaient constamment refusés à rétablir l'autel de la Victoire. Aujourd'hui vous venez, par une mesure récente, de sanctionner le contraire. Je sais bien que, pour colorer cette insulte à la foi chrétienne, vous dites que c'est là une concession particulière, faite individuellement, et non une restauration générale ni une reconnaissance officielle du culte idolâtrique. En un mot, vous avez rendu à tels et tels païens ce que vous n'auriez pas voulu accorder au paganisme en général. Vous prétendez avoir fait acte de libéralité, non de politique. Moi je vous répons : La puissance impériale est grande, mais Dieu est plus grand encore qu'un empereur ! Le regard divin plonge dans la profondeur des consciences, il voit toutes choses avant même qu'elles se fassent, il discerne les mouvements les plus secrets du cœur. Vous ne voudriez pas qu'on vous trompât, vous qui n'êtes qu'un homme mortel, et vous cherchez à tromper Dieu ! Faites des libéralités à qui vous voudrez, je ne songe point à m'en plaindre ! Ce ne sont pas vos générosités dont je m'occupe, ni que j'envie. Il s'agit ici non

Ambroise
quitte Milan
Sa lettre
à Eugène.

pas de ce que vous avez fait, mais de ce que vous avez voulu faire. L'usage que les païens feront des propriétés idolâtriques dont vous venez de les investir, c'est vous-même qui l'aurez fait. Et maintenant, quand vous rétablissez d'une main les idoles, comment espérez-vous de l'autre présenter vos offrandes aux autels de Jésus-Christ? Comment pouvez-vous croire que les prêtres du Christ auraient la faiblesse de les accepter? Ne vous étonnez donc pas de ma résistance. Je dois compte de mes actions à Dieu et aux hommes. Je ne veux point trahir ma conscience, et, comme il m'est impossible de ne pas voir la triste réalité, je m'exile. Longtemps j'ai comprimé ma douleur; je n'ai mis personne dans ma confiance, je souffrais silencieusement; l'heure est venue où je ne puis plus ni me taire, ni dissimuler. D'ailleurs, dès le début de votre règne, j'avais prévu tout ceci, et voilà pourquoi je n'ai pas répondu à la lettre que vous m'adressiez alors. J'ai même, dès cette époque, exprimé, à celui de vos officiers qui m'apportait votre message, le motif de ma réserve vis-à-vis de vous ¹. »

Réaction
païenne.
Présages fa-
vorables à
Eugène. Pré-
diction de
saint Jean de
Lycopolis
à Théodose.

31. Au moment où saint Ambroise écrivait cette protestation, l'autel de la Victoire avait été solennellement rétabli dans la curie romaine. La faction païenne du sénat avait déjà fait rouvrir quelques temples, et les sacrifices aux dieux recommençaient. Ambroise se retira à Florence, et, quelques jours après, Eugène et Arbogast faisaient leur entrée solennelle à Milan. La population de cette capitale, si chrétienne, si dévouée à son archevêque, se tenait froide et silencieuse en face de l'usurpateur. Eugène s'étant rendu à l'église, les fidèles sortirent en masse et les prêtres refusèrent ses offrandes. Arbogast, au comble de la fureur, s'écria : « Je ferai de leur temple une écurie ! Tous ces clercs insolents seront enrôlés dans nos armées : la discipline militaire leur apprendra à respecter l'empereur ! » Eugène se consolait du peu de sympathies qu'il rencontrait chez les chrétiens, par les serviles hommages dont les païens entouraient son gouvernement. Le préfet du prétoire, Flavien, se distinguait entre tous par ses flatteries intéressées. « Ce

¹ S. Ambros., *Epist.* LVII; *Pat. lat.*, tom. XVI, col. 1174-1178, *passim*.

personnage, dit Sozomène, n'était pas seulement considérable par sa haute naissance, ses richesses et sa dignité, il avait des qualités éminentes et une grande habitude des affaires : mais son exaltation païenne allait jusqu'au fanatisme. Il passait pour être consommé dans l'art de la divination : ses prédictions sur l'avenir étaient reçues comme des oracles ; il promettait à Eugène une victoire certaine et complète sur Théodose. « C'est ainsi, lui disait-il, que les dieux récompenseront votre piété et vous donneront la gloire d'anéantir la superstition chrétienne ! » Le crédule empereur se fiait à ces présages mensongers ; il rassemblait autour de lui une armée formidable. Les principaux passages des Alpes Juliennes furent occupés militairement ; on y éleva des forteresses qu'on croyait inexpugnables et au sommet desquelles Arbogast fit placer des statues d'or représentant l'invincible Hercule et Jupiter Tonnant. Théodose, à Constantinople, se préoccupait aussi du résultat de la lutte ; il hésitait entre la double alternative d'attendre que l'usurpateur vînt l'attaquer par la Macédoine, ou d'aller lui-même le combattre en Italie. Il voulait avoir sur ce point le conseil de Jean de Lycopolis, et lui dépêcha l'eunuque Eutrope, avec prière de lui amener l'homme de Dieu. L'illustre solitaire refusa absolument de quitter sa cellule, mais il fit à Eutrope une réponse conçue en ces termes : « Dites à l'empereur qu'il sera victorieux dans la guerre qu'il va engager. Il y aura beaucoup de sang versé, le tyran sera mis à mort ; mais Théodose, après sa victoire, mourra lui-même en Italie, et ses deux fils régneront l'un en Occident, l'autre en Orient ¹. »

32. Quand il eut reçu cette réponse, dit M. de Broglie, Théodose s'appêta à la lutte comme le chrétien se dispose pour la suprême lutte de la vie. Le témoignage de Rufin ne nous laisse point de doute à cet égard. Voici les paroles de cet auteur contemporain : « L'empereur semblait chercher moins le secours des armes et des engins de guerre que celui des prières et des jeûnes ; il se croyait moins bien défendu par la vigilance de ses sentinelles que par les

Théodose
et les lieux
saints.

¹ Sozom., *Hist. eccles.*, lib. VII, cap. XXII ; Ruf., II, 32 ; Theodoret., V, 34.

veilles de ses nuits passées en oraison. Avec les prêtres et le peuple fidèle, il faisait des processions à tous les lieux saints. Couvert d'un cilice, il se prosternait devant les châsses des martyrs et des apôtres. Il demandait aux saints l'unique secours qui ne trompe jamais¹. » Les témoignages de piété donnés par Théodose en cette occasion furent tellement solennels que Cedrenus va jusqu'à prétendre que l'empereur fit alors *incognito* un pèlerinage à Jérusalem, pour implorer la protection de Dieu sur ses armes. Voici les paroles de ce chroniqueur : « Théodose voulut entrer dans la ville sainte, comme un simple particulier. Il se présenta, sans aucune espèce d'insignes ni d'ornements impériaux, à la porte de Sainte-Anastasia. C'était le soir : les lampes étaient éteintes : le serviteur qui gardait la porte le reçut comme un pèlerin étranger. Quelle ne fut pas la surprise de ce gardien, quand il vit subitement resplendir toutes les lumières comme pour une fête solennelle ! Etonné de ce prodige, il conduisit l'hôte vers le pontife Jean. Celui-ci reconnaissant l'empereur, se prosterna pour adorer Dieu et le remercier d'une telle faveur². » Ainsi parle Cedrenus, auteur byzantin, du XI^e siècle. Malheureusement il n'a pas cité les sources plus anciennes d'où il tirait son récit. Nous n'avons donc pour tout moyen de contrôle que la liste des patriarches de Jérusalem. Or, cette liste chronologique, dressée avec la plus grande exactitude par Lequien, dans son *Oriens Christianus*, donne en effet pour successeur à saint Cyrille, en 387, le patriarche Jean de Jérusalem³. A la distance où nous sommes des événements, et privés d'autres renseignements plus précis, cette concordance suffirait à elle seule pour donner un certain crédit à l'épisode du pèlerinage à Jérusalem accompli par Théodose. Les circonstances étaient d'ailleurs solennelles. La prédiction de saint Jean de Lycopolis y ajoutait une gravité particulière. L'expression même de Rufin, qui vivait alors en Palestine, semble confirmer indirectement cette version, quand il dit de Théodose : *Circumibat omnia orationum loca*. Certes, les Lieux

¹ Rufin., *Hist. œcles.*, lib. II, cap. xxxiii; *Patr. lat.*, tom. XXI, col. 559.

² Cedren., *Histor. Compendium.*; *Patr. græc.*, tom. CXXI, col. 618.

³ Lequien, *Oriens Christianus*, tom. III, col. 461.

Saints, la voie douloureuse marquée du sang rédempteur, la basilique constantinienne du Calvaire et du Saint-Sépulcre, devaient s'imposer de prime abord à la piété de Théodose, quand ce grand empereur songeait à accomplir les religieux pèlerinages sous la protection desquels il voulait mettre son entreprise. Enfin tous les historiens sacrés et profanes, conviennent qu'un intervalle de deux années s'écoula entre l'usurpation d'Eugène et l'expédition de Théodose. La première datait du 15 mai 392, jour du meurtre de Valentinien II; la seconde ne commença qu'au printemps de l'année 394. Par conséquent, le pèlerinage de Théodose à Jérusalem aurait pu fort naturellement se placer dans le cours de l'année 393, période toute entière consacrée à ses préparatifs religieux et militaires. De la sorte, Godefroy de Bouillon et les croisés auraient eu pour prédécesseur au saint sépulcre le héros chrétien qui fit la gloire du iv^e siècle et réalisa dans le monde romain le règne de l'Évangile.

33. Ce qui n'est pas douteux, c'est que toute la législation théodosienne de cette dernière époque est inspirée par un sentiment toujours plus vif de mansuétude chrétienne et de foi catholique. Le 15 juin 392, loi qui condamne à dix livres d'or le propriétaire qui aura prêté sa maison aux hérétiques pour y faire une ordination épiscopale. Le 18 juillet, autre loi qui rappelle les précédents édits relatifs aux spoliateurs des églises catholiques; le 18 octobre, confirmation du droit d'asile en faveur des églises, avec cette clause que, s'il s'agit d'un prisonnier pour dettes, il ne pourra jouir du privilège d'immunité qu'autant que l'évêque se portera caution pour lui. Le 18 novembre, décret interdisant dans toute l'étendue de l'empire, la profession publique du culte païen. Enfin, le 9 août 393, l'admirable édit conçu en ces termes : « Si quelqu'un, oubliant les règles de la modestie et des convenances, a cru pouvoir attaquer notre nom par des propos outrageants et des paroles peu mesurées; si, dans un esprit d'insubordination et d'ambitieuse révolte, il a décrié notre règne, nos institutions et nos lois, notre volonté impériale est qu'on ne le soumette à aucunes poursuites, qu'on ne lui fasse point l'application des lois de lèse-majesté portées antérieurement, ni des

Législation
chrétienne de
Théodose.

rigoureuses pénalités que ce crime entraîne. En effet, s'il a parlé avec légèreté, il nous convient de dédaigner son injure ; si c'est par égarement, il faut le plaindre ; si c'est par malice, notre clémence se trouve heureuse de lui pardonner. Au lieu donc des enquêtes criminelles qui s'ouvrent habituellement sur ces sortes de délits, nous ordonnons qu'un rapport détaillé soit adressé à notre conseil, avec la reproduction intégrale des propos tenus, des griefs qui nous auront été reprochés. Nous serons ainsi à même de juger de leur valeur, de leur importance et du poids que ces articulations pourraient emprunter à la qualité des personnes qui les ont formulées. Nous jugerons en dernier ressort et déciderons s'il y a lieu ou non de s'en préoccuper. » A travers cette loi Théodosienne, on découvre comme une sorte de respect pour l'opinion publique, et la volonté ferme de se renseigner par une autre voie que celle des fonctionnaires et des panégyristes à gages. Mais il faut convenir qu'un grand homme pouvait seul afficher une pareille indifférence vis-à-vis des attaques ennemies, et compter assez sur lui-même pour se laisser critiquer impunément.

34. Avant de quitter Constantinople (avril 394), Théodose, qui semblait plutôt présider à ses funérailles qu'apprêter une expédition victorieuse, réunit l'armée et le peuple en une assemblée solennelle. Il présenta aux acclamations des soldats et de la foule le jeune Honorius, son fils puîné, âgé à peine de dix ans, et l'associa à l'empire, avec le titre d'Auguste, comme il l'avait fait quelques années auparavant pour Arcadius, son frère. Le poète Claudien, qui nous a laissé le récit de l'inauguration impériale, décrit avec enthousiasme cette scène majestueuse. Au moment où les légions firent retentir l'air des cris mille fois répétés de : Vive l'empereur Honorius, auguste, glorieux, invincible ! le soleil, jusque-là voilé par les nuages, resplendit tout à coup et illumina la plaine étincelante d'armes et les coupoles dorées de Bysance. La journée se termina par la consécration d'une statue équestre de Théodose, placée au sommet d'une colonne rostrale. Tels furent les adieux du grand empereur à sa capitale de Constantinople. Il ne devait plus la revoir.

Honorius
est associé à
l'empire.

35. Le lendemain, il partit, à la tête de ses troupes. Le général Timasius et le fameux Stilicon, marié à l'une des nièces de l'empereur, commandaient les légions romaines; le goth Gaïnas et l'arménien Bacouros, chrétiens tous deux, dirigeaient le corps des barbares auxiliaires. Parmi ces derniers, un chef de tribu, jeune encore et à peine remarqué, faisait ses premières armes. C'était Alaric, dont le nom devait être, dans l'avenir, si fatal au monde romain. La marche de l'armée fut aussi rapide que sa direction imprévue. Comme la première fois, Théodose avait gardé un secret absolu sur l'itinéraire qu'il voulait suivre. Au lieu de remonter le cours de la Save par la Macédoine et la Pannonie, il se jeta au nord, à travers la Dacie et la Mésie Inférieure, et parut sous les murs d'Aquilée au moment où l'on s'y attendait le moins. Eugène se croyait en sûreté dans cette forteresse. Il n'avait alors près de lui, pour prendre le commandement de ses troupes, que le préfet du prétoire Flavien, celui dont les oracles menteurs l'avaient jusque-là bercé des illusions d'une facile victoire. Flavien réunit à la hâte les légions qu'il avait sous la main et courut au devant de l'ennemi. D'un premier choc, l'armée de Théodose culbuta cette poignée d'agresseurs. Flavien fut tué dans la mêlée, sans qu'on ait pu jamais retrouver son corps. Dans l'intervalle, Arbogast, avec le gros de ses forces, avait eu le temps d'arriver au secours de l'empereur, sa créature. Les Gaulois, les Germains, qu'il avait rangés en grand nombre sous ses drapeaux, formaient sa principale force. Il comptait sur eux beaucoup plus que sur les Italiens, et il avait raison. En général expérimenté, il avait concentré toutes ses troupes, les échelonnant dans la plaine d'Aquilée, et les appuyant sur la ville qui pouvait au besoin servir de point de ralliement aux fuyards. Théodose, d'une hauteur voisine, contemplait cette immense multitude d'ennemis commandée par un chef intrépide. Il comprenait que la prédiction du solitaire de Lycopolis allait se vérifier, et que la victoire coûterait des flots de sang. L'action s'engagea, le 5 septembre 394, sur les bords de l'*Amnis Frigidus*, aujourd'hui Vipao, dans le comté de Goritz. Ce fut le corps des Goths auxiliaires, commandé par Gaïnas, qui donna le premier. Mais il ne put soutenir le choc des troupes

Entrée
en campagne.
Premier
combat. Ap-
parition de
saint Jean
l'évangéliste
et de l'apôtre
S. Philippe.

d'Arbogast. Les soldats se débandèrent et revinrent en déroute sur Théodose. L'empereur les rallia. « Seigneur, dit-il, vous savez que j'ai entrepris cette guerre pour la gloire de votre nom, et pour venger le crime et la trahison d'un usurpateur ! Étendez votre bras pour la défense de vos serviteurs, et que les païens ne disent pas de nous : Où est aujourd'hui le Dieu des chrétiens ? » En parlant ainsi, il ramenait ses troupes à la charge. Secondé par le général arménien, Bacouros, qui se fit tuer glorieusement dans cette rencontre, il parvint à refouler les agresseurs et pénétra même jusque dans leurs rangs. Mais ce fut tout le succès de cette journée, et la nuit vint mettre fin au combat. La situation de part et d'autre restait la même. Chacun des camps ennemis avait conservé ses positions de la veille. Cependant toute la joie du triomphe éclatait à Aquilée. Arbogast n'avait pas seulement tenu tête au grand Théodose, ce qui eût déjà été pour lui un légitime sujet d'orgueil ; il avait de plus enfoncé une aile de l'armée impériale et taillé en pièces le bataillon des Goths. Ce succès fut célébré toute la nuit par des libations aux dieux et des sacrifices de reconnaissance à Hercule et à Mars vengeur. Dans le camp de Théodose, au contraire, tout était grave et sombre. Les généraux, rassemblés en un conseil de guerre, émirent l'avis de battre en retraite et d'attendre l'année suivante pour recommencer une campagne plus heureuse. « Non, dit Théodose ; je ne souffrirai pas que la croix de Jésus-Christ recule devant l'idole de Jupiter ! » Tout fut donc disposé pour une nouvelle attaque qui devait avoir lieu le lendemain. Après avoir présidé lui-même à tous les préparatifs et veillé à l'exécution de ses ordres, l'empereur, vaincu par le sommeil, s'endormit quelques instants. « Il vit apparaître, dit M. de Broglie, deux cavaliers vêtus de blanc, montés sur des chevaux de même couleur. Ne crains rien, lui dirent-ils, c'est Jean l'évangéliste et Philippe l'apôtre qui te parlent. Ce sont eux qui viendront demain à ton secours ! — Comme il retournait à sa tente à l'aube du jour, remerciant Dieu d'avoir soutenu ainsi son courage, un soldat s'approcha pour lui raconter une vision analogue qu'il venait d'avoir lui-même. — Vous voyez ! dit Théodose à ses généraux. Si c'était

moi seul à qui Dieu eût fait connaître ainsi sa volonté, on dirait que c'est de ma part une invention gratuite pour vous engager au combat. Mais ce légionnaire ne savait pas ce qui s'est passé entre nous. C'est donc pour vous, non pour moi, que Dieu s'est révélé à moi. »

36. Au lever de l'aurore, Théodose, traçant sur sa poitrine le signe de la croix, donna l'ordre à ses troupes de s'ébranler. Par un mouvement général, l'armée entière, au lieu de rester comme la veille sur les hauteurs et d'engager le combat par escadrons isolés, descendit dans la plaine et vint se former en ligne de bataille face à face avec l'ennemi. Jamais peut-être pareille agglomération d'hommes ne s'était vue. L'Orient et l'Occident allaient se mesurer à nombre égal. Des deux côtés, la science militaire et la bravoure étaient pareilles. Arbogast, en effet, méritait sa réputation de grand capitaine. En prévision du mouvement commandé par Théodose, il avait, durant la nuit, envoyé le général Arbetio, avec un corps d'élite, contourner les montagnes voisines, dans le but de prendre l'ennemi à revers, et de s'assurer une victoire complète. La manœuvre était habile; le succès en paraissait assuré. Eugène, enthousiasmé du talent de son généralissime, ne rêvait que le triomphe. Il avait donné ordre à tous les corps d'armée d'épargner la vie de Théodose, et de le lui amener captif. De sa personne, il devait rester sur une éminence, d'où son œil embrassait tout le champ de bataille, et où il attendait le résultat infaillible de mesures si bien concertées. De son côté, Théodose n'était pas sans inquiétude. Il avait remarqué le stratagème d'Arbogast. Ses soldats, obligés de franchir un défilé étroit, arrivaient lentement, presque un à un, dans la plaine. On le voyait tourner fréquemment ses regards en arrière, suivant la marche des troupes d'Arbetio qui s'avançaient en silence pour lui fermer la retraite. Trois fois, il se prosterna, suppliant le Seigneur de lui venir en aide et de combattre pour ses défenseurs. Tout à coup, un parlementaire survint au galop de son cheval, et s'entretint quelques minutes avec l'empereur. Théodose traça rapidement au stylet deux ou trois lignes sur ses tablettes, et les remit au messager, qui repartit à toute bride,

Victoire
miraculeuse.
Mort d'Eugène et
d'Arbogast.

On sut bientôt le mot de cette énigme, quand on vit le comte Arbetio venir avec ses légions se placer sous les ordres de son souverain légitime. C'était là un premier succès aussi important qu'inespéré. Cependant rien n'était décidé encore. Arbogast, ignorant la défection du comte, s'était porté, avec le gros de son armée, en face de l'unique défilé par lequel les troupes de Théodose descendaient dans la plaine. Il pouvait d'un premier choc culbuter et tailler en pièces les quelques escadrons qui avaient péniblement franchi le passage. L'empereur comprenait tout le danger de cette situation. Il mit pied à terre, s'engagea résolument de sa personne dans l'abrupte sentier, et quand il fut parvenu au pied de la montagne, levant son épée, il s'écria : « C'est maintenant que le Dieu de Théodose va faire éclater la puissance de son bras ! » En parlant ainsi, il se mettait à la tête de la première cohorte et fondait avec la rapidité de la foudre sur les légions ennemies. Eugène qui suivait tous ses mouvements, du haut de l'observatoire où il abritait sa très-pusillanime majesté, se rendit parfaitement compte du petit nombre de soldats qui entouraient son héroïque adversaire. « Il est perdu ! s'écria-t-il, et il cherche à mourir en brave. Je ne veux pas qu'il ait cette gloire. Qu'on me l'amène pieds et poings liés ! » Ces paroles n'étaient pas achevées que déjà les choses avaient changé de face. Le Dieu de Théodose venait de se manifester. Un affreux tourbillon de poussière, soulevé par un vent impétueux, couvrait la plaine. L'ouragan se déchaîna subitement, sans que rien ait pu faire prévoir son approche ¹. « Il soufflait en plein dans le visage des rebelles, dit M. de Broglie, remplissait leurs yeux de sable, et enlevait les armes de leurs mains. Les traits lancés par eux, contrariés par l'agitation de l'atmosphère.

¹ Le caractère miraculeux de cette intervention divine est attesté par le poète païen Claudien, lequel s'exprimait ainsi, deux ans après l'événement, et quand Théodose, déjà mort, ne pouvait plus le récompenser :

*O nimium dilecte Deo, cui fundit ab antris
Æolus armatas hiemes, cui militat æther
Et conjurati veniunt ad classica venti.*

(In III Consu. Honorii.)

retombaient sans force à leurs pieds, ou allaient frapper à leurs côtés sur des amis. L'effet moral de cette intervention en faveur du chef chrétien fut immense. Une véritable panique se répandit dans les rangs de ses ennemis. Les uns s'enfuirent ; d'autres tombèrent aux pieds de Théodose en demandant grâce. L'empereur accueillit avec bonté tous les suppliants ; mais il exigea qu'on lui amenât sur-le-champ les deux principaux coupables. On n'eut pas de peine à trouver Eugène : il était encore sur l'éminence où il avait placé sa tente, et même, dit-on, ne comprenant rien à ce qui se passait, il attendait toujours qu'on lui amenât Théodose. Quand il vit accourir, tout hors d'haleine, quelques-uns des gens qu'il était accoutumé à regarder comme les siens : « Vous le tenez donc enfin ! dit-il. Est-il bien enchaîné ? » Sans lui répondre, on lui passa à lui-même une corde autour des pieds et des mains, et on l'amena sur le champ de bataille où le vainqueur l'attendait dans toute l'exaltation du triomphe. « Vous voilà, dit Théodose. Hercule vous a donc laissé prendre ! Invoquez-le maintenant et qu'il vous secoure ! » Et comme le pauvre rhéteur fléchissait le genou et allait appeler à son aide toutes les ressources de son ancien métier, un soldat, passant par derrière, lui frappa la nuque et le décapita d'un coup de sabre. La tête fut ensuite promenée, au bout d'une pique, à travers les rangs ou plutôt la mêlée des soldats. Le même sort attendait Arbogast, mais il avait disparu. On sut qu'il avait dirigé sa fuite vers les montagnes, mais on retrouva peu de jours après son cadavre, transpercé de son épée, par sa propre main ¹ (6 septembre 394). »

37. « Or, dit Sozomène, à l'heure où se livrait cette bataille mémorable dans les plaines d'Aquilée, quelques fidèles de Constantinople étaient réunis à la basilique de l'Hebdomon, où Théodose avait adressé sa dernière prière à saint Jean-Baptiste, avant de quitter la capitale de l'Orient. Tout à coup, un démoniaque qui se trouvait parmi l'assistance fut agité par l'esprit du mal. On le vit s'élever en l'air et vociférer des injures contre le glorieux Précur

Révélation
miraculeuse
de la victoire
à Constantinople et
à Lycepolis.

¹ M. de Broglie, *l'Égl. et l'Emp. rom.*, tom. VI, pag. 402-404.

seur. Misérable décapité, s'écriait-il, tu m'as donc vaincu ! Tu viens de surprendre et d'accabler mes troupes ! — La foule réunie dans la basilique attendait alors avec anxiété des nouvelles du théâtre de la guerre. Les paroles du démoniaque furent soigneusement notées, ainsi que le jour et l'heure où elles avaient été entendues. Peu de temps après, on sut par des témoins oculaires que c'était précisément l'instant où avait éclaté cet orage miraculeux, d'une violence et d'une soudaineté telles que de mémoire d'homme on ne se rappelait pas en avoir vu jamais de semblable ¹. Dans le même temps, Evagrius du Pont était allé à Nitrie, avec quelques-uns de ses disciples, visiter saint Jean de Lycopolis. En prenant congé d'eux, Jean leur dit : « Allez en paix, mes fils ; Dieu vous bénira. Je ne veux cependant point vous laisser ignorer qu'aujourd'hui l'on proclame, dans la cité d'Alexandrie, la grande nouvelle de la victoire remportée par le très-généreux empereur Théodose sur le tyran Eugène. La joie est universelle dans le monde ; elle se changera bientôt en deuil, car la mort de Théodose est prochaine. — Après qu'il eut ainsi parlé, continue Evagrius, nous le quittâmes. Bientôt nous eûmes la confirmation de la victoire qu'il nous avait annoncée. Une première douleur nous survint ensuite. Quelques-uns de nos frères, qui revinrent après nous de Lycopolis, nous apprirent que le bienheureux Jean s'était endormi dans la paix du Seigneur. Voici comment sa mort avait eu lieu. Durant les trois derniers jours, il ne voulut plus communiquer avec personne. Quand on pénétra ensuite par la fenêtre dans l'intérieur de sa cellule, on trouva son corps agenouillé dans l'attitude de la prière. C'était ainsi qu'il avait remis son âme aux mains de Dieu ². »

§ V. Mort de Théodose le Grand.

38. La victoire de Théodose ne fut suivie d'aucune réaction sanglante. C'était la croix qui triomphait ; son triomphe fut pacifique.

¹ Sozom., *Hist. eccles.*, lib. VII, cap. XXIV. — ² Evagr., *Vita SS.* ; *Patr.* pars I, cap. I.

Sur les médailles frappées en mémoire de ce grand événement, l'empereur se fit représenter, lui et ses deux fils Arcadius et Honorius, tenant chacun une croix à la main ¹. La famille de Flavien, ce préfet du prétoire si gravement compromis dans la révolte, fut la première couverte par la clémence impériale. Son titre de sénateur et sa fortune furent conservés à son fils. L'amnistie s'étendit à tous les autres rebelles sans exception. « Hélas ! disait Théodose. N'y a-t-il pas eu déjà trop de sang répandu ! Qui me rendra les dix mille qui ont péri pour ma cause ! » Il se montra moins miséricordieux pour les statues d'or de Jupiter Tonnant, qui avaient été érigées en grande pompe, par les soins d'Arbogast, au sommet des forteresses construites sur les Alpes. Toutes furent renversées et mises en pièces. « Voilà les éclats de la foudre ! disaient les officiers et les soldats en foulant aux pieds ces insignes idolâtriques. Nous aimerions fort à en être quelque peu atteints ! » L'empereur comprit le sens de cette parole, et leur partagea en riant les précieux débris, objet de leur convoitise.

39. Théodose ne prétendait pas borner à cette largesse improvisée sa reconnaissance envers Dieu, non plus que celle qu'il devait à ses compagnons d'armes. Mais il voulait consulter saint Ambroise sur ce point. Or, depuis l'arrivée d'Eugène et d'Arbogast à Milan, il n'avait point eu de nouvelles du grand archevêque. Celui-ci, comme nous l'avons dit précédemment, s'était retiré à Florence, pour y attendre la fin d'une révolution dont il prévoyait la prompte issue. Il y avait passé toute l'année 394, et n'en était sorti que pour aller à Bononia (Bologne), assister à la translation solennelle des reliques des saints Vital et Agricole, martyrisés en cette ville quatre-vingt-dix ans auparavant, sous le règne de Dioclétien ². Saint Ambroise rapporta à Florence une fiole (*phiala*) remplie du sang d'Agricole, un fragment de la croix sur laquelle il avait subi

Saint
Ambroise à
Florence.

¹ Baron., *Ann.*, ad annum 394.

² Saint Ambroise nous a conservé lui-même l'histoire du martyre des saints Vital et Agricole, avec le détail de l'invention et de la translation de leurs reliques, au livre de *Virginitate* ; *Patr. lat.*, tom. XVI, col. 337-340. Le martyrologe romain fait mention de ces deux martyrs Bolonais à la date du 4 novembre.

le martyr, et les clous qui l'y avaient attaché. Il donna ces reliques insignes à une pieuse patricienne, Juliana, qui fit construire pour les recevoir la basilique florentine qui porte encore aujourd'hui le nom d'Ambrosienne. Juliana était veuve. Un jour, elle vint offrir à saint Ambroise son fils nommé Laurent, et ses trois filles, pour que l'archevêque les consacrat au Seigneur. Laurent fut ordonné lecteur, et les trois jeunes filles reçurent le voile des vierges. Ambroise voulut qu'après leur consécration à Dieu, elles demeurassent dans la maison maternelle. « Vous ne sauriez, leur disait-il, trouver de monastère plus édifiant. » Le séjour de saint Ambroise à Florence fut marqué par un événement miraculeux qui eut un retentissement immense. L'illustre proscrit avait reçu l'hospitalité dans la maison d'un riche florentin, nommé Decentius, lequel vint à perdre son fils unique, jeune enfant au berceau, qui faisait tout l'espoir de sa famille. Ambroise était absent, au moment où ce malheur frappait ses nobles hôtes. La mère éplorée prit le cadavre de l'enfant dans ses bras, et alla le déposer sur le lit où couchait le saint. Quelques heures après, Ambroise rentra dans son appartement. Comme autrefois Elisée, il supplia le Seigneur d'exaucer par un prodige la foi de la pieuse mère. Puis, s'étendant sur le corps inanimé de l'enfant, il le rappela à la vie.

40. Quelques mois après, la nouvelle parvint à Florence qu'Éugène et Arbogast se rendaient à Aquilée, pour commencer leur campagne contre Théodose. Ambroise s'arracha alors aux instances des Florentins qui voulaient le retenir parmi eux, et revint à son palais épiscopal, au milieu de ses chers fidèles de Milan. Ce fut là qu'il reçut la dépêche, écrite le soir même du combat, dans laquelle Théodose lui apprenait sa victoire et lui demandait de l'aider à en rendre grâces à Dieu. « Très-bienheureux empereur, répondit-il, je vois, par la teneur de votre auguste message, que vous me croyiez absent de Milan ; comme si j'avais pu désespérer un seul instant du succès de vos armes ! Non, je n'ai jamais cessé d'avoir confiance dans votre courage et dans votre valeur. Je n'ai jamais douté que le secours du ciel ne vint en aide à votre piété

Lettre de
S. Ambroise à
Théodose.

et ne vous donnât la gloire d'arracher l'empire romain aux barbares et le trône à un indigne usurpateur. Aussi me suis-je hâté de rentrer à Milan, dès que celui que je voulais éviter en fut sorti. Mon dessein n'était pas d'abandonner l'église que Dieu m'a confiée, mais uniquement de fuir le contact d'un sacrilège. Je suis donc de retour à Milan depuis les calendes du mois d'août (1^{er} août 394); et c'est là que je reçois l'heureuse lettre que Votre Clémence a daigné m'adresser, de son glorieux champ de bataille. Grâces immortelles soient rendues au Seigneur notre Dieu, qui a dignement répondu à l'appel de votre foi et de votre piété! Il a renouvelé les prodiges des jours anciens. Notre temps aura vu les miracles racontés par les saintes Écritures. L'intervention divine a été manifeste; les rochers des Alpes se sont aplanis sous vos pas; les traits des ennemis se sont retournés contre ceux qui les lançaient. Vous m'invitez à remercier Dieu de tant de faveurs: je l'ai déjà fait, je le ferai encore, et avec quels transports d'allégresse! Le sacrifice auguste, offert en votre nom, est une hostie d'agréable odeur. Nul ne saurait plus en douter. Les autres empereurs, pour célébrer leurs victoires, faisaient ériger des arcs de triomphe; vous demandez, vous, que l'oblation sainte et le sacrifice d'actions de grâces soient offerts à l'autel de Jésus-Christ par la main de ses prêtres. Quelqu'indigne que je sois d'un pareil honneur et d'un ministère si auguste, je l'ai accompli dans toute la ferveur de mon âme. J'ai porté votre lettre à l'autel, et je l'y ai déposée. Je la tenais à la main, en consacrant la divine victime, afin que ce fût votre foi qui parlât par ma bouche et que le rescrit impérial lui-même me tint lieu d'offrande! Oui vraiment, Dieu regarde d'un œil favorable l'empire de Rome, puisqu'il lui a donné un tel prince, un tel père, dont l'héroïsme et la puissance, élevés au comble des grandeurs, surpassent en gloire tous les empereurs, en humilité tous les prêtres! Qu'ai-je de plus à désirer? Quels vœux me reste-t-il à former encore? Vous avez tous les genres de mérite. Laissez-moi donc vous emprunter à vous-même l'unique conseil que je puisse vous donner. Vous êtes pieux, vous savez que la clémence est la première des vertus. Soyez donc clément! Que Dieu redouble en

vous les sentiments de votre piété à mesure qu'il augmente votre gloire. Mettez le sceau à tous vos triomphes par une amnistie générale en faveur des coupables. Ainsi l'Église de Dieu applaudira à votre victoire et à la paix que vous lui rendez. Pardonnez surtout, et de préférence, à ceux qui vous ont plus directement et plus particulièrement offensés. Ainsi puisse le Seigneur Tout-Puissant accorder de longs jours à Votre Clémence. Amen¹. »

Derniers
actes
Théodose.

41. Théodose avait déjà prévenu les désirs de saint Ambroise, en pardonnant à tous les coupables. L'autre souhait du grand archevêque ne devait pas être accompli. Les longs jours qu'il demandait à Dieu pour le grand empereur ne devaient pas lui être accordés. La santé de Théodose allait déclinant. Il se hâta de venir à Milan. Ambroise se porta à sa rencontre, à deux journées de chemin. L'entrée fut triomphale. On semait de fleurs la route que suivait le héros. Toujours modeste, au milieu de ces ovations enthousiastes, Théodose renvoyait à Dieu seul l'honneur de la victoire. Il s'abstint même quelques jours de paraître à l'église. « Il faut, disait-il, me ménager quelque intervalle, pour que mes mains, souillées de sang dans les combats, soient purifiées et dignes de recevoir le Dieu de paix ! » Un message avait été expédié à Constantinople, afin qu'on amenât en toute hâte le jeune prince Honorius. Théodose ne se faisait pas illusion sur sa mort prochaine. La prédiction de saint Jean d'Égypte la lui avait révélée. Il voulait que le futur empereur d'Occident se trouvât sur les lieux, prêt à recueillir cette part de l'héritage paternel. Honorius arriva à Milan dans les premiers jours de janvier 395. Il était conduit par sa tante Serena, femme de Stilicon, et accompagné de sa petite sœur Placidie, encore dans les langes, seul enfant qui fût resté à Théodose de son union si courte avec Galla. Leur voyage fut marqué par des accidents sinistres, des secousses fréquentes de tremblements de terre, des orages effroyables, des pluies torrentielles. L'opinion publique se préoccupait de ces présages alarmants. Déjà l'on savait que Théodose était atteint d'une hydropisie de poitrine,

¹ S. Ambros., *Epist.* LXI ; *Patr. lat.*, tom. XVI, col. 1186-1188.

et, qu'à moins d'un miracle, il ne devait pas guérir. Cependant le héros voulait mourir debout. Il n'interrompit pas un seul instant ses travaux ordinaires. A l'arrivée d'Honorius, il prit le jeune prince dans ses bras et le présenta à saint Ambroise, comme au plus fidèle des amis et au plus puissant des protecteurs. Il régla d'avance tout l'ordre de la succession impériale. Arcadius devait régner à Constantinople, sous la tutelle du préfet du prétoire, Rufin. Honorius, à Milan, fut confié au général Stilicon, son oncle. Malheureusement ces deux hommes, moins habiles qu'intrigants, plus ambitieux qu'habiles, ne devaient pas, dans l'avenir, justifier la confiance dont ils étaient l'objet. Théodose, qui les avait toujours trouvés souples et dociles, parce que lui-même avait la main ferme, ne soupçonnait pas qu'ils abuseraient de leur autorité sous ses faibles successeurs. « Le principal soin du héros semblait être de laisser tout en paix après lui. Sa pensée parcourait successivement les divers points de l'empire, pour chercher s'il n'y laissait pas subsister la moindre occasion de trouble ¹. » Un jour, quelques évêques occidentaux, admis à son audience, exprimèrent le regret de le voir soutenir à Antioche ce qu'ils appelaient la tyrannie de Flavien. « Connaissez-vous Flavien? leur demanda-t-il. — Non, répondirent les évêques. — Pourquoi donc vous permettez-vous de l'injurier? Mais, n'importe! Il est absent; je prends sa défense. Formulez les griefs que vous avez à produire contre lui. Je suis Flavien; je vous répondrai à sa place. — A Dieu ne plaise, s'écrièrent les interlocuteurs, que nous plaidions contre Votre Majesté! — Je parlerai donc seul, reprit Théodose. » — Il leur expliqua alors que Paulin et son successeur Evagrius étaient morts; que toutes les églises d'Orient reconnaissaient Flavien pour évêque légitime; que celles de la province d'Asie, du Pont et de la Thrace ne faisaient aucune difficulté de communiquer avec lui; que l'illyrie reconnaissait sa juridiction primatiale, et qu'enfin le pape Siricius et l'archevêque de Milan, Ambroise, faisaient de même. « Croyez-moi, ajouta-t-il, renoncez à des animosités qui n'ont plus de raison d'être. Le

¹ M. de Broglie, *l'Égl. et l'Empire rom.*, tom. VI, pag. 410.

monde a besoin de paix. Ne lui offrez pas l'exemple de vos propres discordes. » Les évêques se soumirent, et lui jurèrent d'abandonner leurs ressentiments.

Députation
des sénateurs
païens
à Théodose.

42. Une autre députation, moins facile à persuader, vint de Rome à Milan, au 1^{er} janvier de l'an 395, pour saluer Théodose. Ce fut la dernière que reçut ce grand prince. Elle était conduite par les deux consuls désignés pour l'année nouvelle, Anicius Olybrius et Anicius Probinus, deux chrétiens illustres, fils du fameux préfet du prétoire Probus et de sainte Anicia. Il nous reste de cette famille si dévouée à la foi le monument fameux, découvert en 1449, déposé aujourd'hui au Musée pontifical du Latran, et connu de toute l'Europe savante sous le nom de sarcophage de Probus et de Faltonia Proba. D'un côté, le Christ, entouré des douze apôtres, porte à la main une croix constellée de pierreries, symbole de la royauté de l'Évangile. De l'autre, le Christ tend la main à l'apôtre Pierre, pendant qu'à ses pieds Marthe et Marie le servent et écoutent sa parole¹. Le choix des deux nouveaux consuls attestait suffisamment à la faction encore païenne des sénateurs la direction que Théodose était résolu de suivre. Néanmoins, un grand nombre d'entre eux se joignit à la députation officielle et vint lui offrir ses hommages. Le grand empereur les accueillit avec sa bonté ordinaire. Après les compliments d'usage, il aborda la question religieuse. « Jusques à quand, leur dit-il, tarderez-vous donc à embrasser la foi de Jésus-Christ, la seule qui puisse donner la paix de l'âme et effacer la souillure de nos iniquités? » Cette brusque interpellation surprit peut-être les sénateurs, mais ne les intimida point. Ils répondirent ce qu'ils ne cessaient d'objecter depuis cinquante ans. Leur religion était celle de la Rome antique, celle de leurs aïeux, celle des beaux jours de l'empire, celle des triomphes de la république. « C'est par elle, dirent-ils, que, depuis douze siècles, la cité de Romulus est restée invaincue. Si nous abandonnons les dieux, que deviendra la capitale de l'univers? » — Théodose aurait pu leur répondre que rien n'avait été plus souvent

¹ Cf. Baron., ad ann. 395.

vaincu que l'invincible Rome. En fait, depuis César qui l'avait envahie sans l'ombre d'une résistance, jusqu'à Eugène et Arbogast qui venaient de la conquérir, Rome n'avait résisté à qui que ce fût. L'Italie avait été la proie de tous les ambitieux, de tous les aventuriers, de tous les soldats de fortune. De misérables rhéteurs l'avaient écrasée sous leur tyrannie ; des comédiens en avaient fait leur proie. Cet énervement d'un peuple entier, le même alors que nous le pouvons voir aujourd'hui ; cette lâche inertie qui le courbe sous toutes les servitudes et lui fait adorer tous les maîtres, était au IV^e siècle, comme au XIX^e, la meilleure preuve que le culte des dieux avait infiltré au cœur de la nation, un germe de décadence incurable. Théodose ne prit pas la peine de développer cette thèse, qui sans doute n'eût pas été comprise de ces Romains dégénérés. Il était souffrant ; les paroles s'échappaient avec effort de sa poitrine haletante. Il se contenta de leur déclarer qu'ils étaient libres personnellement de croire et d'adorer ce qu'ils voudraient. « Mais, ajouta-t-il, ne vous étonnez pas que je garde pour moi la liberté que je vous laisse à vous-mêmes. En conséquence, ne soyez pas surpris qu'à l'avenir je supprime toutes les subventions faites jusqu'ici à vos temples par le trésor public. » — Les sénateurs, tout idolâtres qu'ils fussent, n'étaient nullement disposés à soutenir à leurs frais un culte qui dépérissait chaque jour. Ce n'était pas la fortune qui leur manquait ; c'était la générosité. Ils s'écrièrent tristement : « Si le trésor impérial cesse de payer le paganisme, le paganisme ne sera donc plus la religion de l'empire ? — Vous l'avez dit, reprit Théodose, vous venez de prononcer l'arrêt de mort de l'idolâtrie. » La députation retourna à Rome. Stilicon l'y suivit de près, ferma les temples et mit fin aux sacrifices publics.

43. Ce fut le dernier acte du règne de Théodose. Le 16 janvier 395, l'empereur devait assister, dans la soirée, à une course de chevaux donnée en l'honneur de son fils Honorius. « Il se mit à table avec quelque appétit, mais à peine fut-il assis qu'un étouffement le saisit, et il ne put achever le repas. Il insista cependant pour que le jeune prince allât présider la fête. Dans la nuit, l'état de l'auguste malade s'aggrava et la respiration, de plus en plus

Mort
de Théodose.

courte, fut enfin tout à fait supprimée. Il expira le 17 au matin, et ceux qui veillaient à son chevet entendirent errer sur ses lèvres mourantes le nom d'Ambroise. Il n'avait que cinquante ans, et n'en avait régné que seize ¹. » C'était assez pour laisser une mémoire à jamais immortelle.

Panegy-
rique
de Théodose
le Grand
par saint An-
broise.

44. La douleur fut immense, à Milan et dans tout l'univers. Au milieu des larmes et des sanglots, Ambroise présida aux obsèques impériales et prononça l'éloge du héros. « Voilà donc, dit-il, ce que nous annonçaient ces formidables tremblements de terre, ces pluies torrentielles, ces ténèbres étranges qui voilaient l'horizon ! Le plus clément des empereurs, Théodose le Grand, allait quitter la terre. Les éléments pleuraient son départ, le ciel se couvrait d'épais nuages, le sol s'ébranlait sous nos pas, les cataractes diluviennes fondaient sur nous. Et comment le monde n'aurait-il pas pleuré la perte d'un prince qui avait le secret d'adoucir toutes les rigueurs de ce monde, de prévenir par sa clémence toutes les peines réservées au crime ? Il est donc parti, ce grand roi, prendre possession d'un autre royaume. Car il n'a fait que changer de couronne. Il va ceindre celle de l'immortalité, dans les tabernacles du Christ, dans cette Jérusalem céleste, la cité du Dieu des vertus, fondée pour les jours de l'éternité ! Mais que d'orphelins il laisse ici-bas sans défense : tous les peuples de l'empire, toutes nos villes, toutes nos campagnes ! Il nous a donc quittés, ce grand empereur, mais il ne nous a pas quittés tout entier. Il nous a laissé ses fils, en qui nous devons le reconnaître, en la personne desquels nous le voyons et nous le possédons encore. Ne vous alarmez pas sur leur jeunesse : la fidélité du soldat complétera ce qui manque à l'âge de l'empereur. L'âge est parfait, dès que la vertu le complète. Réciproquement, c'est la fermeté de l'empereur qui fait l'héroïsme des soldats. Rappelez-vous ce que la foi invincible du grand Théodose lui a valu de triomphes ! Naguères, dans un étroit défilé, quand sa marche, retardée par un encombrement de bagages, allait compromettre le sort du combat, on le vit sauter à bas de

¹ M. de Broglie, *l'Église et l'Empire rom.*, tom. VI, pag. 413.

son cheval, et l'épée à la main, enlever ses cohortes en criant : Où donc est le Dieu de Théodose ? — Il en appelait au secours du Christ, sa voix fut entendue. A son exemple, tous s'élançèrent sur le chemin de la victoire. Vieilli par l'âge et les infirmités, l'empereur était toujours jeune par la foi. C'est sa foi qui vous a valu la victoire ; qu'à son tour votre foi soit la force et le rempart de ses fils. La foi comblera la lacune de l'âge. Est-ce que la question d'âge se posa jadis entre Abraham et Sara ? Quand je vous dis que la foi égalise les âges, c'est parce que je sais qu'elle représente les choses à venir. N'est-elle pas en effet la substance même des réalités qui constituent notre espérance ? Ainsi nous l'enseigne l'Écriture. Mais si la foi prête un corps à ce que nous espérons, combien plus à ce que nous voyons ? Soldats, qui êtes ici en si grand nombre, il vous souvient des paroles : La perfidie, c'est de l'aveuglement ; *Ubi perfidia, ibi cæcitas*. Le proverbe est vrai, mais sa réciproque ne l'est pas moins : La fidélité, c'est l'œuvre des anges ! Oui, partout où se trouve la foi, là combattent les légions angéliques. Ne l'oubliez jamais. Servez les fils survivants, en mémoire du père qui est mort. Vous avez plus d'obligations au prince défunt qu'à ses propres enfants. Ceux-ci ne règnent que d'hier et ne vous connaissent pas encore. Mais ils sont les représentants de leur père. C'est entre leurs mains que vous devez acquitter la dette contractée envers l'empereur. Et quel empereur ! Sa piété, sa clémence, sa douceur, sa justice, vous les avez connues ! L'Écriture dit quelque part : « C'est chose grande et honorable qu'un homme miséricordieux ; le trouver est rare sur la terre ¹. » Hélas ! Nous l'avons tous vu, nous l'avons tous admiré, ce modèle de justice, de mansuétude et de foi ! L'empereur Théodose, d'auguste mémoire, estimait à l'égal d'un bienfait l'occasion qui lui était offerte de pardonner. Jamais il n'était plus près de faire grâce qu'alors que son courroux paraissait plus violent. Les coupables dont l'attentat avait pu enflammer sa colère étaient sûrs du pardon. Combien n'en ai-je pas vu de ces suppliants, qui venaient implorer sa clé-

¹ *Proverb.*, XIX, 32.

mence ! Ils se traînaient à ses genoux, ils essayaient le premier feu de son indignation, et puis il les relevait, les consolait et les renvoyait absous ! Il voulait vaincre le crime en conservant les coupables. Je l'ai aimé ! pourquoi ne le dirai-je pas ? Oui, je l'ai aimé de toute mon âme, ce prince humble et miséricordieux, dont la charité inépuisable tempérerait le pouvoir, ce héros au cœur pur, à l'âme pleine de mansuétude, qui personnifiait réellement ceux dont le Seigneur a dit : « Sur qui me reposerai-je, sinon sur les doux et humbles de cœur ? » Je l'aimais tendrement, ce prince qui préférait la vérité à la flatterie ; cet empereur qu'on vit un jour, dans cette église, dépouiller la pourpre, se prosterner sur le pavé, déplorer sa faute et demander grâce à Dieu et aux hommes par ses gémissements et ses larmes. Les particuliers rougissent d'avoir à subir la pénitence publique, et un empereur l'a acceptée ! Il pleura tous les jours de sa vie l'erreur d'un moment. Quoi de plus ! On le vit, après une éclatante victoire qui avait coûté la vie à des milliers de soldats, s'abstenir de participer aux sacrements, de peur de porter à la table sainte des mains couvertes d'un sang glorieux ! Oui, je l'ai aimé, cet homme dont la voix expirante m'appelait encore à son dernier soupir. Je l'ai aimé, ce héros qui, à son lit de mort, se préoccupait davantage de la situation de l'Église que de son propre péril. Je l'ai aimé, je le confesse, et voilà pourquoi je le pleure du fond de mes entrailles, je cherche à tromper ma douleur en prolongeant son éloge. Je l'ai aimé, et j'ai la confiance que mon Dieu accueillera la prière par laquelle je m'efforce de suivre cette pieuse âme au delà des limites de la vie mortelle, dans cette pure lumière où Théodose respire maintenant parmi l'assemblée des saints. Là, il presse dans ses bras son prédécesseur Gratien, qui oublie ses infortunes passées en contemplant son vengeur. Là, son œil pénètre dans les abîmes de l'enfer, où Maxime et Eugène expient leur révolte contre leur souverain. Théodose a commencé son règne le jour où il est entré dans le royaume de Notre-Seigneur Jésus-Christ, où il a été admis dans son temple céleste. C'est là qu'il est véritablement roi ; c'est là qu'il retrouve et Pulchérie et Flaccilla, ces doux objets de sa ten-

dresse. Le bienheureux Constantin est venu à sa rencontre, avec la pieuse Héléne, noble *stabularia*, qui eut l'honneur de découvrir le berceau et la croix du Sauveur ! C'est d'eux que Théodose avait reçu ici-bas les insignes d'un empereur chrétien, ces clous sacrés qui servirent jadis à crucifier le Rédempteur, et qui sont aujourd'hui le frein et le palladium de l'empire ! Digne ornement du front des monarques, ils ont transformé les persécuteurs en apôtres ! Diadème de la croix, devenu le symbole et la consécration des royautés humaines, après avoir été l'instrument des tortures ! O prince, jeune et cher objet de nos hommages et de nos vœux, gardez fidèlement cette portion sacrée de l'héritage paternel. Vous pleurez, Honorius ! Vous pleurez l'auguste père ravi prématurément à votre amour. Les larmes qui tombent de vos yeux attestent votre piété filiale. Vous voudriez ne jamais vous séparer de ces augustes et chères dépouilles. Vous voudriez du moins les accompagner jusqu'à Constantinople, où les attend la sépulture définitive. Ah ! c'est un vœu que nous partageons tous. Oui, tous, nous voudrions escorter les ossements de Joseph dans la sépulture de la patrie, à travers les plages et les mers lointaines. Cette consolation suprême vous sera refusée. La mort de votre père vous a fait empereur, et un empereur se doit à l'état. Mais ne craignez pas que les honneurs manquent à ces reliques précieuses. Partout sur la route elles recevront un légitime tribut d'hommages. L'Italie, délivrée des tyrans, leur dressera des arcs de triomphe. Constantinople se préparait à recevoir vivant le héros vainqueur ; elle s'attendait à le revoir entouré de ses glorieuses phalanges. Mais elle le recevra plus puissant, plus auguste, plus invincible dans la mort qu'il ne le fut durant sa vie. Elle recevra un hôte du paradis, un habitant de la cité céleste. Le tombeau qu'elle lui offrira renfermera les reliques d'un saint¹. »

45. L'illustre archevêque de Milan ne survécut que quelques mois à la perte de Théodose. Les liens qui l'attachaient à la terre semblaient rompus par la mort d'un héros qu'il avait tant aimé, et

Mort de
S. Ambroise.

¹ S. Ambros., *De obit. Theodos.* ; *Patr. lat.*, tom. XVI, col. 1386-1406.

dont il avait lui-même possédé toute l'affection. Avec Théodose, s'étaient évanouies toutes les espérances que le patriotisme, non moins que la piété d'Ambroise avait pu concevoir. Les jeux sanglants du cirque furent rétablis à Milan. Un jour, l'un des malheureux condamnés à servir de pâture aux bêtes, s'échappa de l'arène et vint se réfugier dans la basilique. Il se nommait Cresconius. Son crime, quel qu'il fût, avait été suffisamment expié par l'horreur du péril auquel il venait d'échapper. D'ailleurs, le droit d'asile avait été solennellement transféré des temples païens aux églises chrétiennes. Néanmoins Stilicon, le tout-puissant ministre d'Honorius, fit arracher l'infortuné au pied de l'autel. Une escouade de soldats vint le prendre et le jeta tout meurtri de coups à deux léopards. Cette fois, les bêtes furent plus miséricordieuses que les hommes. Elles refusèrent la proie qu'on leur offrait, et se jetant sur les gardiens, les étranglèrent. Ambroise gémissait de ces scandales; sa vertu semblait s'épurer encore et se mûrir pour le ciel. Les miracles se multipliaient sous ses pas. Le tribun Nicetius, paralysé des jambes, faisait de vains efforts pour s'approcher de la balustrade où le grand archevêque distribuait la sainte Eucharistie. Ambroise le remarqua, vint à lui, le communia et lui dit : « Allez maintenant, vous êtes guéri. » Et le tribun reprit joyeux le chemin de sa demeure. Jusqu'au dernier moment, Ambroise se préoccupa du sort de l'Église. Atteint déjà de la maladie mortelle qui devait l'enlever, il se fit transporter à Verceil, où une division venait d'éclater. A la suite de la mort de l'évêque Limenius, deux factions s'étaient formées, à propos de l'élection du successeur. L'animosité était telle, de part et d'autre, qu'on put craindre des désordres sérieux. Ambroise parut au milieu de cette population divisée; il adressa à la foule un de ces éloquents discours qui ne manquaient jamais leur effet. Il parla avec tant de force, de grâce et d'onction sur les devoirs de l'épiscopat, que les prétendants vinrent se jeter à ses pieds, fondant en larmes, et le suppliant d'accepter leur démission et de les absoudre de leurs prétentions ambitieuses. Il les accueillit avec bonté, encouragea leur repentir et désigna aux suffrages du clergé et du peuple un

modeste prêtre, Honorat, qui justifia, par la sainteté de sa vie, le choix dont il avait été l'objet. Ambroise voulut le sacrer de ses mains. Ce fut la dernière solennité qu'il présida sur la terre. « Nous revînmes à Milan, dit son secrétaire Paulin. Le bienheureux entreprit l'explication du psaume XLIII^e; mais il était si malade qu'il ne pouvait plus écrire lui-même et qu'il était contraint de me dicter : chose qu'il n'avait jamais voulu faire auparavant. Il nous avait annoncé qu'il vivrait jusqu'à la fête de Pâques, mais qu'il n'irait pas plus loin. Cette prédiction m'avait plongé dans une amère tristesse. Tout en écrivant les paroles que l'homme de Dieu prononçait, j'attachais sur lui mon regard et ne le perdais pas de vue. Tout à coup, son visage m'apparut resplendissant comme la neige; une flamme céleste semblait sortir de ses lèvres, rayonner sur sa figure et couronner sa tête d'une auréole. Je demeurai stupéfait : il continuait à dicter; j'entendais ses paroles, mais il m'était impossible de les transcrire : ma main était comme paralysée. Le soir, je racontai cette vision au diacre Castus, sous la direction duquel j'avais été placé. — Quel passage de l'Écriture citait en ce moment le bienheureux évêque? me demanda-t-il. — Un texte du commencement des Actes des Apôtres, lui répondis-je : car je me souvenais très-clairement du fait. — Ne nous étonnons pas, mon frère, me répondit Castus, si l'Esprit de Dieu a choisi, pour se manifester à Ambroise, l'instant où le bienheureux expliquait son avènement sur la terre! — Quelques jours après, le saint évêque était obligé de garder le lit. Si nous pardons Ambroise, dit le comte Stilicon, c'en est fait de l'Italie! — Dans son anxiété, le ministre d'Honorius convoqua tous les principaux Milanais qu'il savait être les amis d'Ambroise, et les supplia de se rendre près de lui et de lui demander comme une grâce personnelle de vouloir bien invoquer lui-même la clémence divine pour sa propre guérison. Ambroise les accueillit avec sa bienveillance accoutumée; mais quand il eût entendu leur requête, il répondit : Je n'ai pas vécu au milieu de vous, de telle sorte que j'aie à m'en repentir. Je ne crains donc pas la mort, puisqu'elle me réunira au Seigneur, notre bon Maître! — Pendant tout le temps de sa maladie, les diacres Castus, Polemius,

Venerius et Félix passaient la nuit dans la galerie qui donnait sur l'appartement de l'évêque. Un soir, à voix tellement basse qu'à peine ils pouvaient s'entendre l'un l'autre, ils se demandèrent quel pourrait être son successeur. Le nom de Simplicianus fut prononcé. Comme s'il eût été présent à leur entretien, malgré la distance qui les séparait, Ambroise s'écria : Il est vieux, mais il sera bon ! — Trois fois de suite il répéta cette exclamation, en applaudissant à l'idée qui était émise. En effet, Simplicianus était déjà avancé en âge. Épouvantés de ce qu'ils venaient d'entendre, les quatre diacres prirent la fuite. Dans la réalité, Simplicianus fut le successeur immédiat d'Ambroise, et fut remplacé lui-même par Venerius, l'un des interlocuteurs. Félix est aujourd'hui évêque de Bologne, Castus et Polemius continuent à édifier par leurs vertus la cité de Milan et se montrent les dignes fils d'Ambroise. Nous approchons de la Semaine Sainte. L'évêque de Lauda (Lodi), Basianus, vint rendre visite à l'illustre malade. Pendant qu'ils priaient ensemble, Ambroise eut une vision céleste. Notre-Seigneur Jésus-Christ lui apparut, et, avec un doux sourire, lui dit : Tu seras bientôt avec moi ! Quelques jours après, survint l'évêque de Verceil, Honorat. Il était logé à un étage supérieur de la maison. La nuit du Samedi Saint (4 avril 395), il entendit, à trois reprises différentes, une voix qui lui disait : Lève-toi, il va quitter cette terre ! — Honorat se leva en hâte. Nous étions tous agenouillés autour du lit d'agonie. Depuis une heure, Ambroise priait, les bras en croix : nous voyions s'agiter ses lèvres, mais nous ne distinguions pas ses paroles. Honorat lui donna le corps sacré du Seigneur. Aussitôt qu'il l'eut reçu, Ambroise rendit l'âme, emportant avec lui le viatique du salut. Ame bienheureuse, qui s'envolait dans la société des anges, dont elle avait retracé les vertus sur la terre ! Le pain d'Elie fortifia son passage ! Comme Elie, il avait osé dire aux rois de ce monde la vérité qui vient de Dieu et n'avait jamais reculé devant ce périlleux devoir. Il était minuit : nous transportâmes le corps sacré dans la basilique métropolitaine. C'est là que nous achevâmes, dans les larmes, la vigile sacrée de la Pâque. Les catéchumènes, avant de recevoir l'eau régénératrice, venaient baiser

une dernière fois ses mains vénérables. Le lendemain, il fut porté, au milieu des sanglots et des pleurs, dans le sépulcre qu'il s'était choisi lui-même. On s'arrachait les lambeaux de ses vêtements, les linges qui l'avaient touché. On se pressait autour du corps pour en approcher quelque objet qui devenait aussitôt une relique. La foule était immense : les rangs, les conditions, le sexe, l'âge, les dignités étaient confondus dans un même sentiment de vénération. Les juifs et les païens rivalisaient d'ardeur avec les catholiques. Mais ceux dont la douleur se fit remarquer par-dessus tout furent les nouveaux baptisés, qui perdaient leur père au moment d'en jouir. Sur ces entrefaites, arrivèrent les ambassadeurs de Frétilgil, reine des Marcomans. Elle avait précédemment écrit au bienheureux pour le prier de lui faire connaître la foi du Christ. Son message avait été accompagné de riches présents, qu'elle destinait à la basilique ambrosienne. Le saint évêque lui avait transmis une exposition de la doctrine chrétienne, en forme de catéchisme (*in modum catechismi*), dont la reine s'était montrée fort satisfaite. Elle avait engagé son époux à embrasser la foi que prêchait Ambroise, et à contracter une alliance avec les Romains. Dans ce double but, le roi des Marcomans envoyait de nouveaux ambassadeurs à l'homme de Dieu. Hélas ! ils ne trouvèrent plus qu'un cercueil ! »

§ VI. Mort de saint Martin de Tours.

46. Dans le même temps, sainte Marcellina, sœur du grand archevêque, mourait à Rome ². L'Orient perdait saint Grégoire de Nysse ³ et saint Amphiloque d'Icône ⁴. Mais aucun deuil n'excita autant de regrets, dans l'univers entier, que celui du thaumaturge de Tours, saint Martin. Depuis un an, l'homme de Dieu était allé recevoir au ciel la couronne de ses vertus. La célébrité de saint Martin ne se bornait pas aux limites de la Gaule et de la Germanie. Depuis la publication de sa biographie par Sulpice-Sévère, le nom

Célébrité
de la *Vie de*
S. Martin
par Sulpice-
Sévère.

¹ *Vit. S. Ambros. a Paulino ad Augustinum scripta*, cap. xxxvi, 42-49; *Patr. lat.*, tom. XIV, col. 39-44. — ² On célèbre la fête de sainte Marcellina le 17 juillet. — ³ 9 mars. — ⁴ 23 novembre.

de Martin avait conquis une réputation universelle. « L'œuvre de Sulpice-Sévère obtint un succès qui peut nous étonner, dit un auteur récent, lorsque nous nous reportons à ces âges reculés où de nombreux scribes ne pouvaient multiplier qu'à grand'peine les copies d'un manuscrit, et où les longs voyages étaient rendus difficiles par l'âpreté des routes et la fréquence des brigands. Et pourtant, à aucune autre époque de l'histoire peut-être, il n'y eut de rapports plus multipliés, plus suivis, entre tous les hommes distingués qui étaient épars sur la surface du globe. Sulpice-Sévère écrivait-il une page sur les rives de la Loire? elle volait aussitôt jusqu'en Afrique, où Augustin la lisait avec amour, car il professait une haute admiration pour la sagesse et la doctrine de l'écrivain Gaulois ¹; elle volait jusqu'en Asie, où Jérôme attendait avec impatience « chaque nouvel écrit de son bien-aimé Sévère ²; » elle allait réjouir Paulin, « ce frère de cœur » dans sa solitude de Nôle. Posthumien, un autre ami de Sulpice-Sévère, lui exprimait un jour le désir « de l'entendre, selon sa coutume, causer à loisir du bienheureux Martin, » Sulpice le renvoyait au volume déjà publié par lui sur ce sujet. « Je le connais depuis longtemps, répondait Posthumien. Ce livre a été mon compagnon assidu et ma consolation dans mon long voyage. Je veux même te dire jusqu'où tes récits sont parvenus. Il n'est peut-être pas, sur la terre, un lieu où n'ait été divulguée cette pieuse histoire. Paulin, cet homme qui t'aimait tant, l'apporta le premier à Rome. On ne tarda pas à se l'arracher dans tous les quartiers de la ville, et j'ai vu les libraires se réjouir fort de ce succès, car plus on demandait le livre, plus ils le vendaient cher. Lorsque, poursuivant au loin ma course aventureuse, j'abordai en Afrique, tout le monde l'avait déjà lu à Carthage. Que te dirai-je d'Alexandrie? Il n'est personne dans cette ville qui ne le connaisse peut-être mieux que toi. Il a traversé l'Égypte, la Nigritie, la Thébaïde, les royaumes de Memphis. J'ai vu un vieillard le lire au fond du désert! » Sulpice-Sévère se plaignait parfois de l'indiscrétion qui lui arrachait ses notes les plus confidentielles

¹ *Vir doctrina et sapientia pollens* (S. August., *Epist.* ccv). — ² *Severus noster* (S. Hieronym., *In comment. Ezech.*, 36).

pour les disperser ainsi aux quatre vents du ciel. Il écrivait à Basula, sa bellemère : « Si les lois permettaient de traduire ses parents en justice, j'aurais bien le droit de vous citer au tribunal du préteur, comme coupable de vol et de brigandage. Vous ne m'avez rien laissé dans ma cellule, pas un livre, pas une lettre, pas un papier. Si j'écris familièrement à un ami, si je dicte en me jouant quelques pages que je veuille garder secrètes, je n'ai pas encore fini d'écrire ou de dicter, que tout est déjà entre vos mains. C'est vraiment une rude tâche que vous imposez à mes secrétaires ! Et qui pis est, je ne puis me fâcher contre eux, car ils sont entretenus près de moi par votre libéralité. Aussi travaillent-ils avec beaucoup plus de zèle pour vous que pour moi-même ¹ ! » Ce qu'on cherchait si avidement dans les livres de Sulpice-Sévère, c'étaient le nom et les œuvres de Martin ; c'était pour dérober quelques souvenirs inédits du saint, que l'on dérobait les papiers de son plus confident ami ². »

47. Les dernières années du thaumaturge avaient été, comme les premières, fécondes en miracles. « Un jour, dit Sulpice-Sévère, le bienheureux était agenouillé, priant dans sa cellule, lorsqu'il se vit entouré soudain d'une lumière éblouissante. Au milieu de cette éclatante apparition, un personnage se dressait devant lui, couvert d'un manteau de pourpre et le front ceint d'un diadème. Martin, lui dit-il, je suis le Christ, j'ai résolu de me manifester de nouveau à la terre, et je commence par toi. — Le bienheureux ne répondit rien à cette parole. Une seconde fois, le mystérieux personnage renouvela son affirmation. Je suis le Christ, lui dit-il, pourquoi hésites-tu à me reconnaître ? Pourquoi ne point croire, puisque tu vois ? — Mais l'Esprit de Dieu avertissait intérieurement le bienheureux de ne pas ajouter foi à cette vision mensongère. Martin répondit donc : Jésus-Christ, mon maître, a prédit son dernier avènement. Ce n'est ni avec un manteau de pourpre ni avec un diadème qu'il se manifestera au monde. Je le reconnaitrai quand il portera les insignes de sa passion et les stigmates de la croix triom-

Les anté-
christ et saint
Martin
de Tours.

¹ Sulpit. Sev., *Epist. ad Bass.* ; *Patr. lat.*, tom. XX, col. 181. — ² M. de la Gournerie, *Sulpice-Sévère ; Correspondant*, tom. VII, pag. 366.

phante! — A ces mots, le fantôme s'évanouit, remplissant toute la cellule d'une odeur fétide. Martin m'a raconté lui-même cette tentative impuissante de l'esprit du mal. Elle coïncidait avec une série de manifestations qui jetaient alors le trouble dans les âmes. Ainsi, en Espagne, avait paru un imposteur qui osait se dire le Christ. Cette prétention sacrilège avait rencontré des adhérents : un évêque de ce pays, Rufus, s'était constitué son adorateur. On fut obligé d'assembler un concile pour déposer Rufus de l'épiscopat, et anathématiser son faux Dieu. En Orient, un aventurier du même genre, se faisait passer pour Jean le Précurseur. On eût dit que l'époque prédite par le Seigneur était venue. Les antechrist et les faux-prophètes se multipliaient, et le mystère d'iniquité se préparait dans le monde par l'œuvre de Satan ¹. »

Une visite pastorale de saint Martin de Tours.

48. « Un autre jour, continue Sulpice-Sévère, le bienheureux faisait, selon la coutume des évêques, la visite pastorale de son diocèse : c'était au fort de l'hiver. On lui avait préparé un logement dans la sacristie de l'église, où l'on avait allumé un grand feu d'épines sèches et de menus sarments. A un angle de la pièce, un lit de paille avait été dressé : mais le bienheureux avait en horreur même un lit de paille; il couchait toujours sur la dure. Quand il arriva, brisé par la fatigue d'une longue et pénible course, il jeta la paille au milieu de la chambre, s'étendit sur la terre nue, et ne tarda pas à s'endormir. Une étincelle du foyer mit le feu à la paille, et l'homme de Dieu se réveilla, au moment où toute la chambre était en feu. Dans le premier moment de surprise, me disait-il depuis, je ne songeai point à recourir à mes armes ordinaires, la prière. D'un bond, je m'élançai vers la porte, mais je n'en trouvai point le pêne. Cependant la flamme m'envahissait; ma tunique brûlait sur moi. Je me souvins alors que Dieu ne m'avait jamais refusé son aide; je l'invoquai du fond de mon âme, et couvert du bouclier de la foi, je m'agenouillai au milieu des flammes dont la chaleur ne m'atteignit plus. — Cependant les compagnons du saint évêque, entendant la crépitation de l'in-

¹ Sulpit. Sever., *Vita Beat. Martin.*, cap. xxiv.

cendie, enfoncèrent la porte et trouvèrent Martin sain et sauf, priant, les bras étendus, au milieu du brasier ¹. » Que penseront nos modernes rationalistes de ce récit de Sulpice-Sévère? Diront-ils que c'est là une légende apocryphe, inventée après coup par l'imagination exaltée des peuples de la Touraine? Ils ne s'en feraient vraisemblablement pas scrupule; mais l'historien ne leur laisse pas même cette ressource, et il confirme l'authenticité du miracle par une preuve irréfragable. « Croirait-on, ajoute-t-il, que cet épisode, bientôt connu dans toute la province, fournit aux ennemis du thaumaturge l'occasion d'insulter à son pouvoir surnaturel? Quoi! disaient-ils, Martin qui ressuscite les morts, qui arrête par une simple parole les incendies les plus violents, a failli périr lui-même dans les flammes! Lui qui en a sauvé tant d'autres, ne sait pas se protéger lui-même! — Ainsi, ils parlaient ces insensés! Ils eussent mérité de vivre parmi les Pharisiens qui blasphémaient la divinité du Sauveur, ou parmi ces idolâtres qui accueillirent l'apôtre saint Paul après son naufrage par cette exclamation barbare : « Cet homme doit être quelque meurtrier, puisqu'après avoir échappé à la tempête, une vipère vient le mordre sur la plage ²! » Certes! il fallait que le pouvoir du thaumaturge fût à la fois bien avéré et bien universellement reconnu, pour que de telles objections se produisissent à propos d'un pareil incident.

49. Cependant, le bienheureux était mûr pour le ciel. Il avait plus de quatre-vingts ans, mais sa vieillesse, comme celle de Moïse, était exempte des infirmités et de la décrépitude de l'âge. A la mort de Liborius (Liboire), évêque des Cenomanni (le Mans) ³, il n'hésita point à se rendre dans cette ville pour assister aux funérailles et présider à l'élection d'un successeur. Les suffrages du clergé et du peuple désignèrent saint Viator, auquel Martin conféra l'ordination épiscopale. A son retour, le thaumaturge ayant appris la mort du prêtre Clarus (saint Clair), l'un de ses plus fidèles disciples, réunit autour de lui tous les religieux et leur

Dernier
voyage à
Candes. Mort
de saint
Martin de
Tours.

¹ Sulpit. Sev., *Epist.* I, *ad Euseb.*; *Patr. lat.*, tom. cit., col. 178. — ² *Act.*, xxviii, 4. — ³ Les reliques de saint Liborius ont été, sous le règne de Louis le Débonnaire (836), transférées dans la ville de Paderborn.

prédit que sa fin à lui-même était proche. « Cependant, continue Sulpice-Sévère, on vint lui apprendre qu'une division avait éclaté parmi les prêtres de l'église de Condat (Candes¹). Il partit aussitôt, bien qu'il sût que ce serait là son dernier voyage sur la terre. Mais il voulait terminer sa carrière mortelle par un acte de charité et de paix. Ses disciples l'accompagnèrent en grand nombre dans ce voyage. En traversant une rivière, le bienheureux vit des plongeurs qui voltigeaient à la surface de l'eau, et, fondant tout à coup sur leur proie, ramenaient dans leur bec un poisson. Voilà, dit-il, l'image des démons. Ils sont à l'affût des âmes imprévoyantes, ils les surprennent par leur brusque attaque, les dévorent et ne peuvent jamais se rassasier. — Elevant alors la main, il fit un signe de croix, et la bande des oiseaux voraces, abandonnant le fleuve, se dispersa dans la campagne et la forêt voisine. Quelques passants, témoins de ce prodige, reconnurent le saint évêque. Dans leur admiration, ils disaient : Martin chasse les démons, et les oiseaux du ciel obéissent à sa voix ! — Le bienheureux poursuivit sa route. Il séjourna quelque temps à Condat, rétablit la concorde parmi les clercs et se disposait à reprendre le chemin de Tours, quand il fut atteint d'une paralysie qui lui enlevait l'usage de ses membres. Ses disciples accoururent : Mon corps va se dissoudre, leur dit-il. — A cette parole, les pleurs et les sanglots éclatèrent. Pourquoi nous abandonnez-vous, ô Père ! s'écrièrent-ils. A qui confiez-vous la garde de vos fils orphelins ? Les loups ravissants vont venir dévaster votre troupeau. Quelle main saura nous défendre, quand nous aurons perdu notre pasteur ? Nous savons que vous n'aspirez plus qu'au bonheur de vous réunir à Jésus-Christ ; mais votre récompense est certaine. Pour être différée, elle n'en sera pas moins grande ! Ayez plutôt pitié de nous, et ne nous abandonnez pas ! — Je n'assistais point à cette scène déchirante, ajoute Sulpice-Sévère : mais ceux qui en furent témoins, m'ont dit qu'en ce moment, l'homme de Dieu, attendri par ces plaintes, laissa couler ses larmes. Les entrailles de sa charité s'émurent pour son trou-

¹ Candes est aujourd'hui une bourgade du département d'Indre-et-Loire, canton de Chinon, au confluent de la Vienne et de la Loire.

peau. Levant les yeux au ciel, et s'adressant à Jésus-Christ lui-même, il dit : Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse point le travail. Que votre volonté soit faite ! — Ainsi, entre le ciel qui s'ouvrait à son espérance et la terre qui faisait appel à sa foi, le bienheureux hésitait, ne sachant de quel côté porter ses préférences. Il ne voulait pas se séparer des siens, il ne voulait pas non plus s'exiler lui-même du ciel. Dans cette perplexité, renonçant à sa volonté propre, et sacrifiant ses désirs personnels, il se remettait tout entier à la disposition de son divin Maître. Comme s'il eût dit : Seigneur, mon combat sur la terre a été rude ; il y a longtemps que j'en supporte les fatigues. Cependant, s'il vous plaît de me retenir encore sous vos drapeaux, dans le camp de votre laborieuse milice, je ne m'y refuse point. Je ne ferai pas, comme un vétérans épuisé, valoir près de vous mes longs services. Parlez et je volerai où vous m'appellerez. Aussi longtemps que vous l'ordonnez, je combattrai sous vos étendards. La vieillesse du soldat aspire au repos ; mais je sens mon courage plus fort que les ans. Si vous le voulez, je triompherai même de ma vieillesse. Que si, au contraire, vous daignez vous souvenir de mon âge et m'épargner de nouvelles fatigues, soyez béni, ô Seigneur ! Que votre volonté soit faite. Seulement, veillez toujours sur ces orphelins que je confie à votre divine miséricorde ! — O grand homme ! ô admirable saint, que le travail n'avait jamais vaincu, que la mort ne devait pas vaincre, qui demeurait impassible entre la mort et la vie, sans craindre l'une et sans refuser l'autre ! Pendant quelques jours, il resta ainsi, souffrant les tortures d'une fièvre ardente. Mais son âme veillait avec Dieu. Nuit et jour il pria, il forçait ses membres endoloris à servir l'esprit de piété qui les domptait. Étendu sur la cendre et le cilice, il paraissait un roi dans sa gloire. Ses disciples le suppliaient de permettre qu'on adoucît un peu la rudesse de sa couche. Mes enfants, leur dit-il, c'est ainsi qu'un chrétien doit mourir ; si jamais je vous ai donné d'autre exemple, c'est une faiblesse que je déplore et dont je vous demande pardon ! — Les yeux et les mains toujours levés vers le ciel, il semblait livrer avec une ardeur invincible le dernier combat de la prière.

Les prêtres qui l'entouraient voulurent le soulever un peu, pour le changer d'attitude et lui procurer quelque soulagement. Laissez-moi, mes frères, leur dit-il, laissez-moi regarder le ciel plutôt que la terre. Mon âme s'habitue à la route qu'elle va suivre pour rejoindre le Seigneur ! — Ayant ainsi parlé, ses yeux aperçurent le fantôme de Satan qui voulait effrayer son dernier soupir. Que viens-tu faire ici, bête cruelle ? s'écria-t-il. Tu ne trouveras rien en moi qui t'appartienne. Je vais me reposer au sein d'Abraham ! — Après avoir dit ces mots, il rendit au ciel une âme qui avait tant travaillé à l'œuvre de Dieu sur la terre ¹ ! » (11 novembre 396.)

50. « Or, continue Sulpice-Sévère, j'étais resté au monastère de Tours, ignorant ce qui venait de se passer. Une nuit, après l'heure des matines, je m'étendis sur mon lit, pour reposer un peu mes membres fatigués. Bientôt mes yeux se fermèrent, et je demeurai dans cet état de demi-sommeil, où l'on se sent soi-même dormir. Tout à coup, m'apparut l'évêque Martin, vêtu d'une tunique éblouissante de blancheur, le visage rayonnant d'une flamme céleste, les yeux étincelants comme des étoiles, les cheveux entourés d'une auréole de pourpre et d'or. Je retrouvais en lui les traits que je lui connaissais ; il m'était impossible de m'y méprendre, c'était lui, quoique dans un appareil inaccoutumé Je le reconnaissais et son éclat était tel que mes yeux ne pouvaient le supporter. Il souriait en me regardant, et il tenait, dans sa main droite, le livre que j'ai écrit de sa *Vie*. Je tombai à ses genoux, les baisant avec transport, et, selon la coutume, je lui demandai sa bénédiction. Je sentis alors le contact délicieux de sa main sur ma tête, pendant qu'il prononçait, selon son usage, le nom de la croix, nom si familier à sa bouche. Je levai ensuite vers lui mon regard, et je ne pouvais me rassasier de cette contemplation céleste, lorsque, se dérochant à mon étreinte, il s'éleva dans les airs. Tant qu'il parcourut l'immensité, emporté par une nuée lumineuse, je le suivis des yeux, mais il ne tarda pas à disparaître dans les régions du ciel. Je tenais toujours mes regards fixés du côté où je venais de l'apercevoir

¹ Sulpit. Sever., *Epist. ad Bassulam*, loc. cit.

pour la dernière fois, quand je vis le saint prêtre Clarus, l'un de ses disciples, s'élançant sur la même voie. A mon tour, je fis effort pour le suivre, mais je me réveillai. Seul, dans ma cellule, je remerciais Dieu de cette vision, lorsqu'entra le jeune clerc qui me servait. Son visage était empreint d'une tristesse visible : il pleurait en me parlant. Qu'avez-vous? lui dis-je, et d'où viennent ces pleurs? — Hélas! répondit-il, deux moines viennent d'arriver à Tours; ils apportent la nouvelle que le seigneur Martin est mort! — A ces mots, je tombai la face contre terre, inondant le sol de mes larmes. Et maintenant que j'écris ces lignes, je pleure encore et ma douleur est inconsolable. Ce n'est pas sur lui que je pleure! Après avoir tant de fois triomphé de ce monde et du prince du siècle, il est allé recevoir la couronne de justice. Mais je pleure sur moi, et rien ne saurait tarir mes larmes. J'ai un patron au ciel, mais j'ai perdu ma consolation sur la terre; j'ai beau me dire que je devrais nager dans l'allégresse, ma douleur est plus forte que toutes les raisons. Je le sais, il est maintenant parmi la phalange des apôtres et des prophètes. Sans rabaisser le mérite d'aucun autre, il est certain qu'il occupe, dans les demeures célestes, un rang qui n'est inférieur à aucun, pas même à celui des martyrs; car s'il ne lui fut pas donné de verser son sang pour Jésus-Christ, c'est l'occasion seule, non la volonté, qui lui a fait défaut. S'il eût vécu aux siècles de Néron et de Dèce, j'en atteste le Dieu du ciel et de la terre, on l'aurait vu monter lui-même au chevalet ou se précipiter sur les bûchers ardents! Qui jamais pourra célébrer dignement vos louanges, héros de piété, de miséricorde, de charité! Il est donc vrai que j'ai joui du commerce intime de ce grand saint! Hélas! j'en étais indigne; mais enfin, tout misérable que je sois, il m'aimait! A ce souvenir, des torrents de larmes fondent de mes yeux, ma poitrine éclate en gémissements. Quel homme mortel me rendra la douceur de ses conversations, le charme ineffable de sa charité? Comment pourrai-je survivre au bienheureux? Y aura-t-il un jour, une heure, une minute de mon existence où je ne me dise : Je l'ai perdu ! ! »

¹ Sulpit. Sever., *Epist. II ad Aurelium diac.*; *Patr. lat.*, loc. cit.

Funérailles
de S. Martin
à Tours.
Présence mi-
raculeuse de
saint
Ambroise.

51. Cependant les prêtres et les religieux qui entouraient a couche funèbre où le bienheureux Martin venait d'expirer, virent tout à coup son visage s'illuminer d'un éclat radieux. La blancheur de la neige donnerait mal l'idée de cette transfiguration glorieuse. Sur la cendre et le cilice où il reposait, on l'eût dit assis sur un trône; les épines de la pénitence semblèrent se changer en roses; son teint ordinairement flétri par les austérités était vermeil, comme celui du plus bel adolescent. Au bruit de cette mort, des populations entières accoururent à Condat. Les Pictavii (Poitiers) et les Turonenses (Tours), se disputaient l'honneur de posséder ses précieuses dépouilles. Les premiers disaient : C'est chez nous qu'il vint se fixer en premier lieu; qu'il fonda le monastère où il eût voulu passer sa vie. Nous l'avons prêté depuis à l'église de Tours; maintenant qu'il est mort, nous le reprenons. — Les Turonenses répondaient que, par son sacre, Martin leur appartenait tout entier, et qu'il était inouï qu'on enlevât à son église le corps d'un saint évêque. — La contestation fut ardente et vive, elle dura une journée entière. Dans la crainte d'échouer, malgré leur bon droit, les Turonenses prirent un parti décisif. Durant la nuit, ils enlevèrent le corps, le déposèrent sur une barque qui descendit la Vienne jusqu'à son confluent. Entrant ensuite dans la Loire, le convoi funèbre arriva à Tours, où il fut reçu au milieu d'un concours prodigieux. Plus de deux mille moines conduisirent processionnellement le corps au chant des hymnes et des psaumes, dans la basilique où il fut déposé. « Or, dit Grégoire de Tours, le jour même des funérailles, qui était un dimanche, Ambroise, le bienheureux évêque de Milan, dont l'éloquence est célèbre dans tout l'univers, célébrait l'office divin, au milieu de son clergé et de ses fidèles. Ambroise avait établi dans sa basilique la coutume que le lecteur ne devait jamais commencer à réciter l'épître, sans avoir reçu la bénédiction de l'évêque. Mais il advint que, ce jour là, quand le lecteur s'approcha du trône pour recevoir la bénédiction épiscopale, il trouva le bienheureux évêque endormi. Tous les assistants le remarquèrent, cependant nul n'osait réveiller le saint. Un long intervalle s'écoula en silence; enfin quelques clercs prirent

sur eux de s'écrier : L'heure s'écoule ; que le seigneur évêque daigne donner le signal au lecteur ! — Le bienheureux Ambroise revenant à lui, leur dit : Ne vous troublez pas. Le sommeil où vous m'avez vu plongé, était une vision que daignait m'envoyer le Seigneur. Apprenez que mon frère, l'évêque Martin, a quitté ce monde. Je viens d'assister à ses funérailles : elles se terminaient au moment où vous m'avez appelé¹. — Dans leur étonnement, les clercs notèrent exactement le jour et l'heure où ces paroles furent prononcées à Milan : c'étaient bien exactement le jour et l'heure où les obsèques du thaumaturge avaient eu lieu à Tours². »

52. « Cependant, continue saint Grégoire, l'évêque de Cologne, Séverin, homme de pieuse et admirable vie, assistait avec ses clercs, suivant son habitude, à l'office des matines. A l'heure même où le bienheureux Martin expirait, il entendit des voix angéliques qui chantaient dans les cieus. Il se pencha vers son archidiacre : Votre oreille n'est-elle pas frappée de ces concerts angéliques ? lui demanda-t-il. — Non, répondit l'archidiacre, je n'entends rien d'extraordinaire. — Faites attention, dit l'évêque. — L'archidiacre, tendant le cou, levant les oreilles, et s'appuyant sur son bâton³, se haussait sur la pointe des pieds, afin de mieux entendre. Mais je crois qu'il n'était pas de ceux à qui Dieu réserve de pareilles faveurs. L'évêque lui fit signe alors de se mettre à genoux. Il se prosterna lui-même et pria. Quelques instants après, interpellant de nouveau l'archidiacre : N'entendez-vous rien ? lui dit-il. — Oui, dit enfin l'archidiacre : j'entends dans les cieus un chœur d'anges qui psalmodient ; mais je ne sais à quelle occasion. — Je vais vous le dire, reprit Séverin. Le seigneur évêque Martin vient de quitter

Révélation
de la mort de
saint Martin
à l'évêque
de Cologne.

¹ Nous avons déjà dit que la mort de saint Martin précéda d'une année celle de saint Ambroise. Cf. n° 46 de ce chapitre.

² S. Greg. Tur., *De mirac. S. Martini*, lib. I, cap. v ; *Pat. lat.*, tom. LXXI, col. 918.

³ Ce bâton dont parle ici saint Grégoire de Tours et que mentionne également la règle de saint Chrodegang, n'était rien autre chose qu'un support sur lequel les clercs s'appuyaient pendant la récitation de l'office canonial. Les malades avaient le privilège d'en avoir deux pour soutenir leurs bras fatigués. Plus tard on y substitua la stalle actuelle, avec ses deux accoudoirs et son siège de bois.

ce monde, et en ce moment les anges escortent en triomphe son âme bienheureuse au ciel. — Après ces paroles, Séverin garda le silence. Puis il ajouta : Le démon, avec ses mauvais anges, s'est tenu au pied du lit de Martin, et voulait effrayer son agonie. Mais n'ayant rien trouvé qui lui appartint dans cette âme sainte, il s'est retiré plein de confusion. Hélas ! que sera-ce de nous, misérables pécheurs, si l'ennemi ne craint pas de s'attaquer à un tel évêque ? — L'archidiacre, épouvanté de cette révélation, nota le moment où elle avait eu lieu, et envoya immédiatement un messenger à Tours, pour s'assurer de la vérité. Les faits confirmèrent pleinement la vision de Séverin ¹. »

Le successeur de saint Martin, Briccio (saint Brice).

53. L'archidiacre de Cologne, dont Grégoire de Tours nous dépeint assez malignement l'embarras, n'avait sans doute pas fait souffrir à son évêque tout ce que le bienheureux Martin avait eu lui-même à supporter d'un de ses prêtres, nommé Briccio (saint Brice), qui devait être son successeur. Briccio, à peine entré dans l'adolescence, s'était fait religieux au monastère de Marmoutiers. Sa modestie, sa candeur ; sa docilité faisaient alors l'éducation des frères. Martin l'aimait, non point pour ses qualités actuelles qui ne devaient pas durer, mais pour celles qu'il devait acquérir un jour. Devenu prêtre, Briccio se relâcha de sa première ferveur. Les avis que lui donnait le bienheureux évêque l'irritaient au lieu de le corriger. « Il affichait, dit Sulpice-Sévère, un luxe scandaleux. Il nourrissait des chevaux dans son écurie ; il se faisait servir par des esclaves des deux sexes, qu'il achetait au poids de l'or parmi les plus jeunes et les plus élégants des captifs barbares. Martin, d'un visage calme et avec une âme tranquille, lui représentait doucement sa folie. Mais Briccio était tellement aveuglé par l'esprit du mal qu'il n'avait plus conscience de son état. Pâle de fureur, les lèvres tremblantes de rage, il répondait au bienheureux : Je suis plus saint que vous ! Toute ma jeunesse s'est passée dans un monastère, et la vôtre s'est écoulée dans la licence des camps. Maintenant que vous avez vieilli, votre tête affaiblie se

¹ S. Greg. Turon., *De mirac. S. Martini*, lib. I, cap. iv.

forge des visions chimériques et se peuple de fantômes ¹ ! » — « Un jour, dit Grégoire de Tours, un malade qui allait implorer sa guérison près du bienheureux Martin, traversa la place et rencontra Brictio, lequel n'était alors que diacre. Je cherche le saint homme, lui dit-il ; pourriez-vous m'indiquer où il est ? — Regardez, lui répondit Brictio. Le voilà debout, ce vieux radoteur, les yeux fixés au ciel, comme un insensé qu'il est ! — L'infirme courut au saint, se jeta à ses genoux, et en obtint la guérison qu'il sollicitait. Le soir, Martin interpellant le diacre : Brictio, lui dit-il, je vous parais donc bien fou ! — La rougeur monta au front du jeune homme. Il cherchait à s'excuser. Jamais, dit-il, je n'ai tenu un pareil langage ! — Mon fils, reprit le saint, mon oreille était près de votre bouche, quand, me croyant bien loin, vous parliez ce matin avec l'infirme. Écoutez-moi maintenant. J'ai prié Dieu pour vous. Un jour vous me succéderez sur la chaire pontificale. Mais sachez que votre épiscopat sera difficile et que vous aurez beaucoup à y souffrir. — Brictio se mit à rire. Je le disais bien, murmurait-il tout bas. Il parle comme un insensé ² ! » — Cependant, la prédiction du bienheureux devait s'accomplir au pied de la lettre. « Grâce aux prières du saint évêque, dit Sulpice-Sévère, le démon, qui avait si longtemps captivé cette âme, lâcha prise. Nous vîmes un jour Brictio accourir près de Martin, se jeter à ses genoux, confesser ses fautes en les déplorant, et lui demander pardon. Le pardon ! jamais le bienheureux ne l'avait refusé à personne. Combien de fois, témoins des désordres de Brictio, n'avions-nous pas unanimement prié l'évêque de le déposer du sacerdoce ! Toujours il avait résisté à nos instances. J'aurais l'air, disait-il, d'exercer une vengeance personnelle. Puisque Jésus-Christ a bien supporté Judas, pourquoi ne supporterai-je pas Brictio ? — Cette fois, quand le coupable, prosterné à ses pieds, donnait des marques d'un repentir sincère, Martin nous dit : Vous vous êtes souvent étonnés de mon indulgence à son égard. C'est que je voyais le démon agir par lui et le manier comme un instrument. Ses injures me lais-

¹ Sulpit. Sever., *Dialog.* III, cap. xvi. — ² S. Greg. Turon., *Hist. Franc.*, lib. II, cap. 1; *Patr. lat.*, tom. LXXI, col. 489.

saient insensible, parce que je connaissais celui qui les dictait ¹ ! » La pénitence de Brictio fut aussi éclatante qu'avaient pu l'être ses scandales. « Après la mort du thaumaturge, dit Grégoire de Tours, il fut élu, d'un consentement unanime, pour lui succéder. Il vaquait à la prière ; sa vie était édifiante. Il est même à remarquer qu'à l'époque de ses désordres passés, quand ses emportements, sa hauteur et son luxe révoltaient tout le monde, on n'avait jamais articulé aucun grief contre ses mœurs. Soudain il se vit sous le poids d'une accusation infamante. Une femme, qui avait d'abord été religieuse et depuis avait quitté le voile, était employée par les officiers de l'évêque aux soins de la lingerie. Elle devint mère. A cette nouvelle, toute la ville de Tours se rua sur la demeure épiscopale, menaçant de lapider Brictio. Le peuple vociférait des cris de mort ! Infâme, disaient-ils. Est-ce ainsi que tu as abusé de l'indulgence du bienheureux Martin ? Tu couvrais sous le manteau d'un saint ta vie pleine de débauches ! Mais la justice de Dieu s'est manifestée. Elle ne laissera pas plus longtemps tes crimes impunis ! — Brictio eut le courage d'affronter les milliers de bras qui se levaient pour le lapider. Il parut devant la foule, et protesta énergiquement de son innocence. Apportez-moi l'enfant ! dit-il. — On lui présenta la frêle créature, qui n'avait pas encore un mois. — L'évêque prit l'enfant dans ses bras : Au nom de Jésus-Christ, Fils du Tout-Puissant, dit-il, je t'adjure de déclarer ici, devant toute cette multitude, si je suis pour rien dans le fait de ta naissance ! — A ces mots, un silence imposant se fit dans l'assemblée. L'enfant ouvrit la bouche, et, d'une voix parfaitement accentuée, répondit : Non, vous êtes innocent ! — C'est un magicien ! cria la foule. Il nous trompe par de vains prestiges. A bas le faux pasteur ! — Brictio essaya encore de les convaincre. Il prit des charbons enflammés dans le pan de son manteau, et, suivi de la foule, vint au tombeau de saint Martin. Là, il jeta les charbons, déploya son vêtement qui n'avait pas une seule brûlure, et dit : De même que le feu a respecté cette fragile étoffe, ainsi je suis in-

¹ Sulpit. Sever., *Dialog.* III, cap. xv.

nocent du crime que vous me reprochez! — Malgré cette justification deux fois miraculeuse, la fureur populaire ne s'apaisa point. Brictio fut chassé de la ville. Ainsi s'accomplissait la parole prophétique du bienheureux Martin. Brictio se rendit à Rome, et en racontant ses malheurs au pape, il éclatait en sanglots et répétait sans cesse : Je n'ai que trop mérité ce châtement! Dieu me punit des outrages dont j'abreuvi autrefois son illustre serviteur. Je le traitais d'insensé. J'étais chaque jour témoin de ses miracles, et je persistais dans ma fureur! — Cependant, le peuple de Tours avait élu Justinien pour évêque. Après qu'il eut été sacré, les habitants lui dirent : Brictio est allé porter ses plaintes au pontife de Rome. Partez vous-même pour prévenir le résultat de ses démarches. Employez-y tous vos soins, et ne revenez qu'après nous avoir débarrassé de lui pour jamais. — Justinien se mit en route. Mais, en arrivant à Verceil, il fut frappé par la justice de Dieu et mourut. Cet événement n'ouvrit point encore les yeux des rebelles. Ils remplacèrent Justinien par un nouvel évêque du nom d'Armentius. Brictio demeura sept ans à Rome, sous la protection du siège apostolique. Quand il offrait le sacrifice de la messe, son visage était toujours inondé de larmes. Il pleurait au souvenir des injures dont il s'était jadis rendu coupable envers le bienheureux Martin. Dieu se montra touché de sa pénitence. Le pape lui ordonna de reprendre le chemin de Tours. Arrivé au Vicus Laudiacus (Mont-Louis ¹), à six milles de la cité épiscopale, Brictio s'arrêta pour la dernière halte. Or, cette nuit-là même, Armentius, saisi d'une fièvre violente, expira subitement. Brictio en fut averti par une vision céleste. Il appela ses compagnons de voyage. Levez-vous, leur dit-il; nous allons assister aux funérailles de notre frère, le pontife de Tours. — Au moment où ils entraient par l'une des portes de la ville, le corps d'Armentius sortait par l'autre, escorté au tombeau par les fidèles. Brictio reprit possession de la chaire épiscopale et vécut encore sept années dans la paix et l'exercice de toutes les vertus ². »

¹ Mont-Louis est une bourgade du département d'Indre-et-Loire, à dix kil. est de Tours. — ² S. Greg. Turon., *Hist. Fr.*, lib. II, cap. I; *Patr. lat.*, tom. cit.

Disciples
de S. Martin.
Son culte na-
tional.

54. Nous avons cité en entier cette page authentique de Grégoire de Tours. Une analyse froide et décolorée aurait fait perdre tout le charme du récit. Brietio, expiant par des tribulations imméritées les fautes de sa jeunesse, et faisant revivre dans l'église de Tours les vertus qu'il avait jadis dénigrées dans la personne de saint Martin, est une noble et touchante figure que le père de notre histoire nationale a mise parfaitement en relief. Elle tient une place d'honneur parmi la génération de saints que le souffle puissant du thaumaturge fit éclore sur la terre des Gaules, la future patrie des Francs. « Toutes les cités, dit Sulpice-Sévère, voulaient avoir pour prélats des disciples de Martin ¹. » Celle de Corisopitum (Quimper), l'ancienne Cornubia (Cornouaille), lui doit son premier évêque, Corentinus (saint Corentin), lequel reçut la consécration des mains du bienheureux. Saint Corentin porta dans son nouveau diocèse la piété et la foi qu'il avait apprises à l'école de l'homme de Dieu. Il plaça son église naissante sous le patronage de la sainte Vierge. Après sa mort, les fidèles de Quimper ajoutèrent son nom à celui de leur cité, témoignage de reconnaissance et de vénération que trois autres villes épiscopales de Bretagne rendirent à leurs fondateurs : Saint-Pol de Léon, Saint-Malo et Saint-Brieuc. Les Andegavi (Angers), appelèrent sur leur siège un autre disciple de saint Martin, Maurilius (Maurille), qui illustra son épiscopat par la sainteté de sa vie et l'éclat de ses miracles. En même temps, la colline déserte de Glona (Glonne), sur les bords de la Loire, voyait des populations entières accourir à la cellule d'un pieux solitaire, Florent, disciple lui-même et héritier des vertus de Martin. Un monastère s'éleva bientôt, sous la direction du pieux ermite, et la cité actuelle de Saint-Florent lui doit son existence et son nom. Deux autres disciples et homonymes du thaumaturge, Martin de Santonum (Saintes), et Martin de Briva Curetia (Brives-la-Gaillarde), retraçaient le premier dans l'Aquitaine, le second dans la contrée des Pétrocovens (Périgord), les exemples de vertu de leur illustre maître, et y jetaient les premiers fondements de la

¹ Sulpit. Sever., *De vitâ B. Martini*, cap. x.

vie monastique. Enfin, un autre religieux de Marmoutiers, Maximus (saint Mesme), était élu abbé du monastère déjà florissant de Saint-André, dans l'île Barbara (Barbe) sur la Saône, près de Lyon. C'est ainsi que Martin, non moins puissant en œuvres après sa mort qu'il l'avait été pendant sa vie, prenait possession de la terre des Gaules pour en faire la terre des saints. Son nom grandissait avec les âges. La date de sa mort commença une ère d'après laquelle nos aïeux comptaient les années. Ses reliques, objet d'un pèlerinage toujours plus fréquenté, firent éclore de superbes basiliques. Brictio avait dû une première fois transférer le corps de son illustre prédécesseur, du cimetière où il avait été primitivement déposé, dans la grande église de Tours dédiée alors à saint Etienne. Bientôt cette église devint elle-même insuffisante, et, dès l'an 470, saint Perpetuus la remplaçait par un édifice plus vaste et plus somptueux. Le tombeau de saint Martin fut véritablement le berceau de la monarchie française. Les Mérovingiens léguèrent son culte aux dynasties royales qui leur succédèrent. Clovis faisait toucher son épée victorieuse aux reliques du thaumaturge. Henri IV fut sacré à Reims avec l'huile miraculeuse qui avait reçu la bénédiction de Martin. Interrompue par deux époques néfastes, celle des huguenots qui profanèrent le tombeau de saint Martin, et celle de la révolution qui détruisit sa basilique, la tradition d'amour, de vénération et de culte national pour le thaumaturge des Gaules se réveille en ce moment avec une ardeur nouvelle, et ressuscitera les prodiges des jours anciens.

§ VII. Sacre de saint Augustin et de saint Chrysostome.

55. Pendant que l'église d'Occident perdait saint Ambroise et saint Martin, celles d'Orient et d'Afrique applaudissaient à l'avènement de saint Augustin et de saint Jean Chrysostome à l'épiscopat. « Depuis qu'Augustin avait été ordonné prêtre par le saint évêque d'Hippone, Valère, dit Possidius, il avait établi un monastère dans les dépendances de la basilique, et là il vivait avec les serviteurs de Dieu selon la forme et la règle instituées par les

Conférence
de saint
Augustin
avec l'évêque
manichéen
Fortunatus.

Apôtres. Nul d'entre nous ne possédait rien en propre ; toutes choses étaient mises en commun et distribuées à chacun selon ses besoins. Telle était l'institution qu'Augustin nous avait rapportée des régions transmarines (l'Italie). Or le bienheureux Valère, son consécuteur, homme plein de piété et de crainte de Dieu, s'applaudissait chaque jour d'un pareil choix, et remerciait le Seigneur, dans toutes ses oraisons, de lui avoir donné un tel auxiliaire, dont la doctrine, l'éloquence et le zèle étaient un sujet d'édification pour son église. La cité d'Hippone était alors envahie par des sectaires manichéens qui propageaient leurs pernicieuses doctrines et séduisaient un grand nombre d'âmes. Un de leurs évêques, Fortunatus, s'était établi à poste fixe dans la ville. On lui attribuait du talent. Il passait pour l'un des plus doctes de son parti. Dans la réalité, son influence devenait de jour en jour plus dangereuse. En sorte que, non-seulement les catholiques d'Hippone, mais les donatistes eux-mêmes, vinrent prier le prêtre Augustin d'engager avec lui une conférence où il confondrait l'arrogance de l'hérésiarque. Pareil à cet athlète intrépide dont parle saint Paul, toujours prêt à rendre compte de la foi et de l'espérance qu'il avait placée dans le Seigneur, non moins puissant à exposer la vérité qu'à la défendre contre toutes les erreurs, Augustin consentit à ce qu'on lui demandait. Mais, ajouta-t-il, savez-vous si Fortunatus acceptera l'épreuve ? — C'est qu'en effet Fortunatus avait déjà rencontré Augustin à Carthage, à l'époque où ce dernier partageait encore ses erreurs. Il connaissait sa puissance de dialectique, son admirable érudition, son éloquence irrésistible. Aussi tremblait-il à la pensée de se mesurer avec un tel adversaire. Néanmoins, les instances et les sollicitations des siens le déterminèrent à hasarder l'aventure. Un jour fut fixé pour la conférence ; elle eut lieu le v des calendes de septembre (28 août 392), dans les Thermes de Sossius. Une foule immense se pressait dans l'enceinte. Les notaires, désignés pour rédiger officiellement le procès-verbal ¹, étaient à leur

¹ Nous avons encore les actes de cette discussion fameuse. Ils ont été conservés parmi les œuvres de saint Augustin, sous le titre de : *Disputatio contra Fortunatum Manichæum* (*Patr. lat.*, tom. XLII, col. 111-172). Leur étude

poste, environnés d'une escouade de tachygraphes. La discussion dura deux séances. Fortunatus ne put détruire aucun des arguments qui lui furent présentés en faveur du dogme catholique, ni prouver une seule des assertions qu'il posa lui-même en faveur du Manichéisme. Pressé par Augustin dans ses derniers retranchements, et cherchant en vain une réponse qu'il ne trouvait pas, il finit par demander du temps pour consulter ses anciens. Cette défense fut accueillie par les huées de l'auditoire. Le lendemain, Fortunatus quittait Hippone et n'y revint jamais ¹. »

56. « De nombreuses conversions attestèrent le succès de l'homme de Dieu, reprend Possidius. Augustin prêchait, publiquement et en particulier, dans les maisons et à l'église, la parole du salut. Il combattait avec une ardeur infatigable les erreurs et les hérésies qui désolaient alors l'Afrique. C'était surtout contre les donatistes, les manichéens et les idolâtres qu'il avait le plus souvent affaire. Tantôt par des livres, tantôt par des discours d'apparat, tantôt par des polémiques improvisées où son éloquence atteignait une prodigieuse sublimité, il réduisait ses adversaires au silence. Les chrétiens le suivaient partout où il portait ses pas. On l'applaudissait avec transport et chacune de ses excursions était un véritable triomphe. C'est ainsi qu'avec l'aide de Dieu l'Église catholique, si longtemps opprimée sur le sol africain, osait relever la tête. Dans les années précédentes, les Donatistes, avec leur réitération ou plutôt leur profanation du sacrement de baptême, étaient maîtres de toutes les églises et avaient pour eux une majorité formidable. Maintenant les écrits d'Augustin, se succédant avec une rapidité merveilleuse, étaient dans toutes les mains. On admirait leur doctrine, on ne pouvait se lasser de les lire. Ou bien, on pouvait entendre le docteur lui-même. Les hérétiques se pressaient en foule à ses instructions toutes pleines de la majesté de l'Écriture et

Eloquence
et célébrité
du prêtre
Augustin.

pourrait offrir un grand intérêt, au point de vue de l'organisation des manichéens en société secrète, ayant, comme celles de nos jours, des initiations successives, des grades inférieurs où les adeptes étaient tenus dans l'ignorance absolue des tendances réelles de la secte, laquelle était dirigée par quelques chefs qui en possédaient seuls le secret.

¹ Possidius, *Vita S. Augustini*; *Patr. lat.*, tom. XXXII, col. 38.

de la plus pure sève de la vérité. On payait des tachygraphes pour recueillir chacune des paroles qui tombait de ses lèvres inspirées. Ainsi se répandait dans toutes les provinces d'Afrique la saine doctrine, la suave odeur de Jésus-Christ mieux connu et plus fidèlement adoré. L'Église de Rome, en apprenant ces merveilles, crut devoir nous en témoigner sa joie. Elle avait compati à nos souffrances, elle se réjouissait maintenant de nos triomphes ¹ ! »

Augustin
coadjuteur de
Valère.
Seu sacre.

57. « Plus que tout autre, continue Possidius, le bienheureux Valère tressaillait d'allégresse. Mais, comme l'esprit humain est toujours porté à se créer des inquiétudes, il commença à craindre que son trésor ne lui fût enlevé et qu'une église vacante n'élût Augustin pour en occuper le siège épiscopal. Déjà, en effet, le cas s'était présenté. Mais Valère, prévenu à temps, fit cacher son prêtre bien-aimé dans une solitude où l'on ne put le découvrir. Cet incident redoubla les craintes du saint vieillard. Il voyait chaque jour ses forces s'affaiblir. Ses infirmités augmentaient avec l'âge et lui faisaient pressentir sa fin prochaine. Il adressa donc, dans le plus profond secret, une lettre confidentielle à l'évêque de Carthage, Aurelius, son métropolitain. Alléguant son âge avancé et son état de plus en plus valétudinaire, il le pria de se rendre à Hippone, pour sacrer Augustin comme son coadjuteur avec future succession. En même temps, et sans lui mander ce dont il était question, il écrivait au primat de Numidie, Megalius, évêque de Calame, de venir le visiter une dernière fois, parce qu'il se sentait mourir ². » — La pieuse industrie de Valère consistait, on le voit, à réunir inopinément dans sa ville épiscopale le nombre d'évêques exigé canoniquement pour un sacre. Il réussit dans cette première partie de son œuvre, au gré de ses désirs. Mais la seconde lui offrit plus de difficultés. Aussitôt que la nouvelle se fut répandue dans Hippone que le prêtre Augustin était désigné pour le siège de cette ville, la joie publique se manifesta par un enthousiasme indescriptible. Les évêques voisins accoururent en foule pour assister à cette cérémonie solennelle, et Valère, qui avait craint un instant de manquer de prélats consécrateurs, se vit entouré

¹ Possid., *Vita S. Augustin.*, cap. VII. — ² Possidius, *ibid.*, cap. VIII, loc. cit.

d'un véritable concile. Mais Augustin ne partageait pas l'allégresse universelle. Plus on le désirait pour évêque, moins il voulait l'être. « Je ne veux pas présider, je veux servir, s'écriait-il. A peine arraché à la tempête de mes passions, on prétend me constituer le pilote du navire ! Est-il en ce monde une responsabilité plus laborieuse, plus formidable, plus périlleuse que celle d'un évêque ! Dieu m'est témoin que, pour éviter ce fardeau, quand d'autres cités voulaient me l'imposer, j'ai pris la fuite, je me suis enfoncé au désert. J'y retournerai encore ! » Ainsi disait Augustin, mais il était gardé par la vigilance de tout un peuple. La fuite lui était complètement impossible. Cependant des circonstances imprévues lui vinrent en aide. Il articula d'abord, comme fin de non-recevoir, l'usage ordinaire de l'Église qui ne permettait pas d'élire un évêque pour un siège dont le titulaire vivait encore. Telle était en effet la législation canonique de cette époque. Saint Augustin l'avait vue en pratique autour de lui. Il ne savait pas, alors, que le concile de Nicée en avait fait l'objet d'une décision disciplinaire. Sans cela, il se fût retranché plus énergiquement encore derrière ce texte favorable à son humilité. Mais ce ne fut que plus tard, et quand il était déjà depuis longtemps évêque, que ce canon de Nicée lui tomba entre les mains. Quoi qu'il en soit, on répondit à ses scrupules par de nombreux exemples d'évêques-coadjuteurs nommés dans des circonstances analogues. C'est qu'en effet, toute loi purement disciplinaire, par le fait même de sa promulgation, suppose des exceptions possibles. Or, les évêques présents à Hippone déclaraient qu'Augustin était précisément l'homme pour qui une telle exception devait être faite, et que son mérite extraordinaire la justifiait surabondamment. Valère triomphait, et se voyait déjà au comble de ses vœux, lorsqu'on mit en circulation dans le public une lettre du primat de Numidie, Megalius, lequel, trompé vraisemblablement par une habile manœuvre des Donatistes ou des Manichéens, articulait une accusation des plus graves contre les mœurs d'Augustin. Voici ce qui avait donné lieu à la calomnie. Un jour, le saint prêtre d'Hippone avait envoyé les eulogies (pain bénit), à l'une des femmes les plus considérables de la ville, laquelle, retenue dans sa demeure par une

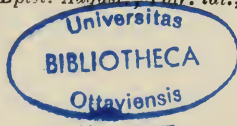
indisposition, n'avait pu se rendre à l'assemblée des fidèles. Augustin avait remis les eulogies à l'époux de la malade, sur la propre demande de celui-ci. Il n'y avait donc là pas même l'ombre de ce que l'on pourrait appeler une imprudence. Mais la femme dont il s'agissait était l'une des admiratrices les plus ferventes du génie d'Augustin. La malignité des hérétiques envenima cette action si simple. Le primat de Numidie, Megalius, prit la plainte au sérieux, et accepta leurs récriminations comme si elles eussent été fondées. Quel ne fut pas son étonnement, quand il vit Augustin venir le féliciter de son zèle, et le supplier de maintenir sa résistance ! Augustin crut en effet que cet incident écarterait de ses épaules le fardeau qu'il se promettait d'éviter à tout prix. Ce fut le contraire qui arriva. Megalius connaissait le cœur humain. Ce trait d'humilité sublime le fit réfléchir. Il voulut remonter à la source des bruits difamatoires qu'il avait acceptés si légèrement. L'enquête à laquelle il se livra lui eut bientôt démontré, d'une part, l'innocence d'Augustin, de l'autre, l'inconvénient de sa propre crédulité. Megalius fit bon marché de la question d'amour-propre personnel. Sa lettre à la main, il vint trouver les évêques réunis ; leur demanda pardon d'avoir accueilli trop facilement une dénonciation injurieuse contre un grand docteur et un grand saint, et déclara que le lendemain il sacrerait Augustin dans l'église d'Hippone. En effet, le lendemain, veille de la fête de Noël (395), en présence d'une multitude ivre de joie, sous les yeux du vénérable Valère qui fondait en larmes, Augustin, le modèle des évêques, le plus illustre des docteurs, la gloire de l'église latine, le disciple de saint Ambroise, le fils de la pieuse Monique, recevait l'onction pontificale. La date de sa consécration devint dès lors une des solennités les plus chères au cœur des fidèles africains. Du fond de sa retraite de Nole, Paulin, à cette nouvelle, s'écriait : « Elle est admirable, la Providence divine, dans sa conduite envers les saints ! Ce n'est pas Augustin que je félicite, c'est l'église d'Afrique qui le compte aujourd'hui parmi ses évêques. Quelle grâce Dieu fait à cette église de réserver pour elle seule les trésors de doctrine céleste, les flots d'éloquence et d'onction surnaturelle qui tombent des lèvres et

du cœur d'Augustin ! Tout est nouveau, dans la sublimité comme dans la vocation de ce génie. Le voilà évêque d'une église dont l'évêque vit encore ! Au vénérable Valère, évêque d'Hippone, s'adjoint pour coévêque le grand Augustin. Heureux vieillard, qui, après avoir obtenu de Dieu par ses prières, ses mérites et ses vertus, la gloire d'avoir Augustin pour prêtre, a encore obtenu la faveur inappréciable de l'avoir pour collègue ! A peine si ces merveilles de la grâce paraissaient réalisables. Mais voilà que le Tout-Puissant y a mis la main, et ce qui est difficile aux hommes est facile à Dieu ! »

58. « Vers le même temps, dit Sozomène, l'évêque de Constantinople, Nectaire, vint à mourir (27 septembre 397). Dans l'assemblée qui se tint pour lui choisir un successeur, chacun mettait en avant le nom d'un candidat, sans pouvoir le faire agréer par la majorité, et le temps s'écoulait en pourparlers inutiles. Or, il y avait à Antioche, sur l'Oronte, un prêtre nommé Jean, d'une admirable sainteté de vie, d'une naissance illustre, d'un génie plus grand encore, car il était maître dans l'art de l'éloquence, et le sophiste Libanius lui avait rendu ce glorieux hommage qu'il surpassait tous les orateurs de son temps. En effet, à son lit de mort, Libanius, interrogé par ses disciples qui lui demandaient : Quel sera votre successeur ? avait répondu : Je vous proposerais Jean ; mais les chrétiens nous l'ont ravi ! — Les multitudes se pressaient pour l'entendre. Il avait un tel charme que toutes les âmes s'élançaient à sa suite dans la pratique de la vertu et dans la route de la foi. Lui-même il donnait l'exemple d'une vie divine dans un corps mortel, et sa vue seule enflammait d'ardeur pour la perfection. On eût dit que sa parole, qui ravissait pourtant les cœurs, était sans apprêt et sans art. Il exposait les Saintes Écritures avec une simplicité touchante, uniquement préoccupé de la vérité, jamais de l'effet. Mais ses œuvres illustraient ses discours et les rendaient irrésistibles. Tel était Jean. Son extérieur, sa conversation, avaient quelque chose de grave et d'austère ; son langage était à la fois

Jenneſſe
et éducation
de S. Jean
Chryſoſtome.

* S. Paulin., *Epist. inter Epist. August. Patr. lat.*, tom. XXXIII, col. 126.

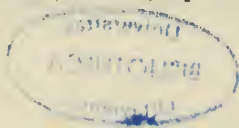


plein de profondeur et d'éclat. Dès son enfance, il avait laissé deviner ce que serait son génie. Il reçut les leçons des plus habiles maîtres, Libanius fut son professeur de rhétorique ; Andragathius de philosophie. On le destinait au barreau, et sa famille comptait le voir s'illustrer dans cette carrière. Mais le jeune homme s'était mis à étudier les divines Écritures ; il commença dès lors à se tracer un plan de philosophie d'après les lois de l'Église. Dans cette nouvelle voie qui s'ouvrait à son intelligence, il eut pour maîtres les solitaires fameux qui gouvernaient alors les monastères d'Antioche, et entre autres Carterius et saint Diodore, plus tard évêque de Tarse. A cette école du Christ, nouvelle pour lui, il ne se rendait pas seul. Son exemple entraîna d'autres disciples de Libanius, tels que Maxime, devenu depuis évêque de Séleucie, et Théodore, évêque de Mopsueste. Ce dernier, après une étude sérieuse de la religion chrétienne et un commerce d'intimité longuement entretenu avec les pieux solitaires, se détermina à embrasser la vie monastique. Il quitta le monde et se renferma dans la solitude. Mais il ne persévéra point dans sa première ferveur. Ses pensées prirent un autre cours ; il revint sur ses pas, reparut dans le monde et annonça l'intention de se marier. Jean lui adressa alors une épître qu'on eût pu croire dictée par un ange ¹. »

Lettre
de S. Jean
Chrysostome
à son ami
Théodore.

59. « Qui m'ouvrira la source des pleurs ? disait-il, qui donnera à mes yeux des torrents de larmes ? Cher ami, j'emprunte ces paroles au prophète, bien que je n'aie pas comme lui à déplorer la ruine des cités, des nations ou des empires. Mais je pleure quelque chose de plus précieux que tout cela ; je pleure sur votre âme ! Qui connaîtrait, comme je l'ai connue, la splendeur dont elle brillait avant que le démon l'eût dévastée, comprendrait mon désespoir. Des mains barbares profanant le saint des saints, brûlant les chérubins d'or, souillant l'arche d'alliance, le propitiatoire, les tables de la loi, n'auraient pas commis un plus épouvantable sacrilège ! Et maintenant le voilà, ce temple spirituel, naguère si éclatant, dépouillé de sa divine parure, nu, vide, dévasté, ouvert par

¹ Sozomen., *Hist. Ecclesiast.*, lib. VIII, cap. II ; *Patrol. grec.*, tom. LXVII, col. 1514-1515.



mille brèches à tous les honteux ennemis de l'âme : l'orgueil, la luxure, l'avarice. Qu'ils entrent, qu'ils foulent aux pieds ce sanctuaire ! Plus de gardes, plus de défenseurs. Voilà pourquoi je pleure. Voilà pourquoi les larmes inondent ma face. Je ne me consolerais plus, jusqu'à ce que j'aie vu le temple de Dieu rendu à sa splendeur première. O mon ami ! ne désespérez pas de votre conversion. Puisque Satan a bien eu l'inferral pouvoir de vous précipiter des sommets de la vertu dans cet abîme de honte et de péché ; combien plus Dieu déploiera-t-il de puissance pour vous arracher à la servitude et vous rendre la liberté ? N'en doutez pas, il vous relèvera plus haut que vous ne fûtes jamais. — Au lieu de cette lettre inerte et froide, je voudrais vous envoyer les larmes que je verse pour vous, les gémissements qui s'échappent de ma poitrine. O tête chérie, répondez à la grâce de Dieu qui vous sollicite, et que bientôt, plein d'une force et d'une vie nouvelle, je vous revoie florissant parmi le troupeau de Jésus-Christ, mêlant vos prières à celles des saints ! »

60. « En lisant cette épître, continue le chroniqueur, Théodore sentit son âme comme percée par les flèches du repentir. Il abandonna soudain sa fortune et ses espérances terrestres, renonça au mariage qui se préparait, courut se jeter dans les bras de son ami, et concerta avec lui sa rentrée dans le monastère. Tel était Jean ; telle était la puissance de persuasion de sa parole et de son exemple. Le peuple d'Antioche, subjugué par son éloquence, ne se rassasiait jamais de l'entendre. Il reprenait, avec une indépendance et une vigueur intrépide, les pécheurs publics. Une injustice faite à autrui semblait devenir la sienne propre. Par ce côté, Jean avait toutes les sympathies de la multitude. Mais il se faisait aussi des inimitiés terribles parmi les puissants et les riches, dont il flétrissait l'oppression et les désordres. Quoi qu'il en soit, la renommée de son éloquence et de sa vertu avait dépassé les bornes de sa patrie. Il n'était pas une contrée de l'empire romain qui ne retentit de la gloire de Jean Chrysostome. Lors donc qu'à Cons-

Election
de S. Jean
Chrysostome
au siège
de Constantinople.

¹ S. Joann. Chrysost., *Ad Theodorum lapsum* ; *Patr. græc.*, tom. XLVII, col. 277-316, *passim*.

tantinople, le chambellan impérial Eutrope eut prononcé son nom dans l'assemblée réunie pour l'élection épiscopale, clergé et peuple, d'une seule voix, l'acclamèrent. L'empereur Arcadius approuva ce choix et dépêcha des officiers à Antioche pour ramener le nouvel élu. Les évêques d'Orient accoururent dans la capitale, afin de donner par leur présence plus d'éclat à un sacre qui était une fête universelle. Cependant les messagers impériaux étaient arrivés au terme de leur voyage. Ils s'adressèrent d'abord au comte d'Orient, Astérius, et lui confièrent l'objet de leur mission. Gardez-vous bien, leur dit-il, de laisser transpirer un mot de tout cela. Retournez à Parga (c'était le nom du premier relai de poste). Là vous m'attendrez ; je ne tarderai pas à vous y rejoindre. — Sur-le-champ, Astérius envoya prier Jean Chrysostome de se rendre à son palais, parce qu'il avait, disait-il, une grâce à lui demander. Cependant, comme s'il eût voulu faire une promenade, il fit atteler son char. Il avait l'air de se disposer à y monter, au moment où Jean Chrysostome arriva sans défiance. Il l'invita à l'accompagner. L'homme de Dieu y consentit. Astérius fit prendre la route de Parga. Arrivé à ce relai, il remit le saint aux officiers impériaux, qui l'emmenèrent à Constantinople. Ces précautions n'étaient pas inutiles. Jamais, sans cela, le peuple d'Antioche n'eût consenti au départ de Chrysostome. Une insurrection aurait certainement éclaté dans la ville, et des flots de sang pouvaient couler. Cependant Théophile, patriarche d'Alexandrie, était arrivé à Constantinople, à la nouvelle de l'élection de Jean. Cette élection lui déplaisait. Il aurait voulu faire asseoir sur le siège vacant un de ses prêtres, Isidore, qui avait le gouvernement des pauvres et des étrangers, dans le grand hospice d'Alexandrie. Isidore avait passé sa jeunesse dans l'intimité du grand Athanase ; il avait été élevé à Scété par les illustres religieux qui habitaient alors cette solitude. Des témoins dignes de foi m'ont affirmé que sa vie fut toujours édifiante et sainte. Cependant, quelques personnes attribuent l'intérêt que lui portait Théophile à un tout autre motif. Elles racontent que, durant la guerre entre Théodose et Maxime, Isidore avait accepté de Théophile la mission de se rendre à Rome,

avec des lettres de félicitation et des présents adressés à chacun des deux princes; d'y attendre le résultat de la lutte, et de remettre argent et dépêches à celui des deux qui se trouverait vainqueur. Arrivé à Rome, Isidore s'effraya pour lui-même des suites que pouvait avoir cette hypocrite ambassade. Il s'enfuit précipitamment et revint à Alexandrie. Théophile, on le conçoit, avait intérêt à ménager un homme qui possédait un secret si compromettant pour le patriarche. C'eût été là le motif qui l'aurait, dit-on, poussé à mettre Isidore en avant pour le siège de Constantinople. Quoi qu'il en soit, car cette allégation n'est rien moins que prouvée, il est certain que Théophile s'opposa d'abord à l'élection de Jean Chrysostome. Mais il céda devant l'influence d'Eu trope. Ce chambellan impérial lui signifia d'avoir à se rallier au suffrage de ses collègues, ou à faire connaître publiquement les griefs qu'il pouvait avoir contre l'élu du clergé, du peuple et de l'Orient tout entier. Théophile n'insista pas davantage : il sacra lui-même Jean Chrysostome, au milieu de l'allégresse universelle ¹. »

61. « A peine assis sur la chaire épiscopale, ajoute Sozomène, Jean consacra tous ses soins à la réforme du clergé de Byzance. Il s'informait de la conduite de chacun de ses prêtres, les représentant, les corrigeant, quelquefois même les chassant de l'église. Le zèle qu'il avait toujours montré contre les désordres et le vice s'accrut encore, depuis sa promotion à l'épiscopat. Son ardeur pour le bien, l'indépendance de son langage, l'indignation qu'excitait dans son âme le spectacle des mœurs dégénérées de son temps, parurent plus vives à Constantinople qu'elles ne l'avaient été à Antioche. Il ne bornait pas sa sollicitude à son propre diocèse. Son grand cœur se préoccupait du sort de toutes les églises. Au début de son épiscopat, il se concerta avec le patriarche Théophile pour mettre un terme aux difficultés que soulevaient toujours à Antioche les restes de la faction paulinienne. Ensemble ils résolurent d'envoyer une députation à l'évêque de Rome, Siricius, afin qu'il tranchât la question par son autorité apostolique et ré-

Ambassade
de saint Jean
Chrysostome
au pape
Siricius.

¹ Sozomen., *Hist. Eccles.*, lib. VIII, cap. II.

conciliât définitivement Flavien soit avec les rebelles d'Antioche, soit avec ceux des prélats d'Occident qui conservaient encore leurs anciennes défiances. Acace de Bérée et le prêtre Isidore, celui-là même qui venait d'être en concurrence avec Jean Chrysostome pour le siège épiscopal de Constantinople, furent chargés de cette mission. Le pontife romain les accueillit favorablement, leur remit des lettres apostoliques enjoignant à tous les évêques en général, et aux fidèles d'Antioche en particulier, d'avoir à communiquer avec Flavien. Cette décision mit fin au schisme si opiniâtement prolongé d'Antioche ¹. »

Mort de
saint Siricius.

62. Elle couronna dignement le pontificat de saint Siricius. « La règle transmise par les Apôtres, disait ce grand pape, nous apprend que la confession des évêques catholiques doit être une. Si donc il n'y a qu'une seule foi, il ne doit non plus y avoir qu'une seule tradition. S'il n'y a qu'une seule tradition, une seule discipline doit être observée dans toutes les églises. » — « Tel est, ajoute dom Guéranger, l'axiome fondamental de la catholicité. Une seule foi, une seule formule d'une seule foi ². » Siricius eut la gloire de proclamer ce principe et de le faire prévaloir. Sa vigilance s'étendait sur tous les points de l'univers, et partout son autorité était reconnue et bénie. Il avait plusieurs fois condamné le zèle outré des Ithaciens d'Espagne, qui sollicitaient auprès des magistrats et des tribunaux la mort des Priscillianistes. L'Église entière applaudit à cette décision fondée sur la règle de la charité. Les conciles particuliers des diverses provinces recouraient à son intervention. Ceux de Carthage (393-398) le consultaient sur la question du baptême conféré par les Donatistes, et lui demandaient s'il était permis d'élever aux ordres les jeunes gens qui l'avaient reçu de leurs mains. — Un concile des évêques de la Gaule, rassemblé à Taurinum (Turin), renvoyait à la décision de Siricius la validité de l'élection de Félix, évêque de Trèves, ordonné par les Ithaciens (397). Les évêques des Gaules le consultaient encore pour apprendre de lui quelles étaient les règles canoniques au sujet de la continence des clercs, des

¹ Sozomen., *Hist. Eccles.*, lib. VIII, cap. III. — ² Guéranger., *Hist. liturg.*, tom. I, pag. 136.

ordinations et des monastères des vierges. Siricius leur répondit par une décrétale, où il rappelait les mêmes instructions que dans celle adressée précédemment à Himerius, évêque de Tarragone. Tout en maintenant, avec une fermeté et une vigueur apostoliques, les prescriptions de l'ancienne discipline, le langage du saint pape respire la modestie et l'humilité la plus sincère. Si l'on reconnaît le prince de l'Église, le « lieutenant de Dieu, » à la dignité de sa parole; on trouve aussi le Père de la chrétienté, le Pasteur des pasteurs, dans la douceur, la mansuétude, la charité qui débordent de son âme. Saint Siricius mourut le 25 novembre 398, après un pontificat de près de quinze ans. La tradition lui attribue l'introduction du *Communiantes* dans les prières de la messe, et l'usage du titre de pape exclusivement affecté aux souverains Pontifes. Ce nom fut d'abord commun à tous les prêtres; il exprime la paternité du pasteur sur son troupeau. Plus tard, les évêques seuls le portèrent. Saint Siricius commença la tradition universellement adoptée maintenant, de le réserver aux seuls Pontifes de Rome.

63. Du temps de Baronius, on retrouva, mutilée et fruste, l'inscription qui avait été gravée sur la tombe du saint Pontife; elle était primitivement en vers alexandrins dont le style rappelle la belle latinité Damasienne. La voici : « Liberius ¹ se l'attacha d'abord comme lecteur, puis comme lévite. A la mort de Damase, il mérita par ses vertus d'être assis grand prêtre sur la chaire apostolique et de présider à la fontaine sacrée de la doctrine et de la grâce. Il fut choisi de Dieu pour donner à tous les peuples une

Épithaphe
de S. Siricius,
Monuments
lapidaires.

1

*Liberium lector mox et levita secutus
Post Damasum clarus totos quos vivit in annos
Fonte sacro magnus meruit sedere sacerdos
Cunctis ut populis pacem tunc solidam daret.
Hic pius, hic justus, felicia tempora fecit.
Defensor magnus multos ut nobiles ausuc
Regi subtraheret, ecclesiæ aula defendens,
Misericors, largus, meruit per sæcula nomen.
Ter quinos populum in annos qui rcxit amore
Nunc requiem sentit, caelestia regna potitus.*

paix solide. Il fut pieux, il fut juste ; il nous fit des temps prospères. Grand défenseur, il revendiqua près des puissants et des princes les droits de l'Église. Miséricordieux, cœur large, il laisse un nom immortel. Il a gouverné avec amour le peuple fidèle durant quinze ans. Maintenant, il repose dans le royaume du ciel. » De nos jours, l'illustre archéologue romain, M. de Rossi, vient de découvrir, dans la basilique Pudentiana, une série de monuments lapidaires qui se rapportent au pontificat de saint Siricius, et nous donnent des renseignements précieux sur son époque. On sait que la basilique Pudentiana, l'une des plus antiques de Rome, avait déjà fourni à l'archéologie sacrée, dès le xvi^e siècle, de nombreuses et importantes inscriptions. Celles que M. de Rossi vient d'y retrouver ne sont pas moins précieuses. Elles constatent, d'une part, le zèle du pieux pontife pour la restauration de cet édifice ; de l'autre, elles nous apportent la date précise de la fameuse mosaïque qui s'y trouve conservée, et dont jusqu'ici l'âge n'avait point encore été fixé. Enfin, elles renferment un témoignage explicite qui confirme la tradition romaine au sujet du célèbre docteur et martyr de Porto, saint Hippolyte ¹. Sur une grande plaque de marbre existant encore aujourd'hui dans la chapelle dite de Saint-Pierre, à la basilique Pudentiana, M. de Rossi a retrouvé l'inscription suivante :

SALVO SIRICIO EPISCOPO
ECCLESIAE SANCTAE
ET ILICIO LEOPARDO
ET MAXIMO PRESBE.

« Du vivant de Siricius évêque de l'Église sainte, et d'Ilicius, Leopardus et Maximus prêtres. » Il est évident que l'inscription se rapportait à une restauration de la basilique faite sous le pontificat de Siricius, par les soins des prêtres Ilicius, Leopardus et Maxime. Mais quels étaient ces derniers, dont le nom apparaissait ainsi pour la première fois au grand jour de l'histoire ? Dans les manuscrits de

¹ Cf. tom. VIII de cette *Histoire*, pag. 147-163.

Suarez ¹, évêque de Vaison (1633-1666), conservés à la bibliothèque Vaticane, fonds Barberini, M. de Rossi eut le bonheur de retrouver l'inscription suivante, copiée à Rome par le docte prélat :

FUND · A
LEOPARDO
ET ILICIO
VALENT.
AVG. ET
PERFECTA
HONORIO
ET EVTY
CIANO COS.

« Fondée par Leopardus et Ilicius, sous le consulat de Valentinien Auguste (387), achevée sous le consulat d'Honorius et d'Euty-chien » (398). Il devenait dès lors certain que la basilique Pudentiana avait été, dans l'intervalle des années 387-398, l'objet d'un travail considérable entrepris par Leopardus et Ilicius. Par conséquent, la plaque de marbre qui assignait des travaux de ce genre au pontificat de saint Siricius, avait raison. Mais le terme de FVNDATA employé ici, aurait pu faire naître un scrupule ; on eût été tenté de croire que la basilique Pudentiana n'existait pas avant cette époque, et qu'elle avait été alors créée de toutes pièces. Une autre inscription, citée par Doni, Pasqualini et Baronius, vint fournir la preuve du contraire, et apporter des renseignements précis sur l'un des restaurateurs de la basilique. Elle était ainsi conçue :

MIRAE INNOCENTIAE ADQ. EXIMIAE
BONITATIS HIC REQUIESCIT LEOPARDVS
LECTOR DE PV DENTIANA QUI VIXIT
ANN. XXIII. DEF. KAL. DEC.
NICOMEDE ET CLEARCO. CON.

¹ Il se nommait Joseph-Marie Suarez, et fut, par sa science et sa piété, l'un des prélats les plus aimés d'Urbain VIII. L'influence de la famille des Barbe-

« D'innocence admirable et de suprême bonté, repose ici Leopardus, lecteur de la Pudentiana, qui vécut vingt-quatre ans, et mourut le VII des calendes de décembre (24 novembre), sous le consulat de Nicomède et de Cléarque (384.) » Aucun doute ne pouvait dès lors subsister sur le sens du terme lapidaire *FVNDATA*, employé, dans l'inscription de Suarez, pour désigner les travaux exécutés sous le pontificat de Siricius à la basilique Pudentiana. Il s'agissait non pas d'une fondation nouvelle, puisque le *titulus* existait antérieurement et que Leopardus y avait exercé les fonctions de lecteur, mais d'une réédification complète, dans le genre de celles que le style lapidaire exprime ordinairement par cette formule : *A FVNDAMENTIS ERECTA*. Soit donc que Leopardus, lecteur, mort en 384, eût laissé par testament les fonds nécessaires pour l'entreprise, soit que son père, le prêtre Leopardus, du même nom que lui, ait voulu, en mémoire de son cher défunt, concourir à ce pieux travail, il n'en est pas moins constant que la basilique ne fut pas créée alors, mais réédifiée sur un emplacement ancien et depuis longtemps consacré. Deux autres noms restaient à illustrer dans l'inscription remise en lumière par M. de Rossi; c'étaient ceux des prêtres *ILICIVS* et *MAXIMVS*. Or, en 1850, dans le palais Gaetani, sur l'Esquilin, aujourd'hui occupé par les religieux Ligiens, on découvrait une inscription ainsi conçue :

OMNIA QVAE VIDENTVR
A MEMORIA SANCTI MAR
TYRIS YPPOLITI VSQVE HVC
SVRGERE TECTA ILICIVS
PRESB. SVMPTV PROPRIO FECIT.

« Tous les portiques couverts depuis la *memoria* du saint martyr Hippolyte jusqu'ici, ont été établis aux frais du prêtre Ilicius. » —

rini, à laquelle appartenait ce pape, maintint durant trois générations l'évêché de Vaison aux mains des Suarez. A Joseph-Marie succéda son neveu Charles-Joseph Suarez, mort en 1670, et remplacé par son frère Louis-Alphonse Suarez, mort en 1685.

« Mais, dit M. de Rossi, quelle pouvait être la *memoria* du saint martyr Hippolyte, à laquelle commençaient les galeries édifiées par le prêtre Ilcius? Dans cette direction, en face de la basilique Pudentiana, au *vico patricio*, se trouve précisément une petite église qui porte encore aujourd'hui le vocable et le titre de Saint-Hippolyte. La tradition prétend que là était autrefois la demeure d'Hippolyte, lequel, d'après les Actes des martyrs, ayant été chargé d'arrêter saint Laurent, l'avait amené dans sa demeure comme un captif, et avait été converti par lui à la foi. L'oratoire s'appelle : « Saint-Hippolyte *in fonte*. » Or, on y voit encore aujourd'hui une source souterraine, où la tradition nous apprend que saint Hippolyte fut baptisé par le diacre Laurent. Ces détails que la tradition romaine avait inviolablement conservés, ne reposaient jusqu'ici sur aucun monument authentique; mais voici qu'une découverte inattendue vient attester leur valeur et renverser les prétentions d'un certain nombre d'érudits qui niaient que saint Hippolyte eût jamais mis le pied en Italie. Cette déconvenue devra leur apprendre à ne pas répudier *à priori* les traditions de la Rome chrétienne, uniquement par le motif qu'on ne peut en retrouver les traces dans les monuments écrits. Combien de fois n'est-il pas arrivé que ces traces, longtemps et inutilement cherchées dans les historiens ou dans les manuscrits des bibliothèques, se sont tout à coup révélées à l'apparition inattendue d'une inscription que la pioche faisait sortir de terre! » Il en fut encore ainsi pour le nom du prêtre Maxime, contemporain de saint Siricius, et son collaborateur dans la restauration de la basilique Pudentiana. Deux lignes mutilées et frustes d'une plaque de marbre conservée au musée du Vatican, parmi les inscriptions profanes dans le rang desquelles on l'avait rangée à tort, ont permis de restituer à ce nom si longtemps oublié son identité propre. L'inscription est ainsi conçue :

MAXIMVS HAS OLIM THERM^{AS}....
DIVINAE MENTIS DVCTV CVM C....

« Maxime, par l'inspiration de l'Esprit divin, a rétabli cet édifice

jadis occupé par les thermes.... » Cette formule : DIVINAE MENTIS DVCTV, si parfaitement conforme aux expressions fameuses de l'arc de triomphe Constantinien, ne peut laisser de doute sur l'origine et la date de ce monument fruste. « Il appartient très-certainement, dit M. de Rossi, au christianisme et à l'époque du iv^e siècle. Le MAXIMVS désigné ici est le prêtre de l'inscription de Siricius. La mention d'un édifice restauré par lui sur l'emplacement des OLIM THERMAS, coïncide à merveille avec les antiques notices qui nous apprennent que le titre de Pudens était contigu aux *Thermes de Novatus*. Il serait difficile de désirer une concordance plus frappante et plus complète entre ce titre monumental et les indications précises de la science historique. » Cet ensemble de découvertes nous permet enfin d'assigner une époque certaine à la célèbre mosaïque que toute l'Europe a vue, et qu'on admire à l'abside de la basilique Pudentiana. Poussin, qui s'y connaissait, la regardait comme un chef-d'œuvre. Elle passait de tout temps, à Rome, pour l'un des plus anciens monuments de l'art chrétien. Mais les critiques, en observant de près, avaient découvert, à une clef de voûte de l'abside, un monogramme portant les lettres HADRIANVS. Or, comme les trois premiers papes de ce nom, vécurent dans l'intervalle du viii^e au ix^e siècle (772-885), on s'était habitué à attribuer cette date à la mosaïque elle-même. Nibby l'avait consacrée dans son ouvrage, malheureusement trop répandu, et qui a fait si longtemps l'unique guide des étrangers à Rome. « Désormais, dit M. de Rossi, l'erreur n'est plus possible. Le monogramme *Hadrianus*, placé à l'une des clefs de voûte de l'abside est parfaitement indépendant de la mosaïque elle-même. Il se rapporte à une restauration architecturale faite à l'édifice par l'un des premiers papes du nom d'Adrien. La mosaïque lui est de beaucoup antérieure. Cette œuvre magistrale est définitivement restituée à l'époque et au pontificat de saint Siricius. Le Sauveur du monde, assis sur le trône mystique de sa gloire, tient, de la main droite, un livre ouvert, sur la page duquel on lit ces mots : DOMINVS CONSERVATOR ECCLESIAE PVIDENTIANAE; de la gauche, il porte la croix triomphante, enrichie à son centre d'un médaillon reproduisant les emblèmes prophétiques des

quatre évangélistes. Autour de lui, et partageant son triomphe, les apôtres sont assis sur des trônes. Les vierges Pudentiana et Praxède sont introduites dans ce royaume céleste; elles portent à la main, en symbole de victoire, une couronne qu'elles offrent à Jésus-Christ, auteur souverain de leur béatitude. Cette scène principale se développe sur le sommet d'une montagne qui représente la Jérusalem des prophètes, cité de l'Église triomphante, dont la perspective laisse apercevoir dans le lointain les portiques et les tours. Au plan inférieur, l'Église militante est figurée par des emblèmes faciles à reconnaître, bien qu'ils aient plus particulièrement souffert des ravages du temps. On distingue l'Agneau de Dieu, au sommet d'un rocher dont les flancs entr'ouverts laissent découler les eaux vives de la grâce. A ces pures fontaines, comme des cerfs altérés, les fidèles venaient boire. Au-dessus des eaux régénératrices, apparaît le Saint-Esprit, sous la forme traditionnelle de la colombe versant l'onde baptismale sur la tête de l'Agneau immaculé¹. » Tel était le symbolisme chrétien, à l'époque de Siricius. Tels sont aussi les témoignages lapidaires que la science des derniers jours retrouve en faveur des pontifes si longtemps calomniés ou méconnus de l'Église romaine, « l'Église sainte! » SALVO SIRICIO EPISCOPO ECCLESIAE SANCTAE.

¹ M. de Rossi, *Bolletino di Archeologia christiana*, juillet et août 1867. ROMA.

CHAPITRE II.

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE SAINT ANASTASE I (399-401).

§ I. SYNCHRONISME.

1. Division de l'empire. Arcadius en Orient, Honorius en Occident. — 2. Stilicon le Vandale, premier ministre d'Honorius. — 3. Rufin le Gaulois, premier ministre d'Arcadius. — 4. Lettre d'Arcadius à saint Arsène. Vie de saint Arsène au désert. — 5. Projets ambitieux de Rufin. Meurtre du comte d'Orient Lucianus. — 6. Intrigue de l'eunuque Eutrope. Mariage d'Arcadius avec Eudoxia. — 7. Vengeance de Rufin. Les Huns en Orient. Alaric en Grèce. — 8. Expédition de Stilicon contre Alaric. Intervention d'Arcadius en faveur du roi des Goths. — 9. Vengeance de Stilicon. Gaïnas. Assassinat de Rufin. — 10. Déchaînement de la populace contre le cadavre de Rufin. — 11. L'eunuque Eutrope, premier ministre d'Arcadius. — 12. Cruautés d'Eutrope. — 13. Abolition du droit d'asile dans les églises, par Eutrope. — 14. La légation de la Pentapole. Discours de Synesius à l'empereur d'Orient. — 15. Eutrope et Alaric. Invasion des Goths dans la Grèce. Nouvelle déconvenue de Stilicon. — 16. Révolte de Gildon. Annexion de l'Afrique à l'empire d'Orient. — 17. Défaite de Gildon par Mascézil. Assassinat de Mascézil par Stilicon. — 18. Campagne de l'eunuque Eutrope. Son consulat. — 19. Le goth Trébigild et l'eunuque Eutrope. — 20. Nouvelles désastreuses. — 21. Eutrope et l'impératrice Eudoxia. Disgrâce d'Eutrope. — 22. Eutrope réfugié dans la basilique. Le droit d'asile. Jean Chrysostome et Arcadius. — 23. *Homilia in Eutropium*. — 24. Portée politique du droit d'asile. — 25. Exécution d'Eutrope. — 26. *Homilia de capto Eutropio*.

§ II. DÉCRETS DE SAINT ANASTASE I.

27. Notice de saint Anastase I, d'après le *Liber Pontificalis*. — 28. Épître de saint Anastase I aux évêques des Gaules et de Germanie. — 29. Controverse au sujet de l'authenticité de cette épître. — 30. Préjugés hostile contre les décrets des papes. — 31. Etat officiel et authentique de la correspondance de saint Anastase I, durant un pontificat de deux ans.

§ III. LES PÈRES DU DÉSERT.

32. Description géographique et historique des monastères de Nitrie et de Scété. — 33. Absolue nécessité des ordres religieux dans l'Église. — 34. Saint Macaire l'Ancien. — 35. Saint Macaire le Jeune. — 36. Saint Pambon. — 37. Saint Isidore de Scété. — 38. Saint Sérapion le Sydonite. — 39. Saint Sérapion d'Arsinoë. — 40. Saint Paphnuce et sainte Euphrasine. — 41. Saint Abraham et sainte Marie. — 42. Saint Martinien et sainte Zoé.

§ IV. SAINT JÉRÔME ET RUFIN.

43. Retraite de saint Jérôme à Bethléem. Ses travaux. — 44. Les établissements monastiques de Bethléem. — 45. Rufin au mont des Oliviers. — 46. Jalousie. Premiers symptômes de discorde. — 47. L'Origénisme et l'Anthropomorphisme. — 48. Théophile, patriarche d'Alexandrie. — 49. Jean de Jérusalem embrasse l'Origénisme. — 50. Le moine Aterbius à Jérusalem. Éclat scandaleux. — 51. Lettre de saint Jérôme à Népotien. — 52. Mort de Népotien. — 53. Saint Epiphane à Jérusalem. Épisode du voile d'Anablatha. — 54. Pallade. — 55. La prétendue iconoclastie de saint Epiphane. — 56. Sermon de saint Epiphane à l'église du Saint-Sépulcre. Guerre déclarée. — 57. Interdit lancé sur saint Jérôme. — 58. Ordination de Paulinien, frère de saint Jérôme, par saint Epiphane. — 59. Nouvelles mesures de rigueur contre les monastères de Bethléem. La Pentecôte de 395 en Palestine. — 60. Lettre de saint Epiphane au patriarche de Jérusalem. — 61. Soumission de saint Jérôme. — 62. Le gouverneur de Palestine Arche-laüs. — 63. Tentative inutile de réconciliation. — 64. Appel de Jean de Jérusalem au patriarche d'Alexandrie, Théophile. Le légat Isidore. — 65. Revirement subit. — 66. Émeute à Alexandrie. Théophile proscrit l'Origénisme. Réconciliation. — 67. Départ de Rufin pour l'Italie. Ses *Invectives* contre saint Jérôme. — 68. Concile d'Alexandrie contre l'Origénisme. Traduction du *Περὶ Ἀρχῶν* par Rufin et saint Jérôme. Condamnation du *Περὶ Ἀρχῶν* par saint Anastase I. — 69. Saint Jérôme nommé par le patriarche de Jérusalem à la *parochia* de Bethléem. — 70. Épître du pape saint Anastase à Jean de Jérusalem. — 71. Importance du reserit pontifical de saint Anastase. — 72. Saint Porphyre, évêque de Gaza. — 73. Mort de saint Anastase I. *L'Ursus Pileatus*.

§ I. Synchronisme.

1. Le v^e siècle allait s'ouvrir par le court pontificat d'Anastase I. L'heure de la décadence de l'empire romain d'Occident était sonnée. Par un dessein merveilleux de la Providence, qui veille sur les destinées de l'Église, tout était préparé pour que, dans cette ruine du vieux monde, la seule puissance des papes et des évêques restât debout. Les barbares qui allaient franchir de tous les côtés à la fois les barrières de l'empire, devaient rencontrer partout la reli-

Division
de l'empire.
Arcadius
en Orient,
Honorius en
Occident.

gion de Jésus-Christ, comme une puissance sociale plus haute, plus imposante, plus souveraine que celle des armes. L'autorité du pontife de Rome se constituera sur les débris de celle des Césars. Vainqueurs et vaincus s'agenouilleront devant la croix dominatrice, sous la main bénissante du vicaire de Dieu en terre. Ainsi se réalisera la parole du divin Maître : *Cum exaltatus fuero a terra omnia traham ad meipsum*. La politique humaine peut se demander pourquoi Théodose le Grand retomba dans la faute de Constantin I. En présence d'ennemis nombreux comme les essaims d'abeilles au printemps, formidables par leur énergie encore sauvage, et surtout par l'alliance étroite que le sentiment commun de haine contre le pouvoir romain établissait entre eux, en dépit de la diversité de races, de climats et de provenance ; comment Théodose ne comprit-il pas que l'unité du monde Romain était plus nécessaire que jamais ? Il fallait concentrer sur une seule tête la défense de tout le corps attaqué. Il est remarquable en effet, que la prospérité matérielle de l'empire avait toujours été en raison directe de son unité. Toutes les fois que le commandement y avait été divisé, les désordres civils, les révolutions sanglantes à l'intérieur, les désastres, la honte à l'extérieur, avaient été la conséquence immédiate du fractionnement de l'autorité suprême. Au contraire, dès qu'une seule main avait pris les rênes de la puissance, le calme, le repos, une sorte de tranquillité relative s'établissaient sur tous les points de ce vaste empire. Il y a là, croyons-nous, une loi fondamentale que l'historien doit mettre en lumière. Cette loi pourrait se formuler ainsi : L'ordre dans les sociétés humaines est en raison directe de l'unité du commandement. Le désordre au contraire est en raison directe du fractionnement des pouvoirs. Cet axiome que nous croyons irréfutable s'applique à toutes les formes de gouvernements, sans en exclure aucune. Il est aussi vrai pour les monarchies que pour les républiques. L'expérience de tous les siècles, dans le passé comme dans le présent, l'a toujours confirmé. Cependant Théodose ne paraît pas s'en être préoccupé. De même que Constantin, il légua par testament à l'univers soumis la division des empires d'Orient et d'Occident sous deux maîtres,

inexpérimentés l'un et l'autre, jeunes tous deux, et disons le mot, tous deux incapables. Faut-il attribuer uniquement cette faute, car c'en était une et très-grande, faut-il, dis-je, l'attribuer exclusivement à l'amour paternel qui circonscrivait le cœur et la pensée du héros dans les sentiments étroits de la famille? Nous ne le croyons pas. Ce serait trop rapetisser le génie politique de Théodose. La vérité est que, si rien n'est plus facile que la théorie du pouvoir, rien n'est plus difficile que sa pratique. Le monde romain s'était dilaté outre mesure. Il s'étendait sur une circonférence trop étendue pour qu'un seul homme pût suffire à tant de responsabilité. Ses frontières sans cesse attaquées, depuis le Rhin en Germanie et les montagnes des Pictes et des Scots, dans la Grande-Bretagne, jusqu'aux bords de l'Euphrate et du Tigre en Orient, ou au mont Atlas en Afrique, défiaient l'énergie du plus vaillant des héros. La bravoure personnelle, si éclatante qu'elle soit, n'a pas cependant le privilège de l'ubiquité. Sous le rapport militaire, il était donc dès lors impossible de réaliser sur une si vaste échelle l'unité du commandement. La difficulté, au point de vue administratif, n'était pas moins évidente. L'Afrique ne parlait pas la même langue que l'Italie; celle-ci avait un idiome différent de celui des Gaules et de la Germanie. L'Orient avait son langage à part. Les descendants de Romulus, maîtres du monde, avaient fini par ne plus s'entendre entre eux et ne pouvaient se faire comprendre de leurs sujets. Les deux langues maîtresses, le grec et le latin, assez répandues en Europe et en Asie pour constituer l'une et l'autre une sorte d'idiome officiel, indiquaient d'avance une division politique naturelle entre l'Orient et l'Occident. Ces nécessités de position dominèrent vraisemblablement la politique de Théodose, comme elles avaient dominé celle de Constantin. Arcadius régna donc à Byzance et Honorius à Milan. Car, ainsi que nous l'avons déjà indiqué précédemment, depuis la fameuse donation Constantinienne faite au pape saint Sylvestre, Rome, le centre nominal de l'empire, cessa d'être habitée par les empereurs, pour devenir la résidence de la majesté pontificale. Ce fait irrécusable aurait dû frapper les adversaires de la Donation et arrêter sous leur plume le torrent d'invectives et

d'injurieuses critiques qu'ils n'ont cessé, durant trois siècles, de lui prodiguer avec autant de légèreté que de passion.

Stilicon
le Vandale,
premier mi-
nistre
d'Honorius.

2. Sous les fils de Théodose, l'histoire, abaissée comme l'empire lui-même, est contrainte de descendre dans les bas-fonds d'une cour corrompue et vénale, de rechercher la trace des favoris, de démêler leurs intrigues, pour saisir le fil caché d'événements désastreux. Sur son lit de mort à Milan, Théodose avait recommandé les deux jeunes princes, ses héritiers, à la fidélité de Stilicon. Celui-ci était d'origine barbare; le sang des Vandales coulait dans ses veines. Nous ne lui en ferions pas un reproche s'il avait joint, à l'énergie native de sa race, un sentiment vrai de loyauté et d'honneur. Son père avait jadis commandé, au temps de Valens, les troupes auxiliaires de Germanie, frayant ainsi à son fils la route des grandeurs. Stilicon s'était distingué, sous Théodose, par une habileté, une souplesse et un zèle infatigables. Ce qui l'avait mis surtout en relief fut une ambassade dont il avait été chargé près du roi des Perses, Sapor III. Il subjuga l'esprit de ce monarque, par un talent fort accessoire. Passionné pour la chasse, Sapor en faisait son occupation habituelle. Stilicon accomplit sous ses yeux des exploits cynégétiques tels que le roi des Perses ne crut pouvoir mieux récompenser les mérites de ce chasseur extraordinaire qu'en accordant toutes les demandes du diplomate. A son retour à Constantinople, Stilicon se vit comblé de faveurs. Théodose lui fit épouser sa nièce, Serena, jeune princesse qu'il affectionnait au point de la désigner par testament sa fille adoptive. Lors du voyage d'Honorius à Milan, Stilicon et sa femme furent chargés d'accompagner le jeune prince, qui n'avait encore que onze ans. Ils amenaient avec eux leur fille, Marie, enfant du même âge, que Théodose s'empressa de fiancer avec Honorius. Quelques mois après, Théodose mourait, et Honorius devenait empereur d'Occident. Sous son nom, ce fut Stilicon qui régna. Dans un voyage à Rome, pour faire reconnaître l'autorité de son jeune pupille, Stilicon, grand écuyer, généralissime de l'armée, comte des domestiques, et par-dessus tout beau-père de l'empereur, traita la cité en Vandale. Sous prétexte de faire exécuter les prohibitions Théo-

dosiennes du culte idolâtrique, il fit détacher les lames d'or qui décoraient les portes du temple de Jupiter Capitolin et se les adjugea comme épaves. Serena, sa femme, non moins zélée que lui pour le culte de l'or, ayant remarqué un collier de diamants et de perles qu'une antique statue de Rhéa portait au cou, le fit détacher et l'emporta soigneusement, afin de mieux prouver son orthodoxie. On imagine facilement ce que pouvait être l'administration d'un grand empire, tombée en de pareilles mains. Dès le lendemain de la mort de Théodose, on avait eu l'idée de ce que Stilicon était capable de faire comme administrateur, et Serena comme mère. L'armée impériale, campée à Milan, se trouvait composée des vainqueurs et des vaincus de la bataille d'Aquilée. Les anciens soldats d'Eugène et d'Arbogast fraternisaient avec les troupes venues de Constantinople, sous la conduite de Théodose. Parmi cette agglomération d'hommes fortuitement réunis sous l'étendard triomphant d'un héros, on parlait toutes les langues, on avait servi toutes les causes, on appartenait à toutes les nationalités, mais on n'en aspirait pas moins à la récompense plus ou moins méritée de ses services. Parmi ceux qui faisaient sonner le plus haut leurs titres, se trouvait le jeune chef des Goths auxiliaires, Alaric, descendant des Baltes, la première et la plus illustre famille de cette nation après celle des Amales. Les réclamations d'Alaric étaient fondées. Après la défaite d'Andrinople et la mort de Valens, il avait mis son épée au service de l'empire et n'avait pas peu contribué, avec les bataillons indigènes qui le suivaient, à délivrer la Thrace, la Macédoine et l'Illyrie de l'invasion barbare. Une seconde fois, il venait de se signaler dans la lutte contre Eugène. Les corps d'auxiliaires goths qu'il commandait, avaient été décimés par l'ennemi. De tels services valaient une récompense. Théodose l'avait fort bien compris : il avait promis au jeune et déjà illustre capitaine de lui donner en toute propriété une des provinces de Thrace. Cette largesse impériale aurait eu le double avantage de satisfaire, pour le moment, les désirs ambitieux d'Alaric et de placer aux avant-postes barbares un guerrier dont la bravoure et le dévouement eussent été pour jamais acquis à l'empire. Stilicon n'était

pas homme à suivre une pareille politique. Il aimait trop les provinces pour les céder à qui que ce fût, ou, pour mieux dire, il affectionnait trop les revenus qu'on en pouvait tirer pour s'en des-saisir. Alaric, furieux de ce déni de justice, quitta Milan avec ses Goths. Il ne devait pas tarder à y revenir, et l'on sut plus tard ce que l'avarice des gouvernants peut coûter de désastres à un empire. Pour le moment, Stilicon se crut fort habile en répondant à toutes les réclamations de l'armée par un édit d'amnistie, qui ne lui demanda qu'une simple signature. Il déclara que tous les soldats qui avaient porté les armes dans la rébellion d'Eugène et d'Arbogast, ainsi que tous les fonctionnaires civils compromis dans l'insurrection, seraient couverts par la clémence magnanime d'Honorius, lequel daignait oublier le passé et renvoyait chacun dans sa patrie. Les vaincus d'Aquilée se retirèrent donc, et les vainqueurs ne tardèrent pas à faire de même. Sans bourse délier, Stilicon s'était débarrassé des uns et des autres. Serena cependant négociait une autre besogne non moins délicate, quoique plus secrète. Son gendre Honorius avait onze ans. Il annonçait, dans cet âge si tendre, toute la nullité intellectuelle dont il devait, durant un long règne, donner le spectacle au monde. Esprit borné, lourd, apathique, dans un corps maigre, frêle et rabougri, il avait la parole traînante et embarrassée, le teint couleur de bistre, les yeux presque toujours fermés, comme s'il lui eût fallu trop d'efforts pour soulever ses paupières. Malgré cela, Honorius voulait; mais, comme toutes les natures moralement ou physiquement incomplètes, c'était le mal qu'il voulait, et il le voulait aussi absolument que stupidement. Or, Honorius était l'époux légal de Marie, fille de Stilicon et de Serena; il le savait, et comme à son titre fort envié d'empereur il joignait celui d'un semi-idiotisme, il prétendait faire valoir ses droits. Sa première complice, dans cette première révolte, était la petite impératrice Marie. Serena, dont l'habileté, comme matrone, valait celle de Stilicon comme administrateur, manœuvra si bien, qu'à force de topiques, la jeune Marie sa fille expirait, quelques mois après, dans ses bras. Bien qu'il eût eu sa part dans les largesses de sa belle-mère, Honorius survécut et s'estima trop heu-

reux d'épouser la seconde fille de Stilicon, Thermantia. Mais cette alliance, contractée sous de pareils auspices, demeura inféconde.

3. Nous rougissons d'avoir à enregistrer des détails de ce genre ; cependant ils sont nécessaires à connaître. Outre qu'ils ont une liaison intime avec les faits qui suivront, ils jettent sur l'histoire générale une de ces lueurs sinistres qui éclairent les abîmes de corruption où tant de royautes sont venues tour à tour se précipiter de gaité de cœur. Stilicon avait un rival qui n'acceptait point la supériorité dont la recommandation dernière de Théodose semblait avoir investi le mari de Serena. Ce rival était Rufin, grand maître du palais de Constantinople et premier ministre de l'empereur d'Orient, Arcadius. Rufin était un gaulois, né sur les bords de la Gironde, à Elusa (Eauze), dans la Novempopulanie, la future Guyenne de la monarchie française. Il n'avait pas eu, comme Stilicon, l'avantage de se trouver en naissant fils d'un général d'armée. Son extraction était plus que modeste : ses envieux disaient qu'il était fils d'esclave ; ses adorateurs lui donnaient un bourgeois pour père. Nous serons dans le vrai en prenant un moyen terme entre ces deux extrêmes du dénigrement ou de l'adulation, et en plaçant le berceau de Rufin dans quelque une des chaumières de la province Aquitanique, habitées par d'honnêtes Gaulois qui n'étaient ni esclaves, ni citoyens romains, mais simples cultivateurs. A quelle école Rufin avait-il appris l'éloquence ? S'était-il, dans sa jeunesse, attaché au service de quelque riche famille patricienne de Burdigala, de Milan ou de Rome ? Nous ne le savons pas : toujours est-il que Rufin était éloquent, qu'il parlait le grec aussi facilement que le latin, et qu'à force de servilité et d'intrigue, il s'était glissé parmi les pédagogues du jeune Arcadius et avait fini par les supplanter les uns après les autres. Sans doute les moyens qu'il employa pour subjuguier l'esprit et le cœur de son impérial élève ne furent pas très-nobles. L'histoire lui doit cependant cette justice de constater que son influence ne se borna point seulement à captiver l'affection d'Arcadius. Théodose lui-même en subit l'ascendant. Ce fut Rufin qui conseilla le massacre de Thésalonique. Il eut assez de crédit pour défendre, contre les remords

Rufin
le Gaulois,
premier mi-
nistre
d'Arcadius.

de l'empereur la légitimité de cette atroce mesure, qui avait épouvanté le monde. Enfin il poussa l'audace au point d'entreprendre de la justifier près de saint Ambroise lui-même. Chose plus incroyable encore, après la pénitence de Théodose, Rufin ne perdit rien de la faveur dont il était en possession. Il fut créé patrice ; il fut admis au conseil de l'empire, et, qui plus est, il y exerça impunément le droit d'insolence. Un jour, à l'une des séances qu'il présidait en l'absence de Théodose, il se permit d'insulter gravement le général Promotus, qui venait de s'illustrer par une victoire sur les Greuthongues. Promotus, plus habitué aux ripostes militaires qu'à celles de la rhétorique, se leva de son siège et vint appliquer un vigoureux soufflet sur la joue du pédant favori. On imagine la rumeur, le scandale, le bruit que ce malencontreux argument souleva, non-seulement au palais, mais dans la ville de Constantinople tout entière. Le rhéteur insulté avait couru près de Théodose, lui montrant les glorieuses cicatrices reçues dans l'accomplissement de ses fonctions. Théodose, grand par tant d'autres côtés, n'avait pas la main heureuse en fait d'amis. Il prit chaudement la querelle du souffleté, et, le lendemain, en séance solennelle, il déclara que, s'il ne suffisait pas de sa volonté bien connue pour protéger les hommes de sa confiance, il les élèverait si haut, qu'il faudrait bien, sous peine de crime de lèse-majesté, respecter en eux son propre pouvoir. Le conseil trembla à cette parole. On croyait déjà voir la pourpre sur les épaules de Rufin. Heureusement pour sa gloire, Théodose ne réalisa pas cette menace, mais Promotus n'en comprit pas moins qu'il lui fallait s'éloigner. Il sollicita et obtint facilement l'honneur d'aller reprendre son commandement contre les barbares. La vengeance de Rufin le suivit dans cet exil déguisé. Quelques mois après, le brave général expirait sous le poignard d'une horde de Bastarnes, payés pour cette exécution par le premier ministre de Constantinople. Un cri d'indignation s'éleva de toutes parts, à cette nouvelle : mais déjà Théodose n'était plus en Orient. Engagé dans son expédition contre Eugène, il ne sut jamais la vérité sur ce crime épouvantable. Le meurtrier essaya de ramener à lui l'opinion publique par des actes d'un genre tout différent. Jusque-là Rufin

avait appartenu au culte idolâtrique. Il se fit solennellement inscrire au nombre des catéchumènes, et, pour mieux témoigner la sincérité de sa conversion et son ardeur de néophyte, il érigea à grands frais, dans le faubourg dit de Chalcedoine, à Constantinople, une somptueuse basilique dédiée à saint Pierre et à saint Paul. Ce monument s'éleva sur un vaste monticule depuis longtemps connu sous le nom du *Chêne*, en raison d'un chêne quatre ou cinq fois séculaire qui le dominait de ses larges rameaux. Rufin aurait voulu que l'église s'appelât *Apostoleton*, comme pour faire rejaillir sur elle un reflet des souvenirs glorieux attachés au titre Constantinien de la basilique byzantine des douze Apôtres. Mais la désignation vulgaire persévéra, en dépit de ses prétentieuses visées, et la basilique de Rufin porta le nom d'église du Chêne. Le jour de sa dédicace fut solennisé avec une pompe extraordinaire; près de soixante évêques assistèrent à la cérémonie. Rufin y reçut le baptême et voulut avoir pour parrain saint Evgarius du Pont. L'eau régénératrice put effacer, aux yeux de Dieu, ses crimes passés, mais elle n'en fit point perdre la mémoire aux peuples de l'Orient. D'ailleurs, le nouveau baptisé devait bientôt ajouter de nouvelles scélératesses aux anciennes. Cependant il se maintint quelque temps dans une ligne de conduite à peu près irréprochable. Ainsi, après la mort de Théodose, il fit écrire par Arcadius une lettre dans laquelle le jeune empereur suppliait saint Arsène, son ancien maître, de quitter le désert et de revenir à la cour, afin de l'aider par ses conseils à porter le fardeau du pouvoir.

4. Une ambassade solennelle partit de Constantinople, chargée de cette mission ostensible, dont Rufin voulait se donner l'honneur au profit de sa popularité. Au fond, il n'eût pas été médiocrement embarrassé si le retour d'Arsène lui avait donné pour collègue un homme de ce mérite; mais il comptait assez sur la vertu du solitaire pour savoir qu'il n'accepterait pas la proposition impériale. Tout l'univers le savait comme lui; car la vie d'Arsène, depuis sa retraite au désert, faisait l'admiration universelle. Le jour où, fugitif de la cour de Byzance, il était venu frapper à la porte du monastère de Scété, on l'avait confié à la direction du

Lettre
d'Arcadius
à S. Arsène.
Vie de
saint Arsène
au désert.

vieux solitaire, Jean le Nain, homonyme et émule en sainteté du fameux Jean de Lycopolis. Jean le Nain affecta de ne pas voir le nouvel arrivant, qui prit en silence, avec les autres religieux, sa part des travaux de la journée. Le soir, la communauté se réunit pour rompre le jeûne. Il n'y avait pas de place pour le nouveau venu qui resta seul debout, pendant que la communauté, assise, prenait son frugal repas. Arsène, les bras croisés sur la poitrine, attendait modestement qu'on voulût bien songer à lui. Jean le Nain prit un morceau de pain noir, et, le jetant à terre : « Vous pouvez manger, dit-il, si vous en avez envie. » Arsène se prosterna et mangea, dans cette attitude, le pain qui lui était offert. Quand il eut fini, Jean dit aux frères : « Allez, retournez dans vos cellules. Cet homme est un vrai serviteur de Dieu. Demandez-lui de prier pour nous. » Arsène se retira dans une grotte taillée au flanc de la montagne. Il ne se distinguait des autres que par une humilité plus grande et une ardeur insatiable d'austérités et de mortifications. On l'entendait répéter sans cesse ces paroles : « Arsène, qu'es-tu venu faire ici? » — Par cette interrogation qu'il s'adressait continuellement à lui-même, et que saint Bernard devait s'approprier plus tard, il s'entretenait constamment dans la première ferveur de sa vocation. Le *thallim* de blé qu'on lui distribuait pour trois mois, comme aux autres frères, suffisait à sa nourriture pour toute une année. Cependant l'hôte des cours avait retenu, sans s'en apercevoir, quelque chose des habitudes de sa vie précédente. Dans les réunions hebdomadaires qui suivaient l'office du dimanche, il s'asseyait avec les frères, et croisait les jambes l'une sur l'autre, comme il le faisait jadis au conseil de l'empire. C'était une infraction à la règle. Mais déjà la vertu d'Arsène était devenue un tel objet d'admiration pour ses supérieurs eux-mêmes que nul n'osait le prévenir. L'abbé Poimen (Πολυμην-Pastor), trouva un expédient qui conciliait à la fois les droits de la règle et les égards dus à un mérite si éminent. Il ordonna à l'un de ses religieux de prendre, à la réunion prochaine, l'attitude proscrite. Au jour fixé, tout se passa suivant qu'il était convenu. Poimen reprit sévèrement le délinquant volontaire. Arsène, depuis ce jour, renonça pour jamais à son habitude

invétérée. Sa préoccupation constante était d'expier, par un raffinement de privations, les délices et les magnificences dont il avait joui autrefois. Il ne voulut aucun meuble dans sa cellule, pas même un escabeau pour s'asseoir. Ses yeux étaient sans cesse baignés de larmes, à tel point qu'on fut obligé de lui attacher sur la poitrine un linge pour les recevoir. « Je pleure mes péchés ! » disait-il. Assis sur la terre nue, il passait les jours à tresser des nattes avec des feuilles de palmier. L'eau dans laquelle trempaient continuellement ces feuilles finissait par se corrompre ; on voulait la changer. « Non, disait-il. Laissez-moi cette odeur fétide, en expiation des parfums dont je me servais autrefois ! » — Moins robuste que l'âme, le corps succomba bientôt sous tant de rigueurs. Arsène fut atteint d'une maladie qui le mit aux portes de la mort. Poimen le fit rapporter de sa cellule dans un des bâtiments de l'hospice, contigu à l'église du monastère. On l'étendit sur un lit de peaux de bêtes ; on plaça un oreiller sous sa tête endolorie ; on lui prodigua enfin tous les soins d'une charité tendre et d'une vénération profonde. Comme il était ainsi traité, un solitaire qui ne le connaissait pas, entra, et choqué d'une telle recherche : « Voilà donc, s'écria-t-il, comment on change les mortifications de la règle en un raffinement de sensualité et de luxe ! — L'un des assistants le prit à l'écart et lui dit : Que faisiez-vous dans le monde ? — J'étais, répondit le moine, un pauvre berger, gagnant ma vie à la sueur de mon front et fort chétivement. — Eh bien ! reprit l'interlocuteur, celui que vous voyez étendu sur ce grabat était dans le monde le précepteur des Augustes. Il avait pour le servir cent esclaves vêtus de soie et couverts d'or ; il reposait mollement sur des lits de pourpre, pendant que vous, simple berger, vous vous trouviez moins à l'aise dans votre chaumière que vous n'êtes ici ! — Le moine se prosterna, fondant en pleurs. Mon père, j'ai péché ! dit-il. Pardonnez-moi, je suis un misérable plein d'orgueil, et j'insultais Arsène, ce miroir d'humilité ! » — L'illustre malade guérit. Avec la santé que Dieu lui avait rendue, on remarqua chez lui un désir encore plus vif de perfection. Une voix intérieure, répondant aux instances toujours plus pressantes de sa prière, lui fit entendre un jour ces paroles : *Fuge, tace, quiesce, hæc sunt prin-*

cipia salutis. « Solitude, silence et paix, voilà le commencement du salut. » Docile à cette inspiration céleste, il s'enfonça plus avant dans la solitude, s'imposa la loi de ne plus parler, même à ses trois disciples, Alexandre, Zoilus et Daniel. Sauf une heure chaque dimanche, il n'ouvrait plus la bouche. « Je me suis toujours repenti d'avoir conversé avec les hommes, disait-il, jamais d'avoir gardé le silence. » On remarquait que dans ses rares entretiens, il recherchait de préférence la conversation d'un moine complètement illettré. « Quel charme pouvez-vous trouver dans ce commerce avec une intelligence si peu cultivée, lui demandait-on, vous qui avez été nourri dès l'enfance dans la littérature? — Hélas! il n'est que trop vrai, répondit-il. On m'a fait apprendre les lettres grecques et latines, mais j'en suis encore à l'alphabet de la science des saints, tandis que ce prétendu ignorant y est un maître consommé! » — « Ce qui fait que nous n'avançons pas dans la voie de la vertu, disait-il encore, c'est que nous nous contentons de la science extérieure, qui enfle sans édifier. Au contraire, ces âmes simples et sans lettres, convaincues de leur ignorance personnelle, s'ouvrent tout entières à Dieu qui les remplit de la surabondance de sa grâce! » — Un jour, un fonctionnaire impérial apporta au solitaire un testament daté de Rome, par lequel un sénateur, son oncle, lui laissait toute sa fortune. Arsène déroula le parchemin, le lut, et, sans rien répondre, se disposait à le déchirer. « Au nom du ciel, arrêtez! s'écria l'officier public. Il y va de mon honneur et de ma vie peut-être. On ne détruit pas ainsi un testament. — Soit, répondit Arsène. Reprenez cette pièce si précieuse pour vous. Quant à moi, je ne saurais être l'héritier de mon oncle; car j'étais mort au monde bien avant lui. » — Plus Arsène fuyait les hommes et plus il en était recherché. Les ermites qui vivaient dans son voisinage, sous la direction du saint abbé Marc, le prièrent un jour de consentir à les recevoir quelquefois et à ne pas fuir obstinément leur compagnie. « Dieu sait, répondit-il, combien je vous aime tous, mais je sens que je ne puis être tout à la fois avec Jésus-Christ et avec les hommes. Or, il ne m'est pas permis de quitter l'un, pour converser avec les autres. » — Le patriarche d'Alexandrie, Théophile, accompagné de quelques

visiteurs de distinction, le vint trouver un jour et le pria de leur adresser quelques paroles d'édification. « Me promettez-vous, dit le saint, de m'accorder la grâce que je vais vous demander? — Oui, répondit le patriarche. — Eh bien, dit Arsène, je vous en supplie, en quelque lieu que je puisse jamais fixer mon séjour, promettez-moi de m'y laisser en repos et de vous épargner à vous-mêmes la peine de m'y venir chercher! » — Ce fut toute la réponse du solitaire. Le lendemain, Théophile lui fit demander s'il consentirait de nouveau à le recevoir. « Oui, s'il vient seul, répondit Arsène, autrement je lui fermerai ma porte. » L'illustre patricienne sainte Mélanie, dont la charité faisait alors l'admiration du monde, ne fut pas plus heureuse. Elle fit le voyage d'Égypte uniquement pour avoir le bonheur de s'entretenir avec le grand solitaire. Parvenue à la pauvre cellule d'Arsène, elle s'agenouilla, et, le contemplant en silence, elle implorait du regard une parole de ses lèvres. Le saint lui dit : « Une femme ne devrait pas quitter sa maison. Vous avez traversé les mers afin de pouvoir dire à Rome que vous avez vu Arsène, et par là inspirer à d'autres la curiosité d'en faire autant. » Mélanie, toujours prosternée, le conjura de se souvenir d'elle dans ses prières. « Allez, lui dit-il, je prierai Dieu qu'il me fasse la grâce de ne me souvenir jamais de vous! » Cette dure parole affligea profondément le cœur de Mélanie. Elle la raconta en pleurant au patriarche Théophile. « Consolez-vous, lui dit celui-ci, vous n'avez pas compris la pensée du solitaire. Il priera Dieu d'oublier votre personne, parce que vous êtes une femme : mais soyez sûr qu'il n'oubliera jamais votre âme dans ses oraisons. » La vie d'Arsène devait se prolonger un demi siècle encore, dans cette austère solitude, car il ne mourut qu'en 449, âgé de quatre-vingt-quinze ans. Quand il eut appris, par une révélation divine, que le terme de son pèlerinage était proche, il en prévint ses disciples. « Je vais bientôt mourir, leur dit-il. Laissez-moi demander à votre charité une dernière grâce, c'est de vous souvenir de moi au saint sacrifice, devant l'autel du Seigneur. Priez Dieu, que si je fus assez heureux pour faire quelque chose pour sa gloire en cette vie, il daigne m'en récompenser dans l'autre. » Les religieux s'agenouillèrent

aux pieds du vieillard, les inondant de leurs larmes. « Calmez-vous, leur dit-il, mon heure n'est pas encore venue. Je vous avertirai lorsqu'elle approchera. Promettez-moi seulement de ne conserver de moi aucune relique. » Cette parole redoubla l'affliction des disciples. Ils lui demandèrent comment il voulait être enseveli. « Vous m'attacherez une corde aux pieds, leur dit-il, et vous traînerez mon cadavre sur le sommet de la montagne voisine. Les lions du désert se chargeront des frais de mon tombeau. » L'heure vint où il allait mourir. Son agonie fut calme et paisible. Cependant des larmes coulaient toujours de ses yeux. « Père, pourquoi pleurez-vous? lui dirent ses disciples. — Je pleure mes péchés, répondit Arsène. La confusion et la douleur qu'ils me causent, ne m'ont jamais quitté depuis que je suis venu dans cette solitude. Ces dernières larmes sont un hommage suprême à la justice et à la miséricorde de mon Dieu. » — Ayant ainsi parlé, il s'endormit doucement dans le Seigneur. Tel était Arsène, cet illustre amant de la solitude. Quand les messagers impériaux lui eurent apporté la lettre d'Arcadius, son ancien disciple, il s'était contenté de répondre : « Dites à votre maître que je ne l'oublierai jamais devant Dieu. Je prie le Seigneur de nous pardonner à tous nos péchés. »

5. Rufin ne s'était pas trompé en préjugant que jamais sa politique n'aurait rien à craindre de la concurrence d'Arsène. Aussi, tel n'était pas alors le sujet des préoccupations du premier ministre. Il s'inquiétait uniquement de la prépondérance que les événements avaient faite à Stilicon, son rival. Celui-ci, neveu par alliance de Théodose, deux fois beau-père du jeune Honorius, se trouvait, tout Vandale qu'il fût, à deux pas du trône. Le désir d'y monter, cette ambition forcenée de la pourpre que tant de précédents heureux encourageaient, n'étaient pas moins prononcés chez Stilicon que chez Rufin. Entre ces deux ministres d'Occident et d'Orient, il ne pouvait être question que d'arriver le premier. Rufin le Gaulois semblait en ce moment plus éloigné du but que Stilicon le Vandale. Il s'agissait donc pour le Gaulois d'abrégier la distance. Or, Rufin avait une fille de seize ans, dont on vantait partout la grâce et la beauté. Arcadius n'avait lui-même que dix-

Projets
ambitieux de
Rufin.
Meurtre du
comte
d'Orient Lu-
cicianus.

huit ans. Rien n'était plus simple que de devenir le beau-père de l'empereur d'Orient, comme Stilicon l'était de celui d'Occident. Les manœuvres usitées en pareille circonstance étaient familières au ministre gaulois. Il n'en négligea aucune. Les eunuques du jeune empereur furent mis dans la confiance, et tinrent, à l'occasion, les propos qu'il fallait. Arcadius, moins intelligent encore, s'il est possible, que son frère Honorius, tomba de lui-même dans le piège qu'on lui tendait. En vérité, Rufin lui avait fait trop d'honneur de dépenser tant d'habileté contre un caractère si parfaitement ingénu. Rufin triomphait donc. Il mit pour condition au mariage, désormais arrêté en principe, qu'il serait lui-même associé à l'empire et déclaré Auguste. Un prince de dix-huit ans, aussi facile à tromper que se montrait Arcadius, n'était pas homme à reculer pour si peu. La condition fut acceptée. Tout allait à souhait, lorsqu'un incident fort étranger à l'intrigue principale vint mettre un temps d'arrêt dans les préparatifs. On se rappelle que, trente ans auparavant, le préfet des Gaules, Florentius, s'était énergiquement opposé aux tentatives ambitieuses de Julien. Florentius avait eu le bonheur de se soustraire aux vengeances de l'empereur apostat. Il avait laissé un fils, Lucianus, élevé dans la retraite avec un amour paternel par le proscrit d'autrefois, qui avait mis au service du jeune homme l'expérience que l'âge et les révolutions lui avaient donnée. Lucianus profita des leçons de son père. Il devint honnête homme, phénomène fort rare à cette époque de décadence, et parut avantageusement à la cour de Théodose, qui l'estimait. La mort du grand empereur brisa ses espérances. Sous le régime vénal inauguré par Rufin, il n'était plus possible d'obtenir la moindre charge sans la payer. Lucianus eut le tort de se soumettre à la loi commune. Il céda au premier ministre de fort belles terres patrimoniales qu'il possédait dans les Gaules, et, à ce prix, il en reçut le titre et les fonctions de comte d'Orient, avec résidence à Antioche. Fatal compromis auquel Lucianus, pour le moment, sacrifiait sa conscience, en attendant qu'il y laissât la vie ! Le programme d'un fonctionnaire, tel que le souhaitait Rufin, était aussi simple que dégradant. Un seul article le résumait : Obéir aveuglé-

ment au premier ministre. Peut-être Lucianus n'avait-il pas compris cela dans son marché. Quoi qu'il en soit, sa mission à Antioche fut aussi honorablement remplie qu'elle avait été ignominieusement acquise. Le comte d'Orient fit bénir son administration par sa justice, son impartialité et son désintéressement. Strict observateur des lois, il ne laissait à personne le pouvoir de les violer. Dans un procès considérable où se trouvait engagé le patricien Eucherius, oncle maternel du jeune empereur, il n'hésita point à prononcer contre lui. Ce fut sa perte. Eucherius courut se plaindre à Constantinople de l'insolence du comte d'Orient. Il arriva précisément à l'époque où venait de se conclure la négociation matrimoniale qui allait élever Rufin à l'empire. Le jeune Arcadius semblait prendre un vif intérêt à la cause de son oncle ; il se plaignait du procédé de Lucianus ; il paraissait surpris qu'un protégé de son premier ministre eût montré si peu d'égards pour un prince du sang, un membre de la famille impériale. Rufin se crut obligé à faire du zèle. Il prit, le soir même, la route d'Antioche et franchit en dix jours les relais de poste qui le séparaient de cette capitale de la Syrie. Ce voyage parut alors une merveille de célérité. Rufin arriva dans la nuit aux portes d'Antioche. Sans prendre la peine d'entrer dans la ville, il se fit amener Lucianus, lui reprocha amèrement son insolence, et commanda à son escorte de le flageller impitoyablement. L'ordre fut exécuté dans le sens où il avait été donné. Le comte d'Orient expira sous les coups. Quand il fut mort, on replaça son cadavre dans la litière qui l'avait amené. On le reporta sur son lit, et les habitants d'Antioche apprirent le lendemain, par voie officielle, que leur préfet bien-aimé était mort subitement. Ils n'en crurent pas un mot. Mais déjà Rufin était reparti pour Constantinople, où il rentrait après vingt jours d'absence, fort heureux de son crime et se préparant à annoncer à l'empereur que justice était faite.

Intrigue
de l'eunuque
Eutrope. |
Mariage
d'Arcadius
avec
Eudoxia.

6. Au moment où les chevaux qui traînaient son char galo-
paient à travers le faubourg dit de Chalcedoine et passaient en
face de l'église du Chêne, Rufin remarqua dans la population un
mouvement inaccoutumé, un air de fête publique. On était au
27 avril 395. Le premier ministre se demanda si l'on fêtait à cette

date quelque saint en renom. La solennité pascale était terminée ; la Pâque tombait cette année le 25 mars, et avait été célébrée depuis un mois. En approchant du palais, Rufin eut bientôt le mot de l'énigme. Il rencontra un cortège impérial portant en grande pompe les présents que le jeune Arcadius envoyait à sa fiancée. Une foule immense de peuple entourait les paranymphe. Dissimulé derrière les panneaux de son char, Rufin, dont cet incident interrompait la course, bénissait ce contre-temps. Il laissa défiler tout le peuple, contempla avec une joie indicible les riches ornements qu'il croyait destinés à sa fille chérie, et s'applaudissait de revenir à temps pour assister aux fêtes du mariage et pour se voir lui-même proclamé empereur. C'était en effet les noces d'Arcadius qui s'apprétaient pour ce jour même. Rentré au palais, le premier ministre saisit dans ses bras son futur gendre. Mais il fut accueilli par un éclat de rire sardonique qui coupa court à ses illusions ambitieusement paternelles. Durant les vingt jours de son absence, toute une révolution de palais s'était accomplie à Constantinople. L'éclat de rire d'Arcadius le lui révélait soudainement, et il se repentait alors d'avoir été commettre à Antioche un crime qui le ruinait. Mais les détails lui manquaient encore. Arcadius ne se donna pas la peine de les lui apprendre. Il lui dit seulement . « Vous serez toujours mon ministre, et ma confiance en vous n'en reste pas moins entière. » Ce peu de mots suffit pour rendre quelque confiance à Rufin et pour délier la langue des courtisans. Ceux-ci lui apprirent que, pendant qu'il courait sur le grand chemin d'Antioche, il avait été devancé dans la faveur d'Arcadius par le vieil eunuque Eutrope. Celui-ci était l'un de ces misérables instruments que les cours dégénérées recueillent, parce qu'ils sont propres à tout faire et que la conscience, chez eux, est depuis si longtemps morte, que les besognes les plus ignominieuses ne la réveillent jamais. Vil jouet de la fortune, rebut de la plus infâme débauche, Eutrope était né en Arménie et avait reçu en ce pays, dès sa tendre enfance, les stigmates qui le vouaient à un métier déshonorant. De main en main, de sérail en sérail, il avait successivement habité l'Assyrie, l'Égypte, la Galatie, recueillant tous les

vices de ces régions diverses et de ses différents maîtres. Vendu au général Arinthæus, sous le règne de Valens, il fut acheté plus tard par le maître du palais Abundantius, qui eut pitié de sa vieillesse misérable et lui donna un poste infime dans la domesticité de la cour. Au milieu de ces vicissitudes, à peine dignes de figurer dans un roman de bas étage, Eutrope avait singulièrement profité de ses aventures pour se former une conscience qui ne reculait devant aucun crime et un extérieur hypocrite qui eût défié le physionomiste le plus habile. Théodose le Grand s'y laissa prendre. Le vieil eunuque devint grand chambellan. Il fut chargé, en cette qualité, d'une mission impériale près de saint Jean de Lycopolis. D'ailleurs, tous les vices se dissimulaient sous le masque de son empressement affecté. Ce fut lui qui contribua le plus à l'élection de saint Jean Chrysostome au siège épiscopal de Constantinople. En travaillant dans ce sens, Eutrope voulait surtout se ménager pour l'avenir une puissante influence. Il travaillait dès lors à renverser le pouvoir de Rufin. Le voyage intempestif de ce dernier à Antioche lui fournit l'occasion d'un triomphe. Tous les ennemis du premier ministre étaient nécessairement les protégés de l'eunuque grand chambellan. Le soufflet qui avait naguère causé la mort de Promotus valut à la famille de ce malheureux général les bonnes grâces et l'appui d'Eutrope. Or, parmi les orphelins que laissait Promotus, se trouvait une jeune fille nommée Ælia Eudoxia, laquelle avait été confiée à sa loyauté par son frère d'armes, le fameux comte gaulois Bauto. En mourant, le comte avait remis les destinées de cette fille unique à la garde de Promotus. Le legs avait été noblement recueilli et fidèlement exécuté. Mais quand Promotus eut succombé sous le fer des Bastarnes soudoyés par le premier ministre d'Arcadius, Eudoxia se trouva sans asile et sans appui sur la terre. Eutrope la reçut dans sa demeure, ainsi que ses deux frères adoptifs, les fils légitimes de Promotus. Il les éleva tous trois, avec une sollicitude que l'histoire louerait pleinement, si elle n'eût été inspirée par un sentiment profond de vengeance. Eudoxia répondit aux soins de l'eunuque. Le prêtre Pansaphius, depuis évêque de Nicomédie, avait été chargé de son éducation et

de celle des fils du général. Les deux jeunes gens, plus âgés que leur sœur adoptive, étaient déjà admis à la cour d'Arcadius. Sans cesse ils vantaient à ce prince la beauté, les grâces, la distinction et le charme d'Eudoxia. Chaque jour ils rendaient compte à Eutrope de l'impression produite par ces entretiens sur l'âme du jeune empereur. Cependant la belle inconnue demeurait soigneusement renfermée dans la demeure de l'eunuque. Personne à Constantinople ne pouvait se flatter de l'avoir jamais vue. Un peintre habile, et dont la discrétion fut chèrement achetée, fit son portrait. Après le départ de Rufin pour Antioche, les deux fils de Promotus présentèrent la miniature à Arcadius. Leur intrigue eut un succès plus rapide qu'ils n'avaient osé l'espérer. Le jeune empereur renonça sur-le-champ à la fille de Rufin, et déclara qu'il n'aurait jamais d'autre épouse qu'Eudoxia. On eut quelque peine à modérer son impatience, car il voulait procéder immédiatement au mariage. Mais Eutrope, qui savourait sa vengeance, répondit au jeune prince que la solennité de ses noces ne pouvait être célébrée dignement, en l'absence du premier ministre. Arcadius se rendit à cette raison spécieuse avec d'autant plus de facilité qu'il se promettait un malin plaisir de la déconvenue de Rufin. Tels furent les détails que ce ministre, si habilement joué, recueillit des courtisans. Les corbeilles de diamants et de riches parures dont il venait d'admirer la magnificence, au lieu de prendre le chemin de sa propre demeure et d'aller rehausser la beauté de sa fille, avaient été remises à Eudoxia, qui parut le soir même au palais, en qualité d'impératrice. Rufin dévora en silence cet affront. Il assista aux fêtes du mariage : son visage avait l'impassibilité du marbre, mais son cœur était rongé par des serpents.

7. Entre lui et Eutrope, un duel à mort commençait. Le Gaulois devait être vaincu par l'eunuque. Ce ne furent pourtant pas les scrupules de Rufin qui donnèrent à celui-ci le désavantage. Il ne recula devant aucun crime. A première vue, il avait deviné que l'échec qu'il essayait à Constantinople devait avoir été concerté à Milan. En effet, Stilicon, le ministre d'Honorius, avait lié des relations fort secrètes, mais très-étroites, avec Eutrope. La combinai-

Vengeance
de Rufin. Les
Huns en
Orient. Alarie
en Grèce.

son qui faisait monter la jeune gauloise Eudoxia sur le trône d'Orient, était le résultat de cette alliance. Rufin retrouvait donc son premier ennemi de Milan, doublé d'un second fort dangereux à Byzance. Il essaya de se débarrasser de l'un et de l'autre. Les moyens auxquels il eut recours déshonorèrent à jamais sa mémoire. A quelques jours de distance, deux de ses affidés quittèrent Constantinople; le premier se dirigeait vers l'Orient, longeait les deux rives du Pont-Euxin, et franchissant le Palus Méotide, venait s'aboucher, de l'autre côté du Tanaïs (Don), avec le chef des Huns. Il lui proposait, de la part du premier ministre d'Arcadius, d'envahir la frontière romaine par l'est, entre la mer d'Hyrcanie (Caspienne) et le Pont-Euxin. Une offre de ce genre ne pouvait manquer d'être favorablement accueillie. Les Huns se précipitèrent par la voie qui leur était ouverte; ils franchirent le Tanaïs, escaladèrent les sommets du Caucase (juillet 395), et comme une horde de loups affamés, saccagèrent l'Arménie, la Cappadoce, la Cilicie et la Syrie, traînant ou chassant devant eux une multitude innombrable de prisonniers. Un instant, on put craindre, pour Antioche et pour Jérusalem, une invasion qui n'eût pas laissé subsister dans ces deux villes un seul homme, ni un seul monument. Mais Rufin tenait en ses mains la clef de cette inondation de barbares. Après lui avoir ouvert la porte autant qu'il le fallait pour jeter l'épouvante dans tout l'Orient, et se rendre d'autant plus nécessaire au faible Arcadius, il se hâta de la refermer. Les Huns, ses très-obéissants et dociles serviteurs, au lieu de poursuivre leur marche victorieuse sur la Syrie et la Palestine, eurent la bonté de se retirer par la Mésopotamie et rentrèrent, à l'automne suivant, sous leurs tentes remplies de butin. Le second courrier de Rufin avait pris la route de l'Occident. Traversant la Mésie et la Dacie, il était arrivé aux pieds des monts Carpates et s'était abouché avec Alaric, le jeune et vaillant chef des Goths. « Vous avez servi l'empire, lui avait-il dit. Le grand Théodose voulait récompenser votre vaillance; mais il est mort. Stilicon, l'indigne ministre d'Honorius, vous a outragé. L'heure de la justice est venue. L'empereur d'Occident, Arcadius, mon auguste maître, ne souffrira pas plus longtemps qu'on mécon-

naïsse les services rendus par vous à son père. Théodosie vous avait promis de riches domaines dans la Thrace. Son fils Arcadius vous donne le royaume de Grèce. A vous de le conquérir! » Alaric ne se le fit pas dire deux fois. Comme un torrent irrésistible, il se précipita avec ses bandes à travers la Dacie, la Mésie et la Thrace, plaça des garnisons dans les principales cités de la Macédoine, et poursuivant le cours de ses exploits, remonta l'Illyrie et la Pannonie jusqu'au pied des Alpes Juliennes. Rufin triomphait du triomphe des barbares. Leurs avant-postes campaient sous les murs de Constantinople. Arcadius, tremblant pour sa couronne, se jeta dans les bras de son premier ministre, lui demanda presque pardon de s'être marié sans son consentement, lui promit de nouveau la pourpre et le supplia de sauver l'empire. Rufin daigna se laisser fléchir. Il consentit à se dévouer pour le salut commun et se rendit seul en parlementaire au camp des barbares. Les Goths le connaissaient; ils l'accueillirent comme un allié. Sur sa prière, qui était un ordre pour eux, ils s'éloignèrent de Constantinople. Au retour de cette hypocrite ambassade, Rufin fut couvert de fleurs; on lui décerna le titre de sauveur de la patrie; Arcadius le baisa sur les deux joues, et l'impératrice Eudoxia elle-même fut contrainte de lui accorder le plus gracieux de ses sourires.

8. Cependant l'œil vigilant d'Eutrope suivait une à une toutes les menées de l'intrigant ministre, et des courriers en informaient jour par jour Stilicon. Celui-ci était alors occupé sur les bords du Rhin à repousser une invasion de Suèves, d'Alemanni et de Francs. Marcomir et Sunnon succombaient tour à tour devant son habileté victorieuse. Marcomir fut enlevé par des émissaires de Stilicon, qui le chargèrent de chaînes et l'emmenèrent captif à Florence. Le prince franc y mourut bientôt de désespoir. Il était père de Pharamond, le premier roi dont le nom ait été régulièrement inscrit à la tête de nos chroniques nationales. Sunnon, frère de Marcomir, se préparait à la vengeance; déjà, au son des trompes en corne d'uroch, il avait convoqué autour de lui ses guerriers, lorsqu'il fut assassiné dans sa tente. Le meurtre avait été payé par Stilicon (395). Cette façon de faire la guerre, plus digne d'un Van

Expédition
de Stilicon
contre Alaric.
Intervention
d'Arcadius

dale que d'un généralissime romain, effraya les barbares. Les tribus germanes, depuis le Rhin jusqu'à l'Elbe, vinrent renouveler entre les mains de Stilicon leurs précédentes alliances. Il n'y eut pas jusqu'aux Pictes et aux Scots de la Grande-Bretagne, qui ne prissent l'épouvante, à la seule nouvelle d'une prochaine descente du ministre d'Honorius dans leur île. Leurs députés se rendirent à Trèves avec des présents et des otages, qui furent acceptés comme une garantie de paix. De retour à Milan, Stilicon y trouva les messages d'Eutrope, qui lui apprenaient, d'une part, l'invasion d'Alaric en Grèce, et, de l'autre, la connivence de Rufin dans cette levée de boucliers. Il comprit qu'en livrant au roi des Goths les riches provinces de la Macédoine et de l'Hellade, Rufin comptait créer une barrière entre les deux empires d'Orient et d'Occident. Il prit sur-le-champ la résolution de déjouer cette politique, tout en évitant de donner à ses démarches le caractère d'une lutte à main armée entre les deux frères couronnés. Feignant donc de voler à la défense d'Arcadius, menacé par les Goths et impuissant à résister à leurs armes, il annonça qu'il allait combattre Alaric et venger l'honneur du nom romain. Depuis la mort de Théodose, les troupes d'Orient, que le grand empereur avait amenées dans son expédition contre Eugène, étaient restées en Italie. Stilicon déclara qu'il allait les reconduire à Constantinople, en passant sur le corps d'Alaric. Il partit en effet non-seulement avec elles, mais avec l'armée d'Occident, franchit les Alpes Juliennes, traversa la Dalmatie et les défilés du mont Olympe. Au pied de cette montagne, si fameuse dans la littérature classique, s'étendaient les vastes plaines de la Thessalie. C'était là qu'Alaric avait réuni ses bandes. Au milieu d'une prairie plantureuse, où les troupeaux, sous la direction des enfants et des femmes de la tribu, trouvaient une nourriture abondante, il avait établi son campement, à la façon des nomades. Un double fossé circulaire, muni extérieurement de palissades et fortifié à l'intérieur par une file de chariots recouverts de peaux de bœufs fraîchement tués, protégeait le camp contre les flèches et les torches de l'ennemi. Les guerriers, armés d'arcs, de frondes et de javelots, étaient postés en ordre de bataille sur

toute la circonférence, prêts à repousser l'attaque de quelque côté qu'elle vint. Stilicon n'ignorait pas à qui il avait affaire. Alaric n'était pas seulement un chef de barbares, il avait appris à l'école des Romains les secrets de la discipline et de la tactique militaires. Le roi goth en savait sur ce point autant et plus que le ministre vandale. Stilicon passa deux jours à combiner son plan de bataille. A l'aile gauche, les Arméniens et les autres troupes d'Orient furent échelonnées sur une vaste étendue, de manière à pouvoir entourer par un mouvement de revers le camp des barbares. Les soldats gaulois furent placés à l'aile droite : ils devaient engager l'action avec leur impétuosité ordinaire, car, dès cette époque, le mot d'un de nos anciens chroniqueurs était vrai : « Aucune armée romaine n'eût voulu engager un combat sans s'être mise sous la protection de la bravoure gauloise ¹. » L'infanterie, massée au centre, avait l'ordre d'avancer lentement, à mesure que les deux ailes se développaient, conservant toujours ses distances par rapport à l'une et à l'autre, par conséquent prête à porter du secours là où il serait nécessaire. Quand toutes ces mesures, parfaitement combinées et bien comprises de tous les chefs, eurent été prises, au moment où les soldats attendaient le signal de l'attaque, on vit accourir à toute bride un messager, portant le costume des *cursores* impériaux, et demandant à parler de suite à Stilicon. Il remit au premier ministre de l'empire d'Occident une lettre d'Arcadius. « De quel droit, lui disait le jeune empereur, vous êtes-vous permis d'attaquer le roi des Goths, mon allié? Quittez au plus vite le sol de l'Illyrie orientale (c'était le nom qu'on donnait alors à la Grèce). Ces provinces m'appartiennent. J'en ai confié le commandement et la défense à Alaric, mon fidèle confédéré. Quant aux troupes d'Orient que vous avez jusqu'ici retenues sous vos étendards, et dont vous vous servez en ce moment pour me combattre moi-même dans la personne d'un prince mon allié, renvoyez-les moi sur-le-champ à Constantinople. » — Stilicon lut et relut à diverses

¹ *Nullus olim exercitus cujusvis imperator cum aliëno rege conflitare sine gallicâ strenuitate auderet.* (Robert. Gaguin, *Annales Francorum*. Paris, Viart 1521. *Prologus*).

reprises cet insolent message, où il reconnaissait l'inspiration perfide de Rufin. Il hésita quelques minutes sur le parti qu'il devait prendre. Les officiers qui l'entouraient le suppliaient de déchirer l'impertinent parchemin. « Nous vous suivrons jusqu'au bout du monde ! lui disaient-ils. Commençons par égorger cette nuée de Goths qui ne saurait échapper à notre glaive. Ensuite nous irons à Constantinople vous faire justice de Rufin. » — Les soldats tenaient le même langage. Ils brûlaient d'en venir aux mains avec les barbares. Stilicon résista à toutes leurs instances. Il fit sonner la retraite. En présence de toute l'armée réunie, il donna lecture de la lettre d'Arcadius. « Je serais un traître, dit-il, si je n'obéissais point aux ordres du fils de Théodose le Grand ! » — Puis, s'adressant aux légions orientales : « Demain, dit-il, vous prendrez la route de Constantinople, pour aller vous mettre à la disposition de votre empereur. Dites-lui que Stilicon vous a donné lui-même l'exemple du respect et de la docilité qu'on doit aux souverains. Et maintenant, fidèle jeunesse, que j'ai vue triompher sur tant de champs de bataille, braves compagnons de gloire, soldats de l'armée d'Orient, adieu ! »

Vengeance
de Stilicon.
Gaïnas.
Assassinat
de Rufin.

9. Stilicon n'en dit pas davantage en public. Mais il passa la nuit à donner des ordres secrets. Le lendemain, Gaïnas, un général goth, rival d'Alaric, se mit à la tête des troupes d'Orient, repassa le mont Olympe, dont il longea le versant septentrional, dans le dessein de traverser la Macédoine et de se rendre par terre à Constantinople. Cependant Stilicon, avec l'armée d'Occident, reprenait la route de l'Italie. Alaric se donna bien garde d'inquiéter la retraite de l'un et le mouvement en avant de l'autre. Rufin avait prévenu le roi des Goths de la mesure prise par Arcadius, et lui avait recommandé d'éviter toute démonstration qui pourrait compromettre le succès. Gaïnas put donc gagner sans encombre Thessalonique. Il y donna quelques jours de repos à ses troupes et y reçut les envoyés de Rufin, lesquels lui apportaient, de la part de leur maître, les promesses les plus séduisantes et les plus riches présents, s'il consentait à seconder les projets ambitieux du ministre d'Orient. « L'empire, ouvert de toutes parts aux ennemis,

lui faisait dire Rufin, a besoin d'être commandé virilement. Arcadius comprend cette nécessité. Il n'attend que votre arrivée pour me conférer la pourpre. Préparez en ce sens l'esprit de vos soldats, et comptez sur la reconnaissance du futur empereur. » — Gaïnas accepta les présents, amusa les envoyés par de vaines assurances de dévouement, et continua sa route. Dans l'armée qu'il conduisait, il n'était pas un seul soldat qui ne sût les véritables intentions de son général, et la vengeance éclatante qu'il se proposait de tirer de l'infâme duplicité de Rufin. Cependant, nul d'entre eux ne trahit le secret. Tant l'indignation publique, plus forte que toutes les astuces de la diplomatie, était prononcée contre l'odieux ministre ! Celui-ci pourtant se croyait enfin parvenu au terme de ses vœux. Le convoi qui rapportait les restes de Théodose précéda de quinze jours l'arrivée de Gaïnas à Constantinople. Le 19 novembre 395, le cercueil impérial, tout humide encore des pleurs dont saint Ambroise l'avait arrosé à Milan, vint prendre place à côté de celui de Constantin, dans la basilique des douze Apôtres. Arcadius et la nouvelle impératrice Eudoxia lui rendirent les honneurs suprêmes. Rufin régla les détails de la cérémonie ; tous les regards étaient fixés sur lui. C'était pour la dernière fois qu'il paraissait devant le peuple, en costume de simple particulier. Les ouvriers les plus habiles travaillaient alors aux broderies de son manteau impérial. On savait qu'il devait être proclamé Auguste, le jour où les troupes de Gaïnas feraient leur entrée solennelle à Byzance. Pour ne pas mêler la tristesse d'un deuil aux fêtes de l'inauguration, l'armée d'Orient s'était arrêtée à Héraclée de Thrace, vingt-cinq lieues en-deçà de la capitale. Enfin, ces troupes reçurent l'ordre de se mettre en marche, et, le 27 novembre, 395, elles vinrent se masser, près de l'Hebdomon, dans la grande plaine destinée aux revues. Arcadius, sur une tribune de marbre environnée de statues, d'aigles et de drapeaux, avait à ses côtés son premier ministre, ou plutôt son collègue. Quand les bannières de Gaïnas passèrent au pied de la tribune impériale, Arcadius se leva, et leur rendit le salut militaire. Des applaudissements éclatèrent de toutes parts, à ce geste à la fois simple et noble du jeune empereur. Rufin

prit ensuite la parole et commença une longue harangue. Il dit ce qu'il voulut, car les soldats ne l'écoutèrent point. Sur l'ordre de Gaïnas, ils vinrent se grouper en deux masses compactes, de chaque côté de la tribune impériale. Ce mouvement insolite alarma quelque peu Arcadius, qui voyait évacuer toutes les places occupées autour de lui par les courtisans ou les sénateurs. Les soldats de Gaïnas s'y installaient silencieusement; et quand Rufin, enivré d'espérance plus encore que des flots de sa propre faconde, jugea à propos de terminer son discours, un cercle de fer l'enveloppait. Il était seul aux pieds du trône d'Arcadius. L'appariteur qui devait donner le signal de la proclamation n'était même plus à son poste. « Que tardez-vous? dit Rufin au jeune empereur. Levez-vous et donnez-moi le manteau de pourpre! » — Ainsi interpellé, Arcadius, que cet appareil menaçant intimidait, demeura immobile. Rufin le saisit par le bras, en articulant quelques vifs reproches. A cette vue, toutes les épées sortirent du fourreau. Une voix terrible, celle de Gaïnas, éclata comme un tonnerre. « Misérable, tu veux donc nous faire porter des chaînes, et tu comptes sur nos bras pour en donner aux autres! Ne sais-tu pas d'où nous venons? Crois-tu qu'après avoir renversé deux tyrans au-delà des Alpes, nous soyons bien pressés d'en faire un troisième? » Un cri de mort retentit de toutes parts. Rufin s'était jeté, éperdu et tremblant, aux pieds du jeune empereur, et les serrait convulsivement. Un soldat s'avança, et, lui plongeant son épée dans le flanc : « Tiens, dit-il; reçois ce coup. C'est Stilicon qui te le donne! » — Baigné du sang de son premier ministre, Arcadius voulait fuir. Les soldats de Gaïnas le rassurèrent par leurs chaleureuses acclamations, et le conduisirent en triomphe au palais. Le règne du gaulois Rufin était fini, celui de l'eunuque Eutrope commençait.

Déchaînement de la populace contre le cadavre de Rufin.

40. Le cadavre de Rufin fut mis en pièces par la populace. On s'en arrachait les lambeaux, comme à une curée. Un soldat parvint à s'approprier la tête du premier ministre, cette tête qui avait fait trembler le monde! Il mit une pierre entre les dents, pour écarter les deux mâchoires, et, suspendant ce hideux trophée au bout d'une lance, le porta en triomphe dans la ville. Un autre avait coupé la

main droite du cadavre, à l'avant-bras. Il s'empara de cette dépouille sanglante, disposa les doigts rigides en forme de sébile de mendiant, et se mit à quêter, d'abord dans les rangs des spectateurs; puis de porte en porte, criant : « Donnez une obole à celui qui n'eut jamais assez d'or ! » Au bout de la journée, le farouche quêteur avait ramassé une fortune ! Les femmes de Constantinople se montrèrent les plus acharnées, dans cette œuvre de vengeance populaire. Elles se disputaient l'honneur de tremper leurs pieds dans le sang encore chaud de la victime. L'épouse de Rufin, qui attendait, au fond de son palais, le retour triomphant du nouvel Auguste, apprit bientôt l'horrible réalité. Elle prit avec elle sa fille, cette fiancée qui deux mois plus tôt pouvait, sans trop d'ambition, se flatter de monter sur le trône. Tremblantes, éperdues, ces deux malheureuses, par des rues détournées, gagnèrent la basilique chrétienne et vinrent embrasser l'autel du Dieu tout-puissant, comme un asile contre la fureur des hommes. Nectaire vivait encore. Il les accueillit, les consola, et obtint pour elles d'Arcadius la faveur d'aller ensevelir leur existence désormais flétrie dans un monastère de Jérusalem.

11. C'était en effet une grande faveur que leur accordait Arcadius. Déjà l'eunuque Eutrope avait remplacé dans l'esprit de ce faible prince le souvenir de Rufin. *Eutropius in Arcadium velut in pecudem quamdam imperium exercebat.* « Eutrope domina Arcadius comme un domine une bête. » Telles sont les énergiques paroles de Zosime ¹. La main sanglante de Rufin, qu'on avait ironiquement chargée d'or, n'effraya pas l'eunuque. Il commença par se faire adjuger tous les biens de la victime. Comme il lui succédait dans les honneurs, il était juste qu'il se substituât à sa fortune. Gaïnas reçut, à titre de récompense, la charge de maître des armées impériales. C'eût été un lot magnifique, si Eutrope, dans la crainte de grandir démesurément un soldat capable d'égorger froidement un premier ministre, n'eût imaginé de restreindre l'office de Gaïnas au commandement exclusif des Goths auxiliaires.

L'eunuque
Eutrope,
premier mi-
nistre
d'Arcadius.

¹ Zosim., v, 12.

En conséquence, il créa, sous le titre de chef général des milices, une dignité et une fonction nouvelles, en faveur d'un ancien cardeur de laine, Léon, dont l'embonpoint et la gourmandise faisaient dire au satirique Claudien que « la capacité de son ventre dépassait celle d'un cyclope, et que son appétit défiait celui d'une harpie à jeun ! » Gaïnas, furieux de se voir préférer un tel concurrent, se repentit presque de la mort de Rufin, et ne se consola qu'en préparant celle d'Eutrope. Celui-ci n'avait pas osé d'abord prendre le titre de premier ministre. Sa condition humiliée lui semblait un obstacle. On l'appelait, par une allusion outrageante : « La vieille amazone. » Il se contenta donc, dans le principe, de s'intituler comme auparavant : « Primicier de la chambre sacrée », ou grand chambellan. Mais quand on le vit improviser un cardeur de laine généralissime, et, bientôt après, élever un ancien cuisinier, Hosius, à la dignité de maître des offices, la profession d'eunuque devint fort recherchée en Orient. Tous ces êtres avilis encombrèrent les avenues du pouvoir et se disputèrent les premières places dans l'État. « L'engouement alla si loin, dit Eunapius, auteur contemporain, qu'on en était venu à se mutiler, au risque d'en mourir, pour se rendre digne des faveurs du tout-puissant eunuque ! » Tant de servilisme enhardit Eutrope. Il se fit déclarer patrice, consul ; il se maria même, s'il faut en croire Claudien, et ne trouva plus de difficulté à se faire appeler premier ministre. Il se promettait même d'échanger bientôt ce titre subalterne contre celui d'Empereur Auguste. Car toutes les ambitions de Rufin semblaient lui être échues en partage, avec les domaines qu'il en avait hérités. Vis à vis d'Arcadius, sa ligne de conduite fut la même. Il s'agissait d'énervier ce jeune prince dans les plaisirs, afin de le tenir en servitude perpétuelle. L'année s'écoulait donc, pour le fils de Théodose le Grand, à peu près à la manière des empereurs de Chine. Invisible à ses sujets, il passait l'hiver dans son palais de Constantinople, au milieu du sérail, parmi des festins sans cesse

¹ *Quidam cum ultro eunuchi fieri vellent, vitam sibi cum virilitate ademerunt* (Eunap., citat. a Suida, verbo Εὐτρόπιος).

renouvelés, assistant chaque soir, du fond d'une loge grillée, aux jeux du cirque ou aux combats de gladiateurs. Le printemps venu, il se rendait solennellement, et avec une pompe annoncée quinze jours d'avance, au port de Constantinople, descendait dans une barque complètement dorée, au milieu d'une flottille où prenait place la foule de ses parasites, des courtisanes, des joueurs de flûte et des baladins. Cette escorte impériale se rendait au palais d'été, bâti dans les délicieuses campagnes d'Ancyre, parmi ces populations phrygiennes si renommées par leur mollesse. Là, de nouveaux plaisirs succédaient aux anciens, et Arcadius croyait régner, parce que le fardeau des voluptés l'accablait. Il y avait pourtant, près du jeune empereur, une femme qui ne goûtait que fort médiocrement ce train de vie. C'était Eudoxia, la fille de Promotus, dont Eutrope avait fait une impératrice. Elle sentait l'indignation bouillonner dans ses veines, avec le sang gaulois. Elle était déjà, sans le savoir, une alliée de Gaïnas, et, comme lui, elle attendait l'heure de la vengeance.

12. L'eunuque premier ministre, avec l'arrogance et l'aveuglement ordinaires aux parvenus, ne remarquait pas même ces symptômes alarmants, ou, s'il les voyait, il affectait de les dédaigner. Son regard tombait maintenant de trop haut pour s'arrêter à de pareils détails. Tout ce qui lui rappelait le souvenir de ses humiliations passées lui était devenu insupportable. Abundantius, le comte des domestiques, qui, sous le règne de Théodose le Grand, avait eu pitié de la détresse d'Eutrope et avait introduit cette peste à la cour, fut accusé d'un crime de lèse-majesté imaginaire. Son procès, instruit d'avance, ne fut pas long. Abundantius fut relégué dans les déserts sauvages de la Colchide, et le premier ministre fit main basse sur tous ses biens. Timasius, un général qui s'était illustré jadis au combat de l'*Amnis Frigidus*, dans la campagne de Théodose contre Eugène et Arbogast, eut le même sort. Ce vieux soldat, d'une franchise toute militaire, n'épargnait pas les railleries au sujet du premier ministre, qu'il avait vu, quelques années auparavant, balayer les chambres des dernières servantes du palais. Il ne se faisait pas faute, on le conçoit, de rire du nouveau généra-

Cruautés
d'Eutrope.

lissime impérial, « le cyclope Léon, » ainsi qu'on l'appelait. Eutrope mit une fin tragique à ses plaisanteries. Timasius avait près de lui, en qualité de secrétaire intime et de familier, un ancien vendeur de saucisses de Laodicée, deux fois banqueroutier, trois fois condamné pour vol, mais dont l'esprit facétieux plaisait à Timasius. Aux époques de décadence, ce sont les déclassés qui mènent le monde. Bargus, ainsi s'appelait le confident du général, était tout prêt à vendre le maître qu'il avait charge d'amuser, pourvu qu'on lui payât bien la trahison. Eutrope s'en chargea. Une négociation secrète fut entamée entre l'eunuque et l'ancien marchand de saucisses. Bargus fabriqua, sous le nom de son maître, de fausses lettres qui impliquaient la complicité de Timasius dans une conjuration contre l'empereur. Muni de ces pièces de conviction, Eutrope courut les porter au jeune empereur. Arcadius frémit au péril qu'il venait de courir. Le premier ministre le rassura. Le procès de Timasius fut instruit. Les juges hésitaient à le condamner. « Quoi ! disaient-ils, sur la délation d'un misérable *caupo* (cabaretier), tel que Bargus, il faudra priver l'empire d'un de ses plus illustres défenseurs ! » — Leurs scrupules ne servirent de rien. Timasius, son fils Syagrius, sa femme Pentadia, et tous leurs prétendus complices furent condamnés à l'exil perpétuel dans l'île déserte d'Oasis, en Egypte. Leurs biens furent confisqués au profit d'Eutrope. Syagrius parvint à s'échapper. Pentadia réussit elle-même à gagner une église, où elle invoqua le droit d'asile. Seul, le malheureux Timasius, enveloppé par les soldats, au moment où il quittait son palais, fut conduit au lieu de sa déportation. Syagrius, son fils, se dévoua pour l'arracher à une mort certaine. Avec quelques amis plus ou moins fidèles, il se rendit au désert d'Oasis, acheta le concours d'une bande de voleurs nomades, et se mit avec eux à la recherche de son père. Mais la vengeance d'Eutrope avait devancé le zèle de la piété filiale. En abordant sur la plage aride de l'Oasis, Timasius avait été poignardé. Son fils eut le même sort. Cependant l'infâme Bargus, nommé préfet de cohorte, fut envoyé, avec une somme énorme, prix du sang innocent, exercer son nouveau commandement dans une province éloignée. Il était loin de supposer

que celui-là même qui récompensait si largement sa trahison, avait déjà pris des mesures pour se débarrasser de sa personne. Eutrope avait un puissant intérêt à se débarrasser d'un complice subalterne, dont les révélations, à un jour donné, pouvaient être fort compromettantes. Or, la femme de Bargus avait à se plaindre de son mari. L'eunuque premier ministre ne parut pas, cette fois, dans la négociation ; mais d'habiles agents le remplacèrent. Le dénonciateur du général fut dénoncé à son tour. On ne prit pas la peine, pour un misérable de son espèce, d'épuiser la série des formalités judiciaires. Bargus, coupable de lèse-majesté, fut étranglé dans sa prison. « Il y eut, dit Zosime, comme un éclair de joie dans le public, quand on vit les deux scélérats s'attaquer mutuellement, et la justice divine frapper un criminel par la main de son complice ¹. »

43. On aurait pu croire la vengeance d'Eutrope satisfaite ; elle ne l'était pas encore. Pentadia, l'innocente épouse de Timasius, avait échappé à ses coups. L'évêque de Constantinople, Nectaire, et ce fut son dernier acte, avait pris sous sa protection l'infortunée victime. Il avait refusé de la remettre aux mains de l'eunuque, et déclaré qu'on brûlerait plutôt l'église et qu'on l'égorgerait lui-même, avant de toucher à la suppliante du Seigneur. Cette énergique attitude sauva les jours de Pentadia. Mais elle fournit l'occasion à l'eunuque de décréter l'abolition du droit d'asile pour les églises chrétiennes. Le 4 septembre 397, un édit signé par Arcadius déclarait qu'à l'avenir les évêques qui refuseraient de livrer à la justice impériale un criminel d'état, sous prétexte de droit d'asile, seraient eux-mêmes poursuivis comme coupables de lèse-majesté et passibles des peines affectées à ce crime. Par criminels d'état, le nouveau décret stipulait qu'il fallait entendre non pas seulement ceux qui auraient trempé dans un attentat contre la vie du prince, mais tous ceux qui auraient tramé quelque complot contre ses ministres et ses officiers. Ils devaient être punis de la peine de mort, avec confiscation des biens, exhérédation des en-

Abolition
du droit d'a-
sile dans
les églises,
par Eutrope.

¹ Zosim., v, 10.

fants et note d'infamie sur toute la famille. Pour un eunuque, la loi était passablement draconienne. « Aussi, dit Zosime, nul n'osait plus, dans Constantinople, regarder en face le premier ministre, et sa tête se perdait dans les nues ¹. » L'Orient tout entier se courbait sous ce joug de fer. Un morne silence planait sur les cités de l'Asie. Les plus audacieux s'abordaient en défiance, et se demandaient à voix basse, d'amis à amis : « A-t-on des nouvelles? Que fait l'eunuque ²? »

La légation
de la
Pentapole.
Discours
de Synesius
à l'empereur
d'Orient.

14. L'eunuque se préparait à étonner le monde par de nouvelles audaces. En attendant, il faisait les deux seules bonnes actions qui aient signalé son passage au pouvoir. Nous voulons parler d'abord de l'élection de saint Jean Chrysostome au siège épiscopal de Constantinople. Ce fut l'influence d'Eutrope, comme nous l'avons dit précédemment, qui la détermina. Que pouvait espérer l'eunuque d'un tel choix pour l'appui de sa politique personnelle? Il nous est impossible de le deviner. Aussi énergiquement ennemi du luxe et de la corruption qu'avait pu l'être, en un autre temps, saint Grégoire de Nazianze; aussi carrément déterminé à rompre en visière avec le crime, même quand le crime se chamarrait de pourpre et d'or, Jean Chrysostome, dévoué par-dessus tout aux pauvres, aux opprimés, aux malheureux, ne pouvait jamais être, pour Eutrope, ni un allié, ni un complaisant. Peut-être l'eunuque avait-il songé à opposer la noble fierté de Chrysostome aux dédains de l'altière Eudoxia. S'il fit ce calcul diabolique, il réussit pleinement. Mais lui-même ne devait pas jouir du succès de sa malignité. Peut-être enfin (car les natures les plus perverses ne font pas toujours ni constamment le mal) Eutrope n'était-il pas fâché de rehausser sa puissance, aux yeux de l'univers entier, par le choix du prêtre le plus illustre de l'Orient. Quoi qu'il en soit, ce ne fut pas la seule bonne action d'Eutrope. Il en fit une seconde, qui étonna singulièrement le public. Vers la fin de l'an 396, une légation de la province de Cyrénaïque, dite Pentapole, aborda à Constantinople. Elle avait à sa tête un des citoyens les

¹ Zosim., v. 11. — ² Eunap., *Excid.* 56.

plus nobles de Cyrène, et vraisemblablement de tout l'empire, car Synesius, c'était son nom, pouvait justifier, d'après les registres publics, sa descendance légitime d'Eurysthène, premier roi lacédémonien, de la race des Héraclides. L'héritier de tant de gloire ne faisait nullement parade de cette haute naissance. Il avait passé sa jeunesse à étudier la philosophie de Platon, à l'école de la célèbre Hypatia. Revenu plus tard à Cyrène, il consacra sa vie au culte des Muses, ainsi qu'on disait alors. Son cœur inclinait pourtant déjà vers le christianisme ; mais ce n'était qu'une aspiration vague et mal définie, que le lettré se gardait même d'approfondir. Pour le moment, Platon suffisait à son intelligence. L'amour de la philosophie ne rendait pas Synesius indifférent aux réalités pratiques au milieu desquelles il vivait. La Pentapole venait d'être ravagée par une série de fléaux. Un tremblement de terre y avait détruit les habitations. A la suite de cette commotion géologique, une nuée de sauterelles s'abattit sur les campagnes, dévorant toutes les récoltes et jusqu'à l'écorce même des arbres. Enfin une invasion de tribus nomades, succédant au tremblement de terre et aux sauterelles, avait pillé le peu qui restait après les deux premiers fléaux. La Cyrénaïque ruinée, se trouvait pour longtemps hors d'état de payer les impôts au fisc impérial. Elle chargea Synesius d'en solliciter la décharge entière. Comme, en ce temps, il fallait acheter même la justice, les villes de la province se cotisèrent pour faire ensemble les frais d'une couronne d'or, que le chef de la légation devait offrir au jeune empereur Arcadius. Ce présent et l'éloquence de Synesius devaient aplanir toutes les difficultés. Le descendant des Héraclides le croyait du moins ; mais il avait compté sans la réclusion officielle qu'Europe imposait à la majesté de son souverain. Synesius et sa légation furent éconduits assez brutalement. On se souciait peu de recevoir une couronne d'or d'une main, quand, de l'autre, il eût fallu signer une remise d'impôts. Renvoyés du palais, les députés de la Cyrénaïque frappèrent en vain à toutes les portes de Constantinople. Aucune ne s'ouvrit pour eux ; on les traitait comme des ennemis du tout-puissant ministre ; ils semblaient porter avec eux

la peste. Le descendant des rois de Sparte fut réduit à coucher en plein air, sous les portiques d'un temple, où, par grâce, on lui permit d'étendre sa couverture de voyage. Le philosophe ne se découragea point. Chaque matin, il se glissait parmi la foule des clients qui allaient saluer quelque fonctionnaire ou quelque important personnage. Bientôt on sut dans la ville qu'un fils des Héraclides, un des plus doctes élèves d'Hypatia, un sage dont l'Orient admirait l'éloquence, n'avait pas trouvé d'autre abri dans la métropole que le pavé où dormaient les mendiants. Un grammairien en parla au jeune Arcadius; un tachygraphe en entretint le sénat : ce fut l'événement du jour. La curiosité aidant, on résolut de donner à la réception des envoyés de la Pentapole d'autant plus de solennité qu'on les avait traités plus durement eux-mêmes. Le jour fixé pour l'audience, ils furent introduits dans la grande salle du palais. Arcadius, assis sur son trône, avait à ses côtés son fidèle Eutrope. Tous les eunuques devenus magistrats, généraux, sénateurs; tous les barbares devenus patrices, gouverneurs, consuls, assistaient à l'audience en toges de pourpre et d'or. Synesius, vêtu modestement du pallium des philosophes, exposa en quelques mots précis et énergiques l'objet de sa requête. Passant ensuite des malheurs particuliers de la Pentapole à la situation désastreuse de l'Orient : « Empereur auguste, dit-il, un roi enseigné par la sagesse, ne s'enferme pas, comme un reclus, au fond de son palais. Il vit libre au grand jour, il exerce son corps en développant son intelligence, il apprend à combattre, il apprend à commander. On ne lui impose ni ses soldats, ni ses ministres, il les choisit lui-même, et il les choisit parmi ses sujets, non point parmi les barbares, car la garde de la patrie et des lois appartient à ceux qui ont intérêt à les défendre. Si le berger, disait Platon, mêle des loups à ses chiens, il aura beau les prendre jeunes et chercher à les apprivoiser, malheur à lui ! Dès que les louveteaux auront senti la faiblesse ou la lâcheté des chiens, ils les étrangleront, et, après eux, le pasteur et le troupeau. Lorsqu'on songe à ce que peut entreprendre, dans un moment de péril pour l'Etat, une jeunesse étrangère, nombreuse, formée par d'autres lois que nous, ayant

d'autres idées, d'autres affections, d'autres coutumes, il faut avoir perdu toute prévoyance pour ne pas trembler. Le rocher de Sisyphe, suspendu par un fil sur nos têtes, voilà notre situation. Que le moindre espoir de réussite se présente à ces étrangers, à ces barbares, et nous verrons quelles arrière-pensées nourrissaient en secret nos défenseurs d'aujourd'hui ! Quand un germe de maladie s'est infiltré dans les veines d'un homme, on appelle un médecin qui combat le mal par des remèdes vigoureux. Prince, vous êtes le médecin de l'empire ! Au poison qui circule dans le corps social, il est temps d'appliquer un remède. Le premier, le plus efficace, c'est de rappeler les Romains à leur antique vaillance. Au lieu de livrer nos armes à des Scythes, confions-les à nos laboureurs, qui sauront protéger les campagnes fécondées par leurs sueurs ; invitons les écoles, les métiers, le commerce, à nous fournir des soldats ; la populace même de nos villes ne reculera pas devant ce devoir d'honneur. L'oisiveté la jette aujourd'hui dans les théâtres où elle se dégrade : qu'on l'instruise, qu'on la discipline, qu'on lui montre le danger de la patrie, et elle s'armera, avant que la ruine commune ne soit venue changer en lamentations les rires impurs de vos baladins ! Avec les armes, reviendront la vaillance et la gloire. Plus de victoires partagées avec des mercenaires ! Plus de partage avec eux, nulle part et en rien ! Les barbares sont tout aujourd'hui ; qu'on les éloigne de partout. Que les magistratures leur soient fermées, et surtout la dignité sénatoriale, ce comble des honneurs romains ! Thémis la bonne conseillère, et le grand dieu de la guerre se voilent la face de honte, quand ils voient un homme vêtu d'une mauvaise casaque de fourrure, commander à des citoyens en chlamyde ; ou bien quand un autre barbare, déposant sa peau de mouton pour endosser la toge, vient s'asseoir sur le siège de nos magistrats, et délibérer sur les destinées de notre empire ! En vérité, je ne puis m'en taire, nous sommes bien les plus fous et les plus sots des mortels ! Est-il une seule de nos familles, si peu aisée qu'elle soit, qui ne compte au moins un ou deux Goths parmi ses esclaves ? Le maçon, le fournier, le porteur d'eau est pour l'ordinaire un Goth ; ce sont les Goths

qui s'attellent à nos brancards, comme des bêtes de somme, et portent nos litières. Eh bien ! ces Goths à la crinière rousse et plate, portefaix dans nos maisons, deviennent nos magistrats au tribunal, nos consuls, nos généraux d'armée ! Au temps de nos pères, il arriva que deux gladiateurs, Crixus et Spartacus, déserteurs de l'amphithéâtre, se réunissant à d'autres esclaves fugitifs, excitèrent une insurrection formidable où Rome faillit périr. Pourtant, ce n'était là qu'un ramassis d'esclaves de toute race et de tout pays, sans lien natal, sans conformité de mœurs et qui n'avaient ni alliances ni relations avec les hommes libres. Chez nous, au contraire, les conspirateurs possibles, les rebelles de demain, nos esclaves en un mot, sont liés par le sang avec les fonctionnaires et les magistrats qui nous gouvernent. Au premier signe de ces complices naturels, nos esclaves se joindront à eux, ils grossiront le nombre de leurs soldats. Déjà maîtres de nos demeures, ils n'auront qu'à prendre la peine de nous égorger. Voilà le danger qui menace l'empire. A qui la faute, si ce n'est à nous ? Osez vous mettre à l'œuvre, empereur auguste, et commencez par purger nos camps. Saisissez le van d'une main ferme, séparez le bon grain de l'ivraie parasite, car c'est dans l'armée qu'est la racine du mal. Les barbares ne sont pas si redoutables, puisque nos pères les ont vaincus ! Les Romains non plus, ne sont pas si amollis ! Rendez-leur des armes ; vous ressusciterez parmi eux les vieilles mœurs et l'antique énergie. L'empire naguère ouvrit par pitié un asile aux Goths suppliants et fugitifs. Qu'ils y vivent, s'il le faut, en hôtes tolérés et reconnaissants, mais qu'ils n'en soient plus le fléau et la ruine ! » — Ainsi parla Synesius, le futur évêque de Ptolémaïs. Jean Chrysostome, s'il eût entendu ce discours, n'en aurait désavoué ni l'éloquence, ni la noble inspiration. Jamais remontrance plus directe et plus ferme ne fut portée aux pieds d'un trône ; elle peint, avec une saisissante réalité, la situation de l'empire envahi par les barbares de l'intérieur, avant même que le gros des hordes étrangères ne fût arrivé. Cette critique si fine à la fois et si amère d'une administration qui tuait tout, la virilité du prince, celle du peuple, celle de l'armée et qui jetait l'honneur et la dignité de Rome en proie

aux Goths, Eutrope l'entendit. D'un geste, il pouvait envoyer le courageux orateur au supplice. Eutrope ne fit pas ce geste, et l'histoire lui tient compte, à l'égal d'une bonne action, de ce crime qu'il pouvait commettre impunément et que cependant il ne commit pas. Le député de la Pentapole reçut les félicitations de toute la cour. Les habiles, parmi ses auditeurs, avaient cru devoir se réserver, pour le cas où Eutrope viendrait à sévir contre le descendant des Héraclides. Aux passages les plus vifs de sa harangue, ils avaient, à tout hasard, fait un signe, murmuré un chuchotement d'improbation. Synesius avoue franchement, dans le récit qu'il nous a laissé de cette mémorable séance, que ces interruptions le troublèrent fort et qu'il s'était cru perdu. Eutrope se donna le plaisir de dérouter les habiles et de forcer Synesius à changer sa réprimande en actions de grâces. La Cyrénaïque obtint l'immunité qu'elle sollicitait, et sa légation fut renvoyée comblée d'honneurs et de présents.

15. Eutrope ménageait bien d'autres surprises, et à de plus grands personnages encore que Synesius. Le ministre d'Occident, Stilicon, avec lequel il avait si habilement concerté la ruine de Rufin, se promettait de trouver dans l'eunuque devenu tout-puissant le même concours qu'autrefois. C'était une illusion. Alaric, délivré inopinément, au pied du mont Olympe, par la trahison de Rufin, n'osait lui-même se hasarder à continuer ses exploits en Grèce. Il avait tout lieu de craindre qu'en changeant de ministre Arcadius n'eût aussi changé de politique. Dès lors, le roi des Goths, qui n'avait de barbare que le nom, mais qui en réalité était aussi habile diplomate que vaillant guerrier, s'abstint de toute manifestation compromettante, sachant bien qu'entre l'Occident et l'Orient alliés contre lui, il ne lui resterait aucune chance. Ses craintes furent bientôt dissipées. Eutrope lui manda, par un affidé discret, que le changement de ministre n'avait en rien changé la politique du ministère. « Rufin ne vous avait cédé que l'Illyrie, moi, disait Eutrope, je vous abandonne en sus le Péloponèse. » Alaric se précipita comme un torrent sur la nouvelle province qui lui était assignée. Les Thermopyles ne l'arrêtèrent pas; il campa dans les

Eutrope
et Alaric. In-
vasion des
Goths dans la
Grèce. Nou-
velle décon-
venue
de Stilicon.

plaines de Pharsale ; la hache des Goths détruisit pour jamais les frais ombrages de Tempé, et les chariots barbares troublèrent les eaux limpides du Sperchius. Alaric se donna le luxe assez étrange pour un roi barbare de respecter l'antique gloire d'Athènes. Il ne permit point à ses bandes de pillards l'entrée de cette cité classique ; il s'y rendit presque seul, fut reçu des magistrats avec une pompe inouïe, et passa toute une journée à visiter en amateur l'académie, le lycée et le portique. Il se dédommagea à Eleusis, où les soldats Goths eurent licence de piller le temple fameux de cette ville, l'un des rares monuments idolâtriques que les païens eussent conservé florissant, depuis la conversion des Césars. Mégare fut emportée d'assaut, l'isthme franchi, et Corinthe dévastée. Stilicon accourut. Il atteignit le roi barbare entre Argos et Sparte, et lui infligea une sanglante défaite sur les rives de l'Eurotas. Malheureusement la victoire, bien que complète, ne fut pas décisive. Alaric parvint, avec les débris de son armée, à occuper la position presque inexpugnable du mont Pholoé, dernier sommet de l'Erymanthe. Stilicon traça une ligne de circonvallation au pied de la montagne et attendit que la famine lui livrât son redoutable ennemi. L'attente fut longue. Stilicon, pour charmer les loisirs d'un blocus assez ennuyeux, fit venir de Milan des comédiens, des bouffons, des courtisanes et des mimes. Pendant qu'il s'endormait dans ces nouvelles délices de Capoue, Alaric redoublait de vigilance, et parvint à s'ouvrir une communication par les défilés mal gardés de la montagne. Ce ne furent pas seulement des renforts et des vivres qui lui arrivèrent par cette voie. Un jour, des envoyés de Constantinople lui apportèrent un message d'Arcadius qui lui conférait la dignité de généralissime des armées d'Orient en Illyrie et en Grèce. Après lui avoir notifié cette haute faveur impériale, les fonctionnaires byzantins se rendirent au camp de Stilicon : le trajet se fit durant la nuit. Alaric profita de cet intervalle pour quitter, avec toute son armée, le plateau de Pholoé. Au matin il rentra à Corinthe, faisait afficher dans la ville le décret officiel qui l'investissait du commandement de la Grèce. Cependant, les messagers byzantins se présentaient à Stilicon, au moment où celui-ci venait de constater avec

douleur la disparition d'Alaric. Les nouvelles qu'ils lui apportaient n'étaient pas de nature à le consoler. Arcadius, ou plutôt Eutrope, au nom de l'empereur d'Orient, lui faisait demander de quel droit il avait envahi des provinces qui relevaient exclusivement de la juridiction de Byzance? De quel droit surtout il avait osé déclarer la guerre à Alaric, gouverneur romain de l'Illyrie et du Péloponnèse, patrice de Constantinople, et généralissime des armées impériales en Grèce? — Stilicon pensa étouffer de rage, en se voyant repris par Eutrope dans le même piège qui lui avait été tendu naguère, avec le même succès, par la perfidie de Rufin. Il évacua promptement la Grèce et rentra à Milan (396). Sur son passage, il avait recueilli de toutes parts des moqueries et des huées. Mais une nouvelle sinistre vint bientôt jeter la consternation en Italie : c'était encore le résultat d'une combinaison politique d'Eutrope.

16. La moisson avait manqué dans la Péninsule, par suite d'une sécheresse extraordinaire; on attendait impatiemment la flotte de Carthage qui devait ramener l'abondance avec le blé d'Afrique. La flotte ne vint pas, la famine sévissait à Rome; le peuple se portait en foule au sommet des collines qui bordent le Tibre, à son embouchure au port d'Ostie. Tous les yeux interrogeaient la vaste étendue des mers. Enfin une voile fut signalée à l'horizon : c'était un navire romain. Il n'apportait pas de blé, il annonçait au contraire qu'il n'en fallait plus attendre d'Afrique, parce que le gouverneur de cette province, Gildon, venait d'abattre les statues d'Honorius à Carthage et de proclamer la réunion de l'Afrique à l'empire d'Orient, sous le sceptre d'Arcadius. Gildon descendait des anciens rois de Mauritanie, et comptait Juba au nombre de ses ancêtres. Il était frère de Firmus, qui, sous le règne de Gratien, avait essayé de se tailler un manteau impérial dans sa patrie. A cette époque, Gildon avait offert ses services à Gratien et n'avait pas peu contribué à la chute de Firmus. Il en avait été récompensé par le titre de comte d'Afrique. Théodose lui avait fait épouser Salvina, nièce de l'impératrice Galla. Après une pareille alliance, on avait cru pouvoir compter sur la fidélité de Gildon; mais le descendant des rois maures avait hérité de tous les instincts sau-

Révolte
de Gildon.
Annexion de
l'Afrique
à l'empire
d'Orient.

vages de sa race. Il n'était fidèle qu'au culte de l'or. Son avarice, sa cruauté, ses débauches, avaient je ne sais quel caractère monstrueux qui épouvante l'imagination. « Habile à composer des poisons, dit M. A. Thierry, soit avec le suc des plantes, soit avec le venin des serpents, il les administrait lui-même à ses ennemis attirés par ruse à sa table, et il les voyait avec bonheur pâlir et expirer au milieu des éclats de joie. Dans un moment d'abominable gaité, il livra les plus nobles dames de Carthage à sa horde de nègres éthiopiens. » Tel était Gildon, le gouverneur d'Afrique. Les propositions que lui fit parvenir Eutrope, en les accompagnant de présents magnifiques et de promesses plus séduisantes encore, furent immédiatement acceptées par le barbare. Il s'agissait de proclamer la réunion de l'Afrique à l'empire d'Orient, de saisir les convois de blé en partance pour l'Italie, et de remplacer les statues de l'empereur Honorius par celles de son frère Arcadius. Gildon se souciait aussi peu de l'un que de l'autre des deux jeunes princes. Ce qu'il voulait, c'était se préparer à lui-même les voies à une royauté indépendante. Il fit aussitôt main basse sur la flotte annonaire, entra dans Carthage où il mit tout à feu et à sang, fit fondre les statues d'argent et d'or d'Honorius, en attendant qu'on lui envoyât de Constantinople celles d'Arcadius, en même métal. Il se promettait, quand le temps serait venu, de les traiter de même. Pour le moment, il se disait le très-fidèle sujet du César d'Orient, et, en cette qualité, il couvrit toute la province d'Afrique de deuil et de ruines. Eutrope s'était engagé à lui fournir une armée, en prévision des attaques qui pourraient survenir de la part de l'Italie. Gildon ne comptait pas beaucoup sur la réalisation de cette promesse ; l'eunuque lui-même, tout en la faisant, se réservait de ne point la remplir. Il voulait tromper le Maure son allié, comme il en avait trompé tant d'autres ; mais Gildon avait des ressources plus sûres et plus prochaines. Il fit appel aux tribus de Numidie, et convoqua tous les habitants du désert à la curée de l'Afrique. On vit accourir sous ses étendards les Nubiens, les Nasamons, les Maziques, les Autololes, et toutes ces peuplades farouches dont le nom seul était un effroi. Ces guerriers, à demi nus, montaient des chevaux

sans selle ni brides, lançaient des flèches empoisonnées et portaient dans toutes les cités l'incendie, le viol et le pillage. Gildon trouva des alliés plus féroces encore, s'il est possible, dans les Donatistes. Ces hérétiques que la main vigoureuse de Théodose avait un instant comprimés, se rangèrent avec enthousiasme dans le parti de l'insurrection. Un de leurs évêques, Optat, évêque de Thamugade, dans la province de Carthage, devenu le favori et le conseiller de Gildon, luttait avec ce tyran de cruautés et d'infamies.

17. Stilicon, à Milan, n'était pas médiocrement embarrassé. Il lui fallait pourvoir d'abord au ravitaillement de l'Italie, dont les populations, à la lettre, mouraient de faim. Il lui fallait en même temps préparer une armée assez forte pour entreprendre la conquête de l'Afrique. Or, les troupes d'Occident s'étaient débandées, à la suite de l'expédition avortée du Péloponèse. Les soldats ne voulaient plus servir sous un ministre qui, deux fois, leur avait fait manquer la victoire, au moment où elle semblait assurée. Enfin, derrière Gildon qu'il était résolu de combattre, Stilicon apercevait Arcadius et la main sinistre d'Eutrope. Tout faisait craindre une lutte entre les deux frères couronnés. Cette lutte aurait mis une moitié du monde aux prises avec l'autre. Stilicon déploya, dans ces circonstances critiques, une énergie et une habileté vraiment admirables. Des navires de transport, équipés à la hâte au port de Pisæ (Pise), à l'embouchure de l'Arno, allèrent se charger de grains sur les divers points du littoral des Gaules et d'Espagne, où les gouverneurs de ces provinces avaient reçu l'ordre de former des magasins de blé. Les mesures furent concertées avec précision, et rapidement exécutées. Le retour des navires, échelonné à des intervalles réguliers, ramena bientôt l'abondance. Restait la question de la guerre d'Afrique. C'était la plus délicate et la plus périlleuse. Stilicon, dont la popularité avait été si profondément atteinte par les derniers événements, ne voulut point assumer seul la responsabilité de l'entreprise. Faisant revivre une ancienne coutume de la république romaine, depuis longtemps tombée en désuétude, il appela le sénat à se prononcer. Les pères conscrits eurent donc à délibérer sur l'opportunité de la guerre contre Gildon, sur le danger

Défaite
de Gildon par
Mascézil.
Assassinat
de Mascézil
par Stilicon.

d'une lutte probable entre les deux empires d'Orient et d'Occident, et sur les moyens à prendre pour sauver l'honneur du nom romain. Leur résolution se montra à la hauteur du péril. A l'unanimité, la nécessité de la guerre immédiate fut déclarée. Une députation de sénateurs, ayant Symmaque à sa tête, partit pour Constantinople, avec mission de haranguer le jeune empereur Arcadius, et de lui faire comprendre qu'un fils de Théodose le Grand ne devait ni ne pouvait livrer l'empire aux barbares. Cette manœuvre était d'autant plus habile qu'elle démasquait complètement la perfidie d'Eutrope, et la rendait dès lors inutile. Le vieil eunuque, en effet, avait espéré que sa négociation avec Gildon demeurerait secrète. Du moment où il la vit éventée, il se rejeta sur les sentiments d'amitié qui unissaient entre eux les deux monarques d'Occident et d'Orient. Il protesta de la droiture de ses intentions, déclarant même qu'il était prêt à faire l'expédition projetée de compte à demi avec Honorius. On ne lui en demandait pas tant. Il suffisait de sa neutralité, qui demeurerait dès lors acquise. Stilicon ne perdit pas de temps. Armé des décrets du sénat, il ordonna une levée générale de troupes en Italie, en Espagne, dans les Gaules, et jusque dans les provinces soumises de la Grande-Bretagne. Aucune exemption ne fut accordée. Toute la jeunesse en état de porter les armes dut s'enrôler sous les drapeaux. D'ailleurs l'opinion publique et le sentiment d'honneur national secondaient ces énergiques mesures. En quelques mois, une armée vaillante, pleine d'ardeur et d'enthousiasme, était réunie. Les vieux cadres des légions de Joviens, Herculiens, Heureux, Invincibles, Belges, Nerviens, Lions, furent bientôt comblés. Il fallut créer un corps nouveau sous le nom d'Honorifiques, pour recevoir les recrues. Toute cette jeunesse ne respirait que les combats et demandait à grands cris la guerre. Il lui fallait un chef. Stilicon avait songé un instant à se réserver l'honneur du commandement. Mais il comprit qu'après son double échec contre Alaric il devait s'effacer, et laisser à d'autres mains les lauriers qu'on allait récolter en Afrique. Or, Gildon avait un frère puiné, qui se nommait Mascezil, lequel avait passé sa jeunesse à la cour de Milan, s'était converti au christianisme et avait été

baptisé par saint Ambroise. Depuis lors, il était resté fidèle à l'empire. L'un des premiers, il s'était enrôlé parmi les recrues, à la nouvelle de la trahison de son frère. Stilicon se connaissait en hommes. Il confia à Mascezil le commandement général des troupes expéditionnaires. A mesure que les navires chargés de l'approvisionnement de l'Italie étaient rentrés à Pise, on les avait concentrés dans ce port et disposés à recevoir le corps expéditionnaire. Quand tout fut prêt, la flotte mit à la voile, emportant huit mille guerriers, l'élite des armées d'Occident. C'était peu pour se mesurer contre les soixante mille barbares de Gildon. Mais le courage et la discipline devaient suppléer au nombre. D'ailleurs Mascezil, disciple de saint Ambroise, comptait plus sur la prière que sur les armes. Il avait vu Théodose le Grand employer ce moyen contre Eugène et Arbogast ; il se promettait d'en user lui-même. Cependant les débuts ne semblèrent pas heureux. Le départ s'était effectué dans les premiers jours de février 398. En cette saison, les tempêtes sont fréquentes sur la Méditerranée. Un coup de vent assaillit la flotte, à la hauteur de la Sardaigne, et força Mascezil à relâcher dans la petite île de Capraria, en face de Cagliari. Quelques pauvres moines s'étaient consacrés à Dieu dans ce désert. Mascezil les emmena avec lui en Afrique. « Vous prierez pour nous tandis que nous combattons ! » leur dit-il. On débarqua heureusement sur la côte africaine. La petite armée d'Occident se mit aussitôt en marche, et atteignit les troupes ennemies entre Thébaste et Ammédera, sur les confins de la Numidie. A la vue de cette poignée d'adversaires, Gildon éclata de rire. « Il n'y en aura pas assez, dit-il, pour servir de litière à mes chevaux ! » De fait, la disproportion numérique était telle que Mascezil lui-même en fut épouvanté. Stilicon, uniquement préoccupé de l'idée qu'Eutrope pouvait jeter une armée en Afrique, avait tout fait pour prendre terre le premier. Le corps expéditionnaire de Mascezil n'était qu'une avant-garde. D'autres troupes devaient lui être envoyées par de nouveaux convois. La prudence conseillait donc au généralissime de rétrograder vers le point de débarquement et d'y attendre ses renforts. Telles étaient les pensées qui absorbaient alors son esprit. Sa faible

troupe était campée au sommet d'une montagne. La nuit était venue. De toutes parts il apercevait dans la plaine les feux de l'ennemi, et entendait les chants de joie des barbares, qui se promettaient pour le lendemain une victoire suivie comme toujours du pillage. Dans cette anxiété, il se jeta sur un lit de camp, résolu à y prendre quelques heures de sommeil, avant de donner le signal de la retraite. Mais à peine avait-il fermé les yeux qu'il vit en songe un vénérable vieillard, dont le front lui paraissait entouré d'une auréole lumineuse. En le considérant avec attention, il reconnut Ambroise, cet illustre pontife qui l'avait instruit naguère et lui avait conféré le sacrement de baptême. Mascezil allait se précipiter à ses genoux; mais Ambroise ne lui en laissa pas le temps. Du bâton recourbé qu'il tenait à la main, il frappa trois fois la terre, en disant d'une voix solennelle : « Ici ! Ici ! Ici ! » — A ces mots, la vision disparut, et Mascezil s'éveilla, avec le sentiment profond que saint Ambroise lui assurait la victoire en ce lieu-même, s'il y demeurait encore trois jours. Nos modernes rationalistes seront sans doute tentés de rire de la crédulité de Mascezil. Leurs sarcasmes posthumes n'en seront pas moins impuissants à bannir le surnaturel du domaine de l'histoire. Trois jours après cette vision merveilleuse, Mascezil, à la tête de sa poignée de soldats, descendit dans la plaine. Il s'avança résolument près d'une légion de Numides, et, dans leur idiome, les somma de rentrer dans le devoir et de reconnaître l'autorité d'Honorius, leur légitime souverain. Le porte étendard, devant lequel Mascezil s'était placé pendant sa harangue, agita le drapeau ennemi, pour faire signe à sa troupe de massacrer l'orateur. D'un coup de plat de sabre, vigoureusement appliqué sur le bras de l'enseigne, Mascezil paralysa son mouvement et fit tomber le drapeau. A cette vue, les troupes plus éloignées, croyant que les premiers rangs venaient de faire leur soumission, poussèrent les cris de : Vive Honorius ! Vive Mascezil ! et remirent l'épée au fourreau. Gildon accourut en furie; il était trop tard. Toute l'armée régulière était déjà passée sous les drapeaux de son frère. Les barbares, qui s'étaient tenus prudemment à l'arrière-garde, avaient tourné bride, en voyant disparaître l'espérance du butin.

Abandonné de tous, Gildon s'étrangla de ses propres mains. La guerre d'Afrique était finie. Mascezil, victorieux, revint en Italie. On dit que Stilicon, jaloux de sa gloire, la lui fit cruellement expier. Un jour, que le premier ministre et le général se rendaient dans le même char à une villa voisine, en traversant un pont jeté sur l'Olona, Mascezil fut précipité par les gardes dans le fleuve. Stilicon s'amusa quelque temps à regarder sa victime, qui se débattait sur l'eau, et qui ne tarda pas à disparaître. Le premier ministre, satisfait, continua sa route. Tel est le récit des historiens contemporains. S'il est authentique, comme il y a tout lieu de le croire, on ne peut qu'applaudir à la réflexion de Lebeau. « Cette atrocité, dit-il, méritait à elle seule la fin tragique qui devait terminer la vie de ce politique Vandale! » (398).

18. Toutefois, avant d'expier ses propres crimes, Stilicon devait jouir de la chute d'Eutrope, son ennemi. L'eunuque, qui venait de livrer deux fois l'empire aux barbares et de soudoyer successivement Alaric et Gildon, se trouva bientôt débordé par les redoutables auxiliaires qu'il s'était d'abord choisis et qui s'imposèrent ensuite. Encouragés par les succès des Goths du Péloponèse, ceux de l'Asie Mineure franchirent la frontière et dévastèrent la Syrie. Eutrope eut la fantaisie de jouer au général. Il s'affubla d'un costume guerrier, et, avant de partir contre l'ennemi, passa les légions en revue dans la plaine de l'Hebdomon. Les satires de l'époque, celle de Claudien entre autres, prétendent que la ville de Constantinople rit démesurément, à la vue de cette figure parcheminée de l'eunuque, « dont la peau ressemblait à celle d'un raisin sec. » Elles ajoutent que les soldats se moquaient de sa voix grêle et efféminée, qu'il essayait de rendre martiale. Nous admettons qu'on dut avoir en effet fort envie de rire, mais nous croyons qu'on se garda bien d'en rien faire paraître. Depuis longtemps, on n'osait plus se compromettre à ce point. Eutrope soutint son rôle jusqu'au bout; il partit pour les frontières d'Arménie. Quand les barbares le virent, à la tête des lignes impériales, ils se disaient les uns aux autres : « Les Romains n'ont plus d'hommes. Voyez leur général! » — L'eunuque se vengea des barbares en offrant à leurs chefs assez

Campagne
de l'eunuque
Eutrope.
Son consulat.

d'or pour les engager à repasser la frontière. Après cette glorieuse campagne, il revint à Constantinople. Son harnais militaire était poudreux et usé ; les légions qui l'accompagnaient semblaient harassées de fatigue. Eutrope s'attendait à une ovation triomphale. Le peuple le regarda passer, sans une seule acclamation, croyant faire assez de garder le silence devant cette ridicule parade. Rentré dans son palais, Eutrope se jeta dans les bras de celle qu'il nommait sa femme, et s'écria, fondant en larmes : « Voilà donc leur reconnaissance pour tant de fatigues et de dangers ! Que ne suis-je mort de faim, dans les montagnes d'Arménie, plutôt que d'être témoin de tant d'ingratitude ! » — Ce ne fut là qu'un incident bien vite oublié. Arcadius, moins ingrat que ses sujets, s'empressa de désigner son généralissime pour le consulat de la prochaine année 399. Depuis la division de l'empire, c'était la coutume que chaque empereur nommât l'un des deux consuls. L'étiquette et la courtoisie impériales, non moins que la nécessité de connaître officiellement les personnages qui donneraient leur nom à la nouvelle année, faisait une loi aux deux cours de se communiquer d'avance leur choix. Quand on apprit, en Occident, qu'un vil eunuque allait porter les faisceaux illustrés jadis par les Scipions et les Fabius, il y eut un mouvement d'indignation universelle. Mais il fallut se résigner, et la statue d'Eutrope fut solennellement inaugurée au Capitole parmi celles des consuls. « C'en est donc fait ! s'écrie Claudien. Notre honte est consommée. Il ne reste plus qu'une chose ; c'est que tous les eunuques du monde, les égaux, les compagnons du consul, viennent occuper les sièges de ces faux pères de la patrie, de ces lâches sénateurs qui ont sanctionné l'infamie ! Allons, eunuques, accourez, venez faire cortège à votre chef. Patriciens nouveaux, sortez de la chambre à coucher : votre place est à la curie ! Quittez la litière des matrones, on vous attend au Capitole ! Mais, non ! cela ne se passera point ainsi. Si le terrible Stilicon rougit de tirer l'épée contre de tels ennemis, qu'il prenne un fouet pour sangler toutes ces échines habituées à se courber sous un pareil châtiment ! »

19. Le fouet de Stilicon était trouvé. Ce fut Gaïnas, qui en noua solidement les cordes. Au mois de février 399, arriva, à la cour de Constantinople, un chef de la tribu des Greuthongues, branche considérable des Ostrogoths, établie alors, avec l'autorisation d'Eutrope, près de la ville de Nacolia, dans la province Phrygienne. Ce barbare se nommait Trébigild. Sa nation avait été admise, en qualité de colonie agricole, pour tirer parti des fertiles campagnes de l'Asie Mineure. Mais les Greuthongues, comme tous les barbares, étaient de fort mauvais laboureurs. Il leur fallait la vie nomade, la guerre et le pillage. Trébigild, aussi noble dans sa tribu qu'Alaric l'était dans celle des Baltes, venait se plaindre de son lot et réclamer, en Phrygie, l'indépendance qu'on avait accordée, en Grèce, à Alaric. Eutrope se montra sourd aux prières du chef greuthongue, et le renvoya sans la moindre gratification. Or, Trébigild était proche parent de Gaïnas. Ce général mécontent profita de l'occasion pour se venger de l'eunuque, en exaltant encore la mauvaise humeur du chef greuthongue. « On ne sut pas d'ailleurs, dit M. A. Thierry, ce qui se passa entre ces deux barbares ; mais quand le chef étranger partit, pour regagner sa colonie, il avait le cœur profondément ulcéré. Il s'acheminait lentement vers sa demeure, honteux d'y reparaitre les mains vides, et de la retrouver pauvre, dénuée de ce luxe grossier qui faisait l'orgueil des familles germanes, et attestant soit le bonheur de son chef dans les expéditions de guerre, soit son crédit près des généraux romains, et sa faveur près de l'empereur. Les femmes surtout tenaient à étaler ces marques de l'autorité de leurs maris, ou sur elles, en parures bizarres, ou comme ornement, sur les parois de leur maison. La femme de Trébigild devançait en idée le moment de son retour, impatiente de voir les cadeaux que devait rapporter du palais impérial un chef de son importance, un tribun, parent du maître des milices, Gaïnas. Si loin donc qu'elle l'aperçut, elle franchit le seuil de sa porte pour courir au-devant de lui, et le serra joyeusement dans ses bras. C'était, suivant le portrait que nous en a tracé Claudien, une grande et robuste Germaine, à la voix rude, à l'œil hardi, aux instincts belliqueux, digne en un mot d'être dans

Le goth
Trébigild et
l'eunuque
Eutrope.

les vers du poète païen une personnification de Bellone. Comme les femmes de sa colonie, elle avait adopté un costume moitié phrygien, moitié goth. Son corps se dessinait sous une longue chemise de lin ; une agrafe retenait les deux pans de sa robe rejetée en arrière, et le contour d'une mitre solidement agencée emprisonnait ses longues tresses blondes toutes prêtes à s'échapper. Que m'apportes-tu ? lui dit-elle. L'empereur a sans doute été généreux ! — Je n'apporte rien, répondit tristement le guerrier, et il lui raconta ses déboires, l'inutilité de ses démarches et les outrages qu'il avait reçus de la part de l'eunuque. A mesure qu'il parlait, la surprise, la honte, la colère, se peignaient tour à tour sur les traits de la Germaine. Soudain, se déchirant le visage avec les ongles, elle éclata en malédictions contre les Romains, en reproches contre son mari. Te voilà donc voué à la charrue ! lui disait-elle. Laisse l'épée pour enseigner à tes camarades l'art de fendre la glèbe et de suer sous le rateau ! Le beau métier pour des hommes ! Le Greuthongue, par tes soins, va devenir un adroit laboureur, un bon vigneron, qui saura aligner ses ceps et les tailler en temps opportun ! Heureuses les autres femmes dont les époux ont conquis des cités ! Celles-là peuvent se parer des dépouilles enlevées par la vaillance. Aussi nos sœurs de l'armée d'Alaric sont riches et fières ! Les filles d'Argos et de Lacédémone tremblent devant elles, et les vierges de Thessalie sont les servantes de leur maison. Mais moi j'ai épousé un homme faible et sans cœur, un goth dégénéré, qui renie les mœurs de ses pères et prétend demeurer fidèle à des maîtres ingrats ; un lâche qui aime mieux vivre en sujet sur un champ qu'on lui prête, que de le conquérir lui-même et de le posséder par le droit de l'épée ! Ces grands mots de justice et de fidélité dont on se couvre, au fond que signifient-ils, sinon qu'on n'ose rien, parce que le courage manque ? Les Romains nous enseignent eux-mêmes, en ce moment, comment on récompense les fédérés qui observent les traités et comment on punit les autres. Toi, tu vas humblement réclamer ce qui t'est dû : on te chasse ! Alaric vivait pauvre, dans les contrées de la Mésie. Irrité d'un refus, il envahit l'Epire, il la pille, et on l'en fait gouverneur !

Tu me diras peut-être : Alaric avait une grande armée, et je compte à peine quelques soldats ! C'est vrai. Mais la guerre t'en donnera. Et puis, as-tu affaire à des hommes ? Vois plutôt celui qui les commande et qui marche devant leurs aigles ! Écoute donc mon conseil et suis-le. Reprends enfin ta vie de barbare. Fidèle, les Romains te méprisent et te foulent aux pieds. Rebelle, ils te craindront et te couronneront de lauriers. Va donc, et quand tu seras enrichi de butin et redouté de tous, tu redeviendras Romain, si la fantaisie t'en reprend. » Cette scène d'intérieur barbare, admirablement tracée par Claudien, est de la plus complète vérité. C'était bien là la pensée et le langage de toutes les femmes des fédérés germains, à la vue du succès d'Alaric ; c'étaient bien là les excitations qui venaient troubler l'officier vandale ou goth dans son passage de la barbarie à la civilisation romaine, et ébranlaient sa fidélité jusque sous le toit domestique ¹. »

20. Sous l'influence de cette femme passionnée, Trébigild devint un héros. Toute la tribu des Greuthongues fut bientôt en armes. A la nouvelle de l'expédition qui se préparait contre l'empire, les barbares accoururent, dans l'espoir d'être admis au partage du butin. La Phrygie fut dévastée. Trébigild s'avança en Asie Mineure, annonçant résolument l'intention de franchir le Bosphore. Eutrope ne désespérait pas de s'en tirer, vis-à-vis du nouveau rebelle, au moyen de quelque sacrifice d'argent. Il lui envoya des émissaires qui lui dirent : « Que voulez-vous ? On vous l'accordera. — Je ne veux rien, répondit le farouche greuthongue. — Quel grade souhaiteriez-vous ? — Aucun. — Fixez vous-même la somme qui vous conviendrait ? — Non. — Que vous faut-il donc ? — La tête de l'eunuque ! » — Cette réponse ne laissa pas que d'inquiéter un peu le tout-puissant ministre. Mais il se garda d'en rien laisser voir. Il affectait de rassurer la ville de Constantinople, en traitant cette rébellion de feu de paille. « Je ne prendrai même pas la peine d'envoyer des soldats contre cette poignée d'Ostrogoths, disait-il.

Nouvelles
désastreuses.

¹ Claudian., *In Eutrop.*, II, vers. 200-229 ; M. A. Thierry, *Nouveaux récits de l'histoire romaine*, pag. 207-214.

Deux ou trois juges suffiront à la besogne. » De son côté, Gaïnas répétait à qui voulait l'entendre : « Je connais Trébigild. C'est la bravoure en personne. On ne se débarrassera pas de lui avec des plaisanteries. » Dans le fait, Eutrope ne songeait pas le moins du monde à se borner à ces railleries inoffensives. Mais il voulait donner le change à l'opinion, et détourner les esprits alarmés qui commençaient à faire courir le bruit que l'empire était très-sérieusement menacé, et que le général Gaïnas pouvait seul, dans ce péril imminent, sauver l'honneur du nom romain. A aucun prix, l'eunuque n'aurait consenti à lui réserver une telle gloire. On apprit donc, avec une véritable stupeur, que le fameux cardeur de laine, Léon, était chargé de prendre le commandement des troupes et d'aller combattre Trébigild. Gaïnas laissa faire. Trois semaines après, un courrier, arrivant de Pisidie, annonçait que Léon, enveloppé par les barbares dans les défilés du Taurus, venait de subir une sanglante défaite, et qu'il fallait pourvoir sérieusement à la défense de la capitale. Cette fois, Eutrope fut obligé, en dépit de toutes ses haines, d'avoir recours au talent de Gaïnas. C'était se livrer au plus ardent de ses ennemis. Trébigild, si farouche qu'il fût, aurait fini peut-être par faire sa paix avec l'eunuque; Gaïnas jamais. Ce dernier réunit les quelques soldats d'arrière-garde demeurés à Constantinople, et, avec eux, se mit en campagne, bien résolu à n'être jamais assez heureux pour rencontrer les Greuthongues. Avant son départ, il s'était concerté avec l'impératrice Eudoxia, et lui avait promis de la débarrasser enfin du tyran domestique qui la faisait tant souffrir. Il ne tarda guère à tenir parole. On apprit d'abord que Trébigild venait d'écraser les restes de l'armée de Léon sur les bords du fleuve Melas, et que le généralissime cardeur de laine avait trouvé la mort dans cette rencontre. Un second courrier survint, des frontières de la Mésopotamie, apportant la nouvelle que Varane IV, le roi des Perses, venait d'être assassiné, et que son frère et successeur, Isdedgerd, allait se mettre à la tête de son armée pour envahir la Syrie. Un troisième courrier d'Occident était chargé d'apprendre à Arcadius que le sénat romain, indigné de la nomi-

nation d'Eutrope au consulat, avait officiellement chargé Stilicon de commencer les hostilités contre l'empire de Constantinople. Enfin un message de Gaïnas, adressé à l'empereur en personne, contenait ces lignes menaçantes : « J'avais toujours dit, et je sais maintenant par une expérience quotidienne, que Trébigild est un véritable héros. Le ciel se déclare manifestement en sa faveur. Il n'a qu'à frapper la terre du pied pour en faire surgir des soldats. Il marche en ce moment sur l'Hellespont, avec des forces telles que je m'estime très-heureux de pouvoir lui dissimuler mon existence et celle de la poignée de guerriers qui m'accompagnent. Il faut se résigner à perdre l'Asie, ou consentir à l'accommodement offert par Trébigild. Quant à moi, je déclare qu'il m'est absolument impossible de barrer le passage au torrent des barbares. Si je ne puis, auguste empereur, vous sauver par mon épée, je dois cependant essayer de le faire par un dernier conseil, aussi sage que désintéressé. Trébigild acceptera la paix, si vous consentez à lui sacrifier Eutrope. S'il aime l'État, ce ministre ne peut se refuser au salut de l'empire. En tout cas, il vaut mieux perdre un ministre que perdre l'empereur. »

21. Malgré cette série de désastreux messages, le crédit d'Eutrope se maintint encore quelques jours. L'eunuque aurait pu tenir tête à tant d'orages, s'il eût voulu modérer un peu son despotisme. Arcadius avait une telle horreur de Stilicon, qu'il eût préféré la perte de son trône à la pensée de ménager au puissant Vandale une satisfaction d'amour-propre, en éloignant Eutrope. L'eunuque ne devait périr que par sa propre outrecuidance. Soupçonnant l'impératrice Eudoxia de n'être pas complètement étrangère aux difficultés qui se dressaient de toutes parts contre lui, il eut l'audace de lui dire : « Prenez garde à vous ! La main qui vous a amenée dans ce palais est encore assez puissante pour vous en chasser ! » — A ces paroles, le sang des Bructères et des Sicambres, qui coulait dans les veines de l'impératrice, se révolta. D'un geste, elle écarta l'insolent, puis, courant au berceau où dormaient ses deux filles, Flaccilla, âgée de trois ans, et Pulchérie, de cinq mois à peine, elle les prit dans ses bras. D'un bond, elle se précipita

Eutrope et
l'impératrice
Eudoxia.
Disgrâce
d'Eutrope.

dans l'appartement d'Arcadius, et, d'une voix étouffée par la fureur : « Tuez-les, dit-elle, et tuez-moi ; ou bien délivrez-nous de votre infâme eunuque ! » A ses cris, tous les courtisans, les femmes du palais, les soldats, les familiers étaient accourus. Eutrope, désolé de cette scène de violence sur laquelle il n'avait pas compté, et espérant peut-être en prévenir les résultats par un dernier effort de son astuce habituelle, s'était glissé avec les autres jusqu'auprès de l'empereur. Il ouvrait déjà la bouche pour se justifier, mais Eudoxia ne lui en laissa pas le temps. Elle répéta, devant cette foule, les outrageantes paroles que l'eunuque venait de lui adresser ; elle y joignit un résumé de tous ses crimes, et obtint d'Arcadius un geste d'approbation. « Il est temps que justice soit faite, dit-elle en terminant. Qu'on saisisse ce misérable et qu'il expie enfin ses horribles forfaits ! » Elle articula cet ordre d'un ton tellement impérieux que tous les assistants se mirent en devoir de lui obéir. Mais déjà Eutrope s'était enfui. Sortant du palais par une issue dérobée, il déchira de ses mains la robe de soie qu'il portait en qualité de consul, ramassa à pleines poignées la poussière du chemin, s'en couvrit le visage et les cheveux, et courut à la basilique des Saints-Apôtres pour y chercher un asile. Une escouade de soldats le poursuivit jusque dans l'église. Eutrope, déchirant alors le voile tendu entre la nef et le sanctuaire, se précipita vers l'autel, et entourra de ses bras crispés une des colonnes de marbre qui le soutenaient. Le fier despote, qui avait quelques mois auparavant signé le décret d'abolition des immunités ecclésiastiques, venait en ce moment les invoquer contre la mort qui le menaçait.

Eutrope
réfugié dans
la basilique.
Le droit
d'asile. Jean
Chrysostome
et Arcadius.

22. Les soldats s'arrêtèrent devant la barrière sacrée et n'osèrent pénétrer dans le sanctuaire. Cependant Jean Chrysostome était accouru. Il prit Eutrope par la main, et l'introduisit dans une salle du *presbyterium* destinée à recevoir les vases sacrés. Puis, faisant ouvrir le voile du sanctuaire, il se présenta seul devant les soldats. « Evêque ! lui crièrent ceux-ci, Eutrope est caché dans cette église. Livrez-le-nous, l'empereur l'ordonne ! — Mes enfants, répondit Chrysostome, l'Église est votre mère et la mienne. Quand elle reçoit un fils dans son sein, cet asile est sacré ! — Les soldats agi-

tèrent leurs lances, en faisant entendre d'horribles menaces. L'évêque, découvrant alors sa poitrine, leur dit : « Tuez-moi, si vous voulez. Vous ne pénétrerez dans ce sanctuaire qu'en passant sur mon cadavre ! » — Le tribun militaire, désespérant de vaincre sa résistance, finit par lui dire : « Venez du moins vous expliquer avec l'empereur et lui certifier que nous n'avons rien négligé pour accomplir ses ordres. » — Chrysostome ne demandait pas mieux. Entre deux haies de soldats, il fut donc conduit au palais. Sur son passage, la foule surexcitée vociférait unanimement les cris de : Mort à l'eunuque ! Mort à Eutrope ! La nouvelle de la révolution qui venait de s'accomplir avait été soudainement portée à l'amphithéâtre, où des jeux extraordinaires réunissaient la foule. L'événement y avait été salué par un véritable délire d'enthousiasme. Le peuple laissa les écuyers en renom exécuter comme ils l'entendraient leur voltige, et se répandit dans les rues en hurlant : « La tête du premier ministre ! La tête de l'eunuque ! » Les populaces sont partout les mêmes ; elles ont instinctivement la soif du sang. On apprit bientôt que l'évêque se refusait de livrer au peuple sa victime. L'évêque fut donc insulté sur le parcours. Mais ces insultes n'arrivaient pas à la hauteur de la grande âme de Chrysostome. Il parut, calme et impassible, devant Arcadius. « Quoi ! lui dit ce jeune prince, vous refusez de me livrer l'ennemi de la nobilissime impératrice ! Vous prenez sous votre protection le misérable qui a osé retirer aux églises leur droit d'asile ! » La colère d'Arcadius n'était qu'une comédie. Au fond, l'empereur était enchanté que son favori de l'heure précédente, son cher eunuque Eutrope, fût sous la sauvegarde d'un évêque tel que Jean Chrysostome, capable de se laisser égorger plutôt que de céder à la violence populaire. Le grand évêque répondit : « Les lois humaines ne sauraient prévaloir contre la loi divine. Eutrope, dans sa disgrâce, en est le plus éclatant exemple. Lui qui n'a pas craint d'attenter aux droits du sanctuaire, vient aujourd'hui les proclamer, en se couvrant de leur ombre auguste. Dieu permet ces vicissitudes des révolutions politiques, pour l'instruction des souverains ! » — Arcadius se garda bien d'engager une controverse

avec un adversaire de ce genre ; il congédia gracieusement l'évêque et le fit escorter jusqu'à la basilique. Ce n'était pas le plus difficile du rôle qui incombait alors à la faiblesse d'Arcadius. Non-seulement la ville entière demandait la tête du premier ministre, mais les légions elles-mêmes, à mesure que la grande nouvelle leur parvenait, quittaient leurs casernes et se présentaient en armes dans la cour du palais, pour répéter le même cri. Arcadius fut obligé de paraître à un balcon ; il voulait reproduire quelques-uns des arguments de Jean Chrysostome en faveur des immunités ecclésiastiques, mais il n'avait pas l'éloquence de saint Jean Chrysostome. « Vous les avez abolies ! lui répondait-on. Il n'y a plus de droit d'asile en faveur des églises. Livrez-nous Eutrope ! Il nous faut sa tête ! » — Arcadius essaya encore de parlementer. « Oui, il a fait du mal ! je l'avoue. Mais aussi il a fait quelque bien ! — Non, non, jamais ! criaient les soldats. C'était le mal incarné. Qu'on nous le livre ! A mort l'eunuque ! » Arcadius, à bout de ressources, cacha son front dans ses mains et se mit à fondre en larmes. Il pleurait amèrement. Bientôt, relevant la tête, il montra aux légions son visage baigné de pleurs. Ce spectacle les attendrit. En souvenir de Théodose le Grand, les soldats respectèrent la pusillanimité de son indigne fils et se retirèrent.

*Homilia
in
Eutropium.*

23. Or, on était à la nuit du samedi au dimanche. La victoire, si l'on peut parler ainsi, demeurait au seul homme qui n'eût pris aucune part à la révolution du palais, bien qu'il en portât seul en ce moment toute la responsabilité ; nous voulons dire Jean Chrysostome. Toute la cité hurlait des cris de mort autour de sa demeure. C'était lui qui couvrait de son manteau épiscopal l'ennemi de l'Église et du genre humain, l'infâme eunuque ! « Quoi d'étonnant ? disait-on. C'est l'eunuque qui l'a fait évêque ! » En vérité, si Jean Chrysostome eût été l'un de ces clercs ambitieux qui ont si souvent mendié l'épiscopat aux pieds des puissants du jour, sauf à devenir ensuite le fléau de tout un diocèse, la honte de l'Église, et le plus cruel embarras de leurs protecteurs eux-mêmes, il eût passé une fort mauvaise nuit ! Mais nous l'avons dit, Chrysostome n'avait

nullement ambitionné l'épiscopat, cette charge formidable dont on se montre d'autant plus indigne qu'on la recherche avec plus d'empressement. Eutrope l'avait voulu pour évêque de Constantinople, mais cette bonne action, l'une des rares qu'eût faites l'eunuque, lui avait été toute personnelle. Chrysostome n'y était pour rien. Aussi sa conscience était-elle dans un repos absolu, pendant que la populace criait : « A la trahison de l'évêque ! » — Le lendemain, dimanche, une foule immense envahissait la basilique constantinienne des Apôtres. Jean Chrysostome parut à l'ambon, pour y faire l'homélie, selon sa coutume. Il étendit le bras ; à ce geste, le voile qui couvrait le sanctuaire fut écarté, et l'on vit, agenouillé au bas de l'autel, serrant une colonne, le tout-puissant ministre qui faisait trembler la veille les plus intrépides, et qui implorait aujourd'hui la pitié de tous. « Si jamais il fut vrai de dire, « Vanité des vanités, tout n'est que vanité ! » c'est aujourd'hui, s'écria l'évêque. Où donc est maintenant la splendeur insigne du consul ? Où sont les lampes et les torches qui précédaient sa marche ; les applaudissements des spectateurs, les chœurs de danse, les festins et les joyeuses assemblées ? Où sont les couronnes, les tentures à franges d'or, les rumeurs flatteuses de la ville, les acclamations du cirque, les adulations de la foule ? Tout cela est passé. Au souffle de la tempête, les feuilles se sont dispersées, et l'arbre, dépouillé, nu, tremblant, s'agite comme un spectre sur ses racines. L'ouragan a été si fort que les membrures du chêne sont fracassées ; tous ses appuis rompus : il va tomber ! Où donc sont maintenant les amis au visage fardé, l'essaim des parasites, et le vin versé tout le jour dans les coupes d'or, et l'art exquis des maîtres de cuisine, et les courtisans qui applaudissaient chacune des paroles de cet homme, alors que cet homme représentait la puissance ? Une nuit, un songe qui s'efface au lever du soleil, voilà ce que fut tout cela ! La fleur s'était épanouie au printemps, à l'automne elle est desséchée. C'était l'ombre, elle a passé ; la fumée, elle s'est dissoute ; la bulle de savon, elle a éclaté ; la toile d'araignée, elle s'est rompue. Redisons donc aujourd'hui, redisons toujours la parole de l'Écriture : « Vanité des vanités, tout est vanité ! » Inscrivez cette

sentence sur vos murailles, sur vos vêtements, sur vos places, dans vos rues, à vos maisons, à vos fenêtres, à la porte de vos demeures; mais gravez-la surtout au fond de vos consciences, afin qu'elle soit sans cesse présente à votre pensée. Infortuné! Que de fois ne t'ai-je pas dit que la richesse est fugitive? Tu trouvais cet avertissement insupportable. J'ajoutais que la fortune est un serviteur ingrat qui trahit toujours son maître; tu ne voulais pas me croire! Et maintenant voici que tu apprends par expérience que la fortune n'est pas seulement fugitive et ingrate, mais homicide, et tu trembles et tu frémis! Tu t'irritais contre moi, parce que j'osais te dire la vérité. Je suis plus ton ami que tous ceux qui t'encensent, te disais-je. En te reprenant, je te sers mieux que ceux qui te flattent. Et j'ajoutais : La blessure faite par un ami vaut mieux mille fois que tous les baisers d'un ennemi. Ah! si tu avais voulu supporter les blessures que mon amicale franchise faisait à ton orgueil, les baisers de tes ennemis ne t'auraient pas réduit à ce lamentable état! Où sont-ils donc maintenant les amis de tes festins? Où sont ces empressés qui faisaient ranger la foule sur ton passage, et se donnaient la mission fort rémunérée de débiter en public tes louanges? Ils ont déserté; ils s'indigneraient aujourd'hui qu'on pût les soupçonner de t'avoir aimé hier; ils aggraveraient au besoin tes périls pour acheter à ce prix leur sécurité! Moi, du moins, je ne suis pas de ces lâches. Tu ne pouvais me souffrir au temps de ta splendeur, je ne t'abandonnerai pas dans ta chute! L'Église, à qui tu avais déclaré la guerre, ouvre son sein pour te donner asile; pendant que les théâtres comblés par toi de richesses et de faveurs, soutenus par ton crédit malgré toutes nos observations, demandent maintenant ta tête! Et pourtant, je te l'avais si souvent répété! Pourquoi agir ainsi? te disais-je. Tu te déchaînes en fureur contre l'Église; tu cours, tête baissée, à ta ruine! Ces avis te laissaient fort indifférent: tu n'avais pas le temps de les écouter. Voilà qu'aujourd'hui cette foule du cirque, pour laquelle tu dépensais tous tes trésors et toute ta sollicitude, aiguise le poignard dont on veut te frapper. Et l'Église, cette mère dont tu as déchiré les entrailles, épuise tous ses efforts et toute sa tendresse

pour te sauver. Certes ! si je parle ainsi, ce n'est pas pour insulter un homme qui est à terre, mais pour prémunir et fortifier ceux qui sont encore debout ; ce n'est pas pour exaspérer les plaies d'un blessé, mais pour garantir la santé de ceux qui n'ont pas de blessures ; enfin, ce n'est pas pour enfoncer sous les flots un malheureux qui se noie, mais pour signaler les écueils à ceux dont le vaisseau jouit encore d'un vent favorable. — Qui fut jamais plus élevé au faite des grandeurs que cet homme ? Quelle fortune, dans tout l'univers, dépassait la sienne ? N'avait-il pas réuni sur sa tête tous les honneurs qu'on puisse ambitionner ? On tremblait devant lui ; tous les fronts s'inclinaient devant le sien ; et le voilà devenu plus misérable qu'un forçat, plus dénué que l'esclave, plus indigent que les mendiants affamés ! A chaque heure, passe sous ses yeux la menace des épées nues, des précipices, des bourreaux. A quoi pourrait lui servir la mémoire de ses grandeurs évanouies, de ses voluptés passées ? Il ne peut même plus jouir de la lumière commune à tous les mortels. Enfermé dans l'étroite et obscure cellule qui le dérobe à tant de vengeances, pour lui, les feux brillants du jour, ressemblent aux ténèbres de la nuit. D'ailleurs, qu'ai-je besoin de chercher à vous émouvoir par la description des tortures d'un malheureux qui attend à chaque instant le dernier supplice ? Contemplez-le lui-même, sa vue en dit plus que tous nos discours. Hier, quand les soldats envoyés par l'empereur voulaient l'arracher à l'asile de ce sanctuaire, son visage n'était plus celui d'un homme vivant, il avait la pâleur d'un cadavre, ses dents s'entrechoquaient, tout son corps tremblait, sa voix était sanglotante, sa langue balbutiait des mots inarticulés ; on eût dit une âme glacée dans un corps pétrifié ! Encore une fois, je ne dis point ces choses pour outrager son infortune, mais pour vous attendrir en vous montrant ce qu'il souffre, et vous amener à reconnaître que ses tortures suffisent à votre vengeance. Puisqu'on a poussé si loin l'inhumanité qu'on prétende me faire un crime à moi-même d'avoir ouvert à ce malheureux les portes du sanctuaire, il me faut bien répondre, par le spectacle de sa détresse, à la cruauté de ceux qui le poursuivent encore. Voyons donc, mon frère, vous qui m'accusez,

qu'avez-vous à reprocher à ma conduite? — Cet homme, dites-vous, n'avait cessé d'attaquer insolemment l'Église. — C'est vrai, mais il s'y est réfugié. Glorifions plutôt, glorifions notre Dieu d'avoir permis qu'à ce terrible instant l'ancien ennemi de l'Église en ait reconnu la puissance et la miséricorde : la puissance, parce qu'il a succombé dans sa lutte contre elle ; la miséricorde, parce qu'elle le couvre aujourd'hui de son bouclier. Elle oublie les injures qu'elle en a reçues, cette tendre mère, pour se souvenir seulement qu'elle a un fils à consoler dans son malheur ; elle lui tend les bras, lui ouvre son sein, l'enveloppe de ses ailes. Quel trophée de victoire, quel insigne de triomphe sera jamais plus splendide et plus éclatant que celui-ci ? Que les païens, que les juifs viennent contempler en ce moment un spectacle qui les couvre de honte. L'Église avait un ennemi acharné, qui niait, qui violait les immunités du sanctuaire. Aujourd'hui, cet ennemi est captif ; elle le prend sous sa protection. La majesté de l'empereur le réclame, la haine du peuple est déchainée contre lui. L'Église intervient, entre le ressentiment de l'un et les fureurs de l'autre. Oui, je le déclare, Eutrope est aujourd'hui le plus bel ornement de notre autel. — Lui, me dites-vous, un ornement ! Ce scélérat, cet avare, ce brigand, dont le contact souille le lieu saint ! — Silence ! mon frère. La pécheresse qui baisa les pieds divins du Sauveur était une impure et immonde courtisane. Et cependant le Seigneur Jésus ne lui reprocha pas comme un sacrilège de s'être approchée de lui. Au contraire, il exalta, il admira son repentir. L'impureté de la pécheresse ne souillait pas l'immaculé ; mais le contact de l'immaculé purifia les souillures de la pécheresse. Silence donc, ô hommes, à tous vos souvenirs injurieux ! Nous sommes les serviteurs du Crucifié qui a dit : « Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » — Mais, dites-vous, il s'est fermé à lui-même cet asile, en abrogeant, par une loi formelle, l'immunité qu'il implora aujourd'hui. — Je le sais aussi bien que vous. Mais il comprend maintenant, par sa propre expérience, l'injustice de sa vaine tentative. Par son recours à l'Église, il proclame plus énergiquement que personne l'abrogation de sa propre loi. Il donne à l'univers entier le

spectacle éloquent de sa rétractation. Ne comprenez-vous pas que son silence, est plus significatif que tous les discours? Sa situation parle pour lui. Elle dit à tous les hommes d'État : Gardez-vous de retomber dans les fautes que j'ai faites, si vous voulez éviter le châtement qui me frappe. Par son malheur, il est une leçon pour les autres, et j'ai raison de vous dire que l'autel, étroitement embrassé par ce lion vaincu, brille aujourd'hui de sa plus belle splendeur. L'éclat de la majesté royale est moins saisissant, quand le prince siège seul sur son trône, que quand à ses pieds les barbares enchainés viennent implorer son pardon. Voilà sans doute ce que signifie en ce moment l'immense concours qui s'est porté dans ce temple. Je vous vois en effet plus nombreux que s'il s'agissait de célébrer l'auguste solennité de la Pâque. Toutes les trompettes des légions ne vous eussent pas amenés en aussi grande foule que le désir de voir une infortune muette ! Les vierges ont quitté le foyer de la maison paternelle, les femmes ont déserté le gynécée, les hommes ont abandonné la place publique. Tous vous êtes accourus, pour contempler ce spectacle des vicissitudes humaines, ce mémorable exemple des révolutions politiques, cette face d'eunuque hier si admirée, aujourd'hui si conspuée, depuis que l'éponge de la disgrâce en a effacé le fard ? Tant est saisissante la catastrophe qui a fait, d'un heureux et d'un illustre de ce siècle, le plus misérable des mortels ! Oh ! oui. Riches du monde, entrez dans cette basilique. Voyez cet homme ! Un simple froncement de ses sourcils faisait trembler le monde. Le voilà plus tremblant que la grenouille dans son marais, ou le lièvre dans la plaine. Ses deux bras convulsivement serrés embrassent la colonne de l'autel. Il gémit, il pleure, il sanglote. Comprenez-vous enfin ce que valent votre arrogance, votre faste, votre orgueil ? Comprenez-vous enfin la vérité des paroles de l'Écriture : « Toute chair est comme l'herbe des champs, la gloire humaine ressemble à une fleur. L'herbe se dessèche et la fleur tombe. La fumée qui se dissout dans l'air, voilà la vie de l'homme ! » Pauvres, venez à votre tour. C'est pour vous aussi qu'est fait ce spectacle. Apprenez à bénir votre sort. En est-il un seul d'entre vous qui voulût échan-

ger sa paisible et obscure existence contre de pareilles angoisses ? La leçon s'adresse donc à tous, aux riches et aux pauvres, aux humbles et aux puissants, aux esclaves et aux maîtres. Et maintenant, ai-je réussi à attendrir vos cœurs, à calmer les transports de votre indignation ? La pitié a-t-elle succédé en vous à l'ardeur de la vengeance ? Vous ne me répondez pas : mais les pleurs qui coulent de vos yeux et inondent tous les visages répondent pour vous. Eh bien donc, puisqu'avec la grâce de Dieu j'ai pu frapper ce rocher de vos âmes, il faut rendre vos larmes fécondes en fruits de miséricorde. Tous ensemble, allons nous jeter aux genoux de l'empereur. Ou plutôt, supplions le Dieu de toute clémence de fléchir lui-même le courroux impérial, et de tout disposer pour que grâce entière soit accordée au coupable. Allons interposer le vœu de la charité entre l'infortune et la puissance ; conjurons le très-clément Auguste, au nom de l'Église et de l'autel, de laisser la vie à un homme qui la demande à l'Église et à l'autel. L'empereur ne saurait être insensible à cette démarche. En tout cas, Dieu, plus grand que l'empereur, la bénira. Car Dieu a la cruauté en horreur ; il aime les miséricordieux comme ses véritables enfants. Ainsi, nous attirerons sur nous le regard de sa clémence, nous rachèterons nos péchés, nous illustrerons l'Église, nous forcerons l'empereur lui-même à nous admirer ! Le peuple applaudira. Jusqu'au bout du monde on exaltera notre mansuétude, et la postérité la plus reculée nous couvrira de ses louanges. Courons donc au trône impérial, aisons retentir le cri de la miséricorde et du pardon ! Arrachons à la mort un captif, un proscrit, un suppliant, et méritons à ce prix la sentence favorable que prononcera sur nous, au dernier jour, la grâce et la bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui la gloire et l'empire appartiennent, maintenant et dans les siècles des siècles. Amen ¹. »

24. On a reproduit mille fois cette page de sublime éloquence. On lui a fait l'honneur de la ranger parmi le petit nombre des chefs-d'œuvre classiques que toutes les générations intellectuelles

¹ S. Joan. Chrysost., *Homilia in Eutrop.*, fore integ. ; *Patr. græc.*, tom. LII, col. 392.

épèleront les unes après les autres, désespérant toujours d'en donner une traduction qui rappelle, même de très-loin, les beautés de l'original. Nous sommes heureux de cet hommage rendu, à si juste titre, au génie d'un Père de l'Église, au talent inimitable de Jean Chrysostome. Mais le culte oratoire de la forme ne devrait pas ici faire oublier le fond. La thèse de l'évêque de Constantinople est à nos yeux beaucoup plus sérieuse que la triomphante argumentation dont il la revêtit. Il aurait pu être moins éloquent, il n'en aurait pas été moins vrai. — Quoi ! dira-t-on, vous trouvez donc que le droit d'asile, appliqué aux églises, fut une mesure avantageuse ? Mais c'était l'enfance de la législation, c'était un détestable abus, une prime d'encouragement offerte à tous les scélérats ! — Écoutez. Au v^e siècle, les révolutions sortaient de l'intérieur du sérail et démolissaient des favoris. De nos jours, les révolutions sortent de la rue et décapitent tantôt les rois, tantôt les peuples. Le droit d'asile dont jouissait l'Église au v^e siècle se transforma plus tard dans le droit de jugement, déféré d'un commun accord, par ce qu'on appelait la république chrétienne, au souverain pontife. Il n'y a plus aujourd'hui, dans nos constitutions modernes, de droit d'asile, ni de tribunal supérieur. Qu'y avez-vous gagné ? Le sabre ou la guillotine. A moins donc d'être aveugle, il faut convenir que les institutions des siècles passés valaient bien les nôtres, et que nous avons encore beaucoup de progrès à faire pour suppléer aux immenses lacunes que leur destruction a laissées dans nos états actuels. Le temps n'est plus où l'on se payait de phrases sonores et de mots vides de sens. Nos catastrophes politiques sont aussi multipliées, mais beaucoup plus sanglantes que celles du v^e siècle. Aujourd'hui, comme alors, les barbares sont à nos portes, avec cette différence que les Goths, les Vandales et les Huns, qui se précipitaient à la curée du monde romain, trouvèrent l'Église tellement grande qu'ils se prosternèrent à ses pieds ; tandis que la barbarie civilisée qui menace d'engloutir nos sociétés dans le sang, ne croit plus en Dieu, et se raille élégamment de l'Église. Le jour de l'invasion, où trouverez-vous donc un asile ?

25. En sortant de la basilique des Apôtres, évêque et peuple cou-

rurent au palais, et obtinrent facilement d'Arcadius la promesse que l'immunité ecclésiastique serait respectée dans la personne d'Eutrope. L'impératrice Eudoxia ne pardonna jamais à saint Jean Chrysostome de lui avoir arraché des mains sa victime. Nous verrons bientôt comment elle se vengea. En attendant, il lui fallait à tout prix la tête de l'eunuque. Il n'était plus question d'user de violence. La ruse y suffit. Après quelques mois de séquestration dans les bâtiments accessoires de l'église, Eutrope se lassa d'une captivité sans espoir et sans terme. Des agents d'Eudoxia vinrent le trouver et lui promirent la vie sauve, s'il consentait à se remettre entre les mains de l'impératrice. On devait le transporter en Chypre, où il lui serait laissé sur son ancienne fortune de quoi suffire largement à son existence. L'eunuque prêta l'oreille à leurs insinuations perfides. Il se remit entre leurs mains et quitta, sans même en prévenir Chrysostome, l'enceinte hospitalière où il avait été si généreusement accueilli. L'ingrat eunuque conservait encore l'espoir de relever sa puissance. En tout cas, il se promettait de grandes choses, si, dans un lieu d'exil tel que la Chypre, aussi voisin de Constantinople et tellement à portée de l'Occident, il pouvait un jour en liberté nouer de nouvelles intrigues. Cette perspective le faisait bondir de joie. Il s'engagea par serment à ne jamais quitter l'île de Chypre, sans une autorisation impériale. On le mit à bord d'un navire qui cingla aussitôt dans la direction de Salamine, et il partit plein d'espérances. Ce jour-là même, un décret, affiché dans toutes les rues de Constantinople, annonçait la dégradation d'Eutrope et sa mise en jugement. Le tribunal chargé de prononcer la sentence avait été composé par Eudoxia. L'eunuque fut condamné au dernier supplice. Arcadius présenta timidement quelques objections. Il s'était, disait-il, engagé à respecter l'immunité ecclésiastique dans la personne d'Eutrope. L'impératrice calma ses scrupules, en lui disant que sa promesse, faite alors qu'Eutrope n'était qu'un prévenu, ne pouvait s'étendre à Eutrope condamné par un jugement solennel. Cette distinction était quelque peu subtile, mais Arcadius n'insista point. Depuis la chute du favori, c'était Eudoxia qui gouvernait. Par ses ordres, le

navire qui conduisait Eutrope, au lieu d'aborder en Chypre, revint à Chalcédoine, et le bourreau trancha la tête de l'eunuque (17 janvier 399).

26. Cette solution sanglante excita dans un sens fort différent les passions de la populace byzantine. On criait partout que Jean Chrysostome avait livré l'eunuque aux vengeances de l'impératrice ; que tout ce qui venait de se passer n'était qu'une comédie concertée d'avance ; que l'évêque avait forfait à l'honneur et aux immunités ecclésiastiques, tout en se ménageant le beau rôle par une vaine parade d'éloquence. Chrysostome, le dimanche suivant, parut dans la chaire et s'exprima ainsi : « Il y a quelques mois à peine, cette basilique était assiégée. Des soldats, aux regards farouches, l'avaient envahie ; les épées nues étincelaient ; le palais impérial tremblait d'effroi. On venait chercher un fugitif qui avait demandé asile au sanctuaire. Seul, sans crainte, sans émotion, devant ces fureurs déchaînées, je résistai à toutes les menaces. Savez-vous sur quoi s'appuyait ma confiance ? Sur les paroles de la garantie divine : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » Oui, l'Église est un rempart inexpugnable. Mais comprenez bien cette parole. Il ne s'agit pas ici des murs de l'église, mais de ses mœurs ; de son enceinte, mais de ses lois. Si jamais vous venez demander asile à l'église, cherchez-y le refuge de votre âme, encore plus qu'un abri matériel. Car ce n'est ni le toit, ni l'édifice, c'est la foi et la piété qui constituent l'Église. Hélas ! il ne raisonna point ainsi, le malheureux captif ! J'entends dire de toutes parts qu'il a été trahi, qu'il a été livré par l'Église. Cela est faux. S'il n'eût pas volontairement abandonné l'Église, jamais il n'eût été arrêté par une main ennemie. Cessez de répéter cette exclamation mensongère : Il s'était réfugié dans l'Église, et l'Église l'a livré ! Non, l'Église ne l'a ni trahi, ni livré, ni banni de son sein. Mais il a eu le malheur de quitter lui-même l'Église. Ce n'est point ici qu'il fut trahi ; ses ennemis l'attendaient en dehors de cette enceinte. Et pourquoi donc quittait-il cet asile sacré ? Tu voulais avoir la vie sauve ? Il fallait rester cramponné aux colonnes de l'autel. Là, Dieu lui-même

*Homilia de
capto
Eutropio.*

t'aurait servi de bouclier. Tu étais pécheur ! Ce n'était point une raison pour te désespérer, car Dieu est venu chercher non les justes, mais les pécheurs. Est-ce que la pécheresse de l'Évangile n'a pas trouvé le salut aux pieds de Jésus-Christ ? Non, mes frères, sachez-le bien, l'Église n'abandonne jamais le suppliant qui vient s'abriter sous son aile. Réfugiez-vous dans le sein de l'Église ; demeurez-y ; elle ne vous trahira pas. Mais si vous la quittez, l'Église ne répondra plus de vous. A l'intérieur de ce bercail, le loup ne pénètre pas. Si vous courez au dehors, vous serez dévoré. Mais sera-ce la faute de la bergerie ? Non, ce sera la faute de votre inquiète et lâche pusillanimité. Montrez-moi donc une puissance qui égale celle de l'Église ! Les remparts, les armes ! Qu'est-ce que cela ? Avec le temps, les remparts sont démantelés. L'Église ne vieillit pas. Les barbares démolissent les murailles ; les démons sont impuissants à renverser l'Église. Comptez tous les ennemis qui se sont acharnés contre elle. Où sont-ils ? L'Église subsiste néanmoins, et, sur leur cadavre, elle élève son front jusqu'aux cieux. Telle est la grandeur de cette reine. Plus on l'attaque, plus elle est victorieuse ; plus on lui tend de pièges, plus elle fait de prisonniers ; plus on l'outrage, plus elle est rayonnante ! Toujours blessée, jamais elle ne succombe ; toujours battue des flots, jamais elle n'est submergée ; toujours agitée par la tempête, jamais elle ne fait naufrage. Elle lutte, et ne tombe pas ; elle combat, et n'est jamais vaincue. Pourquoi donc Dieu a-t-il choisi pour elle cet état de guerre incessante ? C'est pour rendre son triomphe plus éclatant. Vous étiez tous ici, à ce jour mémorable ; vous avez vu le déploiement de la force militaire ; vous avez entendu les clameurs sanglantes ; vous avez été témoins de la fureur populaire, plus violente que la flamme d'un incendie, alors que l'on me traînait au tribunal de l'empereur. Gloire à Dieu ! Je ne tremblais pas alors. Savez-vous pourquoi ? C'est parce qu'aucun des maux d'ici-bas ne peut faire trembler un chrétien. Serait-ce la mort ? Mais la mort est la naissance à la véritable vie. La confiscation des biens ? Mais je suis sorti nu des entrailles de ma mère, et nu je retournerai au sépulcre. Les calomnies des méchants, la haine des grands et du

peuple? Mais Jésus-Christ, mon Maître, a dit : « Réjouissez-vous, soyez dans l'exultation quand on dira de vous toutes sortes de calomnies et qu'on vous outragera à cause de moi. Votre récompense sera grande dans les cieux. » Aussi, je me voyais entouré de glaives, mais je songeais à la gloire céleste ; j'attendais la mort, mais je triomphais dans l'espoir de la résurrection. Au-dessus de ces agitations d'un moment, je contempiais la récompense immortelle ; les embûches de la terre me menaient à la couronne immarcescible, et je triomphais ! Croyez-vous que je fusse humilié de l'escorte ignominieuse qui me conduisait comme un criminel ? La seule honte, c'est le péché. Quand tout l'univers voudrait vous outrager, si votre conscience se respecte elle-même, vous êtes plus grand que toutes les injures ¹ ! »

§ II. Décrets de saint Anastase I.

27. Telle était la situation du monde, lorsqu'Anastase I fut élu pour prendre place sur la chaire apostolique. Voici la notice qui lui est consacrée par le *Liber Pontificalis* : « Anastase, romain d'origine, eut pour père Maxime. Il siégea deux ans et vingt-quatre jours. Il décréta, par une constitution apostolique, que, durant la récitation du saint Évangile, les prêtres se tiendraient debout, la tête inclinée. Il adressa à l'Église universelle une autre constitution relative à l'Origénisme. Il érigea à Rome la basilique Crescentiana, sur la voie Mamertine. Pour déjouer les intrigues des Manichéens, il statua qu'on n'admettrait à la cléricature aucun sujet venant d'Afrique, s'il n'était muni d'attestations émanées d'au moins cinq évêques. En deux ordinations, au mois de décembre, il imposa les mains à neuf prêtres, cinq diacres, et onze évêques destinés à diverses églises. Il fut enseveli dans son cimetière *ad Ursum Pileatum*, le v des calendes de mai (27 avril 401). Après lui, le siège épiscopal demeura vacant vingt et un jours. »

Notice de
S. Anastase I
d'après le
Liber Pontificalis

¹ S. Joan. Chrysost., homil. *de capto Eutropio*; *Patr. græc.*, tom. LII, col. 397-398.

Épître de
S. Anastase I
aux évêques
des Gaules
et de
Germanie.

28. Nous avons encore le rescrit apostolique par lequel saint Anastase prescrit l'attitude à la fois belliqueuse et soumise que l'Église militante doit observer à la lecture de l'Évangile. L'exemplaire qui nous en a été conservé porte pour suscription : « A tous les évêques de la Germanie et de la Burgondie (Bourgogne) : *Ad omnes Germaniæ et Burgundie episcopos.* » C'était, car tout se tient en histoire, comme l'appel pontifical au zèle des Francs et au dévouement de Clovis. On sait que ce prince, entendant lire par saint Rémi le récit évangélique de la Passion, s'écria, en mettant la main sur la garde de son épée : « Que n'étais-je là avec mes Francs ! » La lettre d'Anastase était ainsi conçue : « Votre dilection, frères bien-aimés, s'est adressée à moi pour me consulter sur divers points de discipline. Le temps qui me presse ne me permet pas de donner un long développement à ma réponse. Je vais donc sommairement, et à la hâte, vous faire connaître la tradition apostolique, sur chacun des objets de votre consultation. Vous me dites qu'un certain nombre de prêtres ont chez vous l'habitude de rester assis pendant la lecture du saint Évangile, suivant en cela, disent-ils, la coutume de leurs ancêtres dans la foi. Ne laissez pas davantage s'accréditer un pareil abus. C'est debout qu'il faut entendre la parole rédemptrice du Sauveur. Telle est la pratique qu'en vertu de l'autorité des saints Apôtres nous vous ordonnons de maintenir. Non-seulement les prêtres, mais tous les fidèles doivent se lever dans l'église, à la lecture de l'Évangile, et écouter, la tête inclinée, les paroles de Jésus-Christ. — Vous nous demandez encore de vous tracer une règle de conduite par rapport aux étrangers qui vous arrivent des régions ultramarines, et qui sollicitent l'honneur de la cléricature. Désormais ne les admettez plus qu'autant qu'ils seront porteurs d'attestations émanées d'au moins cinq évêques. Les nombreux abus auxquels la pratique contraire a donné lieu, en ces derniers temps, nous forcent à prendre cette mesure rigoureuse. Nous croyons également devoir vous avertir d'être en garde contre les Manichéens, que nous avons chassés de l'Église romaine, et qui pourraient se réfugier chez vous. Ne les recevez à votre communion qu'après vous être assurés, par une pénitence suffisante, que

leur conversion est sincère. Vous éviterez ainsi qu'ils ne transplantent dans vos contrées les germes d'erreur que nous avons voulu déraciner ici. Nous en avons, effectivement, découvert un grand nombre. Notre vigilance s'est portée surtout sur les chefs de la secte; les fidèles nous ont aidé dans cette investigation. Ceux de ces hérétiques qui sont revenus à résipiscence ont été admis par nous à la pénitence publique. Après avoir exigé d'eux une rétractation explicite, signée de leurs mains dans l'église, en présence des fidèles, nous les avons reçus à la pénitence. Mais il s'en est trouvé un certain nombre qui ont résisté à tous les efforts de notre zèle. Ni les motifs tirés de l'ordre religieux, ni ceux que les lois civiles nous permettent d'invoquer, n'eurent aucun effet sur leur esprit. En conséquence, et conformément aux lois des empereurs chrétiens, nous avons été contraint de les faire bannir de cette ville par les magistrats, de peur que la contagion de leurs funestes doctrines ne s'étendit à tout le troupeau de Jésus-Christ. Ils ont donc été exilés par l'autorité civile. Mais nous avons eu soin de relever, soit dans les écrits saisis chez eux, soit dans leur confession authentique devant les tribunaux, le récit de leurs pratiques mystérieuses et infâmes, afin de dessiller tous les yeux et de mettre le peuple chrétien en garde contre ces artisans d'infamie et de mensonge. Nous vous envoyons un exemplaire de la déposition faite par un évêque de la secte, arrêté ici par l'ordre du préteur. Ses aveux vous feront pénétrer dans les secrets d'ignominie que l'enquête officielle nous a révélés. Il nous est revenu qu'un certain nombre de ces sectaires, dans l'intention de se dérober aux poursuites dont ils étaient ici l'objet, se sont enfuis dans vos contrées. Ils se promettent de trouver parmi vous sinon l'absolution de leurs crimes, du moins l'impunité. Voilà pourquoi nous adressons cette lettre à votre dilection, afin que parfaitement renseignés, vous preniez toutes les mesures nécessaires pour écarter du troupeau confié à vos soins les périls de la séduction manichéenne ¹. — Datée des nones d'octobre, sous le consulat des clarissimes Arcadius et Bauto. »

¹ S. Anastas., *Epist.*; *Patr. lat.*, tom. XX, col. 75.

Controverse
au sujet de
l'authenticité
de l'épître
de saint
Anastase I.

29. On a longtemps répudié tout l'ensemble de ce rescrit apostolique, pour deux raisons de détail qui n'atteignaient nullement l'authenticité du fond. La date du consulat d'Arcadius et de Bauto, se rapportant à l'an 385, est évidemment altérée et ne saurait convenir au pontificat d'Anastase. D'autre part, la suscription : *Ad omnes Germaniæ et Burgundiæ episcopos*, offratt, par la mention des Burgondes, un anachronisme non moins manifeste, puisque la race des Burgondes n'embrassa la foi chrétienne que sous le règne de Valentinien III (425-453), un quart de siècle après la mort d'Anastase. Il est donc très-certain que la date du rescrit d'Anastase a été interpolée. Comme Arcadius eut successivement six consulats jusqu'en 408, époque de sa mort, la faute du copiste qui, ne pouvant déchiffrer exactement le nom du collègue consulaire, a pris au hasard celui de Bauto, est très-explicable. Quant au titre de *Burgundiæ*, il signifie selon nous que l'exemplaire du rescrit apostolique sur lequel furent dressées les copies manuscrites qui nous sont parvenues, se trouvait, longtemps après la mort d'Anastase, en possession d'une des églises des provinces gauloises habitées par les Burgondes. La substitution du nom de *Burgundia* à celui de *Gallia*, qui devait être celui dont Anastase s'était réellement servi, est une naïveté d'amour-propre national dont on retrouve dans les monuments anciens de nombreux exemples. Il fallait donc, au lieu de rejeter absolument l'épître d'Anastase, se contenter de dire, avec le savant Binius : « La suscription et la date ont subi des interpolations que nous constatons. Mais tous les manuscrits sont unanimes à présenter cette lettre comme l'œuvre g nueine d'Anastase. Nous respectons leur autorit , et nous accueillons avec respect ce monument pontifical. » Cette conclusion est celle du bon sens et de la saine critique.

Pr jng s
hostiles
contre les
d crets des
papes.

30. Le motif qui d termina trop souvent les  rudits   proscrire impitoyablement ce qu'ils appelaient les Fausses D cr tales,  tait l'opinion pr con ue que les papes des deux premi res  poques n'entretenaient pas de correspondance officielle avec le monde catholique. On se persuadait, de tr s-bonne foi, que la cour de Rome, ainsi qu'on disait encore. avait usurp , vers la fin du

VI^e siècle, une suprématie doctrinale et administrative à laquelle les souverains pontifes de l'ère primitive n'avaient jamais songé. Comment expliquait-on cette usurpation sacrilège? Comment pouvait-on la concilier avec les promesses d'assistance divine faites par Notre-Seigneur à son Église, quand il dit : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles? » Comment pouvait-on oublier à ce point les conditions de la nature humaine qui sont les mêmes dans tous les temps, et croire qu'à un moment donné tous les évêques du monde se fussent soumis à l'autorité prééminente d'un de leurs collègues, qui n'eût été jusque-là que leur égal et simplement *primus inter pares*? Comment cette révolution avait-elle pu s'opérer sans laisser de traces dans l'histoire? Comment ne voyait-on pas qu'un pareil système, une fois admis, enlevait à la tradition catholique toute son autorité, puisqu'il avait suffi de l'ambition d'un pape inconnu pour changer de fond en comble le gouvernement hiérarchique de l'Église? Comment enfin n'apercevait-on pas que, par la brèche ouverte ainsi, de gaîté de cœur, dans le rempart sacré de la tradition, le protestantisme passerait victorieux? Mais on ne réfléchissait point à tout cela. Les fausses théories dont on s'engoue momentanément sont d'ordinaire acceptées par les esprits avec un aveuglement complet sur leurs conséquences. Ce n'est qu'après un long intervalle, quand toutes les erreurs contenues en germe dans un faux principe ont eu le temps de se dégager l'une après l'autre et d'apparaître avec leur désolante réalité, c'est alors seulement qu'on finit par où l'on aurait dû commencer. On remonte à la source de ce torrent impur. On scrute à nouveau le principe d'où sont sortis tant de désastres : alors on reconnaît et on proclame l'erreur. Le préjugé des critiques sur la prétendue usurpation des papes semblait pouvoir se justifier par les monuments. En effet, il se trouvait que les décrets des souverains pontifes étaient fort nombreux à dater du VI^e siècle, et qu'ils étaient excessivement rares pour les époques précédentes. Rien de plus naturel, ni de plus facile à expliquer historiquement. Durant les trois cents premières années de persécution, les archives de l'Église romaine avaient été sou-

mises à l'incendie et à la dévastation en permanence, par la main des bourreaux. Après la rapide période de paix qui suivit l'ère constantinienne, survinrent les barbares, lesquels saccagèrent trois et quatre fois Rome, et promènèrent le pillage sur toutes les contrées du monde romain. Il était donc absolument impossible d'espérer que les décrets des premiers papes eussent survécu à tant de désastres. Voilà pourquoi ils sont relativement plus rares ; voilà pourquoi aussi nous avons si scrupuleusement insisté sur tous les débris de ces monuments précieux, à mesure que les découvertes de la science moderne nous en ont apporté quelques-uns.

Etat officiel
et authentique
de la
correspondance
de
S. Anastase.

31. Mais pour qu'il ne puisse rester aucun doute dans l'esprit du lecteur, nous allons démontrer par un fait irrécusable que la correspondance doctrinale, disciplinaire et administrative du Saint-Siège avec le monde catholique était, à l'époque d'Anastase I, exactement la même qu'elle est aujourd'hui sous le pontificat de Pie IX, glorieusement régnant. Anastase I n'occupa que deux ans le siège apostolique. Il ne nous reste de lui que trois épîtres ou décrets actuellement échappés au naufrage des siècles. Mais si l'on recueille les indications éparses fournies par les auteurs contemporains, voici l'énumération vraiment surprenante des rescrits adressés par ce pape à tous les points du monde catholique, durant un si court pontificat. 1° Quatre lettres adressées soit à saint Paulin de Nôle, soit aux évêques de Campanie, au sujet de saint Paulin. Cela résulte très-clairement du texte suivant de ce dernier : « Sache votre vénération que le saint pape de Rome (*Urbis*), Anastase, a daigné prodiguer à notre humilité les témoignages les plus précieux de son amour. Il n'a pas attendu les lettres que nous nous propositions de lui adresser pour lui demander sa protection. Sa charité les a prévenues par une épître où il m'assure de tout son dévouement. Peu de temps après son ordination, il écrivit encore aux évêques de Campanie pour nous recommander à leur bienveillance, nous et notre œuvre. Quelques mois après, il daignait nous inviter à assister à l'anniversaire de son intronisation, honneur d'autant plus insigne que ces sortes d'invitations ne sont officiellement adressées qu'aux évêques, et que je ne suis qu'un simple prêtre. Je déclinai cette faveur. Il daigna accueillir

avec bonté mes humbles excuses, et me répondit en m'assurant que mon absence n'avait en rien affaibli ses sentiments paternels à mon égard. » — 2° Un rescrit pontifical conférant à Anysius, évêque de Thessalonique, les fonctions de légat apostolique en Illyrie. Cela résulte clairement des paroles d'Innocent I, successeur immédiat d'Anastase, qui confirme Anysius dans cette dignité. « Il est juste, lui dit-il, que je maintienne les évêques de Thessalonique dans la prééminence que leur ont successivement décernée mes prédécesseurs de glorieuse et sainte mémoire, Damase, Siricius et Anastase. » — 3° Un rescrit pontifical à l'évêque Jean de Jérusalem, au sujet de la question de l'Origénisme et de la controverse entre saint Jérôme et le prêtre Rufin. Nous avons encore la lettre d'Anastase à cette occasion, et nous en parlerons bientôt plus en détail. — 4° Une lettre adressée par Anastase à Vénérius, successeur de saint Ambroise sur le siège de Milan, au sujet de l'Origénisme. Cette lettre maintenant perdue est citée par Anastase lui-même, dans son rescrit à Jean de Jérusalem. — 5° Un rescrit pontifical adressé au patriarche d'Alexandrie, Théophile, dans la question de l'Origénisme. Nous avons encore la lettre de Théophile au pape, à cette occasion. — 6° Un rescrit pontifical adressé par Anastase aux évêques d'Afrique, au sujet de l'affaire des Donatistes. Cela résulte clairement des actes du concile tenu à Carthage, en 401, qui s'expriment ainsi : « Après avoir entendu la lecture des lettres de notre très-bienheureux frère, Anastase, évêque de l'Église de Rome, dans lesquelles il nous exhorte, avec la sollicitude et la sincérité d'une affection toute paternelle, à ne rien négliger pour mettre un terme aux horreurs et aux infamies dont les schismatiques et hérétiques fauteurs de Donat couvrent le sol africain; nous avons rendu à Dieu d'unanimes actions de grâces, le remerciant d'avoir confié la direction du troupeau de Jésus-Christ à un si vigilant et si pieux pontife, qui, malgré la distance des lieux, ne cesse de maintenir l'union de tous les membres sous un seul pasteur. » — 7° Autre rescrit pontifical aux mêmes évêques d'Afrique qui consultaient Anastase sur la question de savoir si les clercs revenus du schisme

donatiste pouvaient, comme les autres clercs, garder leur rang dans la cléricature. Cela résulte clairement d'un autre passage des actes du même concile, qui s'expriment ainsi : « Il a plu aux pères d'adresser au siège apostolique sur lequel préside notre vénérable frère et collègue, l'évêque Anastase, une consultation pour lui faire connaître, d'une part, les difficultés particulières de l'Église en Afrique, et pour savoir, de l'autre, si, eu égard aux besoins de la paix et à l'utilité générale, les clercs revenus de l'hérésie des Donatistes au sein de l'orthodoxie, ne pourraient pas, quand l'évêque catholique le jugera à propos, être maintenus dans leur ordre. » — 8° Autre rescrit pontifical aux mêmes évêques, qui demandaient la faculté d'admettre aux ordres les jeunes gens précédemment baptisés dans le sein du schisme. Cela résulte clairement d'un troisième passage des actes du même concile, qui s'expriment ainsi : « Les pères ont pris la résolution d'envoyer un délégué à notre saint et vénérable frère Anastase, évêque du siège apostolique, pour lui exposer que notre Église africaine se trouve dans une véritable disette de clercs et de prêtres, et pour le prier, en conséquence, de lever la prohibition précédemment établie par Siricius, lequel nous avait interdit d'ordonner les jeunes gens qui auraient reçu le baptême de la main des Donatistes. » — 9° Un nouveau rescrit pontifical adressé à saint Jérôme relativement à la querelle de l'Origénisme. Cela résulte clairement du troisième livre de l'*Apologie contre Rufin*, où saint Jérôme s'exprime en ces termes : « Tu prétends que j'ai inventé, pour les besoins de ma cause, la lettre qui m'était adressée l'an dernier, et dans laquelle le pape Anastase te condamnait. Soit ! Mais le nouveau rescrit pontifical qui vient d'arriver en Orient, qui donc l'a inventé ? Le pontife Anastase t'y traite de telle façon que tu ne songes plus maintenant à m'attaquer, mais à te défendre. Voilà maintenant une épître d'Anastase dont tu ne saurais nier l'authenticité. Comment se fait-il que, dans cette épître, Anastase, dont tu invoquais l'autorité pour couvrir tes erreurs, juge à propos de prémunir au contraire l'Orient tout entier contre le venin de ton hérésie ? Pourquoi prend-il la peine de déclarer que les livres du *Ἐπὶ Ἀρχόνων*, tels que tu les as traduits,

sont manifestement en opposition avec la doctrine de la vérité et la tradition des apôtres? Comment se fait-il que non-seulement Anastase condamne cette traduction faite par toi de l'ouvrage d'Origène, mais qu'il désigne spécialement et condamne, d'une manière non moins formelle, la préface dont tu les as enrichis et qui est ton œuvre propre? » — 10° Enfin, un rescrit pontifical par lequel Anastase déposait Photinus, évêque Illyrien, dont le siège ne nous est pas connu. Cela résulte clairement d'une requête présentée plus tard à Innocent I, successeur d'Anastase, dans laquelle les évêques d'Illyrie implorent la miséricorde du nouveau pontife en faveur du coupable repentant¹. — Ainsi, de compte fait, nous trouvons, dans les auteurs contemporains d'Anastase, la mention de quatorze rescrits ou décrets pontificaux, adressés, en deux années seulement de règne, par ce pape. Création de vicaires apostoliques, déposition d'évêques, jugements doctrinaux, solutions disciplinaires ou administratives, tels sont les points sur lesquels Anastase prononçait en juge souverain. Ses lettres s'adressaient non point à des évêques subalternes, mais au patriarche de Jérusalem, au patriarche d'Alexandrie, aux conciles réunis en Afrique. Elles étaient invoquées comme le dernier mot des controverses religieuses, non point par de petits esprits, par des intelligences médiocres ou serviles, mais par saint Jérôme, le génie de tous le plus indépendant et qui ne s'inclina jamais que devant la vérité. En présence de ces faits, éclatants comme la lumière du soleil, que devient le système de la prétendue usurpation législative des papes au vi^e siècle? Que deviennent les réticences calculées, les accusations cauteleuses, les ironiques sourires que certains critiques se permettent encore, quand il est question de la suprématie doctrinale, disciplinaire et administrative du saint-siège? Pour nous, c'est en toute sincérité que nous le déclarons. Si nous n'avions pas trouvé, dans l'histoire des quatre premiers siècles, cette suprématie toujours en action, constamment invoquée, perpétuellement respectée, nous l'aurions

¹ Tous ces témoignages, que nous résumons ici, sont empruntés au savant travail de D. Coustant, *In Prolegomena ad Anastasium*. On les trouvera réunis *Patr. lat.*, tom. XX, col. 58-63.

dit sans détour, comme sans hésitation. L'histoire, telle que nous la concevons, a reçu, de la bouche même de Jésus-Christ Notre-Seigneur, son programme aussi simple que magnifique : *Est, est; non, non*. Eh bien ! la suprématie des papes était au IV^e siècle ce qu'elle est au XIX^e ; elle était au temps d'Anastase ce qu'elle était au temps de saint Cyprien. Il faudrait s'arracher les yeux pour ne le pas voir. Nous le disons donc, et, grâce à Dieu, nous le prouvons.

§ III. Les Pères du Désert.

32. Avant d'entamer la grande controverse religieuse de l'Origénisme, dont on vient déjà d'apercevoir, par les citations précédentes, quelques lueurs fugitives, il nous faut traverser rapidement, avec saint Jérôme, les solitudes de Nitrie et de Scété, les Thébaides égyptiennes, où la question de l'Origénisme souleva de véritables tempêtes. « Quand on descend de la haute dans la moyenne Egypte, en suivant le cours du Nil, dit M. A. Thierry, on voit les deux chaînes de montagnes parallèles, qui forment son lit jusque-là, se séparer à la hauteur de l'ancienne Memphis. Celle de droite, sous le nom de chaîne arabique, se dirige obliquement vers la mer Rouge et l'isthme de Suez ; celle de gauche projette deux grands rameaux, le premier vers le lac Maréotide, au midi d'Alexandrie, le second plus à l'occident, vers la Méditerranée, à travers les sables de la Libye : c'est ce qu'on appelle la chaîne libyque. Entre ces deux rameaux et les collines du Nil d'un côté, les sables libyens de l'autre, s'ouvrent deux larges vallées, dont la plus orientale renferme des terrains nitreux et plusieurs lacs salés, et la plus occidentale, remplie de sables et sans végétation, semble avoir été un ancien bras du Nil et porte encore aujourd'hui, parmi les Arabes, le nom de Fleuve-sans-Eau. Ces deux vallées, séparées l'une de l'autre par un plateau de quatorze lieues dans sa plus grande largeur, composaient les domaines monastiques de Nitrie et de Scété. Rien de plus stérile, rien de plus attristant que ce royaume de la solitude avec ses sombres spectacles et ses privations pour ceux qui l'habitaient, ses périls pour les pèlerins qui

Description
géographique
et historique
des monas-
tères de
Nitrie et de
Scété.

venaient le visiter. Trois routes y conduisaient en partant d'Alexandrie, routes inégalement longues, et qui présentaient chacune son caractère particulier de fatigues et de dangers. La première franchissait d'abord le lac Maréotide et longeait ensuite la vallée, au milieu des cristallisations de nitre et des marécages salins, jusqu'à la montagne qui formait le centre des établissements monastiques ; mais le lac, soumis aux vents du large, et parfois agité comme la mer, était redouté pour plus d'un naufrage ; souvent aussi les fondrières de la vallée devenaient impraticables. La seconde route se dirigeait à l'ouest, entre la mer et le lac Maréotide, jusqu'à son extrémité, puis, tournant au midi, gravissait, à travers les sables, le contrefort qui séparait de la vallée de Nitrie celle du Fleuve-sans-Eau. Cette route passait par un pays désolé, qui n'offrait au voyageur ni une goutte d'eau ni un brin de verdure. Quand sainte Mélanie avait voulu la suivre, dans le voyage qu'elle entreprit, avec le prêtre Rufin, aux Thébaïdes, elle faillit d'abord être enlevée par une bande d'Arabes embusqués près de la mer, et ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval ; puis, son escorte, mal fournie de vivres et peut-être égarée, fut sur le point de mourir de faim et de soif. Il fallut qu'elle abandonnât ses provisions, au risque d'en manquer elle-même. La troisième route enfin remontait le Nil jusqu'à Memphis ou Arsinoë, et débouchait de là dans l'une ou l'autre vallée, en les prenant à leur origine ; mais on rencontrait du côté de Nitrie des flaques d'eau profondes, laissées par les inondations du Nil et remplies d'animaux malfaisants. Mélanie, qui se hasarda aussi sur cette route, en éprouva de rudes inconvénients. Une fois qu'elle traversait un de ces petits lacs mobiles, où se jouaient parmi les fleurs et les plantes aquatiques une multitude d'animaux de toute espèce, et qu'elle se récriait sur la beauté du site, sa voix réveilla des crocodiles monstrueux endormis sous des touffes de jones, et qui accoururent vers elle la gueule béante. Elle était perdue, sans le dévouement des Égyptiens qui l'accompagnaient et sans un secours inespéré, celui de Macaire, le fameux anachorète, qui habitait sur un rocher voisin et arriva à temps pour la délivrer. Au delà de cette plaine marécageuse, se dressait la montagne

de Nitrie. Placée à peu près à mi-chemin entre Alexandrie et Memphis et détachée de la chaîne libyque, elle dominait toute la vallée. On apercevait de loin l'église qui couronnait son sommet, les cinquante monastères qui garnissaient ses flancs et son pied, et l'ancien bourg de Nitrie, habité par une population indigène. Cet ensemble formait la Ville du Seigneur ou des Saints. Les cinquante monastères étaient tous sous la même règle cénobitique, et sous le gouvernement du même abbé. Ils dépendaient en outre de l'évêque d'Hermopolis-la-Petite ¹, ville riveraine du Nil, à l'orient des collines libyques. On trouvait, soit dans le bourg de Nitrie, soit dans l'*hospitium* du monastère, des boulangers, des bouchers, des médecins, en un mot tout ce qui était nécessaire soit aux étrangers de passage, soit aux cénobites malades. A douze milles ² environ de ce chef-lieu, plus au midi, et dans les nombreuses fissures de la chaîne lybique, ainsi que dans la vallée, s'étendait le quartier des *laures* ou cellules. C'est ainsi qu'on nommait plus particulièrement les retraites des anachorètes. Là régnait la vie solitaire dans l'isolement le plus complet. Les cavernes naturelles, les cabanes de feuilles, les huttes souterraines qu'habitaient les ermites étaient disposées de manière qu'ils ne pussent ni s'entendre ni même s'apercevoir les uns les autres ; ils ne se recherchaient qu'en certaines circonstances et pour s'assister. Les cellules dépendaient de la Ville des Saints, et n'avaient pas d'autre église que la sienne. Enfin, à un jour et une nuit de marche, et probablement sur l'aride terrain qui séparait la vallée de Nitrie de celle du Fleuve-sans-Eau, s'élevait un monastère en comparaison duquel les couvents de Nitrie étaient presque un Éden. C'était la fameuse Thébaïde de Scôté.

¹ Ainsi appelée pour la distinguer d'Hermopolis Magna, ou « la Grande, » située dans l'Heptanomide, à l'ouest et sur les bords du Nil, vis-à-vis d'Antinoë. Les savants modernes hésitent pour savoir s'il faut identifier les ruines d'Hermopolis la Grande avec celles qu'on voit près d'*Achmouneïn*, ou avec celles de *Benysoueif*. Hermopolis Parva, ou la Petite, dont il est ici question, porte aujourd'hui le nom de *Damanhour* ; elle est le chef-lieu de la province de Bahyreh. Sa distance d'Alexandrie est de 80 kilomètres. On sait que le siège d'Hermopolis a été conservé parmi les évêchés *in partibus*. Ce titre était, dans la première période de ce siècle, porté par M^{sr} Frayssinous.

² Environ vingt kilomètres

« Point de sentier pour y monter, dit Rufin. Rien que le désert et le silence. Presque jamais d'eau ; et le peu qu'on y en trouve d'une odeur insupportable et rappelant la saveur du bitume. » La porte était gardée par un prêtre qui disait aux pèlerins : « On entre ici, mais on n'en sort pas ! »

33. Telles étaient ces solitudes florissantes, embaumées des souvenirs de saint Antoine et du grand Athanase. C'était là que Théodose le Grand trouvait les véridiques oracles ; c'était là qu'Arsène goûtait le bonheur, après l'avoir inutilement cherché dans le palais des rois. C'était là enfin que les âmes, fatiguées des spectacles de corruption et d'abaissement qu'offrait alors le monde, venaient chercher la paix dans la vertu et la jouissance dans le renoncement. Nous avons eu déjà l'occasion de citer en passant le nom de quelques-uns des plus illustres habitants de ces Thébaides fortunées. Mais il nous faut mettre davantage en relief ces grands patriarches du désert, l'élite de l'humanité chrétienne, qui réalisaient, au IV^e siècle, l'idéale sublimité des conseils évangéliques. Cette étude est d'autant plus nécessaire, à notre époque, que la véritable notion du monachisme a été faussée dans un plus grand nombre d'esprits. On croit par exemple que le renoncement absolu et la réclusion cénobitique ou anachorétique sont destinés surtout à l'apaisement des âmes meurtries par le monde, ou souillées de grands crimes. On croit, de plus, et c'est là l'erreur la plus commune, que les ordres religieux sont, au sein de l'Église, un luxe dont elle peut se passer, un superflu qui prouve sa fécondité mais qui n'intéresse pas essentiellement son existence. Conséquemment, tous les États modernes, successivement, se sont appliqués les uns à détruire, les autres à restreindre, tous à combattre en principe les ordres religieux. Ils ne sont pas nécessaires, disait-on. Ils encouragent la paresse ; ils immobilisent le sol qu'ils occupent ! — C'étaient les politiques qui raisonnaient de la sorte, afin d'être autorisés à spolier les couvents. spoliation qui n'a d'ailleurs jamais manqué de conduire les États à la banqueroute. L'historien pardonnerait assez volontiers à des gens

Absolue
nécessité des
ordres re-
ligieux dans
l'Église.

¹ M. A. Thierry, *S. Jérôme*, tom. 1, pag. 292-298 ; Rufin., *Vita Patrum*, II, cap. XXIX.

qui veulent prendre, et qui le peuvent dès qu'ils le veulent, une logique aussi brutale qu'erronée. Mais ce que l'histoire doit flétrir, c'est que, trop souvent, dans la lutte contre les ordres religieux, les financiers spoliateurs ont eu pour complices ce qu'on nomme le clergé séculier, c'est-à-dire des prêtres et des évêques, lesquels, avec le sentiment de la plus mesquine et de la plus basse jalousie, voyaient avec dépit l'influence, la considération, les aumônes, aller aux couvents plutôt qu'à leurs paroisses. Eh bien ! c'était de leur part un aveuglement stupide. Plus une âme est grande et détachée des biens de ce monde, plus elle domine le monde. Supprimez cette grandeur, anéantissez cette supériorité morale, vous n'y aurez rien gagné. Car vous aurez éteint du même coup les dévouements qu'elle faisait éclore, les généreux sacrifices qu'elle inspirait. En un mot, vous aurez tari la grande source de charité dont les rameaux arrivaient jusqu'à vous. C'est qu'en effet la pratique des conseils évangéliques n'est point, dans l'Église, un luxe facultatif. Elle est aussi nécessaire à l'existence de l'Église que la simple pratique de la loi commune. Il faudrait ne pas connaître la nature humaine pour ignorer que, dans cette universalité des âmes appelées par Jésus-Christ à former son divin bercail, il en est qui ont faim et soif de perfection, et pour lesquelles le sentier vulgaire, bien qu'il puisse conduire au ciel, est cependant insuffisant. Aussi ne sont-ce pas, comme l'ont dit quelques poètes, les plus grands pécheurs qui habitent de préférence les couvents et qui embrassent avec avidité les mortifications du cloître ; ce sont, au contraire, les âmes les plus pures, les intelligences les plus nobles, les cœurs les plus dévoués.

34. Il en était déjà ainsi au iv^e siècle, et il en sera de même jusqu'à la fin du monde. L'eunuque Eutrope, ce grand criminel, au lieu de cramponner convulsivement ses bras autour des colonnes de l'autel et d'attendre que l'éloquence de saint Chrysostome l'arrachât aux vengeances populaires, d'un mot pouvait s'assurer l'impunité. Il aurait pu se lever devant la multitude furieuse, et dire : « Laissez-moi ! Je vais m'ensevelir dans les solitudes de Nitrie pour expier mes fautes ! » La foule se fût écartée, avec respect, de-

vant une infortune qui produisait le repentir. Précisément, à l'époque de la disgrâce d'Eutrope, mourait à Scété, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, un solitaire dont le nom était aussi fameux que celui de Jean de Lycopolis. Il s'appelait Macaire, on l'avait surnommé l'Ancien, pour le distinguer d'un homonyme que ses vertus et ses miracles rendirent de même illustre. Macaire l'Ancien avait quitté, à dix-huit ans, les troupeaux dont la garde lui était confiée, car il était berger, pour venir, dans les déserts de Scété, abreuver son âme aux sources du Sauveur. Dans le cours de son enfance et de sa jeunesse, il n'avait commis qu'un seul péché. Un jour, avec ses compagnons d'âge, il avait dérobé quelques figues, et, pour sa part, il en avait mangé une. Macaire pleura ce péché toute sa vie. Confiné dans sa cellule, il fabriquait des paniers d'osier, que le peuple venait prendre et dont il ne voulait jamais accepter la rétribution. Une misérable renouvela pour l'ermite l'accusation dont saint Athanase et plus tard saint Brice avaient failli devenir les victimes. On crut à ses allégations. Macaire ne prit nullement la peine de se disculper. La foule assaillit sa cellule à coups de pierres : lui, à genoux, remerciait Dieu de lui fournir cette occasion d'expiation la faute de sa jeunesse. Cependant la malheureuse qui avait accredité les bruits calomnieux, touchée d'une vertu si sublime, confessa publiquement son infâme mensonge. Le peuple alors se précipitait aux pieds du saint, lui demandant pardon et invoquant le secours de ses prières. Pour se soustraire à tant d'hommages, Macaire se retira dans une des solitudes les plus affreuses de Scété. Il y passa soixante ans. L'évêque d'Hermopolis dut faire violence à sa modestie pour le contraindre d'accepter l'ordination sacerdotale. Une véritable colonie de disciples s'était groupée autour du pieux solitaire, qui put, dès lors, célébrer le saint sacrifice et leur distribuer la communion. L'affluence était telle qu'on fut bientôt obligé de construire quatre oratoires, afin de suffire aux besoins religieux. Macaire ne mangeait qu'une seule fois par semaine. « Depuis vingt ans, disait-il à Evagrius du Pont, je ne crois pas avoir dormi une heure par nuit. » Il était constamment en prière, et comme on lui demandait le secret d'entretenir ainsi son âme dans une oraison continuelle :

« Quand vous priez, disait-il, il n'est pas besoin d'user de beaucoup de paroles. Il suffit de répéter souvent, dans la sincérité du cœur, ce peu de mots : Seigneur, faites-moi miséricorde, de la manière que vous jugerez m'être la plus utile ! » — Un jeune homme qui voulait embrasser la vie religieuse vint se présenter à lui, et solliciter ses conseils. « Allez, dit Macaire, au cimetière voisin, vous vous arrêterez sur une tombe, et vous direz des injures au mort qui y repose. » Le jeune homme le fit et revint. « Retournez à cette tombe, lui dit Macaire, et vous ferez des éloges au défunt. » Le jeune homme obéit encore. A son retour, Macaire lui demanda ce que le mort avait répondu. « Rien, dit le jeune homme, ni aux injures ni aux éloges. — Allez donc, mon fils, reprit le saint, et faites de même, si vous voulez réellement mourir au monde et commencer à vivre pour Jésus-Christ. » Un cénobite le consultait un jour sur les tentations qui obsédaient son esprit. « Mon frère, lui dit le saint, mettez-vous au travail dès l'aurore, continuez-le tout le jour et ne mangez qu'après le coucher du soleil ; puis vous reviendrez me voir. » Après quelque temps de ce régime, le cénobite revint. « Eh bien ! mon frère, demanda le saint, êtes-vous toujours tenté ? — Non, répondit le cénobite. Je n'en ai plus le temps. » Nous avons dit que, sous le règne impie de Valens, l'illustre solitaire avait été déporté par Lucius, le patriarche intrus d'Alexandrie, dans une île païenne, dont tous les habitants se convertirent à la vue des miracles que le Seigneur opérait par son intercession. Revenu à Scété, il fut visité un jour par un hérétique de la secte du fameux Hiérax, qui niait le dogme de la résurrection. Macaire exposa la croyance de l'Église sur ce point. Mais ses arguments ne paraissaient pas faire grande impression sur l'esprit de son interlocuteur. Celui-ci reprenait, les uns après les autres, tous les textes de l'Écriture relatifs au dogme controversé, et soutenait qu'il fallait les entendre dans le sens allégorique d'une résurrection spirituelle de l'âme régénérée. Ses sophismes avaient un certain succès sur les auditeurs. « Qu'est-il besoin de tant de paroles ? dit Macaire, suivez-moi ! » Un religieux venait de mourir dans l'*hospitium* du monastère. Le saint, accompagné de l'hérétique et entouré de tous les

frères, s'agenouilla devant le cadavre. « Au nom du Seigneur, qui nous ressuscitera tous au dernier jour, dit Macaire, levez-vous et marchez ! » Et le mort se leva.

35. Macaire l'Ancien avait pour homonyme, et pour émule de perfection et de vertus, Macaire d'Alexandrie, dit le Jeune. Celui-ci n'avait pas débuté dans le monde par être berger. Il exerçait, à Alexandrie, un commerce fort lucratif, celui de *placentarius*, qui répondrait assez à notre dénomination moderne de pâtissier-confiseur. Alors, comme aujourd'hui, et en Orient surtout, cette profession enrichissait facilement un homme. Mais le *placentarius* d'Alexandrie rêvait une autre fortune que celle de ce monde. Il quitta tout pour suivre Jésus-Christ. Déguisé en artisan, il vint frapper à la porte du monastère de Tabenne¹, dont saint Pacôme, disciple du grand Antoine, était alors abbé. « Vous n'êtes plus assez jeune, lui dit Pacôme, pour vous habituer au dur régime que nous menons ici. » Macaire se prosterna sans répondre, et fit signe qu'il essaierait. Or, on allait entrer en carême. A cette époque de l'année, chacun des cénobites redoublait de mortifications et d'austérités. Pour sa part, Macaire choisit celle-ci : Il prit sa provision de feuilles de palmier pour faire des nattes, les mit à tremper dans l'eau, et debout, en plein air, il travailla tout le temps de la sainte quarantaine, ne mangeant que le dimanche quelques herbes crues. A la fin du carême, les autres religieux, étonnés d'un si persévérant héroïsme, représentèrent à saint Pacôme qu'une telle mortification dépassait les bornes permises, et qu'en raison même de sa singularité, il fallait la proscrire. Mais l'esprit de Dieu tint un autre langage à Pacôme. Le saint abbé alla se prosterner aux genoux de Macaire et lui demanda sa bénédiction. « Mon frère, dit-il, nous ne sommes pas dignes de posséder un homme tel que vous. C'est ailleurs que Dieu vous appelle. Allez donc, et daignez vous souvenir dans vos prières du pauvre monastère de Tabenne. » Macaire se rendit à Nitrie. Tel était le théâtre où devaient briller ses

S. Macaire
le Jeune.

¹ Le monastère de Tabenne était situé dans la Haute Thébaidé, à l'occident du Nil, sur les frontières des provinces de Tentvra (Dendérah) et de Diospolis.

vertus. Il y habita la plus misérable et la plus dénuée de toutes les cellules. Encore, pour se dégager davantage du sentiment de propriété qui aurait pu involontairement attacher son cœur à ce triste séjour, il le cédait aux étrangers et aux pèlerins qui venaient visiter les *cellules* et désiraient passer quelques jours dans ce lieu d'édification et de retraite. Les tentations ne lui manquèrent pas cependant, au milieu de ce désert qu'il avait librement choisi pour le lieu de son repos. Un jour, on le trouva couché sur le seuil de sa grotte ; il disait au démon : « Arrache-moi de là si tu peux, car je n'en veux pas sortir. » — Après être demeuré quelques heures dans cette posture, on le vit remplir de sable deux énormes paniers, les charger sur ses épaules, et, par un soleil ardent, s'élancer avec son fardeau au milieu de la plaine desséchée. « Que faites-vous ? lui demanda un frère. — Je tourmente celui qui me tourmente, répondit-il. » Il rentra le soir, baigné de sueurs et harassé de fatigues. Il raconta alors que, depuis quelques jours, le démon, pour le tenter, lui représentait l'inutilité de sa vie. « A quoi servent, lui disait-il, tes jeûnes, tes austérités, et ce travail stérile de tresser des feuilles de palmier en nattes ou en corbeilles ? Va à Rome. Là tu trouveras des malades, des blessés, en nombre immense. Ils peuplent les hôpitaux. Tu te feras leur infirmier, et tes efforts seront utiles. » Macaire triompha de cette épreuve et demeura fidèle à la vocation du silence, du travail obscur, et de la vie contemplative, qui était celle où Dieu l'avait appelé. Il était devenu le disciple et l'admirateur de Macaire l'Ancien, son homonyme. Avec lui, il subit la persécution du patriarche arien, Lucius. Jetés ensemble dans la barque qui devait les conduire au lieu de leur exil, le visage des deux proscrits reflétait une joie et une sérénité telles que l'officier qui les conduisait ne put s'empêcher de leur dire : « C'est bien justement qu'on vous a appelés *Μακάριοι* (bienheureux). Jamais je n'ai rencontré, en ma vie, de figures qui convinssent mieux à un pareil nom ! — Il est vrai, répondit Macaire le Jeune, nous sommes réellement heureux, et plus encore que vous ne le sauriez croire. Mais ce qui est vraiment lamentable, c'est que vous, qui pourriez obtenir la même félicité, en brisant les fers que le monde vous a

mis aux pieds et aux mains, vous préféreriez la servitude au vrai bonheur ! » Cette parole pénétra, comme une flèche, le cœur de l'officier. A son retour à Alexandrie, il quitta le service militaire, vendit son bien, le distribua aux pauvres et vint s'ensevelir dans la solitude de la Thébaïde. Les deux Macaire y étaient déjà revenus. Un jour, un grand scandale, dont le retentissement fut immense, mit en émoi tous les frères de Scété, de Nitrie et des Cellules. A la mort de l'un des religieux, comme on se disposait à l'ensevelir, on trouva, parmi les feuilles sèches de palmier qui formaient son grabat, cent *nummi* d'or que le défunt y avait cachés. C'était le fruit d'un travail de soixante années, passées à tisser de la toile, que ce malheureux vendait aux étrangers et aux visiteurs. Les pères se réunirent. Pambon et Macaire le Jeune présidaient l'assemblée. On mit aux voix la question de savoir quel usage serait fait de ce trésor indignement amassé. Les uns dirent : « Qu'on le donne aux pauvres ; » d'autres : « à l'église ; » d'autres : « aux malades de l'*hospitium*. » Pambon et Macaire levèrent la séance, sans avoir fait connaître leur avis. Quelques heures après, tous les religieux assistaient aux obsèques du défunt. Au moment où le cadavre fut déposé dans la fosse creusée pour le recevoir, Macaire s'approcha, tenant à la main le sac d'or, et le jetant sur le cercueil, il dit, d'une voix formidable : « Que ton argent périsse avec toi ! »

36. Pambon, dont le nom vient de se rencontrer sous notre plume, avait connu saint Antoine. Il avait appris de ce grand maître les secrets de la vie spirituelle. Dès sa plus tendre enfance, il avait habité la solitude ; et l'on ne sait quel rang occupait sa famille dans le monde. L'une des circonstances de sa jeunesse qui l'avait le plus vivement frappé, et qui eut une influence décisive sur toute sa vie religieuse, était celle-ci : Un jour, consultant l'un des disciples de saint Antoine, chargé par celui-ci de la direction des novices, la conversation amena sur les lèvres du religieux le verset du psaume xxxviii : *Dixi : Custodiam vias meas, ut non delinquam in lingua meâ* : « J'ai dit : Je poserai une sentinelle sur toutes mes voies, afin de ne pas pécher par la langue. » Pambon s'appliqua le mot dans toute sa

Saint
Pambon.

rigueur. « Je vais, dit-il, mettre cette leçon en pratique. » Il retourna dans sa cellule, et devint le plus strict observateur du silence. La crainte de prononcer une parole inutile était telle chez lui, que, plus tard, quand devenu abbé du monastère de Nitrie, les multitudes accouraient de tous les points du monde pour le consulter, Pambon faisait attendre quelquefois plusieurs jours sa réponse, et ne la donnait qu'après avoir supplié Dieu, avec d'abondantes larmes, de lui inspirer la vérité. Aussi chacune de ses décisions était regardée comme un oracle. On disait qu'en ce point il égalait au moins, s'il ne le surpassait pas, Antoine lui-même. Pambon avait été l'un des plus fidèles amis de saint Athanase. Un jour, durant les controverses soulevées à Alexandrie par l'arianisme, le grand patriarche avait prié le solitaire de venir, lui aussi, par son exemple et ses prédications, raffermir la foi orthodoxe. Pambon y consentit. Il arriva donc dans cette capitale de l'Égypte, offrant, au milieu du luxe et de la mollesse des Alexandrins, le spectacle de son héroïque pauvreté et de ses mortifications surhumaines. En traversant une place publique, il vit passer, sur un char étincelant d'or, une femme superbement vêtue, que la foule saluait d'applaudissements frénétiques. C'était l'actrice en vogue qui se rendait au théâtre. Pambon se mit à fondre en larmes. Comme on lui demandait la raison de ses larmes : « Je pleure, dit-il, sur l'âme de cette infortunée ! Je pleure aussi sur ma lâcheté personnelle ! Quoi ! voilà une malheureuse qui sacrifie son éternité pour corrompre les âmes ; et moi je ne sais pas sacrifier ma vie pour les sauver ! » Durant sa résidence au monastère de Nitrie, la patriecienne illustre, sainte Mélanie, vint le visiter. Elle le trouva dans une misérable cellule, occupé à tresser des cordes végétales en fibres de palmier. Le solitaire ne leva pas les yeux sur elle. Mélanie déposa à ses pieds une cassette pleine d'argent. Pambon dit à l'un de ses disciples, Origène : « Prenez cela, mon fils, et envoyez-le à nos frères des monastères de Libye et des Iles, qui sont plus pauvres que nous. » Puis il se remit à travailler en silence. Mélanie, un peu choquée de l'indifférence avec laquelle était accueilli son présent vraiment royal, lui dit : « Savez-vous, mon père, qu'il y a,

dans cette cassette, trois cents livres pesant d'argent? — Ma fille, répondit Pambon, le Dieu à qui vous offrez ce don sait parfaitement ce qu'il pèse, et n'a pas besoin que vous le lui appreniez. Quant à moi, je ne me connais point à ces sortes de choses. N'oubliez pas, ma fille, que Dieu qui n'a pas dédaigné les deux oboles de la veuve, les a peut-être mises à plus haut prix que toutes les offrandes des riches. » La dernière année de sa vie, comme Pallade, son disciple, le suppliait de lui léguer une instruction suprême : « J'y consens, mon fils, dit-il. Depuis que je suis venu au désert, je ne me rappelle pas avoir mangé d'autre pain que celui que j'ai gagné par mon travail, ni proféré une parole dont j'aie dû me repentir. Et pourtant sur le point d'aller à Dieu, il me semble que je n'ai pas encore commencé à le servir ! » Pambon mourut debout, sans maladie et sans douleur, à l'âge de soixante-dix ans. Il était occupé à tresser une corbeille de jonc, quand son sourire devint tout à coup rayonnant. Pallade son disciple s'approcha. L'âme sainte venait de s'envoler au ciel. Pallade recueillit en pleurant la corbeille inachevée. Plus tard, il la céda à sainte Mélanie, qui la conserva comme une relique précieuse.

37. La mémoire de Pambon se perpétua, à Nitrie, avec une vénération et un culte qui enfantèrent de nouveaux prodiges de sainteté. Parmi ceux qui essayaient de la faire revivre, se distinguait le prêtre Isidore de Scété. Lui aussi avait eu, dans sa jeunesse, à combattre les tentations de l'esprit du mal. Un jour, il se rendait au marché d'Hermopolis, pour vendre les corbeilles d'osier qu'il avait fabriquées durant la semaine, et les échanger contre la provision de pain qui devait l'alimenter durant les huit jours suivants. Le soleil d'Égypte dardait ses rayons sur son visage. La sueur ruisselait de son front. « Est-ce là, lui disait une voix intérieure, est-ce là le métier d'un homme qui avait un palais à Alexandrie et dont vingt esclaves s'étudiaient à satisfaire les moindres caprices ? » Des pensées d'orgueil, d'impatience et de découragement traversèrent l'esprit de l'anachorète. Ce ne fut qu'un éclair. Soudain Isidore jeta ses corbeilles sur le sable, et reprit le chemin de sa cellule, où, pendant une semaine entière, sans autre nourriture que

Saint
Isidore de
Scété.

quelques gouttes d'eau saumâtre, il se remit à tresser de nouveau des joncs et des feuilles de palmier. La tentation était vaincue, à force de travail et de mortification. Une autre fois, luttant contre les pensées d'orgueil qui le poursuivaient malgré lui, et interpellant le démon, il lui disait : « Dussé-je être damné, tu seras encore plus bas que moi en enfer ! Eh bien ! fais-moi, si tu peux, précipiter dans tes abîmes ; même là, je ne cesserai ni de louer ni de servir mon Dieu. » Devenu octogénaire, Isidore travaillait toujours. On l'exhortait à modérer son ardeur et à s'épargner des fatigues qui n'étaient plus de son âge. « Quoi ! s'écriait-il, nous consentirions à demeurer oisifs, ou simplement même à nous ménager, quand le Fils de Dieu a voulu mourir pour nous ! Non, non ! Si mon corps était jeté aux flammes, si l'on en dispersait les cendres au vent et que j'eusse souffert ce martyre pour le nom de Jésus-Christ, tout cela ne serait rien encore ! » Et comme on paraissait estimer sa vertu et admirer son courage : « Ne dites pas cela ! continua-t-il. Que suis-je donc en comparaison de notre père Antoine et de l'abbé Pambon, et de tant d'autres serviteurs de Jésus-Christ ? » Isidore avait le don des larmes, ce magnifique privilège que notre monde moderne comprend si peu, et dont cependant il aurait tant besoin ! Un jour, en voyant ce vénérable vieillard dont les pleurs sillonnaient le visage, un jeune frère lui demanda le sujet de son affliction. « Je pleure mes péchés, répondit Isidore. N'eussions-nous offensé Dieu qu'une seule fois en notre vie, nous n'aurions jamais assez de larmes pour déplorer un pareil malheur ! »

Saint
Sérapion le
Sindonite.

38. Sérapion le Sindonite avait lui aussi le don des pleurs. Il était obligé de conserver sans cesse sur sa poitrine un linge que trempaient continuellement ses larmes. Son surnom de Sindonite lui était venu de ce qu'un jour on le trouva complètement dépouillé, n'ayant plus sur lui que le linge (*sindon*), qui couvrait sa nudité. « Qui vous a réduit en cet état ? lui demandèrent les frères. — C'est ce livre, répondit-il. » — Et il leur montrait un rouleau de parchemin contenant les Évangiles. Au premier pauvre qu'il avait rencontré sur la route, il avait donné son manteau, à un second, sa tunique. Il ne lui restait plus rien. Sa charité trouva cependant

encore une nouvelle ressource. Un autre jour, il vendit le livre lui-même, pour en donner le prix à un malheureux. Et comme on s'étonnait d'un pareil sacrifice : « Que voulez-vous? dit-il. J'avais lu dans ce livre : Allez, vendez tout ce que vous possédez et donnez-en le prix aux pauvres. J'ai donc vendu le livre, puisque je ne possédais plus rien autre chose. » Avant de venir s'enfermer dans les solitudes de Nitrie, Sérapion avait connu le monde et ses splendeurs. Issu d'une famille patricienne d'Alexandrie, il avait été envoyé dans sa jeunesse à Rome, et avait été reçu au foyer des plus illustres sénateurs. Les pèlerins qui le trouvaient, septuagénaire, au fond du désert libyque, occupé à tresser des nattes ou des corbeilles, s'étonnaient de l'entendre parfois leur demander des nouvelles de la capitale de l'Italie. Le jour où la vocation religieuse avait triomphé dans son âme, il l'inaugura par un sacrifice vraiment héroïque. Quittant pour jamais la robe de soie et le manteau parfumé qui couvrait ses épaules, il s'affubla de la casaque d'un esclave et alla s'offrir, en cette qualité, dans la maison d'un comédien fameux. Ses services furent agréés, et on l'acheta vingt pièces d'argent. Son zèle, son activité, son intelligence lui eurent bientôt conquis l'affection de son maître et de sa maîtresse. Il profita de son influence pour les convertir tous deux, car ils étaient païens. Le jour de leur baptême, Sérapion leur remit les vingt pièces d'argent et leur dit : « Mes frères, au moment de vous quitter, pour aller où Dieu m'appelle, je vous rapporte cette somme, dont vous m'aviez payé. Elle vous appartient; moi j'emporte le gain de vos âmes. »

39. Le Sindonite avait un homonyme non moins fameux, Sérapion d'Arsinoë, son contemporain, lequel gouvernait près de dix mille moines, dans l'Heptanomide. Comme saint Antoine, comme Pambon, il avait le titre d'*abbas* (Père), dont notre langue moderne a fait celui d'abbé. Les solitaires qui vivaient sous sa direction étaient dans l'usage de se louer aux cultivateurs de la contrée, pour les aider dans leurs rudes travaux et leur apprendre à les sanctifier par la prière et la fidélité au Seigneur. Leur salaire consistait en quelques gerbes de blé, de seigle, ou d'avoine, qu'ils rapportaient

Saint
Sérapion
d'Arsinoë.

après la saison au supérieur général (*abbas*). Celui-ci en employait une partie à l'entretien des moines et des pauvres du pays, il envoyait le reste à Alexandrie, afin qu'il fût distribué aux chrétiens qui avaient besoin de secours.

Saint
Paphnuce et
sainte
Euphrosine.

40. Les prodiges de sainteté et de vertu qui éclataient parmi ces solitudes bénies sont sans nombre. Un jour, Paphnuce, l'un des plus riches habitants d'Alexandrie, avait convié toute sa famille aux noces de sa fille unique Euphrosyna. Elle avait dix-huit ans. Sa beauté était célèbre. Elle allait épouser un des plus brillants partis de la ville. Quant tout fut prêt, Euphrosyna ne se retrouva plus. On la chercha en vain, durant de longues années. Son père était inconsolable : il poursuivit ses investigations, mais toujours inutilement. Cette disparition était d'autant plus extraordinaire qu'Euphrosyna avait été, dès sa plus tendre enfance, un modèle de piété et de soumission filiale. Paphnuce, désespérant de la revoir jamais, finit par chercher, dans la pratique des bonnes œuvres et d'une charité vraiment chrétienne, l'unique consolation de sa triste vieillesse. Il se rendait souvent à un monastère voisin d'Alexandrie, alors gouverné par le saint abbé Théodose. Là, il se plaisait surtout à s'entretenir avec un jeune religieux, nommé Smaragdus. La piété angélique du frère, la modestie avec laquelle il tenait constamment son capuchon rabattu sur son visage, le ton particulier de douceur avec lequel il parlait de Dieu et de ses miséricordes à cette âme affligée, remuaient Paphnuce jusqu'au fond des entrailles. Un jour, on vint lui dire que le frère Smaragdus allait mourir et qu'il le demandait. Paphnuce accourut. « Je suis, lui dit le mourant, cette Euphrosyna que vous avez tant pleurée. J'avais fait vœu de virginité au Seigneur. Le jour fixé pour mes noces, je pris des habits d'homme, et, sous ce déguisement, je fus admise dans ce monastère, où nul ne sait mon secret. Pardonnez-moi, car je vais mourir ! » Paphnuce l'embrassa en pleurant, et, dans cette étreinte paternelle, l'âme de la jeune sainte s'envola vers son Dieu. Le vieillard ne voulut plus quitter la cellule qu'avait habitée sa fille ; il y attendit, à son tour, que le Seigneur daignât l'appeler près d'Euphrosyna, au lieu de son repos.

41. Une autre histoire, non moins touchante, était celle d'Abraham, pieux ermite, né près d'Edesse, sur le sol patriarcal de la Mésopotamie. Abraham avait été l'ami et le contemporain de saint Ephrem, qui nous a conservé sa biographie. Jeune, riche et instruit, sa famille le fiança à une noble et opulente héritière. Vainement il déclarait à ses parents qu'il n'aspirait à aucune félicité terrestre et qu'il voulait consacrer sa vie au Seigneur. Il ne put fléchir leur volonté, et, comme lui-même, par déférence pour eux et par respect pour le précepte divin du Décalogue, n'osait leur résister ouvertement, le mariage fut célébré. Mais le soir des noces, Abraham parla à sa jeune épouse des charmes de la virginité avec une telle force et une telle onction, qu'il la détermina à renoncer elle-même aux espérances du siècle. Pour lui, se déroband par une issue secrète, de la maison paternelle, il s'enfonça dans le désert de Syrie. Ayant trouvé une grotte naturelle, au flanc d'un rocher, il s'y établit, et en mura l'entrée, ne laissant qu'une étroite ouverture par laquelle les passants lui jetaient, de temps à autre, quelques morceaux de pain. Après deux mois de recherches, ses parents découvrirent le lieu de sa retraite. Ils accoururent au désert, suppliant Abraham de renoncer à ce qu'ils appelaient son extravagance et sa folie. « Eh bien, leur dit-il, puisque c'est la folie de la croix qui conduit au ciel, voudriez-vous me la voir échanger contre la prétendue sagesse qui conduit à l'enfer ? » Le saint ermite passa cinquante ans dans sa prison volontaire. Durant un si long espace de temps, il n'en sortit que deux fois. La première, pour obéir à l'évêque d'Édesse, qui voulut, malgré sa résistance, lui conférer l'ordination sacerdotale, et qui le supplia ensuite d'aller évangéliser une bourgade de son diocèse, restée jusque-là païenne, lui promettant qu'après cette mission il serait libre de retourner à sa cellule. Abraham se dévoua à l'œuvre de charité qui lui était imposée. Après trois ans de lutttes, d'efforts, et de persécutions héroïquement supportées, le saint avait triomphé de tous les obstacles. Il ne restait plus un seul idolâtre dans le village, où, à son arrivée, il n'avait pas rencontré un seul chrétien. Abraham revint à sa grotte, résolu de ne la plus quitter. Mais la charité devait l'en

Saint
Abraham e
Ste Marie.

faire sortir une seconde fois. Ses parents étaient morts. Un frère, qu'il avait dans le monde, les suivit au tombeau, laissant une fille nommée Marie, jeune orpheline dont la naissance avait coûté la vie à sa mère. L'enfant se réfugia près d'Abraham. Le solitaire l'établit dans une cellule voisine de la sienne, et l'éleva avec une sollicitude et une tendresse vraiment paternelles. Marie faisait chaque jour des progrès dans la vie spirituelle. L'amour de Dieu et le désir de se consacrer tout entière à lui faisaient l'unique objet de ses préoccupations. Un jour vint pourtant où le démon renversa d'un seul coup un édifice de tant d'espérances. Un jeune religieux s'était fixé dans cette solitude, pour y vivre sous la conduite de saint Abraham. Il remarqua la beauté de la pieuse recluse : ils disparurent tous deux. La malheureuse, bientôt abandonnée par son lâche séducteur, courut cacher sa honte à Antioche et se livra aux plus infâmes désordres. Elle acquit, en ce genre, une lamentable célébrité. Sa maison était l'une des plus somptueuses de la grande ville. Un soir, un inconnu, à l'extérieur élégant et recherché, se présenta au milieu du cercle de jeunes oisifs qui entouraient la courtisane. Nul ne pouvait dire qui il était ; mais ses manières nobles, la distinction de son esprit jointe à un air imposant et majestueux, ne permettaient pas de se hasarder à lui adresser une question indiscrete. Il venait d'ailleurs s'asseoir à un foyer d'où l'on n'exclut personne. Tous les visiteurs se retirèrent successivement. Quand il fut seul avec la pécheresse : « Marie, lui dit-il, je suis Abraham. Je viens chercher la brebis égarée, pour la ramener au bercail ! » Une explosion de larmes répondit à ces paroles inattendues. Marie se jeta aux pieds du saint, s'arrachant les cheveux, déclarant qu'elle était indigne de pardon. Abraham l'encouragea dans son repentir, la consola, et la détermina à réparer courageusement les scandales de sa vie passée. Cette nuit-même, la somptueuse maison d'Antioche demeura vide. Marie avait repris le chemin du désert ; elle y vécut quinze ans dans la pénitence et les larmes. Abraham reçut son dernier soupir et lui survécut encore cinq ans.

42. La conversion de sainte Zoé avait lieu vers le même temps, et dans des circonstances aussi extraordinaires. Zoé était à Césarée ce que Marie était à Antioche. Or, il y avait dans une solitude voisine, un anachorète, jeune encore, nommé Martinien, dont la sainteté était déjà éclatante. Une pensée diabolique traversa l'esprit de Zoé. Déguisée en mendicante, elle se présenta, durant une nuit d'hiver, à la cellule de Martinien, et le supplia de lui donner un asile jusqu'au jour suivant, s'il ne voulait la trouver, le lendemain, morte de froid. Le solitaire y consentit. Il alluma un feu de sarment et fit asseoir l'étrangère. Zoé, se débarrassant alors des haillons d'emprunt qui la couvraient, apparut à Martinien dans l'éclat de son luxe et de sa beauté. Profitant de la surprise du premier moment, elle essaya ses moyens de séduction. Le solitaire prêtait l'oreille à cette voix enchanteresse. Tout à coup il se lève, prend une poignée de sarments, et la jette sur le foyer. La flamme s'élève pétillante et le solitaire y plonge ses jambes jusqu'aux genoux. « Que faites-vous ? s'écria Zoé. — Je veux voir, répondit Martinien, comment je pourrai supporter les feux de l'enfer, moi qui allais m'exposer à les subir durant toute une éternité ! » Pendant qu'il parlait, la flamme dévorait ses chairs vives, les nerfs et les muscles. Ses brûlures furent telles qu'il ne recouvra jamais l'usage complet de ses jambes. Épouvantée à ce spectacle, la pécheresse demanda pardon à Dieu et à son serviteur. Elle courut s'enfermer, pour le reste de ses jours, dans le monastère de Sainte-Paula, à Bethléem.

Saint
Martinien et
St^e Zoé.

§ IV. Saint Jérôme et Rufin.

43. En terminant ce bouquet, rapidement cueilli parmi les fleurs du désert chrétien, nous invitons le lecteur à comparer l'état actuel de l'Égypte musulmane, avec la prospérité féconde dont elle jouissait au iv^e siècle. On a tant redit, de nos jours, que monachisme et fainéantise étaient synonymes ! Eh bien ! voilà les faits. L'histoire en main, nous rencontrons partout les prodiges du travail accompagnant les prodiges de la vertu, sous l'influence des ordres religieux. Saint Jérôme et Paula, avec leur colonie de nobles romaines,

Retraite
de S. Jérôme
à Bethléem.
Ses travaux.

visitèrent les établissements de Nitrie, de Scété et des Cellules. Ce fut sur ce modèle que s'élevèrent les monastères fameux de Bethléem, les uns pour les hommes, sous la direction de saint Jérôme, les autres pour les femmes, sous la conduite de sainte Paula. L'illustre docteur, retiré dans une grotte voisine de celle de la Nativité, écrivait à saint Augustin : « Je me tiens caché dans cette caverne, devenue pour moi le paradis. J'y pleure mes fautes, en attendant le jugement. » Au lieu d'occuper son temps à tresser des corbeilles, comme les solitaires de la Thébaïde, Jérôme étudiait l'hébreu, le chaldaïque et le syriaque ; il achevait, sur les textes originaux, la traduction de la Bible. Les rabbins les plus distingués de Tibériade et de Lydda l'aidaient de leurs conseils. D'ailleurs, ils se faisaient chèrement payer. Barrabas, l'un d'eux, mit ses leçons à plus haut prix que les autres. Il faut dire aussi que la fréquentation de Jérôme l'exposait à toute l'animadversion des juifs, ses coreligionnaires. Un jour, il faillit être lapidé par eux, sous prétexte qu'il trahissait la cause d'Israël, en communiquant la science sacrée à un docteur des *Goïm* (Gentils). De son côté, Jérôme voyait d'indignes calomnieux publier partout sa prétendue apostasie. « Le secrétaire du pape Damase, disait-on, est devenu un digne membre de la synagogue de Satan. A l'exemple des Juifs, ses amis et ses maîtres, il préfère Barrabas à Jésus-Christ ! » Sans se décourager devant les efforts de la haine et de l'envie, Jérôme poursuivait, avec une ardeur infatigable, l'œuvre qu'il avait entreprise. Ses austérités et ses jeûnes étaient dignes de Nitrie et de Scété. Il ne prenait qu'après le coucher du soleil l'unique repas de la journée, et ce repas consistait en un peu d'herbes cuites à l'eau et un morceau de pain cuit sous la cendre. Jamais de viande, ni de vin. Levé dès l'aurore, il partageait ses heures de prière comme elles l'étaient déjà de son temps pour les cleres, selon la règle que nous avons vue suivie à Milan par saint Ambroise. Le reste du temps, et la majeure partie de la nuit, étaient employés à l'étude. Jérôme ne reculait devant aucun travail. Les habitants de Bethléem le supplièrent d'ouvrir une école de grammaire pour l'éducation de leurs enfants.

Le grand docteur y consentit. C'était un genre d'apostolat qui devait être fécond en fruits de salut, pour les jeunes intelligences dont la direction lui serait confiée. Bientôt, les disciples accoururent de tous les points de l'Orient, et se pressèrent aux leçons de cet illustre maître. Jérôme ne crut pas que la vision célèbre, dont nous avons parlé précédemment ¹, dût l'empêcher d'expliquer Homère, Cicéron, Platon et Virgile, à ses jeunes néophytes. L'envie s'attacha de nouveau à cette conduite de Jérôme et l'incrimina avec une âpreté sans égale. « Nierez-vous, lui disait un de ces calomniateurs, que, dans un portefeuille, laissé par mégarde à Jérusalem, où vous étiez alors, on ait trouvé un dialogue de Platon, traduit en latin par Cicéron? Etait-ce donc là ce que vous aviez juré au tribunal de Dieu, dans la vision fameuse où le juge suprême vous reprochait d'être cicéronien? » — « Les gens qui m'attaquent, répondait Jérôme, ne lisent pas plus la Bible qu'ils n'ont lu Cicéron ni Platon. Ils auraient trouvé, dans Moïse et les prophètes, plus d'une chose empruntée aux livres des Gentils. Et qui donc peut ignorer que Salomon proposait des questions aux philosophes de Tyr et répondait aux leurs? Saint Paul lui-même n'a-t-il pas cité, dans son épître à Tite, un vers d'Epiménide ²? N'a-t-il pas, dans sa première épître aux Corinthiens, inséré un vers de Ménandre ³; et enfin, dans son discours à l'Aréopage, au milieu de l'*Agora* d'Athènes, n'a-t-il pas emprunté en témoignage la fin d'un vers hexamètre d'Aratus ⁴? Et que dirais-je des docteurs de l'Église? Ils sont tous

¹ Cf. tom. X de cette *Histoire*, pag. 440.

² Le vers d'Epiménide auquel saint Jérôme fait ici allusion a été en effet textuellement reproduit par l'Apôtre (Tit., I, 12) :

Κρητες ἀεὶ ψεύσται, κατὰ θηρία, γαστέρες ἀργαί.
Cretenses semper mendaces, malæ bestiae, ventres pigri.

³ Le vers de Ménandre, emprunté par saint Paul (I Cor., 33), est celui-ci :

Φθείρουσιν ἤθη χρηστὸν ὁμιλίαι κακαί.
Corrumpunt mores bonos colloquia mala.

⁴ L'hémistiche d'Aratus, cité par saint Paul, dans son discours à l'Aréopage (Act. Apost., xvii, 28), est celui-ci :

Τοῦ γὰρ καὶ γένος ἐσμὲν.
Ipsius enim et genus sumus.

nourris des anciens qu'ils réfutaient. Ces grands hommes avaient appris de David qu'il faut arracher le glaive aux mains de l'ennemi, et couper la tête de Goliath avec son propre poignard. Ils avaient lu, dans le Deutéronome, ce précepte du Seigneur : « Vous raserez la tête de la femme captive; vous lui couperez les sourcils et les ongles; vous lui ferez quitter son vêtement étranger, et vous pourrez alors en faire votre épouse¹. » Et que fais-je donc autre chose, lorsque, commentant la littérature profane, je transforme son élégance et sa beauté, et les consacre comme des captives au service du Dieu d'Israël²? » Toutes ces critiques injustes ne détournaient point Jérôme de sa grande œuvre. Dans le cours des quatre années 392 à 396, il publiait successivement la traduction du livre des Rois, d'Esdras et de Néhémie, des Psaumes, de Job, des Proverbes, du Cantique des Cantiques, de la Sagesse, d'Isaïe, Ézéchiël, Jérémie, Daniel, et des douze petits Prophètes. Il les faisait suivre de deux ouvrages infiniment précieux pour l'exégèse biblique : le *Traité des lieux et des noms hébreux*, et celui des *Questions hébraïques*, où toutes les difficultés de géographie, de chronologie et d'étymologie étaient élucidées. L'envie s'acharna encore sur ces travaux, d'une érudition gigantesque. Hélas ! à quoi l'envie ne s'attaque-t-elle pas ? On disait donc que le solitaire de Bethléem pillait impitoyablement les Hexaples d'Origène, les commentaires d'Eusèbe de Césarée, et qu'il se faisait une gloire posthume, au détriment de ses devanciers. Saint Jérôme, à tort selon nous, crut devoir répondre à ces insectes haineux dont les piqûres irritaient son génie. La meilleure réponse qu'il aurait pu leur faire, eût été le silence. Des travaux sérieux, consciencieusement entrepris et laborieusement exécutés, se défendent d'eux-mêmes contre une malignité jalouse et impuissante. Saint Jérôme ne fut pas de cet avis. Voici ce qu'il répondait, dans la préface des *Questions hébraïques*, au moine Luscius (le Louche). « Incriminé comme Térence, dit-il, je vais l'imiter un peu et faire aussi mon prologue³. Un certain Lucius

¹ Deuter., xxi, 10-13. — ² S. Hieronym., *Epist. Lxx ad Magnum orator. urbis Romæ*; *Patr. lat.*, tom. XXII, col. 664-665. — ³ Allusion au prologue de Térence, dans l'*Andrienne*.

Lanuinus, évidemment l'ancêtre de notre Luscius, accusait Térence d'avoir volé le trésor public de la littérature, en pillant les œuvres de Ménandre et des autres poètes grecs. Virgile, le cygne de Mantoue, fut aussi traité de spoliateur, pour avoir glissé dans ses chants quelques vers d'Homère. Il répondait triomphalement : « Oui, mais il faut être fort pour arracher la massue aux mains d'Hercule ! » Le même reproche fut adressé au grand Cicéron, le soleil de la langue latine, ce roi des orateurs, qui plane au sommet de l'éloquence romaine. On lui intenta, comme à un concussionnaire, une action en revendication de la part des Grecs. Que suis-je, moi, à côté de tels hommes, dont la gloire devait écraser l'envie, et que l'envie a tourmentés dans leur gloire ? Je puis me consoler, obscur et petit comme je suis, d'entendre grogner autour de moi l'immonde troupeau des jaloux, qui veulent fouler aux pieds les perles, afin que personne ne les ramasse. Ou plutôt je prends mon parti, je travaille, j'interprète les Écritures, et me soucie peu des fantômes et des larves, dont la nature est, dit-on, de murmurer la nuit dans quelque coin, pour faire peur aux petits enfants ¹. »

44. Cependant, l'établissement provisoire dans les grottes de Bethléem s'était peu à peu converti en un vaste monastère, bâti à mi-côte et muni d'une tour de refuge, précaution qui n'était pas superflue à une époque d'invasions perpétuelles. Sous la protection de cette tour, un *hospitium* immense avait été construit pour les pèlerins, les étrangers, les visiteurs et les pauvres. « Si Joseph et Marie daignaient revenir à Bethléem, disait Paula, il y aurait cette fois une place pour eux dans le *diversorium* ² ! » Audessous du monastère des religieux, Paula établit dans la plaine celui des femmes. Mais il fut bientôt insuffisant, et il fallut en construire deux autres. L'affluence devenait de plus en plus considérable, au point que l'*hospitium*, la tour de refuge, le bâtiment des hommes, tout était tellement plein que Jérôme écrivait : « La multitude romaine semble s'être donné rendez-vous à Bethléem. Si

Les éta-
blissements
monastiques
de
Bethléem.

¹ S. Hieronym., *Quest. hebraïc.*, Præfat. ; *Patr. lat.*, tom. XXIII, col. 935. —

² S. Hieronym., *Epist.* LXXXVI.

Joseph et Marie revenaient, ils auraient autant de peine à se loger que la première fois! » La prière et l'étude se partageaient les heures, dans cette florissante retraite. Bien que la règle générale fut celle des cénobites, les reclus travaillaient et mangeaient isolément, mais ils faisaient l'oraison en commun. Le signal de la prière était donné au chant de l'*alleluia*. C'était comme le prolongement des concerts angéliques, autour de la grotte de la Nativité. L'*alleluia* était devenu le cri de famille des solitaires de Bethléem. On écrivait de Rome à Paula, que sa petite-fille, née du mariage de Toxotius avec Læta, et portant le même nom que sa grand'mère, commençait déjà à balbutier la première parole qu'on lui eût apprise : l'*alleluia*. Les heures canoniales des matines, à minuit; prime, au lever de l'aurore; tierce, à neuf heures du matin; sexte, à midi; none, à trois heures; vêpres, au coucher du soleil, étaient régulièrement observées. On y psalmodiait le Psautier, divisé de telle façon que chaque jour il était récité intégralement. Chacun était tenu de le savoir par cœur, et d'apprendre en outre chaque jour quelque autre passage des Écritures. C'est ainsi que se réalisaient le précepte et l'exemple de Paula, dont l'Écriture faisait l'unique étude : *Et somno cadentem pagina sancta suscipiat*. La psalmodie et l'oraison se faisaient dans les chapelles des quatre monastères. Mais on n'y célébrait point le saint sacrifice. Bien que Jérôme fût prêtre, ainsi que Vincentius, qui était venu de Rome avec lui, « ces deux modèles d'humilité, dit saint Epiphane, ne voulaient point exercer les fonctions sacerdotales. Ils s'en croyaient modestement indignes¹. » Chaque dimanche, toutes les communautés se rendaient processionnellement à l'église de Bethléem, pour y assister avec les autres fidèles aux divins offices. Les prêtres de cette église appartenaient à la juridiction de l'évêque de Jérusalem; ils étaient chargés de la direction spirituelle des religieux et des religieuses.

Aufin
au mont des
Oliviers.

45. La Palestine et le monde entier applaudissaient à ces merveilles de sainteté, de science et de mortification. Il y avait cepen-

¹ S. Epiph., *Epist. ad Joann. Hierosol.*; *Patr. græc.*, tom. XLIII, col. 381.

dant, à Jérusalem, un prêtre, un moine, que la réputation de Jérôme et les succès de sa pieuse colonie blessaient profondément. Par une coïncidence singulière, cet envieux avait passé jusque-là et avait réellement été, depuis vingt ans, l'un des plus ardents admirateurs et l'ami le plus dévoué de saint Jérôme. C'était Rufin, ce moine d'Aquilée, que Jérôme avait jadis connu en Dalmatie, et avec lequel il avait noué des relations d'amitié et d'estime réciproque, qui devaient se terminer par une éclatante division. La jeunesse de Rufin ne fut pas, comme celle de Jérôme, nourrie dans l'étude et les lettres. Né, vers 345, d'une famille pauvre des environs d'Aquilée, Rufin ne commença son éducation littéraire, dans le monastère de cette ville où saint Jérôme fut élevé lui-même, qu'après avoir déjà passé l'âge de l'adolescence. Mais il racheta, par un travail sérieux et assidu, les lacunes de ses premières années. Il se fit lui-même : et, à force de persévérance, il devint l'un des historiens ecclésiastiques les plus estimés. La différence de caractère et de génie, entre saint Jérôme et lui, n'en demeura pas moins tranchée. Ce qui était chez l'un le fruit spontané d'une nature vraiment littéraire, féconde en aperçus nouveaux, pétillante de saillies, étincelante de verve et parfois même excessive dans sa surabondance, était chez l'autre le produit lent et pénible d'un labeur toujours soutenu, toujours fructueux, mais toujours difficile. Rufin avait d'ailleurs illustré par sa vertu le nom qu'il s'était fait dans la science sacrée. Devenu prêtre, il avait exécuté, à Jérusalem, quinze ans avant saint Jérôme, ce que celui-ci entreprenait à Bethléem. De concert avec sainte Mélanie, il avait visité les Thébaidés, à l'époque où Valens, dans sa fureur arienne, venait de donner l'ordre d'enrôler tous les solitaires dans les cadres de l'armée impériale. Plus de cinq mille de ces proscrits furent nourris au désert, par ses soins, aux frais de l'illustre patricienne. Arrêté avec elle pour crime de rébellion, il ne put, comme elle, invoquer les titres consulaires de sa famille pour échapper aux persécutions du gouverneur. Il réussit pourtant à se dégager de ses mains et ne quitta les solitudes de Nitrie, théâtre de sa charité, qu'après les avoir vues reflourir en paix et y avoir éteint les germes de dis-

sension religieuse que le schisme paulinien d'Antioche et les controverses des Pneumatomaques y avaient fait éclore. Avec sainte Mélanie, il était revenu (383) se fixer à Jérusalem. Un monastère d'hommes fut établi sur le mont des Oliviers, et se vit bientôt peuplé d'une foule de religieux. Mélanie prit la direction d'un second monastère, bâti pour les femmes, au pied de la montagne sainte. Jérôme inscrivait cet événement dans le *Chronicon* qu'il publiait à cette époque, et appelait Mélanie : « Une autre Thécla, qui renouvelait les prodiges de sainteté du siècle apostolique. »

Jalousie.
Premiers
symptômes de
discorde.

46. Or, en 392, quand saint Jérôme fut venu, à son tour, avec Paula, Eustochium, et toute une nouvelle colonie de moines et de religieuses, s'établir à Bethléem, la fondation de Rufin perdit un peu de son prestige et s'éclipsa devant l'institution naissante. C'est le sort de toutes les choses humaines. Rufin ne s'avoua peut-être pas le sentiment de secrète envie qui lui mordait le cœur. Peut-être, car les passions sont ingénieuses à se tromper elles-mêmes, peut-être croyait-il que l'antériorité créait un droit exclusif dans le gouvernement des âmes, comme dans les codes civils, et que nul ne devait élever de monastères à Bethléem, parce qu'il en avait lui-même fondé deux à Jérusalem. Quoi qu'il en soit, une lutte d'influence, sourde d'abord, mais réelle, commença à se dessiner entre les établissements monastiques du mont des Oliviers et ceux de la grotte de la Nativité. Une nouvelle édition de la *Chronique* de saint Jérôme parut. La phrase élogieuse, consacrée primitivement à sainte Mélanie, en avait été retranchée. Dans le même temps, saint Jérôme publiait son catalogue des hommes illustres : *Liber de viris illustribus* ¹. On y remarquait une foule de célébrités contemporaines, encore vivantes, telles que : Phæbadius évêque d'Agen, Didyme d'Alexandrie, Optat de Milève, Epiphane de Salamine, Ambroise de Milan, Jean Chrysostome, etc. Le nom de Rufin ne figurait point parmi ces illustrations d'origine et de nationalité diverses. On remarqua cette absence, d'une part, et la

¹ S. Hieronym., *Patr. Lat.*, tom. XXIII, col. 602-720.

radiation du nom de sainte Mélanie, de l'autre, comme des symptômes de discorde. Les ouvrages du solitaire de Bethléem avaient alors une vogue dont celle de Sulpice-Sévère pourrait à peine nous donner l'idée. Jérôme avait beau supplier ses amis de ne pas communiquer ses ouvrages. « Gardez ceci pour vous, mandait-il à l'un d'eux, et faites en sorte que les envieux ne l'aperçoivent pas. » — « Lisez-moi en cachette, écrivait-il à un autre, et sauvez-moi du public. Ne donnons pas d'indigestion à ceux qui n'ont pas faim. Quant aux impuissants qui crient toujours contre les auteurs, sans rien produire eux-mêmes, leur critique me devient insupportable. » Malgré ces recommandations, les livres de Jérôme se répandaient par tout l'univers. On les arrachait aux libraires d'Alexandrie, de Rome et de Constantinople. Les copistes ne suffisaient pas à les reproduire. Tous les échos de la renommée s'en préoccupaient, avant même qu'ils eussent paru; des bords du Rhin à ceux de l'Euphrate, on s'abordait en se demandant : « Que fait Jérôme ? »

47. Ce n'était pas pour obéir à un sentiment de mesquine jalousie, ni de ressentiment personnel, que l'illustre docteur avait supprimé l'éloge de sainte Mélanie dans le nouveau texte de sa *Chronique*, et omis celui de Rufin, dans le *De viris illustribus*. Un fait plus grave venait de se produire, intéressant non pas seulement l'amour-propre individuel, mais la foi elle-même dans ce qu'elle avait de plus fondamental. Nous avons parlé précédemment des erreurs doctrinales renfermées dans les écrits d'Origène ¹, soit qu'elles eussent été réellement enseignées par ce grand homme, soit qu'elles fussent le fait des hérétiques qui avaient plus d'une fois et notoirement interpolé ses ouvrages. Depuis un siècle, la réputation d'Origène avait considérablement grandi. Son nom était revendiqué par les Alexandrins, comme une gloire nationale. Ses commentaires sur l'Écriture étaient lus quotidiennement par les moines des Thébâides. On se rappelle ¹ que quatre points principaux résumaient les erreurs répandues dans les ouvrages

L'Origénisme
et l'Anthropomorphisme.

¹ Cf. tom. VIII de cette *Histoire*, pag. 81-113.

d'Origène : 1° La préexistence des âmes ; 2° la non éternité des peines de l'enfer ; 3° la non résurrection des corps ; 4° enfin le symbolisme absolu de l'Ancien Testament, dont la parole devait toujours être interprétée dans un sens allégorique et jamais dans le sens littéral. Ce fut surtout ce dernier point qui suscita, dans les monastères de Nitrie, vers l'an 392, les plus vives controverses. Les partisans de l'Origénisme soutenaient que les Écritures ne sont qu'un symbole perpétuel, dont l'Esprit de Dieu révèle à chacun, selon ses mérites et sa science, le secret véritable. Les adversaires, répondant à une exagération par une autre non moins condamnable, prétendaient que tout, dans l'Écriture, doit être pris au pied de la lettre. La discussion se concentra tout entière sur les paroles fameuses de la Genèse : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance ¹. » — On ne saurait trouver, disaient les Origénistes, une justification plus complète du système symbolique qu'il faut appliquer à l'Écriture. A moins de prétendre que Dieu a une forme matérielle, dont le corps humain serait une image et une reproduction en raccourci, il est impossible d'entendre ce passage de la Genèse selon le sens étroit de la lettre. — Cette conclusion était juste et vraie. Mais les adversaires étaient loin de vouloir en convenir. Au lieu d'admettre cette observation pour un passage en particulier, comme ils avaient la certitude que le principe du symbolisme était faux dans son application générale, et en cela ils étaient à leur tour dans le vrai, ils s'obstinèrent à maintenir que même le texte génésiaque : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram*, devait être entendu au pied de la lettre. L'histoire de l'Ancien Testament, disaient-ils, est pleine des manifestations divines faites aux patriarches et aux prophètes. Chaque fois que Dieu s'est révélé de la sorte à ses serviteurs, il leur est apparu sous une forme humaine. Sans doute, nous ne prétendons pas que cette forme fût matérielle et grossière, comme notre corps mortel. Nous savons qu'un esprit n'a pas d'organes. Mais il n'en est pas moins vrai que la forme sous laquelle Dieu

¹ Gen., I, 26.

s'est constamment manifesté, est celle-là. Donc, avec la différence qui doit toujours être réservée entre l'esprit et la matière, nous maintenons que, dans un mode bien plus relevé que celui que nous pouvons comprendre, Dieu est réellement le type substantiel dont l'homme reproduit la ressemblance et l'image. C'est ainsi que nous comprenons le mot de la Genèse, et que nous lui conservons son sens littéral. — On donna le nom d'Anthropomorphites à ces adversaires outrés de l'Origénisme, qui, pour éviter une erreur, tombaient dans une autre non moins grave. Le fameux solitaire, Sérapion le Sindonite, dont nous avons plus haut retracé les austérités et les vertus, était d'abord anthropomorphite. Lorsque le patriarche d'Alexandrie, dans une lettre-circulaire adressée à tout le clergé séculier et régulier de l'Égypte, eut solennellement condamné cette hérésie, Paphnuce, l'abbas de Nitrie, communiqua cette sentence à ses religieux. Sérapion, et il n'était pas le seul, protesta contre la décision archiépiscopale. Elle était, disait-il, contraire à la tradition, et subversive des vrais principes. Paphnuce soutenait la thèse opposée; mais ses arguments n'eurent aucun effet sur l'esprit de Sérapion. La discorde régnait donc dans les royaumes de la paix et parmi ces hôtes du désert, dont la plupart étaient des saints. Tant il est vrai que l'autorité hiérarchique et doctrinale est nécessaire dans l'Église, sous peine de voir s'éteindre le flambeau de la foi! Ajoutons, comme observation accessoire, que les solitaires de Nitrie et de Scété, tout en tressant leurs nattes de palmier et leurs corbeilles de jonc, ne restaient étrangers à aucune des questions philosophiques, intellectuelles et religieuses qui agitaient leur époque, et que ces artisans, au métier en apparence vulgaire, étaient réellement l'élite des intelligences contemporaines. « Or, dit Cassien, pendant que le Sindonite était dans ces dispositions, et qu'on ne parlait de rien moins que de se séparer de la communion du patriarche d'Alexandrie, un diacre Cappadocien, fort savant, du nom de Photinus, arriva à Nitrie. Sa réputation théologique l'avait devancé au désert. Paphnuce l'accueillit avec une vive allégresse, et le pria d'exposer, le dimanche suivant, en présence de tous les frères réunis, la vérité sur la con-

traverse actuelle. Photinus y consentit. Ce fut une circonstance vraiment solennelle. Tous les cénobites de Nitrie et de Scété, tous les ermites des Cellules étaient réunis. Paphnuce, s'adressant au diacre, lui posa cette interrogation : Comment les églises catholiques de l'Orient, que vous avez parcourues, expliquent-elles le mot de la Genèse : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram*? — Photinus répondit que non-seulement les églises orientales, mais toutes celles de l'Occident, et en premier lieu celle de Rome, étaient unanimes à interpréter ces paroles non pas dans le sens littéral qui donnerait à Dieu une forme substantielle, une figure visible, un corps même spiritualisé, ayant quelque analogie avec le nôtre, mais dans le sens uniquement spirituel qui investissait l'âme humaine, en premier lieu, de la domination réelle sur le monde terrestre, image de la domination souveraine de Dieu sur la création tout entière, et en second lieu, des facultés intellectuelles de la volonté, de la raison et de l'amour, ressemblance éloignée, mais réelle, avec l'auguste Trinité. Photinus parla longtemps et fort éloquemment dans ce sens. Au milieu de son discours, Sérapion, fondant en larmes, vint se prosterner devant toute l'assemblée, et, frappant sa poitrine : J'ai péché, dit-il. Je confesse mon erreur. Mais, hélas ! je l'avoue, on vient de m'enlever l'image de mon Dieu ! Comment l'adorerai-je maintenant ? » — Si quelque jeune théologien était tenté de sourire, en entendant cette simple et naïve exclamation, nous le prions de réfléchir que probablement il n'a jamais été honoré de l'une de ces manifestations surnaturelles où Dieu se révèle à ses serviteurs ; tandis que le patriarche de Nitrie, comme autrefois Abraham, Isaac et Jacob, avait souvent eu le bonheur de voir Dieu face à face, et de converser avec lui sous la forme humaine, la seule accessible à notre faiblesse, et que le Seigneur empruntait pour lui parler. L'exemple de Sérapion le Sindonite entraîna la conversion de tous les Anthropomorphites de la Thébàïde. Mais les monastères de l'Heptanomide, voisins d'Alexandrie, se montrèrent moins dociles. Ils éclatèrent unanimement contre la circulaire du patriarche et traitèrent celui-ci d'hérétique et d'apostat.

48. Théophile n'était ni l'un, ni l'autre. Sa mesure contre l'Anthropomorphisme n'avait rien que de parfaitement orthodoxe. Mais il n'était pas irréprochable au point de vue fort différent de l'Origénisme. La gloire toute alexandrine d'Origène l'avait séduit. Indépendamment du point de vue théologique, le patriarche n'envisageait, dans la renommée universelle d'Origène, que le côté par lequel cette réputation versait un nouvel éclat sur son siège épiscopal. Il était origéniste à Alexandrie, comme on serait, par exemple, un admirateur exclusif de Bossuet à Meaux. Ici et là, ce culte de deux incomparables mémoires est également explicable, et, en un certain degré, également légitime. Toutefois, la vérité est bien plus haute encore que le génie d'un homme, n'importe lequel, et il faut savoir lui sacrifier même l'amour-propre patriotique et les sympathies nationales. Or, Théophile était origéniste d'instinct. Quand sainte Mélanie et Rufin avaient parcouru l'Égypte, Théophile leur avait recommandé l'étude des écrits d'Origène. Il pouvait, en leur faisant cette invitation, s'appuyer sur l'exemple de saint Jérôme lui-même, lequel, à chaque page de ses livres, citait les Hexaples d'Origène, les commentaires bibliques d'Origène, les homélies et les Ἐξηγήτικα d'Origène. Il est vrai que saint Jérôme puisait dans l'arsenal du docteur alexandrin des armes pour fortifier sa propre orthodoxie, et se gardait bien d'en extraire les erreurs évidentes qui s'y étaient glissées, soit du fait même d'Origène, soit à la suite des interpolations hérétiques dont elles avaient été l'objet. Rufin ne fut pas si judicieux. Moins profond dogmatiste que saint Jérôme, il prit au pied de la lettre la recommandation du patriarche Théophile, et, de retour à Jérusalem, il se plongea dans l'étude des œuvres d'Origène. L'*Apologie* de ce grand homme, composée par le martyr saint Pamphile, fut sa première lecture. Il en donna bientôt une traduction latine. Successivement, il passa aux divers traités du docteur alexandrin. A mesure qu'il se familiarisait avec ce puissant génie, il en subissait de plus en plus le charme, et bientôt Rufin fut complètement origéniste. Cela n'intéressait encore que sa propre personnalité, et l'histoire n'aurait pas à se montrer bien sévère à son égard, s'il n'eût cherché

Théophile,
patriarche
d'Alexandrie.

à faire du prosélytisme. Sa première conquête, transitoire il est vrai, fut sainte Mélanie, qui s'éprit un instant de ces doctrines fantastiques. Bientôt, il eut un second adhérent dans la personne de l'évêque Jean de Jérusalem, lequel devait, comme sainte Mélanie elle-même, l'abandonner plus tard.

49. Pour le moment, Jean de Jérusalem était un véritable prosélyte. Ce prélat, avant son ordination, avait successivement donné dans les erreurs d'Arius, puis dans celles des Pneumatomaques. L'abjuration sincère qu'il avait faite, entre les mains de l'Église, prouvait en faveur de sa bonne foi; mais de pareils antécédents ne laissaient pas supposer une grande capacité théologique. Rufin n'était donc pas lui-même fort habile, en cherchant à se couvrir derrière une autorité doctrinale si discutable. Quoi qu'il en soit, Rufin ne vit pas le danger. Les doctrines de l'Origénisme, dont il possédait le secret, assuraient son crédit près de l'évêque. Celui-ci, de son côté, avait besoin, en ce moment même, d'un homme aussi influent que Rufin, pour l'appuyer dans une lutte de juridiction, fort légitime d'ailleurs, qu'il soutenait contre le métropolitain de Césarée, lequel revendiquait à tort la prééminence administrative sur le siège patriarcal de Jérusalem. Cette question d'indépendance hiérarchique tenait au cœur de l'évêque. Rufin, servant à la fois ses propres antipathies et les ressentiments du patriarche, lui fit observer que Jérôme était en relations épistolaires suivies avec le métropolitain de Césarée, et qu'une telle conduite prouvait assez le peu de cas qu'on faisait de son autorité patriarcale dans les monastères de Bethléem. La calomnie était habile. Jean la prit au sérieux, sans réfléchir que Jérôme entretenait un commerce de lettres avec presque tous les évêques du monde bien avant qu'il fût venu se fixer en Palestine, et que ses lettres au métropolitain de Césarée n'avaient aucune espèce de rapport avec la question de préséance actuellement agitée. Mais les hommes sont ainsi faits. La passion personnelle les aveuglera toujours.

50. Les choses en étaient là. Une défiance malveillante et une jalousie à peine dissimulée avaient pris la place des sentiments de concorde et d'amitié dans les cœurs, lorsque survint à Jérusalem un

Jean de
Jérusalem
embrasse
l'Origénisme.

Le moine
Artébius à
Jérusalem.
Eclat
candaleux.

moine alexandrin, Aterbius, chargé par ses confrères les Anthropomorphites de parcourir l'Orient pour y étudier l'état des esprits au point de vue de la controverse suscitée par l'Origénisme. Aterbius assista à quelques-unes des homélies de l'évêque Jean. Il n'eut pas de peine à y découvrir la trace des erreurs attribuées à Origène. Il s'en ouvrit à Rufin, lequel lui déclara, avec une certaine hauteur, qu'en Palestine, évêque, clergé et fidèles, tous professaient l'Origénisme et s'en faisaient gloire. « Jérôme, lui-même, ajouta-t-il, pense comme nous sur ce point. » Aterbius accepta cette calomnie. Sans prendre la peine de poursuivre davantage son enquête, ni de se mettre en relations avec saint Jérôme, il se résolut à un coup d'éclat. Le dimanche suivant, en présence de tous les fidèles réunis dans la basilique constantinienne, il lut un manifeste dans lequel il dénonçait le patriarche Jean, les prêtres Rufin et Jérôme comme entachés d'hérésie et auteurs des doctrines impies de l'Origénisme. Jean de Jérusalem voulut faire saisir le moine séditieux, mais Aterbius parvint à s'échapper et publia son manifeste dans toutes les églises de Syrie et d'Égypte. Saint Jérôme, averti de cet éclat, accourut immédiatement à Jérusalem et protesta, devant les fidèles et le clergé réunis, que, pour ce qui le concernait personnellement, il réprouvait les erreurs accréditées sous le nom d'Origène, qu'il ne les avait jamais enseignées, et que, tout en citant à l'occasion les travaux exégétiques de ce grand docteur, il avait toujours eu soin de réserver, au point de vue de l'orthodoxie, les erreurs qui avaient pu être introduites par les hérétiques dans les ouvrages publiés sous son nom. La profession de foi de saint Jérôme était explicite; elle satisfit pleinement les auditeurs catholiques. On s'attendait à une déclaration analogue de la part de Jean de Jérusalem et de Rufin; mais elle n'eut pas lieu. Tous deux gardèrent le silence. Rufin se renfermait dans son monastère des Oliviers, et ne se laissait voir à personne. Le patriarche, obligé par ses fonctions de paraître en public, montrait un visage courroucé, se plaignait hautement de ce qu'il appelait le coup de tête de Jérôme, et ne se rétractait pas (392).

Lettre de
 saint Jérôme
 à Népotien.

51. On conçoit facilement quelles devaient être les préoccupations et l'anxiété générales en Palestine, dans des circonstances si difficiles, et vis-à-vis d'une situation aussi tendue. Cependant l'Esprit de paix qui avait déserté le monastère des Oliviers et la demeure patriarcale de Jean de Jérusalem, continuait à se reposer sur les établissements de Bethléem. Jérôme, fort du témoignage de sa conscience et du devoir généreusement accompli, ne semblait pas se douter des orages qui grondaient autour de sa pieuse retraite. Il dictait, en ce moment, sa fameuse lettre à Népotien, sur les devoirs du sacerdoce. Népotien était un jeune dalmate, neveu d'Héliodore, évêque d'Altinum (Elten en Westphalie). Son oncle le pressait de se consacrer au Seigneur. Népotien hésita longtemps ; il reculait devant la responsabilité d'un tel ministère. Enfin, quand il eut pris le parti de la soumission, il s'adressa à saint Jérôme, pour en avoir une règle de conduite. Le grand docteur lui répondit en ces termes : « Vous me demandez, mon bien-aimé Népotien, de vous tracer brièvement une règle de conduite. Vous voulez savoir comment un laïque qui se fait moine ou clerc devra se comporter dans sa profession nouvelle, pour se tenir droit dans le chemin du Christ, et ne pas incliner, de côté ni d'autre, sur l'abîme du désordre et du péché. Il me souvient qu'à votre âge, au sortir de l'adolescence, alors que j'essayais au désert de réfréner les passions qui débordaient dans mon âme, je m'adressai à votre saint oncle, Héliodore, pour lui demander les conseils que vous réclamez aujourd'hui de moi. Ma lettre était toute chaude de larmes ; elle était écrite avec cette emphase de rhétorique juvénile, où le sentiment s'exagérait par la description et se couronnait des fleurs de l'école. Maintenant mes cheveux ont blanchi, les rides ont labouré mon front. Comme le bœuf dont parle Virgile, j'ai blanchi sur le sillon :

Frigidus obsistit circum præcordia sanguis ¹.

Je puis dire à mon tour :

Omnia fert ætas, animum quoque.....

¹ Virg., *Georg.*, lib. II.

ou bien, si vous le voulez, ces autres vers du même poëte :

*Nunc oblita mihi tot carmina, vox quoque Mærin
Jam fugit ipsa*¹.....

Mais c'est assez d'érudition profane. Écoutez les enseignements de l'Écriture. *David annos natus septuaginta, bellicosus quondam vir, senectute frigescente, non poterat calefieri. Quæritur itaque puella de universis finibus Israel, Abisag Sunamitidis, quæ senile corpus calefaceret.* Quelle est cette Sunamite, épouse et vierge, chaste dans l'union conjugale, sainte dans la charité? Entendez le pacifique Salomon; il va vous la dépeindre. « Mon fils, dit-il, cherchez la sagesse, acquérez à tout prix l'intelligence. Quand vous l'aurez obtenue, ne l'abandonnez jamais; aimez-la et elle sera votre sauvegarde. Environnez-la d'honneur et elle vous glorifiera vous-même; elle couronnera votre front de gloire; elle fera vos délices, votre sûreté et votre paix². » Voilà, mon bien-aimé, la véritable Sunamite. Avec l'âge, toutes les autres vertus vont déclinant chez les vieillards. Les jeûnes, les veilles, les aumônes, les *chameunice*³, les pèlerinages, les fatigues de l'hospitalité, le soin des pauvres, l'assiduité à l'oraison, la visite des malades, le travail des mains, toute activité enfin s'anéantit dans un corps épuisé. Seule, la sagesse augmente avec l'âge et s'accroît dans le déclin de tout le reste. Voilà ce que je tiens à vous dire, ô mon bien-aimé, afin, comme parlait le bienheureux Cyprien, de vous transmettre l'avis qu'on adresse aux forts et non pas une lettre de rhéteur. Écoutez donc la parole d'un de vos frères dans le sacerdoce, père par l'âge, ami par le cœur, lequel vous a vu naître, vous a suivi, dès les jours de votre enfance, et voudrait faire profiter votre jeunesse de l'expérience que lui ont valu les années. Je sais que votre oncle, le bienheureux Héliodore, ce pontife de Jésus-Christ, vous a nourri dans la science des saints; que chaque jour ses exemples vous entretiennent dans la noble discipline des vertus. Accueillez toutefois ces avis que je vous

¹ Virgil., *Eglog.* VIII. — ² *Proverb.*, IV, 5, 6, et 599. — ³ *Χάμαι-ζώνη* : Coucher sur la dure.

adresse en toute humilité. Ils pourront faire de vous le modèle des clercs, après que votre bienheureux oncle vous a déjà rendu le modèle des moines. *Clerc*, tel est le nom qu'un serviteur de l'Église doit étudier d'abord, pour en comprendre la haute signification et le sens mystérieux. Etymologiquement *clerc* vient du grec κληρος (*sors*), parce qu'en effet, d'une part, les clercs sont la portion d'héritage (*sors*) que le Seigneur s'est réservée, et, d'autre part, que le Seigneur lui-même est exclusivement leur partage. Donc l'or, l'argent, les vastes domaines, les meubles précieux, tout cela est étranger au patrimoine du clerc. Le Seigneur seul est son partage. Donc encore, je vous prie, mon bien-aimé, et vous supplie de ne jamais confondre la cléricature de Jésus-Christ avec la milice du siècle ; de ne pas chercher sous l'étendard du Dieu crucifié les *lucra sæculi*. N'ayez jamais plus que ce que vous possédiez, quand vous vous êtes fait clerc. Votre table, si vous en avez une, doit être celle des pauvres et des étrangers, si vous voulez que Jésus-Christ ne dédaigne pas d'être lui-même votre convive. Vous avez ouï parler de clercs entendus aux affaires de ce monde, qui de pauvres sont devenus riches, de paysans se sont faits grands seigneurs ; fuyez-les comme la peste. Dans la petite cellule que vous habitez, ne recevez jamais de femmes, ou du moins fort rarement. Les vierges du Seigneur, les servantes du Christ, n'en connaissez aucune, ou aimez-les toutes également. Ne demeurez jamais avec elles sous le même toit. Ne présumez point de votre vertu. Vous n'êtes ni plus saint que David, ni plus sage que Salomon. N'oubliez jamais que le premier habitant de l'Eden en fut dépossédé par une femme. Si vous êtes malade, faites-vous soigner par quelque saint frère, ou bien encore par votre mère, par votre sœur. Que si leur assistance vous fait défaut, l'Église nourrit la vieillesse de pauvres veuves. Employez-les. Elles ont besoin d'aumônes : votre maladie sera pour elles l'occasion d'un gain légitime, et pour vous celle d'une charité bien faite. Combien n'en ai-je pas vu qui, faute de cette précaution, en guérissant quant au corps, sont devenus malades quant à l'âme ! *Periculose tibi ministrat, cujus vultum frequenter attendis*. Le tête-à-tête, en secret, et sans témoins, évitez-le toujours.

Il faut prévenir jusqu'à l'ombre du soupçon. Point de ces menus présents, mouchoirs, dentelles, broderies, mets friands, accompagnés de lettres d'envoi. Est-ce que l'amour de Jésus-Christ connaît ces sortes de choses? Oh! quelle récompense Dieu réserve dans les cieux aux prêtres qui n'ont point espéré de récompense ici-bas! Oh! que de sueurs honteusement perdues à poursuivre d'inutiles richesses! Plût à Dieu qu'on mît autant d'ardeur à rechercher la perle précieuse dont parle l'Évangile! Lisez souvent la sainte Écriture; ou plutôt que ce livre sacré ne quitte jamais vos mains. Pratiquez ce que vous devez enseigner aux autres. Que votre conduite ne démente pas vos discours. Autrement, en vous entendant prêcher dans l'église, les fidèles se diraient tout bas : Pourquoi ne fais-tu pas toi-même ce que tu nous recommandes! En vérité, c'est un beau prédicateur que celui qui, le ventre plein, parle de la loi du jeûne! Dans un prêtre du Christ, la bouche, le cœur, les mains doivent s'accorder pour enseigner la même doctrine. Soyez soumis à votre pontife, aimez-le comme le père de votre âme. L'amour, c'est le privilège du fils, la crainte est le sentiment des esclaves. Pour vous en particulier, le pontife a plus d'un titre à votre tendresse : il est à la fois, moine, évêque et oncle, un oncle qui vous a élevé dans la science des saints. D'ailleurs, je ne veux pas non plus vous le dissimuler. Les évêques doivent se souvenir qu'ils sont prêtres et ne pas affecter l'attitude de dominateurs. Qu'ils traitent donc les clercs avec les égards dus à la cléricature, s'ils veulent que les clercs leur rendent à eux-mêmes l'honneur dû aux évêques. C'est le mot de l'orateur Domitius à un consul : « Si vous voulez que je vous traite en prince, commencez d'abord par me traiter en sénateur. » Quand vous prendrez la parole dans l'église, ne recherchez pas les applaudissements du peuple, mais ses sanglots et ses gémissements. Les larmes des auditeurs sont la couronne du prédicateur. Le discours d'un prêtre doit être parsemé des textes de la sainte Écriture. Ne tombez jamais dans la déclamation, la scurrilité, ni le bavardage. Montrez-vous un interprète sérieux de la parole sacrée, un docte commentateur des mystères divins. Laissez les sots faire parade d'une éloquence facile, où l'abondance et la

rapidité des paroles couvrent la nullité du fond. Rien n'est plus ordinaire que de surprendre ainsi l'admiration de la multitude illettrée et ignorante. Gardez-vous de ces triomphes qui sont de véritables défaites. Quant à l'habillement, quelle que soit sa couleur, blanc ou noir, il ne doit être affecté ni comme luxe ni comme abjection. L'extrême, d'un côté ou de l'autre, serait également répréhensible. Il en est qui font parade d'un vêtement sordide. J'épargne pour les pauvres ! disent-ils ; et souvent ils épargnent pour la satisfaction d'une avarice lamentable. J'estime qu'il est préférable de recevoir moins d'aumônes pour les pauvres que de les quêter sous cette forme hideuse. Il y a une autre sorte d'abus. On trouve des évêques qui édifient de vastes églises, avec de superbes colonnades, des autels éblouissants, où le marbre, les pierres et l'or étincellent. Toute leur attention est absorbée par ces soins matériels, et pendant qu'ils construisent le temple extérieur, ils négligent l'examen des vocations sacerdotales et le choix des ministres de Jésus-Christ. Qu'on ne me dise pas, en manière de justification, que le temple de Jérusalem était riche, que la table de propitiation, les lampes, les encensoirs, les coupes, les patènes y étaient d'or massif. Je le sais aussi bien que qui que ce soit. Mais je n'ignore pas non plus que nous servons maintenant un Dieu crucifié, aux yeux duquel toutes les richesses de la terre sont de la boue, et que l'or qu'il préfère pour ses ministres est celui d'une conscience pure. Voilà pourquoi encore je vous recommande de ne point inviter à vos repas les séculiers, et surtout les puissants du monde. Il est inconvenant de voir à la porte d'un prêtre du Christ, ce Dieu qui vécut pauvre et mourut sur une croix, des licteurs et des factionnaires attendre que leur consul ou leur général ait achevé, dans cette sacerdotale demeure, un festin plus splendide que celui qu'ils eussent trouvé au palais. Vous me direz qu'en agissant ainsi, vous vous ménagez, en faveur des pauvres et de l'Église, les faveurs du magistrat. Croyez-moi, un juge du siècle aura plus de déférence pour votre sainteté que pour votre luxe ; pour votre mortification que pour l'étalage de vos richesses. Et s'il était assez malheureux pour ne prêter l'oreille aux misères des

pauvres et aux réclamations des prêtres que le verre à la main, il faudrait n'en tenir aucun compte et se rappeler le mot de l'Écriture : *Melius est confidere in Domino quam confidere in homine*. Pour vous, n'oubliez jamais la loi sacerdotale du Lévitique, confirmée par l'Apôtre : « Quand ils servent à l'autel, les ministres du Seigneur ne doivent boire ni vin ni *sicera* ¹. » Sous cette dénomination de *sicera*, la langue hébraïque comprenait toutes les boissons fermentées qui peuvent procurer l'ivresse, telles que le liquide qu'on obtient avec le blé, celui qu'on tire du suc des pommes (cidre), celui que les barbares fabriquent avec la décoction du miel (hydromel), celui qu'on exprime en pressant les fruits du palmier (vin de palme), ou en laissant fermenter de l'eau avec des fruits secs. Donc tout ce qui enivre et fait perdre la raison, évitez-le, comme le vin lui-même. Certes, quand je vous parle ainsi, je n'entends point proscrire, par un anathème insensé, les choses que Dieu a créées pour notre usage. Je sais que les Pharisiens donnaient à Notre-Seigneur lui-même l'injurieuse épithète de *potator vini* ². Je sais que saint Paul ordonnait à son disciple Timothée de reconforter par un peu de vin son estomac délabré. Ce n'est donc point l'usage légitime que je défends. Mais il faut observer les proportions d'âge, de santé, de tempérament, si l'on veut prévenir l'abus. De même pour le jeûne. Imposez-vous-le dans la mesure où vous le pouvez supporter. Point de superstition : mais pureté, chasteté, modération, simplicité et discipline. J'en vois qui se feraient scrupule d'user d'huile à la collation, mais auxquels il faut des figues de Carie, des noix fraîches, de la fleur de farine, du miel, des pistaches, et que sais-je ? On force la culture des jardins pour fournir à ces délicats le moyen de jeûner à leur aise. Hélas ! à la poursuite de ces prétendues délices, ils perdent le royaume des cieux ! On me dit qu'il en est de plus raffinés encore, lesquels prétendent s'affranchir de toutes les règles de l'humaine nature. Ceux-là ne mangent même plus de pain et ne boivent même plus d'eau. On leur sert une décoction

¹ Levit., x. — ² Matth., xi.

substantielle de légumes hachés, et ils la boivent à petites gorgées, non dans des coupes, mais dans une coquille d'huître. O honte ! Ne rougissons-nous pas de ces inepties ? Ne prendrons-nous pas en horreur ces ridicules superstitions ? Il est donc vrai qu'on recherche la gloire jusque dans la pratique de l'abstinence ! Mon bien-aimé, sachez-le, le jeûne des vaillants consiste dans le pain et l'eau. Mais, comme c'est le lot commun des mortels de vivre de pain et d'eau, les raffinés dédaignent cette sorte de jeûne. Pour vous, n'ayez nul souci de l'opinion que les hommes se font de vous. « Si je voulais plaire aux hommes, dit l'Apôtre, je ne serais plus le serviteur du Christ ¹. » A travers la bonne et la mauvaise renommée, à droite et à gauche, le soldat du Christ marche, sans s'énorgueillir des éloges, sans se déconcerter des injures, calme dans la prospérité, patient dans l'adversité, aussi indifférent à la tristesse qu'à la joie. N'allez donc pas afficher vos prières à l'angle de chaque rue, pour que le peuple, en vous voyant, s'écrie : Quel saint ! Point d'affectation. Ce que Dieu veut de vous, c'est la prudence, la justice, la tempérance et la force. Ne les affichez pas, mais pratiquez-les. Gardez-vous surtout du prurit de la langue et des oreilles ; je veux dire : Ne faites jamais de médisances et ne souffrez jamais qu'on en fasse devant vous. La détraction est le vice le plus odieux et cependant le plus commun. Mettez une garde autour de vos lèvres. Sachez qu'on vous jugera d'après la sentence que vous aurez portée contre votre frère, et qu'on vous condamnera selon la rigueur de la condamnation que vous aurez prononcée contre lui. Une autre obligation fort délicate de votre ministère est celle de visiter les malades, de connaître les intérieurs et de posséder tous les secrets. Oh ! conservez chastes, non-seulement vos yeux, mais votre langue ; non-seulement votre langue, mais votre cœur. Que jamais la maison voisine n'apprenne par vous ce qui se passe dans la maison d'à côté. Jadis Hippocrate faisait jurer à ses disciples, avant de les admettre à ses leçons, un secret absolu. Il leur imposait, comme une loi professionnelle, le silence.

¹ Galat., I, 10.

Combien plus ne devons-nous pas suivre rigoureusement ce précepte, nous à qui Jésus-Christ a remis la médecine des âmes, nous qui devons embrasser, dans une égale tendresse, tous les chrétiens? Qu'ils nous trouvent donc toujours fidèles à leurs douleurs, ces chrétiens dont le salut nous est confié. Qu'ils nous trouvent là, mais non à leurs festins, car on méprise bientôt le clerc qui ne sait pas refuser une invitation à dîner. Ne provoquons jamais des invitations de ce genre et acceptons-les rarement. Je ne sais pourquoi, mais c'est un fait : celui qui vous prie vous estime moins aussitôt que vous avez accepté. Plus vous le refusez, plus il vous vénère. Une autre règle est celle-ci : Prédicateur de la continence, ne vous faites pas l'entremetteur de mariages. De quel front un prêtre s'occuperait-il à disposer une vierge à contracter une première alliance, ou une veuve à en contracter une seconde? J'en dis autant des prêtres et des clercs qui se font procureurs de biens, administrateurs de domaines. Quoi donc ! eux qui doivent par état professer le détachement des choses de ce monde, deviendraient des hommes de lucre pour le compte d'autrui? Non, non ! Le meilleur dispensateur, parmi les clercs, est celui qui vide tous ses sacs d'argent entre les mains des pauvres ¹. »

52. Telle est cette épître fameuse que l'antiquité chrétienne avait surnommée le « code des clercs : » *Clericorum codex*. Népotien, à qui elle était adressée, se montra digne d'avoir saint Jérôme pour ami et pour maître. Neveu d'un évêque, et par conséquent associé aux travaux et aux sollicitudes d'une administration considérable, Népotien avait besoin de conseils spéciaux, qui eussent été inutiles à un prêtre placé dans les conditions ordinaires. C'est là précisément ce qui explique les allusions fréquentes que le docteur de Bethléem faisait aux devoirs et aux obligations de l'épiscopat. D'ailleurs, Héliodore était avancé en âge. Autour de lui, chacun prévoyait que son neveu deviendrait son successeur, et, ce qui est plus rare, chacun le désirait sincèrement. Jérôme lui-même partageait cette espérance. Mais le Seigneur avait d'autres vues sur

Mort
de Népotien.

¹ S. Hieronym., *Epist.* LII, passim ; *Patr., lat.*, tom. XXII, col. 527-540.

Népotien. Les grandeurs qu'on lui préparait sur la terre ne devaient pas se réaliser. Il était mûr pour le ciel. Atteint d'une maladie de poitrine, le jeune prêtre d'Alinum fut bientôt réduit à l'extrémité. Tout le clergé, tous les fidèles de la ville se pressaient autour de sa couche funèbre. Il souriait à chacun, et disait qu'il était heureux de mourir. Avant de recevoir l'ordination sacerdotale, il avait été capitaine dans les armées de Théodose. « Que je suis heureux, disait-il, d'avoir quitté le service de l'empereur pour celui de Jésus-Christ, le maître des empereurs ! Peut-être il m'eût fallu attendre de longues années ma retraite de vétérance, et voilà que le Seigneur, après deux ans passés dans sa milice, daigne m'appeler au lieu de son repos ! » Le vénérable évêque Héliodore se tenait au chevet du mourant. Il fondait en larmes. Népotien prit sa main, et, la baisant, lui dit : « Mon père, faites apporter les ornements sacerdotaux dont vous m'avez revêtu le jour de mon ordination. » — Ce désir fut immédiatement satisfait. On étendit sur la couche funèbre ces insignes sacrées. Népotien les considéra d'un œil rayonnant de joie, puis il dit à son oncle : « Je vous en supplie, au nom de la tendresse que vous m'avez toujours témoignée, envoyez cette tunique à Jérôme, mon père par l'âge, mon collègue par la dignité. Je vais mourir. Reportez sur lui toute l'affection que vous aviez pour votre neveu ¹. »

Saint
Epiphane à
Jérusalem.
Episode du
voile d'Ana-
blatha.

53. Au moment où ce legs d'une amitié sainte parvenait au solitaire de Bethléem, la querelle de l'Origénisme avait pris des proportions considérables. Nous avons dit précédemment que saint Epiphane, en acceptant le siège métropolitain de Salamine, s'était réservé la direction du monastère fondé par lui à Eleuthéropolis², sur la route de Jérusalem à Hébron. Epiphane, en apprenant les ravages que faisaient en Palestine les erreurs accréditées sous le nom d'Origène, trembla pour l'orthodoxie de ses chers religieux. Le grand homme, qui avait étudié si profondément le caractère et les manœuvres des hérétiques de tous les temps, et qui les avait si

¹ S. Hieron., *Epist. LX ad Heliodor.* — ² Cf. tom. X de cette *Histoire*, pag. 406.

admirablement dépeints dans son immortel ouvrage : *Adversus hæreses* ¹, savait combien il importe d'opposer, dès le début, une résistance énergique aux efforts des sectaires, si l'on veut prévenir d'incalculables désastres. Il accourut à Jérusalem, entretint le patriarche des bruits qui couraient en Palestine sur l'appui qu'il prêtait ouvertement aux fauteurs de l'Origénisme. Jean répondit d'une manière évasive. Il ne voulait ni se rétracter, ni heurter de front un évêque tel qu'Epiphane, dont la réputation de vertu et de science était tellement répandue que le peuple ne l'appelait jamais que « le saint. » L'hospitalité qu'il lui donna, dans sa demeure, fut donc pleine de démonstrations obséquieuses. Il se montrait avec lui en public. Il l'invita même à l'accompagner dans une visite pastorale qu'il allait faire à Béthel, et le pria d'y officier pontificalement. C'était un moyen indirect de répondre au manifeste d'Aterbius, et de se justifier de l'accusation d'hétérodoxie, en prouvant qu'il était en communion avec Epiphane, l'adversaire le plus déclaré de l'Origénisme. Un incident survenu durant cette excursion fournit au patriarche un prétexte dont il se servit plus tard pour taxer d'exagération le zèle du saint évêque. Voici comment Epiphane lui-même, dans une lettre à Jean de Jérusalem, raconte le fait : « Nous étions partis ensemble pour aller célébrer les divins mystères à Béthel. Chemin faisant, comme nous traversions la petite bourgade d'Anablatha, je vis une lampe qui brûlait devant un oratoire. Je demandai ce que c'était. On me dit que c'était l'église du lieu; et j'entrai pour y faire ma prière. Or, sous le portique, et fermant l'entrée, je trouvai un voile de toile peinte, sur lequel était figurée l'image d'un Christ ou de quelque saint : car je ne me rappelle plus très-exactement le sujet. Quoi qu'il en soit, je déchirai cette toile, et, rappelant aux gardiens qui m'entouraient la prohibition de l'Ancien Testament qui défend d'exposer dans le temple de Dieu des images de ce genre; je leur dis : Prenez ce lambeau d'étoffe, et employez-le à ensevelir un mort. Cela vaudra mieux que de le

¹ *Patr. grec.*, tom. XLI integr. et tom. XLII, col. 1. — 774.

laisser ici ! — Cependant, je les entendais murmurer contre moi. S'il voulait déchirer notre tenture, disaient-ils, il serait juste au moins qu'il nous en rendît une autre ! — Bien volontiers, leur répondis-je. — Et je leur promis en effet de remplacer le voile que je venais de détruire. Or, dans le rapide séjour que je fis en Palestine, il ne me fut pas possible d'accomplir ma promesse. Maintenant, de retour en Chypre, j'ai pu faire l'acquisition que je méditais. Je vous envoie donc, à vous, évêque de Jérusalem, la tenture que je me suis obligé de fournir à l'église d'Anablatha. Veuillez la faire agréer par le presbyterium du lieu, en échange de celle que j'ai lacérée. Le lecteur que je charge de cette commission vous la remettra en main propre. Je vous prie, en outre, de donner des ordres, pour qu'à l'avenir, dans les églises soumises à votre juridiction, l'on n'expose plus d'images de cette sorte, lesquelles fournissent aux scrupules religieux du peuple de Palestine un prétexte indigne de l'Église du Christ. Je terminerai cette lettre par un autre avis non moins important. Délégez-vous ed Pallade. Il fut autrefois notre ami, et maintenant il a besoin de la miséricorde de Dieu, car il s'est fait le prédicateur et le propagateur des doctrines d'Origène. Veillez donc à ce qu'il ne continue pas plus longtemps à pervertir le peuple fidèle confié à vos soins. Je vous souhaite toutes sortes de prospérités dans le Seigneur ¹. »

Pallade.

54. Pallade, dont saint Epiphane fait ici mention, était le futur évêque d'Hélénopolis, le célèbre auteur de l'*Historia Lausiaca* ², « Histoire des moines de Nitrie, » dédiée au préfet Lausus, d'où ce surnom de *Lausiaca*. Pallade venait d'accomplir son pèlerinage dans les Thébaïdes égyptiennes. Il y avait rencontré Evagrius du Pont, et le saint abbé Paphnuce, lesquels, en haine de l'anthropomorphisme, s'étaient fait origénistes, de nom beaucoup plus que de fait. Car ces illustres solitaires, exclusivement préoccupés de la controverse actuelle sur le *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram*, ne prétendaient en aucune façon se rendre soli-

¹ S. Epiphani., *Epist. ad Joann. Hieros.*; *Patr. græc.*, t. XLIII, col. 390-392.

² Palladius, *Historia Lausiaca*; *Patr. lat.*, tom. LXXIII, col. 1066-1218.

daïres des erreurs fondamentales de l'Origénisme, qu'ils ne connaissaient même pas. Pallade, jeune encore, ardent comme on l'est à cet âge, et d'ailleurs tout plein d'admiration pour les merveilles de sainteté qu'il venait de voir à Nitrie, lors de son arrivée à Jérusalem, au plus fort de la discussion théologique soulevée entre saint Jérôme et Rufin, n'avait pas hésité un seul instant à prendre parti pour ce dernier. A ses yeux, Jérôme était un anthropomorphite d'autant plus dangereux qu'il était plus illustre. Pallade crut donc remplir un devoir de conscience, en se déclarant l'adversaire de Jérôme. Rufin l'entretenait soigneusement dans ces idées hostiles. La tactique du solitaire des Oliviers consistait à susciter au moine de Bethléem le plus d'ennemis possible, sauf à se cacher lui-même derrière toutes ces recrues qu'il faisait savamment manœuvrer sur le champ de bataille. Saint Epiphane n'avait pas été dupe de cette stratégie, et il la dénonçait comme une hypocrisie scandaleuse.

55. Mais le grand évêque de Salamine n'avait point été aussi bien inspiré dans sa conduite à l'*oratorium* d'Anablatha. Le voile déchiré dans cette église n'avait pas seulement une valeur matérielle qui se pouvait facilement compenser par une restitution de prix égal; il avait une valeur théologique incontestable : il représentait un dogme, celui du culte des images saintes. Ce dogme était adopté par l'Église universelle. Les catacombes de Rome offraient, sur chacune de leurs parois, les images du Bon Pasteur, de la Vierge, de saint Pierre, de saint Paul et des Apôtres. Nous avons vu saint Basile, en Cappadoce, prier, dans son oratoire, devant l'image de saint Mercurius, patron de cette province. Epiphane était-il donc iconoclaste? Ce grand évêque, ce « saint, » comme on l'appelait, avait-il l'esprit si étroit qu'il confondît la vénération des images et des reliques avec le culte de « latrie, » dû à Dieu seul. Nullement : et c'est là un point qu'il importe de mettre en lumière, à notre époque où le protestantisme, héritier des doctrines iconoclastes des empereurs de Byzance, affiche la prétention de répudier comme une idolâtrie le culte des images. Saint Epiphane n'était ni protestant, ni iconoclaste. Tout simple-

La prétendue
iconoclastie
de saint
Epiphane.

ment, il était de son temps et de son pays, c'est-à-dire, qu'il était né en Palestine, d'une famille juive, et qu'il savait mieux que personne à quel point ses anciens coréligionnaires de la Judée témoignaient d'horreur pour les représentations, images, peintures ou sculptures des églises chrétiennes; eux qui demeuraient toujours sous l'empire de la parole du Décalogue : *Non facies tibi sculptile, neque omnem similitudinem, quæ est in cælo desuper et quæ in terra deorsum, nec eorum quæ sunt in aquis sub terrâ, non adorabis ea, neque coles*¹. Le formalisme pharisaïque avait exagéré cette loi au point de ne pas même vouloir toucher une monnaie romaine, parce que la tête d'un César quelconque y était empreinte. Voilà pourquoi les changeurs faisaient une si belle fortune sous les galeries du temple de Jérusalem. Aucun Hébreu, digne de ce nom, n'aurait voulu payer la dîme, ni jeter son aumône dans le *gazo-phylacium*, avec une monnaie portant des signes idolâtriques. Les rois d'Israël, depuis David jusqu'à Antigone, s'étaient bornés à inscrire leur nom sur le *numisma*, en l'accompagnant de divers emblèmes, tels que la coupe pleine de manne, la verge fleurie d'Aaron, la colonnade du Temple, l'arche d'alliance surmontée d'une étoile, la gerbe de blé et la grappe de raisin, la palme ou la feuille de vigne. Aucun d'eux n'avait eu la témérité d'y faire figurer une représentation humaine. Seule, la famille hérodiennne, rompant avec l'antique tradition, avait donné l'exemple contraire et frappé ses monnaies à l'effigie de l'éthnarque régnant et des Césars de Rome. Mais, au nombre des sacrilèges qu'on reprochait à cette famille, celui-là n'était pas le moins grand. Les Juifs avaient en horreur cette violation flagrante de leur loi, et en exécraient les auteurs. Ces détails rétrospectifs nous font parfaitement comprendre le sentiment qui animait saint Epiphane, alors qu'en pleine Judée, aux portes extérieures d'une église, ce grand évêque rencontrait une exhibition picturale qui semblait un défi jeté à tous les sentiments nationaux d'une population qu'il ne fallait pas chercher à irriter, mais à convertir. Tel est le sens vrai de l'inci-

¹ *Exod.*, xx, 4-5.

dent d'Anablatha. Saint Epiphane l'établit clairement, quand il dit à l'évêque de Jérusalem : *Decet honestatem tuam hanc magis habere sollicitudinem ut scrupulositatem tollat quæ indigna est Ecclesiâ Christi, et populis qui tibi crediti sunt* ¹. Il s'agit donc là, non pas d'une question dogmatique, mais d'un prétexte à scrupules : *scrupulositatem*; non pas d'une mesure universelle, mais d'une précaution locale, bonne à observer en présence des préjugés héréditaires en Palestine : *populis qui tibi crediti sunt*. Aussi Jean de Jérusalem ne songea-t-il point à incriminer la démarche du saint évêque, au point de vue doctrinal. Il aurait eu cependant un facile triomphe à remporter sur son adversaire, si la question eût été posée en d'autres termes. « Vous me reprochez de tomber dans l'hérésie des Origénistes, aurait-il pu dire; et vous, dans le même temps, vous donnez l'exemple des fureurs iconoclastes ! » Nul doute que Jean de Jérusalem n'eût saisi avec empressement l'occasion de riposter par cet argument *ad hominem*, s'il eût été possible d'interpréter en ce sens l'action de l'évêque de Salamine. Mais, encore une fois, la question ne s'élevait point à une telle hauteur. Tout ce dont le patriarche se plaignait, c'est que saint Epiphane eût tardé trop longtemps à remplacer le voile déchiré par lui, dans l'église d'Anablatha, malgré la promesse formelle qu'il en avait faite. Tel était uniquement l'objet de sa récrimination.

56. Epiphane le satisfît sur ce point, puisqu'il dépêcha, de l'île de Chypre, un lecteur expressément chargé de remplacer le voile d'Anablatha. Mais cet incident était déjà oublié, en présence des graves événements qui s'étaient produits dans l'intervalle. Le dimanche qui suivit le voyage de Béthel, saint Epiphane avait été invité par le patriarche à officier et à prêcher dans la basilique constantinienne du Saint-Sépulcre. Toute la population de Jérusalem s'était donné rendez-vous pour entendre l'illustre évêque. Les religieux du monastère des Oliviers étaient présents. Rufin pourtant s'était abstenu de paraître. Il lui suffisait d'avoir des intelligences dans la place. Epiphane prit la parole. Avec une admirable

Sermo
de saint Epi-
phane à
l'église du
Saint-Sépul-
cre. Guerre
déclarée.

¹ S. Epiph., *Epist. ad Joan. Hierosol.*; *Patr. græc.*, tom. cit., col. 391.

netteté et une érudition accablante, il exposa, une à une, les quatre erreurs principales de l'Origénisme, et les réfuta par des arguments péremptoirs. L'évêque de Salamine se garda bien d'articuler aucun nom propre. Mais tous ses coups frappaient en plein sur le patriarche. « Celui-ci, entouré de son clergé, grimaçait un sourire cynique, pinçait les lèvres, se grattait la tête et haussait les épaules, comme par pitié pour la folie sénile de l'orateur ¹. » C'est saint Jérôme qui parle ainsi. Il était accouru de Bethléem, pour assister à cette séance solennelle. Le patriarche, cédant à un mouvement d'irritation dont il se repentit plus tard, donna l'ordre à son archidiaque de monter à l'ambon et de faire taire le saint évêque. Une scène tumultueuse succéda à cet ordre intempestif. Epiphane quitta l'Anastase (c'est ainsi qu'on appelait alors la basilique). Le peuple le suivit en foule. Tous les rangs, tous les âges, hommes, femmes, jeunes gens, dans un transport de vénération unanime, se pressaient autour de l'illustre orateur. Les mères lui présentaient leurs petits enfants pour qu'il leur donnât sa bénédiction; on se prosternait sur son passage; on lui baisait les pieds; on s'arrachait les franges de son manteau. L'affluence était telle autour de lui qu'il pouvait à peine faire un pas. Jean, au désespoir, vociférait des injures contre le saint vieillard. L'interpellant avec une atroce ironie, il lui reprochait de s'arrêter exprès et de se complaire dans les hommages dont il était l'objet ². La station du soir était indiquée à l'église Sainte-Croix. La multitude s'y rendit. On espérait qu'Epiphane parlerait encore. Mais le saint évêque, désolé de ces violences, se contenta d'assister silencieusement à la cérémonie. Jean de Jérusalem parut à l'ambon, et commença une diatribe contre les Anthropomorphites. « Son regard était furieux, dit saint Jérôme; sa parole pleine de menaces. Il insista, avec une ironie amère, sur la simplicité rustique de ces ignorants qui prennent au pied de la lettre chacune des paroles de l'Écriture, et donnent à la divinité, substance immatérielle, un corps, une figure et des

¹ *Tu et chorus tuus, canino riclu, naribusque contractis, scalpentes capita, delirum senem nutibus loquebamini* (S. Hieronym., *Liber contra Joann. Hierosolymit.*, cap. XI; *Patrol. lat.*, tom. XXIII, col. 364). — ² S. Hieronym., *ibid.*

membres. En parlant ainsi, il désignait, du regard et du geste, l'évêque de Salaminc. Il se tenait sans cesse tourné du côté du saint vieillard, et indiquait, par toute son attitude, qu'Epiphane était l'un des auteurs de cette ridicule hérésie. Enfin, la bouche sèche, la tête renversée en arrière, les lèvres tremblantes, vaincu par la colère et la fatigue, il cessa de parler. Epiphane l'avait écouté en silence, sans qu'on pût surprendre sur son visage la plus légère trace d'émotion. Il se leva alors, fit un geste pour indiquer qu'il allait dire quelques mots, et le peuple, heureux d'entendre sa voix si chère, garda le plus profond silence. Epiphane s'inclina modestement, pour remercier l'auditoire de cette marque de respect. Puis, élevant la voix, il dit : « Toutes les critiques que Jean, mon frère dans l'épiscopat, mon fils par l'âge, vient d'adresser aux Anthropomorphites, sont justes et méritées. Je réprouve, comme lui, leurs doctrines. A son tour, je l'invite à faire une déclaration solennelle et à condamner avec moi les erreurs de l'Origénisme, de même que je condamne avec lui celles des Anthropomorphites. — Ce peu de mots souleva dans l'assemblée des applaudissements unanimes. Le patriarche, directement interpellé, ne jugea point à propos de répondre. En quittant l'église, saint Epiphane prit la route du monastère de Bethléem, et passa la nuit à écrire au pape Siricius, pour l'informer de ce qui se passait ¹ (394). »

57. La présence du « père des évêques ², » comme l'appelle saint Jérôme, était certes un grand sujet de joie pour les solitaires de Bethléem ; mais elle était aussi le prélude d'une persécution terrible. Jean de Jérusalem avait pris, à l'école des Ariens et des Pneumatomaques, des habitudes de despotisme que sa conversion n'avait pas entièrement effacées. « En une heure, je puis faire mille clercs ³? » répétait-il dans les accès de colère furieuse où cette

Interdit
lancé sur saint
Jérôme.

¹ S. Hieron., loc. cit.

² *Patrem pene omnium episcoporum. Ibid.* Nous prenons ici la liberté de protester contre les appréciations d'un historien récent, qui semble avoir pris à tâche de flétrir toutes les plus illustres mémoires du ve siècle, dès qu'elles sont environnées de l'aurole de la sainteté. Pour lui, S. Epiphane, « c'est la discorde théologique en personne » etc. (Cf. A. Thierry, *S. Jérôme*, t. I, p. 369.)

³ *Contemnis laicos, diaconos atque presbyteros. Potes enim (ut gloriaris et jacti-*

discussion l'avait jeté. Laïques, diacres, prêtres, il rudoyait tout le monde, et se montrait d'autant plus violent qu'il avait plus de torts. Saint Jérôme avait compris ce caractère emporté et fougueux. Il prévoyait un orage terrible, et, pour ne pas compromettre l'avenir de ses institutions naissantes, il supplia saint Epiphane de ne pas prolonger son séjour à Bethléem. Le saint évêque, qui venait personnellement de faire une si triste expérience des emportements du patriarche, se rendit à ses raisons. Il partit le lendemain, dans la nuit, traversa *incognito* la ville de Jérusalem et courut s'enfermer dans une dépendance de son monastère d'Eleuthéropolis, nommée *Vetus-Ad* (Vieil Ad). De là, il adressa une lettre encyclique aux religieux dépendants de sa juridiction, pour leur enjoindre de rompre toute communion avec Jean de Jérusalem, s'il ne rétractait publiquement ses erreurs. Le patriarche n'y était pas encore disposé. Il venait de signifier aux prêtres de Bethléem la défense d'exercer les fonctions de leur ministère vis-à-vis des religieux et des religieuses des monastères hiéronymiens. Il y ajoutait, par une aggravation vraiment inconcevable, celle de leur refuser l'entrée de l'église. Le dimanche suivant, à l'heure de la messe, quand, d'un côté, les saintes femmes, conduites par Paula et Eustochium, de l'autre, les moines, ayant à leur tête Jérôme et Vincentius, se présentèrent, suivant leur coutume, aux portes de la basilique de la Nativité, on leur lut l'étrange décret du patriarche. La procession fut obligée de rétrograder, sans avoir été admise dans le temple du Seigneur. Une seconde fois, le mot de l'Évangile se vérifiait : *Et non erat eis locus in diversorio*. Saint Jérôme était excommunié. A la distance où nous sommes de ces événements qui émurent un instant le monde, on ne peut se défendre d'un sentiment profond d'indignation et de mépris pour ce patriarche aussi faible que passionné, aussi fougueux qu'ignorant, lequel mettait ses rancunes au service de la haine de Rufin. En vérité ! qu'est-ce donc aujourd'hui, devant la postérité et l'histoire, que

tas) in una hora mille clericos facere (S. Hieronym., lib. *Contra Joann. Hierosol.*, cap. IV; *Patr. lat.*, tom. cit., col. 358)

ce Jean de Jérusalem lançant l'interdit contre saint Jérôme? Et qui saurait seulement que Jean de Jérusalem a existé, sans la déplorable persécution qu'il fit subir à un grand génie et à un grand saint? Puissent de tels exemples profiter à tous, en inspirant la modération à ceux qui ont le pouvoir, la docilité à ceux qui leur doivent obéissance!

58. Saint Jérôme se soumit à l'injuste sentence qui le frappait. « Nous avons parmi nous cinq prêtres, dit-il. Ils auraient pu célébrer les divins offices dans les oratoires de nos monastères. Mais, aucun d'eux n'osait assumer la responsabilité terrible du ministère sacerdotal. » Cependant, la situation devenait intolérable. Plus de confessions, plus de communions, plus de messes. La désolation était grande, parmi cette légion d'âmes saintes qui retrouvaient, sous le manteau d'un évêque, la tyrannie d'Hérode au berceau même du Sauveur. « Or, dit saint Epiphane, j'appris ces déplorables nouvelles dans le monastère de Vetus-Ad, lequel relevait uniquement de ma juridiction et n'avait rien de commun avec le patriarcat de Jérusalem, puisqu'il faisait partie du diocèse d'Eleuthéropolis. Le messenger qui avait été envoyé près de moi était Paulinien, frère de Jérôme, moine comme lui, et âgé de trente ans. Depuis longtemps on avait supplié Paulinien d'accepter l'ordination sacerdotale. Il s'y était toujours refusé, dans un sentiment d'humilité que l'exemple des saints prêtres Jérôme et Vincentius autorisait d'ailleurs, puisque ces deux modèles de toutes les vertus sacerdotales avaient, par modestie, renoncé à l'exercice des fonctions de leur ordre, pour vivre en simples moines. Il n'était pas facile d'ordonner malgré lui un homme qui fuyait un tel honneur. Je fus heureux de l'arrivée de Paulinien, et je considérai comme une disposition particulière de la Providence qu'il fût venu me visiter en compagnie de quelques diacres et autres religieux de Bethléem. Donc, le lendemain, pendant que je me disposais à célébrer la collecte ¹ dans l'église du couvent de Vetus-Ad, j'ordonnai aux diacres de m'amener Paulinien. Celui-ci, ignorant ce qui allait se

Ordination
de Paulinien,
frère de
saint Jérôme,
par saint
Epiphane.

¹ C'est ainsi qu'on désignait alors le saint sacrifice de la Messe.

passer, se laissa conduire sans défiance. Quand il fût à mes pieds, je recommandai aux diacres de lui tenir la bouche fermée. Je craignais en effet qu'en apprenant mon dessein il ne protestât au nom de Jésus-Christ, et ne me mît par là dans l'impossibilité d'agir. On lui tint les lèvres fermées, et, après une exhortation où je l'invitai à se soumettre à la volonté de Dieu dans un esprit de filiale piété et de dévouement pour l'Église, je l'ordonnai diacre. Puis, l'ayant relevé, je lui fis immédiatement commencer les fonctions de son ordre, en me servant à l'autel. Il se récria qu'il était indigne d'un tel honneur; que je lui avais imposé un fardeau trop lourd pour ses épaules : mais enfin il obéit. Vers la fin du sacrifice, je le fis entourer une seconde fois par les diacres, avec les mêmes précautions de leur part et une résistance plus grande encore de la sienne : puis je l'ordonnai prêtre, et lui adressai un nouveau discours, après lequel il se laissa asseoir sur l'une des chaires du presbyterium. Je rédigeai ensuite un procès-verbal de cette ordination, et renvoyai Paulinien à son monastère de Bethléem, avec des lettres pour les saints religieux, auxquels je reprochais de ne m'avoir jamais invité à conférer l'ordination à ce digne frère, pendant qu'ils manquaient de prêtres et que ce candidat, d'après leur propre aveu et le suffrage unanime, réunissait toutes les conditions requises pour être promu au sacerdoce ¹ »

(395).

Nouvelles
mesures de ri-
gueur contre
les monas-
tères de
Bethléem. La
Pentecôte
de 395 en
Palestine.

59. L'ordination de Paulinien fut accueillie à Bethléem avec des transports de joie. Le nouveau prêtre consentit à exercer les fonctions de son ordre dans l'intérieur des monastères. La privation des sacrements, suite funeste de l'interdit lancé par le patriarche, cessa à partir de ce jour. Mais plus l'allégresse était grande autour de la grotte de la Nativité, plus la fureur redoubla sur la montagne des Oliviers et au palais épiscopal de Jérusalem. Rufin avait espéré que le maintien de l'excommunication ferait désertier bientôt les établissements de saint Jérôme. Il avait eu comme un pressentiment de ce qui allait se passer. Quelques jours auparavant,

¹ S. Epiph.. *Epist. ad Joann. Hierosol.*; *Patr. grec.*, tom. XLIII, col. 381.

s'entretenant avec les prêtres Grégoire et Zénon, amis de saint Epiphane, il leur avait demandé, avec une curiosité inquiète : « Croyez-vous que le saint évêque ordonne quelqu'un pour Bethléem? » — Grégoire répondit qu'il n'en savait absolument rien ¹. Cela était vrai. L'ordination de Paulinien ne fut en effet, comme on vient de le voir, nullement préméditée. Elle se produisit spontanément, au milieu de circonstances que nul n'avait ni concertées, ni prévues. Mais elle était maintenant un fait accompli. Rufin mit tout en œuvre pour en attaquer la légitimité. A son instigation, le patriarche notifia aux prêtres séculiers de Bethléem la défense d'admettre à leur église de la Nativité quiconque n'aurait pas catégoriquement répondu à la question suivante : « Croyez-vous que Paulinien soit un véritable prêtre? » Cette formule interrogatoire devait être adressée individuellement à chacun de ceux qui se présenteraient au temple, et l'entrée du saint lieu interdite à ceux dont la réponse serait affirmative. L'exclusion de tous les cénobites, dirigés par saint Jérôme, était d'ailleurs maintenue dans toute sa rigueur. Le patriarche y avait ajouté une interdiction plus dure encore. Il était défendu aux prêtres de Bethléem, non-seulement d'administrer les derniers sacrements aux malades des monastères, mais d'admettre leurs morts à la sépulture chrétienne dans les *Κοιμητήρια*. Ces diverses mesures, inspirées par une haine barbare, furent exécutées au pied de la lettre. Les religieux, ne pouvant se résigner à enterrer les dépouilles mortelles de leurs frères dans un sol profane, durent les déposer provisoirement dans une chapelle écartée, en attendant que le jour de la justice fût venu pour les morts comme pour les vivants. Rien ne semblait pouvoir fléchir l'opiniâtreté des persécuteurs. Des phénomènes effrayants, des secousses continuelles de tremblement de terre, des météores ignés, des éclairs sinistres se succédaient presque sans interruption en Syrie et en Palestine. Le dimanche de la Pentecôte (393), à Bethléem, le soleil vers midi, s'obscurcit tout à coup. Une épaisse vapeur couvrit la plaine, et les ténèbres pal-

¹ *Patrol. græc.*, tom. cit. col. 382.

pables de l'Égypte semblèrent se renouveler. On s'abordait sans se reconnaître. L'obscurité était plus intense que celle de la nuit la plus profonde, car la lumière des flambeaux, interceptée par le brouillard, était impuissante à la dissiper. La consternation fut immense. Un seul cri sortait de toutes les poitrines : « C'est la nuit éternelle qui commence ! disait-on. Le jugement final va venir ! » Dans cet effroi, les consciences alarmées ne tinrent aucun compte des prohibitions du patriarche. La foule se précipita dans les monastères de saint Jérôme, comme l'unique lieu de refuge contre la colère céleste. Les catéchumènes demandaient à grands cris le baptême. Jérôme rassura cette foule éplorée. « Suivez-moi, dit-il aux catéchumènes. » — Et se mettant à leur tête, guidé par une lumière surnaturelle, plus puissante que celle des torches et des fanaux, il arriva aux portes de l'église de la Nativité. S'adressant alors aux prêtres qui y étaient rassemblés : « Voici, leur dit-il, des catéchumènes qui implorent la grâce du baptême. J'aurais pu les baptiser dans l'enceinte du monastère. Mais je respecte les censures épiscopales. Faites votre devoir ! » — On aurait pu croire qu'en face de la mort qui les menaçait comme les autres, les prêtres de Bethléem se relâcheraient un instant de leur rigueur. Mais ils craignaient plus la vengeance de leur patriarche que celle de Dieu lui-même. Ils firent donc leur triage habituel, n'admirent au baptistère que ceux des catéchumènes qui étaient de leur paroisse ou de leur parti, et renvoyèrent impitoyablement tous les autres.

Lettre
de saint Epi-
phane au
patriarche de
Jérusalem.

60. L'obscurité se dissipa, et, avec elle, la terreur qu'elle avait occasionnée. Jean de Jérusalem adressa aux églises d'Orient une lettre circulaire où il protestait contre l'ordination de Paulinien. Elle est nulle, disait-il, parce que l'ordinand n'avait pas l'âge canonique. Elle est de plus illégitime, parce que le prélat consécrateur n'avait de juridiction ni sur le sujet, ni dans le territoire où s'était faite l'ordination. C'était là, il faut en convenir, une fort mauvaise chicane. « Paulinien a trente ans, répondait saint Jérôme : c'est l'âge où Jésus-Christ, Notre-Seigneur, commença sa mission publique ; c'est l'âge où Jean de Jérusalem fut lui-même sacré évêque. Si l'âge de trente ans est canonique pour l'épiscopat, il doit, *a for-*

tiori, l'être également pour le sacerdoce. » La prétendue nullité tirée du défaut d'âge canonique était donc une argutie : rien de plus. A la rigueur, on pouvait incider sur la précipitation avec laquelle l'ordination avait été faite coup sur coup, et, comme on a dit plus tard, *per saltum*, de clerc diacre, de diacre prêtre. « Mais, répondait à son tour saint Epiphane, me croyez-vous, malgré mes cheveux blancs, si dépourvu d'expérience que j'ignore les canons? Paulinien, né en Dalmatie, est-il le sujet de l'évêque de Jérusalem? Le monastère de Vetus-Ad, où je l'ai ordonné, est-il dans le territoire du diocèse de Jérusalem? Si quelqu'un avait ici une plainte à faire, ce n'est pas l'évêque de Jérusalem, ce serait celui d'Eleutheropolis. Or l'évêque d'Eleutheropolis non-seulement ne se plaint pas, mais il m'approuve. Quoi donc! s'il m'a plu d'attacher au clergé de Salamine un sujet qui honore le sacerdoce et l'Église, quand je n'ai enlevé ce sujet à la juridiction d'aucun évêque, et que je l'ai arraché à la vie monastique où il n'appartenait plus qu'à Dieu, de quel droit vient-on m'accuser d'empiétement sur la juridiction d'autrui? On me dit que j'ai usé d'une certaine violence pour l'élever au sacerdoce. Je le crois bien. Il est de la race des saints qui n'acceptent jamais le ministère sacré, mais qui le subissent. Et plutôt à Dieu qu'ils fussent nombreux, dans l'Église de Jésus-Christ, ces fidèles serviteurs qui fuient les dignités avec autant d'ardeur que les autres les recherchent! J'ai donc agi, selon mes faibles moyens, dans la vraie mesure de la charité. Vraiment, quand je compare les évêques de Chypre à ceux de Palestine, je reste confondu! O bénie soit la mansuétude et la bénignité de mes vénérables frères de l'île de Chypre! Elle passerait peut-être à Jérusalem pour une rusticité niaise et misérable. Tant pis pour l'orgueil de Jérusalem! Combien de fois ces évêques n'ont-ils pas conféré l'ordination sacerdotale, dans l'enceinte de mon diocèse, à des sujets que je n'avais jamais pu réussir moi-même à faire consentir à leur promotion! Combien de fois ils m'ont envoyé des diacres et des sous-diacres ordonnés dans ces conditions! Il me souvient même qu'autrefois je priai l'évêque Philon, de bienheureuse mémoire, et saint Theoprepius d'user de leurs pouvoirs épiscopaux

dans toutes les paroisses de mon diocèse de Salamine. Il paraît que cet usage blesserait l'évêque de Jérusalem. Il n'en est pas moins conforme à la charité de Jésus-Christ, et au véritable esprit des canons ¹. »

Soumission
de
saint Jérôme.

61. Le patriarche ne jouait pas, dans toute cette affaire, le plus beau rôle. Il le sentait lui-même. Rufin, son conseil et son instigateur, le comprenait encore mieux. Pour éviter jusqu'au prétexte d'une récrimination tant soit peu fondée, saint Jérôme avait exigé que son frère, Paulinien, cause innocente de tant de controverses, quittât le monastère de Bethléem et suivît l'évêque de Chypre dans son diocèse. Une pareille déférence aurait dû désarmer le courroux du patriarche. Mais l'heure n'était pas encore venue. Il fallait que Jean de Jérusalem épuisât toutes les ressources que la passion peut suggérer à un esprit aveuglé et prévenu. De toutes parts, les témoignages les moins équivoques de sympathie et de vénération arrivaient aux opprimés de Bethléem. On leur disait ce qu'on dit toujours en pareil cas, savoir : que la persécution injuste est l'épreuve ménagée par Dieu aux plus fidèles de ses serviteurs ; que les difficultés, les luttes, les calomnies, les violences même, sont les signes de la bénédiction divine sur une œuvre naissante. Mais il ne faut pas s'y méprendre. Ces sortes d'appréciations sont à l'usage de toutes les causes. Les Gnostiques, les Manichéens, les Donatistes, se croyaient aussi persécutés pour la justice. Ils croyaient, comme plus tard les Jansénistes, souffrir pour la vérité, quand ils résistaient réellement à la vérité elle-même. Il faut donc rappeler ici une règle qui ne trompe jamais. Le prêtre catholique, persécuté par une autorité légitime, commence d'abord par se soumettre à cette autorité. C'est qu'en effet, le caractère propre du catholicisme est le respect pour l'autorité hiérarchique, même quand cette autorité affecte le despotisme le plus criant, la tyrannie la plus monstrueuse. Voilà pourquoi saint Jérôme, exclu de l'église de Bethléem, interdit, excommunié, s'abstint de paraître à l'église, d'exercer les fonctions de son ordre et de participer aux sacrements. Son évêque

¹ S. Epiph., *ad Joann. Hierosol.*, pass., loc. cit.

lui défendait d'apporter au cimetière chrétien les dépouilles de ses morts; saint Jérôme garda ses morts, en attendant le retour de la justice. Son évêque contestait la validité de l'ordination de Paulinien; saint Jérôme pria Paulinien, son frère, de quitter Bethléem pour ne point braver par sa présence la censure épiscopale. Voilà la règle. Après cela, quand il avait poussé jusqu'à ce point l'obéissance canonique, saint Jérôme avait le droit de protester, de se défendre. Il le fit avec toute la puissance de son génie. Mais ce droit, il l'avait acheté par son obéissance même, en accomplissant d'abord son devoir, sauf à faire ensuite triompher le droit. On oublie trop ces grandes choses de nos jours. On se persuade trop facilement que la droiture d'intention et l'innocence intrinsèque d'un acte, suffisent pour justifier les attaques les plus violentes contre l'autorité hiérarchique. En conscience, nous sommes obligé de protester contre cette tendance. Non pas certes que nous prenions ici le parti de Jean de Jérusalem contre saint Jérôme. Nous avons assez énergiquement fait connaître notre opinion à ce sujet. Mais, puisqu'il faut le dire, si le triomphe que saint Jérôme allait bientôt remporter sur Jean de Jérusalem fut si éclatant et si glorieux, ce fut précisément parce que saint Jérôme avait commencé par se soumettre à l'autorité légitime, quoique tyranniquement exercée, de Jean de Jérusalem.

62. Le patriarche exaspéré, ne trouvant ni chez les évêques d'Orient, ni parmi les fidèles, l'appui moral qu'il en attendait, et ne réussissant point à faire prévaloir dans l'opinion publique les insinuations calomnieuses qu'il mettait en avant contre saint Epiphane, prit le parti d'en appeler à l'intervention de l'empereur. On sait qu'Arcadius régnait alors à Constantinople, ou plutôt qu'il y siégeait avec le titre de souverain. En 395, c'était Rufin le Gaulois qui était son premier ministre et qui gouvernait en son nom. L'homonymie entre Rufin d'Aquitaine et le prêtre Rufin d'Aquilée fut-elle une recommandation assez puissante pour incliner l'esprit du tout-puissant Gaulois en faveur du patriarche? On l'a dit. Cela pourrait être. Car d'ordinaire les politiques de ce monde traitent fort légèrement les questions religieuses. Ils ont grand tort : mais

Le gouverneur de Palestine Archélaüs.

quand ils s'en aperçoivent, il est trop tard. Toujours est-il que le premier ministre reçut à Constantinople une requête du patriarche de Jérusalem, lequel lui dénonçait un moine nommé Jérôme, récemment arrivé d'Italie, ancien secrétaire du pape Damase, comme un brandon de discordes, un fanatique, un révolté, qui s'était retiré à Bethléem et profitait de l'hospitalité qu'on lui avait accordée pour mettre la Palestine en feu. La réponse ne se fit pas attendre. Rufin expédia au comte Archélaüs, gouverneur de Syrie, l'ordre d'appréhender le moine Jérôme et de le déporter en Ethiopie. Cette promptitude de décision tenait à un système politique dont saint Jérôme, pas plus que le patriarche, ne pouvait se douter. Rufin méditait en ce moment sa levée de boucliers contre Stilicon. Il songeait à une scission entre les deux empires d'Occident et d'Orient. Il se berçait de l'espoir d'arracher la prééminence au ministre d'Honorius, et plus tard la suprématie religieuse des églises orientales à l'évêque de Rome. Tout ce plan, savamment coordonné dans sa tête, lui paraissait fort réalisable. On sait comment cette tête tombait, quelques jours plus tard, sous le glaive des soldats de Gaïnas. Le courrier qui apporta au gouverneur de Palestine le décret d'exil contre saint Jérôme, fut presque immédiatement suivi d'un autre message annonçant la mort du premier ministre. Archélaüs, honnête fonctionnaire, se garda bien d'exécuter l'ordre d'un chef qui ne vivait plus. Il le montra pourtant à saint Jérôme, lequel se désolait de n'être pas exilé. « C'est un vrai chagrin pour moi, écrivait-il, que le décret impérial ne puisse plus être exécuté. J'y aurais gagné la couronne de l'exil. Néanmoins, si Jean de Jérusalem persiste à vouloir me proscrire, il le peut sans recourir à l'autorité des magistrats. Qu'il me touche seulement du bout du doigt, et je m'en irai aux extrémités du monde. On peut chasser un moine de sa patrie, on ne saurait l'exiler de l'univers : *Domini est terra et omnis plenitudo ejus* ¹. »

¹ S. Hieronym., *Epist.* LXXXII ; *Patr. lat.*, tom. XXII, col. 742 ; *Psalms.*, XXIII, 1.

63. Ce dernier trait fit une impression profonde sur l'esprit du comte Archélaüs. Par état, ce fonctionnaire exécutait, chaque année, un certain nombre d'édits de proscription. Il n'avait jamais rencontré, parmi les malheureux qui lui tombaient sous la main, des sentiments pareils à ceux qu'exprimait Jérôme. Archélaüs voulut connaître par lui-même les établissements monastiques de Bethléem dont on parlait tant, et dont le patriarche poursuivait si obstinément la ruine. Il vint, et son admiration fut grande. Son parti fut bientôt pris. Toutes les précédentes querelles lui semblèrent un malentendu qu'une simple entrevue suffirait à dissiper. En conséquence, il expédia un message au patriarche, le priant de le venir trouver à Bethléem, où il voulait le réconcilier avec Jérôme. « Je vais passer trois jours dans cette solitude, ajouta-t-il. Profitez de ma présence, pour mettre fin à une discussion qui a duré trop longtemps. » La surprise de Jean de Jérusalem et celle du prêtre Rufin, à la réception de la lettre d'Archélaüs, ne sauraient se décrire. « On approchait de la fête de Pâques (396), dit saint Jérôme. Le patriarche répondit, par le retour du courrier, qu'il arriverait le lendemain. Cependant les religieux accouraient en foule pour assister à cette séance, qui devait présenter un intérêt exceptionnel. Le jour parut; mais, au lieu du patriarche, ce fut un nouveau messenger qui survint et remit une lettre à Archélaüs. Une femme, je ne sais laquelle, était malade à Jérusalem. L'évêque ne pouvait pas la quitter. Quelle dérision! En vérité, parce qu'une femmelette avait la migraine ou des vapeurs, il fallait déserteur la cause de l'Église, tromper l'attente de tant d'hommes, de tant de chrétiens, de tant de moines, réunis pour entendre une parole de paix! Archélaüs écrivit de nouveau au patriarche. Trois jours de suite il lui adressa la même invitation, de plus en plus pressante. L'évêque répondait que la malade avait eu, toute la nuit, des vomissements affreux. Cette nausée nous valut une déception complète, et le gouverneur de Palestine nous quitta ¹. »

Tentative
inutile
de réconciliation.

¹ S. Hieronym., *Contra Joann. Hierosol.*, cap. xxxix; *Patrol. lat.*, tom. XXIII, col. 391.

Appel
de Jean de
Jérusalem au
patriarche
d'Alexandrie
Théophile.
Le légat Isi-
dore.

64. Jean de Jérusalem avait essayé d'un autre arbitrage. Celui du comte Archélaüs aurait abouti à une réconciliation à laquelle le patriarche n'était point encore décidé. Le nouveau moyen auquel il eut recours était habile. Hiérarchiquement, il ne pouvait se soumettre à l'autorité du métropolitain de Césarée. On sait qu'au contraire il soutenait, vis-à-vis de celui-ci, une lutte de préséance, dans laquelle il avait de son côté le droit. En effet Césarée, métropole administrative de la province de Palestine, voulait se prévaloir de cet avantage purement civil et le faire étendre à l'ordre religieux. Cette prétention, qui fut celle de Byzance et de tant d'autres localités devenues tour à tour le siège d'un gouvernement de quelque importance, était absolument injuste en droit canonique. Ajoutons qu'elle était d'une suprême inconvenance vis-à-vis de l'Église de Jérusalem, cette cité qui avait eu l'incommunicable honneur d'être le théâtre de la passion, de la mort et de la résurrection glorieuse du Sauveur. Le patriarche n'était donc nullement disposé à en appeler au métropolitain de Césarée. Il adressa sa requête au patriarche d'Alexandrie, Théophile, dont le siège avait été reconnu, par les pères de Nicée eux-mêmes, comme le premier de l'Orient, et le second du monde entier : celui de Rome les primant tous. Jean de Jérusalem invitait Théophile à prendre connaissance des faits, à examiner la question dogmatique, et à prononcer une sentence définitive. Il se plaignait amèrement, on le conçoit, des procédés de Jérôme à son égard. Il justifiait sa propre conduite en attribuant les mesures de rigueur qu'il avait cru devoir prendre à un zèle désintéressé mais vigilant pour les doctrines de l'orthodoxie dont le grand Origène avait été l'un des plus fermes et des plus illustres défenseurs; tandis qu'on voulait, disait-il, flétrir ce puissant génie et le mettre au rang des hérésiarques. Il y a lieu de croire que Rufin ne fut pas étranger à la rédaction de cette lettre. Rufin, nous l'avons dit, tenait son Origénisme de Théophile lui-même. On pouvait facilement prévoir que le patriarche d'Alexandrie, qui s'était toujours montré jusque-là si favorable à l'Origénisme, saisirait avidement l'occasion de frapper un coup décisif en condamnant les solitaires de Bethléem et en donnant gain de

cause à l'évêque Jean. Aussi saint Jérôme, apprenant ce recours à Théophile, s'écriait « : Voyez la loyauté d'un pareil appel ! On prend pour juge de la controverse celui qui l'a le premier soulevée ! » L'inquiétude était grande dans les monastères de Bethléem ; et les mesures qui suivirent bientôt ne furent guère propres à la diminuer. Théophile accueillit la requête du patriarche de Jérusalem. Il délégua immédiatement, pour aller sur les lieux prendre connaissance des faits et juger définitivement en son nom, le prêtre Isidore, celui qui devait bientôt entrer en concurrence avec saint Chysostome pour le siège de Constantinople. Isidore était, en ce moment, aussi Origéniste que Théophile lui-même. Aussitôt qu'il eut reçu sa mission, il prit la route de Palestine. Chemin faisant, il rédigea à la hâte deux lettres, l'une destinée au patriarche de Jérusalem, l'autre au prêtre Vincentius, solitaire à Bethléem. Il les confia à un courrier, qui devait le précéder de quelques jours et annoncer sa prochaine arrivée. Mais, dans sa précipitation, il se trompa d'adresse : en sorte que la lettre qui fut remise à Vincentius était précisément celle qu'Isidore écrivait au patriarche, et réciproquement. Ce fut un véritable coup de foudre, à Bethléem, quand on lut cette missive qu'une erreur de suscription y avait inopinément portée. Isidore prévenait le patriarche qu'il accourait afin de lui rendre bonne et prompte justice. « J'informe Vincentius et les solitaires de Bethléem de ma prochaine arrivée, disait-il, afin qu'ils aient à se disposer à une soumission complète, s'ils ne veulent être traités en rebelles et chassés de leur monastère. — Ce n'est point à Jérôme que j'ai adressé mon intimation, ajoutait-il. Nous ne reconnaissons pas ce prêtre. Tous les arguments qu'il a produits contre Origène sont de misérables niaiseries. Les plaintes dont il a fait retentir l'univers entier sont des calomnies indignes. Comme la fumée se dissipe dans l'air, comme la cire se fond sur le brasier, ainsi vont disparaître les ennemis de la vraie doctrine ecclésiastique. Ils ont trop longtemps abusé de la crédulité des âmes simples ! » — Saint Jérôme, à la lecture de ce message, s'écria :

¹ S. Hieron., *Contra Joann. Hierosolym.*, cap. XXXVII-XXXIX.

« Voilà donc cet Hippocrate, qui débute par une amputation ! Il commence par me retrancher mon titre de prêtre. Sans doute il n'apporte que sa trousse de chirurgien. Il aura oublié de se munir d'emplâtres et de collyres ¹ ! » En effet Isidore ne comptait point user de ménagements vis-à-vis des solitaires de Bethléem. Il ne les visita qu'une seule fois, à son arrivée en Palestine. « Son apparition dans notre monastère, dit saint Jérôme, fut celle non d'un prêtre, mais d'un évêque, et du plus fier de tous les prélats. Nos robes déchirées et nos misérables vêtements contrastaient avec sa tenue d'une élégance irréprochable. Je lui demandai de m'exhiber ses pouvoirs de légat. Il me répondit qu'il les avait laissés à Jérusalem, et qu'il était d'ailleurs fort inutile de les produire. — Quoi ! m'écriai-je, les ambassadeurs des princes montrent leurs lettres de créance, et les légats des patriarches refusent de fournir les leurs ! Mais, si je ne vois pas la commission qui vous confère les pouvoirs de légat, comment puis-je vous admettre en cette qualité ? — Isidore ne s'arrêta point à ces formalités accessoires. Il prouva qu'il était dûment délégué, en en faisant de suite les fonctions. Comment pouvez-vous prétendre que Jean soit hérétique, me dit-il, quand vous avez communiqué si longtemps avec lui ? — Mais, répondis-je, je ne savais pas alors qu'il fût entaché d'hérésie. Ce sont les lettres et les avertissements du vénérable évêque Epiphane qui me l'ont appris. — Epiphane lui-même, reprit Isidore, a communiqué avec le patriarche de Jérusalem ; il s'est assis à sa table, acceptant son hospitalité, et de plus il a célébré en sa présence les saints mystères. — Eh bien ! repris-je, peut-être en ce moment Jean n'était-il pas encore hétérodoxe. On ne naît pas hérétique, on le devient ; et surtout on ne pourrait être convaincu d'une erreur qu'après l'avoir solennellement affichée. Vous qui portez le surnom d'Hippocrate chrétien, vous devriez savoir que c'est la peste qui fait le pestiféré ² ! »

Revirement
subit.

65. Isidore avait beau refuser à saint Jérôme son titre de prêtre : il n'était pas de force à lutter avec un tel jouteur. La conférence fut interrompue, et le légat, fort courroucé, reprit le chemin

¹ S. Hieronym., lib. *Contr. Joan. Hierosolym.*, cap. XXXIX. — ² *Ibid.*

de Jérusalem. On s'attendait à une sentence écrasante. Mais, deux jours après, arrivait à Bethléem un courrier envoyé par saint Epiphane. Il remettait à Jérôme une lettre ainsi conçue : « Au seigneur bien-aimé, notre frère et fils, le prêtre Jérôme, salut dans le Seigneur. — Je reçois à l'instant du patriarche d'Alexandrie, avec prière de vous la transmettre sur-le-champ, une circulaire adressée à tous les catholiques de l'univers. Elle porte condamnation explicite des erreurs accréditées sous le nom d'Origène. Il est juste que vous en soyez averti le premier, vous qui luttez depuis si longtemps, et avec tant d'énergie, contre cette perverse doctrine. Le Dieu Tout-Puissant a permis que cette racine d'impiété, qui infestait la cité d'Alexandrie, fût enfin découverte et proscrite. Elle va maintenant disparaître du monde entier, comme ces plantes parasites qu'arrache le laboureur et qu'il fait sécher au soleil, avant de les jeter au four. Sachez donc, fils bien-aimé, qu'on vient de jeter au vent la racine d'Amalec, et que le trophée de la croix triomphante vient d'être élevé [avec honneur sur la montagne de Haphidim ! De même qu'autrefois l'armée d'Israël obtenait l'avantage, quand Moïse étendait ses bras suppliants vers le ciel ; ainsi le Seigneur a fortifié, en ces derniers jours, l'esprit de son serviteur Théophile. L'Église d'Alexandrie vient d'arborer l'étendard de la foi contre les erreurs d'Origène. Pour ne pas allonger inutilement cette lettre, ni retarder davantage votre joie, je me borne à vous expédier la circulaire que m'adresse Théophile. Grâce immortelles soient rendues au Seigneur qui m'a fait vivre assez longtemps pour être témoin du triomphe de la vérité, et pour entendre de la bouche d'un si grand pontife la confirmation des doctrines que j'ai toujours soutenues ! Je vous salue avec allégresse, dans le Seigneur, vous, et les saints qui habitent votre monastère ¹. »

66. Un pareil revirement semblait inexplicable. Quinze jours auparavant, Théophile avait écrit au pape saint Siricius (397), pour lui dénoncer comme hérétiques l'évêque de Salamine et saint Jérôme. De plus, il avait signifié à tous les solitaires de Nitrie et

Emeute
à Alexandrie
Théophile
proscrit
l'Origénisme.
Réconciliation.

¹ S. Epiph., *Epist. ad Hieronym.*, *Patr. græc.*, tom. XLIII, col. 391-392.

de la Maréotide d'avoir à tenir comme orthodoxe la doctrine d'Origène, sous peine d'être chassés de leurs monastères. Enfin, les instructions qu'il avait données à Isidore, outre qu'elles étaient formellement origénistes, accusaient de plus une violence et une amertume qui dépassaient toutes les bornes. Il avait suffi, pour convertir Théophile, d'un grave incident survenu dans l'intervalle. On se rappelle que ce patriarche avait proscrit l'Anthropomorphisme dans les diocèses d'Égypte. Jusque-là il avait cru, de fort bonne foi, que les adversaires de l'origénisme étaient anthropomorphites, et réciproquement. Or, comme l'idée d'un Dieu matériel, pourvu d'organes humains pareils aux nôtres, révoltait sa pensée, il croyait remplir le devoir de sa charge en poursuivant impitoyablement les adversaires d'Origène, qu'il supposait tous anthropomorphites. Avec l'ardeur et l'absolutisme qui faisaient le fond de son caractère, la lutte qu'il soutenait à ce sujet en Égypte était mille fois plus ardente encore que celle qui s'était déclarée en Palestine entre saint Jérôme et Jean de Jérusalem. Or, un jour, tous les moines d'Alexandrie qu'il poursuivait comme anthropomorphites quittèrent leurs monastères, et vinrent le trouver dans son palais d'Alexandrie, au nombre de huit ou dix mille. Une telle affluence, avec l'irritation qu'entraînent toujours les mesures violentes, prit bientôt la physionomie d'une véritable émeute. Le peuple criait que le patriarche persécutait les saints. On ne parlait de rien moins que de mettre le feu à la maison épiscopale, et d'égorger Théophile. Celui-ci voyait grossir l'orage, et n'était pas médiocrement inquiet. Il faisait alors les réflexions les plus sérieuses sur le danger qu'il peut y avoir à pousser les esprits à l'extrême, et à se croire tout permis parce qu'on peut tout. Dans cette perplexité, il résolut de se montrer aussi gracieux, vis-à-vis des mécontents, qu'il avait été jusque-là sévère. Il donna l'ordre d'introduire en sa présence la députation des religieux. Quand ils furent entrés, il les salua le plus aimablement qu'il put, et leur dit : « Je suis heureux de vous voir, mes pères. En contemplant votre visage vénérable, je crois voir la face de Dieu lui-même ! » — Le patriarche usait à dessein de cette expression biblique, persuadé qu'elle son-

nerait agréablement à l'oreille de gens qu'il croyait tous anthropomorphites. Mais il se trompait. Les solitaires comprirent parfaitement l'allusion. « En supposant que nous fussions anthropomorphites, comme vous le croyez, dirent-ils, les paroles de votre salutation seraient contre vous. Mais nous ne le sommes pas, bien que nous ne soyons pas non plus origénistes. La vérité catholique se trouve entre ces deux extrêmes. Étudiez-la, et vous ne tarderez pas à la découvrir. » Théophile, fort heureux de se tirer d'un mauvais pas au moyen d'une promesse si facile à faire, jura qu'il examinerait la question avec tout le soin qu'elle comportait. Il eut le bon esprit de tenir parole. Quelques jours après, une lettre encyclique adressée, comme le disait saint Epiphane, à tous les évêques du monde, portait condamnation par le patriarche d'Alexandrie des erreurs accréditées sous le nom d'Origène. Défense fut faite aux solitaires de Nitrie de retenir dans leurs monastères les écrits publiés sous le nom de ce grand docteur. En même temps, un courrier expédié à Jérusalem ordonnait à Isidore d'employer toute son influence pour réconcilier l'évêque Jean avec saint Jérôme. Tels étaient les événements qui avaient déterminé le revirement subit dont la nouvelle avait si agréablement surpris les solitaires de Bethléem. La réconciliation solennelle entre le patriarche et saint Jérôme eut lieu le lendemain. Rufin lui-même ne put résister aux supplications de sainte Mélanie, qui le conjurait de sacrifier ses ressentiments au bien de l'Église. Il consentit à un rapprochement. Jean de Jérusalem célébra, dans la basilique de l'Anastasia, une messe solennelle où Jérôme et Rufin reçurent ensemble de sa main la communion. Mais l'échec que venait de subir le prêtre d'Aquilée était trop mortifiant pour qu'il pût le supporter au lieu même où il l'avait reçu. Quelques jours après, Rufin quittait, avec l'intention de n'y plus revenir, son monastère des Oliviers et s'embarquait pour Rome (398).

67. Il y arriva la dernière année du pontificat de saint Siricius. Ce pontife lui délivra des lettres de communion, avec lesquelles Rufin partit pour Aquilée, sa patrie, dans le dessein de reprendre en sous-œuvre l'affaire de l'origénisme, et de gagner en Occident,

Départ
de Rufin pour
l'Italie. Ses
Invectives
contre saint
Jérôme.

contre saint Jérôme, la bataille qu'il venait de perdre en Orient. Il commença par éditer la traduction latine du *Περὶ Ἀρχῶν*, en prenant soin, comme il le dit lui-même, d'en retrancher les passages qui lui semblaient par trop hétérodoxes et de corriger les autres à son gré. Puis, quand cette première œuvre fut terminée, il écrivit sa fameuse *Apologie contre Jérôme*, que toute l'antiquité s'est accordée à nommer : *Les invectives de Rufin contre Jérôme*. Déplorable aveuglement de l'amour-propre et de l'esprit de parti!

Concile
d'Alexandrie
contre l'Origénisme. Traduction du
Περὶ Ἀρχῶν.
S'condam-
tion.

68. Cependant, le patriarche Théophile venait de réunir à Alexandrie un concile où les erreurs accréditées sous le nom d'Origène étaient anathématisées, ainsi que leurs principaux auteurs, en tête desquels figurait Rufin. Les actes de ce synode furent envoyés à Rome, où le pape saint Anastase venait de succéder à Siricius. Anastase confirma les décrets du concile alexandrin en ce qui concernait la question dogmatique: puis il invita Rufin à venir exposer lui-même sa doctrine et à se justifier, s'il y avait lieu, des erreurs qui lui étaient reprochées. Rufin n'obéit pas. Il répondit que depuis trente ans absent d'Aquilée, sa patrie, il ne prétendait point s'arracher si tôt au bonheur de la revoir; qu'au surplus, simple traducteur d'Origène, il n'avait jamais entendu se faire le complice des erreurs que ce grand homme avait pu commettre, ni de celles que d'audacieux interpolateurs lui avaient prêtées; qu'enfin, muni d'une attestation d'orthodoxie délivrée par Siricius, il se croyait parfaitement en règle vis-à-vis de sa conscience. Cette réponse laissait supposer bien des sous-entendus et des équivoques. Saint Jérôme envoyait dans le même temps à Rome une traduction littérale du *Περὶ Ἀρχῶν*, où tous les passages supprimés, affaiblis et corrigés par Rufin étaient rétablis dans leur intégrité. Cette traduction fidèle ne pouvait plus laisser de doute. Le *Περὶ Ἀρχῶν*, tel qu'il se trouvait répandu partout sous le nom d'Origène, était très-réellement un livre hérétique. Il articulait nettement les quatre erreurs doctrinales dont nous avons si souvent parlé, savoir: la préexistence des âmes, la non-éternité des peines de l'enfer, la négation du dogme de la résur-

rection des corps, et l'interprétation allégorique à donner à tout l'ensemble de l'Ancien Testament. La traduction authentique du livre d'Origène fit encore mieux comprendre à Rome le danger qu'une telle œuvre, accréditée sous le nom de l'un des plus illustres pères de l'Église, pouvait faire courir à la foi. En conséquence, saint Anastase proscrivit absolument cet ouvrage. L'empereur Honorius sanctionna la mesure du pape par un édit spécial. Ce double décret, ecclésiastique et civil, fut si universellement exécuté qu'en ce moment il ne nous reste pas un seul exemplaire complet du *Περὶ Ἀρχῶν* dans le texte original, et que la version latine faite par saint Jérôme ne s'est elle-même jamais retrouvée. Ceux qui s'imaginent que l'*Index* est une institution récente, imaginée par les Papes du moyen âge pour favoriser leurs prétentions à la suprématie dogmatique, feront bien de noter cette décision du pape saint Anastase I, en l'an 400 de notre ère.

69. Saint Jérôme répondit à l'*Invective* de Rufin par deux livres d'*Apologie*, où la verve, l'inspiration, l'ironie fine et mordante, ne font pas plus défaut que dans les autres ouvrages du grand docteur. Mais, dès ce moment, l'opinion publique, qui avait pris une part si vive à la controverse avant qu'elle eût été tranchée, ne s'y intéressait plus maintenant qu'elle était dogmatiquement finie. Dans toutes les métropoles de l'Orient, on avait tenu des conciles provinciaux qui successivement avaient condamné l'Origénisme. Jean de Jérusalem lui-même avait présidé une assemblée de ce genre. L'histoire doit à ce patriarche la justice de dire qu'après sa réconciliation avec saint Jérôme il ne songea plus à reprendre ses errements despotiques vis-à-vis du grand docteur. Pour prévenir même la possibilité de nouveaux conflits, il exigea que Jérôme acceptât le titre officiel de *parochus* de Bethléem. Les temps étaient bien changés. Malgré sa répugnance à exercer les fonctions sacerdotales, Jérôme se prêta à cette combinaison. Désormais il ne lui était plus permis d'écrire, comme autrefois : « Exilés de la grotte sacrée où naquit le Sauveur, nous la considérons de loin d'un œil d'envie, et nous la voyons se remplir d'hérétiques, pendant que les fidèles

S. Jérôme
nommé par le
patriarche
de Jérusalem
à la *parochia* de
Bethléem.

adorateurs de Jésus-Christ n'obtiennent pas la faveur d'aller y prosterner leur front ¹. » Cette fois, il en avait la clef, mais on ne dit pas qu'il en ait jamais exclu personne.

Epître
du pape saint
Anastase à
Jean de
Jérusalem.

70. Une autre action de Jean de Jérusalem nous paraît encore très-méritoire. Elle prouve que si, dans l'égarement d'une passion aveugle, il était capable des plus grandes violences, il savait du moins conserver pour ses amis, même après leurs disgrâces, une affection sincère. Cette qualité n'est pas commune, et l'historien doit la signaler, quand il la rencontre par hasard sur sa route. Jean de Jérusalem avait dû la plus grande partie de ses mécomptes à l'influence que Rufin avait su prendre sur son esprit. Maintenant que cette influence avait cessé, que les torts causés par elle avaient été réparés par une rétractation aussi noble que généreuse, et que Rufin lui-même semblait abandonné de tout l'univers, Jean de Jérusalem ne l'oublia pas dans sa détresse. Il écrivit directement au pape saint Anastase, pour l'intéresser en faveur d'un prêtre qui avait pu s'égarer, mais qui n'en possédait pas moins des qualités solides et de réelles vertus. Il demandait au pape s'il était vrai que Rufin eût été personnellement l'objet d'une condamnation nominale, de la part du saint siège. Voici la réponse d'Anastase : « Votre langage est celui d'un évêque parlant d'un prêtre que vous avez aimé. Je loue le sentiment qui vous l'a inspiré, et je rends grâces à Dieu des éloges que votre sainteté daigne m'adresser à moi-même, malgré mon peu de mérite. Laissez-moi vous dire que, vous aussi, vous êtes en ce moment l'objet de l'admiration de l'univers, et que vos derniers actes ont jeté sur votre épiscopat une splendeur qui ne s'effacera plus. Quant à Rufin, au sujet duquel vous me consultez, c'est à sa propre conscience, éclairée par la lumière souveraine de la grâce et de la vérité divines, que je laisse la décision. Les écrits d'Origène qu'il a traduits en langue latine, sont-ils réellement l'œuvre d'Origène ? Je ne le sais. Mais ce qui est certain, c'est que, tels qu'ils apparaissent dans cette version, même

¹ S. Hieronym., *Lib. contra Joann. Hierosol.* ; *Patr. lat.*, tom. XXIII, col. 394.

avec le nuage qui les enveloppe, ils semblent faits pour renverser la saine doctrine que nous ont transmise les apôtres. Si donc Rufin proclamait explicitement qu'il réproûve les erreurs présentées sous le nom d'Origène ; s'il déclarait qu'il ne les a traduites que pour en faire mieux connaître le danger et en inspirer plus d'horreur, j'approuverais Rufin. Mais si le traducteur a prétendu se faire le complice de l'auteur qu'il interprète ; s'il a voulu, par cette traduction latine, propager davantage encore des doctrines perverses, alors il s'est associé volontairement et sciemment à une œuvre de mensonge ; il s'est heurté de front contre la vérité catholique qui est une, et qui prime tout, parce qu'elle nous vient directement des apôtres. A Dieu ne plaise que l'Église romaine, à qui appartient la discipline de la catholicité, autorise une pareille manœuvre ! Pour ma part, je ne sanctionnerai jamais, fût-ce indirectement, une doctrine condamnable. La Providence du Christ Notre-Seigneur, veille sur son Église dispersée aux quatre coins du monde. Elle ne permettra pas que nous autorisions nulle part des erreurs qui altèrent l'intégrité de la foi, renversent le fondement des mœurs, scandalisent les fidèles, et sèment partout les dissensions, les haines et les querelles violentes. Nous vous transmettons un exemplaire de la lettre que nous avons écrite à ce sujet à notre frère Vénérius, l'évêque de Milan. Vous y trouverez l'expression fidèle de nos sentiments et de notre croyance. Le traducteur des œuvres d'Origène peut donc, en ce qui le concerne, songer lui-même à mettre sa conscience en règle. Je ne me préoccupe point de cette question individuelle. Je ne redoute même pas beaucoup le mauvais effet que la traduction latine elle-même pourrait produire. J'ai pour obligation de veiller à la garde de la foi évangélique ; je ne ferai point défaut à ce devoir de ma charge. De tous les points de l'univers, s'il en est besoin, je convoquerai les membres épars du corps de l'Église, ou du moins mes lettres iront les trouver, pour les prémunir contre les dangers d'une doctrine nuageuse, qui, sous prétexte de piété, ruine les âmes. Je ne veux point terminer cette épître sans vous faire part d'une mesure qui m'a comblé de joie. Les augustes empereurs viennent d'interdire à tous

leurs sujets, par un décret 'spécial ¹, la lecture des livres d'Origène. C'est à cela aussi que s'est bornée notre propre sentence. Quant à Rufin, c'est à vous, frère bien-aimé, d'examiner sérieusement s'il s'est borné au simple rôle de traducteur, et s'il n'a pas embrassé les doctrines accréditées sous le nom d'Origène. Dans ce cas, la complicité deviendrait coupable. D'ailleurs, je dois ajouter que je ne sais pas et ne tiens nullement à savoir où est Rufin, ni ce qu'il fait. C'est à lui de voir où il se pourra faire absoudre ². »

Importance
du rescrit
pontifical de
saint
Anastase.

71. Telle est cette épître de saint Anastase I à Jean de Jérusalem. Bien que son authenticité n'ait jamais été mise en doute par personne, et qu'elle ait été admise sans conteste par les plus fougueux adversaires des prétendues Fausses Décrétales, nous croyons cependant qu'elle est à peu près inconnue en France et que la plupart des lecteurs éprouveront, en la trouvant ici, la surprise d'une nouveauté. C'est qu'aussi, il faut bien le dire, la conspiration du silence, qui s'était faite à une certaine époque autour des monuments de la suprématie romaine, procédait avec une habileté incroyable. Veut-on savoir comment l'érudition du xvii^e siècle s'y prit pour étouffer la voix éloquente de saint Anastase proclamant l'autorité doctrinale, disciplinaire, administrative du siège de Rome sur toutes les églises de l'univers? Dans des *Prolegomena* plus longs que la lettre elle-même et écrits en un latin hérissé d'une technologie toute scolastique ³, on examinait gravement la question de savoir si la condamnation implicite prononcée par Anastase contre Rufin était *latæ* ou seulement *ferendæ sententiæ*. Après une lourde discussion, on finissait par déclarer qu'Anastase avait condamné Rufin *in modum ferendæ sententiæ*. On con-

¹ En Orient, comme en Occident, les décrets étaient toujours rendus au nom collectif des deux empereurs Arcadius et Honorius, bien qu'ils émanassent parfois exclusivement de l'un ou de l'autre, sans qu'il y eût eu participation directe du collègue couronné. Tel est le sens des paroles du pape saint Anastase, qui attribue aux deux empereurs ce qui était uniquement l'œuvre d'Honorius.

² S. Anast., *Epist.*; *Patr. lat.*, tom. XX, col. 68-73. — ³ *Ibid.*, *Prolegom.*

çoit que le lecteur, après avoir dévoré cette fastidieuse élucubration, devait se dispenser avec grande joie de lire la lettre elle-même. Il y aurait trouvé cependant bien autre chose que ces distinctions savantes, dont nous ne nions pas d'ailleurs l'importance spéciale au point de vue scolastique. Il y aurait trouvé ce qu'on méconnaissait partout en France, et en Allemagne à cette époque, savoir : que les papes du moyen âge n'avaient pas usurpé, par un empiétement abusif, le droit de juger définitivement en matière dogmatique ; que les souverains pontifes du IV^e siècle exerçaient ce droit pleinement, ostensiblement et sans réclamation aucune ; qu'ils correspondaient avec toutes les églises du monde ; qu'ils signifiaient leur décision souveraine aux patriarches d'Orient comme aux évêques d'Occident ; qu'ils jugeaient définitivement les auteurs, même en leur absence ; qu'ils condamnaient leurs livres et qu'ils avaient un tribunal de l'Index. Si, dans leur dissertation préliminaire, en tête de l'épître de saint Anastase, les érudits du XVII^e siècle avaient eu la franchise d'indiquer ces grandes choses, nous croyons que l'attention publique aurait été plus éveillée sur la lettre pontificale et qu'ils eussent rendu au catholicisme un bien autre service que celui qu'ils voulaient rendre à la théologie scolastique par leur discussion sur le *latæ* ou *ferendæ sententiæ*.

72. Rufin vécut encore jusqu'à l'an 410. On ne sait s'il profita du solennel avertissement que lui donnait saint Anastase, et s'il se préoccupa de mettre ordre à sa conscience. Nous avons de lui des protestations d'orthodoxie et une profession de foi qui ont laissé la question incertaine. Il eût été mille fois plus heureux pour lui d'avoir moins d'amour-propre littéraire, et d'imiter la touchante simplicité du bienheureux Porphyre, lequel édifiait alors la ville de Jérusalem et la Palestine. Porphyre était originaire de Thessalonique, où sa famille tenait le premier rang par son antiquité, sa fortune et la considération universelle dont elle jouissait en Macédoine. A vingt-cinq ans, il renonça à tous les avantages qu'une telle situation pouvait lui promettre pour l'avenir. Son éducation, dirigée par les maîtres les plus habiles de cette époque, avait été complète. Il possédait à fond la littérature grecque et la-

Saint
Porphyre,
évêque
de Gaza.

tine, et, plus tard, cette érudition le servit merveilleusement dans ses controverses avec les païens et les hérétiques. Mais il n'y songeait point alors. Il s'arracha à sa famille et à sa patrie pour aller s'ensevelir dans les Thébaides de Scété (373). Après cinq ans d'une vie d'austérités et de mortifications surhumaines, sa santé fut si gravement compromise que l'abbé du monastère lui ordonna de quitter cette retraite. « D'ailleurs, lui disait-il, la Providence de Dieu se réserve de vous employer un jour plus directement au service de son Église. » Porphyre obéit. Il se fit transporter à Jérusalem, où il arriva si faible qu'à grand-peine il lui fut possible de se traîner à la basilique du Saint-Sépulcre, afin de vénérer le tombeau sacré du Sauveur. Cependant la piété du malade triompha de l'épuisement des forces physiques. Chaque matin, Porphyre, appuyé sur un bâton, venait à l'église pour y recevoir la sainte eucharistie. Au milieu de ses souffrances, il montrait un visage rayonnant de joie. Marc, son disciple et son biographe, a trouvé une expression charmante pour peindre la sérénité angélique de son maître. « Il semblait, dit-il, que Porphyre souffrît dans un corps qui n'aurait pas été le sien. » Le bienheureux apprit à Jérusalem la mort de ses parents, lesquels lui avaient laissé un somptueux héritage. Il fit aussitôt partir Marc pour Thessalonique, avec ordre de vendre ses domaines et d'en distribuer le prix aux pauvres. Le disciple éprouvait une douleur immense de quitter son maître dans l'état d'infirmité où il se trouvait. Il craignait de ne le plus revoir sur la terre. Quel ne fut pas son étonnement lorsqu'à son retour, trois mois après, Porphyre vint à sa rencontre, plein de santé, de vigueur et de force, et présenta à ses baisers des joues fraîches et vermeilles ! La stupéfaction du disciple était au comble. « Ne soyez pas surpris du changement que vous voyez, lui dit Porphyre en souriant. Dieu a la puissance de guérir les incurables. » Et comme Marc lui demandait le détail d'une guérison si merveilleuse, Porphyre répondit : « Il y a quarante jours, j'éprouvai une crise si violente que, sur le Calvaire où m'étais traîné selon mon habitude, je m'évanouis. Tous mes res avaient la rigidité d'un cadavre. On me crut mort.

Cependant mon esprit était plus vivant que jamais. Il me semblait voir Jésus-Christ attaché à la croix, ayant à sa droite le bon larron. Seigneur, m'écriai-je, souvenez-vous de moi dans votre royaume! — A peine avais-je prononcé ces paroles que le Seigneur ordonna au bon larron de venir à mon secours. Celui-ci s'approcha, me prit par la main, et me conduisit au Sauveur. Descendant alors de la croix où il était attaché, Jésus me dit : Prenez ce bois et gardez-le toute votre vie! — Je chargeai la croix sur mes épaules. En ce moment, la vision disparut. Je repris mes sens; j'étais guéri!»

Vers l'année 393, Jean de Jérusalem, en usant avec Porphyre exactement comme saint Epiphane avec Paulinien, se fit amener le bienheureux, et, malgré sa résistance, lui conféra l'ordination sacerdotale. Il le chargea ensuite de la garde du reliquaire de la vraie Croix. Porphyre accepta avec transport cette mission qui comblait tous ses vœux. Il s'établit dans une cellule du presbyterium contigüe au lieu où l'on conservait le précieux dépôt, et ne quittait plus ce trésor sacré. Cependant, en 396, au moment où la discussion relative à la préséance métropolitaine entre Jérusalem et Césarée était le plus ardente, l'évêque de Césarée adressa à Jean un message. Il le priait de lui envoyer pour quelques jours Porphyre à Césarée. « Il avait, disait-il, besoin de conférer avec le bienheureux et de le consulter sur certains passages de l'Écriture. » Jean de Jérusalem consentit à cette demande, à la condition expresse que le saint ne resterait que sept jours à Césarée. L'ordre imprévu de se disposer au départ troubla d'abord Porphyre. Mais il se résigna bientôt et dit : « Que la volonté de Dieu soit faite ! » Le lendemain matin, à l'heure du départ, il dit à Marc : « Allons, mon frère, visiter encore une fois les Lieux-Saints et adorer la croix du Sauveur. Nous ne les reverrons plus de longtemps ! » — Comme le disciple paraissait surpris d'un tel langage, puisque leur absence était limitée à sept jours, le saint ajouta : « Cette nuit, le Seigneur m'est apparu, et m'a dit : Rends le trésor de la Croix qui avait été confié à ta garde. Je veux te donner une épouse. Elle est pauvre, et bien d'autres la dédaigneraient. Mais sa foi et sa piété la recommandent à mon amour. Aie soin de l'orner de vertus nouvelles.

C'est ma sœur de prédilection que je te confie ! Ainsi m'a parlé le Seigneur, continua Porphyre. Je crains bien d'être chargé des péchés des autres, moi qui voulais passer ma vie à expier les miens ! Mais il faut se soumettre à la volonté de Dieu. » — Porphyre se prosterna, en pleurant, devant les trésors sacrés qu'il allait quitter pour toujours. Il ouvrit l'étui d'or qui recouvrait la croix sainte, et pria longtemps, les yeux baignés de larmes. Puis, refermant le reliquaire, il en prit les clefs et les porta à Jean de Jérusalem. S'agenouillant alors devant le patriarche, il lui demanda sa bénédiction, et se mit en route avec Marc et trois autres de ses disciples. Ils arrivèrent à Césarée un samedi soir. Le métropolitain les accueillit avec honneur, et les fit asseoir à sa table. En appelant près de lui le bienheureux Porphyre, l'archevêque avait un autre dessein que de l'entretenir de questions d'exégèse. L'évêque de Gaza était mort récemment. Le clergé et les fidèles de cette ville avaient prié le métropolitain de les aider à lui donner Porphyre pour successeur. Leurs députés étaient à Césarée, attendant le saint. Mais ils se gardèrent bien de se montrer encore. Après le repas, l'archevêque s'entretint de choses spirituelles avec ses hôtes, puis il leur fit prendre quelque repos jusqu'à l'heure de l'office de la nuit (matines). Ils assistèrent, avec le clergé de Césarée, à la psalmodie nocturne qui fut suivie des autres heures canoniales, jusqu'à ce qu'enfin la messe solennelle du dimanche commençât. En ce moment, les députés de Gaza entourèrent Porphyre, et, l'amenant aux pieds du métropolitain, ils prièrent celui-ci de procéder à la consécration épiscopale. Vainement Porphyre voulut protester, et de son indignité personnelle, et du défaut d'élection canonique, et de la violence qui lui était faite. Toute l'assemblée, clergé et peuple, répondait à chacune de ses paroles par l'acclamation unanime, usitée dans les élections de cette époque : « Il est digne ! C'est l'élu de Dieu ! » Porphyre se soumit enfin. Durant toute la cérémonie, le saint ne cessa de pleurer. Il était évêque de Gaza (396).

73. Le rescrit adressé à Jean de Jérusalem, et portant condamnation des erreurs de l'origénisme, fut le dernier acte du pontificat de saint Anastase I. Ce pontife mourut en l'an 401, après deux années seu-

lement de règne. L'histoire ne nous a point conservé les détails d'une mort si rapprochée de la date d'avènement. Le *Liber Pontificalis* se borne à nous apprendre que le saint pape reçut la sépulture *in cœmeterio suo ad Ursum Pileatum*. Cette singulière dénomination d'*Ursus Pileatus* semblait une énigme à jamais indéchiffrable. Aucun monument écrit ne la mentionnait. En 1591, à l'époque où l'on creusait les fondements du maître-autel actuel de Saint-Pierre de Rome, on exhuma une table de marbre qui recouvrait un tombeau chrétien. Sur le revers de ce marbre, on lisait une inscription qui expliquait enfin la désignation étrange du *Liber Pontificalis*, et révélait à l'érudition du xvi^e siècle l'existence depuis longtemps oubliée d'un joueur de paume, du nom d'*Ursus*, célèbre au temps de Verus, collègue impérial de Marc-Aurèle (161-169). C'était là une justification fortuite du *Liber Pontificalis*. Elle aurait dû mettre les critiques sur la voie d'une étude plus sérieuse et plus impartiale de ce catalogue traditionnel. Mais une découverte isolée ne réussit point à changer le courant hostile qui entraînait alors les esprits. On continua à soutenir que le *Liber Pontificalis* avait été créé de toutes pièces par l'imagination féconde du bibliothécaire Anastase, en 888. L'heure de la vérité n'était point encore venue. Quoi qu'il en soit, voici l'inscription relative au joueur de paume *Ursus Pileatus*, trouvée en 1591 dans les substructions de la basilique vaticane :

VRSVS TOGATVS VITREA QVI PRIMVS PILA
 LVSI DECENTER CVM MEIS LVSORIBVS
 LAVDANTE POPVLO MAXIMIS CLAMORIBVS
 THERMIS TRAIANI THERMIS AGRIPPÆ ET TITI
 MVLTVM ET NERONIS SI TAMEN MIHI CREDITIS
 EGO SVM ORANTES CONVENITE PILICREPI
 STATVAMQVE AMICI FLORIBVS VIOLIS ROSIS
 FOLIOQVE MVLTQ ADQVE VNGVENTO MARCIDO
 ONERATE AMANTES ET MERVM PROFVNDITE
 NIGRVN FALERNVM AVT SETINVM AVT CAECVBVM
 VRSVMQVE CANITE VOCE CONCORDI SENEM

HILAREM IOCOSVM PILICREPVM SCHOLASTICVM
QVI VICIT OMNES ANTECESSORES SVOS
SENSV DECORE ADQUE ARTE SVPTILISSIMA
NYNC VERA VERSV VERBA DICAMVS SENES
SVM VICTVS IPSE FATEOR A TER CONSYLE
VERO PATRONO NEC SEMEL SED SÆPIVS
CVIVS LIBENTER DICOR EXODIARIVS ¹.

¹ Anastas. Bibliothec., *Liber Pontificalis*; *Patrol. lat.*, tom. CXXVIII, col. 141, *Not.*

CHAPITRE III.

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE SAINT INNOCENT I (401-417).

Première période.

§ I. DÉCRETS DE SAINT INNOCENT I.

1. Notice de saint Innocent I au *Liber Pontificalis*. — 2. Justification archéologique et monumentale de la notice de saint Innocent I. — 3. Lettre de saint Innocent I au légat d'Illyrie Anysius. — 4. Saint Victrice, évêque de Rouen. — 5. Décrétale de saint Innocent à saint Victrice. — I. Ordinations épiscopales. II. Milice et cléricature. III. Juridiction des conciles provinciaux. Recours à Rome. IV. Mariage interdit aux clercs. V. Inadmissibilité aux ordres du laïque marié. VI. *Unius uxoris virum*. VII. Inviolabilité de la juridiction diocésaine par rapport aux ordinations des clercs. VIII. Règles à suivre pour l'abjuration des Novatiens et des Montanistes. IX. Célibat des clercs. X. Règles à suivre pour la promotion des moines aux saints ordres. XI. Les *curiales*. XII. Religieuses professes. XIII. Religieuses non professes. — 6. Importance historique de la décrétale d'Innocent I à saint Victrice de Rouen. — 7. La tradition romaine conspuée à la fois par les protestants et les catholiques des XVI^e et XVII^e siècles. — 8. Fondation du monastère des îles de Lérins. — 9. Saint Eucher, évêque de Lyon, et les îles de Lérins. — 10. Illustres évêques sortis du monastère de Lérins. — 11. Développement providentiel des ordres religieux au V^e siècle. — 12. Cassien et l'abbaye de Saint-Victor à Marseille. — 13. Justification du *Liber Pontificalis*. — 14. Premier concile de Tolède. — 15. Rescrit d'Innocent I aux pères du concile de Tolède.

§ II. CHRYSOSTOME ET LA CRITIQUE MODERNE.

16. Portrait de saint Jean Chrysostome par M. A. Thierry. — 17. Portrait de saint Jean Chrysostome par M. Villemain. — 18. Le prétendu prêtre de province de M. A. Thierry. — 19. Faits et dates des premières années de saint Jean Chrysostome. — 20. Débuts de saint Jean Chrysostome au barreau d'Antioche. Son baptême par saint Méléce. — 21. Chrysostome est

ordonné lecteur. Sa répugnance pour la vie solitaire. — 22. Erreur flagrante de la critique moderne. — 23. Exil de saint Méléce. Chrysostome reste à Antioche. — 24. Consécration épiscopale de Basile. Stratagème de saint Chrysostome. — 25. Perplexités de Chrysostome. — 26. Chrysostome, pour éviter l'épiscopat, s'enferme dans un monastère. — 27. Les monastères du mont Casius. — 28. Notion du monachisme d'après saint Jean Chrysostome. — 29. Amour de saint Jean Chrysostome pour la vie monastique. — 30. Traité *Adversus oppugnatores vitæ monasticæ*. — 31. Supériorité de la vie monastique sur toutes les autres conditions humaines. — 32. L'erreur et la vérité. — 33. Le roman de la critique moderne. — 34. La prétendue paralysie de saint Jean Chrysostome. — 35. Deux années de Chrysostome dans la grotte du mont Casius. — 36. Maladie de saint Jean Chrysostome. Retour à Antioche. — 37. Calomnies contre le caractère de saint Jean Chrysostome. — 38. L'évêque Palladius et le diacre romain Théodore. — 39. Incroyable procédé de la critique moderne. — 40. Chrysostome ne fut pas promu au siège de Constantinople malgré le vœu du clergé et du peuple. — 41. Chrysostome ne fut en guerre ni avec la majorité de son clergé, ni avec la majorité de son peuple. — 42. Chrysostome ne fut ni orgueilleux, ni violent, ni emporté. — 43. Chrysostome connaissait son temps. — 44. Conclusion. — 45. L'historien Socrate et saint Chrysostome. — 46. L'historien Socrate était novatien.

§ III. RÉACTION PAÏENNE.

47. Prophéties païennes pour l'année 400. — 48. Le dieu Marnas et saint Porphyre à Gaza. — 49. Procession chrétienne à Gaza. — 50. Émeute contre saint Porphyre. — 51. Les fêtes et les spectacles de la Maluma. — 52. Édits d'Honorius et d'Arcadius contre le paganisme. Destruction des livres Sibyllins par Stilicon.

§ IV. CHRYSOSTOME ET GAÏNAS

53. Situation de l'Église de Constantinople. — 54. Sainte Olympias. — 55. Tremblements de terre en Asie et à Constantinople. — 56. Translation solennelle des reliques des saints Sisinnius, Alexandre et Martyrius. — 57. Invasion d'Alaric en Italie. Victoire de Pollentia par Stilicon. — 58. Gouvernement d'Eudoxia à Constantinople. — 59. Première ambassade de saint Jean Chrysostome près de Gaïnas. — 60. Ingratitude de la cour. Discretion de saint Chrysostome. — 61. Conférence d'Arcadius avec Gaïnas. — 62. Gaïnas à Constantinople. Prétentions tyranniques. Héroïsme de saint Jean Chrysostome. — 63. Processions ariennes à Constantinople. — 64. Massacre des Goths. Expulsion de Gaïnas. — 65. Seconde ambassade de saint Chrysostome près de Gaïnas. — 66. Défaite et mort de Gaïnas.

§ V. GOUVERNEMENT MÉTROPOLITAIN.

67. Les chaînes de saint Paul et les parures des femmes. — 68. Miracle du pain eucharistique. — 69. Prétendu despotisme métropolitain de saint Jean

Chrysostome. — 70. Récit authentique de Palladius. L'évêque simoniaque d'Éphèse. — 71. Concile d'Éphèse. — 72. Comparution de six évêques simoniaques devant le concile d'Éphèse. — 73. Déposition des six évêques simoniaques par le concile d'Éphèse. — 74. Le droit canonique et la critique moderne. — 75. Déposition de Gérontius, évêque de Nicomédie. — 76. Légitimité canonique de cette déposition.

§ VI. CHRYSOSTOME ET EUDOXIA.

77. Enthousiasme des fidèles de Constantinople pour saint Jean Chrysostome. — 78. Severianus, évêque de Gabala. — 79. Discours de saint Jean Chrysostome au retour de son voyage en Asie. — 80. L'archidiacre Sérapion et l'évêque de Gabala. — 81. Modération, douceur et patience de saint Jean Chrysostome. — 82. Intervention de l'impératrice Eudoxia. — 83. Discours de saint Jean Chrysostome *de Recipiendo Severiano*. — 84. Discours de Severianus *de Pace*. — 85. Saint Porphyre de Gaza et le saint anachorète Procopius. — 86. Saint Porphyre de Gaza et saint Jean Chrysostome. — 87. Deux audiences impériales d'Eudoxia. — 88. Caractère d'Eudoxia. — 89. La vigne de la veuve. — 90. Lettre de saint Jean Chrysostome à Eudoxia. — 91. Fête de l'exaltation de la Sainte-Croix à Constantinople.

§ I. Décrets de saint Innocent I.

1. « Innocent, né à Albano, dit le *Liber Pontificalis*, siégea quinze ans, deux mois et vingt jours. Il adressa à l'Église universelle des constitutions sur les règles monastiques et sur l'admission au sein de l'Église des catéchumènes juifs et païens. Il découvrit à Rome l'existence de nombreux sectaires Cataphrygiens. Il prit des mesures pour faire exiler ces hérétiques et interner les autres dans des monastères. Il condamna l'hérésie de Pélage et de Celestius. Contrairement à la doctrine de ces sectaires, il maintint la nécessité du baptême pour les enfants nés de parents chrétiens. Dans le même temps, il dédia à Rome la basilique des saints Gervais et Protas, érigée en exécution du testament de Vestina, patricienne illustre, par les soins des prêtres Ursicin et Léopardus et du diacre Lybianus. Le testament de Vestina était conçu dans ce sens qu'on devait vendre tous ses bijoux et toutes ses parures à prix d'expert, pour employer la somme qui en proviendrait à la

Notice de
S. Innocent I
au *Liber
Pontificalis*.

construction de la basilique des saints martyrs. La somme qu'on obtint fut suffisante, et l'église fut parachevée des fondements au sommet. Afin de répondre au vœu de l'illustre donatrice, le très-bienheureux Innocent attacha à cette fondation un *titulus* romain. Il l'enrichit lui-même par ses offrandes personnelles. Il offrit à ce temple du Seigneur deux patènes d'argent, pesant chacune quinze livres; douze lampadaires d'argent, pesant chacune quinze livres; deux burettes (*amas*) du même métal, pesant chacune vingt livres; une amphore d'argent (*pharum cantharum*) pour le vin, pesant vingt-deux livres; quatre candélabres d'argent pour la cire, pesant chacun trente-cinq livres; un ciboire d'argent (*turrim*¹) avec sa patène et une colombe dorée, pesant le tout trente livres. Pour le baptistère du nouveau *titulus*, il offrit un cerf d'argent qui versait l'eau par la bouche, du poids de vingt-cinq livres; un vase d'argent pour l'huile du chrême, pesant cinq livres; un autre de même métal et de même poids, pour l'huile des exorcismes; deux patènes de quatre livres chaque, pour le chrême; une coupe d'argent ciselé, de dix livres; cinq calices d'argent, de trois livres chaque; trois amphores d'argent pour le baptême, de deux livres chaque, et beaucoup d'autres riches présents, tels que : des aiguières (*aquæ manilles*) d'argent, de seize livres chaque; seize lampadaires de bronze, de dix livres chaque; vingt candélabres de même métal pour la cire, pesant chacun quarante livres. Il constitua au *titulus*, en dotations foncières, les maisons contigües à la basilique Lybiana, d'un revenu de trente-deux solidi; la maison des bains *in clivo salutis*, de quatre-vingt-huit solidi et trois as; la possession Corras au territoire de Clusium, de soixante-onze solidi et trois as; la possession Corviana, même territoire, d'un revenu annuel de quatre-vingt-huit solidi (*octoginta octo*); la possession *Fundanensis* au territoire de Fonda, avec ses attenances au nombre de quinze, d'un revenu annuel de cent quatre-vingt-un solidi et trois as; la possession *Figlyncæ* au territoire de Cassin, de soixante-trois solidi; la possession Antoniana, au territoire de Lodi, de quarante-deux solidi de rente; la

¹ *Turris. Vas in quo Christi corpus asservabatur in turrium exiguarum figuram efformatum.* (Ducange, *Gloss. infim. et mediæ latinit.*).

possession Amandasia, auparavant léguée par l'illustre Vestina à sa cousine, au territoire de Vegetanus (*Veji* ¹), d'une rente de quarante-six solidi; les maisons d'Emeritus, *in clivo Mamurri*, dans l'intérieur de Rome, proche la basilique, d'un revenu de soixantedouze solidi; la maison *in clivo Patricii*, donnant *in vico longo*, et qu'on désigne d'ordinaire sous le nom de *domus ad lacum*, d'un revenu de quatre-vingt-deux solidi; la maison dite de la *cathedra lapidea Florianana*, de cinquante-huit solidi; le moulin de Castor *in vico longo*, de soixante-un solidi; le bain du Temple *in vico longo*, de quarante; l'octroi du tiers des grains et du tiers-once (*siliquas tres et uncias tres*) de la porte Nomentana, valant dix-sept solidi. Innocent ordonna de jeûner le jour du samedi, en souvenir du jeûne que les apôtres gardèrent ce jour-là pendant que le Seigneur resta dans le sépulchre. Il constitua les prêtres Leopardus et Paulin dans le gouvernement de la basilique de la bienheureuse martyre Agnès, et voulut qu'ils employassent leurs soins à la décorer convenablement. Le testament de Vestina avait déjà désigné ces deux prêtres pour présider à l'édification du titulus des saints Gervais et Protais. En quatre ordinations faites au mois de décembre, Innocent consacra trente prêtres, douze diacres, et cinquante-quatre évêques destinés à diverses églises. Il fut enseveli au cimetière de l'Ursus Pileatus, le v des calendes d'août (28 juillet 417). Après lui, le siège épiscopal resta vacant vingt-deux jours. »

2. Le lecteur aura déjà remarqué une coïncidence significative entre le *Liber Pontificalis* et l'inscription de Siricius, récemment découverte par M. de Rossi, au sujet du prêtre Leopardus. On ne pourra certainement pas dire que l'inscription :

SALVO SIRICIO EPISCOPO
 ECCLESIAE SANCTAE
 ET ILICIO LEOPARDO
 ET MAXIMO PRESEB.

fut connue d'Anastase le Bibliothécaire qui ne la mentionne même pas. Et quand, par impossible, on voudrait supposer qu'elle lui

Justification
 archéolo-
 gique et mo-
 numentale
 de la notice
 de saint
 Innocent I.

¹ Veji, aujourd'hui *Isola Farnese*, dans les États de l'Église.

fut connue, cet auteur, s'il eût, comme on l'a souvent répété, créé de toutes pièces le catalogue pontifical, n'aurait pas manqué d'inscrire le nom du prêtre Leopardus sous le règne de Siricius, et non sous celui de saint Innocent I. Redisons-le donc, car plus nous avançons dans notre course à travers les âges, plus la vérité devient saisissante et manifeste : Anastase n'est pas l'auteur du *Liber Pontificalis*. Il l'a publié, édité, absolument comme nous pourrions aujourd'hui éditer la « Chanson de Roland, » sans en être pour cela l'auteur. Ajoutons qu'il fallait vraiment un parti pris d'aveuglement volontaire, de la part des anciens critiques, pour s'y méprendre. Quelle fertilité d'imagination n'aurait-il pas fallu à Anastase le Bibliothécaire pour inventer une série de présents, mobiliers et immobiliers, tels que ceux dont Innocent enrichit la basilique romaine des saints Gervais et Protais ! Et à quoi bon d'ailleurs cette énumération fastidieuse, où il était si facile à un faussaire ignorant de glisser à son insu quelque anachronisme de style qui eût trahi la fraude ? Ainsi, au temps d'Anastase le Bibliothécaire, on se servait déjà du terme *ciborium* pour indiquer le vase sacré où l'on conservait les espèces eucharistiques. Cependant la notice de saint Innocent I parle un autre langage. Elle désigne cet objet exactement comme on le nommait au v^e siècle : *turrâm argenteam, cum patenâ et columbâ deauratâ*. En sorte que nous ne doutons pas qu'Anastase, au ix^e siècle, transcrivant cette expression, ne fût embarrassé lui-même pour lui donner son véritable sens, et n'eût de bon cœur accueilli les renseignements d'un érudit comme Ducange, lequel n'existait pas encore. A ce propos, on nous permettra de signaler encore ici l'étrange légèreté des prétendus érudits qui ont si longtemps nié sans preuve l'authenticité du *Liber Pontificalis*. La notice de saint Innocent I parle longuement du *titulus* romain dédié par ce pontife en l'honneur des saints Gervais et Protais. Rien n'était plus facile que d'interroger la liste monumentale des basiliques romaines, pour savoir si cette construction avait laissé sur le sol de la ville éternelle d'autres traces que cette mention hagiographique. La confrontation du livre écrit avec les monuments lapidaires est chose simple et n'exige aucun effort d'ima-

gination. Les œuvres de saint Ambroise, connues et acceptées de tout le monde savant, ne laissent aucun doute sur l'époque du culte public des protomartyrs de Milan, Gervais et Protas. Dès lors, il était certain que si une basilique érigée sous leur vocable à Rome, et si richement dotée par Innocent I, avait existé jamais dans les conditions décrites par le *Liber Pontificalis*, on devait nécessairement en retrouver la trace dans les âges subséquents. Cependant nul ne songea à ce procédé à la fois si facile et si concluant. Ce qu'on ne voulut point se donner la peine de faire, aux XVI et XVII^e siècles, nous l'avons fait aujourd'hui, et nous avons constaté : 1^o que le titulus des saints Gervais et Protas et de leur père saint Vital existe encore en ce moment, après vingt restaurations successives, dans l'enceinte de Rome, près de Saint-André du Quirinal; 2^o qu'il a été un titre cardinalice jusqu'en 1595, époque où le pape Clément VIII ayant donné ces bâtiments aux Jésuites dut naturellement supprimer le titre d'honneur qui y était attaché; 3^o enfin que la France et l'Angleterre auraient dû se montrer d'autant moins oublieuses vis-à-vis de ce titre cardinalice créé par Innocent I, que les deux derniers titulaires furent : l'un, cet héroïque Fischer, évêque de Rochester, précepteur d'Henri VIII, décapité plus tard par son propre élève; l'autre, Jean du Bellay, successivement évêque de Bayonne, Paris, Limoges et Bordeaux, favori de François I^{er}, et lieutenant général du royaume pendant la campagne du roi-chevalier contre Charles-Quint en Provence (1536). Cette date était précisément celle où les centuriateurs de Magdebourg accumulaient contre le *Liber Pontificalis*, de même que contre tous les autres monuments de la tradition romaine, les plus grossières invectives et les plus injustes calomnies. Nous croyons pour notre part que Jean du Bellay, cardinal sous le titre des *saints Vital, Gervais et Protas*, eût beaucoup mieux fait, au lieu de changer quatre fois de siège épiscopal, de se préoccuper un peu plus de faire connaître l'authenticité du titre cardinalice dont il était d'ailleurs si fier. Mais, certes, il ne se doutait pas alors qu'un évêque, prince de la sainte Église romaine, eût autre chose à faire qu'à s'amuser des ignobles bouffonneries de Rabelais, et à couvrir de son man-

teau de pourpre cet indigne personnage ! Voilà pourtant comment la vraie tradition, celle qui repose sur les faits et les monuments, s'est perdue peu à peu dans notre terre des Gaules, jusqu'à ce que, réveillée par les orages révolutionnaires, la conscience des historiens et des archéologues modernes songeât à reprendre en sous-œuvre des études trop longtemps négligées, et se remit, comme autrefois Clovis, à vénérer ce qu'on avait si légèrement tourné en dérision.

Lettre de
S. Innocent I
au légat d'Il-
lyrie
Anysius.

3. Les diverses décrétales attribuées par le *Liber Pontificalis* à saint Innocent I nous ont presque toutes été conservées. Aussitôt après son avènement, le nouveau pape écrivait à Anysius, légat du saint siège en Illyrie, pour lui confirmer ses pouvoirs. « Le Christ Notre-Seigneur, disait-il, a daigné rappeler à lui, trop promptement pour nous, l'évêque Anastase, de sainte mémoire. La vertu de ce grand pontife était mûre pour le ciel. Les hommes n'étaient plus dignes d'en jouir, et notre siècle se voit enlever ce miroir de pureté, ce modèle de doctrine, qui dirigeait le peuple de Dieu par l'autorité du gouvernement ecclésiastique. La Providence divine, dans sa miséricorde, n'a pas voulu laisser plus longtemps le troupeau de Jésus-Christ sans pasteur. Par le consentement unanime des évêques, du clergé et du peuple romain, dans un accord que ménageait sans doute, du haut du ciel, le bienheureux Anastase, j'ai été élu, malgré mon indignité, pour m'asseoir sur le siège apostolique. C'est à vous le premier, vous qui avez toujours rempli si fidèlement les obligations d'un vrai serviteur de Dieu, que je notifie mon avènement. Mes prédécesseurs d'illustre et sainte mémoire, Damase, Siricius et le bienheureux Anastase vous ont délégué tous leurs pouvoirs dans la province d'Illyrie. Ma médiocrité n'en agira pas autrement, et je m'empresse de vous confirmer dans cette charge. Successeur de ces grands hommes, je m'honorerai toujours de maintenir leurs décisions et de glorifier en votre personne le talent et la vertu ¹. »

S. Victrice,
évêque
de Rouen.

4. Les constitutions adressées par saint Innocent I à l'Eglise universelle, dont la notice du *Liber Pontificalis* fait mention en ces

¹ Innocent. I, *Epist.* 1 ; *Patr. lat.*, tom. XX, col. 463-465.

termes : *Hic constitutum fecit de omni ecclesia et de regulis monasteriorum et de judæis et de paganis*, se rapportent à deux décrétales de ce pape, que nous avons encore et dont l'authenticité n'a jamais été contestée. La première fut rédigée en réponse à une consultation de Victricius (saint Victrice), évêque de la cité de Rothomagus (Rouen). Victrice, né sous le règne de Constantin le Grand, avait débuté, comme saint Martin de Tours, par la carrière des armes. Né au sein du paganisme, il ne se convertit à la foi chrétienne que sous Julien l'Apostat dont il servait le drapeau. Vraisemblablement, ce furent les violences de ce prince contre les fidèles de Jésus-Christ, qui déterminèrent la conversion de Victricius. Toujours est-il que, le jour où la lumière de la vérité brilla sur son âme, Victricius se montra digne du martyre. Pendant une revue militaire, il sortit des rangs, s'avança vers le tribun et lui présentant son baudrier et son glaive : « Prenez ces armes, dit-il, et confiez-les à d'autres. Je ne veux plus servir d'autre maître que Jésus-Christ ! » Réglementairement, Victricius avait accompli le temps fixé par son engagement militaire. Il était donc en droit de réclamer son congé. Nous avons déjà fait observer que saint Martin, dans une circonstance analogue, avait agi de même. Cependant la démarche de Victricius, se produisant à l'époque où déjà l'empereur Julien avait consommé son apostasie et proscrit officiellement la religion chrétienne, fut considérée comme une protestation attentatoire aux édits du prince et punie comme un crime de lèse-majesté. Les cours martiales fonctionnaient, chez les Romains, avec plus de rapidité encore que chez nous. Elles n'étaient gênées par aucune formalité préalable, puisque le tribun seul, séance tenante, devait prendre connaissance de l'affaire et prononcer un jugement définitif, sans appel, exécutoire à l'heure même. Le tribun usa de son pouvoir ; il fit flageller le soldat chrétien. Quand le corps de Victricius ne fut plus qu'une plaie, on le jeta dans un cachot parsemé de pierres aiguës, sans litière, ni paille. Ces rigueurs n'ébranlèrent pas le courage du néophyte. Il persista à se dire chrétien et fut condamné à la décapitation. En le conduisant au lieu du supplice, l'exécuteur insultait sa noble victime. Il lui touchait le

cou, à l'endroit où le glaive devait bientôt s'abattre. « Quel dommage, disait-il, de livrer une si belle tête pour un scélérat juif, mort il y a trois cens ans! » — Soudain, l'exécuteur fut frappé de cécité. On mit cet accident sur le compte d'une insolation, et le cortège funèbre continua sa marche. Chez les Romains, l'exécuteur n'était point un personnage officiel : chaque soldat en faisait les fonctions à tour de rôle. On ne pouvait donc jamais, comme chez nous, manquer de bourreau. Cependant Victricius, dont les mains étaient retenues par des chaînes de fer tellement serrées qu'elles pénétraient dans la chair vive, pria les soldats de relâcher un peu ses liens. On ne fit que rire de sa requête. Le prisonnier, levant alors les yeux au ciel, pria avec ferveur. Soudain les chaînes se rompirent et tombèrent à ses pieds. Cette fois, il était impossible d'attribuer le miracle à un coup de soleil. Victricius fut conduit près du général, à qui l'on raconta ce qui venait de se passer. Celui-ci déclara que la punition avait été suffisante, et que le vétéran était admis à jouir de son congé. Victricius profita de la liberté qui lui était rendue pour retourner dans sa patrie, et évangéliser les Morins et les Nerviens. On croit qu'il fut ordonné plus tard évêque de Rouen par saint Siricius. Quoi qu'il en soit, ce fut en cette qualité qu'il adressa au pape Innocent I une consultation, dont la réponse était conçue en ces termes :

Décrétale
de saint
Innocent I à
S. Victrice.

5. « Innocent à Victricius, évêque de Rothomagus, salut. Bien que toutes les règles ecclésiastiques vous soient parfaitement connues, vous qui honorez par votre vertu et vos mérites la dignité épiscopale dont vous êtes revêtu, cependant, puisque vous vous êtes adressé à l'Église romaine pour en obtenir une règle de conduite, je me conforme à vos désirs et je vous adresse une série d'instructions rédigées selon l'esprit de la discipline apostolique, afin que les peuples de votre patrie sachent très-exactement les pratiques de la vie chrétienne, telles que l'Église romaine les fait partout observer. Votre dilection se chargera de communiquer ce rescrit aux provinces limitrophes et à leurs évêques nos frères. Il leur servira, dans le gouvernement des âmes, comme un manuel et un *directorium* uniforme. Le saint apôtre Pierre, en la personne du-

quel le Christ fonda l'apostolat et l'unité épiscopale, nous a transmis, comme première règle, de laisser à chaque évêque dans son diocèse le soin de prendre d'abord connaissance des causes criminelles, ou des simples délits concernant les clercs. C'est donc à l'évêque que ce devoir incombe, ainsi que vous le faites très-justement observer, dans la lettre où vous nous demandez les règles d'administration que suit l'Église romaine. Il ne s'agit donc point ici d'imposer à nouveau des obligations arbitraires à votre clergé; mais il faut lui rappeler celles que la tradition des apôtres et des pères nous a transmises, et qui pourraient avoir été négligées par ignorance ou par faiblesse. Saint Paul nous dit en effet, dans son Épître aux Thessaloniens : *State et tenete traditiones nostras, quas tradidi vobis sive per verbum, sive per epistolam* ¹. C'est là un précepte qui doit stimuler votre ardeur et votre zèle, afin qu'un jour vous puissiez vous présenter sans reproche au tribunal de Dieu. Vous n'ignorez pas le mot de l'Évangile : « On exigera plus de celui qui a reçu davantage. » Ainsi ce ne sera pas seulement de nos propres actions qu'il nous faudra rendre compte, mais de l'administration des fidèles de Jésus-Christ et de la manière dont nous les aurons instruits et dirigés. Il s'est trouvé des évêques qui, sans nul souci de la tradition et de l'honneur de leur ministère, se sont appliqués uniquement à capter, par une coupable indulgence, la faveur populaire, foulant aux pieds le sentiment de la crainte de Dieu. Nous ne saurions, même par notre silence, nous rendre complice de leur aveuglement, et c'est ici qu'il faut s'écrier avec David : « Tu voyais un voleur et tu courais te joindre à lui ² ! » Voici donc les principes généraux qu'un évêque catholique ne doit jamais perdre de vue.

I. « Aucune ordination épiscopale ne peut être faite sans l'assentiment du métropolitain. L'élection doit d'ailleurs avoir été confirmée par une sentence publique des évêques de la province. L'ordination épiscopale ne peut être conférée par un évêque seul, afin qu'elle ne puisse être entachée du soupçon de clandestinité ou de

Ordinations
épiscopales.

¹ Il *Thessal.* II. — ² *Psalm.* XLIX, 18.

faveur arbitraire. Ce point a été réglé et défini par le synode de Nicée.

Milice
et
cléricature.

II. « Le néophyte qui, après son baptême, s'engage dans la milice, ne doit point être admis ensuite à la cléricature.

Conciles
provinciaux.

III. « Si quelque conflit ou discussion s'élève entre les clercs soit de l'ordre supérieur soit de l'ordre inférieur, la cause doit être portée d'abord au jugement du concile des évêques de la province. C'est ainsi que l'a statué le synode de Nicée. Il n'est donc permis à personne de se soustraire à cette juridiction canonique, pour recourir à la décision d'évêques étrangers. Il n'y a d'exception que pour l'appel à l'Église romaine, laquelle conserve sa prééminence dans toutes les causes. En dehors de cette exception, le clerc qui déclinerait la compétence du concile de sa province doit être déposé. S'il s'agit de causes majeures, on doit, selon la règle du synode de Nicée, en référer au siège apostolique, après que les évêques de la province auront rendu leur jugement.

Mariage
interdit aux
clercs.

IV. « Un clerc ne peut être admis à contracter mariage. Déjà l'ancienne loi ¹ avait posé le principe de cette règle. L'Évangile l'a portée à sa perfection. Ceux qui veulent dévouer leur vie au ministère sacerdotal ne doivent point être engagés dans les embarras d'une famille.

Inadmissi-
bilité aux
ordres du
laïque marié.

V. « Le laïque marié avant ou depuis son baptême ne peut être admis à la cléricature, tant que vit son épouse. Car le baptême, qui remet tous les péchés, ne dissout pas le lien conjugal.

Unius uxoris
virum.

VI. « Celui qui a été marié en secondes noces ne doit point être admis aux ordres. C'est le mot de l'Apôtre : *Unius uxoris virum* ². Il en est qui prétendent éluder cette règle au moyen d'une inter-

¹ La parole de l'Ancien Testament à laquelle saint Innocent I fait allusion est celle-ci : *Sacerdos uxorem virginem accipiat, non viduam, non ejectam* (Levit., XXI, 13-14; Ezech., XLIV, 22).

² On remarquera cette interprétation traditionnelle et authentique, faite par un pape du v^e siècle, à propos d'une parole que les protestants de nos jours s'obstinent à entendre comme si saint Paul avait exigé que chaque prêtre eût une femme. Ce contre-sens, malheureusement trop intéressé, se trouve dans tous les écrits de propagande protestante (1 *Timoth.*, III, 2).

prétation erronée. Ils disent : Si un homme, avant son baptême, a été marié et que sa première femme étant venue à mourir il en ait épousé une autre, le baptême survenu dans l'intervalle a fait disparaître l'empêchement canonique. Cet homme se trouve, par rapport à l'admissibilité aux ordres, dans la condition d'un seul et unique mariage. Or, j'ai déjà dit que le baptême ne dissout pas le lien conjugal. Ne serait-il pas absurde, en effet, de prétendre qu'un mariage antérieurement contracté deviendrait nul par le fait du baptême? Il faudrait donc déclarer que les enfants nés avant le baptême de leur père sont illégitimes! Ce serait de la démence

VII. « Nul évêque n'a le droit d'ordonner un sujet qui n'appartient pas à son église, sans le consentement de l'évêque diocésain. Le synode de Nicée défend également d'admettre un clerc qui aurait été chassé de son propre diocèse.

Jurisdiction
diocésaine.

VIII. « Ceux qui reviennent au sein de l'Église, après avoir abjuré les erreurs des Novatiens ou des Montanistes, doivent seulement recevoir l'imposition des mains, et non la réitération du baptême. Car ce sacrement, dès qu'il a été conféré au nom du Christ, est valide, quand même il eût été administré par la main des hérétiques. Il faut cependant noter ici un point spécial. S'il se trouvait, parmi ces hérétiques convertis, d'anciens catholiques qui auraient consenti à recevoir un nouveau baptême des Novatiens ou des Montanistes, on ne les recevra à la communion orthodoxe qu'après une longue et salutaire pénitence.

Règles pour
l'abjuration
des Novatiens
et des
Montanistes.

IX. « Les prêtres et les lévites qui auraient été admis aux ordres du vivant de leur femme, doivent, à partir du jour de leur ordination, cesser tout rapport conjugal avec elle. Il est écrit : « Soyez saints, parce que moi, le Seigneur votre Dieu, je suis saint ¹. » Sous l'ancienne loi, les prêtres ne quittaient pas le Temple, durant la période de leurs fonctions sacerdotales. Nous en avons un exemple célèbre dans la personne de Zacharie. Bien que l'usage du mariage leur eût été octroyé pour la perpétuité de leurs familles, lesquelles devaient toutes descendre de la race d'Aaron, il

Célibat
des clercs.

¹ *Levit.*, XI, 14.

n'en est pas moins certain qu'ils étaient obligés au célibat pendant le temps fixé pour leur ministère actif à l'autel du Seigneur. Combien plus les prêtres et les lévites de la loi nouvelle, ne sont-ils pas astreints à cette loi de la pureté, eux dont le ministère n'est pas intermittent, mais quotidien, dont les fonctions ne sont jamais suspendues? A dater de leur ordination, ils doivent donc observer le célibat.

Ordination
des moines.

X. « Les moines qui sont promus au sacerdoce ne sont pas pour cela relevés de leurs vœux précédents. Leur promotion dans la hiérarchie ne saurait être pour eux un moyen de déchoir de leur sainteté première. Telle est la règle antique. Il faut la maintenir.

Ordination
des
curiales.

XI. « Il arrive souvent qu'on veut élever aux ordres ceux de nos frères qui ont le titre de *curiales*, ou qui exercent d'autres fonctions publiques ¹. Il faut craindre que leur promotion ne soit pour eux une cause de regret, si l'empereur, en raison même de leur caractère clérical, vient à les révoquer. On sait que les dignités civiles emportent avec elles des prérogatives soit de lucre, soit d'honneur, dont le démon se sert pour captiver les âmes. La préséance des jeux, des spectacles publics, des cérémonies officielles, ne laisse pas que d'avoir de l'attrait. Vous n'avez pas oublié, frère bien-aimé, que, durant votre voyage à Rome, j'ai eu plus d'une fois l'occasion d'aller avec vous solliciter l'empereur, en faveur de quelques-uns de ces clercs qui se voyaient sur le point d'être révoqués de leurs fonctions civiles, précisément à cause de leur promotion au sacerdoce.

Religieuses
professes.

XII. « Quant aux femmes qui ont sollicité l'honneur de devenir les épouses de Jésus-Christ, et qui ont reçu solennellement le voile de la main des prêtres, si elles venaient à rompre leurs engagements, soit pour se marier, soit pour vivre dans le désordre, il ne faut les admettre à la pénitence qu'autant que celui pour lequel elles ont violé leurs vœux aurait lui-même renoncé au monde. En

¹ Voici l'article de Ducange sur les *Curiales* : *Idem ac decuriones. Maxime vero sic appellati, apud jurisconsultos, qui curialium oneribus et præstationibus erant obnoxii et adscripti. Curiales etiam dicuntur 1° palatini, magnates, regum officiales et cæteri qui principum curias sectantur* ; hommes de cour, courtisans ; 2° *apparitores, iidemque servientes* ; sergents. *Interdum etiam sumitur Curialis pro comis, suavis, gathie courtois.*

effet, puisque nous stigmatisons comme adultère la femme qui, du vivant d'un premier mari, en épouse un second; puisque nous ne l'admettons à la pénitence qu'après la mort de l'un ou de l'autre, combien plus ne devons-nous pas le faire pour celle qui, après avoir engagé sa foi à l'époux immortel de nos âmes, n'a pas eu honte de convoler à une alliance humaine?

XIII. « Quant à celles qui, sans avoir encore reçu le voile, ont cependant embrassé la vie religieuse, si elles viennent à rompre leur engagement et à se marier, on les soumettra à une pénitence de quelque temps, car elles avaient été les fiancées de Dieu. Or, dans les contrats humains, on tient pour indissoluble un engagement raisonnable, pris de bonne foi. Combien plus n'en doit-il être pas ainsi pour une promesse faite à Dieu lui-même? Une telle violation doit donc être punie. L'apôtre Paul, en parlant de quelques veuves qui avaient rompu leur serment de virginité, les condamne, *quia primam fidem irritam fecerunt* ¹. Que faut-il donc penser des vierges qui ont violé la foi de leurs premiers serments?

Religieuses
non
professes.

« Telle est, frère bien-aimé, la règle canonique. Si elle est religieusement observée par tous les prêtres de Jésus-Christ, les ambitions scandaleuses cesseront, la discorde se taira, les hérésies et les schismes ne lèveront plus la tête, l'empire de Satan sera renversé, l'harmonie universelle régnera dans l'Église, l'iniquité vaincue demeurera impuissante, la vérité de la doctrine fleurira dans la ferveur de la charité, la paix que le prêtre a constamment sur les lèvres triomphera dans tous les cœurs. Ainsi se réalisera la parole de l'Apôtre : Unis dans la foi, unis dans l'amour, nous demeurerons tous inviolablement attachés au Christ, sans jamais rien qui sente en nous l'esprit de contention ou de vaine gloire; ne cherchant point à plaire aux hommes, mais à Dieu seul ², à qui soient la gloire et l'honneur dans les siècles des siècles. Amen. Donné le xv des calendes de mars (15 février), sous le consulat vi^e d'Honorius Auguste et d'Aristenœtus ³. » (404.)

¹ I *Timoth.*, v, 12. — ² *Philipp.*, II, 2, 3. — ³ S. Innocent., *Epist.* II; *Patr. lat.*, tom. XX, col. 469-481.

Importance
historique de
la Décrétale
d'Innocent I
à Victrice
de Rouen.

6. Telle est, dans son intégrité, cette charte pontificale, la première page du livre d'or où l'Église de France, fidèle aux instructions d'Innocent I, et réalisant par d'héroïques vertus les leçons qu'elle recevait à son berceau, a inscrit depuis tant d'exemples glorieux, tant de noms illustres. Nous avons déjà dit que jamais l'ombre d'un soupçon ne s'est élevée contre l'authenticité de ce rescrit apostolique adressé à saint Victrice de Rouen, et c'est avec bonheur qu'il nous est permis de l'admirer dans sa simplicité majestueuse, sans avoir à le défendre contre d'injustes attaques. Voilà donc comment parlait un souverain pontife, en l'an 404, aux évêques des Gaules. Après cela, qu'on dise, qu'on répète, qu'on imprime, qu'on proclame par tous les manuels d'enseignement, par tous les organes de la publicité, par toutes les trompettes de la renommée, que le célibat ecclésiastique est une invention papiste d'un moine nommé Hildebrand, monté, en 1073, sur la chaire de saint Pierre, avec la présomption ambitieuse de se créer une influence despotique et de fonder l'omnipotence pontifi-

¹ C'est là une accusation tellement banale qu'elle court maintenant les rues. J'avoue, pour ma part, que je n'ai jamais compris comment un pontife, supposé ambitieux, aurait pu fonder la moindre espérance de réussite sur une obligation aussi dure que celle du célibat. Qu'est-ce qui a fait le succès du schisme de Photius en Orient, des hérésies de Luther et de Calvin en Occident? Sans contredit, ce fut l'abolition du célibat ecclésiastique. Cela est tellement vrai qu'aujourd'hui encore c'est là l'obstacle le plus puissant qui retient dans l'hérésie et le schisme des hommes d'ailleurs théoriquement convaincus de la vérité du catholicisme. A un autre point de vue, il faudrait ne pas connaître le cœur humain pour admettre que, si la loi du célibat était d'invention arbitraire, si elle ne s'appuyait que sur le caprice d'un homme, jamais cette loi n'eût été adoptée, jamais elle n'eût persévéré, jamais elle n'eût fait un seul prosélyte. Ce qui trompe les protestants et les schismatiques, disons-le hautement, car nous avons pour principe de ne jamais rien dissimuler, c'est qu'ils se persuadent que le sacerdoce catholique élude en pratique la loi dont il se couvre en théorie. Eh bien! nous en appelons à la conscience de tous les prêtres catholiques et au témoignage de toutes les nations où ils exercent leur ministère sacerdotal, c'est là une monstrueuse calomnie. On sait partout qu'un prêtre peut tomber, mais, partout où un prêtre tombe, il est le premier à reconnaître qu'il a forfait à son devoir, et les fidèles, tout en déplorant sa faiblesse et en implorant pour lui la miséricorde de Dieu, pensent et parlent de même. Voilà la vérité sans phrases, et c'est cette vérité qui fait la force indomptable du catholicisme.

cale sur la loi inconnue auparavant du célibat des clercs ! Qu'on dise encore, si l'on se sent ce courage rétrograde, que les papes du moyen âge ont inventé à leur profit les appels en cour de Rome, pour augmenter leur puissance et grossir leur trésor ! Oui, tout cela s'est dit et redit, et l'on croit faire preuve d'érudition et d'indépendance en répétant ces mensonges historiques. Tant il est vrai qu'on a laissé sciemment, volontairement, par calcul, et de parti pris, un voile d'ignorance peser sur les origines de nos institutions les plus saintes, de notre discipline la plus sacrée ! Et l'on a fait tout cela au profit d'ambitions monarchiques qui sont tombées aujourd'hui, et au détriment de l'autorité légitime des pontifes romains, laquelle se tient seule debout au milieu des ruines accumulées par nos révolutions. Saint Innocent I parlait du célibat ecclésiastique absolument comme en parle aujourd'hui Pie IX. Il affirmait cette loi en face des montanistes, comme Pie IX l'affirme aujourd'hui en face des protestants. Cataphryges ou luthériens, le nom a beau changer, l'erreur est restée la même. Les uns et les autres ont voulu faire trôner la volupté dans l'Église de Jésus-Christ ; les uns et les autres ont été frappés d'anathème. Les premiers ont disparu ; il en sera de même des seconds, et l'Église, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais, survivra aux hérésies contemporaines comme elle a survécu à celles du passé.

7. Au temps des centuriateurs de Magdebourg, on était tellement peu versé dans la science chronologico-ecclésiastique qu'on se révoltait à propos de la mention faite au *Liber Pontificalis* des règles données par saint Innocent I pour les vocations monastiques, et exprimées par cette brève formule : *Hic constitutum fecit de regulis monasteriorum*. Luc de Holstein, l'un des plus ardents auteurs du luthéranisme, s'écriait : *Hinc apparet imperitia scriptoris* ¹. « On peut voir par cet exemple, disait-il, l'ignorance du compilateur posthume et apocryphe qui a forgé le *Liber Pontificalis*. Est-ce qu'il existait des moines en Occident, à l'époque d'Innocent I ? » L'érudition protestante n'allait pas plus loin. Quand

Tradition
romaine.

¹ Anast. Bibliothec., *Lib. Pontif.*; *Patr. lat.*, tom. CXXVIII, col. 149.

aujourd'hui, profitant des lumières que la science historique, archéologique et chronologique a si largement développées, nous nous reportons à ces outrecuidantes invectives d'un autre âge, ce n'est ni une pensée de dédain, ni un sentiment de courroux qui s'empare de notre âme, c'est une profonde et sincère compassion pour tant d'égarés de bonne foi, qui croyaient alors avoir un motif scientifique et sérieux pour se séparer de la vérité et rompre avec l'Église romaine. Très-certainement il y en eut qui agirent alors avec sincérité, et qui se crurent le droit de la science vraie contre l'ignorance et l'anachronisme avérés. Hélas ! ils se trompaient. L'histoire était contre eux, pendant qu'ils invoquaient son témoignage contre la tradition romaine. Peut-être, s'ils eussent voulu plus sérieusement réfléchir à la parole de Notre-Seigneur : *Ecce ego vobiscum sum, omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi* ¹, ils auraient compris que l'Église, fondée sur la tradition, ne pouvait pas avoir enseigné pendant douze cents ans une erreur même purement historique. Ils auraient compris que la vérité est une ; qu'elle se présente à l'esprit humain sous des aspects différents, par la raison que l'esprit humain est borné et qu'il ne peut embrasser qu'un seul horizon à la fois ; mais que, malgré ces différents aspects, la vérité demeure indivisible, et que dès lors Jésus-Christ, vérité substantielle, résidant dans son Église, ne saurait avoir d'éclipse, ni affirmer d'un côté le mensonge pendant qu'il enseignerait de l'autre la vérité. Les pères de la réforme et ses premiers adeptes auraient pu raisonner de la sorte. Convenons toutefois que les catholiques, leurs adversaires, leur faisaient la partie belle. Les uns, sous prétexte de gallicanisme, déclaraient que pendant douze siècles les papes avaient inventé, publié, propagé et maintenu de fausses décrétales, dans le but d'établir leur autorité usurpatrice. Les autres, sous prétexte d'érudition pure, proclamaient que les monuments de l'antiquité romaine étaient remplis d'anachronismes, d'erreurs flagrantes et d'absurdités palpables. D'autres enfin, et ceux-là ont aissé de nombreux héritiers dans notre monde moderne, sous

¹ *Matth.*, xxviii, 20.

prétexte que le miracle est tout au plus acceptable dans l'Évangile, mais qu'il ne doit pas se montrer ailleurs, supprimèrent, au nom de la raison pure, tous les actes des saints, toutes les *passiones martyrum*, tous les récits hagiographiques, comme un recueil d'impostures pieuses ou de contes de bonnes femmes. Ne nous étonnons donc pas du succès de Luther et de Calvin. Tout conspirait pour eux, même ceux qui les combattaient. Maintenant, les rôles sont changés, et la vérité, contre laquelle nul génie humain ne saurait prescrire, se fait jour à travers les attaques directes de la réforme et les connivences indirectes de ses trois alliés : le gallicanisme, le jansénisme et le rationalisme.

8. Aujourd'hui, par exemple, il n'est plus permis au moindre enfant de nos écoles d'ignorer qu'à l'époque d'Innocent I des monastères très-florissants existaient dans les Gaules, et que le *Liber Pontificalis* ne commettait point d'anachronisme en indiquant d'une manière sommaire que ce pape avait eu à tracer des règles d'administration concernant les ordres religieux. En effet, depuis la fondation des monastères de Ligugé et de Marmoutiers par l'illustre thaumaturge saint Martin, la Provence venait d'être dotée d'institutions de ce genre par saint Honorat et par Cassien. Au midi de la Gaule, vis-à-vis de la cité actuelle de Cannes, deux îles, séparées l'une de l'autre par un étroit bras de mer, portaient alors le nom de Lerinæ (Lérins). Strabon nous rapporte qu'habitées jadis par un corsaire fameux, appelé Lero, elles en avaient retenu le vocable. Vers la fin du iv^e siècle, elles virent aborder sur leurs plages désertes un ermite et une vierge de Jésus-Christ. C'étaient Honoratus (Honorat) et Margareta (Marguerite), sa sœur. L'un et l'autre avaient sous leur direction une colonie de religieux et de femmes consacrées au Seigneur. Marguerite s'établit dans l'île qui porte aujourd'hui son nom ; Honorat fixa ses religieux dans l'île voisine. Après ce partage fraternel, la séparation la plus absolue entre les deux royaumes monastiques fut prononcée. Les pêcheurs de Provence racontent encore aujourd'hui que Marguerite ne pouvait mettre le pied dans l'île des religieux, dont l'accès était interdit aux femmes. Elle se bornait donc à prier son frère de venir lui-

Fondation
du monastère
des îles de
Lérins.

même la visiter de temps en temps. Mais le saint, se reprochant les heures consacrées à l'amitié, lui répondit que désormais il ne la verrait qu'une fois l'an, et il fixa pour l'époque de sa visite la saison où les cerisiers sont en fleurs. Malgré les instances de Marguerite, qui trouvait le délai trop éloigné, rien ne put ébranler l'austère détermination d'Honorat. L'humble vierge espéra que Dieu serait moins inflexible. Elle obtint de celui qui bénit les amitiés saintes, qu'un cerisier du rivage fleurit tous les mois. Honorat vit dans ce prodige la volonté manifeste du Seigneur. Chaque mois, étendant, comme jadis Elisée, son manteau sur les ondes, il traversait le détroit et venait parler du ciel à l'heureuse Marguerite. On dit encore que le jour où Honorat, cherchant une solitude à son gré, mit pour la première fois le pied dans ces îles, la multitude des serpents qui les infestaient était telle que le saint, pour se dérober à leur poursuite, dut se réfugier sur la cime d'un palmier. Là, il pria le Seigneur, et, une tempête s'étant élevée, les flots couvrirent le sol des deux îles et en balayèrent les hôtes venimeux. Quoiqu'il en soit de ces récits traditionnels, il est certain que saint Honorat et sa sœur conquièrent sur le désert et les bêtes farouches cette terre inhabitée, où devaient bientôt fleurir toutes les vertus. Honorat était né à Leuca Tullorum (Toul), cité déjà considérable, dont les Romains avaient fait une de leurs places fortes vers les frontières de la Germanie. Sa famille, d'origine romaine, avait eu l'honneur de donner des consuls à l'empire. Ses parents étaient idolâtres; peut-être même ne vinrent-ils se fixer dans les Gaules que pour protester contre les nombreuses conversions au christianisme dont le patriciat fournit tant d'exemples sous le règne de Théodose. Si tel fut leur dessein, il ne réussit guère. Jésus-Christ, qu'ils fuyaient, devait conquérir l'un après l'autre leurs trois enfants. Honorat, le premier, se fit catéchumène; il reçut le baptême, avec Marguerite, sa sœur. Leur exemple entraîna dans la même voie leur frère aîné, Venantius, et ensemble ils déclarèrent leur résolution de renoncer au monde, pour se consacrer exclusivement à la contemplation. Honorat et Venantius se retirèrent d'abord dans une campagne voisine de Leuca Tullorum et y vécurent en ermites.

Mais l'éclat de leur conversion avait attiré sur eux l'attention publique : leur retraite devint bientôt un objet de pieux pèlerinage dans toute la contrée. Pour échapper à l'empressement de la foule, les deux frères, que la mort de leurs parents avait mis en possession d'un opulent patrimoine, vendirent tous leurs biens, en distribuèrent le prix aux pauvres, et partirent avec leur sœur pour Massilia (Marseille), où l'évêque Proculus voulut les attacher à son clergé. Mais ils n'aspiraient qu'au bonheur de la solitude et du silence. Leur dessein était d'aller visiter les monastères de l'Orient, afin d'apprendre, à l'école des anachorètes de Grèce, de Bethléem et de Nitrie, les secrets de la perfection érémitique. Laisant donc Marguerite dans une communauté de vierges, ils s'embarquèrent avec un saint moine, Caprasius (Caprais), sous la direction duquel ils s'étaient placés. A cette époque, les côtes du Péloponèse et de l'Hellade étaient peuplées de religieux, qui alliaient, comme en Egypte, la vie anachorétique à celle des cénobites ; c'est-à-dire qu'ils passaient toute la semaine dans des grottes isolées, se réunissant seulement le dimanche pour assister aux saints mystères et recevoir les instructions de leur supérieur ou père (*abbas*). Les trois voyageurs parcoururent successivement ces retraites, où la grâce de Jésus-Christ faisait éclore des merveilles d'austérité et de mortification sur la terre classique des molleses païennes. En arrivant à Methone (Modon), capitale de l'ancienne Messénie, Venantius, mûr pour le ciel, rendit son âme à Dieu ¹. Cette mort changea les dispositions d'Honorat. Il reprit la route des Gaules, traversa l'Italie et arriva à Foro-Julium (Fréjus), l'antique Colonia Classensis. Leontius (saint Léonce) de Nîmes en était alors évêque. Entre Honorat et Léonce, il se forma bientôt une de ces liaisons dont la sainteté réciproque est le fondement. Honorat voulut se fixer définitivement dans le diocèse de son pieux ami. Il s'établit quelque temps, avec Caprasius, dans la contrée sauvage qui s'appelle aujourd'hui Caporosso, sur un rocher qu'on montre encore aux pèlerins et que la langue vul-

¹ On célèbre la fête de saint Venantius à la date du 30 mai.

gaire du pays désigne sous le nom de : *Santa Balma de san'ò Honorat* : « la sainte Baume ¹ de saint Honorat. » Mais, comme autrefois à Leuca Tullorum, la foule se donna bientôt rendez-vous à la *Balma* des deux ermites. Ce fut alors qu'Honorat et son compagnon se réfugièrent dans l'île de Lérins. Là encore ils furent poursuivis non plus cependant par une curiosité indiscreète et stérile, mais par d'illustres disciples qui vinrent se mettre sous leur direction. Il fallut bâtir un monastère pour les hôtes nouveaux que l'Esprit-Saint appelait au désert. Successivement on vit arriver Lupus (saint Loup), un des proches parents d'Honorat, qui venait, de concert avec Pimeniola, sa femme, de vendre tous les biens qu'ils possédaient au territoire de Toul, lui pour s'enfermer à Lérins, elle pour entrer dans un monastère de religieuses. Maximus (saint Maxime), plus tard évêque de Reji-Albiœci (Riez); Hilarius (saint Hilaire), depuis évêque d'Arles; Jacobus (saint Jacques), depuis évêque de Centones Allobrogum (Tarentaise); Valerianus, depuis évêque de Cemeliensis (Cimiers-Nice); Aurelius, depuis évêque de Forojulium (Fréjus), firent de même. Eucherius (saint Eucher), qui devait monter plus tard sur le siège archiépiscopal de Lyon, se distinguait au milieu de cette florissante colonie. Jeune encore, doué d'un esprit vaste et cultivé, possesseur d'un nom illustre et d'une grande fortune, il avait formé le dessein de renoncer à tous les avantages que pouvait lui offrir le monde. Mais il était marié, il avait deux enfants en bas âge : Salonius, depuis évêque de Colonia Allobrogum (Genève), et Veranus, depuis évêque de Ventia (Vence). Salonius, l'aîné, n'avait encore que dix ans. C'étaient là, outre l'attachement profond d'Eucherius pour sa femme Galla, des liens qui semblaient devoir le retenir longtemps dans le siècle. Mais la grâce de Dieu triompha de tous ces obstacles. Galla, non moins pieuse que son époux, se renferma dans une communauté de religieuses, et Eucherius aborda un jour à Lérins, amenant avec lui ses deux fils. Ils y furent élevés sous la

¹ On sait que le radical celtique *Balm*, d'où le latin *Balma* et le français *Baume*, ainsi que leur dérivé *Ballon*, désigne une croupe montagneuse, élevée au-dessus de deux vallées. (Cf. Ducange, *Glossar.*, verbo *Balma*.)

direction du moine Vincentius, dont le *Commonitorium* devait bientôt illustrer le nom. Salvien leur donna des leçons de rhétorique et de philosophie. Cependant leur père s'était enfoncé dans le lieu le plus reculé de l'île, où il passa quelques années sans avoir aucun commerce avec les hommes.

9. Telle était cette soif de mortifications, d'austérités et de solitude, qui dévorait alors tant de grandes âmes. L'île des Serpents s'était rapidement transformée en un eden de sainteté, de science et de vertu. Voici en quels termes Eucher, devenu évêque de Lyon, décrivait les charmes de cette île bénie. « Entre toutes les retraites habitées par les pieux serviteurs de Jésus-Christ, dit-il, j'aime et j'honore ma chère Lérins, toujours ouverte pour recueillir dans son sein les naufragés d'un monde si fécond en tempêtes ! Elle abrite doucement sous ses ombrages les cœurs que le souffle ardent du siècle avait brûlés. Le pèlerin hâlant y respire en paix sous l'aile du Seigneur ; c'est le paradis que cette île bienheureuse, aux sources vives, aux gazons verts, aux vignes fertiles, aux fleurs et aux fruits parfumés. Elle méritait d'être choisie pour devenir le théâtre d'une discipline céleste. Elle méritait de fixer le choix d'Honorat, ce père des saints, ce fondateur en qui revit la majesté des patriarches et des apôtres. Maintenant Honorat est devenu le pontife d'Arles. Mais Lérins a gardé Maxime, grand par cela seul qu'il fut jugé digne de succéder à Honorat dans le gouvernement des monastères. Elle possède Lupus, ce cœur plein de mansuétude, sous le nom redoutable qui rappelle le loup de la tribu de Benjamin. Elle possède le frère de Lupus, Vincent, cette perle incomparable. Elle possède le vénérable vieillard Caprasius, l'égal des plus illustres pères du désert. Elle possède enfin cette légion de saints anachorètes, reclus dans leurs cellules, et qui retracent sur la terre des Gaules les merveilles des solitaires d'Égypte. O bon Jésus ! quels saints, quels anges j'ai vus là ! Le parfum répandu du vase d'albâtre évangélique n'exhalait pas une plus suave odeur. C'était comme une atmosphère de vie céleste. Le rayonnement de l'homme intérieur illuminait les visages. Étroitement unis dans la charité, déferents par

S. Eucher,
évêque de
Lyon, et les
îles
de Lérins.

humilité, d'une piété tendre et d'une espérance invincible, leur démarche était modeste, leur obéissance rapide, leur abord silencieux, leur regard plein de sérénité. On eût dit un bataillon de l'armée des anges. Ils ne convoitent rien, ne désirent rien, si ce n'est le Dieu qu'ils désirent encore, tout en le possédant. Ils aspirent à la vie bienheureuse, et ils l'ont déjà. Ils s'élancent vers le ciel, et le ciel est chez eux. Qu'est-ce en effet que le ciel? La séparation d'avec les pécheurs? Ils l'ont. La sainteté rayonnante de la vie? Ils l'ont. L'hymne sans fin chanté à la louange de Dieu? Ils le chantent. La société des bienheureux? Ils en jouissent. La possession du Christ? Ils possèdent le Christ. Ainsi, dans la surabondance de la grâce divine, ils goûtent, dès cette vie présente, les joies qu'ils espèrent dans l'avenir. Ils tiennent déjà la réalité, bien qu'ils soient encore dans le chemin de l'espérance. Il n'est pas jusqu'au travail qui ne soit pour eux une source immense de joie, puisqu'en s'y livrant ils trouvent le Dieu qui doit en être la récompense. O Hilaire, mon bien-aimé, quel n'est pas votre bonheur au milieu de cette céleste colonie! Je vous en supplie, ne perdez pas la mémoire d'un misérable pécheur tel que moi, et recommandez ma faiblesse aux prières de ces saints. Comme Israël, vous habitez le désert, afin d'entrer avec Jésus dans la terre des promesses. Adieu en Jésus-Christ Notre-Seigneur ¹. »

10. Telle était à son berceau cette première institution monastique de Lérins, dont la règle tracée par saint Honorat ne nous est point parvenue. On voit, par l'exemple de Salonius et de Veranus, les deux fils de saint Eucher, que les monastères de cette époque offraient déjà aux familles chrétiennes la ressource d'une éducation littéraire et pieuse pour les enfants. Sidoine Apollinaire nous apprend que l'un de ses frères avait été élevé à Lérins par Faustus (saint Fauste), le futur évêque de Riez ². On aura précédemment

¹ S. Eucher, *De Laude cremi. Epist. ad Hilarium, presbyt. Lirinens.*; *Patr. lat.*, tom. L, col. 711. Le prêtre de Lérins, à qui saint Eucher écrivait cette lettre, était saint Hilaire, qui succéda plus tard à saint Honorat sur le siège d'Arles.

² Sidoine Apollinaire, *Carm. Euch. ad Faust. Reiensem*; *Patr. lat.*, tom. LVIII, col. 720.

remarqué, dans un récit de Sulpice-Sévère¹, qu'à Marmoutiers les cénobites avaient un enfant, ou disciple, qui les servait. Sainte Paula, à Bethléem, en apprenant la naissance à Rome de sa petite-fille, à laquelle on avait donné le nom de son aïeule, faisait écrire par saint Jérôme à Toxotius et Læta, père et mère de cet enfant : « Je crains bien qu'il ne vous soit difficile, impossible même, d'élever à Rome la nouvelle chrétienne selon les règles de Jésus-Christ. Envoyez-la donc à sa grand'mère Paula et à sa tante Eustochium, qui la façonneront plus pieusement et plus commodément. Ce sera une perle précieuse sur le lit de Marie ; elle reposera dans la crèche de Jésus. Nourrie dans le monastère, parmi le chœur des vierges, elle ne connaîtra ce monde qu'à travers la vie des anges. Eustochium veut l'avoir. Confiez-lui cette petite, dont le vagissement seul est une prière au ciel pour vous. Que votre enfant voie, aime, admire, dès ses premiers regards, celle chez qui tout est enseignement de vertu : la parole, la tenue, la démarche ! Que la nouvelle Paula soit bercée sur les genoux de l'ancienne qui recommencera, pour la petite-fille, ce qu'elle a fait si heureusement pour sa propre fille. Et s'il m'est permis d'intervenir personnellement, je vous dirai : envoyez-la moi. Je la porterai sur mes épaules ! Vieillard, je me ferai enfant avec elle, je balbutierai pour me plier à son langage, et, croyez-le, je serai plus fier de mon emploi qu'Aristote ne le fut jamais du sien ! Le philosophe avait à instruire un roi de Macédoine, qui devait mourir à Babylone par le poison ; moi, je formerai le cœur d'une épouse de Jésus-Christ, destinée à la couronne du ciel². » Le vœu des solitaires de Bethléem fut exaucé. La jeune Paula rejoignit son aïeule et sa tante Eustochium. Elle succéda à cette dernière dans la direction du monastère de femmes. Il y avait donc, dès cette époque, une alliance intime entre la vieillesse pleine d'expérience des religieux et l'éducation de la jeunesse chrétienne. A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'antique tradition persévère. Elle durera autant que l'Église, c'est-à-dire

Cf. pag. 85 de ce volume. — ² S. Hieron., *Epist. CVII, ad Lætam*, *pass.*
Trad. de M. A. Thierry ; *Patr. lat.*, tom. XXII, col. 877-878.

jusqu'à la consommation des siècles. Les efforts hostiles du rationalisme présent et futur, n'y pourront rien.

Développement providentiel des ordres religieux au 7^e siècle.

41. C'est d'ailleurs un fait très-remarquable, bien qu'on ne l'ait peut-être jamais signalé, que l'efflorescence chrétienne du iv^e et du v^e siècle, qui nous étonne par la variété, la multiplicité et surtout la succession de tant de génies, correspondit précisément avec l'expansion universelle du monachisme. Depuis les rochers du Sinaï jusqu'aux laures de la Thébaidé; depuis les prairies de la Cappadoce jusqu'aux rives du Peloponèse; depuis les grottes de la Sicile ¹ jusqu'aux îles Stéchades (Hyères ²), et Lerinæ (Lérins); depuis

¹ Toutes les îles de la Méditerranée, dès le temps de saint Ambroise, étaient autant de lieux de retraite choisis de préférence par les solitaires de l'Occident. Voici un texte de l'*Hexameron* du grand docteur, qui le prouve surabondamment : *Quid enumerem insulas, quas velut monilia plerumque prætexit (mare), in quibus ii qui se abdicant intemperantiæ sæcularis illecebris, fido continentiae proposito eligunt mundo latere, et vitæ hujus declinare dubios anfractus? Mare est ergo secretum temperantiæ, exercitium continentiae, gravitatis secessus, portus securitatis, tranquillitas sæculi, mundi hujus sobrietas, tum fidelibus viris atque devotis incentivum devotionis, ut cum undarum leniter alluentium sono certent cantus psallentium, plaudant insulæ tranquillo fluctuum sanctorum choro, hymnis sanctorum personent. Unde mihi ut omnem pelagi pulchritudinem comprehendam quam vidit operator? Et quid plura? Quid aliud ille concentus undarum, nisi quidam concentus est plebis? Unde bene mari plerumque comparatur Ecclesia, quæ primo ingredientis populi agmine totis vestibulis undas vomit : deinde in oratione totius plebis tanquam undis refluentibus stredet, cum responsoriis psalmodiarum, cantus virorum, mulierum, virginum, parvulorum, consonus undarum fragor resultat. Nam illud quid dicam, quod unda peccatum abluit, et Sancti Spiritus aura salutaris aspirat?* (S. Ambros., *Hexamer.*, lib. III, cap. v; *Patr. lat.*, tom. XIV, col. 165.)

² Nous avons déjà dit, à propos de l'île Capraria, où la flotte expéditionnaire de Mascésil contre Gildon fut obligée de relâcher pendant la tempête, que les côtes de la Sardaigne, de la Corse, et de toutes les îles adjacentes, étaient peuplées de cénobites chrétiens. Il en était de même des îles Stéchades (Hyères). Avant même que saint Honorat fut venu, avec saint Caprais, se fixer à Lérins, les Stéchades étaient déjà habitées par des anachorètes. L'histoire de chacune de ces institutions cénobitiques ne nous a pas été conservé, mais leur existence se révèle à nous au hasard des témoignages contemporains, avec cette spontanéité imprévue qui donne aux affirmations un caractère d'autant plus authentique qu'il est moins cherché. C'est ainsi que, dans sa *Collatio XI*, Cassien nous apprend que les Stéchades étaient peuplées de cénobites. Voici son texte : *Si vero sanctam studii vestri sitim hæc satiare non quiverent, septem aliæ collationes, quæ ad sanctos qui in Stéchadibus consistunt*

les collines de Bethléem jusqu'à celles de Ligugé et de Marmoutiers, le catholicisme s'était affirmé partout en créant des monastères. Basile et Grégoire de Nazianze avaient été moines, comme Athanase, comme Jérôme, comme Epiphane, comme Augustin, comme saint Martin de Tours, comme Sulpice-Sévère, comme Jean Chrysostome. Qu'on veuille bien y réfléchir sérieusement. Il est impossible que ce soit là une coïncidence fortuite. La discipline religieuse est éminemment favorable à la culture intellectuelle. Sans doute, à lui seul, l'élément monastique ne saurait créer le génie, là où l'étoffe manque. Mais, à égalité de dispositions naturelles entre deux enfants, il est certain que l'éducation religieuse donnera infailliblement la supériorité à celui qui, outre l'éducation purement classique, aura reçu la discipline chrétienne. C'est qu'en effet, l'homme vaut plus par le cœur que par l'intelligence. Voilà pourquoi les monastères ont fait tant de si grands hommes.

12. Dans le même temps que saint Honorat fondait à Lérins cette pépinière d'illustres évêques qui, à leur tour, édifièrent comme une ruche d'abeilles la monarchie française, un Scythe, né dans les montagnes de la Thrace, « Cassien fondait, sur ces mêmes rives de la Provence, dit M. de Montalembert, une autre métropole monastique, l'abbaye de Saint-Victor près de Marseille. Cette abbaye fut construite au sein des grandes forêts qui avaient alimenté la marine des Phocéens. Au temps de César, elles descendaient jusqu'au bord de la mer, et leur mystérieuse obscurité avait tellement épouvanté les soldats romains, que le conquérant, pour les enhardir, avait dû lui-même prendre la cognée et en frapper un vieux chêne ¹. L'abbaye s'éleva sur la grotte où avait été inhumé le saint martyr Victor, officier d'une légion romaine, à la fin du III^e siècle ². Elle rattachait ainsi à la sainte mémoire de l'époque des martyrs les travaux plus pacifiques, mais rudes encore et in-

Cassien
et l'abbaye
de Saint-
Victor, à
Marseille.

insulis emittendæ sunt, fratres, desiderium, ut arbitror, vestri arboris explebunt.
(Cassian., *Collat.* XI, Præfat.; *Patr. lat.*, tom. XLIX, col. 848.)

¹ Ruffi, *Hist. de Marseille*, 1696, tom. I, pag. 26; de Ribbe, *la Provence au point de vue des bois*, etc., 1857, pag. 23 (Note de M. de Montalembert).

² Cf. tom. VIII de cette *Histoire*, pag. 535, 536.

cessants, des nouveaux confesseurs de la foi ¹. » Cassien avait été élevé à Bethléem, sous la discipline de saint Jérôme. Parvenu à l'âge de l'adolescence, il avait visité les solitudes égyptiennes de Nitrie et de la Thébaïde, non pas simplement comme pèlerin, encore moins comme touriste, mais en se fixant des mois entiers près des plus illustres habitants du désert, pour s'initier plus profondément aux secrets de la perfection cénobitique. Son dessein était de transporter en Occident les institutions monastiques de l'Orient. Son ami et condisciple, Germain, l'accompagna dans cette pérégrination qui dura sept années. Ensemble ils se firent tour à tour, à Panephyse et à Diolcos, les disciples des saints anachorètes Chérémon, Nestéros et Joseph. A Scété, ils se mirent sous la conduite du saint abbé Piammon, partageant les dures fatigues des solitaires et s'édifiaient à l'exemple de leurs vertus. Environ l'an 402, Cassien et son compagnon vinrent à Byzance, attirés par la réputation de Jean Chrysostome, lequel les attacha à son clergé, et conféra l'ordre du diaconat à Cassien, celui du sacerdoce à son compagnon. Dans la persécution dont le grand évêque fut bientôt victime, il les trouva noblement fidèles à sa cause et dévoués jusqu'à la mort. Il leur fit l'honneur de les députer au pape saint Innocent I, pour l'informer du lamentable état de l'église de Byzance. Après leur départ, Chrysostome lui-même fut exilé, et tous les prêtres fidèles, proscrits. Cassien, dans l'impossibilité de retourner à Constantinople, vint se fixer quelque temps à Lérins, d'où il se rendit à Marseille. Ce fut là qu'établi définitivement il fonda l'abbaye de Saint-Victor pour les hommes, et parallèlement un monastère pour les femmes. Bientôt plus de six mille disciples des deux sexes étaient réunis sous sa direction (404-408).

13. Il y avait donc en Occident, sous le pontificat d'Innocent I, assez de moines pour que ce pape eût à se préoccuper de leur existence, et à tracer aux évêques des règles administratives à leur égard. Par conséquent, le *Liber Pontificalis* n'avait pas commis l'anachronisme que les centuriateurs de Magdebourg lui reprochaient,

¹ M. de Montalembert, *les Moines d'Occident*, tom. I, pag. 243.

quand il avait dit de saint Innocent I : *Hic constitutum fecit de regulis monasteriorum*. L'anachronisme et l'ignorance étaient exclusivement du côté de la critique obstinée et malveillante qui avait pris à tâche de renverser tous les monuments de l'Église romaine, afin de venir plus aisément à bout de ruiner la foi catholique. C'est ainsi qu'on détruit d'abord les ouvrages avancés d'une place de guerre, avant de livrer l'assaut définitif. On riait donc de la simplicité avec laquelle l'apocryphe, inventeur prétendu du *Liber Pontificalis*, supposait la ville de Rome, sous Innocent I, peuplée de couvents et de monastères, absolument comme elle l'est encore aujourd'hui. Il fallait cela, disait-on, pour que le faussaire pût écrire de ce pape : « Qu'ayant trouvé dans la ville éternelle une grande quantité de Cataphryges (Manichéens), il exila les uns et renferma les autres dans des monastères. » *Multos Cataphrygas in urbe invenit, quos exsilio et monasteriis relegavit*. Que deviennent cependant ces triomphantes ironies, en présence du témoignage formel de saint Jérôme qui nous apprend qu'à cette époque, Rome était vraiment peuplée de moines et de religieuses ? « Quelle joie pour nous, disait saint Jérôme, de voir que Rome est devenue une autre Jérusalem ! Les nombreux monastères de vierges, l'immense multitude de religieux qui s'y consacrent au service du Seigneur, ont changé en un titre de gloire ce nom de moine, auparavant si décrié ¹. »

14. On le voit, l'étude plus complète et plus approfondie des monuments de l'antiquité ecclésiastique nous ramène de toutes parts au respect de la tradition et de la prééminence du saint siège. L'an 400, le VII des ides de septembre, dix-neuf évêques de toutes les provinces d'Espagne se réunissaient en concile à Tolède, sous la présidence de Patruinus d'Emerita (Merida). Depuis l'invasion du priscillianisme dans la péninsule Ibérique, la discipline avait eu beaucoup à souffrir des divergences d'opinion, de rites et de coutumes. Certains évêques admettaient aux ordres les schismati-

Premier
concile de
Tolède.

¹ *Romam factam Hierusalem ! Crebra virginum monasteria, monachorum innumerabilis multitudo, ut pro frequentia servientium Deo, quod prius ignominie fuerat, esset postea glorie* (S. Hieronym., *Epist.* CXXVII, *ad Principiam* ; *Patr. lat.*, tom. XXII, col. 1092).

ques réhabilités, ou les conservaient dans la dignité qu'ils avaient auparavant. D'autres repoussaient absolument ces transactions indulgentes. Il en résultait que les clercs qui voulaient se faire réhabiliter, quittaient leurs diocèses d'origine, lorsqu'ils y trouvaient quelque résistance, et allaient se présenter à des évêques moins rigoureux. A la faveur de ces déplacements, les mœurs ecclésiastiques perdaient chaque jour de leur pureté primitive. Des clercs scandaleux, pour échapper à la condamnation qui les eût frappés dans leur propre diocèse, là où leurs désordres étaient connus, changeaient d'églises et vivaient dans l'impunité. Le concile de Tolède flétrit tous ces abus, dans une série de vingt canons, où la loi absolue du célibat ecclésiastique est énergiquement affirmée et maintenue. L'ordre de juridiction établi par le concile de Nicée est rappelé comme le fondement de l'intégrité de l'Église. Quant aux questions de personnes qui regardaient tel ou tel évêque, ordonné d'abord par les Priscillianistes, puis rentré au sein de l'orthodoxie, le concile de Tolède déclare qu'il appartiendra au « Pape » de statuer définitivement sur leur sort. C'est la première fois que dans un document officiel, on trouve l'évêque de Rome, nommé exclusivement Pape, comme par excellence. On se rappelle que jusqu'alors cette expression *Papa* (père) avait été communément employée non-seulement pour tous les évêques en général, mais souvent aussi pour les prêtres eux-mêmes. La réserve que fait le concile de Tolède, en remettant au souverain pontife le jugement définitif à prononcer sur les causes personnelles, est un fait de la plus haute importance, au point de vue de la suprématie du saint siège. « Nous avons décrété, disent les Pères, que les évêques qui viennent d'abjurer l'hérésie ne seront admis à notre communion qu'après que le siège apostolique nous aura répondu à ce sujet : *Recepturi in nostram communionem cum sedes apostolica rescripserit*. Nous attendrons donc que le pape qui siège maintenant, nous ait fait connaître sa détermination : *expectantes quid papa qui nunc est rescribat*. Jusqu'à ce que le pape les ait rétablis dans leur dignité, ils ne devront ordonner ni évêques ni prêtres, ni diacres ¹ : » *Cons-*

¹ Labbe, *Concil.*, tom. II, pag. 1231.

tituimus priusquam ipsis per papam communio reddatur, non episcopos, non presbyteros, non diaconos ordinandos.

15. Au moment où les pères du premier concile de Tolède s'exprimaient ainsi, le pape régnant était encore Anastase. Mais il mourut bientôt après. Son successeur, Innocent I, répondit aux évêques d'Espagne par une lettre que nous avons encore, et dont l'authenticité n'est pas contestée. En voici les principaux passages : « Innocent, à tous les évêques réunis en concile à Tolède, nos frères bien-aimés, salut dans le Seigneur. Bien souvent ma sollicitude s'est portée sur les dissensions et le schisme qui ont fait en ces derniers temps de si grands ravages dans les églises d'Espagne. Je n'en étais que trop informé par la voix publique. On ne saurait plus différer davantage; il faut couper court à tant de désordres et appliquer à tant de maux un remède salutaire. Notre frère et coévêque Hilaire ¹, ainsi que le prêtre Elpidius, venus de votre part consulter le siège apostolique, nous ont appris le triste état où se trouve votre province, divisée par le schisme, attaquée par l'hérésie. Ils nous ont peint en gémissant la confusion qui résulte de la variété dans la discipline, de l'oubli ou de la négligence des canons portés par nos pères, des conflits de juridiction, des empiétements de certains évêques sur les droits de leurs collègues. Nous avons à ce sujet réuni le *presbyterium* romain ², et nous vous adressons les actes synodiques qui y ont été rédigés. » Passant ensuite à l'examen détaillé de chacune des questions qui lui avaient été adressées par les pères de Tolède, saint Innocent renouvelle et confirme les condamnations précédemment portées au point de vue doctrinal contre les erreurs de Priscillien. Quant aux scrupules manifestés par les évêques qui refusaient de conserver dans leur dignité

Rescrit
d'Innocent I
aux pères
du concile de
Tolède.

¹ La souscription d'Hilaire occupe le quatrième rang dans les Actes du concile de Tolède. On ne connaît pas le siège épiscopal dont il était titulaire.

² C'est ainsi qu'on appelait alors les conciles tenus à Rome, pour délibérer sur les affaires de l'Église universelle. Malgré ce nom de *presbyterium*, il était d'usage d'appeler à ces synodes les évêques les plus voisins de la ville éternelle et les étrangers qui s'y trouvaient alors de passage. (Cf. Labbe, loc. cit.)

ancienne les clercs revenus à l'orthodoxie, le pape s'exprime ainsi : « Je cherche en vain le motif qui peut déterminer leur conduite. S'imagineraient-ils par hasard que la chute de ces clercs, maintenant repentants, a pu effacer le caractère d'ordre qu'ils avaient primitivement reçu ? Pierre, après sa chute et les larmes qui l'effacèrent, avait-il donc cessé d'être ce qu'il était ? Thomas, après son incrédulité fameuse qui ne céda que devant une preuve expérimentale, avait-il rien perdu de sa dignité d'apôtre ? Et si l'on veut remonter jusqu'à l'Ancien Testament, David, prophète avant sa faute, ne conserva-t-il pas après sa pénitence le don divin de prophétie ? » D'après ce principe théologique de l'inamissibilité du caractère imprimé par le sacrement de l'ordre, saint Innocent I déclare que ceux qui persisteraient dans un rigorisme aussi absolu contre les *lapsi* repentants, devaient être à leur tour bannis de la communion ecclésiastique. « C'est à nous, dit-il, qu'a été confié le soin de maintenir dans l'unité de discipline et de foi le corps de l'Église dispersée par tout l'univers. » Il prescrit d'apporter la plus grande modération et la plus grande indulgence dans l'examen des difficultés particulières que soulevaient en grand nombre les ordinations irrégulièrement faites, soit par des évêques autrefois hérétiques, mais qui avaient depuis abjuré l'erreur, soit par d'autres évêques qui n'avaient pas de juridiction sur les ordinands et qui empiétaient ainsi sur le droit de leurs collègues. « Il importe avant tout, dit-il, de proclamer en Espagne et d'y remettre en honneur les règles canoniques. Maintenant que le concile de Tolède les a fait connaître et les a sanctionnées, elles devront être strictement observées pour les ordinations qui auront lieu dans l'avenir. Mais celles qui ont été faites en si grand nombre et irrégulièrement, dans le passé, doivent être tolérées et remises au jugement du Dieu qui scrute les reins et les cœurs ¹. »

¹ S. Innocent. I, *Epist.* III, pass. ; *Patr. lat.*, tom. XX, col. 486-493.

§ II. Chrysostome et la Critique moderne.

6. Le zèle de saint Innocent I et son intervention souveraine, comme chef de l'Église, devaient bientôt se manifester avec éclat dans le cours des persécutions dont saint Jean Chrysostome allait être l'innocente victime. Nous aborderons bientôt ce récit, lamentable presque à l'égal de celui de la Passion évangélique, qui nous montrera le plus beau génie qui fut jamais, la vertu la plus éminente, la plus glorieuse et la plus inoffensive, aux prises avec les passions toujours les mêmes d'une nouvelle Hérodiade, de nouveaux scribes, de nouveaux pharisiens. Avant d'entrer dans cet ordre de faits qui a légué une page sanglante de plus à l'histoire, il nous faut protester, avec toute l'énergie dont nous sommes capable, contre le portrait de fantaisie tracé naguère de l'illustre évêque de Constantinople, par une plume d'ailleurs accréditée. « Le jeune Chrysostome, au sortir des bancs de l'école, dit M. A. Thierry, s'était vu saisi d'une indomptable passion pour la vie du désert. Réfugié dans une grotte du mont Casius, à peu de distance d'Antioche, il avait mené l'existence la plus isolée et la plus sauvage, passant les nuits debout pour dompter le sommeil et jeûnant jusqu'à l'anéantissement complet de ses forces. Ces folles austérités dans une caverne humide avaient détruit sa santé; il y avait gagné une sorte de paralysie des parties inférieures du corps et l'impossibilité de digérer. Son estomac délabré ne souffrait plus que certaines espèces de viandes en minime quantité, et rentré dans les villes, il avait dû renoncer à la vie commune ainsi qu'aux habitudes du monde. Si l'on joint à cette infirmité son humeur chagrine qui lui faisait aimer la solitude, on comprendra comment, à son arrivée dans Constantinople, il fut un sujet d'étonnement pour un clergé mondain et pour une société débauchée qui passait une partie de la journée à table, et où le bon ton voulait qu'on se montrât ivre dès le matin. Le prédécesseur de Jean d'Antioche, ancien préfet de la ville, avait vécu en homme du monde, sans cesser pour cela d'être un bon évêque et un prêtre respectable; mais le goût et la santé de Chrysostome ne lui permettaient pas d'en faire autant. Il

Portrait
de saint Jean
Chrysostome,
par M. A.
Thierry.

déclara donc, dès son début, qu'il ne mangerait chez personne, et n'inviterait personne chez lui ; il s'abstint même d'accepter les invitations de l'empereur. Les uns virent dans cette sobriété monacale une critique indirecte de leurs pratiques et le clergé surtout s'en formalisa ; les autres au contraire (qui l'eût pensé ?) y virent un signe d'intempérance. On prétendit qu'il s'enfermait le soir pour se livrer à des repas somptueux et sans fin, à des orgies de cyclope, comme disaient agréablement ses ennemis. Et pourtant, qui eût su forcer les abords de sa retraite, l'aurait souvent trouvé à jeun, à des heures avancées de la nuit, goûtant à peine un peu de légumes et de viandes qu'Olympias, sa diaconesse préférée, lui faisait préparer presque malgré lui. Chrysostome avait alors cinquante-trois ans. Monté sur le premier siège de la chrétienté orientale par la volonté de l'empereur et de son ministre, malgré l'opposition du clergé de la ville et les cabales d'évêques considérables des provinces, il avait eu de rudes débuts, et malheureusement rien en lui n'était fait pour les adoucir. Dire, pour expliquer la vie épiscopale d'un tel homme, si courte et si remplie d'angoisses, que le monde persécute les saints et que Dieu le permet afin d'éprouver ses fidèles, c'est ne rien dire absolument, ou c'est entrer dans des considérations mystiques que l'histoire ne nie ni n'affirme, parce qu'elles sont en dehors d'elle, et encore faudrait-il expliquer dans ce système comment les fidèles travaillent eux-mêmes à s'attirer les épreuves que leur inflige le monde. Chrysostome vaut bien qu'on l'étudie un peu plus sérieusement, sans que ses souffrances fassent oublier ses fautes, ou que sa sainteté et sa gloire voilent autour de lui la vérité. Que l'Église le compte parmi ses saints martyrs, elle en a le droit, car il fut iniquement persécuté ; que la gloire le place au rang de ses plus illustres enfants, ce n'est que justice, car il fut un orateur admirable ; mais l'histoire va chercher l'homme à travers toutes les auréoles. J'essaierai de le faire ici avec tout le respect que méritent de grandes infortunes et une grande mémoire. Le jour où l'eunuque Eutrope, dans la plus louable des intentions, arracha l'éloquent prêtre d'Antioche à sa vie d'étude et de gloire modeste, pour en faire l'évêque de la se-

conde Rome, il commit une faute qu'il reconnut bientôt à ses dépens. En face d'une cour frivole et galante qui s'occupait du gouvernement de l'Église au milieu des plaisirs, il plaçait le plus intraitable des moines ; en face d'un clergé tout mondain, un anachorète qui n'estimait que le désert ; en face d'une société fière de sa richesse et de son luxe, un homme qui avait la richesse en effroi et poussait à l'extrême l'ostentation de la simplicité. Aussi, à peine le nouvel élu était-il installé sur son siège, que la guerre commençait entre lui et ceux qu'il venait gouverner. Sans doute, Chrysostome trouvait dans son troupeau bien des plaies saignantes à guérir, mais il ressemblait trop à ces opérateurs hardis qui aiment l'art pour l'art, et abusent du fer et du feu pour [extirper un mal, sans s'inquiéter beaucoup du malade. La solitude d'où il sortait ne l'avait guère habitué au ménagement des hommes, et toute concession en face du bien absolu lui paraissait un manquement au devoir et presque un crime. Fidèle à l'idéal de sainteté qu'il s'était imposé à lui-même, il l'exigeait imprudemment des autres, et portant dans l'exercice d'une autorité presque incontrôlée le défaut habituel des solitaires jetés par les événements dans le mouvement du monde, il était ombrageux, hautain, jaloux de son pouvoir, toujours prêt à l'accroître, impatient de toute opposition, et convaincu que les inimitiés qu'il soulevait s'adressaient non à lui, mais à Dieu même, qui lisait ses intentions dans le fond de son âme. Ses admirateurs étaient forcés de reconnaître qu'il était orgueilleux et opiniâtre, et pourtant ils le respectaient, tant il y avait de vertus sous cet orgueil : ils l'appelaient le saint, et ceci était vrai ; ses ennemis l'appelaient l'irascible, le superbe, le violent, et ceci était vrai encore. Ce vent de fortune prodigieuse qui avait jeté un simple prêtre de province sur le siège métropolitain de tout l'Orient, à côté du trône des Césars, lui semblait l'effet non d'un caprice ou d'une faveur des hommes, mais d'une volonté expresse de Dieu, qui le destinait à tout changer. Imbu des lectures de l'Ancien Testament, dont il s'était infusé pour ainsi dire l'esprit âpre et inflexible, il se donna vis-à-vis des puissants de son temps le rôle d'un Nathan devant David, d'un Elie devant Jézabel, d'un Isaïe

devant les prêtres de Baal ; mais les prêtres de Baal étaient nombreux, et ce furent eux qui commencèrent sa ruine. En lutte avec tout le monde à la fois, il ne réussit, chose triste à dire, que contre celui qui l'avait élevé ¹. »

Portrait
de saint Jean
Chrysostome,
par M. Vil-
lemain.

47. Ce dernier trait couronne dignement le tableau. Il ne suffisait pas de l'inflexibilité orgueilleuse, âpre, dure, opiniâtre d'un parvenu, d'un moine exalté, fanatique, chagrin, paralysé de la moitié du corps, dont l'unique souci était de faire expier aux autres par une rudesse brutale les souffrances que lui faisait endurer à lui-même sa gastrite ; il fallait ajouter à tant d'aimables qualités celle d'une monstrueuse ingratitude, et nous peindre saint Jean Chrysostome acharné à la poursuite de son bienfaiteur et triomphant de la chute d'Eutrope ! Cet aspect si nouveau, sous lequel on veut nous représenter cette grande et immortelle figure, supposerait des découvertes fort récentes dans quelques palimpsestes inconnus. Car enfin, saint Jean Chrysostome n'appartient pas seulement à l'Église de la terre et du ciel par son apostolat et ses vertus depuis si longtemps canonisées. Son génie est un des plus beaux fleurons de la couronne intellectuelle du genre humain. Voilà du moins ce qu'on avait cru jusqu'ici. « Après avoir lu et admiré Grégoire de Nazianze, dit M. Villemain, il est une autre sorte de grandeur, une paisible élévation de génie qu'on peut chercher encore et qui est nécessaire à l'idée que l'on se forme de l'écrivain vraiment sublime. Ce sont ces qualités plus hautes, ou plutôt c'est la réunion de tous les attributs oratoires, le naturel, le pathétique et la grandeur, qui ont fait de saint Jean Chrysostome le plus grand orateur de l'Église primitive, le plus éclatant interprète de cette mémorable époque. La pensée reste d'abord confondue devant les prodigieux travaux de cet homme, devant l'ardeur et la facilité de son génie. Nous ne pouvons reproduire que quelques traits isolés de ses ouvrages, et le plus grand caractère d'un tel génie, c'est la richesse et l'ordonnance. Il semble

¹ M. A. Thierry, *Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxia*. Revue des Deux-Mondes, 15 juillet 1867.

que nous enlevons furtivement quelques carreaux des marbres de Sainte-Sophie, comme ce voyageur anglais qui pillait les marbres du Parthénon ; mais l'édifice entier, la splendeur de cette Église orientale, le génie de cet orateur sublime, qui sauvait Antioche, qui désarmait les chefs des barbares, qui semblait relever l'empire dégradé, et mourait en exil ; où retrouver ces grandes images ? La vie de Chrysostome est liée à l'histoire de son éloquence et de son ascendant sur les âmes. La fermeté du martyr explique le génie de l'orateur. Ses études grecques dans l'école de Libanius, sa piété pour sa mère, sa douce autorité sur le peuple spirituel et léger d'Antioche, ses combats parmi les intrigues de Constantinople, son courage dans un long exil, répondent, pour ainsi dire, à tous les caractères que prend son éloquence, tour à tour ingénieuse et tendre, élégante, austère et sublime. Nul homme n'a mieux rempli ce ministère de la parole qu'avait suscité l'Évangile. Il est le plus beau génie de la société nouvelle entrée sur l'ancien monde. Il est par excellence le grec devenu chrétien. Réformateur austère, sous ses paroles mélodieuses et vives on sent toujours l'imagination qui, dans la Grèce, avait inspiré tant de fables charmantes. Dans son idiome tout poétique, il représente l'aumône nous introduisant sans peine dans les cieux, et accueillie par le chœur des anges, comme une reine que les gardes reconnaissent à son cortège, et devant laquelle ils se pressent d'ouvrir les portes de la ville. Ce symbolisme de langage ravissait les chrétiens néophytes de l'Orient, et la sublime morale de l'orateur venait à eux parée de poésie. Ces peuples étaient plus sensibles que raisonnables ; et la société, d'ailleurs, ne peut jamais vieillir assez pour que l'imagination n'y garde pas une grande puissance. Peut-être même ce pouvoir augmente dans les jours d'agitation et de malaise public. Et comment ne paraîtrait-il pas invincible, lorsqu'il se mêle, comme dans Chrysostome, à tous les sentiments profonds du cœur humain, la pitié, la justice, le sacrifice de soi-même au devoir ? Quelle n'est pas surtout la puissance de cette foi intime, de cette candeur enthousiaste, qui fait du génie même un instrument involontaire ? En lisant les ouvrages de Chrysos-

tome, on ne peut se croire si près de la barbarie. On se dit : La société va-t-elle renaître sous un culte nouveau, et remonter vers une époque supérieure à l'antiquité, sans lui ressembler? Le génie d'un grand homme vous a fait cette illusion. Vous regardez encore, et vous voyez tomber l'empire démantelé de toutes parts ¹. »

Le prétendu
prêtre de
province de
M. A.
Thierry.

18. Le Chrysostome de M. Villemain est-il le même que celui de M. A. Thierry? Evidemment non. Mais de deux portraits si différents, quel est le vrai? Nous allons essayer de le dire et de montrer sous son jour véritable la radieuse figure du plus grand des saints, du plus miséricordieux des évêques, martyrisé par les intrigues d'une cour du bas empire, et calomnié gratuitement après tant de siècles par un caprice d'érudit. Vous dites donc qu'il fut bien ingrat, « ce simple prêtre de province, jeté par un vent de fortune prodigieuse sur le siège métropolitain de tout l'Orient! » Il fut bien ingrat et bien orgueilleux de voir dans son élévation inespérée « l'effet non pas d'une faveur des hommes, mais d'une volonté expresse de Dieu! » Prêtre de province, fortune prodigieuse, siège métropolitain de tout l'Orient; que d'anachronismes en trois mots! Ne dirait-on pas qu'il s'agit d'un de ces abbés de cour dont parle Saint-Simon, lesquels assiégeaient l'antichambre des ministres et mettaient sur les dents tous les chevaux de leurs protecteurs, pour arriver à un évêché? Prêtre de province, Jean Chrysostome! Mais il est assez notoire qu'Antioche, dont Chrysostome était le plus illustre prêtre, était la capitale de la Syrie, et que, hiérarchiquement parlant, elle avait un ressort plus considérable que Constantinople, dont le siège métropolitain, de création fort récente, ne s'étendait qu'à trois ou quatre provinces de l'Asie-Mineure. Est-ce la naissance de Chrysostome qui aurait pu paraître disproportionnée avec l'honneur de l'épiscopat? Mais l'honneur de l'épiscopat catholique, c'est précisément de n'être jamais ni au-dessous de la plus haute, ni au-dessus de la plus humble naissance. Quoi qu'il en soit, « Jean Chrysostome, dit encore M. Villemain,

¹ M. Villemain, *Tableau de l'Eloq. chrét., au 1^{er} siècle*, pag. 154, 216, 217.

était né à Antioche ; fils d'un père illustre qui remplissait un haut grade dans les armées de l'empire, en Orient. Il fut élevé dans la foi chrétienne par sa mère ; mais il n'en suivit pas moins les leçons oratoires du sophiste Libanius. Chrysostome a raconté que Libanius, apprenant de lui que sa mère était veuve depuis l'âge de vingt ans, et n'avait jamais voulu prendre un autre époux, s'écria, en se tournant vers son auditoire idolâtre : « O dieux de la Grèce, quelles femmes se trouvent parmi ces chrétiens ¹ ! » Chrysostome n'était donc ni un prêtre de province, ni un homme de basse naissance ; il n'était pas davantage un parvenu, « jeté par un vent de fortune prodigieuse sur le siège métropolitain de tout l'Orient. » En vérité, quand saint Chrysostome employa tant de subterfuges pour se dérober aux honneurs de l'épiscopat ; quand il fallut, pour l'amener à Constantinople, user du stratagème que nous avons raconté précédemment, il est impossible de prendre au sérieux « ce vent de fortune prodigieuse. » On ne s'appelle un parvenu que quand on a voulu ardemment, absolument, ambitieusement parvenir. Plût à Dieu qu'ils fussent en grand nombre, ceux qui parviennent aux honneurs en les fuyant, aux dignités en les repoussant ! Et, quand même saint Jean Chrysostome n'aurait eu

¹ M. Villemain, *Tableau de l'Éloq. chrét. au IV^e siècle*, pag. 455. M. Villemain n'a fait que traduire ici littéralement Palladius, évêque d'Héliopolis, contemporain, ami et biographe de Jean Chrysostome. Ἰωάννης οὗτος τὸ μὲν γένος ἦν Ἀντιοχεύς, υἱὸς γεγονῶς τῶν διαπρεφάντων εὐγενῶς παρα τῆ τάξει τοῦ στρατηλάτου τῆς Συρίας. (Pallad., *Dial. de vit. Joan. Chrys.*, cap. v; *Patrol. græc.*, tom. XLVII, col. 48.) Voilà pour la naissance de Jean Chrysostome. Quant à l'exclamation de Libanius par rapport à la mère de saint Jean Chrysostome, elle est textuellement tirée de l'épître du grand docteur *ad viduam juniorem*. (*Patr. græc.*, tom. XLVIII, col. 601.) Voici les expressions mêmes de Chrysostome : Καὶ γὰρ ἐγὼ ποτε νέος ἔτι ὢν, τὸν σοφιστὴν τὸν ἐμὸν (πάντων δὲ ἀνδρῶν δεισιδαιμονέστερος ἐκεῖνος ἦν) οἶδα ἐπὶ πολλῶν τὴν ἡμετέρα τὴν ἐμὴν θαυμάζοντα. Τῶν γὰρ παρακαθημένων αὐτῷ πυθθάνομενος, οἷα εἶπθε, τίς εἶην ἐγὼ, καὶ τίνος ἐπιπόντος, ὅτι χήρας γυναικὸς, ἐμάνθανε παρ' ἐμοῦ τὴν τε ἡλικίαν τῆς μητρός καὶ τῆς χηρείας τὸν χρόνον · ὡς δὲ εἶπον ὅτι ἐτῶν τεσσαρακοντα γεγονυῖα εἰκοσιν ἔχει λοιπὸν, ἐξ οὗ τὸν πατέρα ἀπέθαλε τὸν ἐμὸν, ἐξεπλάγη, καὶ ἀνεβόησε μέγα καὶ πρὸς τοὺς παρόντας ἰδῶν · Βαβαί, ἔφη, οἷαι παρὰ Χριστιανοῖς γυναικῆς εἰσι. La mère de saint Jean Chrysostome se nommait Anthusa (ἀνθος, fleur), et son père Secundus.

ni naissance, ni illustration de patrie, ni richesse héréditaire, quand bien même il eût été un « simple prêtre de province, » croyez-vous que son génie et sa vertu fussent des titres vulgaires ? Mais, j'ai hâte de le dire, cette insinuation frivole, qui sous des locutions empruntées à notre vocabulaire moderne, prétend flétrir la plus grande mémoire de l'antiquité ecclésiastique, me touche médiocrement. D'ailleurs, elle a pu être jetée au hasard, comme une flèche perdue, comme un trait piquant, pour réveiller l'attention ou la mémoire du lecteur. Mais ce qui est étudié, ce qui est cherché, ce qui est vingt fois répété, c'est que Jean Chrysostome, à force de « mener l'existence la plus isolée et la plus sauvage, » au milieu « de folles austérités » qui exaspéraient encore « son humeur chagrine, » était devenu « le plus intraitable des moines, poussant à l'extrême l'ostentation de la simplicité, » n'entendant rien « au ménagement des hommes, » repoussant « comme un crime toute concession en face du bien absolu ; exigeant imprudemment des autres l'idéal de sainteté qu'il s'était formé à lui-même, portant dans l'exercice d'une autorité presque incontrôlée, le défaut habituel des solitaires jetés par les événements dans le mouvement du monde ; ombrageux, hautain, jaloux de son pouvoir, toujours prêt à l'accroître, impatient de toute opposition, orgueilleux et opiniâtre. » Tel était, selon M. A. Thierry, Jean Chrysostome, à l'âge de cinquante-trois ans. Ce portrait, jusque-là inconnu, du grand évêque de Constantinople, a troublé plus d'un lecteur et déconcerté tous nos souvenirs historiques. Cette idée fixe de nous représenter Jean Chrysostome comme un solitaire, ayant passé la plus grande partie de sa vie dans une grotte du mont Casius, et jeté soudain au milieu du mouvement des hommes, sans comprendre rien à leurs passions, à leurs intrigues, est surtout complètement nouvelle. Quoi donc ! me disais-je, Jean Chrysostome, avant son épiscopat, avait prononcé plus de trois cents homélies que nous possédons encore. Est-ce qu'il prêchait aux rochers du mont Casius ces chefs-d'œuvre, où il fait preuve d'une si parfaite connaissance du cœur humain ?

49. Pour faire évanouir cette fantasmagorie, il suffit de rétablir dans leur ordre chronologique les diverses phases de la biographie de saint Jean Chrysostome. Rien n'est brutal, dit-on, comme les faits et les dates. Ce ne sera pas notre faute si les dates authentiques et les faits constatés renversent toutes les affirmations du nouveau critique. « Le jeune Chrysostome, au sortir des bancs de l'école, dit M. A. Thierry, s'était vu saisi d'une indomptable passion pour la vie du désert. Réfugié dans une grotte du mont Casius, il y avait mené l'existence la plus isolée et la plus sauvage, passant les nuits debout, pour dompter le sommeil, et jeûnant jusqu'à l'anéantissement de ses forces. » La vérité est que Jean Chrysostome, né en 344, suivit jusqu'en 369 les cours d'éloquence professés à Antioche par le célèbre Libanius. Il avait donc vingt-cinq ans accomplis, lorsqu'il sortit non pas « des bancs de l'école, » expression qui sent par trop l'odeur de nos modernes colléges, mais lorsqu'il eut achevé le cycle de ses études oratoires, qui avaient déjà élevé le disciple plus haut que le maître. La vérité est qu'alors, âgé de vingt-cinq ans, et par conséquent en pleine possession de lui-même, loin « de se voir saisi par une indomptable passion de vivre au désert, » il avait le désert en horreur. Voici comme il le raconte lui-même, et il est probable que saint Jean Chrysostome savait sa propre histoire. « J'eus le bonheur, dit-il, d'avoir dans ma jeunesse de nombreux amis, véritables et sincères, fidèles aux lois de l'amitié et du dévouement mutuel. Mais, pardessus tous, il en était un qui se montrait aussi jaloux de mes autres amis que ceux-ci étaient eux-mêmes irrités contre ceux de nos condisciples qui ne partageaient pas leur prédilection à mon égard. Celui-ci était toujours le premier à mes côtés. Nous suivions les mêmes cours, nous avions les mêmes maîtres, la même passion pour les belles-lettres et l'étude, la même soif d'avancement et de progrès. Nous nous accordions parfaitement, lorsque nous délibérions ensemble sur le choix d'une profession brillante et d'un noble état de vie. Tout concourait donc à maintenir entre nous une liaison de plus en plus intime. Nous avions la même patrie, aussi illustre pour l'un que pour Basile, c'était son nom,

Faits et
dates des pre-
mières années
de S. Jean
Chrysostome.

avait une aisance suffisante; mes richesses n'étaient pas en proportion avec les siennes; notre naissance se valait des deux côtés. Mais vint un jour où Basile, ce bienheureux serviteur de Jésus-Christ, résolut d'embrasser la vraie philosophie de l'Évangile, la vie monastique. Alors l'équilibre fut complètement rompu entre nous deux. Le plateau de sa balance s'élevait léger vers le ciel, le plateau de la mienne, tout chargé des passions mondaines et des ardeurs juvéniles, retombait lourdement vers la terre. Dès lors, bien que notre amitié subsistât toujours, nos relations cessèrent d'être habituelles. Il ne pouvait plus y avoir communauté de vie, là où n'existait plus celle des idées. Il me tendait les deux mains, dès que j'élevais un peu la tête au-dessus des flots; cependant, nous ne pouvions retrouver la parfaite harmonie des jours anciens. Car il avait sur moi l'avantage du temps, et son ardeur pour la perfection évangélique redoublait chaque jour et l'emportait dans sa sublimité. Cependant, comme il était bon par excellence, et que son affection pour moi ne connaissait pas de bornes, il s'obstina à rester mon ami, bien qu'il se fût séparé de toutes nos autres liaisons. Il finit même par rétablir la fréquence de nos communications d'autrefois. C'était là le but qu'il s'était constamment proposé, sans avoir pu y réussir jusque-là, parce que ma lâcheté l'en empêcha longtemps. Comment, en effet, moi qui suivais assidûment le barreau, qui plaidais des causes, qui ne manquais pas une seule représentation théâtrale, aurais-je pu me renfermer dans la société d'un homme qui ne mettait jamais le pied ni au barreau, ni au spectacle ¹ ? »

Début
 de S. Jean
 Chrysostome
 au barreau
 d'Antioche.
 Son baptême
 par saint
 Mélèce.

20. Il faut avouer que cette situation d'esprit ne ressemble guère à celle d'un adolescent fanatisé, lequel, « au sortir des bancs de l'école, s'était vu saisi d'une passion indomptable pour la vie du désert. » Mais ce n'est pas tout. Jean Chrysostome, non-seulement allait au théâtre et se livrait avec ardeur à la double poursuite de la gloire et des plaisirs, mais à cette époque de sa

¹ S. Joann. Chrysost., *De Sacerdot.*, lib. I, cap. I-IV; *Patr. græc.*, t. XLVIII, col. 625, 626.

vie, il n'était encore ni catéchumène, ni chrétien. Loin de songer à s'enterrer dans une solitude, il se préoccupait de s'assurer, pour sa future carrière de jurisconsulte, la bienveillance impériale. Or, l'empereur régnant à Constantinople était alors Valens, le plus furieux ennemi des catholiques. Il avait pour collègues, en Occident, Valentinien I et le jeune Gratien. En 369, Jean Chrysostome, fit ses débuts au barreau par une déclamation académique, sorte de panégyrique officiel des princes, qui équivalait à cette époque au serment professionnel de nos jeunes avocats. Nous n'avons plus cette pièce. Mais nous savons que Chrysostome en était fier, car il l'adressa aussitôt à son maître Libanius, lequel lui répondait la lettre suivante : « Libanius à Jean, salut. Aussitôt que j'eus reçu ton grand et beau discours, j'en fis la lecture à quelques connaisseurs, habiles eux-mêmes dans l'art de bien dire. Ils bondissaient de joie, ils battaient des mains en l'écoutant. Le ravissement, l'admiration se peignaient sur leur visage et dans leurs gestes. Pour moi, comment te peindre mon allégresse, quand je te vois porter au barreau, outre la science des lois, ce parfum exquis de littérature qui embaume ton premier discours? Heureux l'orateur tel que toi, qui sait louer ainsi! Heureux les princes qui trouvent de tels orateurs pour panégyristes¹! » Absorbé par les aspirations juvéniles de la renommée et du plaisir, comme il le dit lui-même, Jean Chrysostome jouissait de ses premiers succès et s'en préparait de nouveaux. Il délaissait Basile, l'ami de sa jeunesse, devenu chrétien fervent. Mais celui-ci ne l'abandonnait pas. Peu à peu, le plateau supérieur de la balance attira celui qui s'inclinait vers la terre. Jean Chrysostome subit l'influence de son vertueux ami; il prêta l'oreille à ses tendres exhortations; il commença à goûter les charmes de la doctrine évangélique; il l'étudia et se fit chrétien. Ce fut le pontife Méléce qui lui conféra le sacrement de baptême. « Depuis ce jour, dit Palladius, je défie qui que soit de prouver que Jean Chrysostome ait prononcé une parole de

¹ *Epist. Libani ad Joann. Chrysost.*, citat. ab Isodoro Pelusiotâ; *Epist.* XLII, lib. II; *Patr. græc.*, tom. LXXVIII, col. 483.

blasphème, de médisance ou de mensonge, se soit livré à un seul mouvement de colère, ou ait souffert qu'on tint devant lui, même sous forme de plaisanterie, des propos injurieux contre le prochain ¹. » Entre Palladius qui met au défi de citer un seul acte d'empirement commis par Jean Chrysostome depuis son baptême, et M. A. Thierry qui nous le représente comme l'un « de ces opérateurs hardis qui aiment l'art pour l'art, et abusent du fer et du feu pour extirper un mal sans s'inquiéter beaucoup du malade, » comme un despote « ombrageux, hautain, jaloux de son pouvoir, portant dans l'exercice de son autorité presque incontrôlée la passion farouche d'un solitaire jeté par les événements dans le mouvement du monde, » le lecteur jugera.

S. Jean
Chrysostome
est ordonné
lecteur. Sa
répugnance
pour la vie
solitaire.

21. Mais peut-être qu'après son baptême, lequel eut lieu vers l'an 370 ², Jean Chrysostome, qui avait alors vingt-six ans, fut enfin saisi « de cette passion indomptable pour la vie du désert, pour l'existence isolée et sauvage du mont Casius, avec ses folles austérités? » Non. Entendons-le lui-même. « Quand Basile me vit chrétien, dit-il, tous ses vœux parurent satisfaits, comme après un long et laborieux enfantement. Il ne me quittait plus d'une minute. Il m'exhortait sans cesse à quitter la maison paternelle, résolu de son côté à en faire autant, afin de vivre ensemble de la vie commune sous le même toit. Il finit par me persuader. Notre projet allait aboutir ; mais les touchantes instances de ma mère m'empêchèrent de donner cette joie à mon ami, ou plutôt me privèrent du bonheur qu'il voulait me procurer. Ma mère avait soupçonné quelque chose de notre résolution. Elle me prit par la main, me conduisit dans son appartement, et m'ayant fait asseoir près du lit

¹ Οὐκ ἔχεις δὲ με πείσαι, ὅτι ποτε Ἰωάννης, ἀφ' οὗ ἐβαπτισθῆ, ἢ ὤμοσεν, ἢ ὤρκισεν, ἢ κατελάλησεν, ἢ κατηράσατο, ἢ εὐτραπέλων ἠνεσχέτο. Pallad., *Dialog. de vit. Chrysost.*; *Patr. græc.*, tom. XLVII, col. 57.

² L'ordre chronologique de la biographie de saint Jean Chrysostome a été dressé avec le plus grand soin par Stilting, dans la collection des Bollandistes (*Acta Sanctor.*, Mensis septembris, tom. IV, die XIV). Nous le suivons ici. Le lecteur pourra contrôler nos indications dans le *Compendium chronologicum gestororum et scriptorum S. Joannis Chrysostomi*, reproduit d'après Stilting, *Patr. græc.*, tom. XLVII, col. 263.

où elle m'avait donné le jour, elle se mit à pleurer. Puis, en sanglotant, elle me dit des choses plus attendrissantes encore que ses larmes. Mon fils, disait-elle, je n'ai joui que bien peu de temps de l'appui que me donnait ton père. Dieu me l'a enlevé, au moment même où je te mettais au monde. Sa mort prématurée te laissait orphelin et moi veuve. J'avais à peine vingt ans. Ce qu'une jeune femme de cet âge, sans expérience des affaires, sans appui dans le monde, livrée à elle-même et à la faiblesse de son sexe, doit affronter de tempêtes et dévorer de chagrins, celles-là seules peuvent le comprendre qui en ont fait la triste expérience. Ma seule consolation parmi ces misères inexprimables était, ô mon fils, de te voir sans cesse, et de contempler dans tes traits l'image d'un époux qui n'est plus. Cette consolation a commencé pour moi dès le premier jour de ta vie, lorsque tu ne savais pas encore parler; c'est l'époque où les enfants donnent les plus grandes joies à leurs mères. Maintenant je ne te demande qu'une seule grâce : ne me rends pas veuve une seconde fois ; ne ranime pas une douleur assoupie ; attends au moins le jour de ma mort. Peut-être ne tardera-t-il guère ! Ceux qui sont jeunes peuvent espérer de vieillir ; mais, à mon âge, on n'attend que la mort. Quand tu m'auras ensevelie, quand tu auras réuni mes cendres à celles de ton père, entreprends alors de longs voyages : passe telle mer que tu voudras ; personne ne t'en empêchera. Mais pendant que je respire encore, supporte ma présence et ne t'ennuie pas de vivre avec moi ; n'attire point sur ta tête l'indignation de Dieu, en m'accablant de si grands maux, moi qui ne t'offensai jamais ¹ ! » — Non-seulement Jean Chrysostome dompta cette prétendue « indomptable passion pour la vie du désert ; » non-seulement il resta sous le toit maternel ; mais il accepta du bienheureux pontife Méléce l'ordre de lecteur, qui l'attachait au clergé séculier d'Antioche. Et comme Basile lui reprochait de s'éloigner plus que jamais par là de la vie monastique, Chrysos-

¹ On remarquera que Basile ne demandait encore à son ami que de vivre à eux deux sous le même toit dans la retraite. C'eût été le premier pas vers la profession religieuse, où Basile voulait conduire Chrysostome par degrés. *De Sacerdot.*, lib. I, cap. v, loc. cit.

tome lui répondait : « En fin de compte, cette perfection de la vie solitaire que tu admires tant, en quoi consiste-t-elle ? A se retrancher dans la retraite intérieure contre les occasions dangereuses, et à se mettre ainsi dans l'impossibilité de commettre des péchés graves, puisque la tentation manque. Mais n'est-il pas plus digne d'un grand cœur de savoir conserver l'innocence, de gouverner son âme dans le calme et la paix, au milieu des difficultés et des orages d'un ministère actif, où l'on travaille non-seulement à éviter soi-même le péché, mais à en préserver les autres ? Voilà pourquoi, depuis si longtemps que nous dissertons ensemble sur le choix d'une vocation, je t'ai constamment répété que si j'avais à choisir entre l'administration d'une église et la vie monastique, avec la certitude de pouvoir bien remplir les devoirs de l'une ou l'autre charge, je préférerais mille fois la première. Je le dis hautement, et ne prends pas cela pour de l'orgueil : tu sais toi-même que je déclinerais le fardeau de l'épiscopat, parce que personnellement je ne m'en crois pas digne. Que de qualités ne faut-il pas à un évêque ? Il doit être inaccessible à tout sentiment de vaine gloire, à tout mouvement d'irritation ou de colère ; il doit être un modèle de prudence. Cette humilité, cette douceur, cette circonspection, il a l'occasion de les pratiquer à chaque instant. Mais le solitaire n'a personne pour l'applaudir ou pour l'outrager, il n'a ni hommes ni choses à administrer, et par conséquent, il n'a jamais l'occasion de mettre à l'épreuve sa modestie, sa mansuétude et sa prudence ¹. »

Erreur
flagrante de
la critique
moderne.

22. Chrysostome resta donc à Antioche, lecteur de l'Église. Ce rang hiérarchique était le plus important et le plus considéré des ordres mineurs. « On n'y admettait que des hommes sûrs, recommandés par leur vertu et leur aptitude à la science. Ils vivaient dans la société de l'évêque, l'aidaient dans ses travaux bibliques, et lui servaient de secrétaires. Leurs fonctions ne consistaient pas seulement à lire en public, pendant la liturgie, le texte sacré ; ils avaient aussi dans leurs attributions la garde des saints livres. C'étaient comme les bibliothécaires de la communauté chrétienne,

¹ *De Sacerdot.*, lib. VI, cap. VII, loc. cit.

circonstance qui, dans les temps orageux, ouvrait aux lecteurs le glorieux chemin du martyre. On leur confiait en outre l'école des catéchumènes, dont on sait la haute importance, et qui fut si souvent dirigée par des hommes éminents. Généralement, on les regardait comme des ministres secondaires de la parole de Dieu et du salut des âmes¹. » Si nous rappelons ici ces attributions des lecteurs de la primitive Église, c'est pour mieux faire comprendre la valeur du témoignage suivant de Palladius. « Jean Chrysostome, dit cet historien, demeura trois années dans la société assidue (συνεχῶς) du bienheureux confesseur Méléce, évêque d'Antioche, lequel, épris d'amour pour la beauté d'un tel génie et d'un tel cœur², prévoyait, dans un esprit prophétique, les éclatantes destinées du jeune homme. » Le cœur de Jean Chrysostome, ce grand cœur si méconnu par nos modernes critiques, ravissait par ses charmes le divin Méléce, cet homme, dont Grégoire de Nazianze et Basile de Césarée ont comparé la douceur à celle du miel de l'Hybla³. Méléce, le plus miséricordieux, le plus patient des évêques, quoique l'un des plus indignement persécutés, formait avec une tendresse particulière et un sentiment de prédilection la jeunesse de Chrysostome; il l'admettait dans son intimité (ἐπέτρεπεν αὐτῷ συνεχῶς πλησιάζειν). Nous voilà bien loin des « passions indomptables pour la vie du désert et des folles austérités » auxquelles se livrait, selon M. A. Thierry, l'échappé « des banes de l'école. » Où trouver en tout cela le « solitaire farouche, jeté tout à coup, sans transition, sans noviciat, sans expérience du monde, sans habitude du maniement des hommes, sur la scène politique du « premier siège métropolitain d'Orient? » A force d'avoir raison contre un adversaire tel que M. A. Thierry, nous nous prenons à douter de nous-même. Nous nous demandons si nous entendons bien les textes historiques, si nous ne faisons pas quelque erreur de date ou quelque faute de traduction. Mais enfin, en relisant une fois de plus les paroles de saint Chrysostome déjà citées, nous sommes forcé

¹ M. Martin d'Agde, *Histoire de S. Jean Chrysost.*, édit. in-4^o, pag. 28. —

² Ἐρασθεὶς τοῦ κάλλους τῆς τούτου καρδίας. — ³ Cf. tom. X de cette *Histoire*, p. 162.

de convenir qu'il déclarait lui-même son penchant vers le ministère actif et sa répugnance pour la vie monastique. Nous sommes forcé de reconnaître qu'il résistait énergiquement aux sollicitations de Basile, son ami d'enfance, lequel voulait l'entraîner au désert. Nous sommes forcé d'avouer qu'il s'estimait heureux de son rôle de lecteur près de saint Méléce, et que, s'il se déclarait humblement indigne de l'épiscopat, il ne voyait cependant rien de plus glorieux que le ministère épiscopal noblement accompli.

Exil de
saint M. lèce.
Chrysostome
reste à
Antioche.

23. A l'époque de sa biographie où nous sommes arrivés, Chrysostome n'était plus ce que l'on peut appeler un échappé des bancs de l'école. Il avait vingt-huit ans. La date ne saurait ici nous induire en erreur. Palladius dit formellement que Chrysostome passa trois ans près de Méléce. Or, Méléce fut exilé d'Antioche par la tyrannie de Valens, en 372. D'autre part, nous savons que Chrysostome s'était fait baptiser en 369, et, comme il était né en 344, il est impossible de récuser l'authenticité de ces chiffres. Mais enfin, voilà Méléce traîné en exil, l'arianisme triomphant à Antioche, le massacre et la persécution des catholiques dans la capitale de la Syrie, et les fidèles de la cité contraints d'aller chaque dimanche assister aux saints mystères dans les campagnes isolées ¹. Cette fois, rien ne saurait plus retenir Chrysostome dans un monde où tout est en hostilité avec sa foi, ses affections, ses habitudes et ses espérances. Il va partir enfin au désert. Non ! Méléce avait confié le soin de son troupeau désolé au prêtre Flavien. Saint Jean Chrysostome demeure près du délégué épiscopal, comme il était demeuré près de l'évêque lui-même. Vainement Basile lui répétait que le moment était venu. Chrysostome comprenait que son poste d'honneur était de veiller sur la brèche, avec les courageux défenseurs de l'orthodoxie. Quatre années s'écoulèrent ainsi, période remplie de terreurs, de massacres et de sang. Outre sa persécution en permanence contre les catholiques, Valens égorgeait tout ce qui portait le nom fatidique de Théodose, tout ce qui se rattachait de près ou de loin à la magie ¹. Nous avons déjà

¹ Nous avons raconté tous ces faits, tom. X de cette *Histoire*, p. 368-371.

raconté en détail ces scènes de barbarie. Ce fut durant cet intervalle que Chrysostome faillit être emprisonné comme magicien; ce fut également à cette époque qu'il écrivait à son ami Théodore, le futur évêque de Mopsueste, la touchante épître que nous avons citée. De retraite au désert, il n'en était autrement question que par la persistance de Basile à en poursuivre le projet, et la fermeté du lecteur d'Antioche à le repousser ¹.

24. On atteignit ainsi l'année 374, et Chrysostome, âgé de trente ans, n'avait, depuis sa naissance, quitté Antioche que deux fois seulement; pour aller à Athènes dans un but littéraire et pour aller à Jérusalem visiter les saints Lieux. « Tout à coup, dit-il, le bruit se répandit dans la ville qu'on nous cherchait, Basile et moi, pour nous élever tous deux à la dignité épiscopale. A cette nouvelle, je fus saisi d'une terreur et d'une anxiété indicibles. Je tremblais qu'on vînt m'enlever de force; je ne pouvais m'expliquer comment les suffrages des électeurs avaient pu se tourner sur nous. Plus je me considérais, plus je me trouvais indigne d'un tel honneur. En ce moment même, Basile, mon noble ami, accourut pour m'apporter la nouvelle que je savais déjà. Nous nous concertâmes ensemble; il me pria de ne rien faire cette fois que d'un commun accord, prêt, me disait-il, à suivre le parti que je prendrais moi-même, c'est-à-dire à fuir ou à céder selon que je le jugerais à propos. De mon côté, je réfléchissais sérieusement aux qualités éminentes de Basile, je considérais devant Dieu que j'allais faire un tort immense à l'Église, en privant le troupeau de Jésus-Christ d'un pasteur si admirable et si bien fait pour le gouverner. Alors, pour la première fois de ma vie, je dissimulai ma pensée à ce saint ami, habitué depuis si longtemps à lire jusqu'au fond de mon cœur. Je lui répondis que rien ne pressait encore, que nous aurions le temps d'y réfléchir et de nous déterminer au moment opportun. Enfin, je lui fis entendre que, le cas échéant, je serais absolument du même avis que lui. Quelques jours après,

Consécration
épiscopale
de Basile.
Stratagème
de saint
Chrysostome.

¹ Τοῦ μὲν συνεχῶς μεταύοντος, ἐμοῦ δὲ οὐκ ἐπινεύοντος. (Chrysost., *De Sacerdot.*, lib. I, cap. VI.)

l'évêque qui nous devait imposer les mains arriva à Antioche, et je me cachai si bien qu'on ne me trouva pas. Basile, ignorant ma fuite, demeurait en repos. On vint l'appeler dans sa maison, sous prétexte d'une affaire quelconque à traiter. Il sortit sans défiance : on s'empara de lui, on l'entraîna à l'église et on le conduisit aux genoux du pontife consécrateur. Il résistait, il voulait protester. Les assistants lui dirent : Eh quoi ! vous vous montrez si opiniâtre et si rebelle, quand votre ami, Chrysostome, dont la répugnance pour l'épiscopat était si connue, s'est soumis avec une docilité parfaite au jugement des Pères ? — Ces paroles désarmèrent Basile. Il courba les épaules et se laissa imposer le fardeau redoutable, persuadé que j'en avais déjà fait autant. Mais, après sa consécration, quand il sut que j'avais pris la fuite, il me vint trouver dans ma retraite. Son visage reflétait l'abattement et la consternation de son âme. Il s'assit à mes côtés ; et essaya de me raconter la violence dont il venait d'être l'objet. Les larmes étouffaient sa voix, la parole expirait sur ses lèvres, sa poitrine éclatait en sanglots. Quant à moi, triomphant du succès de mon stratagème, je me mis franchement à rire, et l'entourant de mes deux bras, je voulus l'embrasser. Mon éclat de rire lui fit comprendre que je l'avais trompé ; il me repoussa, et, du ton le plus indigné, m'adressa d'amers reproches ¹. » Ce fut alors que s'établit entre les deux amis ce dialogue immortel qui forme le traité *De Sacerdotio*, le plus beau peut-être des ouvrages de Chrysostome qui a laissé tant d'autres chefs-d'œuvre. Nulle part tant d'élévation ne fut uni à tant de charme et de grâce ². Sous l'influence de cette éloquence pleine de douceur et d'onction, le courroux de Basile se dissipa peu à peu, sans que son émotion fût moins vive. Car, à la fin de cette conversation, il fondit de nouveau en pleurs. « Par la charité de Jésus-Christ notre Dieu, dit-il à Chrysostome, s'il te reste encore quelque vestige de la tendresse d'autrefois, par pitié pour l'état où je suis, je t'en conjure, tends-moi la main, aide-moi de ta parole et de ton

¹ Chrysostom., *De Sacerdot.*, lib. I, cap. vi. — ² M. Martin d'Agde, *Hist. de S. Joan. Chrysost.*, pag. 40.

exemple. Jure-moi de ne plus me quitter; vivons ensemble plus étroitement unis que jamais. » — Jean lui répondit avec un affectueux sourire : « De quel secours te serai-je, parmi cette foule immense d'occupations et de devoirs qui vont t'absorber désormais? Cependant, ô mon bien-aimé, puisque tu attaches quelque prix à mon dévouement, prends courage. Tous les instants dont tu pourras disposer, après les travaux d'un grand ministre, je les passerai près de toi : je te soutiendrai de mes consolations. Ma tendresse ne te fera jamais défaut. — A ces mots, poursuit Chrysostome, il se leva, le visage inondé de pleurs. Je le serrai sur ma poitrine et le baisai au front. Puis l'accompagnant, je l'exhortai à porter avec courage la dignité qui lui était imposée. Oui, lui dis-je, j'ai pleine confiance en la miséricorde de Jésus-Christ. C'est lui-même qui t'a appelé à la conduite de son troupeau. En récompense de ton saint ministère, tu jouiras d'un assez grand crédit auprès de lui pour me sauver moi-même, m'obtenir une sentence favorable au jour solennel de sa justice, et m'introduire avec toi dans les tabernacles éternels ¹. »

25. On est fondé à croire que le Basile dont il est question dans ces récits était le même qui souscrivit, en 381, aux actes du concile de Constantinople deuxième œcuménique ², avec la qualification d'évêque de Raphanée. Cette petite ville était située sur les bords de l'Oronte, à quelques lieues de la Méditerranée, et fort rapprochée d'Antioche. On ne sait pas le nom de la cité qui avait élu Chrysostome pour son évêque. Vraisemblablement c'était aussi une des villes épiscopales de la Séleucie maritime, qui relevaient du patriarcat d'Antioche. Quoi qu'il en soit, les électeurs maintinrent leur décision. Leurs recherches furent poursuivies avec une telle opiniâtreté que l'élu fugitif, craignant de se voir à son tour enlevé de vive force comme Basile, n'eut d'autre parti à prendre que d'aller se réfugier dans l'asile inviolable d'un monastère. Sa mère, la pieuse Anthusa, venait de mourir ³, Rien ne le retenait plus à An-

Perplexités
de saint
Chrysostome.

¹ *De Sacerdot.*, lib. VI, loc. cit. — ² Nous avons raconté en détail l'histoire de ce concile fameux, tom. X de cette *Histoire*, pag. 459-480. — ³ *Georg. Alexandr., Vit. S. Joan. Chrysost.* Cf. *Boll., Act. Sanct.* 14 sept.

tioche. Le vénérable Méléce était toujours en exil. Cependant Chrysostome éprouvait une immense angoisse à la pensée d'aller se confiner dans la solitude. « Je me demandais à moi-même, dit-il, comment je pourrais me procurer tout ce qui m'était nécessaire ; comment je ferais pour avoir mon pain frais tous les jours ; je m'effrayais à la pensée qu'il me faudrait peut-être n'avoir d'autre huile à manger que celle dont on se servirait pour ma lampe. Comment me réduire à n'avoir d'autre alimentation que de détestables légumes ? On me forcera peut-être à quelque dur travail, fahir la terre, fendre du bois, porter de l'eau, et toutes les viles fonctions d'un mercenaire. Enfin, pour tout dire, je me préoccupais extrêmement de ces détails matériels ¹. » Ainsi parlait Chrysostome, poursuivi par ceux qui le voulaient élever à l'épiscopat. L'illustre docteur avait alors trente et un ans. En présence de ces faits, de ces dates, de ces paroles authentiques, recueillis par l'histoire sérieuse et vraie, que devient l'affirmation de M. A. Thierry : « Le jeune Chrysostome, au sortir des bancs de l'école, s'était vu saisi d'une indomptable passion pour la vie du désert. Réfugié dans une grotte du mont Casius, il y avait mené l'existence la plus isolée et la plus sauvage ! » Est-ce donc ainsi qu'on respecte de nos jours la vérité historique, les souvenirs les plus glorieux du passé, et le droit qu'ont les générations présentes et futures de conserver intègres les sources de la tradition ?

Saint
Chrysostome
s'enferme
dans un
monastère.

26. Nous l'avons dit, et nous le prouverons jusqu'au bout, il n'y a pas un seul mot de vrai dans l'odieux tableau de saint Jean Chrysostome, tracé, sous je ne sais quelle inspiration, par une main qui nous avait accoutumés à plus d'exactitude, et que nous voudrions d'autant plus respecter qu'elle a sous d'autres rapports plus de titres sérieux à la considération publique. Mais à Dieu ne plaise que jamais nous abdiquions, en présence d'une renommée humaine, si grande soit-elle, le droit supérieur et imprescriptible de la vérité ! Voilà donc qu'en 375, Chrysostome, âgé de trente et un

¹ S. Joann. Chrysost., *De Compunctione*, lib. I, cap. vi (*Patr. græc.*, tom. XLVII, col. 404).

ans, ne sortant par conséquent point « des bancs de l'école, » ayant résisté jusque-là à toutes les sollicitations de son meilleur ami qui voulait l'entraîner au désert, et n'étant par conséquent en aucune manière saisi d'une « indomptable passion pour la solitude, » voilà, dis-je, que Jean Chrysostome a réussi, par un stratagème fort innocent d'ailleurs, à pousser sur un siège épiscopal l'ami qui lui prêchait la retraite, et à éviter personnellement cet honneur pour lui-même. Il est maintenant avéré que, sans son humilité excessive, Jean d'Antioche eût préféré mille fois le gouvernement d'une église à la vie solitaire. C'est lui-même qui nous l'a dit, et en termes assez francs et assez énergiques pour que nous le puissions croire. Il n'est pas moins avéré que ce fut à son corps défendant qu'il crut devoir, pour se dérober à l'épiscopat, fuir Antioche et embrasser la profession monastique qui lui souriait si peu. Mais enfin, quand il eut pris cette grande détermination, quand il fut sorti de la capitale qui l'avait vu naître, où il avait enseveli sa pieuse mère, et où il laissait tant d'amis, courut-il s'enfouir dans une grotte du mont Casius, pour y entamer cette série de « folles austérités » dont on nous a entretenus? Non. Il n'en était pas encore là, et cette âme qu'on nous a peinte si altière, si farouche pour les autres, n'avait même pas, vis-à-vis d'elle-même, de ces soubresauts impétueux qui prouvent la faiblesse intime par l'exagération intérieure. « Le Liban et l'anti-Liban, dit M. Martin d'Agde; l'Amanus qui sépare la Syrie de la Cilicie; le Casius qui domine Antioche du côté du Midi et que les anciens appelaient aussi « le mont du soleil, » parce que le grand astre, d'après eux, y était visible trois heures avant de se montrer à l'horizon de la plaine; le Telmissus dont les bras allongés, couverts de lauriers, de myrtes, de térébinthes, enseignaient de leur vaste croissant une plaine superbe, où de nombreuses villas et une admirable végétation rivalisaient de splendeur et de luxe; tout cela était couvert de monastères et de cellules, et, suivant l'expression de Théodoret, « émaillé comme une prairie de fleurs célestes ¹. »

¹ Théodoret., *Religiosa historia*, cap. IV (*Patr. græc.*, t. LXXXII, col. 1340); M. Martin d'Agde, *Hist. de S. Jean Chrysost.*, pag. 53, 54.

Ce point de la Syrie était devenu une seconde Thébaïde. Nous l'avons déjà fait observer, la Providence disposait les ordres religieux, comme une avant-garde et un rempart, autour des frontières et des principales cités du monde romain. Plus solide que les murailles des forteresses, ou les légions armées de fer, ce rempart devait protéger la civilisation véritable contre la barbarie et conquérir les vainqueurs de Rome à la foi de Jésus-Christ. Telle était, dans les desseins de Dieu sur son Église, la raison profonde de l'expansion monastique au v^e siècle. Nous avons déjà parlé de ce fait considérable; nous n'y reviendrons pas. Il nous suffit de le rappeler ici et d'ajouter qu'Antioche, la capitale de la Syrie, le second patriarcat de l'Orient, le siège fondé primitivement par Pierre, prince des apôtres, n'était pas restée étrangère au mouvement religieux qui peuplait de cénobites les sables de Nitrie et de Scété, les nômes d'Alexandrie, les rochers du Sinaï et de Jérusalem, les rives de l'Euphrate, les plaines de la Cappadoce, les îles de la Grèce, les côtes du Péloponèse, les campagnes de la Sicile et de Rome, les environs de Milan et de Marseille, les îles de Lérins, de Capraria, les provinces de Tours et de Lugdunum : immense ceinture de vertus qui se déployait à travers le monde pour régénérer le passé et préparer l'avenir ! Ainsi que nous l'avons fait observer, toutes ces institutions, de nationalités, de langues et de climats divers, reproduisaient un type uniforme, celui des Thébaïdes d'Égypte fondées par le patriarche du désert saint Antoine, et depuis organisées régulièrement par le grand législateur des solitudes, saint Athanase. La vie cénobitique, ou commune, dans l'enceinte d'un monastère, y était combinée avec la vie érémitique, dans une cellule ou grotte isolée, de telle façon que le noviciat dans la première préparât le passage à la seconde. Or, saint Chrysostome en quittant Antioche alla frapper à la porte d'un des monastères du mont Casius. Il y fut admis en qualité de cénobite, absolument comme un novice qui entre de nos jours dans un couvent de Dominicains, de Chartreux, ou de Trappistes. Nous ne savons s'il y trouva du pain frais à chaque repas, comme il le souhaitait. Cela serait fort possible, car, dès

cette époque, les monastères étaient pourvus de vastes ateliers où se fabriquait tout ce qui était nécessaire à la consommation des religieux. Mais, dès le premier soir, à la fin du repas pris en commun, son âme nageait dans l'allégresse, quand il entendit les frères réciter cette prière d'actions de grâces qu'il nous a conservée : « Béni soit le Dieu qui a pris soin de moi dès ma jeunesse, et qui donne à toute chair sa nourriture ! Seigneur, abreuvez-nous aux torrents de vos délices, et qu'ainsi fortifiés par votre grâce, nous abondions en œuvres de sainteté, en Jésus-Christ Notre-Seigneur. A lui la gloire, l'honneur et l'empire dans les siècles des siècles. Gloire à vous, ô Tout-Puissant ! Gloire à vous, ô Saint ! Gloire à vous, Roi des rois, qui nous donnez notre pain de chaque jour dans une joie pure ! Donnez-nous aussi votre Esprit vivifiant, afin que nous soyions agréables à vos yeux, et que nous n'ayions point à rougir devant le tribunal où vous viendrez rendre à chacun selon ses œuvres ¹. » Cet hymne d'action de grâces avait fait une si profonde impression sur l'âme de Chrysostome, que plus tard il l'apprenait à ses auditeurs de Constantinople, et leur recommandait de le réciter eux-mêmes, dans leurs demeures, après le repas ².

27. Le chant sacré était suivi de l'étude des Écritures. « L'un prenait Isaïe, l'autre saint Paul. Ils s'entretenaient avec ces grandes âmes, cueillant sans effort, dit Chrysostome, le miel délicieux de ces fleurs divines. Quelques-uns conversaient entre eux, et se communiquaient les impressions du jour, ou laissaient éclater l'admiration longtemps contenue pour les œuvres du créateur en présence de cette nature si grande, sous un ciel si splendide, au milieu de ce recueillement si profond ³. » Les plus célèbres parmi les hôtes du mont Casius étaient alors Pierre de Galatie, Macédonius le Critophage ⁴, Romanus, Severus, Zénon, Eusèbe de Teleda,

Les monastères du mont Casius.

¹ S. Joann. Chrysost., *Homil. LV in Matthæum*, cap. v (*Patr. græc.*, t. LVIII, col. 545). — ² *Id.*, *ibid.*

³ M. Martin d'Agde, *Hist. de S. Jean Chrysost.*, p. 51 ; S. Joan. Chrysostom., *Homil. LXVIII in Matthæum*, cap. v (*Patr. græc.*, tom. LVIII, col. 646).

⁴ Critophage (mangeur d'orge), parce que Macedonius ne se nourrissait que de grains d'orge bouillis dans de l'eau.

Malchus, Aphraate, autant de saints dont la biographie nous a été retracée par Théodoret et saint Jérôme¹. Le fils d'Anthusa trouvait dans leur société un charme et une douceur qui le ravissaient. « Comparez, dit-il, la vie de ces hommes qui se sont enfuis au désert, dans les cavernes, sur les montagnes, pour y vivre dans la chasteté, la mortification et la prière, comparez-la à celle que mènent dans le monde les heureux et les oisifs du siècle, les gens de négoce, les militaires, les artisans, les acteurs, les musiciens de nos théâtres et de nos orchestres. Imaginez des voluptés impossibles, faites-en jouir un homme du monde, il y aura au fond de sa coupe plus d'amertume et de lie que vous n'y aurez entassé de plaisirs. L'amour, à lui tout seul, l'amour d'une danseuse traîne après soi plus d'angoisses, de tourments, de fatigues, qu'un soldat en campagne n'en endura jamais, sans compter qu'il dévaste une âme et la réduit à un état plus misérable qu'une ville prise d'assaut. Mais sans parler de ces désordres exceptionnels, où le fouet vengeur du remords déchire impitoyablement le cœur, bornons-nous à la condition ordinaire et commune, et comparons-la à celle des religieux. L'une est l'Océan avec ses tempêtes; l'autre le port avec la sécurité. Loin des villes, loin des agitations du Forum, loin du tumulte des sociétés, les cénobites sur leur montagne sont inaccessibles aux misères et aux chagrins, parce qu'ils se sont retranchés contre toutes les passions humaines. Plus de sollicitude pour les intérêts mondains de fortune, d'ambition, de vanité; plus de périls, d'embûches, de jalousies, de haines; plus de coupables amours, plus de trahisons, plus rien de ce qui ensanglante les routes du siècle et le cœur des mortels. A l'ombre des bois, au bord des fontaines, au flanc des montagnes, dans une paix profonde, ils pensent au ciel et s'entretiennent avec Dieu. Leur toit est à l'abri de toute agitation; leur âme exempte de souillures, libre de toute chaîne, affranchie de tout fardeau, plus pure que l'or le plus pur. Ah! ne me parlez pas

¹ S. Jérôme a écrit la vie de Malchus (S. Malc) (*Patr. lat.*, t. LXXIII, col. 203); Théodoret celle des autres religieux du mont Casius (*Histor. Religiosa; Patr. græc.*, tom. LXXXII, col. 1283).

de ces voluptés du monde, de vos courtisanes et de vos acteurs qui séduisent une jeunesse inexpérimentée. Les concerts de la solitude, cette suave mélodie qui, des lèvres et de la poitrine des cénobites, s'élançe vers le ciel pour célébrer les louanges du Christ, voilà véritablement l'harmonie des chœurs angéliques. Tandis que, du fond de vos théâtres, il sort je ne sais quels hurlements pareils à ceux d'animaux immondes, qui exalteraient les gloires de Satan¹. » — Ailleurs, Chrysostome dit encore : « Là, dans ce désert plus beau que le paradis, vous ne voyez que des milliers d'anges sous une forme humaine, des peuples de martyrs, des réunions de vierges. Partout la tyrannie du démon vaincue, partout le règne de Jésus-Christ triomphant. La vieille terre d'Égypte, le berceau des poètes, des hiérophantes et des mages, la patrie des incantations, qui avait éparpillé sur le monde l'art et le secret des prestiges, cette terre nous donne aujourd'hui le spectacle et le modèle des vertus réalisées par les pêcheurs d'âmes de l'Évangile. Elle a répudié ses antiques superstitions. Elle proclame un publicain, un fabricant de tentes comme les véritables conquérants du monde. Elle arbore l'étendard de la croix non pas seulement dans ses cités florissantes, mais dans ses déserts plus florissants que les cités. Sur toute l'étendue de son territoire, l'armée du Christ, troupeau royal, est organisée pour la conquête des célestes vertus. Dans ces légions se sont enrôlés non pas seulement les hommes, mais les femmes, malgré leur faiblesse. Ces héroïnes, elles n'ont pas, comme les amazones de l'antiquité grecque, ceint le bouclier, ni monté des coursiers rapides. La guerre qu'elles ont entreprise est beaucoup plus noble et plus difficile. Elle leur est commune avec les hommes. Il s'agit pour elles, comme pour eux, de vaincre Satan et les puissances des ténèbres. Dans cette lutte, la faiblesse d'un sexe n'est point un obstacle, pas plus que la force d'un autre n'est un avantage. Aussi, l'on voit ces femmes disputer aux hommes la palme de la sagesse et ériger le trophée de la victoire. Le ciel

¹ S. Joan. Chrysostr., *In Matthæum. Homil. LXVIII*, cap. III (*Patr. græc.*, tom. LXVIII, col. 644, 645).

étincelant d'étoiles frappe moins mon regard que les solitudes de l'Égypte, qui nous offrent de toutes parts leurs pavillons innombrables remplis de religieux. Est-il encore quelqu'un qui ait connu la vieille Égypte, cette ennemie furieuse du Dieu véritable, cette adoratrice des chats, laquelle se prosternait tremblante, dans une terreur religieuse, devant une botte d'oignons? Celui-là comprendra les merveilles de transformation opérées sur cette terre par la puissance de Jésus-Christ. Mais qu'avons-nous besoin de recourir aux témoignages? Les monuments de cette superstition insensée sont encore debout. Eh bien! le peuple qui était tombé dans cet abîme de démence, s'est relevé aujourd'hui jusqu'au ciel; sa conversation est avec les anges, il rit de l'aveuglement de ses pères, il déplore le misérable état de ses aïeux, il conspue l'extravagance de ses hiérophantes, il rejette comme le rêve d'un homme ivre ses fables puériles, il n'a plus d'autre culte que celui de la véritable sagesse, la sagesse des cieux annoncée par les pêcheurs de l'Évangile. La réforme des mœurs a suivi celle des dogmes. Débarrassés des sollicitudes de la vie présente, crucifiés au monde, les solitaires d'Égypte travaillent avec une ardeur invincible pour subvenir non plus à leurs besoins personnels mais à ceux des pauvres. Ils jeûnent, ils veillent, mais ils ne sont pas pour cela oisifs. Après une nuit passée à chanter les louanges du Seigneur, ils travaillent tout le jour, unissant la prière au labeur sans repos et sans terme, imitant ainsi l'ardeur de Paul le grand apôtre. Quoi! disent-ils, Paul, qui avait la sollicitude du monde entier, passait les nuits sans sommeil à travailler comme un artisan, afin de se créer des ressources pour l'aumône, et nous qui vivons au désert, nous qui sommes exempts des soucis et du tumulte des grandes cités, nous demeurerions oisifs! Voilà ce qu'ils disent. Ils sont les fils de ces Égyptiens dont les marmites pleines de viandes fumantes inspiraient de si amers regrets aux Israélites du désert. Leur patrie était jadis celle de la grande *gula*! Voilà ce qu'ils sont devenus, sous le souffle régénérateur du Christ. Ils ont appris la vérité, ils l'ont aimée; ils ont voulu la pratiquer, et maintenant ils s'élancent jusqu'au ciel. On dirait que plus leur chute et leur dégradation

avaient été profondes, plus ils ont de ressort pour combattre les voluptés dont ils furent si longtemps les esclaves, et se dégager de la matière au point de lutter, comme détachement, comme pureté, comme vertu, avec les substances incorporelles ¹. »

28. Chrysostome avait compris, dans son sens le plus large et le plus élevé, la notion de la vie religieuse. L'expérience qu'il en fit au mont Casius, durant quatre années de cénobitisme (375-378), le réconcilia avec cette existence dont la perspective l'avait tant effrayé jusque-là. Il ne s'inquiétait plus de savoir si l'huile de sa lampe était la même que celle de la salade, pas plus que saint Bernard ne devait un jour se préoccuper d'avaler un verre d'huile pour un verre d'eau. Je sais qu'il est de par le monde des esprits qui se croient élevés et forts, parce qu'ils s'absorbent tout entiers dans les exigences de la vie matérielle. Ceux-là ne comprennent pas qu'ils sont de véritables esclaves, assujettis au pain frais de chaque jour, à toutes les délicatesses de la sensualité, à tous les caprices de la *gula*. *Animalis homo non percipit ea quæ Dei sunt*. Mais qu'importe leur ignorance intéressée? Il est évident, pour quiconque voudra sérieusement y réfléchir, que la liberté vraie, individuelle et pratique, la liberté de Jésus-Christ, plus haute que tous les systèmes liberâtres, consiste à affranchir l'âme de la tyrannie du corps. Entre les serfs de la sensualité et les affranchis du Christ, il y a la distance du ciel à la terre. Aussi nous plaignons, du fond de notre âme, ces paralytiques de la chair et du sang, qui se croient libres parce qu'ils mangent, boivent, dorment, et recommencent à manger, boire et dormir, sans repos, ni trêve, au gré des appétits de la bête. Ils font cela vingt ans, trente ans, soixante ans peut-être, et ils se persuadent qu'ils ont vécu! Non, ils ont digéré, comme le bœuf, le cheval ou le chien de leur chenil, de leur écurie, de leur étable! Et ils décorent cette existence animale du nom de liberté! Et ils rehaussent cela du titre de progrès! Comme si les convives de Lucullus ne les avaient pas devancés sur ce point, et ne

Notion du
monachisme
d'après
saint Jean
Chrysostome.

¹ S. Joann. Chrysost., *Homilia VIII in Matth.*; *Patrol. græc.*, tom. LVII, col. 87, 88.

se fussent élevés en ce genre à une supériorité que, grâce à l'Évangile, on ne reverra plus.

Amour de
saint Jean
Chrysostome
pour la vie
monastique.

29. Chrysostome aime donc, de toute la puissance de son grand cœur, cette vie cénobitique dont il goûta pour la première fois les charmes à l'âge de trente et un ans. « Quand on est parvenu, dit-il, à la cîme d'une montagne, on n'entend plus, on ne voit plus ce qui se fait ou se dit en bas, dans la plaine peuplée de cités tumultueuses. C'est tout au plus un bourdonnement lointain qui arrive aux oreilles, confus et désagréable comme celui d'un essaim de guêpes. Ainsi, quand on a renoncé aux choses du monde pour s'appliquer à la philosophie divine, on est peu touché de ce qui se passe sur la terre. Tant que l'âme est occupée des choses d'ici-bas, le corps et les appétits corporels la tiennent captive par mille chaînes. Les voluptés l'enveloppent comme d'un nuage; la vue, l'ouïe, le tact, l'odorat, la langue, autant de pièges, de ruines, de sources de maux. Mais quand l'âme brise ce cercle de fer, quand elle plane au-dessus de la prison des sens, pour s'élever dans la région des choses spirituelles, alors elle écarte les pensées et les convoitises mauvaises, elle ferme la porte aux impressions venues du dehors, elle captive à son tour les sens, et les force à la suivre dans son essor sublime. Avez-vous vu quelquefois une matrone impérieuse et sévère travailler à la confection d'un parfum de grand prix? Elle y emploie toutes ses servantes; l'une tient la balance, l'autre broie, l'autre tamise, celle-ci fait le mélange, celle-là le met sur le feu, pendant que d'autres apprêtent les vases. L'œil de la maîtresse suit toutes ces opérations, les surveille et les dirige. De même l'âme, quand elle veut produire ce parfum exquis de la componction, appelle à soi tous les sens pour les employer à son œuvre; elle les surveille tous sans leur permettre ni une négligence ni une distraction. Les yeux, les oreilles ne doivent rien apporter qui détourne du but suprême. Maîtresse impérieuse et vigilante, l'âme absorbée dans la pensée de Dieu ne voit, n'entend plus rien autre chose. Les fonctions de l'organisme animal demeurent suspendues, et comme si déjà l'âme habitait les cieux, aucune perception ne lui reste des choses d'ici-bas. Tel était

le grand apôtre Paul. Au milieu des cités qu'il traversait en courrier de l'Évangile, leur tumulte lui était aussi étranger que serait pour nous le cadavre d'un inconnu. Davantage même, car il ne disait pas seulement : « Le monde est mort pour moi, » mais il ajoutait : « Je suis mort au monde ¹. » Sublime philosophie de voir déjà le monde mort en ce sens qu'il serait attaché à la croix de Jésus-Christ; mais plus sublime encore de se comporter soi-même comme un mort vis-à-vis du monde vivant ² ! »

30. Telles étaient les préoccupations de Chrysostome, dans sa vie cénobitique. Demetrius, un laïque, son ami, lui avait demandé une lettre sur la *Componction*. Le fils d'Anthusa lui avait répondu par un traité qui embrassait l'ensemble de la vie spirituelle et qui devint bientôt le manuel de tous les religieux de Syrie. Un autre ami, Stelechius, également séculier, témoigna le désir de voir compléter ce sujet. Chrysostome lui répondit par une nouvelle lettre qui forma le second livre *De Componctione*. Nous enregistrons tous ces détails pour mieux prouver que la retraite de Chrysostome dans l'un des monastères du mont Casius n'établissait point entre le monde et lui cette séparation « isolée et farouche » dont la moderne critique nous a tracé, sous des couleurs si odieusement chargées, le sombre et hideux tableau. A la même époque, Chrysostome ne demeurait étranger à aucun des événements politiques qui agitaient le monde. On était à l'année 376. Valens poursuivait avec un fanatisme et une cruauté sans égale sa guerre contre le catholicisme. Après avoir tué ou exilé les évêques orthodoxes et installé à main armée des intrus ariens sur le siège des principales cités de l'Orient, il venait de signer le décret qui enrôlait tous les moines jeunes et valides dans les armées impériales, et condamnait au dernier supplice ceux qui, rendus par leur âge impropres au service militaire, se refuseraient à signer la formule de foi arienne. « Quoi ! s'écria saint Chrysostome, lorsqu'un de ses amis vint lui apporter cette nouvelle, est-il vrai que sous des empereurs chrétiens, à la face du jour et des lois, on prétende nous traiter plus

Traité
Adversus op-
pugnatores
vitæ
monasticæ.

¹ Galat., vi, 14. — ² S. Joan. Chrysost., *De Compunct.*, lib. II, cap. I; *Patr. græc.*, tom. XLVII, col. 412, 413.

indignement que ne feraient des barbares! — Je ne pouvais croire à tant de fureur, ajoute-t-il. Je fis redire à mon interlocuteur ces horribles détails. — Il n'est que trop vrai, me dit celui-ci. Mais ce qu'il y a de plus navrant, c'est qu'une foule de lâches chrétiens s'associent à ces attentats. Il en est qui se montrent triomphants des nouveaux édits. Mieux vaudrait, disent-ils, retourner au culte païen et rétablir les sacrifices, que de voir le fanatisme catholique étouffer dans une retraite et une mortification absurdes des hommes libres, de nobles et illustres citoyens qui pourraient jouir de toutes les délices de la vie. — Je compris alors le danger de la situation. Je prévis tous les désastres qui allaient en résulter pour le monde et ne pus retenir mes larmes. Mon Dieu! m'écriai-je, arrachez-moi à tant de douleurs; délivrez-moi de cette vie mortelle. Transportez-moi dans les régions fortunées où je n'entendrai plus les échos de la haine, de l'injustice et de la violence humaines! — Et comme mes pleurs coulaient en abondance: Ce n'est pas le temps de pleurer, reprit mon interlocuteur. Vos larmes n'éteindront pas l'incendie qui va nous dévorer. Il faut agir. Mettez-vous à l'œuvre, écrivez un de ces livres que vous faites si bien. Je me charge de le répandre, de le faire lire par ceux qui en ont besoin. J'en connais un certain nombre qui sont de mes amis, et que cette pestilence a déjà infectés. J'ai mes entrées près d'eux, ils acceptent volontiers le remède. — L'affection que vous me portez vous illusionne, lui répondis-je. Vous mesurez mes forces aux proportions de votre amitié pour moi¹.» Et l'illustre solitaire se retrancha sous le couvert de sa modestie. Mais l'interlocuteur tint bon. Chrysostome se mit à l'œuvre. Il composa en quelques jours ses trois livres *Adversus oppugnatores vitæ monasticæ*, chef-d'œuvre de convenance, de modération et de dialectique. On pourrait croire que son génie inspiré par la sainteté prévoyait les reproches d'exagération, d'intolérance et d'emportement que la moderne critique devait un jour lui adresser à lui-même, tant il montre de ménagement pour les hommes et les choses, tant il entre dans le vif des

¹ S. Joan. Chrysost., *Advers. oppugnat. vitæ monast.*, lib. I, cap. II; *Patr. græc.*, tom. XLVII, col. 321-322.

préjugés hostiles pour y substituer la vérité des principes immuables. » On m'objectera, dit-il, que pour faire son salut et éviter la damnation éternelle il n'est pas nécessaire de quitter sa maison. Je le sais bien. Plût à Dieu que les monastères cessassent même d'être une nécessité pour les âmes privilégiées ! Plût à Dieu que les lois et la vertu prévalussent tellement dans le monde que personne n'eût à demander à la solitude protection et abri. Mais puisqu'il n'en est rien, puisque malgré les tribunaux et les lois notre société telle qu'elle est regorge d'injustices et de crimes, et que la vraie sagesse fleurit au désert, faut-il brûler ceux qui s'efforcent d'arracher quelques âmes d'élite à ce grand naufrage, pour les amener au port ? Je ne veux pas changer les cités en désert. Je ne veux pas transporter le genre humain dans les couvents, ni sur les rochers de nos montagnes. Non ! Ce que je voudrais plutôt, serait d'établir entre les hommes une paix si profonde, si parfaite, que les hôtes de la solitude éprouvassent le besoin de rentrer dans la ville, et que les habitants de la ville n'eussent plus de motifs pour songer au désert. Encore une fois, puisqu'il ne m'est pas donné de voir ma patrie aussi florissante que je le souhaiterais, est-ce ma faute ? Mais du moins qu'on n'arrache pas au monastère les âmes éprises de la perfection évangélique : qu'on les laisse au calme et à la vertu dont elles jouissent ¹. » Saint Chrysostome plaide ici la cause de la liberté du genre humain. Oui, cet esprit « farouche, » cet « orgueilleux, » ce « despote, » dont on nous a peint la prétendue « passion indomptable » pour la vie du désert et pour l'autorité « presque incontrôlée, » il était, au péril de sa vie, sous la tyrannie de Valens, le plus ardent champion de la plus noble des libertés : celle de la conscience. Ne cessons pas de l'écouter lui-même, afin que l'écho de sa grande et courageuse parole nous fasse oublier les récentes calomnies par lesquelles on a voulu le flétrir. N'était-ce donc pas assez de l'avoir fait mourir une fois, cet athlète intrépide de la vérité, du droit et de la conscience ? Fallait-il, en un siècle aussi énervé que le nôtre, immoler de nouveau son illustre et virile mémoire ?

¹ S. Joan. Chrysost., *Advers. oppugnat. vitæ monast.*, lib. I, cap. II; *Patr. græc.*, tom. XLVIII, col. 329.

Supériorité
de la vie
monastique.

31. « Partout le solitaire est chez lui, ajoutait Chrysostome. Pour le bannir de sa patrie il faudrait le bannir de la terre. Les sources, les fleuves, les lacs fournissent à sa boisson, et pour sa nourriture il lui suffit des plantes, des légumes, du blé, qui croissent partout. Il ne redoute pas l'indigence, il n'a nul souci des richesses, il ne prend la part de personne. Les maisons de campagne, les terres, l'argent, ce n'est pas lui qui les possède ; les tribunaux ne sont pas encombrés de ses réclamations ni de ses procédures. Nul n'a d'intérêts matériels à débattre avec lui, et nul n'est assez puissant pour le rendre malheureux. A un point de vue plus restreint, hygiéniquement parlant, il a mille avantages sur l'habitant des cités ; il respire l'air le plus pur, il boit une eau délicieuse et limpide, il vit au milieu des parfums et des fleurs. L'homme de la cité, lui, vit presque dans la boue ; aussi est-il plus faible de tempérament, plus sujet aux maladies. S'il fallait compter par le menu et descendre jusqu'à de plus infimes détails, combien de plaisirs purs, inconnus aux esclaves du monde et familiers aux solitaires ? S'asseoir sur l'herbe fraîche, au bord d'une claire fontaine, à l'ombre des arbres touffus, loin du bruit et de toute agitation ; repaître son regard d'un ravissant spectacle, se posséder soi-même dans le sentiment d'une joie plus rayonnante que la lumière du ciel, je le demande, n'est-ce pas mille fois plus doux que de rester enfermé tout le jour dans n'importe quel palais ? Non, riches du siècle, non, vos portiques de marbre n'ont pas la fraîcheur de l'air qu'on respire ici. L'ombre de vos lambris dorés ne vaut pas celle de nos forêts. Vos mosaïques ne seront jamais aussi belles que l'émail des fleurs dans nos prairies. Vous en êtes vous-mêmes tellement persuadés que vous voulez avoir des fleurs, des plantes, des arbres, jusque dans vos somptueux appartements. Vous préférez les vastes prairies aux dorures de vos plafonds, ou aux fresques de vos murailles. La preuve, c'est que vous quittez la ville aussitôt que vous le pouvez et que la saison vous le permet. Vous dites joyeusement adieu à tout le luxe artificiel qui vous entoure, pour aller chercher dans les campagnes la beauté solide et réelle. C'est ainsi que l'existence du moine, sombre et austère au premier abord, considérée de plus

près, rappelle les Champs-Élysées des poètes mythologiques avec leurs îles, leurs prairies, leurs myrtes, l'air embaumé et les chœurs vêtus de blanc qui chantent des hymnes sans fin. »

32. Voilà ce que M. A. Thierry a pu prendre pour l'expression d'une âme naturellement « chagrine, » d'un caractère « farouche, » ignorant les choses de la vie, se heurtant à un tapis de Perse comme à une œuvre démoniaque, et mesurant les splendeurs de la civilisation avec la courte jauge du « plus intraitable des moines ! » Qu'on nous pardonne de tant insister sur cette diatribe ; mais les hommes sont ainsi faits. Une erreur mise en circulation par une plume accréditée s'incruste dans les esprits ; il faut ensuite des années et des volumes pour rétablir la vérité. Or, c'est notre devoir de dire la vérité au point de vue de l'histoire de l'Église, et surtout de la prouver si clairement qu'il ne puisse plus y avoir que des aveugles volontaires. On avait dit « qu'au sortir des bancs de l'école, Chrysostome s'était vu saisi d'une indomptable passion pour la solitude. » On s'est trompé. Nous avons fourni la démonstration la plus irréfragable du contraire. On ajoutait que « réfugié dans une grotte du mont Casius, à peu de distance d'Antioche, il y avait mené l'existence la plus isolée et la plus sauvage. » Or, nous sommes arrivés, dans l'examen rétrospectif de la biographie du grand docteur, à l'année 378, trente-quatrième de l'âge de Chrysostome né en 344, et Chrysostome n'a pas encore mis le pied dans cette grotte du mont Casius, où une passion prétendue indomptable le poussait depuis si longtemps. Est-il possible ? Cela est-il vrai ? Abuse-t-on ainsi de la crédulité publique ?

33. Nous ne répondrons point à ces questions. La chronologie s'en chargera pour nous. Palladius, l'ami, le contemporain, le collègue, le compagnon d'exil de Chrysostome nous apprend d'une part que Chrysostome vécut à Antioche dans la familiarité de saint Méléce qui l'avait ordonné lecteur, et resta près de lui jusqu'à l'exil de ce dernier. Or, il est avéré que saint Méléce ne fut exilé par l'empereur Valens qu'en l'an 372, époque où Chrysostome avait vingt-huit ans accomplis. D'autre part, saint Chrysostome lui-même nous

L'erreur et
la vérité.

Le roman
de la critique
moderne.

apprend qu'il demeura à Antioche après l'exil du bienheureux évêque son protecteur et son ami, et ne quitta définitivement cette ville que pour se soustraire aux poursuites des électeurs dont le suffrage l'avait choisi pour l'épiscopat. Or, nous savons, par tous les textes et témoignages de l'antiquité ecclésiastique précédemment cités, que nul ne pouvait être promu à l'épiscopat avant l'âge de trente ans. Cette loi, insérée dans les canons dits Apostoliques, est encore aujourd'hui même en vigueur dans l'Église. Tout récemment, nous avons vu que Jean de Jérusalem avait été sacré à trente ans. Cette limite d'âge était absolue. Donc, saint Chrysostome ne quitta Antioche que deux ans après l'exil de saint Mélèce, c'est-à-dire en 374, quand il était lui-même âgé de trente ans. Nous avons vu combien cette détermination lui causait d'angoisses. Il nous a raconté ses préoccupations pour le pain blanc de chaque jour et l'huile d'olives pour ses aliments. Mais, en 374, quand à trente ans, c'est-à-dire à un âge où le souvenir « des bancs de l'école » est déjà bien loin, Jean Chrysostome s'enfuit pour éviter le fardeau de l'épiscopat, il ne se réfugia point « dans une grotte du mont Casius, » et ne mena point « l'existence la plus isolée et la plus sauvage. » J'admirerai, tant qu'on voudra, les couleurs romanesques du récit de la critique moderne. Mais il faudrait, même dans le plus beau roman, se préoccuper davantage de la vraisemblance et de la logique des faits. Chrysostome fuyait l'épiscopat, c'est un point désormais incontestable. Or s'il fût allé s'installer seul dans une grotte du mont Casius, à quelque distance d'Antioche, les électeurs qui le poursuivaient et qui venaient d'enlever moitié par ruse moitié par violence Basile son ami, n'auraient pas eu de peine à faire de même à son égard. Il se fût renouvelé pour Chrysostome en Syrie, ce qui venait d'avoir lieu pour saint Martin dans les plaines de Poitiers et de Tours. Il est vrai que cela déconcerte un peu la théorie du « vent de prodigieuse fortune » jetant un prêtre de province sur un siège épiscopal. Mais saint Chrysostome n'avait point à se préoccuper de couvrir les contradictions de la critique moderne ; il songeait uniquement à fuir l'épiscopat. Il prit donc le moyen le plus sûr pour arriver à son but et courut s'enfermer dans un monastère. Là, il

était inviolable. C'est chose singulière de voir à Antioche le fugitif des dignités et des honneurs ecclésiastiques agir exactement de même que saint Martin dans les Gaules, saint Ambroise en Italie, ou saint Augustin en Afrique. Martin apprend que le siège de Tours est vacant, et qu'on songe à lui pour le remplir. Dès lors Martin, qui avait jusque-là parcouru les campagnes environnantes pour y prêcher le nom de Jésus-Christ, cesse de se montrer en public et se tient confiné dans son monastère de Ligugiacum. Nous avons raconté le stratagème dont il fallut user pour l'en faire sortir. Augustin s'était aussi enfermé dans son monastère de Tagaste, et il fallut une ruse du même genre pour le décider à répondre à l'appel d'un ami qui le mandait à Hippone. Ambroise, gouverneur de Milan, arraché lui-même de son siège présidial par l'élection populaire, déclarait, pour échapper à l'épiscopat, qu'il allait se réfugier dans un monastère. C'est qu'en effet le monastère, comme l'Église elle-même, était inviolable. L'Église était l'asile des malheureux trahis par la fortune. Le monastère était le refuge de ceux qui fuyaient la fortune. Ce fut donc dans un monastère du mont Casius que saint Chrysostome se retira au sortir d'Antioche. « Or, dit Palladius, il y passa quatre ans ¹, » c'est-à-dire la période de 374 à 378, période remplie par la composition des ouvrages que nous venons de citer, période où il communiquait avec les hommes, ainsi que nous venons de le voir; où il prenait une part active à leurs préoccupations, à leurs angoisses, à leurs espérances et à leurs efforts; période enfin où il ne menait pas une existence plus isolée que celle de tous les reclus de nos lycées ou de nos séminaires. Voilà la vérité vraie. Jusqu'ici elle ne ressemble guère au roman de la moderne critique. Car enfin, lorsqu'à trente-quatre ans Chrysostome n'avait pas encore mis le pied dans cette fameuse grotte du mont Casius, théâtre de si « folles et juvéniles austérités, » comment serait-il possible de prétendre que « le jeune Chrysostome » s'y était réfugié immédiatement « au sortir des bancs de l'école ? »

¹ Χρυσόστος παρ' αὐτῶν δις δύο ἔτη. (Pallad., *Dialog. de Vita S. Joann. Chrysost.*, cap. v; *Patr. græc.*, tom. XLVII, col. 18.)

La prétendue
paralyse de
saint Jean
Chrysostome.

34. Il faudra pourtant que nous la trouvions enfin quelque part, la grotte du mont Casius qui valut au jeune Chrysostome « une sorte de paralysie des parties inférieures du corps, et l'impossibilité de digérer. » Cette « sorte de paralysie des parties inférieures du corps » a produit un étonnement immense dans le monde savant. Quoi ! disait-on, Palladius nous raconte que saint Chrysostome ne sortait jamais qu'à cheval dans les rues de Constantinople ¹. Comment un homme, paralysé des parties inférieures du corps, pouvait-il supporter ainsi l'exercice de l'équitation ? Palladius nous apprend que Chrysostome parcourut à pied les principales cités ressortissant de son siège métropolitain ². Comment un paralytique pouvait-il se tirer de pareils voyages ? Enfin, Chrysostome lui-même nous raconte qu'exilé dans les déserts de la Phrygie et de l'Arménie, conduit par une escouade de soldats, il fit soit à pied soit à cheval cette longue route dont chaque étape le menait au ciel. Comment un homme, « paralysé des parties inférieures du corps, » pouvait-il accomplir de tels prodiges ? Evidemment, la critique moderne qui rejette *a priori* les miracles ne sous-entendait là rien de surnaturel. Reste toujours cette étrange paralysie des parties inférieures du corps. Disons-le tout de suite, pour ne pas faire attendre trop longtemps le mot de l'énigme. Il s'agit ici non point d'un prodige, ni d'un fait surnaturel, ni même d'une découverte ; mais d'une simple inexactitude de traduction. Voici

¹ Voici le texte de Palladius : Τὸ ὑποζύγιον, ἐν ᾧ εἴωθε καθέζεσθαι. (*Dialog. de Vita Chrysost.*, cap. x ; *Patr. græc.*, tom. XLVII, col. 35.) Ce détail, pour le dire en passant, ne s'accorde guère non plus avec la prétendue ostentation de rigorisme que M. A. Thierry reproche au grand docteur. Nous connaissons aujourd'hui en France plus d'un vénérable évêque qui n'a même pas le cheval dont se servait habituellement saint Chrysostome.

² Ἐπιμείναντες οὖν δύο ἡμέρας νήστευσι βεμβόμενοι ἐν τῷ πλοίῳ, τῇ τρίτῃ ἐξῆλθον εἰς τὴν Ἀπάμειαν, ἐν ἣ ἐξεδέχοντο Πᾶυλος καὶ Κυρίνος, καὶ Παλλάδιος οἱ ἐπίσκοποι • τούτους γὰρ ἔλαθε συνεκδήμους ὁ Ἰσάννης. Διανύσαντες δὲ τῇ περικῆ πορείᾳ τὴν ὁδὸν, εἰσεβάλλουσιν εἰς τὴν Ἐφεσον. (*Pallad., De Vita Chrysost.*, cap. xiv ; *Patr. græc.*, tom. XLVII, col. 30.) On ne saurait ici récuser le récit de Palladius, qui était l'un des compagnons de route de saint Jean Chrysostome. Or, d'Apamée ou Myrléa en Bithynie, sur la Propontide, jusqu'à Ephèse, on ne compte pas moins de soixante lieues que Chrysostome fit à pied : περικῆ πορεία. Pour un paralytique, la traite eût été longue.

les faits. Vers l'an 378, quand Valens eut perdu le trône et la vie à la bataille d'Andrinople, la paix fut rendue à l'Église et aux monastères par l'avènement de Théodose. Les cénobites du mont Casius, parmi lesquels Chrysostome vivait depuis quatre ans, le choisirent pour supérieur et lui décernèrent unanimement le titre d'*abbas*¹. Mais l'humble lecteur d'Antioche ne voulait pas plus des honneurs du monastère que de ceux de l'épiscopat. De même qu'il avait refusé les uns, il refusa les autres. Sans hésiter, il alla se confiner cette fois dans une caverne de la montagne, et il y vécut comme y vivaient Arsène, Macaire, ou Sérapion dans les Thébâïdes. Chaque jour, un frère du couvent voisin lui apportait un pain pour sa nourriture. Chaque dimanche, le reclus venait avec les autres cénobites s'asseoir à la table eucharistique. C'est là le seul commerce qu'il eût avec les humains. « Il est vrai de dire, ajoute M. Martin d'Agde, que sous le beau ciel de la Syrie, dans ce climat sain et doux, en présence de cette nature privilégiée où Dieu avait accumulé toutes les magnificences de la création, le séjour de l'ascète n'avait rien d'effrayant. Au contraire, une telle solitude devait attirer, captiver par un charme puissant des hommes d'une imagination ardente, d'une foi profonde, agités par les grandes pensées de la religion et mal à l'aise au milieu d'un monde dont leur organisation délicate supportait difficilement les rudes contacts. Pour eux, la solitude était pleine de Dieu ; ils l'y sentaient partout avec une impression ineffable de rafraîchissement et de paix. Ils se sentaient là dans le sanctuaire du recueillement, de l'extase, de l'adoration, où, suivant l'expression d'un prophète, Dieu se plaît à attirer l'âme humaine quand il veut « lui parler au cœur², » où l'on trouverait peut-être, s'il en restait sur la terre, les traces de ce paradis qui fut la première demeure de l'homme ici-has, alors que son créateur s'entretenait familièrement avec lui³. »

33. Incontestables au point de vue géographique, ces appréciations ont le tort, pour les critiques modernes, d'être

Deux années
de Chryso-
stome dans la

¹ Georg. Alexandrin., *Vit. S. Chrysost.* (Boll., *Act. Sanct.*, die 14 septemb.).
— ² Osee, II, 14. — ³ M. Martin d'Agde, *Histoire de saint Jean Chrysostome*, page 71.

empreintes d'un parfum de mysticisme qui leur déplait. Nous n'y insisterons donc pas. Il nous tarde de rentrer dans le domaine de la chronologie et de rassurer le lecteur sur les dangers que la grotte isolée et sauvage du mont Casius pouvait faire courir à la santé et à la raison de l'illustre docteur. « Il n'y demeura, dit Palladius, que trois fois huit mois » : *κάκει διατρίψας τρις ὀκτὼ μῆνας*. Quoi! est-il vrai? Trois fois huit mois, c'est-à-dire deux ans, pas davantage? En sorte que, de trente-quatre à trente-six ans, Chrysostome, depuis longtemps sorti « des bancs du collège, » aurait accompli ce noviciat de solitude auquel tant d'autres illustres personnages ses contemporains avaient consacré cinquante ou soixante ans de leur vie? Oui, cela est vrai. Nous sommes bien forcé de le dire, au risque de déplaire à la critique moderne. Il est certain, constant, indubitable que saint Jean Chrysostome, entré dans un monastère en l'an 374, resta dans ce monastère jusqu'en 378; quatre ans. Puis il passa « trois fois huit mois, » ou deux ans dans la grotte du mont Casius; en tout six années tant de cénobitisme que d'éremitisme. Six années, dont la première commence alors que Chrysostome était âgé de trente ans accomplis, et dont la dernière se termine alors que Chrysostome avait trente-six ans d'âge. Est-ce clair? Est-il maintenant assez prouvé que toutes les consciences catholiques eurent le droit et le devoir de protester avec indignation contre l'outréculance d'un critique moderne qui, en présence de faits si avérés, si notoires, écrit bravement ces phrases à effet : « Le jeune Chrysostome, au sortir des bancs de l'école, s'était vu saisi d'une indomptable passion pour la vie du désert. Réfugié dans une grotte du mont Casius, il y avait mené l'existence la plus isolée et la plus farouche. Ses folles austérités, dans une caverne humide, avaient détruit sa santé; il y avait gagné une sorte de paralysie des parties inférieures du corps et l'impossibilité de digérer. — Le vent d'une fortune prodigieuse, en jetant un simple prêtre de province sur le siège métropolitain de tout l'Orient, » élevait à un poste pour lequel il n'était pas fait, « le plus intraitable des moines, un anachorète qui n'estimait que le désert, un homme qui avait la richesse en effroi et poussait à l'extrême l'ostentation de la simplicité! »

36. Eh bien ! ce parvenu (qu'on nous pardonne un tel blasphème !) ce parvenu, qui poussait à l'extrême l'ostentation de la simplicité, ne traversait jamais qu'à cheval les rues de Constantinople. Il avait un cortège qui lui servait de garde d'honneur. Nous le verrons bientôt figurer dans les processions publiques, ayant à ses côtés l'imperatrice Eudoxia. Tout cela ne prouve pas une ostentation de simplicité bien farouche. Mais cela prouve surabondamment que Chrysostome n'était point « paralysé des parties inférieures du corps. » Écoutons Palladius ¹. « Chrysostome, dit-il, passa trois fois huit mois dans cette grotte, où il voulait être caché à tous les regards. C'est là qu'il apprit par cœur le texte entier des Écritures. La plupart du temps, il ne s'accordait même pas une minute de sommeil. Mais, incapable de supporter ce genre de vie et ces veilles ininterrompues, il fut pris d'une maladie d'estomac, et le froid lui causa un rhumatisme sur les reins : πληγεις από τοῦ κρύου τὰς περι τοῦς νεφροῦς δυνάμεις. Ne pouvant pas se soigner convenablement au désert, il prit la résolution de revenir au port de la vie cléricale. C'était un effet de la providence du Sauveur qui, pour le bien de l'Église, ménageait dans son serviteur cette faiblesse organique et cette impuissance à supporter les rudes privations des ascètes.

Maladie de
saint Jean
Chrysostome.
Retour
à Antioche.

¹ Les faits, les dates, et les expressions ont ici une telle importance que nous croyons devoir citer intégralement le texte de Palladius (*Dialog. de Vita S. Joann. Chrysost.*, cap. v; *Patrol. græc.*, tom. XLVII, col. 18, 19) : « Ὡς δὲ ῥᾶον περιεγένετο τούτων, οὐ πόνῳ τοσοῦτον, ὅσον λόγῳ, ἀναχωρεῖ ἐν σπηλαίῳ μόνος, γλιχόμενος ἀδηλίας· κάκει διατρέψας τρίς ὀκτῶ μῆνας, αὔπνιος διετέλει τὸ πλειστον, ἐκμανθάνων τὰς τοῦ Χριστοῦ διαθήκας πρὸς ἐξοστρακισμόν τῆς ἀγνοίας. Μὴ ἀναπεσὼν δὲ τὸν τῆς διατίτας χρόνον, μὴ νύκτωρ, μὴ μεθ' ἡμέραν, νεκροῦται τὰ ὑπὸ γαστέρα, πληγεις ἀπὸ τοῦ κρύου τὰς περι τοῦς νεφροῦς δυνάμεις. Οὐκ ἐπαρκῶν δὲ ἐαυτῷ χρησιμεύειν, πάλιν καταλαμβάνει τὸν ἐκκλησιαστικὸν λίμνα. Καὶ τοῦτο τῆς τοῦ Σωτῆρος προνοίας, πρὸς τὸ χρήσιμον τῆς Ἐκκλησίας διὰ τῆς ἀσθενείας τῶν τῆς ἀσκήσεως πόνων αὐτὸν ἀπελασάσης, ἵν' ἐμποδισθεῖς τῇ ἀδυναμίᾳ, ἀπόσχηται τῶν σπηλαίων. Ἐντεῦθεν χειροτονεῖται διάκονος διὰ τοῦ Μελετίου, ὑπηρετήσας τῷ θυσιαστηρίῳ δύο πρὸς τοῖς τρισὶν ἔτεσιν. Ἦδη δὲ τῆς διδασκαλικῆς αὐτοῦ ἀρετῆς διαλαμπούσης, καὶ τῶν λαῶν ἐκ τῆς τοῦ βίου ἀλμης γλυκαινομένων αὐτοῦ τῇ συντυχίᾳ, πρεσβύτερος χειροτονεῖται διὰ Φλαβιανοῦ τοῦ ἐπισκόπου. Καὶ διαπρέψας τρίς τέσσαρα ἔτη ἐν τῇ τῶν Ἀντιοχείων Ἐκκλησίᾳ, ἀποσεμνώνει τὸ ἐκεῖσε ἱερατεῖον τῇ τοῦ βίου ἀκριθείᾳ, τοὺς μὲν ἀλίξων τῇ σωφροσύνῃ, τοὺς δὲ φωτίζων τῇ διδασκαλίᾳ, τοὺς δὲ ποτίζων τοῖς τοῦ Πνεύματος νάμασιν. Τούτων δὲ οὕτως οὐριοδρομοῦντων τῇ τοῦ Χριστοῦ κυβερνήσει, κοιμᾶται ὁ μακάριος Νεκτάριος, ὁ ἐπίσκοπος τῆς Κωνσταντινουπολιτῶν Ἐκκλησίας.

Dieu le forçait ainsi à renoncer à la solitude des cellules. De retour à Antioche, il fut ordonné diacre par Méléce, et servit en cette qualité le bienheureux évêque pendant cinq ans (380-385). Son éloquence et ses hautes vertus jetèrent un éclat incomparable, durant cette période. Les peuples, charmés de la douceur de sa parole, le voulaient voir élever au sacerdoce. L'évêque Flavien lui imposa donc les mains et l'ordonna prêtre (386). Il passa encore douze ans à Antioche (386-398) : il s'y montra la règle vivante du clergé, prodiguant aux uns le sel de la sagesse, illuminant les autres par l'éclat de son enseignement, ouvrant à tous les sources sacrées de l'Esprit de Dieu. Ce fut au milieu de ces heureux travaux dans le gouvernement du troupeau de Jésus-Christ que son élection au siège de Constantinople vint le surprendre (26 février 398), après la mort du bienheureux Nectaire. » Tel est ce texte de Palladius. Nous en demandons bien pardon à la critique moderne ; mais elle s'est lourdement méprise quand elle a traduit par « une sorte de paralysie des parties inférieures du corps, » l'expression technique : *πληγῆς ἀπὸ τοῦ κρούστος τὰς περὶ τοὺς νεφροὺς δυνάμεις*. Grâce à ce *lapsus* d'un illustre traducteur, l'Europe savante aurait pu croire que Chrysostome, le grand Chrysostome, l'orateur infatigable, l'émule à Constantinople de l'immortel Athanase à Alexandrie, le proscrit d'Eudoxia, était un misérable paralytique, une espèce de cul-de-jatte. Eh bien ! l'Europe savante se serait trompée sur ce point. Elle se fût trompée de même, si elle avait cru un seul instant que Chrysostome fut « un simple prêtre de province, poussé par un vent de fortune prodigieuse. » Mais non, elle ne s'est pas trompée ! Seulement, on aurait voulu la tromper. Comme si les sources historiques n'étaient pas aujourd'hui ouvertes à tout le monde ! Comme s'il était fort difficile de lire et de comprendre trois mots du chroniqueur Palladius ! En dernière analyse, il reste du roman dont saint Jean Chrysostome vient d'être le sujet un contre-sens et vingt anachronismes. Chrysostome n'était pas fait pour la vie ascétique. Sa santé elle-même y résistait. Son biographe le dit, et, bien qu'il s'exprime en grec, il y a encore, grâce à Dieu, des gens qui savent le grec !

Διὰ τῆς ἀσθενείας τῶν τῆς ἀσκήσεως πόνων αὐτον ἀπελασάσης, ἔν' ἐμποδισθεὶς τῇ

ἀδυναμία, ἀπόσχηται τῶν σπηλαίων. Ainsi, une maladie accidentelle contractée par saint Chrysostome durant deux ans de vie ascétique et promptement guérie par les médecins d'Antioche, s'est transformée en une paralysie habituelle et persistante. Ainsi Chrysostome, qui passa en tout quatre ans de sa vie dans un monastère et deux ans dans une grotte du mont Casius, c'est-à-dire en totalité six ans de vie monastique, sur cinquante-quatre qu'il avait lors de sa promotion en 398 ¹ au siège épiscopal de Constantinople, nous est représenté comme un farouche habitant du désert, apportant à Byzance les défauts habituels des moines, c'est-à-dire l'ignorance absolue des usages, des habitudes, des nécessités du monde social et la raideur cassante, implacable, brutale et tyrannique d'un parvenu !

37. C'est là le point sur lequel il nous faut insister, maintenant que l'histoire et la chronologie ont fait justice de tant d'autres calomnies biographiques. Qu'importe après tout que l'on se soit trompé en infligeant sans motif à Chrysostome l'épithète de « prêtre de province ? » Qu'importe qu'on se soit trompé en lui faisant passer dans une grotte du mont Casius quarante ans de vie, au lieu de deux ans ? Qu'importe que le disciple de Libanius, du divin Méléce et de Flavien ait vécu vingt-cinq ans sous la direction du premier, huit ans sous celle du second, douze ans sous celle du troisième ? A force de témoignages, le lecteur finira par le croire. Mais il restera persuadé que Chrysostome « ressemblait trop à ces opérateurs hardis qui aiment l'art pour l'art et abusent du fer et du feu pour extirper un mal sans s'inquiéter beaucoup du malade. » Il restera convaincu que la solitude d'où sortait Chrysostome, « ne l'avait guère habitué au ménagement des hommes, et qu'enfin, d'humeur naturellement chagrine, il était de plus ombrageux, hautain, jaloux de son pouvoir, orgueilleux, opiniâtre, irascible, superbe et violent. » Le lecteur le croira, parce que la critique moderne s'est complue à le dire. Mais, s'il arrivait par hasard que rien de tout cela ne fût vrai et qu'on le prouvât au lecteur, que deviendrait la critique moderne ?

Calomnies
contre
le caractère
de S. Jean
Chrysostome.

¹ Le calcul est facile à contrôler, Chrysostome étant né en 344.

L'évêque
Palladius et
le diacre
romain
Théodore.

38. Lorsque de nos jours on instruit à Rome une cause de béatification ou de canonisation, il est d'usage de constituer un avocat d'office, lequel remplit très-sérieusement le rôle de l'opposition, ou suivant l'expression vulgaire, celui du diable. Il relève avec une vigilance et une énergie infatigables tous les défauts apparents, tous les travers de caractère qu'il peut découvrir dans la biographie du sujet. Il analyse tous les actes, scrute toutes les intentions, fait ressortir la moindre imperfection et la met en lumière. Or, ce procédé n'est pas nouveau dans l'Église de Dieu. Bien que les canonisations dites régulières, telles que le Saint-Siège les prononce aujourd'hui après des débats contradictoires, ne remontent pas au delà du x^e siècle ¹, il est certain que la primitive Église ne décernait pas légèrement le titre de saint. Il fallait ou qu'une notoriété unanime ou universelle ou qu'une enquête préalable eussent établi la légitimité de cette qualification. Or, nous possédons encore maintenant le procès-verbal de l'enquête officielle qui fut faite à Rome, sous le pontificat de saint Innocent I, à propos de Jean Chrysostome. Ce monument d'un prix inestimable est le *Dialogus de Vita S. Joannis Chrysostomi*, écrit par Palladius, évêque d'Hélénopolis. Disons tout d'abord que ce Palladius n'est pas le même que l'auteur de l'*Historia Lausiaca* dont nous avons eu précédemment l'occasion de parler en racontant les démêlés de saint Jérôme avec Rufin ². Il y a lieu de croire que les deux homonymes s'assirent successivement sur le même siège épiscopal d'Hélénopolis, petite cité de Bithynie, ainsi nommée en souvenir de la pieuse mère de Constantin. L'auteur du Dialogue sur la vie de saint Jean Chrysostome, avait été, ainsi que nous l'avons dit, le suffragant, l'admirateur et l'ami du grand archevêque de Constantinople. Il fut exilé comme lui par l'impératrice Eudoxia. Mais, plus heureux que Chrysostome, il put quitter l'Orient, échapper aux mains des persécuteurs et gagner Rome où il acheva paisiblement sa vie. Son arrivée dans la ville éternelle coïncida avec la funeste nouvelle de la mort

¹ La première canonisation de ce genre est celle de saint Udalric (Ulrich), évêque d'Augsbourg, prononcée en 993 par le pape Jean XV (Cf. Bolland., *Act. Sanctor.*, 4 julii). — ² Cf. chapitre II de ce volume, page 228.

de saint Jean Chrysostome, lequel venait de succomber aux tortures des bourreaux et de rendre à Dieu son âme généreuse, dans la bourgade à demi-sauvage de Cucusa, au fond de l'Arménie. Ce tragique événement qui couronnait la renommée du grand docteur par l'auréole du martyr, et jetait une tache de sang sur la pourpre impériale d'Arcadius, préoccupait au plus haut degré l'attention des esprits en Occident. Grâce aux sourdes rivalités qui existaient entre la cour de Milan et celle de Byzance, on n'avait eu en Italie sur le conflit de Chrysostome et d'Eudoxia que des renseignements incomplets, obscurs, vagues tout au moins quand ils n'étaient pas falsifiés par la chancellerie officielle de Constantinople. Palladius se vit donc bientôt entouré d'une foule avide d'apprendre, de la bouche d'un témoin oculaire, les détails authentiques de la vie et de la mort de Chrysostome. Celui qui se montra le plus empressé à les recueillir était un diacre de l'Église romaine, nommé Théodore. « Vénérable père, dit-il à Palladius, c'est vraiment la Providence qui vous envoie parmi nous. Tous ici nous partageons l'admiration que vous professez pour Chrysostome. Mais, à voir l'affliction que vous cause sa mort, je conjecture que vous avez vécu dans l'intimité de ce grand homme. — Oui, répondit l'évêque. — Puisqu'il en est ainsi, reprit Théodore, je vous adjure, au nom du Dieu Tout-Puissant, de nous raconter tout ce que vous avez su de son histoire. Si vous nous trompiez en quoi que ce fût, Jésus-Christ lui-même serait votre juge. D'ailleurs, nous avons reçu ici plus de vingt messagers venus de Constantinople lesquels nous ont parlé de Chrysostome. Nous avons recueilli leurs témoignages, et nous pourrions au besoin les confronter avec le récit que vous allez faire ¹. » — Pour mettre plus d'ordre dans la discussion qui allait suivre, le diacre Théodore commença par lire *in extenso* à Palladius toute la correspondance échangée entre le saint siège et les accusateurs ou défenseurs de Chrysostome, d'une part ; puis, de l'autre, toutes les lettres qui

¹ Pallad., *Dialog. de Vita S. Joan. Chrysos.*, cap. 1; *Patr. græc.*, tom. XLVII. col. 7, 8.

avaient été écrites à ce sujet par les deux empereurs d'Occident et d'Orient, Honorius et Arcadius, soit entre eux, soit au saint siège ¹. Quand il eut terminé cette revue rétrospective, le diacre reprit : « Maintenant, vénérable père, en présence de Dieu qui nous écoute, expliquez-nous comment tant de haines ont pu s'accumuler sur la tête de Jean Chrysostome. Y eut-il de sa part une opiniâtreté coupable qui révolta contre lui de si hauts personnages ? N'omettez aucun détail. Faites-nous connaître sa naissance, son enfance et sa jeunesse. Dites-nous comment il fut promu au siège de Constantinople ; combien de temps il le conserva ; quelles étaient ses mœurs, et comment il a fini sa vie, s'il est vrai, comme le bruit s'en répand, qu'il soit déjà mort. La renommée raconte des merveilles de la sainteté et des vertus de cet homme illustre. C'est le bruit universel. Mais j'ai pour principe de n'attribuer que peu d'importance aux récits de ce genre, tant qu'ils ne sont pas confirmés par des témoignages compétents, émanés d'hommes sérieux et dignes de foi. — Je ne puis qu'admirer votre prudence, cher et bien-aimé Théodore, répondit Palladius. Mais il me semble que mes cheveux blancs et ma dignité d'évêque devraient être à vos yeux une garantie. Cependant, voilà déjà deux fois que vous m'adjurez, au nom de Dieu, de ne dire que la vérité. Maintenant donc, vous pouvez avoir toute confiance dans la sincérité de ma parole. Moi aussi, je connais l'anathème de l'Écriture : « Le Seigneur perdra tous ceux qui profèrent le mensonge ². » — Père très-saint, dit le diacre, s'il ne s'agissait que d'un fait ordinaire, il suffirait de vous voir pour ajouter foi à votre récit. Mais l'enquête que nous allons établir sur la vie de Chrysostome a une importance bien autrement considérable. Nous rendrons compte de ce qui va se débattre entre nous non-seulement à la face du monde et des rois de la terre, mais devant le tribunal redoutable du souverain juge.

¹ Pallad., *Dialog. de Vita S. Joan. Chrysos.*, cap. II-IV. La lecture de ces documents officiels est une nouvelle preuve, entre tant d'autres que nous avons déjà signalées, de la suprématie de juridiction de doctrine et de gouvernement exercée sans conteste par les papes du IV^e et du V^e siècle.

² *Psalm.*, v, 7.

Pardonnez-moi donc mon insistance. Je vénère vos cheveux blancs. Mais, vous le savez comme moi, Acace de Bérée porte, lui aussi, cette couronne de la vieillesse. Nous l'avons vu, quand il apporta les lettres d'ordination épiscopale de Chrysostome¹. Sa barbe et sa chevelure blanches furent alors très-remarquées. Et cependant, vous dites vous-même que cet Acace de Bérée fut depuis l'un des chefs de la conspiration que vous déplorez, et l'un des plus ardents ennemis de Chrysostome. — A présent, dit Palladius, je comprends que vous êtes un bon *trapezita*²; que vous ne jugez pas l'intérieur de la tente sur le poil qui la recouvre, mais sur la valeur de celui qui l'habite. Ainsi les temples égyptiens sont magnifiques; les marbres précieux les décorent, et cependant on y adore des singes, des ibis et des chiens. Vous avez donc raison de dédaigner les apparences, de compter pour rien l'aspect extérieur de cette prison de boue qu'on appelle le corps. C'est le mot de l'Écriture : « Dieu ne jugera point comme jugent les hommes. Ceux-ci ne voient que la face; Dieu scrute le cœur³. » Si donc nous voulons imiter autant qu'il est en nous la sagesse éternelle, c'est le cœur que nous devons interroger. Aussi, je me livre entièrement à votre disposition pour l'enquête que vous voulez faire. Vous êtes un juge excellent, dès que vous tenez la balance droite et que vous n'inclinez préalablement ni d'un côté ni de l'autre⁴. »

¹ Nous avons précédemment parlé du voyage en Italie d'Acace de Bérée, chargé, conjointement avec le prêtre Isidore d'Alexandrie, par le patriarche Théophile et par saint Chrysostome lui-même, de négocier avec le pape saint Siricius les mesures à prendre pour l'extinction du schisme Paulinien Antioche (Cf. dans ce présent volume, chap. I, n° 61, pag. 104).

² Nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer qu'une tradition orale, conservée en dehors de l'Évangile, attribuait à Notre-Seigneur Jésus-Christ cette parole : *Estote ergo boni trapezitæ*; maxime traduite par saint Paul (1 *Thess.*, v, 21) en la forme aujourd'hui connue de tous : *Omnia probate, quod bonum est tenete*. C'est à cette tradition que Palladius fait allusion ici. Le *trapezita*, ou changeur, contrôle la monnaie avant de la recevoir, et ne se laisse tromper ni au son ni à l'apparence extérieure.

³ II *Reg.*, XVI, 7.

⁴ Pallad., *Dialog. de Vita S. Joan. Chrys.*, cap. IV; *Patr. græc.*, tom. XI.VII, col. 16-18.

Incroyable
procédé de la
critique
moderne.

39. Cette citation, un peu longue peut-être, était indispensable pour faire connaître très-exactement au lecteur le caractère réel du dialogue de Palladius, de *Vita S. Joannis Chrysostomi*. Le diacre romain Théodore y joue, au pied de la lettre, l'office d' « avocat du diable ; » c'est-à-dire qu'il accumule l'une après l'autre toutes les objections possibles contre la sainteté de Chrysostome. Il lui cherche des torts et les exagère ; il présente sous toutes les faces les circonstances atténuantes qui auraient, de façon ou d'autre, excusé la conduite des ennemis du grand docteur. Or, savez-vous ce qu'a fait la critique moderne, dans l'appréciation si épouvantablement chargée qu'elle vient de nous donner du caractère de saint Jean Chrysostome ? La critique moderne a tout simplement copié mot à mot chacune des objections que le diacre Théodore présentait à Palladius. Théodore exposait ses objections avec gravité et respect, sous forme dubitative. La critique moderne les a transformées en affirmations solennelles, précises, acceptées et irréfutables. Palladius répondit à toutes les objections du diacre ; il y répondit péremptoirement. La critique moderne n'a pas dit un seul mot des réponses de Palladius. A la fin de cette rigoureuse enquête, véritable modèle d'un procès en canonisation, Théodore se déclara complètement édifié sur la fausseté des calomnies dont les adversaires de Chrysostome s'étaient servis pour atténuer leur crime et flétrir la mémoire de l'illustre athlète de Jésus-Christ. Voici ses paroles. « O mon père, dit-il à Palladius, puisse la miséricorde de Dieu vous récompenser de votre courage ! Vous avez bien fait de repousser toute communion avec les persécuteurs de Jean. Vous avez rendu à l'Église un immense service en nous apprenant la vérité tout entière. Le Seigneur Tout-Puissant ne laissera pas sans gloire le sacrifice de Jean, son héroïque serviteur, lequel a souffert la mort pour la liberté du ministère évangélique. L'Église romaine ne communiquera plus avec les évêques d'Orient, auteurs de tant de désordres, ni surtout avec le patriarche d'Alexandrie Théophile, jusqu'à ce que le Seigneur nous ait permis d'assembler un concile général, où l'on prendra des mesures définitives contre ces membres gangrenés et pourris qui désho-

norent l'Église. Le bienheureux Jean s'est endormi en paix dans le Seigneur, mais la vérité veille sur sa mémoire. S'il m'est donné un jour d'interpeller en face ceux qui ont commis de tels forfaits au sein de l'Église, je leur dirai : Qu'avez-vous fait de l'honneur du sacerdoce ? Où est la sainteté de votre ministère, la douceur de votre vocation, le sentiment naturel à toute l'humanité ? O trois et quatre fois misérables ! Vous vous êtes acharnés sans raison, sans motif, contre l'innocence même ; vous n'avez pas reculé à la pensée de l'égorger de vos mains ! Voilà ce que je leur dirai, à ces artisans d'iniquité, de mensonge et d'infamie. Quant à toi, bienheureux Jean, de quelles fleurs tresserai-je la couronne immarcescible de gloire que mérite ton front vainqueur ? Tu as subi la tempête, et tu en triomphes aujourd'hui. Qui aime Jésus-Christ t'aimera éternellement et ne sera jamais confondu ! » — Ainsi concluait le diacre Théodore, à la fin de son enquête officielle. La critique moderne ne le laisse même pas soupçonner.

40. De bonne foi, un procédé de ce genre est-il fait pour rehausser dans le monde la loyauté, l'honneur des lettres françaises ? Mais peut-être que nous nous trompons. Notre admiration pour saint Chrysostome, admiration préconçue, mal raisonnée, aveugle, comme le sont d'ordinaire les préjugés, pourrait nous faire illusion et nous rendre à notre insu trop partial dans nos appréciations vis-à-vis de la critique moderne. Soit. Voici les pièces du procès. Le lecteur jugera. La critique moderne dit : « Monté sur le siège métropolitain de l'Orient ² par la volonté de l'empereur et de son ministre, malgré l'opposition du clergé de la ville et les cabales d'évêques considérables de province, Chrysostome avait eu de rudes débuts et malheureusement rien en lui n'était fait pour les adoucir ³. » — Le diacre Théodore faisait à Palladius une

Chrysostome
ne fut pas
promu au
siège de Con-
stantinople
malgré le vœu
du clergé
et du peuple.

¹ Pallad., *Dialog. de Vita S. Joan. Chrys.*, cap. IV ; *Patr. græc.*, tom. XLVII, col. 78, 79.

² Le lecteur sait déjà que le premier siège d'Orient était celui d'Alexandrie, et le second celui d'Antioche. Les décrets du concile de Nicée sont formels sur ce point. Par conséquent, le siège de Constantinople n'était nullement le premier siège de la chrétienté orientale.

³ Cf. le portrait de saint Chrysostome, par M. Thierry, n° 16 de ce présent chapitre, p. 295.

objection moins injurieuse dans les termes, mais équivalente dans le fond. Il disait : « Comment le patriarche Théophile, un homme dont vous reconnaissez l'habileté, a-t-il pu s'opposer à la consécration épiscopale de Chrysostome ? Comment ne voyait-il pas qu'en s'opposant à l'élection d'un tel sujet, il allait soulever l'opinion contre lui ? Il faut donc admettre que Théophile n'était pas seul de son parti, et qu'il avait par devers lui des raisons considérables ¹. » — Ou nous nous trompons étrangement, ou ces deux objections, l'une du diacre Théodore, l'autre de la critique moderne, sont exactement les mêmes. L'une a engendré l'autre ; la seconde a reproduit la première, avec cette différence toutefois que la critique moderne s'est dispensée de faire connaître la réponse. Cependant Palladius répondait au diacre Théodore que l'unique opposition qui se fût produite au sacre de Chrysostome avait été celle du patriarche Théophile d'Alexandrie ; celle-là seule, pas une autre. Que si la critique moderne ne voulait pas s'en rapporter sur ce point au témoignage catégorique de Palladius, elle avait celui de Socrate, autre chroniqueur contemporain, témoin oculaire, et dont la critique moderne fait grand cas pour des raisons que nous dirons bientôt. Or, Socrate nous déclare que Chrysostome, combattu en effet par Théophile d'Alexandrie, avait été élu à l'épiscopat de Constantinople « par le suffrage unanime de tous, je veux dire par le clergé aussi bien que par le peuple : » *Ψηφίσματι καιῶ ὁμοῦ πάντων, κλήρου τέ φημι καὶ λαοῦ* ². Est-ce clair ? Sozomène, autre historien et témoin également oculaire, tient absolument le même langage. Nous l'avons reproduit précédemment *in extenso* ; nous le rappelons pour mémoire. Voici ses paroles textuelles : *Ψηφισαμένων δὲ τοῦτο τοῦ λαοῦ, καὶ τοῦ κλήρου, καὶ ὁ βασιλεὺς συνήγει, καὶ τοὺς ἄγοντας αὐτὸν πεπόμφε. Συνεκάλει δὲ καὶ σύνοδον, καὶ τούτῳ σεμνοτέρην τὴν χειροτονίαν δεικνύς.* Voilà qui est encore suffisamment explicite. Sozomène affirme, comme Socrate, comme Palladius, que tout le clergé, tout le peuple de Constantinople unanimement avaient élu Chrysostome ; qu'un synode de tous les évêques d'Orient avait été convo-

¹ Pallad., *Dialog. de Vita Chrys.*, loc. cit., col. 19. — ² Socrat., *Hist. eccles.*, lib. VI, cap. II ; *Patr. græc.*, tom. LXVII, col. 661.

qué pour donner plus de solennité au sacre; et qu'enfin, dans cette manifestation solennelle du sentiment public, il n'y eut qu'une seule discordance, une seule, pas plus, celle du patriarche d'Alexandrie Théophile, lequel fut sommé par Eutrope de se rallier au sentiment unanime du clergé, τοῖς ἄλλοις ἱερεῦσι συμψηφισσασθαι, ou de décliner les motifs canoniques qui l'en empêchaient ¹. Encore une fois, cela est clair. Tous les autres biographes de saint Jean Chrysostome, tels que Georges d'Alexandrie, Martyrius d'Antioche, Théodore de Trimithunte, et les palimpsestes de Tusculum remis en lumière par le cardinal Maï, de regrettable mémoire, tiennent absolument le même langage. Où donc la critique moderne a-t-elle découvert que Chrysostome « monta sur le siège métropolitain de tout l'Orient malgré l'opposition du clergé de la ville et les cabales d'évêques considérables des provinces? » La critique moderne n'a trouvé cela nulle part. Elle l'a conjecturé en exagérant l'objection faite par le diacre romain Théodore au saint évêque Palladius; et elle a transformé en une affirmation décisive l'objection de Théodose et ses propres conjectures, sans se préoccuper un instant du devoir d'impartialité qui incombe à tout historien sérieux.

41. « A peine, dit la moderne critique, le nouvel élu était-il installé sur son siège, que la guerre commença entre lui et ceux qu'il venait gouverner. — En lutte avec tout le monde, il ne réussit, chose triste à dire, que contre celui qui l'avait élevé. » Le diacre romain fait exactement la même objection à l'évêque Palladius. « Comment, lui demandait-il, Chrysostome a-t-il pu soulever contre sa personne la haine de tant de gens, et surtout l'animadversion de personnages si élevés? » Il est vrai que Palladius répondit péremptoirement à l'objection du diacre. Mais la critique moderne supprime complètement cette réponse. La voici. « Toute la terre a su, dit Palladius, que la conspiration ourdie contre Chrysostome eut pour chefs trois évêques seulement : Théophile d'Alexandrie, Acace de Bérée et Sévérianus de Gabala; deux prêtres et cinq

Chrysostome ne fut en guerre ni avec la majorité de son clergé, ni avec la majorité de son peuple.

¹ Sozomen., *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. II; *Patr. græc.*, tom. LXVII, col. 1517-1520.

diacres du clergé de Constantinople tellement décriés pour leurs mœurs que je ne sais, en vérité, s'il convient de leur donner le titre de diacres ou de prêtres; de plus, à la cour de l'empereur, en fait d'hommes, deux ou trois officiers seulement lesquels mirent la force militaire qu'ils commandaient au service de Théophile; en fait de femmes, trois veuves disposant d'une grande fortune acquise à force de rapines. Elles sont assez connues par les émeutes et les violences qu'elles ont excitées pour que je puisse les nommer. C'étaient Marsa, femme de Promotus; Castricia, femme de Saturninus, et Eugraphia, la plus acharnée des trois; son emportement allait jusqu'à la fureur. Vous savez qu'au-dessus de ces femmes il y en eut une autre; mais je respecte son rang et j'aurais honte de la désigner par son nom¹. » Palladius, sous cette réticence, indiquait suffisamment l'impératrice Eudoxia. Cette réponse de l'évêque d'Hélénopolis réduisant le nombre des ennemis de saint Jean Chrysostome à cinq seulement des membres les plus gangrenés du clergé de Constantinople, trois évêques étrangers, trois officiers et quatre femmes de la cour, en tout quinze personnes, valait, il nous semble, la peine d'être remarquée. Il y a loin de cette appréciation à celle de la critique moderne, laquelle déclare, « qu'à peine installé sur son siège, le nouvel élu fut en guerre avec tout le monde et eut tout le monde contre lui. » Un évêque, même de nos jours, qui n'aurait dans son diocèse que quinze personnes hostiles à son administration, passerait à juste titre pour le plus heureux et le plus aimé des évêques. La réponse de Palladius est donc d'une importance extrême. Nous ne prétendons point que la critique moderne eût le devoir de l'accepter sans contrôle. Le diacre Théodore ne l'admit pas lui-même si facilement; nous en aurons bientôt la preuve. Mais enfin il fallait en prendre note et la confronter avec d'autres témoignages, pour en dégager impartialement la valeur réelle. Or, les sources authentiques de la tradition relatives à la biographie de saint Jean Chrysostome ne manquent pas.

¹ Pallad., *Dialog. de Vita S. Joan. Chrysost.*, cap. iv; *Patr. græc.*, tom. cit., col. 16.

On pouvait, par exemple, lire le chapitre suivant de Sozomène : « Jean administrait admirablement l'Église de Constantinople, dit cet historien. Il convertissait des multitudes de païens et d'hérétiques. On affluait autour de lui, sans vouloir le quitter : les fidèles, pour profiter de ses instructions ; les autres, dans l'espoir de le prendre en défaut. Mais Chrysostome les séduisait les uns et les autres, par le charme de ses mœurs et de sa parole ; il les conquérait tous à la foi véritable. Le peuple était avide de ses discours et ne pouvait s'en rassasier. L'empressement était tel qu'on s'étouffait autour de la chaire épiscopale, se portant les uns sur les autres au risque de s'étouffer pour mieux l'entendre. Jean Chrysostome fut obligé de renoncer à l'usage suivi jusque-là par ses prédécesseurs de parler du haut de leur trône. Il se plaçait sur l'ambon destiné aux lecteurs, et de là, dominant la foule, ses discours arrivaient plus facilement à ses milliers d'auditeurs ¹. La chrétienté de Constantinople était donc dans l'état le plus florissant : elle croissait chaque jour en fruits de grâce et de salut ². »

42. La critique moderne ne s'est point embarrassée dans ces recherches d'érudition. Elle continue à déverser sur Chrysostome un véritable torrent d'accusations et d'injures. « Il était irascible, superbe et violent, dit-elle. La solitude d'où il sortait ne l'avait guère habitué au ménagement des hommes. Il portait dans l'exercice d'une autorité presque incontrôlée le défaut habituel des solitaires jetés par les événements, dans le mouvement du monde ; il était ombrageux, hautain, jaloux de son pouvoir, impatient de toute opposition. Ses admirateurs étaient forcés de reconnaître qu'il était orgueilleux et opiniâtre, et pourtant ils le respectaient, tant il y avait de vertus sous cet orgueil. » Voilà ce que dit la critique moderne. Ce sont précisément les mêmes objections que faisait le diacre Théodore à son interlocuteur. « Mon père, disait le diacre à Palladius, expliquez-moi, de grâce, comment Chrysostome, orné de toutes les vertus que vous venez de nous décrire, pouvait être

Chrysostome
ne fut ni
orgueilleux,
ni violent, ni
emporté.

¹ Sozomen., *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. v; *Patr. græc.*, tom. LXVII, col. 1528.

² *Id.*, *ibid.*, cap. VII, col. 1536.

si orgueilleux? — Comment dites-vous? s'écria Palladius. Avez-vous jamais surpris un acte d'orgueil dans la vie de Chrysostome? Ou bien répétez-vous seulement un propos tenu par d'autres? — Mon père, répondit Théodore, je vous ai déjà dit que je n'ai jamais vu Chrysostome, mais je tiens ce détail d'un corroyeur byzantin, lequel prétendait que, sauf à l'église où il se montrait accessible à tout le monde, Chrysostome ne se laissait que difficilement aborder. Or, c'est la marque d'un esprit superbe et hautain de se dérober ainsi à ceux qui vous recherchent. — En vérité, reprit Palladius, je renverrais volontiers ce corroyeur au tan et aux cuirs de sa boutique. Quoi! c'est une marque d'orgueil de se dérober aux applaudissements d'une foule enthousiaste, et de se recueillir devant Dieu, pour revenir bientôt répandre sur le monde des fruits de salut! A ce compte-là, le précurseur Jean-Baptiste était un orgueilleux, puisqu'il se retira au désert. Il en faudra dire autant de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, car nous lisons à diverses reprises dans l'Évangile : *Videns turbas Jesus ascendit in montem* ¹. — *Videns turbas, secessit seorsum* ². C'est là ce que Chrysostome a fait, imitant de toutes ses forces l'exemple de Jean-Baptiste et de Notre-Seigneur lui-même. Il se dérobait à la multitude inutilement curieuse; mais je défie qu'on cite une seule personne ayant un besoin sérieux de le voir qui ait été écartée. — C'est possible, dit Théodore. Mais vous conviendrez qu'il était ombrageux, irascible et violent. — Je le nierai formellement au contraire, dit Palladius. Jamais on ne prouvera que, depuis le jour de son baptême, Chrysostome ait proféré un blasphème, une imprécation ou une médisance; qu'il ait calomnié ou menti; qu'il ait eu un mouvement de colère (ἡ κατηρέσαστο), ou qu'il ait articulé la moindre plaisanterie indigne d'un chrétien. — Cependant, objecta Théodore, il a outragé bien des gens. — Et comment voulez-vous, reprit Palladius, qu'il se soit permis contre qui que ce fût des actes outrageants, quand il ne se serait pas même pardonné une parole de ce genre? — Mais, insista Théodore, on le dit cependant. — Oh! oui, répondit Palladius. Et

¹ *Matth.*, v, 1. — ² *Ibid.*, viii, 18.

que ne disent point les langues malveillantes et ennemies? Il ne manque pas de gens pervers qui dénigrent la vertu, uniquement parce qu'elle est la vertu. Que ne disaient pas les Juifs de Jésus-Christ Notre-Seigneur! A les entendre, lui, ce grand Dieu, le maître des maîtres, le modèle des prophètes, n'était qu'un « imposteur qui trompait le monde ¹; un émissaire de Béalzébuth, chassant les démons au nom du prince des démons ²; un vorace et un buveur de vin (*vorax et vini potator*) ³; un Samaritain et un possédé ⁴. » S'il en fut ainsi de notre divin Sauveur, si parmi tant d'ennemis qui le calomniaient il n'y eut que les douze apôtres pour lui rendre justice, faut-il nous étonner que Jean Chrysostome ait eu le même sort? Car enfin, Jean Chrysostome n'était qu'un mortel. Il n'arrivait pas, malgré tout son mérite, *ad salivam Christi* (ἀνθρώπου πρὸς τὸν σίελον τοῦ Χριστοῦ μὴ ὄντος) ⁵. Et comment osez-vous dire que Chrysostome ait jamais fait une injure à qui que ce soit? D'abord, il était tellement réservé qu'il ne se permettait pas même, vis-à-vis de qui que ce fût les plaisanteries que la conversation autorise. Tant il était loin de se porter à des injures ou à des outrages! Quand il remarquait, soit parmi ses disciples habituels, soit parmi les clercs de son entourage, soit même parmi les évêques, une tendance à la vanité ou à l'orgueil, pour les amener à veiller sur eux-mêmes il affectait de louer leur modestie; s'il voulait réprimer une abstinence excessive chez l'un, ou un sentiment d'avarice chez l'autre, il parlait d'intempérance à l'ascète, de prodigalité à l'avare. L'expérience lui avait appris que c'est le meilleur moyen de corriger doucement les défauts du prochain sans irriter son amour-propre. D'ailleurs, il ne s'en cachait pas, il préférerait un jeune homme bien discipliné à un vieillard intempérant; il préférerait un vieillard avide de sagesse et de science à un jeune homme présomptueux et ignorant; il préférerait un pauvre vertueux à un riche débauché; un laïque de mœurs régulières à un moine paresseux et oisif. C'est peut-être là ce que les intrigants ont considéré comme

¹ Joann., VII, 12. — ² Luc., XI, 15. — ³ Matth., XI, 19. — ⁴ Joann., VIII, 48. — ⁵ C'est une allusion à ce verset d'Isaïe : *Tanquam stilla situlæ et ut saliva reputabuntur* (Isai., XL, 15).

des injures personnelles. Mais qui faut-il blâmer d'eux ou de lui? Est-ce que la colombe timide et la gémissante tourterelle sont coupables, elles qui ne vivent que d'un grain frugal, parce qu'on les aura mises dans la même cage avec des milans farouches ou des vautours carnassiers? Faites ce que vous voudrez, il n'y aura jamais d'alliance possible entre la lumière et les ténèbres, entre la vertu et le vice, entre l'innocence et le crime ¹. »

Chrysostome
connaissait
son temps.

43. « Mais enfin, reprenait Théodore, nul mortel en cette vie terrestre n'est impeccable. On peut toujours dire que Jean Chrysostome ne connaissait pas son temps, et qu'il eut le tort de vouloir mal à propos lutter contre les autorités ou les coutumes établies. — Vous me paraissez, mon cher Théodore, exagérer la finesse et la ruse, répondit Palladius. Tout à l'heure vous étiez rempli de commisération pour les malheurs de Jean Chrysostome : maintenant vous passez dans le camp des adversaires, et vous l'incriminez comme n'ont jamais osé le faire ses plus ardents ennemis. — Pardonnez-moi, mon père, et ne vous fâchez point de mes observations. Je cherche la vérité ; je veux absolument la découvrir. Or, il me semble que Jean Chrysostome n'a pas su connaître ni discerner son temps. L'Écriture nous dit : « Ne vous mettez pas sur le chemin des puissants ². » Elle nous dit encore de savoir « racheter le temps ³, » et cette dernière recommandation doit surtout s'appliquer aux circonstances et aux personnes qui se montrent réfractaires à tous les enseignements du salut. — En vérité, répondit Palladius, j'admire comment vous savez interpréter l'Écriture. Il est très-vrai que l'Écclésiaste a prononcé cette sentence : *In locis potentum ne steteris*. Ce qui, dans le texte sacré, s'applique aux ambitieux et aux incapables, lesquels veulent ravir des honneurs et des charges dont ils ne sont pas dignes. Il est très-vrai aussi que l'Apôtre nous prescrit de « racheter le temps, parce que les jours sont mauvais : » *Redimentes tempus quoniam dies mali sunt*. Mais il n'est pas moins certain que l'Apôtre entend par là qu'il faut non

¹ Pallad., *Dialog. de Vita Chrysost.*, cap. XIX, XX; *Patr. græc.*, tom. XLVII, col. 67-69. — ² *Proverb.*, XXV, 6. — ³ *Ephes.*, V, 16; *Coloss.*, IV, 5.

point nous faire hypocrites, voleurs, adultères, avec ceux de nos contemporains qui sont tels, mais au contraire réagir par la vertu contre les vices de notre siècle. C'est uniquement ainsi que nous rachetons par le mépris des voluptés périssables le temps de l'éternelle récompense. Les martyrs n'ont pas fait autre chose, eux qui sacrifiaient cette vie mortelle pour conquérir l'incorruptibilité. Si vous donnez un autre sens au précepte de l'Apôtre, il vous faudra dire que Moïse, Elie, Daniel, Jean-Baptiste, Isaïe, tous les prophètes, Pierre et Paul eux-mêmes, ne connaissaient pas leur temps. On les a vus tour à tour fuir au désert, subir la persécution de leurs contemporains, expirer l'un sous les dents d'une scie, l'autre dans un cachot. Celui-ci fut jeté dans la fosse aux lions, celui-là ne trouvait de refuge que dans une grotte isolée au flanc de la montagne. Vous conviendrez cependant que Jean-Baptiste fut un saint. Nul enfant né d'une femme ne l'a égalé : *Major inter natos mulierum propheta Joanne Baptista nemo est* ¹. Telle est la parole de Jésus-Christ lui-même. Il vous faudra donc dire que Jean-Baptiste ne connaissait pas son époque ni son temps, puisqu'il s'obstina à combattre l'adultère du roi Hérode, adultère public, connu et accepté de tous, mais flétri par Jean-Baptiste qui exposa sa vie dans la lutte et fut décapité pour n'avoir pas imité le silence de ses contemporains. Eh bien ! c'est exactement ce que Chrysostome a fait de nos jours, ni plus, ni moins. Pierre et Paul, ces colonnes de l'Église, ne connaissaient donc pas leur temps, ces grands apôtres, lesquels même après leur mort ouvrent et ferment les portes de la vérité, et tiennent dans leurs mains les clefs du ciel. Ils ne connaissaient pas leur temps, puisque l'un s'est fait crucifier la tête en bas et l'autre décapiter, pour sauvegarder tous deux la liberté du ministère apostolique. Avant de blâmer les saints qui ont apporté une légitime indépendance dans le ministère de la parole divine, il faut y réfléchir sérieusement. Un soldat ne se sert point d'un glaive émoussé, ni un apôtre d'une parole mutilée. Vous ne pouvez séparer le parfum de son odeur, pas plus que la parole évangé-

¹ Luc., VII, 28.

lique de sa liberté. En particulier, sous le toit domestique, à des amis, à des serviteurs, il faut éviter la réprimande devant témoins. Quiconque ne respecterait pas cette pudeur individuelle pourrait être accusé à bon droit de ne connaître ni son temps, ni son pays. Mais à l'église, dans un lieu aussi public qu'un marché, exiger d'un prédicateur qu'il fasse l'éloge des hommes vicieux, qu'il épargne les grands criminels, c'est ne comprendre ni le droit suprême de la vérité ni le texte précis des Écritures. Que faisait donc saint Paul, quand il disait aux Crétois : *Cretenses semper mendaces* ¹? aux Galates : *Insensati Galatæ* ²? aux Corinthiens : *Et vos inflati estis* ³? Paul désignait-il nominativement un Crétois, un Galate ou un Corinthien? Non. Voulait-il dire qu'on ne trouvait de menteurs que parmi les Crétois, d'insensés que chez les Galates, ou d'orgueilleux que chez les Corinthiens? Non plus. Ces défauts qui appartiennent à l'humanité tout entière, ne sont le propre ni d'une nationalité ni d'une époque isolée. Paul, ou plutôt l'Esprit de Dieu qui parlait par sa bouche flétrissait ainsi le vice partout où il se pouvait rencontrer. Or, c'est ce qu'a fait dans l'Église, avec une admirable indépendance de caractère, l'illustre Jean Chrysostome. Son but en cela était d'encourager la vertu et de décourager le vice. Il obéissait ainsi au précepte de saint Paul : *Peccantes coram omnibus argue, ut et cæteri timorem habeant* ⁴. Quoi! parce que les orgueilleux et les débauchés de ce monde voudraient qu'on exaltât leurs passions et leurs vices, faudra-t-il que les serviteurs de Dieu se prêtent à leur fantaisie? Non. Non. Faire un crime à un évêque d'avoir publiquement flétri l'avarice, la luxure, et toutes les passions de ce genre, serait avouer qu'on est atteint soi-même d'une semblable infection ⁵. »

Conclusion.

44. Le lecteur doit commencer à s'apercevoir, après tant de citations authentiques du dialogue de Palladius, que nous n'avons rien exagéré en reprochant à la critique moderne d'avoir recueilli une à une toutes les accusations du procès et de les avoir présentées

¹ Tit., I, 12. — ² Galat., III, 12. — ³ I Cor., V, 2 — ⁴ I Tim., V, 20. — ⁵ Pallad., Dialog. de Vita S. Joan. Chrysost., cap. XVIII; Patr. græc., tom. cit., col. 65-67.

comme l'expression même du verdict définitif, quand au contraire, chacune des charges contradictoirement discutées avait été reconnue fautive, calomnieuse, insoutenable. Et maintenant avions-nous tort de protester, avec toute l'énergie dont nous sommes capable, contre un procédé de ce genre? Quoi donc! s'il s'agissait du plus obscur des accusés qui comparaissent chaque semaine par milliers devant nos tribunaux, on ne permettrait à qui que ce soit de relever les charges du réquisitoire articulées par le ministère public, après qu'un verdict d'acquiescement aurait été prononcé; on traiterait de calomniateur, l'écrivain qui agirait de la sorte. Et quand il s'agit du plus illustre des Pères de l'Église, d'un génie comme il ne s'en verra peut-être plus, d'un saint, d'un martyr, il sera loisible de livrer sa mémoire, comme une proie, à la calomnie posthume d'une critique aussi injuste que passionnée! Nous n'insisterons pas davantage sur mille autres détails aussi peu sérieux, que M. A. Thierry a semés dans tout le cours de son étude sur Jean Chrysostome. Il en est un pourtant que nous relèverons de préférence. C'est l'accusation portée contre le grand docteur d'avoir transformé la chaire chrétienne en une arène de personnalités. Ce grief d'ailleurs n'est pas plus nouveau que les autres. Il fut discuté entre l'évêque Palladius et le diacre Théodore. Voici comment Palladius le repoussait¹. « L'Église de Constantinople, dit-il, devenait de jour en jour plus florissante sous l'influence de son illustre évêque. La cité tout entière était devenue un vaste théâtre de piété et de vertus. Les âmes s'élevaient dans la chasteté, au chant des hymnes saintes. On voyait de jeunes hommes, de jeunes femmes jusque-là passionnés pour l'hippodrome et les spectacles, se presser au bercail de Jésus-Christ, séduits comme irrésistiblement par la voix mélodieuse du bon pasteur. Ce fut alors que quelques mauvais prêtres, jaloux de tant d'œuvres de salut, essayèrent de renverser par la ruse et la calomnie un génie qu'ils n'osaient attaquer de front. Ils rapprochèrent insidieusement quelques phrases isolées

¹ Pallad., *Dialog. de vita Joann. Chrysost.*, cap. v, IV; *Patr. græc.*, t. XLVII, col. 21.

des homélies de Chrysostome et les présentèrent comme des injures nominativement adressées à l'impératrice Eudoxia et à quelques personnages de la cour. » Ainsi parlait un témoin oculaire, Palladius. Que si absolument la critique moderne s'obstinait à repousser son témoignage, rien n'était plus facile que d'interroger sur ce point les œuvres elles-mêmes de saint Chrysostome. Nous les possédons à peu près en entier. Or, dans les quinze volumes qui les renferment, on ne trouve pas une seule fois le nom de l'impératrice Eudoxia, ni celui d'aucun des personnages de la cour, prononcé avec la moindre parole de blâme. Mais, dira-t-on, Chrysostome faisait des allusions. Oui sans doute, il traçait le tableau du vice ; quel est le moraliste qui n'essaie d'en faire autant ? Le génie de Chrysostome revêtait ces tableaux de couleurs vives et saisissantes. Cela est encore vrai, et sous ce rapport le grand docteur est resté inimitable. Mais il ne particularisait jamais, ce qui est fort différent.

L'historien
Socrate et
saint
Chrysostome.

45. Nous ne voulons point terminer cette discussion épisodique un peu longue peut-être, mais suffisamment justifiée par l'importance du sujet, sans dire un mot de l'écrivain Socrate, lequel dans son *Historia ecclesiastica*, parle du grand docteur avec assez peu de ménagement. Voici comment il s'exprime sur le caractère et les mœurs de saint Chrysostome : « On dit que, dans son zèle pour la vertu, Jean était trop amer. Un de ceux qui l'ont connu dès son enfance prétend qu'il était plus naturellement enclin à la colère qu'à la retenue. Du reste, la sainteté de sa vie faisait qu'il se préoccupait peu de ce qui pouvait lui arriver. Dans la simplicité de son innocence, il ne lui venait pas à la pensée de rien dissimuler. Il usait envers tout le monde d'une indépendance excessive de langage. Dans ses instructions, il ne se souciait de rien autre chose, sinon du profit spirituel de ses auditeurs. Il pouvait ainsi passer pour arrogant aux yeux de ceux qui ne connaissaient pas l'intégrité de ses mœurs. Avec ce caractère, quand il eut été promu à l'épiscopat, Jean se montra trop rigoureux à réformer les vices de son clergé. Cela lui valut la haine de plusieurs ecclésiastiques qui le prirent en horreur et disaient partout que l'évêque était trop

violent. Son archidiacre Sérapion contribua beaucoup par sa dureté personnelle à lui aliéner les esprits. Un jour que le clergé était réuni autour de l'évêque, l'archidiacre interpellant Chrysostome, lui dit : Vous ne pourrez jamais, ô évêque, dominer tous ces rebelles, si vous ne les chassez à coups de verges ! — Cette parole souleva une haine ardente contre l'évêque. Ceux des clercs qui, pour divers motifs, furent déposés de leurs fonctions ecclésiastiques, conspirèrent contre Chrysostome et répandirent mille calomnies contre lui. Leurs accusations trouvèrent d'autant plus de créance que l'évêque mangeait toujours seul et n'acceptait jamais d'invitations à dîner. On n'a jamais su bien au juste le motif de cette conduite. Ses apologistes soutiennent qu'il avait l'estomac paresseux, qu'il lui fallait une nourriture particulière et que dès lors, il renonça à manger en public. Ses adversaires prétendent qu'il agissait ainsi par un rigorisme outré. Quoi qu'il en soit, cette particularité fournit à ses accusateurs le moyen d'accréditer leurs calomnies. Cependant le peuple, malgré leurs intrigues, demeurait attaché à l'évêque, et montrait pour lui un enthousiasme et un amour invincibles. Ses homélies transportaient les âmes. Je n'essaierai pas d'en faire l'éloge, elles sont dans toutes les mains. Chacun peut en juger et se convaincre qu'elles étaient de nature à produire des fruits abondants de salut, aussi bien celles qui ont été écrites intégralement de sa main que celles qui furent recueillies pendant leur improvisation par les tachygraphes ¹. »

46. Moins chargé que celui de la critique moderne, ce tableau de Chrysostome, tracé par l'historien Socrate, n'en est pas moins un véritable acte d'accusation. Or, il est connu depuis quatorze siècles, et cependant l'Église n'a pas hésité à placer la mémoire de Chrysostome sur nos autels. C'est que tout le monde sait, depuis quatorze cents ans, que le témoignage de Socrate est celui, non pas d'un catholique, mais d'un Novatien. Depuis la fondation de Constantinople, cette ville avait eu dans son sein jusqu'à trois sièges

L'historien
Socrate était
Novatien.

¹ Socrat., *Hist. ecclesiast.*, lib. VI, cap. III, IV; *Patrol. græc.*, tom. LXVII, col. 669-672.

épiscopaux simultanés; celui des ariens, celui des novatiens et celui des catholiques. Nous avons vu comment, avec une énergie qui ne fut pas sans danger pour le héros, Théodose le Grand supprima le siège arien, mais il laissa subsister celui des novatiens, sorte de jansénistes prématurés dont nous avons fait précédemment connaître les doctrines et les tendances. A l'époque où Jean Chrysostome fut appelé au gouvernement des catholiques de Byzance, la secte novatienne de cette ville avait pour évêque Sisinnius. Or, Sisinnius était l'évêque de Socrate. Socrate mettait Sisinnius bien au-dessus de Chrysostome. En voici la preuve. Après avoir enregistré la mort de Chrysostome, l'historien reprend : « J'ai déjà dit que l'austérité de Jean le portait plus à la colère qu'à la retenue, et que, fort de sa sainteté personnelle dont il avait conscience, il usait d'une indépendance excessive de langage. Il y a donc lieu de s'étonner, qu'avec son zèle si ardent pour la sagesse, il ait directement prêché la doctrine la plus étrangère à la sagesse. En effet, un jour que, dans un synode d'évêques, on avait déclaré que les pécheurs ne pourraient être admis qu'une seule fois à la pénitence après le baptême, il eut l'audace de s'écrier : Eût-on péché mille fois, qu'on revienne mille fois à la pénitence ! Il y en eut un certain nombre qui reprirent alors Chrysostome, mais celui qui se distingua le plus en cette occasion fut Sisinnius, évêque des novatiens. Il composa un traité complet sur la matière, et releva d'une façon triomphante (γενναίως) cette erreur de Chrysostome. Puisque le sujet m'y amène, je vais parler un peu plus longuement de Sisinnius. C'était, comme je l'ai déjà indiqué, un homme extrêmement érudit. Il excellait dans la science de la philosophie; il s'était spécialement consacré à l'étude de la dialectique, et il interprétait admirablement les saintes Écritures. Sa supériorité en ce genre était telle que l'hérétique Eunomius n'eut jamais le courage de se mesurer avec lui en conférence publique. Il était le contraire de Jean Chrysostome, et, malgré la sage rigueur de sa doctrine, il aimait la somptuosité et la magnificence. Sa table était délicatement servie; il portait un costume d'une éclatante blancheur et deux fois par jour, il prenait les délices du bain dans

les thermes publics. Un jour, on lui demandait pourquoi, évêque comme il était, il prenait ainsi deux bains chaque jour? — C'est, répondit-il, que je ne puis en prendre trois. — Arsace l'étant allé voir accompagné de quelques clercs, l'un d'eux demanda à Sisinnius pourquoi il portait un vêtement de couleur blanche, laquelle ne seyait pas à la gravité épiscopale. Montrez-moi, disait-il, un texte de l'Écriture qui autorise un prêtre à porter des vêtements blancs. — Mais d'abord, répondit Sisinnius, montrez-moi vous-même le passage des livres saints qui ordonne à un évêque de porter des vêtements de couleur sombre. — Et comme l'interlocuteur paraissait embarrassé, Sisinnius reprit : Vous ne trouverez rien dans l'Écriture qui justifie votre préférence pour la couleur noire. Au contraire, Salomon a dit : « Que vos vêtements soient blancs : » *Sint tibi vestimenta alba* ¹. L'Évangile nous apprend que Notre-Seigneur lui-même portait une tunique blanche ². Moïse et Élie, quand ils apparurent aux apôtres, lors de la Transfiguration, n'avaient-ils pas des vêtements blancs comme la neige? — Cette facilité de répartie, jointe à son prodigieux savoir, ravissait d'admiration tous ceux qui entendaient Sisinnius. Un jour, Léontius, évêque d'Ancyre, vint à Constantinople. Ce prélat avait enlevé aux Novatiens de son diocèse une église dont ils étaient en possession. Sisinnius l'alla trouver, le priant de restituer l'édifice à ses légitimes propriétaires. Mais l'évêque d'Ancyre le reçut fort mal. Vous autres Novatiens, lui dit-il, vous ne devez point avoir d'églises, puisque vous niez l'efficacité de la pénitence et posez entre la miséricorde de Dieu et la faiblesse de l'homme une barrière insurmontable! — Léontius continua tant qu'il voulut à déblâter *κακῶς λέγοντος* contre les Novatiens. Sisinnius le laissa dire, et quand il eut fini, se contenta de répondre : Je vous jure que nul plus que moi ne fait pénitence! — Et quelle pénitence faites-vous donc? demanda l'évêque d'Ancyre. — J'ai dû m'imposer celle de vous rendre visite, répliqua Sisinnius. — Lorsque Jean Chrysostome eut été intronisé sur le siège catholique, il entreprit une controverse avec Sisinnius. Il ne saurait, lui disait-il, y

¹ *Eccles.*, IX, 8. — ² *Luc.*, IX, 29

avoir deux évêques dans la même ville. — Aussi, répondit Sisinnius, n'y en a-t-il pas deux à Constantinople. — Jean Chrysostome parut vivement choqué de cette parole. Vous prétendez donc, lui dit-il, être ici le seul évêque? — Non, dit Sisinnius, mais je ne comprends pas comment vous-même, seul dans cette immense cité, vous avez la prétention de me refuser le titre et le caractère épiscopal que tous les autres me reconnaissent. — Exaspéré par cette réponse, Jean s'écria : Je vous ferai interdire la prédication, parce que vous êtes hérétique. — Quel service vous me rendrez ! dit Sisinnius en riant. Vous me débarrasserez d'un fardeau qui m'accable et vous pouvez compter sur toute ma reconnaissance. — Cette dernière répartie désarma la colère de Jean. S'il en est ainsi, reprit-il, et puisque la prédication vous coûte tant, je me garderai bien de vous la faire interdire. — Tels étaient la présence d'esprit de Sisinnius et le tour ingénieux qu'il savait donner à ses pensées. Il serait trop long de citer ici tous les traits que nous pourrions rapporter de son heureux génie. J'ai voulu seulement en donner quelques-uns, pour faire connaître la valeur de cet admirable évêque. Je me contenterai d'ajouter que sa réputation était telle que tous les prélats catholiques qui se succédèrent sur le siège de Constantinople se montrèrent pour lui pleins d'estime et d'affection. Leurs sympathies pour Sisinnius furent d'ailleurs partagées par les familles patriciennes de Byzance, ainsi que par les grands personnages de l'État ¹. » — Après cette longue citation de Socrate, nous sommes dispensé de nous étendre plus longuement sur le novatianisme avéré de cet auteur. Si pourtant la critique moderne, qui aura quelque droit de se montrer sévère à notre égard puisque nous le sommes nous-même pour elle, ne se croyait pas encore suffisamment édifiée sur le novatianisme de Socrate ²

¹ Socrat., *Hist. eccles.*, lib. VI, cap. XXI, XXII ; *Patr. græc.*, tom. LXVII, col. 725-729.

² Nous insistons d'autant plus sur ce point, déjà signalé par Nicéphore, et depuis mis en complète évidence par le cardinal Baronius et le P. Labbe, que Socrate a trouvé dans notre France un autre érudit qui s'efforça de réhabiliter sa mémoire au point de vue de l'orthodoxie. Henri de Valois, en 1670, dédia à Louis XIV l'édition vraiment *princeps* du texte grec de Socrate, accompagnée d'une version latine très-correcte. C'était l'époque, où, selon

nous lui signalerons un dernier passage qui ne saurait laisser subsister l'ombre d'un doute. *L'Histoire ecclésiastique* de Socrate finit au pontificat de saint Célestin I (422-432), époque où l'auteur lui-même termina sa vie. Or, voici comment Socrate apprécie le règne de ce pape. « Célestin, dit-il, enleva aux Novatiens les églises qu'ils possédaient à Rome, et il contraignit Rusticola leur évêque à tenir l'assemblée des fidèles clandestinement dans des maisons particulières. Jusqu'à lui les Novatiens avaient été très-florissants à Rome. Ils y avaient un très-grand nombre d'églises et de fidèles. Mais la jalousie les atteignit à leur tour : Ἄλλ' ὁ φθόνος καὶ τούτων ψήατο. Les évêques de Rome, marchant sur les traces de ceux d'Alexandrie, ne se continrent plus dans les bornes de la modération sacerdotale, et ils réalisèrent le despotisme qu'ils rêvaient depuis si longtemps. Τῆς Ῥωμαίων ἐπισκοπῆς ὁμοίως τῇ Ἀλεξανδρέων πέρα τῆ ἱερωσύνης ἐπὶ δυναστείαν ἤδη πάλαι προσελθούσης. Voilà pourquoi les évêques de Rome ne permirent plus aux Novatiens, qui avaient la même foi, la même discipline que les catholiques, de tenir leurs assemblées. Tout en convenant que les Novatiens étaient irréprochables au point de vue de la doctrine, ils les persécutèrent et les dépouillèrent de

l'expression d'un critique du temps, « les écrivains de l'antiquité devenaient pour leurs commentateurs des espèces de divinités auxquelles on ne pouvait toucher sans profanation. » (Lettre à M^{me} Dacier sur son livre des *Causes de la corruption du goût*, pag. 3.) Henri de Valois céda à la mode de son temps et se crut obligé de prendre en main la cause de l'auteur qu'il traduisait. Cependant, comme Henri de Valois était un véritable savant, il se garda bien de tomber dans une exagération insoutenable. Il se contenta de dire que, sans avoir été positivement novatien, Socrate s'était seulement montré on ne peut plus favorable à ces sectaires (Cf. *Patr. græc.*, tom. LXVII, col. 20-22). Pour nous qui ne sommes astreint ni au caprice d'une mode de ce genre, ni surtout aux ménagements politiques que la puissance du grand roi imposait d'une manière rétrospective à tous les historiens du XVII^e siècle, nous enregistrons purement et simplement le témoignage explicite de Nicéphore. « Socrate, dit-il, était de la secte des Καθαροὶ (purs). On lui en donna même le surnom, bien qu'il ne fût rien moins que pur : » Ὁ τὴν προσηγορίαν, οὐ μὴν δέ γε κα τὴν προαίρεσιν κάθαρος Σωκράτης. (Nicephor. Callist., *Hist. eccles. proœmium*; *Patr. græc.*, tom. CXLV, col. 605.) On sait que les Novatiens se donnaient le nom de Καθαροὶ, et Socrate lui-même nous en dit assez sur ce point, quand il reproche à Jean Chrysostome son horreur pour la véritable sagesse (σωφροσύνης) dont Sisinnius avait le monopole.

tous leurs biens. Grâce à Dieu, les évêques de Constantinople ne tombèrent point dans cet égarement. Ils laissèrent les Novatiens libres de tenir leurs assemblées, et, comme je l'ai souvent redit dans le cours de cette histoire, ils leur témoignaient une affection toute particulière : Ἀλλὰ μετὰ τοῦ στέργειν αὐτοὺς, καὶ ἔνδον πόλεως συνάγειν εἴασαν, ὡς δὲ πρότερον ἤδη ταῦτα ἱμανῶς ἔφην ¹. » Après un tel aveu, il nous semble qu'il est de toute impossibilité de nier le novatianisme de Socrate. Il reste donc acquis à la discussion que cet historien, contemporain de Chrysostome, tout novatien qu'il fût, s'est montré pour ce grand docteur dont il ne partageait pas la croyance plus respectueux que la critique moderne. Ce sera le dernier mot d'une dissertation rétrospective dont le lecteur ne songera pas, nous l'espérons, à regretter la longueur, car elle nous a fait pénétrer plus profondément dans l'histoire intime d'un des plus beaux génies qui aient honoré l'humanité.

§ III. Réaction Païenne.

47. Le monde, au début du v^e siècle, offrait un spectacle digne de fixer l'attention de l'historien. Nous avons précédemment esquissé le tableau des agitations politiques, des luttes avec les barbares, des guerres intestines et des dangers extérieurs. Mais au-dessous de ces grandes surfaces, au cœur même des populations agglomérées sous le sceptre des deux empereurs Arcadius et Honorius, bouillonnaient en sens divers des espérances, des ambitions, des convoitises qu'il nous faut faire connaître. Le paganisme, officiellement vaincu dans la sphère gouvernementale et législative, ne l'était pas encore dans les consciences. L'expansion chrétienne, affirmée sur tous les points de l'empire par tant de grandes institutions et d'illustres génies, exaltait les résistances idolâtriques au lieu de les décourager. Un oracle fameux se répandit simultanément en Europe, en Asie et en Afrique. Cet oracle disait : « La superstition que Pierre a fondée par les ressources

¹ Socrat., *Hist. eccles.*, lib. VII, cap. XI; *Patr. græc.*, tom. LXVII, col. 757.

d'une détestable magie va tomber. L'enchantement sera détruit la quatre centième année du crucifié. » On attendait donc avec une fébrile impatience, dans le camp païen, cette date fatidique qui allait ouvrir le v^e siècle et fermer les temples de Jésus-Christ. Les rationalistes modernes qui écrivent tant de livres d'histoire, et qui nous représentent invariablement l'école païenne de Julien l'Apostat et de Libanius comme une pépinière d'esprits forts, se gardent bien d'enregistrer ces détails. On n'en trouve pas une seule trace dans leurs ouvrages. C'est toujours la conspiration du silence, reprise à un autre point de vue, mais aussi obstinée et aussi coupable. Voilà pourquoi nous ne cesserons de dire la vérité, et toute la vérité. A force de la mettre en lumière, il faudra bien qu'on daigne enfin compter avec elle. D'où provenait cet oracle menteur qui attribuait le succès de la doctrine chrétienne dans le monde à la prétendue science de saint Pierre dans les arts magiques et occultes? D'où provenait cette date de l'an 400, fixée par le paganisme aux abois comme limite extrême de durée à l'incroyable enchantement qui avait substitué le règne de la chasteté à celui des passions, le règne de l'humilité à celui de l'orgueil, le règne de la mortification à celui du sensualisme? Quel fut le trépied menteur qui le premier, soit à l'autel de la Victoire dans le sénat romain, soit au pied d'un chêne druidique, soit au fond du Sérapéon d'Alexandrie, soit dans les antres de Delphes ou de Dodone, par la bouche d'un hiérophante, d'une vestale, ou d'une sibylle, proclama que, l'an 400, l'Église de Jésus-Christ aurait cessé de vivre? Nous ne le savons pas. Saint Augustin, qui nous a transmis le fait, n'a pas jugé à propos de nous apprendre ce détail. Mais il en dit assez pour que l'authenticité du fait lui-même soit incontestable. Voici ce que nous lisons au livre XVIII^e de la *Cité de Dieu*, chapitre LIII^e : « Les idolâtres, dit Augustin, prêtent aux démons, leurs dieux, certaines réponses qui restreignent à une limite préfixe la durée de la religion chrétienne. Voyant en effet que, loin d'être anéantie par tant de persécutions, ses forces y puisaient au contraire de merveilleux accroissements, ils ont imaginé je ne sais quels vers grecs proférés par un oracle en renom, lesquels imputent à l'apôtre

Pierre ¹ d'avoir usé de sortilèges pour faire adorer le nom de Jésus-Christ. Selon le même oracle, l'enchantement ne doit durer que trois cent soixante-cinq ans. Une fois cette période accomplie, la religion du Christ et son nom même disparaîtront soudain. O sublimes conceptions de ces hommes de progrès ! O doctes esprits, bien dignes de croire cela de Jésus-Christ ! Si Pierre usa de tels prestiges pour que le monde aimât le Christ, qu'a donc fait le Christ pour être tant aimé de Pierre ? Les païens ne s'aperçoivent pas qu'ils se contredisent eux-mêmes. Ils devraient comprendre que la grâce d'en-haut qui fait aimer Jésus-Christ au monde en vue de la vie éternelle, est la même grâce qui a fait aimer Jésus-Christ par Pierre son apôtre, jusqu'à souffrir la mort temporelle, afin de recevoir de son maître la vie éternelle. Mais que sont donc ces dieux qui sauraient prédire et n'ont pas su empêcher ? Ces dieux prétendus se seraient laissé vaincre par un enchanteur, nommé Pierre, par un soi-disant sacrifice magique où l'on égorge un enfant d'un an au milieu de rites abominables, et où l'on se dispute ses membres palpitants ² ! Ces dieux, ils auraient laissé une secte magique, une association de sacrilèges et d'infanticides grandir à ce point, malgré les persécutions, malgré les bourreaux armés de toutes parts ! Ces dieux auraient assisté impuissants et impassibles à la ruine de leurs statues, de leur culte, de leurs temples et de leurs autels ! Et ce serait la magie d'un galiléen, nommé Pierre, qui aurait fait tout cela ! Mais enfin, voyons donc si elle ne serait pas déjà écoulée cette année fatidique, annoncée par une prédiction mensongère et attendue par une ridicule crédulité. Après trois cent soixante-cinq ans écoulés depuis l'avènement du

¹ On remarquera tout naturellement, sans que nous ayons besoin de la signaler plus particulièrement ici, cette prééminence de Pierre sur les autres apôtres, reconnue même par les païens. Il fallait donc qu'en l'an 400 de notre ère la supériorité du successeur de Pierre sur les autres évêques fût un fait notoire et avéré.

² On voit que la calomnie païenne sur le sacrifice eucharistique s'était maintenue, malgré le grand jour jeté sur les dogmes chrétiens, par l'époque Constantinienne et Théodosienne. Tant était vrai, même en ce temps, l'axiome de Voltaire : « Mentez, il en restera toujours quelque chose ! »

nom de Jésus-Christ, dit l'oracle païen, l'Église chrétienne aura cessé de vivre. — Examinons cette prophétie au point de vue chronologique. Faut-il prendre pour point de départ la date même de la naissance du Christ? Cela n'est pas vraisemblable. Car ni à son berceau, ni durant son enfance, ni durant sa première jeunesse, Jésus-Christ n'avait encore de disciples. Il ne commença à en réunir quelques-uns qu'après son baptême dans les eaux du Jourdain par Jean le Précurseur. Même à cette époque, sa notoriété ne dépassa point les limites de la Judée. Il vaut donc mieux, pour saisir la véritable date de l'oracle païen, ouvrir l'ère chrétienne à la résurrection de Jésus-Christ et à l'avènement de l'Esprit-Saint sur les apôtres. Or, Jésus-Christ mourut sous le consulat des deux Géminius (29), le VIII des calendes d'avril (25 mars ¹). Il ressuscita le troisième jour, sous les yeux mêmes des apôtres. Quarante jours plus tard, il monta au ciel; dix jours après, c'est-à-dire le cinquantième jour après sa résurrection, il envoya l'Esprit-Saint au Cénacle. Ce fut alors que trois mille hommes crurent en lui sur la prédication des apôtres. Or, en partant de cette date et en comptant les consulats successifs depuis celui des deux Géminius (an 29 de notre ère), pour arriver au chiffre de 365 ans, on atteint précisément le consulat d'Honorius et d'Eutychianus (an 398 de notre ère). Mais depuis longtemps ce consulat est passé, et la religion du Christ subsiste encore. Il y a plus. Au consulat d'Honorius et d'Eutychianus a succédé immédiatement celui de Manlius Theodorus (399). Eh bien! qu'est-il arrivé durant cette année fatidique? C'est que loin de se relever de leur ruine les autels des faux dieux

¹ On sait que l'ère vulgaire est au minimum de quatre années en retard sur l'année vraie de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On sait de plus que l'an 29, comme date de la mort du Sauveur, malgré l'autorité du témoignage de saint Augustin, n'a point prévalu. Ajoutons que le consulat des deux Geminus, que le grand docteur indique ici, n'était pas admis sans conteste même de son temps; car, dans son traité de *Doctrina christiana*, cap. XXVIII, n° 42, il s'exprime ainsi : *Ignorantia consulatus quo natus est Dominus et quo passus est, nonnullos coegit errare, ut putarent quadraginta sex annorum ætate passum esse Dominum.* (Cf. *Art de vérifier les dates. Préface*, pag. 1, 2; *Dissertation préliminaire*, pag. 3.) Les savants bénédictins, auteurs de cet ouvrage, fixent la mort du Sauveur au 3 avril de l'an 33 de notre ère. Cette date a prévalu.

ont été renversés par de nouveaux édits des empereurs. Au moment où j'écris ces lignes, il y a environ trente ans que le consulat de Manlius Theodorus est écoulé ¹. Qui ne sait combien, durant cette période, le nom de Jésus-Christ a fait de conquêtes, surtout parmi ceux que leur créance en cette vaine prédiction détournait de la foi, et que l'accomplissement désormais avéré de l'année fatidique a désabusés de cette ridicule chimère? Pour nous, qui sommes chrétiens de nom et de fait, nous croyons non pas à Pierre, mais en celui à qui Pierre a cru. Le témoignage de l'apôtre Pierre est une parole qui nous édifie et non un charme qui nous égare. Pierre n'est pas un artisan de maléfices qui nous trompe, c'est un bienfaiteur qui nous assiste. Pierre a eu un maître dans la doctrine qui conduit à la vie éternelle. Ce maître est aussi le nôtre, c'est Jésus-Christ ². »

48. Ainsi il est hors de doute que, durant les premières années du v^e siècle, les païens attendirent, sur la foi de leurs oracles menteurs, une révolution sociale qui éteindrait dans le sang le nom de Jésus-Christ. Leurs aspirations en ce sens s'exprimèrent sur quelques points avec une férocité sauvage. Des massacres partiels vinrent çà et là en aide à la prophétie. C'est ainsi qu'à Tridentum (Trente) le diacre Sisinnius et les deux frères Alexandre et Martyrius, le premier lecteur, le second portier (*ostiarius*), furent massacrés par les païens ³. L'évêque Vigilius (saint Vigile) fut lapidé ⁴. De pareilles scènes se renouvelaient sur les divers points de l'empire, aussi bien en Orient qu'en Occident. On se souvient de l'ordination de saint Porphyre pour le siège épiscopal de Gaza. Voici comment son disciple et biographe raconte l'arrivée du saint dans son diocèse : « Lorsque nous partîmes de Césarée, le bienheureux Porphyre et moi, pour nous rendre à Gaza, nous trouvâmes les plus grandes difficultés sur notre route. Les bour-

¹ Par conséquent, saint Augustin écrivait ces pages en l'an 428 de notre ère. Le grand évêque d'Hippone mourut deux ans après, en 430, durant le siège de cette ville par les Vandales.

² S. Augustin., *De civitate Dei*, lib. XVIII, cap. LIII, LIV. — ³ 29 mai 397. —

⁴ 26 juin 400.

gades de la Phénicie étaient peuplées de païens fanatiques, entièrement attachés au culte des idoles. D'un commun accord, ils avaient creusé de distance en distance, sur le chemin, d'énormes fossés; ailleurs, ils avaient barricadé le passage avec des haies d'épines. Partout ils l'avaient jonché d'immondices. De place en place, ils allumaient des feux d'herbes et de racines, de manière à répandre un nuage de fumée dans la plaine. Ils espéraient ainsi nous faire tomber dans quelque embûche. Ce ne fut qu'à une heure avancée de la nuit que nous pûmes gagner la ville, après avoir échappé comme par miracle à tous les pièges qui nous étaient tendus. Le bienheureux évêque me disait, pour m'encourager : Le démon voudrait bien empêcher un juste d'entrer dans cette cité, mais il n'y réussira point. — Harassés de fatigue, nous allâmes aussitôt dans la demeure épiscopale, maison de peu d'apparence, bâtie près de l'église par Irénion, prédécesseur de Porphyre ¹. » On le voit, cette réception n'était guère triomphale, et le diacre Marc aurait eu plus de motifs encore de craindre pour la vie de son bienheureux maître et la sienne, s'il avait su que non-seulement les *pagi* qu'il venait de traverser, mais les villes intermédiaires et la cité même de Gaza étaient peuplées de païens ardents, prêts à tout entreprendre pour la défense de leurs idoles et de leur culte. L'antique capitale des Philistins, devenue le chef-lieu de la Phénicie, avait conservé un attachement traditionnel et presque invincible pour l'idolâtrie. Ses luttes avec le monothéisme juif, depuis Josué jusqu'à l'ère chrétienne, avaient enraciné ce sentiment dans tous les cœurs. En dépit des lois théodosiennes, la Phénicie avait maintenu debout tous ses temples païens. Pour sa part, la ville de Gaza en comptait huit, magnifiquement dotés et florissants. Les divinités auxquelles ils étaient consacrés eussent paru barbares à Rome ou à Athènes. L'amalgame du polythéisme Egyptien avec celui de la Grèce s'était traduit en cette contrée par la création de dieux locaux qui tenaient à la fois de la tradi-

¹ Marcus Diac., *Vita Porphyrii Gazens.*, cap. II, § 17, 18; *Patr. græc.*, tom. LXV, col. 1219, 1220.

tion mythologique d'Homère et de celle des hiérophantes. Le plus célèbre était le tout-puissant Marnas. Les études philologiques actuellement poursuivies sur l'ancienne langue phénicienne nous diront vraisemblablement bientôt ce que signifiait, dans l'idiome des habitants de Gaza, ce nom étrange de Marnas. En attendant, les commentateurs grecs s'accordent à penser que la signification réelle de ce vocable, est celle de *Cretagenis* (né en Crète). En sorte que la désignation phénicienne du dieu Marnas équivaldrait à la divinité homérique et fort connue de Jupiter ¹.

Procession
chrétienne à
Gaza.

49. Quoi qu'il en soit, Marc, le disciple de saint Porphyre, continue son récit en ces termes : « Il survint en cette année une sécheresse extraordinaire. Durant de longs mois, il ne tomba pas une seule goutte de pluie. Les habitants de Gaza attribuèrent cette calamité à l'arrivée du bienheureux évêque. Voilà, disaient-ils, la réalisation de l'oracle de Marnas. Il nous avait prédit que Porphyre serait un fléau pour notre ville ! — Cependant, la sécheresse persistait. Le premier mois, qu'ils appellent Διος², s'écoula sans amener

¹ *Cretagenis, sive e Cretâ oriundi, Jovis legendum. Stephanus de Urbibus, de Gaza agens* : "Ἐθεν καὶ τὸ Κρηταίου Διὸς παρ' αὐτοῖς εἶναι, ὃν καὶ καθ' ἡμᾶς ἐκαλοῦν Μάρνην, ἑρμηνευόμενον Κρηταγενῆ. (*Patr. græc.*, tom. LXV, col. 1239, not.) Le docte Mazocchi admet parfaitement que le Marnas de Gaza était réellement le même dieu que la Grèce adorait sous le nom de Jupiter. Il le déclare en termes explicites : *Omnes consentiunt eundem fuisse ac Jovem*. D'ailleurs, le biographe de saint Porphyre ne laisse aucun doute sur ce point. Voici ses paroles : *Marnion quod dicebant esse Critæ generis Jovis* (Marc., *Vita S. Porphyrii*, cap. ix, § 64 ; *Patr. græc.*, tom. LXV, col. 1239). Mais l'étymologie phénicienne du mot Marnas paraît, d'après Mazocchi, signifier littéralement *Dominus imbrium*, des deux mots syriaques *Mar* (Dominus), et *Moreh* (imber). En sorte que le vocable Marnas représenterait le dieu de la pluie, le Jupiter pluvieux des Grecs. (Cf. Mazocchi, *In vitam S. Porphyrii animadversiones*, nota 2 ; *Patr. græc.*, tom. LXV, col. 1253-1255.)

² Voici la liste des mois phéniciens :

I. Διος,	<i>Dius.</i>	Novembre.
II. Ἀπελλαῖος,	<i>Apellæus.</i>	Décembre.
III. Ἀυδυναῖος,	<i>Audynæus.</i>	Janvier.
IV. Περῆτιος,	<i>Peritius.</i>	Février.
V. Δύστρος,	<i>Dystrus.</i>	Mars.
VI. Ξανθικός,	<i>Xanthicus.</i>	Avril.

de changement atmosphérique. Il en fut de même du second, nommé dans leur langue Ἀπελλαιός. La désolation était universelle. Cependant les idolâtres rassemblés dans le Marnion (temple de Marnas) multipliaient les supplications et les sacrifices à ce dieu qu'ils croyaient le maître de la pluie. Car cette divinité de Marnas est la même que les Grecs adorent sous le nom de Jupiter. Pendant sept jours ils continuèrent leurs hymnes. Après quoi, ils se rendirent tous hors de la cité, sur un monticule qui porte dans le pays le nom ἄε Montagne de la prière. Là, ils renouvelèrent leurs invocations et firent un vœu solennel. Mais toutes leurs instances ne fléchirent point le courroux de Marnas, et ils rentrèrent à Gaza sans avoir rien obtenu. Cependant les chrétiens de la ville, hommes, femmes et enfants, au nombre de deux cent quatre-vingts, supplièrent le bienheureux Porphyre d'organiser une procession dans la campagne pour demander la pluie. Le fléau était devenu intolérable et la famine sévissait cruellement. Les païens d'ailleurs attribuaient cette terrible calamité à la présence de l'homme de Dieu. Il importait donc de les détromper. Le bienheureux évêque se rendit aux instances de son troupeau. Il prescrivit un jeûne solennel et donna rendez-vous à l'église pour la soirée du lendemain. Toute la nuit s'écoula dans cette veille sainte. Nous y récitâmes trente litanies spéciales et fîmes un pareil nombre de genuflexions, sans compter la psalmodie et les leçons ordinaires. Quand le jour parut, la croix qui devait nous précéder fut portée par un clerc, et nous sortîmes de la ville en chantant les hymnes sacrées. La procession se dirigea vers une antique église bâtie à l'ouest de Gaza par le glorieux confesseur Asclepas¹. Là, nous réitérâmes nos prières; puis, reprenant notre marche vers

VII. Ἀρτεμίσιος,	<i>Artemisius.</i>	Mai.
VIII. Δάσιος,	<i>Dæsius.</i>	Juin.
IX. Πάνεμος,	<i>Panemus.</i>	Juillet.
X. Λῶος,	<i>Lous.</i>	Août.
XI. Γορπιάσιος,	<i>Gorpiæus.</i>	Septembre.
XII. Ὑπερβερεταῖος,	<i>Hyperberetæus.</i>	Octobre.

¹ Saint Asclepas, évêque de Gaza, sous le règne de l'empereur Constance, avait été proscrit par ce prince en même temps que saint Athanase et saint Paul de Constantinople.

l'oratoire des saints martyrs Timothée, Muris et Thea ¹, nous nous prosternâmes devant leurs vénérables reliques. Quand les prières furent terminées, la procession revint du côté de la ville. Mais, quand nous arrivâmes, les portes étaient fermées. Or, on n'était encore qu'à la neuvième heure du jour (trois heures après midi). Les idolâtres avaient imaginé cette vexation pour décourager les fidèles et bannir d'un même coup le troupeau et le pasteur. Nous demeurâmes deux heures de suite, agenouillés et en prières, devant cette porte fermée sans que personne se présentât pour nous l'ouvrir. Cependant le Seigneur touché de l'humiliation, de la patience et des larmes de son peuple, renouvela en ce moment les prodiges qu'on avait vus au temps d'Élie. Il s'éleva du midi un vent violent. Le ciel se couvrit d'épais nuages, la foudre gronda au milieu des éclairs ; enfin une pluie, dont les larges gouttes avaient le retentissement de la grêle, commença à tomber. Elle dura longtemps, mais nous ne la sentions pas, et, dans la joie que nous causait cet événement, nous nous embrassions les uns les autres. Quelques païens, à la vue du miracle que Dieu daignait faire pour nous, ouvrirent les portes de la ville, et prenant place dans nos rangs, criaient avec nous : *Christus vincit* : « Le Christ a vaincu. » Il est le seul Dieu véritable ! — Ce fut ainsi que nous rentrâmes dans l'église. Les païens nous y suivirent, au nombre de cent vingt-sept hommes, trente-cinq femmes, et quatorze enfants dont cinq jeunes filles. Le bienheureux Porphyre les congédia en paix. Quant à nous, après l'action de grâce solennelle, nous retournâmes joyeux dans nos demeures. La pluie continua à tomber sans interruption toute la nuit et tout le jour suivant, en telle abondance qu'on put craindre un instant pour la solidité des maisons dont la plupart sont en briques. Cette pluie miraculeuse, accordée par le Seigneur Jésus-Christ aux prières de son peuple, tomba depuis le huitième jusqu'au dixième jour du mois *Ἰαννουαριος*, celui que les Romains appellent janvier ². »

¹ Saint Timothée, diacre, et ses compagnons Muris et Théa, sont mentionnés à la date du 19 décembre dans le martyrologe romain.

² Marcus Diac., *Vita Porphyrii*, § 19-21, loc. cit.

50. « Or, continue le biographe, il y a une différence de cinq jours entre les mois phéniciens et ceux de Rome, en sorte que le onzième du mois, lendemain de cette pluie tant désirée, nous devions célébrer la fête des Théophanies¹ du Seigneur (Épiphanie). La solennité s'accomplit avec une sainte allégresse. Dans le courant de l'année, outre les cent soixante idolâtres dont nous avons parlé, cent dix autres s'adjoignirent au troupeau du Christ. Mais le reste des païens continuait à poursuivre le bienheureux évêque et les chrétiens avec un acharnement incroyable. Sur ces entrefaites, on envoya à Gaza un gouverneur idolâtre. Ses coreligionnaires obtinrent de lui, soit à force d'argent, soit en réveillant son zèle impie, qu'il les aiderait à accabler de vexations les adorateurs de Jésus-Christ. Le bienheureux Porphyre était accablé de chagrin. Nuit et jour il pria le Seigneur d'éclairer enfin ces aveugles, et de les convertir. Nous avons amené avec nous de Jérusalem le pieux frère Barochas. Son zèle et sa vertu étaient admirables. Les païens le persécutèrent cruellement. Un jour, il s'était rendu dans une bourgade voisine de Gaza, pour y réclamer le prix du fermage d'une terre appartenant à l'église. Or, le fermier était païen. Au lieu de payer sa dette, il ameuta les paysans de son village, et tous ensemble se ruant sur Barochas le frappèrent de leurs hoyaux, jusqu'à ce qu'il tombât sans connaissance. Le croyant mort, ils le traînèrent en dehors du village et l'abandonnèrent au milieu des champs. Le lendemain matin, le diacre Cornelius, passant par là avec deux autres chrétiens, trouva Barochas vivant encore, mais ne pouvant ni faire un mouvement ni parler. Ils le chargèrent sur leurs épaules et le ramenèrent à Gaza. Les idolâtres, à cette vue, s'écrièrent que les chrétiens profanaient leur ville en y amenant un cadavre². Se saisissant du diacre et de ses deux com-

Emente
contre saint
Porphyre.

¹ Sous le nom de *Théophanies*, au pluriel, les Grecs célébraient la mémoire des diverses manifestations de Notre-Seigneur aux bergers de Bethléem, aux rois Mages, et même son premier miracle aux noces de Cana. L'Église grecque joignit longtemps le culte de la Nativité et celui de l'Épiphanie proprement dite en une seule et même fête qui avait lieu le six janvier, comme l'Épiphanie actuelle.

² On voit que les Phéniciens avaient subi en ce point l'influence de la lé-

pagnons, ils les flagellèrent. Puis, attachant une corde au pied de Barochas, ils le traînèrent le long des rues pour l'aller jeter hors de la ville. Quelques frères vinrent en hâte informer le bienheureux évêque de ce qui se passait. Il m'appela aussitôt, ainsi que trois autres clercs qui se trouvaient en ce moment dans sa demeure. Allons, nous dit-il, voici l'heure du martyr! — Et il se rendit avec nous sur la place. A la vue du bienheureux Porphyre, les cris et la violence redoublèrent. On le chargeait d'injures et d'outrages. Mais, calme et plein de mansuétude au milieu de cette tempête, il allait de l'un à l'autre, rappelant chacun au respect de l'humanité. Quelques païens, parmi les spectateurs, furent touchés de sa douceur angélique. Ils prirent le parti du saint évêque. Leurs coreligionnaires exaspérés se jetèrent sur eux. Une véritable mêlée s'engagea. Durant le conflit, nous reprîmes le bienheureux Barochas et l'apportâmes à l'église. Il respirait encore : on lui prodigua mille soins. Toute la soirée et la nuit suivante, on fit pour lui des prières ininterrompues, car les fidèles étaient tous venus nous rejoindre. Le saint évêque suppliait le Seigneur avec larmes de lui conserver un auxiliaire dont le zèle était si connu. Dieu se laissa fléchir par les supplications du pontife et du peuple. Barochas ouvrit d'abord les yeux, puis il articula quelques paroles et demanda à boire. J'étais à ses côtés, et dans ma joie, au lieu de lui donner ce qu'il demandait, je courus au bienheureux évêque pour lui apprendre cette bonne nouvelle. C'est ainsi qu'au temps de saint Pierre, la servante, au lieu d'ouvrir la porte du cénacle à la voix de l'apôtre, courut d'abord annoncer son retour à ceux qui étaient dans l'intérieur de la maison. Cependant Barochas reprit bientôt toute sa connaissance, et put nous raconter en détail ce qui lui était arrivé. Pendant que nous délibérions sur ce qu'il y avait à faire, le jour était venu. Tout à coup, un grand bruit se fit entendre aux portes de l'église. Le tribun du peuple, accompagné des Irénarques et des deux patriciens

gislation juive, en vertu de laquelle la présence et le contact d'un cadavre étaient considérés comme une impureté et une souillure abominables.

Timothée et Epiphane, entra, suivi d'une foule nombreuse. Au milieu des vociférations et des insultes, le tribun, interpellant le bienheureux évêque : Pourquoi, lui dit-il, contrairement aux lois qui nous régissent, avez-vous introduit un cadavre dans la ville de Gaza? — Et sans attendre la réponse, la foule se précipita sur l'évêque, en l'accablant d'outrages. Le diacre Cornelius et moi nous cherchions à fuir, mais on ne nous en laissa pas le temps. Nous fûmes immédiatement arrêtés et battus de verges. Pendant la flagellation, nous prenions à témoin le peuple qui connaissait Barochas, afin qu'on pût certifier que c'était bien lui qui avait été ramené blessé, il est vrai, mais vivant encore. Le bienheureux évêque, qui n'était pas mieux traité que nous, interposa son autorité et nous défendit de récriminer de la sorte. Il suppliait à la fois et les bourreaux et les victimes de songer à ce qu'ils faisaient, et de ne pas céder les uns à leur cruauté, les autres à leur impatience. Loin de calmer la fureur de ces impies, les exhortations du bienheureux la portaient au comble. Porphyre allait être égorgé. Tout à coup, Barochas, par un effort d'énergie surhumaine, se redressa sur son séant, puis se leva. A sa vue, la foule resta stupéfaite, car elle le croyait mort. Il saisit un bâton, et l'agita à droite et à gauche. Les païens épouvantés prirent la fuite. Barochas les poursuivit jusqu'à l'entrée du Marnion. Il revint bientôt après, nouveau Samson, vainqueur lui aussi de mille Philistins. Nous étions sauvés pour ce jour-là ¹. »

51. Outre le charme de ces récits authentiques qui nous initient à la vie réelle des grands évêques du v^e siècle indignement calomniés par la moderne critique, il y a là, au point de vue liturgique, des enseignements du plus haut prix. Nous les signalons seulement au lecteur, sans nous y appesantir. Par exemple, l'usage des processions, les stations aux oratoires des martyrs, la croix portée par un clerc comme l'étendard de la rédemption du monde, les litanies, les genuflexions, la psalmodie nocturne, la célébration solennelle de la fête de l'Épiphanie, tous ces usages que le profes-

Les fêtes et
les spectacles
de la
Maïuma.

¹ Marc. Diac., *Vita Porphyr.*, § 21-25, loc. cit.

tantisme taxe d'inventions papistes, se retrouvent au v^e siècle sous la plume du pieux chroniqueur exactement pareils à ce qu'ils sont de nos jours. Quoi qu'il en soit, la réaction païenne, surexcitée par les espérances dont nous avons parlé, ne se contentait pas de verser le sang des chrétiens. Elle reprenait avec frénésie le culte de la volupté, tel que Tibère ou Néron l'avaient pratiqué jadis. Tous les esprits sérieux ont été frappés de la relation intime qui existe entre la luxure et la cruauté. L'une est le couronnement de l'autre, et toutes deux sont les plus fermes colonnes du royaume de Satan. La Phénicie avait conservé, sous le nom de Maïuma, une fête annuelle où se déroulaient en plein jour, dans de vastes amphithéâtres et devant une population tout entière, les spectacles d'ignominie et de dégradante immoralité qu'on voilait à Eleusis sous les ombres de la nuit et sous les lois inviolables du mystère. Les païens du v^e siècle se donnèrent la noble mission de vulgariser les spectacles immondes de la Maïuma, et de les étendre à toute l'Asie. Chaque cité un peu importante voulut, au nom du progrès, jouir de ces exhibitions hideuses. On les célébra à Antioche, à Constantinople même. Il faut lire sur ce sujet les discours indignés de Jean Chrysostome. La critique moderne s'est amusée à nous représenter le grand docteur sérieusement préoccupé de réformer une mode de toilette ou de tourner en ridicule les prétentions juvéniles de la vieille favorite Eugraphia¹. S'il fallait en croire la critique moderne, Chrysostome passait son temps à apostropher en chaire et partout où il la rencontrait cette infortunée vieille. « Pourquoi, lui disait-il, voulez-vous contraindre votre corps à rajeunir, quand il ne le peut pas? Vous rabattez vos boucles de cheveux sur le front, à la manière des prostituées, pour tromper ceux qui vous voient; mais croyez-le bien, vous ne faites que leur déclarer vos rides. » Certes, la dernière des femmes, insultée ainsi et montrée au doigt dans une capitale, aurait eu le droit de se plaindre. Or, Eugraphia était une

¹ M. A. Thierry, *Chrysostome et Eudoxie*; Revue des Deux-Mondes, numéro déjà cité, p. 279.

puissance sociale, sous le règne du faible Arcadius. Mais la vérité est que Jean Chrysostome ne l'apostropha jamais de la sorte. Nous avons déjà dit que le nom d'Eugraphia n'est pas prononcé une seule fois dans la volumineuse collection des œuvres du grand docteur. Nous avons cité le témoignage explicite de Palladius, déclarant que jamais Chrysostome ne fit une seule personnalité en chaire, et que, même dans le tête à tête, « il évitait soigneusement le reproche direct comme trop amer ¹. » Il nous suffira donc d'enregistrer ici quelques paroles du grand évêque, lesquelles renversent de fond en comble le roman de la critique moderne. « Je poursuis, disait Chrysostome, non le pécheur, mais le péché; non l'hérétique, mais l'hérésie. J'aime de tout mon cœur la personne de l'errant, mais je déteste son erreur et m'efforce de l'en guérir. A Dieu ne plaise que je fasse la guerre à l'homme; il est le chef-d'œuvre des mains de Dieu! Je n'aspire à corriger dans la nature humaine que ce que le démon y a corrompu. Le médecin qui soigne un malade n'attaque pas le corps, mais la maladie qui vicie le corps. De même, si je combats les pécheurs et les hérétiques, ce n'est point aux hommes que je m'en prends, mais à l'erreur, à la pourriture dont je veux les délivrer. J'ai l'habitude d'être persécuté, non de persécuter les autres; de souffrir, non de faire souffrir. C'est ainsi que le Christ triomphait, non en crucifiant mais en se laissant crucifier; non en donnant des soufflets, mais en les recevant ². » On le voit : la critique moderne a pris complètement à rebours la doctrine et la conduite de Chrysostome. A mesure que nous avancerons dans cette histoire, nous en trouverons de nouvelles et irréfragables preuves. Mais ce que la critique moderne a surtout méconnu, ou volontairement laissé dans le silence, c'est l'effroyable débordement de mœurs contre lequel l'illustre archevêque de Constantinople avait à lutter, au nom du christianisme combattu par la réaction des voluptés païennes. On a détaché des œuvres de Chrysostome quelques phrases piquantes sur la toilette des femmes

¹ Pallad., cap. XIX. — ² S. Joan. Chrysost., *Homilia de S. Phoca, martyre*; *Patr. græc.*, tom. I., pag. 701.

de son temps ; on les a présentées comme une attaque personnelle contre une coquette du Bas Empire, et l'on poursuit cet ironique récit avec l'apparence d'un facile triomphe. Quelle étroitesse d'esprit, en effet, dans un évêque, de s'acharner contre une boucle de cheveux plus ou moins rabattue sur le front, comme à un objectif capital ! Avec une façon si légère de traiter l'histoire, qui ne prendrait en pitié le fanatisme intolérant d'un moine exalté par ses folles austérités et révolté contre les choses du monde les plus indifférentes ? Eh bien ! disons-le donc, puisqu'on nous force à le dire. Révétons ces mystères de turpitude que le paganisme essayait de remettre en honneur, et replaçons Chrysostome sur le véritable terrain de sa lutte. Il s'agissait là de bien autre chose que d'une boucle de cheveux. Il s'agissait de savoir si le monde resterait plongé dans l'abîme d'effroyable sensualisme des voluptés païennes, ou s'il connaîtrait jamais le règne évangélique de la pudeur et de la chasteté qui fait en ce moment même et en dépit de tous les efforts du rationalisme actuel la véritable supériorité de notre civilisation. Les termes dont nous nous servons aujourd'hui sont identiques à ceux dont on se servait au temps de Chrysostome. Ainsi, nous n'avons que les mots génériques de spectacle ou de théâtre pour désigner les jeux de la scène. Chrysostome les employait comme nous ; il disait *θέατρα*, ou bien *θεωρία* (*spectacula*). Mais les choses étaient fort différentes, et voilà ce que la critique moderne s'est bien gardée de laisser soupçonner. Oui, de nos jours, malgré le dévergondage de la scène et la dégradation de l'art dramatique, malgré la tendance à tout dire, même l'obscénité, il serait impossible sur nos théâtres de passer jusqu'à l'acte, par la raison fort simple qu'il existe une police chargée légalement de sauvegarder ce qu'on nomme la morale publique. Or, la morale publique du paganisme consistait dans le culte de Vénus et dans son exhibition complète. Les spectacles de Maïuma n'étaient pas autre chose. C'est Chrysostome lui-même qui va nous les décrire, et nous regrettons de n'avoir pas à notre disposition, comme Baronius, la ressource du latin pour atténuer encore ce que le langage d'ailleurs si chaste et si pur du grand orateur laisse entrevoir d'infamies dans ces adora-

tions officielles de la déesse volupté. « Autour d'un lit dressé sur le théâtre, dit Chrysostome, un peuple immense voit s'accomplir un adultère. Il assiste à tous les préliminaires ; il entend le colloque qui s'établit entre un misérable acteur et une femme qui a dépouillé, avec ses vêtements, toute réserve et toute retenue. Ils restent là jusqu'au bout, ces milliers de spectateurs, qui ne souffriraient cependant pas qu'on permît sur la place publique, ce qu'ils admirent, ce qu'ils exaltent, ce qu'ils applaudissent au théâtre ¹. » Voilà ce qu'étaient les fêtes sacrées de Maïuma ². Voilà ce que les païens du v^e siècle avaient la prétention d'étendre à toute l'Asie, pour régénérer les mœurs de l'empire en décadence, et pour former une race virile capable de résister aux barbares. Voilà ce que Chrysostome flétrissait sous le nom de spectacles. Voilà ce qu'il combattait avec une énergie, un zèle, une intrépidité indomptables. Nous demandons s'il se trouverait aujourd'hui un honnête homme qui aurait le courage de blâmer son intervention, devant ces monstrueux désordres qui révoltent nos consciences christianisées. Nous demandons si un évêque, en présence de ces attentats incroyables, n'avait pas le droit et le devoir de s'écrier dans son église : « Retenez bien ma parole, et m'entende qui voudra ! Si j'apprends qu'un chrétien assiste encore à ces infâmes spectacles, je lui interdirai l'entrée du lieu saint ³. »

52. Hâtons-nous de le dire, pour l'honneur de l'humanité : les deux empereurs, Honorius et Arcadius, malgré leur insouciance politique et leur faiblesse voisine de l'ineptie, ne crurent pas devoir tolérer plus longtemps un pareil état de choses. Partout, la réaction païenne s'affirmait par le sang et la volupté. L'Astarté des Syriens recevait en Afrique, sous le nom de *Dea Cælestis*, des hommages pareils à ceux des fêtes de Maïuma. Une série d'édits

Édits
d'Honorius et
d'Arcadius
contre le
paganisme.
Destruction
des livres Si-
byllins.

¹ S. Joan. Chrysost., *Homil. VI in Matth.*; *Patr. græc.*, tom. LVII, col. 71, 72; *III Homil. in Davide et Saul*; *Patr. græc.*, tom. LIV, col. 690, 691.

² On a beaucoup disserté sur l'étymologie du nom de Maïuma. L'opinion la plus accréditée est que cette fête licencieuse fut appelée ainsi parce qu'elle avait pris naissance à Maïuma, petite cité maritime qui servait de port à la ville de Gaza.

³ S. Joan. Chrysost., *Homil. VII in Epist. ad Coloss.*, cap. v.

impériaux proscrivit sous les peines les plus sévères la célébration de ces solennités obscènes. On renouvela le décret théodosien qui ordonnait la destruction complète des temples d'idoles. Les deux frères couronnés se concertèrent pour cette fois, et leurs ordres furent exécutés. Or, ces mesures étaient précisément datées de l'an 400 de l'ère chrétienne, époque faussement annoncée par les oracles idolâtriques comme le terme fatal de la religion du Christ. Stilicon inaugura son consulat à Rome en faisant jeter aux flammes les livres Sibyllins. Cette particularité est extrêmement importante au point de vue des études patristiques. On se rappelle en effet que les pères de la primitive Église, tels que saint Justin, Tertullien, Clément d'Alexandrie, Origène et tant d'autres, ont reproduit dans leurs ouvrages un grand nombre de passages empruntés à ces livres fameux. La critique du XVII^e siècle avait cru devoir rejeter leurs citations comme absolument apocryphes, sous prétexte que les livres Sibyllins avaient tous été détruits un an avant la dictature de Sylla, c'est-à-dire l'an 81 avant l'ère chrétienne. Or, le fait de la destruction des livres Sibyllins par Stilicon (399-400) est attesté en termes formels par le païen Rutilius Numatianus, auteur contemporain, et désormais la fin de non-recevoir précédemment invoquée ne saurait plus avoir aucune valeur ¹.

§ IV. Chrysostome et Gainas.

53. Il était nécessaire de rappeler ces faits pour donner une idée exacte du milieu dans lequel saint Jean Chrysostome, lors de sa promotion au siège de Constantinople, se trouva tout à coup jeté. La

Situation
de l'Église de
Constanti-
nople.

¹ Voici les paroles mêmes de Rutilius :

*Nec tantum Gelicis grassatus proditor armis,
Antæ Sibyllinæ fata cremavit opis.
Odinus Althæam consumpti funere torris,
Nisæum crinem flere putantur aves.
At Stilicho æterni fatalia pignora regni,
Et plenas voluit præcipitare colos.*

(Rutil., *Itiner.*)

notion qu'en a présentée la critique moderne est aussi insuffisante que superficielle. « Chrysostome, dit M. A. Thierry, fut un sujet d'étonnement pour une société débauchée qui passait une partie de la journée à table, et où le bon ton voulait qu'on se montrât ivre dès le matin ; pour une société fière de sa richesse et de son luxe ; pour une cour frivole et galante où l'on s'occupait du gouvernement de l'Église au milieu des plaisirs. » Cette appréciation, disons-le de suite, ne montre qu'un seul côté et le moins sérieux de la situation véritable. En fait, la cité de Constantinople offrait des divisions profondes et des antagonismes irréconciliables. A l'époque où Chrysostome y mit le pied pour la première fois, quatre partis religieux se disputaient le pouvoir : celui des païens dont nous venons de constater la violence ; celui des Novatiens dont l'évêque titulaire, Sisinnius, trônait sur sa chaire pontificale et se prétendait le seul évêque légitime de Byzance ; celui des Ariens qui n'avait plus, il est vrai, depuis Théodose, le droit légal de conserver un évêque titulaire dans la ville même, mais qui se trouvait maintenant fortifié, comme nombre et comme crédit, par l'invasion universelle des Goths dans la cité, et leur admission aux charges les plus importantes et aux dignités les plus élevées de l'empire. On sait que, depuis l'évêque Ulphilas, la nation des Goths s'était faite arienne. En face de ces trois partis toujours prêts à se donner la main pour écraser le catholicisme, Jean Chrysostome avait à porter d'une main ferme et intrépide le drapeau de la vraie foi. La difficulté ne se bornait donc point à faire accepter la morale évangélique à une société débauchée et fière de ses richesses. Il fallait prêcher le nom de Jésus-Christ aux païens, la véritable doctrine aux hérétiques, résister aux attaques des uns et des autres et enfin préserver le troupeau fidèle du double danger de la séduction et de l'erreur. Le clergé de Constantinople, dans les quarante années de domination exclusivement arienne qui s'étaient écoulées depuis Constantin le Grand jusqu'à saint Grégoire de Nazianze, avait perdu la régularité des mœurs et le respect pour les canons ecclésiastiques. Durant cette longue période d'agitations et de troubles, l'épiscopat de l'Asie s'était recruté, ainsi que nous l'avons dit précédemment, parmi des

sujets ou indignes, ou ignorants, ou mercenaires, au gré des caprices de Constance, de Valens et de leurs successeurs. Le court passage de Nectaire sur le siège de Constantinople n'avait pu, on le conçoit, guérir subitement des plaies si invétérées. Chrysostome héritait donc très-réellement des difficultés presque insurmontables contre lesquelles s'était brisé avant lui l'illustre Grégoire de Nazianze, avec cette différence toutefois que Chrysostome était vraiment un administrateur et qu'il connaissait à fond l'art de gouverner les esprits et de manier les hommes. Il procéda fort méthodiquement et avec une admirable sagesse. Son premier soin fut d'organiser dans les provinces d'Asie restées païennes des missions catholiques, sous la direction de prêtres instruits et zélés. Constantius fut envoyé en Phénicie avec une légion de catéchistes et d'apôtres, pour secondes efforts du bienheureux Porphyre, évêque de Gaza. Une autre colonie de missionnaires fut dirigée à travers les différentes tribus des Goths et des Scythes, pour enseigner aux uns le nom de Jésus-Christ, aux autres la vérité orthodoxe dénaturée par l'Arianisme. En même temps, Chrysostome réformait le clergé de Constantinople et supprimait, aux applaudissements unanimes, l'abus des agapètes, ou femmes sous-introduites, dont nous avons parlé précédemment.

Sainte
Olympias.

54. A ce propos, qu'on nous permette de relever ici un mot profondément regrettable, échappé à la plume de M. A. Thierry parmi tant d'autres imputations erronées ou malveillantes. L'Église catholique célèbre chaque année, le 17 décembre, la mémoire de sainte Olympias, dont le nom et le culte demeureront à jamais immortels. Dans le portrait de fantaisie tracé de saint Chrysostome par M. A. Thierry, Olympias fut simplement la « diaconesse préférée » du grand archevêque ¹ ! C'est trop ou trop peu. Voici la

¹ Nous devons à la vérité de dire qu'en poursuivant le cours de son étude sur saint Jean Chrysostome, M. A. Thierry semble revenir de temps en temps sur les imputations absolues des premières pages. Mais il le fait en trouvant moyen d'aggraver encore davantage les griefs. Ainsi, après avoir écrit ce mot de « diaconesse préférée, » qui figure à la page 282, il écrit, page 290, la phrase suivante : « Sans doute Chrysostome eut des travers, il eut même des vices qui firent son malheur, l'orgueil, le ressentiment, l'amour effréné

vérité. Sous le règne de Théodose le Grand, une jeune patricienne, nièce de la femme d'Arsace, roi d'Arménie, faisait l'admiration de toute la ville de Constantinople par sa beauté et sa vertu. Elle avait été élevée dans la piété par la sœur de saint Amphiloque. Grégoire de Nazianze lui trouva une intelligence si riche et des qualités si solides qu'il voulut compléter lui-même son éducation religieuse. A dix-huit ans, Olympias, c'était son nom, fut mariée, sous les auspices de Théodose, au préfet de Byzance, Nebridius. Les deux époux étaient dignes l'un de l'autre. Pallade, dans son *Historia Lausiaca*, nous apprend que d'un concert mutuel ils observèrent la continence parfaite. Après vingt mois de cette union angélique, Nebridius vint à mourir. Olympias veuve à vingt ans, maîtresse d'une immense fortune, se vit bientôt poursuivie par une foule de prétendants. Théodose voulut lui faire accepter la main d'un espagnol de sa famille, nommé Elpidius. Olympias répondit à l'empereur : « Si Dieu eût voulu me destiner à vivre dans le mariage, il ne m'aurait pas enlevé mon premier époux. L'événement qui a brisé mes liens me montre la voie que la Providence m'a tracée ; c'est celle de la viduité chrétienne. » Théodose ne parut point touché de ces raisons. Il crut peut-être à une ferveur juvénile, plus exaltée que durable. Pour la mettre à l'épreuve, il ordonna que les biens d'Olympias seraient administrés par l'intendant du domaine impérial jusqu'à ce que celle-ci eût atteint l'âge de trente ans. La mesure était tyrannique ; elle fut exécutée avec une rigueur qui en exagérait encore la dureté. Le fonctionnaire, chargé d'administrer la fortune mise sous séquestre, s'arrogea une autorité despotique sur la personne même d'Olympias. La noble veuve n'eut plus

de la domination ; mais jamais rien de bas ne monta dans son cœur. » Comme si l'orgueil, le ressentiment, l'amour effréné de la domination, les vices enfin, n'étaient pas, pour un chrétien, choses essentiellement basses. Après cette déclaration de circonstances atténuantes, le moderne critique, page 301, se décide à faire un quasi éloge d'Olympias, où cette sainte nous est représentée comme une « enthousiaste sans laquelle rien ne se décidait dans l'Église, et qui voyait dans la personne de l'évêque de Constantinople plus qu'un père et presque un Dieu. » Franchement, nous aimerions mieux la brutalité impie d'un ennemi déclaré de l'Église, que ces cauteleuses tergiversations et ces équivoques revirements.

la liberté d'aller à l'église, ni de converser avec l'évêque Nectaire. Elle se soumit humblement à ces vexations subalternes, dont le but réel était de l'amener par la fatigue et le dégoût à consentir au mariage proposé. Mais tout en conservant l'impassibilité de son attitude vis-à-vis d'un geôlier de bas étage, elle crut devoir tenir directement à l'empereur un langage digne d'elle et de lui. Elle lui fit donc parvenir la lettre suivante : « Je vous rends grâces, seigneur, d'avoir daigné vous charger de l'administration de ma fortune. C'est un lourd fardeau dont vous m'avez débarrassée. Votre bienveillante sollicitude n'est pas seulement d'un empereur, elle est digne d'un évêque. Couronnez votre œuvre, en faisant distribuer mes biens aux pauvres et aux églises ; c'était là ce que j'eusse fait moi-même. Vos agents, plus expérimentés en affaires, s'acquitteront mieux que moi de cette tâche. Vous m'éviterez d'ailleurs les tentations de vaine gloire que ces sortes de distributions entraînent toujours après elles. » Théodose lut cette lettre : il comprit qu'il avait eu tort, et comme il n'était pas de ces princes qui rougissent de désavouer une mauvaise action, il répara immédiatement la sienne en rendant à Olympias sa fortune et sa liberté. La jeune veuve avait alors vingt-trois ans. Au lieu de distribuer en bloc ses immenses richesses, elle en conserva la propriété et les administra elle-même en qualité d'économe des pauvres, lesquels en touchèrent fidèlement les revenus. Elle affranchit tous ses esclaves ; mais ils voulurent malgré elle continuer à la servir. Ils demeurèrent dans son palais ; elle ne se distinguait d'eux tous que par une plus grande simplicité de vêtements et une humilité plus profonde. Nectaire l'attacha à l'Église en qualité de diaconesse. Chrysostome succéda à Nectaire : Olympias avait alors près de cinquante ans. Il y en avait trente qu'elle vivait de pain, de légumes et d'eau, passant les journées à soulager toutes les douleurs et toutes les misères d'autrui, s'étant elle-même volontairement réduite à la pauvreté pour servir Dieu dans la personne des pauvres. « Le fleuve de sa charité avait répandu ses flots sur tous les rivages de l'univers ¹. » Les

¹ Cette parole est de saint Chrysostome lui-même, dans une lettre qu'il écrivait de son exil à la noble veuve.

évêques des diocèses les plus lointains, en abordant Olympias, se prosternaient comme devant l'image vivante de la providence de Dieu. Un jour, Théophile d'Alexandrie, Acace de Bérée et Severianus de Gabala, ceux-mêmes qui devaient poursuivre si cruellement saint Chrysostome, s'agenouillèrent ainsi devant l'humble femme. « Mais, dit un auteur contemporain, il ne sied point de donner le nom de femme à cette âme vraiment virile qui s'est élevée au-dessus de toutes les faiblesses de son sexe ¹. » Voilà ce qu'était Olympias. Par elle, Chrysostome rétablit dans l'ordre des diaconesses la régularité de vie et la sainteté primitive de l'institution. Par elle, il éleva à Constantinople un hôpital pour les malades, un hospice pour les vieillards, un asile pour les orphelins, des maisons de refuge, de retraite et d'éducation dans le genre de celles qu'autrefois saint Basile avait établies à Césarée. La charité d'Olympias suffisait à tout, parce que, comme toute charité vraie, elle était contagieuse et qu'elle ouvrait des ressources nouvelles à mesure qu'elle épuisait les anciennes. Ce fut Olympias qui pourvut aux frais des missions envoyées par Chrysostome en Syrie, chez les Goths et chez les Scythes. Ce fut Olympias qui se préoccupa des misères causées par les tremblements de terre si fréquents alors, et qui pourvut à la subsistance de populations entières. On disait d'elle qu'il n'y avait pas aux extrémités du monde un captif, un proscrit, dont elle n'eût secouru la détresse. On disait encore : « L'impératrice Eudoxia reçoit les adulations de l'univers, mais la veuve Olympias entend les soupirs et reçoit les bénédictions de l'univers ! » — « Telle fut, ajoute Pallade, cette héroïne de la foi chrétienne à Constantinople. C'est à juste titre que son nom est inscrit parmi ceux des confesseurs et des martyrs. Elle est morte dans les souffrances, mais elle triomphe avec les élus dans un bonheur inaltérable ². » Le lecteur peut maintenant apprécier tous les sous-entendus qui se cachent sous l'ironique épithète de « diaconesse préférée, » dont la moderne critique a gratifié l'illustre et sainte mémoire d'Olympias.

¹ *Dialog. de Vita Chrysostomi*, cap. XVI; *Patrol. græc.*, t. XLVII, col. 56.
— ² Pallad., *Histor. Lausiaca*.

Tremblement
de terre
en Asie et à
Constanti-
nople.

55. Les tremblements de terre dont nous venons de parler se produisirent, vers la fin du iv^e et du v^e siècle, avec une continuité presque ininterrompue et dans des circonstances vraiment formidables. Le récit de la catastrophe qui ruina de fond en comble la ville de Nicomédie nous épouvante encore à distance. « Au lever du soleil, dit un auteur païen, le ciel se couvrit d'une vapeur épaisse et fétide. Toute clarté disparut; on marchait à tâtons. Comme si le Dieu suprême se fût appliqué à lancer la foudre de sa propre main et à déchaîner à la fois tous les vents, une effroyable tempête fit mugir les montagnes et retentir les rivages de la mer sous les coups furieux des vagues. Des trombes, des typhons accompagnaient les secousses du sol, arrachant de leurs fondements les plus solides édifices. Les maisons de Nicomédie étagées en amphithéâtre sur les flancs d'un coteau croulaient les unes sur les autres, avec un horrible fracas. L'écho redisait les cris déchirants des époux appelant leurs femmes, des mères leurs enfants, des enfants leur père. Vers la deuxième heure du jour (huit heures du matin), le ciel reprit sa sérénité ordinaire et l'œil put mesurer l'étendue du désastre. Les uns avaient été écrasés sous les décombres, d'autres étaient ensevelis jusqu'aux épaules sous les débris amoncelés. Des cadavres étaient suspendus en l'air au bout des solives qui les avaient transpercés. Des familles entières étaient emprisonnées sous les charpentes écroulées. L'incendie survint avant qu'on eût pu organiser de secours. Durant quarante jours et quarante nuits, la flamme dévora tout ce qui avait été Nicomédie ¹. » Ce désastre survenu vers la fin du règne de Constance, avait laissé en Orient des souvenirs pleins de terreur. Or, dans les premières années du règne d'Arcadius, Byzance elle-même fut menacée d'un sort pareil. « Un serviteur de Dieu avait eu, dit saint Augustin, une vision dans laquelle il lui avait été révélé que la ville était menacée, pour un jour fixe, de périr par le feu du ciel. Il en prévint l'évêque (c'était alors Nectaire). Celui-ci ordonna des prières et un jeûne public. Comme autrefois à Ninive, tout le monde prit le deuil. On attendait dans

¹ Ammian. Marcellin., lib. XVII, cap. VII.

une angoisse inexprimable le jour indiqué. Il vint. Le soir, à l'heure du crépuscule, un nuage enflammé parut à l'est, s'avancant dans la direction de la cité qu'il couvrit bientôt tout entière. Une odeur intolérable de soufre brûlé se répandit dans l'atmosphère sillonnée à chaque instant par des jets de flamme. Ce fut une terreur, une épouvante indicible. On se précipitait dans les églises pour y recevoir les sacrements ; on baptisait dans les rues. Tous attendaient la mort. Cependant, après une heure qui sembla un siècle, le nuage enflammé se dissipa et tout rentra dans le calme. Mais, le samedi suivant, nouveaux symptômes sinistres. Cette fois, la population se précipita comme un torrent par toutes les portes, abandonnant la cité. L'empereur lui-même avait donné l'exemple ; tous l'imitèrent. Epars dans la campagne, les milliers de fugitifs s'agenouillèrent en priant, les yeux tournés vers Constantinople. En ce moment, une épaisse fumée semblait s'élancer du sein de la ville déserte. Un cri de désespoir se fit entendre. On croyait que des flammes souterraines, jaillissant des entrailles du sol, allaient réduire en cendres la capitale de l'Orient. Il n'en fut rien. Les phénomènes effrayants se dissipèrent peu à peu, le ciel reprit son calme habituel et Constantinople était saine et sauve.» Il n'en fut pas de même en l'an 400. Un tremblement de terre, annoncé par un craquement épouvantable et bientôt suivi d'éruptions ignées, renversa un tiers de la ville. La mer soulevée et bondissante inonda le faubourg dit de Chalcédoine et les quartiers bas de la cité, pendant que l'incendie dévorait les édifices bâtis sur les hauteurs. Aux horreurs de la nature en convulsion, se joignirent celles du pillage. Des misérables, comme il s'en trouve toujours au milieu des calamités publiques, profitaient de la désolation universelle pour s'enrichir de la ruine de tous. La population avait fui. Seul Chrysostome était resté à son poste. Il se présenta devant les pillards, avec la majesté de sa vertu et de son éloquence. A sa voix, les ravisseurs laissèrent échapper de leurs mains les trésors qu'ils avaient volés. Le grand évêque se constitua le gardien de ces dépouilles et les rendit avec ses consolations au peuple de Constantinople, quand il revint prendre possession de la ville.

Trans-
lation des
reliques
des saints
Sisinnius,
Alexandre et
Martyrius.

56. Que faisait cependant l'évêque des Novatiens, Sisinnius, au milieu de ces désastres publics? Socrate, son panégyriste, ne nous en dit pas un mot. Il y a donc lieu de penser qu'il n'avait rien d'honorable à nous en apprendre. Quoi qu'il en soit, la vitalité de la nouvelle Rome de l'Orient était telle qu'au bout de quelques mois les traces du tremblement de terre furent effacées. On reconstruisit tout d'abord l'hippodrome, car le premier besoin de ce peuple dégénéré était celui des jeux de l'arène et des spectacles publics. A ce point de vue, les rives du Bosphore n'avaient rien à envier à celles du Tibre. Trente jours après la catastrophe, le nouveau cirque était inauguré au milieu d'un concours immense et aux applaudissements frénétiques de la plèbe byzantine. Ce n'étaient point là les pompes qui pouvaient plaire à un évêque. Chrysostome en préparait de plus dignes de sa foi et de sa piété. Les saints martyrs Sisinnius, Alexandre et Martyrius, égorgés naguère en Italie par les païens de Tridentum (Trente), étaient tous trois originaires de Cappadoce. Chrysostome avait réclamé pour l'Asie les reliques de ces héroïques enfants de l'Asie. Saint Vigilius, évêque de Trente, dans une lettre touchante qui nous a été conservée, mandait au grand docteur qu'il partagerait avec lui ce trésor. On déploya pour la translation solennelle de ces reliques une magnificence incroyable. A leur débarquement, elles furent déposées dans un oratoire de Saint-Thomas, au bourg de Drypia sur la Propontide, à neuf milles de Constantinople. La nuit suivante, une procession aux flambeaux sortit de Byzance, en chantant des hymnes sacrées. A gauche de l'archevêque, l'impératrice Eudoxia sans escorte, sans diadème, marchait modestement, suivie de tout un peuple. Au point du jour, on arriva sur la plage. Chrysostome, montant sur les gradins de la rustique chapelle, prit la parole. « Que dirai-je? s'écria-t-il. Par où commencer un discours? Tout ce qui se passe en ce moment est plus haut que la parole humaine? Je tressaille, il me semble que j'ai des ailes, quelque chose me soulève au-dessus de la terre et m'emporte vers les cieux. Célébrerai-je l'héroïsme des martyrs? l'ardeur de votre charité? le zèle de l'auguste impératrice? l'empressement des magistrats de Constantinople? la défaite des dé-

mons? le triomphe de Jésus-Christ? la puissance de l'Église? la vertu de la croix, les miracles du crucifié, la gloire du Père, la grâce de l'Esprit-Saint? la joie du peuple? ces chœurs de vierges, de prêtres, de solitaires? cet immense concours d'hommes de tout rang, libres et esclaves, princes et sujets, riches et pauvres, citoyens et étrangers? Qui racontera vos merveilles, ô Seigneur, qui pourra suffire à vos louanges ¹? Telle est donc la vertu qui s'exhale des ossements des saints! Ils sanctifient ceux qui les approchent. Voilà pourquoi l'impératrice, amie du chrétien, nous donne en ce moment ce noble exemple de vénération pour les reliques sacrées. Heureuse nuit dont le Psalmiste pourrait dire : *Et nox illuminatio mea in deliciis meis!* Quel jour fut en effet plus radieux! Quelle splendeur égala jamais cette illumination de Constantinople, alors que, parmi des transports d'allégresse, cette affluence pieuse inondant l'*agora* se déroulait comme une chaîne d'or au milieu des rues de la cité! Nos yeux se portaient tour à tour de la terre au ciel et du ciel à la terre. En haut, l'astre des nuits épanchait sa pure lumière, les étoiles scintillaient autour de leur reine. Ici la multitude des fidèles de Jésus-Christ faisait cortège à l'impératrice, reine plus brillante que celle des nuits. Qu'est-ce en effet que ce globe de la lune en comparaison d'une âme revêtue d'une si haute majesté, parée d'une foi si pure! Que faut-il admirer le plus en elle : la flamme de la ferveur, sa foi inébranlable, ou son humilité profonde par laquelle elle se montre supérieure à la grandeur même? **Permettez-nous**, illustre Eudoxia, de vous proclamer bienheureuse. Oui, **et les générations futures ratifieront cet hommage!** Bienheureuse, **parce que vous exercez l'hospitalité envers les saints, parce que vous protégez les églises, parce que vous imitez le zèle des apôtres, parce que vous mettez votre royauté terrestre au service de la royauté éternelle ¹.** » Voilà les personnalités que Chrysostome se permettait : l'éloge public d'une majesté qui s'en était montrée digne. La critique moderne a passé en silence sur tous ces faits. Il lui aurait fallu, en les racontant, se résigner à une

¹ *Psalm.*, CV, 2.

contradiction flagrante. Chrysostome, en effet, quand il parlait ainsi, avait plutôt l'air d'un panégyriste que d'un censeur implacable; en réalité, il n'était que juste. L'acte public d'Eudoxia était un solennel exemple adressé à tout un peuple. En louant l'impératrice, Chrysostome donnait une leçon à tout le monde et à l'impératrice elle-même. Quoi qu'il en soit, la fête fut complète. Arcadius vint à son tour, avec un cortège militaire, vénérer la châsse des martyrs. Quelques jours après, une solennité du même genre avait lieu pour la translation des reliques de saint Phocas, humble jardinier de Sinope, qui pendant soixante ans avait renouvelé les merveilles de charité, de dévouement et de mortification des plus illustres solitaires. Byzance était avide de reliques. Elle grossissait chaque jour son pieux trésor, qui devait plus tard enrichir les diverses églises de l'Occident, après la conquête de Constantinople par les croisés.

Invasion
d'Alaric en
Italie. Vic-
toire de
Stilicon à
Pollentia.

57. Les joies de ces pompes chrétiennes s'évanouirent bientôt, pour faire place aux terreurs et aux inquiétudes de la situation politique la plus effrayante peut-être qui ait jamais pesé sur le monde. En Occident, Stilicon venait d'être nommé consul. Le poète Claudien achevait de polir les dernières strophes d'un nouveau dithyrambe en l'honneur de cette promotion. Tout à coup se répandit la sinistre nouvelle qu'Alaric, à la tête non plus d'une armée mais d'une véritable invasion de Goths, s'avancait contre l'Italie et assiégeait les remparts d'Aquilée. Stilicon, aussi ambitieux que Rufin, aussi intrigant qu'Eutrope, valait mieux cependant que l'un et l'autre. A une conception nette et ferme, il joignait une volonté énergique et une activité infatigable. Au lieu de confiner Honorius, son impérial gendre, dans l'intérieur d'un palais au milieu d'une domesticité subalterne et avide, il essayait de le faire connaître des populations soumises à son sceptre. Il avait parcouru avec lui les principales cités de l'Italie, et la cour se trouvait à Ravenne au moment où la levée de boucliers d'Alaric vint jeter l'effroi en Occident. Cette coïncidence fit la fortune de Ravenne. Située sur la petite rivière de *Montone*, à huit kilomètres de son embouchure dans l'Adriatique, cette ville offrait, dans le cas d'une invasion subite de bar-

bares, l'avantage d'un port toujours ouvert où l'empereur pouvait s'embarquer de sa personne et éviter un péril imminent. Au nord le Padus (Pô), au sud la chaîne des Apennins lui servaient de barrière. Entre l'une et l'autre de ces défenses naturelles on pouvait rassembler une armée défensive qui trouvait facilement à se ravitailler par le golfe, et suffisait à défendre les passages de l'Illyrie, seul point menacé alors. Milan, au centre des plaines cisalpinnes, n'offrait aucune de ces ressources. Aussi fut-elle bientôt abandonnée comme capitale, et Ravenne devint la résidence officielle des empereurs d'Occident. Alaric fut en définitive la cause première de ce transfert de métropole. Il était lui-même chassé de ses cantonnements du Péloponèse et de la Grèce par la famine qui décimait son peuple. Depuis les derniers succès du roi des Goths, une immense agglomération de ses compatriotes était venue se grouper à l'ombre de sa nouvelle fortune. C'était une véritable nuée de nomades grossissant chaque jour, ruinant le sol sur son passage sans se préoccuper jamais d'en renouveler les richesses par une culture sédentaire et comptant sur un campement nouveau pour remplacer celui qu'elle venait d'épuiser. Ce caractère d'ailleurs fut commun à tous les barbares qui successivement envahirent le monde romain. On conçoit l'épouvante qui saisit l'Occident tout entier, à l'approche de ces bandes de pillards. Cependant Alaric avait de la diplomatie. Il envoya humblement offrir ses services à l'empereur Honorius. « Si vous ne voulez pas me fixer un cantonnement en Italie, disait-il, donnez-moi le commandement des Gaules. Mon peuple y vivra fort à l'aise, et je défendrai vos frontières contre les Germains et les Francs. » Ces propositions en apparence si bienveillantes jetèrent l'effroi dans toutes les cités italiennes. Stilicon donna l'ordre de fortifier les remparts de chaque citadelle. Milan, Rome, Florence, toutes les places de quelque importance au point de vue militaire furent transformées en forteresses. La levée en masse de tous les hommes valides s'exécuta d'une manière absolue. On alla jusqu'à prévoir le cas où les réfractaires se feraient attacher avec des cordes aux autels des basiliques, et l'on déclara que le droit d'asile dont jouissaient alors les églises ne pourrait être invoqué dans la circonstance présente. L'image de la patrie

en danger aurait dû exalter de toutes parts le sentiment national. Mais les Romains de cette époque n'avaient plus la fibre patriotique. Les sénateurs, les patriciens, les riches de Rome furent les premiers à s'embarquer avec leurs trésors et leur famille, pour aller chercher dans les îles de la Sardaigne, de la Corse et de la Sicile un refuge contre les barbares. Les routes de terre étaient encombrées de fuyards; les navires étaient insuffisants à emporter toute cette multitude épouvantée. Quand un peuple en est là, l'heure de sa ruine est proche. Honorius donnait d'ailleurs lui-même l'exemple de la peur et de la lâcheté. Il voulait fuir à tout prix avec ses familiers, ses courtisans et sa volière chérie renfermant une poule favorite, nommée *Roma*, que l'indigne fils de Théodose le Grand prenait plaisir à nourrir de sa main. Stilicon, ce ministre Vandale qui seul alors représentait dans une cour dégénérée le vieil honneur du nom romain, eut besoin de toute son énergie pour retenir l'empereur à son poste. Il y réussit avec peine, à la condition qu'Honorius demeurerait à Ravenne, toujours prêt à prendre la mer si le danger devenait trop pressant. Cependant Alaric, franchissant les défilés des Alpes Juliennes, s'était précipité dans les riches provinces de l'Italie transpadane. Milan fut sur le point d'être envahie. Elle ne dut son salut qu'à une marche rapide de Stilicon, lequel était allé chercher dans la Rhétie, parmi les tribus des Suèves, des Alains et des Francs, une force auxiliaire à opposer aux Goths partout vainqueurs. Enfin, le 5 avril 402, un samedi saint, au moment où le roi barbare fidèle à son plan de stratégie diplomatique, songeait à quitter la Ligurie pour traverser les Alpes maritimes, et entrer dans les Gaules par la Provence, l'armée de Stilicon l'atteignit sur les bords du Tanaro, près de Pollentia, ancien municipe assez considérable, et fort rapproché de la ville actuelle d'Asti. Le combat fut acharné et sanglant. Mais la victoire demeura aux troupes romaines. Le camp d'Alaric, la femme du roi Goth, d'immenses richesses accumulées par les pillards, tombèrent entre les mains de Stilicon. Rome était sauvée. Le flot barbare rétrograda vers l'Illyrie, et le poète Claudien compara hyperboliquement Stilicon à Cincinnatus, à Scipion, à Marius et à César.

38. Ce qu'Alaric venait de tenter en Occident, le goth Gaïnas l'essayait en Orient, avec cette différence qu'Alaric était un ennemi déclaré de la cour de Ravenne, tandis que Gaïnas, depuis la mort d'Eutrope, était officiellement le généralissime des armées de Byzance. Entre Alaric et Gaïnas il y avait sympathie de race, communauté de vues, rivalité d'ambition. Tous deux voulaient se tailler un empire aux dépens du monde romain. Alaric venait d'échouer à Pollentia ; mais il se promettait de prendre sa revanche. Gaïnas avait réussi contre Eutrope ; mais son succès n'avait encore profité qu'à l'impératrice Eudoxia. Cette Gauloise, portée réellement par un vent de fortune prodigieuse sur le trône de l'Orient, avait tous les instincts du pouvoir moins la capacité. Nous l'avons vue naguère assister avec les démonstrations de la piété la plus sincère et la plus éclatante, à la translation solennelle des reliques des martyrs de Tridentum. Mais, au moment où elle se prêtait à cet acte extérieur de vertu, elle songeait moins à l'accomplissement d'un devoir de chrétienne qu'à la popularité qui pouvait en rejaillir sur son nom. Elle gémissait encore sous la tyrannie d'Eutrope. Quand la révolution de palais dont nous avons précédemment raconté les détails l'en eut délivrée. Eudoxia ne dissimula plus. Elle se laissa voir telle qu'elle était, impérieuse, passionnée, jalouse du commandement, et avec cela incapable de secouer le joug d'un favoritisme subalterne. Cette contradiction apparente d'un caractère naturellement altier avec une faiblesse indolente, qui non-seulement accepte mais aime et recherche le joug de courtisans de bas étage, n'est malheureusement pas rare chez les princes. Eudoxia était belle. Arcadius, son imbécile époux, le savait peut-être : mais d'autres que lui s'en aperçurent et il ne songea point à leur imposer des réserves. L'impératrice n'avait porté jusque-là que le titre de *nobilissime* : elle reçut, le 9 janvier 400, celui d'Augusta. C'était la première fois qu'une femme était directement associée à l'empire. On en murmura quelque peu. Honorius crut même devoir écrire à ce sujet une lettre courroucée à son frère de Constantinople. Mais le temps des indignations généreuses et efficaces était passé. Les statues de la nouvelle Augusta

Gouvernement d'Eudoxia à Constantinople.

furent envoyées à toutes les villes et à tous les municipes, pour être placées à côté de celles des deux empereurs et sur le même rang. Logiquement on ne pouvait guère refuser le titre et les honneurs impériaux à celle qui en exerçait directement et exclusivement l'autorité. Ce fut donc Eudoxia qui régna sous le nom d'Arcadius et succéda au pouvoir d'Eutrope. Malheureusement, tout le monde savait que le comte Jean, maître des sacrées largesses, régnait sur le cœur d'Eudoxia. En sorte que cette dernière ayant mis au monde sur les entrefaites une jeune princesse qu'elle fit cependant nommer Arcadia, il y eut une explosion unanime contre le scandale. En dépit des trois favorites Marsa, Castricia et Eugraphia qui gouvernaient le sérail et tenaient le sceptre de cette cour de débauchés et d'eunuques, il s'en fallut peu que le mécontentement populaire ne se traduisît par une révolte. Mais les délateurs et les espions d'Eutrope étaient passés au service de l'impératrice. A force d'argent, on étouffa les voix séditeuses. Arcadius ne soupçonna rien ; le peuple se tut. Gaïnas ne fut pas si facile à satisfaire. Il avait successivement renversé les deux premiers ministres Rufin et Eutrope ; il entendait bien les remplacer, et ne voulait absolument pas consentir à laisser Eudoxia hériter d'une succession qu'il regardait comme sienne.

Première
ambassade
de saint Jean
Chrysostome
près
de Gaïnas.

59. Le généralissime goth avait été, on se le rappelle, envoyé avec une armée pour combattre son compatriote et parent Trébigild. Tant que le règne d'Eutrope avait duré, Gaïnas s'était borné à éviter toutes les occasions de rencontrer les troupes qu'il avait mission de combattre. Mais, après qu'Eutrope fut mort sans aucun profit pour Gaïnas, celui-ci n'ayant plus rien à ménager fit ostensiblement à Thyatire, en Lydie, la jonction de ses forces avec celles du greuthongue Trébigild, et les deux armées se dirigèrent dans un accord fraternel sur Constantinople. Trébigild suivit la route de l'Hellespont jusqu'à Lampsaque ; Gaïnas celle de Bithynie jusqu'à Chalcédoine. Sur leur passage, l'incendie, le pillage et le sang formaient une longue traînée de désastres et de ruines. A mesure que le cercle de fer et de feu se rétrécissait autour de la capitale, les Byzantins pouvaient contempler du haut de leurs remparts les

flammes qui dévoraient les cités voisines. Ce fut une terreur sans pareille. Eudoxia n'avait pas une seule légion à opposer à ces implacables ennemis. Arcadius comptait sur Eudoxia et ne s'inquiétait de rien. Mais Eudoxia s'inquiétait grandement alors et ne pouvait compter sur personne. L'aréopage féminin, doublé des eunuques et des favoris, ne trouva rien de mieux à faire, dans le péril menaçant, qu'une infâme lâcheté. On dicta à Arcadius une lettre autographe dans laquelle le fils de Théodose le Grand déclarait à Gaïnas qu'il l'attendait les bras ouverts, prêt à lui décerner comme au sauveur de la patrie les honneurs du triomphe, et désireux seulement de savoir quelle récompense pourrait être agréable à son noble cœur. Gaïnas répondit fièrement qu'il ferait connaître ultérieurement ses intentions, mais que, préalablement à toute négociation, il demandait la tête de trois hommes dont la trahison avait failli perdre l'empire. Ces trois hommes étaient : le comte Jean ; Saturninus, époux de Castricia ; et le consul Aurélien. « Envoyez-moi ces traîtres, disait Gaïnas. J'en ferai justice et j'entrerais alors en ami dans la ville de Constantinople. » Le choix des trois victimes était combiné de manière à déshonorer plus encore qu'à désoler la cour byzantine. Le comte Jean, maître des sacrées largesses, outre qu'il était désigné par la voix publique comme le favori de l'impératrice, était le plus cher des confidents d'Arcadius. Saturninus, homme consulaire et sénateur, en sa qualité d'époux de Castricia était l'un des suppôts du triumvirat féminin qui régnait à la cour. Aurélien était consul ; on n'a pas d'autres détails sur son compte. Vraisemblablement quelque motif semblable l'avait désigné à la proscription de Gaïnas. Celui-ci, campé à Chalcédoine en face de Byzance, attendait le résultat de son message. Il avait nettement déclaré que, si la réponse n'était pas satisfaisante, le pillage de Constantinople par les Goths lui rendrait raison. Eudoxia était au désespoir. Un seul homme lui paraissait de taille à lutter contre la barbarie du généralissime greuthongue. Cet homme, le type et le modèle de toutes les vertus chrétiennes, était Chrysostome. L'impératrice le supplia d'aller trouver Gaïnas. « Votre éloquence triomphera de ce cœur farouche, lui dit-elle. Il

a beau être arien, vous êtes un saint, et nul ne résiste à l'accent de votre vertu. » Jean Chrysostome accepta la mission. Il fut convenu que le lendemain matin il partirait en même temps que les trois victimes désignées à la mort, et qu'il emploierait tout son ascendant pour les sauver. Tout se passa selon les termes de ce programme. A l'aube du jour, le comte Jean, le consul Aurélien et le sénateur Saturninus escortés par le grand archevêque traversèrent le Bosphore et vinrent se présenter devant Gaïnas. Celui-ci était à cheval, et il passait une revue de ses troupes. Jetant un regard irrité sur les trois proscrits, il donna l'ordre de les décapiter sur-le-champ. Mais Chrysostome prit la parole. Il s'exprima avec une telle véhémence que le barbare se sentit ému. Gaïnas révoqua l'arrêt de mort et fit conduire les trois victimes en prison. Quand la revue fut terminée et qu'il fut rentré sous sa tente, il parut se repentir de ce mouvement de sensibilité. On lui amena les prisonniers ; il leur signifiâ qu'il fallait mourir. Trois soldats étaient là, le glaive levé. Les victimes s'agenouillèrent. Mais au lieu de faire tomber ces têtes inclinées, les bourreaux qui avaient le mot d'ordre se contentèrent d'effleurer avec le tranchant du fer le cou des trois proscrits. Gaïnas les fit alors relever et leur notifiâ qu'il commuait la peine de mort en un bannissement perpétuel.

Ingratitude
de la Cour.
Discretion de
saint Jean
Chrysostome.

60. Ainsi se dénoua par un caprice de Gaïnas cette péripétie qui faillit être sanglante. Chrysostome revint à Constantinople. Il aurait pu croire à quelque reconnaissance de la part de l'impératrice et de Castricia. Mais il y a des services qui humilient ceux à qui on les rend. Chrysostome, qui venait de sauver la vie du comte Jean, savait le motif de l'intérêt exceptionnel qu'Eudoxia portait à ce personnage. Il savait de même pourquoi Saturninus, le mari de Castricia, tenait si fort au cœur de l'impératrice. Eudoxia ne pouvait plus regarder Chrysostome sans rougir d'elle-même. Castricia, en favorite bien apprise, n'avait garde de froisser son auguste maîtresse par la moindre expression de reconnaissance vis-à-vis d'un évêque aux instances duquel elle devait de n'être pas veuve. En sorte que, de retour à Constantinople, Chrysostome ne reçut au palais qu'un accueil glacial et presque courroucé. Il

ne s'en émut pas plus que de raison. Le dimanche suivant, rendant compte à son peuple de l'absence qu'il venait de faire, il disait : « J'ai dû me séparer de vous pour quelques jours. Je suis allé conjurer des orages et tendre la main à des naufragés sur le bord de l'abîme. Je suis le père commun de tous ; il me faut veiller au salut non-seulement de ceux qui sont encore debout mais de ceux qui tombent ; suivre de l'œil tous les navires lancés sur l'océan du monde, pour aider ceux que pousse un vent favorable, pour arracher aux écueils ceux que bat la tempête. C'est pour cela que je vous ai quittés, ces jours derniers. J'ai multiplié les prières, les remontrances, les supplications, afin d'arracher d'illustres victimes à la mort. Et maintenant, me voici au milieu de vous, dans cette paisible enceinte. Ici tout est calme, et votre barque semble glisser sur une mer tranquille. Songez-y pourtant. Rien n'est stable pour personne dans les choses humaines. Pas d'édifice si solide qui ne puisse à son tour être ébranlé. Ai-je besoin de vous rappeler ces choses ? Jetez un regard sur le monde. Partout confusion et tumulte, partout écueils et précipices, récifs cachés sous la vague ; partout la terreur, les périls, les soupçons, les terreurs, les angoisses. La guerre civile est partout, non pas ouverte, mais voilée. Sous la peau des brebis se cachent des loups cruels. Les ennemis déclarés sont moins à craindre que les amis. Ceux qui vous adulaient hier et vous baisaient la main sont aujourd'hui vos adversaires les plus terribles. Hier, ils vous remerciaient d'un bienfait ; aujourd'hui, ils vous en font un crime ! »

61. Nous ne savons si c'est là ce que la critique moderne a reproché à saint Jean Chrysostome comme des personnalités outrageantes contre la personne auguste d'Eudoxia. Pour nous, il nous est impossible d'y voir autre chose que l'allusion la plus discrète à des événements qui étaient alors de notoriété publique à Constantinople. Il nous est impossible de ne pas remarquer en outre cette singulière erreur de la critique moderne qui nous re-

Conférence
d'Arcadius
avec Gaïnas.

¹ S. Joan. Chrysost., *Homilia de Saturniano et Aureliano*; *Patr. græc.*, t. LII col. 415.

présente Chrysostome comme un moine intraitable, un farouche anachorète ignorant le maniement des hommes et des choses ; quand au contraire l'histoire vraie nous le montre appelé à la négociation des intérêts politiques les plus considérables ; quand l'histoire nous apprend que Chrysostome réussit dans la mission la plus délicate et la plus difficile qui fut jamais ; quand enfin l'histoire nous atteste que, payé comme tant d'autres par la plus noire ingratitude pour les services qu'il venait de rendre, Chrysostome, loin de publier sur les toits ses légitimes sujets de plainte, se contentait d'en tirer pour son peuple une leçon de morale pratique où ne se révèle pas la plus légère pointe d'aigreur ni de ressentiment personnel. Cependant Gaïnas était toujours là, menaçant et terrible. Son insolence croissait avec la faiblesse de la cour. Ses prétentions ne connaissaient plus de bornes. Il demanda une somme fabuleuse, dont il avait besoin, disait-il, pour indemniser les troupes fidèles qui étaient sous ses ordres. Arcadius ou plutôt la régente Eudoxia souscrivit à la nouvelle injonction. Tous les ordres de l'état, toutes les classes de citoyens concoururent à cet impôt forcé. Mais le chiffre indiqué par le barbare était tellement exorbitant qu'on ne réussissait point à le compléter. Chrysostome donna tous les vases d'or et d'argent des églises de Constantinople. Il les remit lui-même entre les mains de l'impératrice. Grâce à cette offrande spontanée l'avidité de Gaïnas put être satisfaite. Le Goth se torturait l'esprit pour imaginer de nouvelles vexations. Il s'arrêta enfin à l'idée de demander une conférence où l'empereur Arcadius viendrait en personne à Chalcédoine recevoir les ordres qu'il plairait à son sujet rebelle de lui intimer. Le rendez-vous était indiqué dans l'oratoire de Sainte-Euphémie sur la rive du Bosphore en face de Constantinople, de manière à ce que le peuple de Byzance pût voir de ses yeux l'humiliation du fils de Théodose le Grand. Eudoxia ne parut nullement blessée de cette nouvelle exigence. Arcadius monté sur la barque impériale, escorté de tous les eunuques et hauts fonctionnaires de son palais, traversa le Bosphore, vint saluer le barbare et l'embrassa comme son meilleur ami. Gaïnas daigna signifier

alors à cette ombre de monarque qu'il se contenterait pour lui-même des titres de consul et de généralissime de l'empire d'Orient; que Trébigild son allié accepterait de servir sous ses ordres, qu'à ces conditions leurs troupes réunies entreraient pacifiquement à Constantinople et y resteraient tout le temps qu'elles voudraient. Arcadius ratifia cet arrangement. Il jura sur les reliques de Sainte-Euphémie qu'il exécuterait fidèlement la convention. Deux jours après, les troupes rebelles ayant à leur tête le consul Gaïnas et le général greuthongue Trébigild entraient triomphalement à Byzance. Certes ! le nom de Bas Empire n'est pas une calomnie.

62. Gaïnas, comme tous les Goths convertis au christianisme, était arien. Nous avons raconté précédemment que Valens avait imposé cette condition aux tribus gothiques, avant de les admettre sur le territoire de l'empire. Or, depuis Valens, les lois théodosiennes avaient interdit l'exercice public de l'Arianisme dans l'intérieur des cités. En conformité avec la nouvelle législation les ariens de Constantinople, chassés des églises qu'ils y avaient jadis usurpées, étaient obligés chaque dimanche de se rendre dans quelque oratoire de campagne pour y tenir leurs assemblées. Gaïnas, avec le caractère que nous lui connaissons, ne devait pas être un grand dévot. Mais son élévation inespérée lui inspira pour l'Arianisme un zèle plus politique que religieux. Tous ses coreligionnaires, et ils étaient en grand nombre à Constantinople, tous ses soldats, goths et ariens comme lui, prétendaient se venger enfin sur le catholicisme de l'échec infligé si longtemps à leur croyance et à leur culte. Gaïnas devait être le restaurateur de l'Arianisme, et effacer de l'histoire le nom de Théodose. Ce nouveau consul sentait l'importance qu'il y avait pour lui à étayer son pouvoir et sa fortune sur un parti religieux dont l'influence, le nombre et l'audace grossissaient chaque jour. Il vint donc trouver Arcadius. « Le premier officier de l'empire, lui dit-il, ne saurait être réduit à chercher hors des murs de cette ville un misérable abri pour y prier avec ses compagnons d'armes, les vaillants défenseurs de l'État. Rendez-nous donc un des églises de Constantinople, à votre choix, afin que nous puissions librement y exercer notre culte. » Gaïnas, depuis son retour

Gaïnas à Constantinople. Pré-tentions tyranniques. Héroïsme de saint Jean Chrysostome.

trionphal, affectait de n'avoir de rapports officiels qu'avec l'empereur. Il tenait impitoyablement Eudoxia au second plan et ne traitait jamais d'affaires avec elle. Arcadius, obligé de subir cette tyrannie qui l'obsédait, faisait au moins mal possible son métier de monarque. Mais il n'osait prendre aucune décision. Il cherchait partout des appuis qu'il ne trouvait nulle part. Il promit à Gaïnas de réfléchir à sa demande, et, sitôt que le consul-généralissime eut quitté le palais le faible empereur fit appeler Chrysostome. « Que faire? lui dit-il. Un refus pourrait perdre l'empire. Ne sauriez-vous condescendre aux désirs du barbare et lui accorder ce qu'il réclame? Les temps redeviendront peut-être meilleurs. — Non, répondit l'archevêque. Mettez-moi en présence de Gaïnas. Je me charge de lui répondre. » Cet expédient dégageait la personnalité d'Arcadius. Un jour fut fixé pour la réunion solennelle. Chrysostome se rendit au palais, accompagné d'un certain nombre d'évêques catholiques. De son côté, Gaïnas escorté de prélats ariens vint prendre place sur le siège consulaire et somma l'empereur de lui rendre justice. Chrysostome, prenant la parole, fit observer que l'autorité du prince chrétien ne va pas jusqu'à violer les lois divines et humaines ni à profaner les choses saintes. Le Goth reprit avec colère qu'il n'était pas venu là pour recevoir des leçons. « Il nous faut un temple, dit-il, et non de vaines paroles! — Nos temples sont ouverts à tous, répondit l'archevêque. Vous pouvez y venir prier à toute heure. — Mais je ne suis pas de votre communion, répartit Gaïnas. Je demande une église pour les ariens mes coreligionnaires. Je la demande pour moi-même. Certes! quand en vingt batailles j'ai exposé ma vie pour le salut de l'empire, je puis avoir le droit de formuler une aussi modeste requête. » — A ces mots, Chrysostome, fixant un regard de profond mépris sur cet homme devant qui l'Orient tremblait alors, lui répondit d'un ton sévère : « Vous parlez de vos services; ils ont été payés mille fois plus qu'ils ne valent! Vous êtes aujourd'hui consul, vous avez le commandement suprême des armées de terre et de mer. Qu'étiez-vous, il y a dix ans? Comparez, si vous en avez le courage, le présent au passé, l'indigence natale à la splendeur actuelle, la peau de mouton

qui recouvrait vos épaules sur les bords de l'Ister et la pourpre dont vous êtes en ce moment revêtu. Le peu que vous avez fait pour l'empire, mettez-le en regard de ce que l'empire a fait pour vous ! Sachez honorer du moins par votre reconnaissance les honneurs qu'on vous a prodigués. Un jour, proscrit de votre patrie, vous vîntes aux genoux de Théodose le Grand implorer sa clémence. Il vous tendit la main et vous sauva. Vous jurâtes alors une amitié éternelle à l'empereur, à ses fils, au peuple romain tout entier. Or Théodose, le père de l'auguste Arcadius, Théodose à qui vous devez la vie, à qui vous avez promis fidélité, savez-vous la loi fondamentale qu'il a portée ? » — L'archevêque lut alors l'édit théodosien qui prohibait l'exercice public de l'Arianisme dans l'intérieur des villes. Puis, se tournant vers Arcadius, il ajouta : « Prince, vous êtes le dépositaire des lois. Dieu vous a constitué pour veiller à leur exécution. Il vaudrait mieux descendre du trône que de trahir la justice, la religion et la vérité ! »

63. Nous ne savons si la noble assurance de ce langage sera du goût de la critique moderne, qu'elle préférerait peut-être un fade compliment de cour à cette attitude indépendante et fière. Un archevêque qui ne tremble pas devant l'insolence d'un barbare sous lequel tout pliait en Orient ! Un archevêque qui se permettait de parler comme un vrai romain à un goth parvenu ! Est-ce supportable ? Cependant comme la vertu, en dépit de la critique moderne, se fait admirer en tout temps et dans tous les pays, la cour Byzantine, cette cour dégénérée, éclata en applaudissements et donna raison à Chrysostome contre Gaïnas. Arcadius, fort heureux d'un pareil dénouement, s'appuya sur cette manifestation de l'opinion publique provoquée par l'éloquence de l'archevêque, et résista aux prétentions du tout-puissant barbare. Gaïnas se retira, l'âme ulcérée, bien résolu de prendre sa revanche. Les Ariens ne demandaient pas mieux que de le seconder dans ses projets de vengeance. Une démonstration hostile au catholicisme fut dès lors organisée. Voici, d'après un témoin oculaire ², comment procédèrent les

Processions
ariennes
à Constanti-
nople.

¹ Theodoret., *Hist. eccles.*, lib. V, cap. XXII. — ² Socrat., *Hist. eccles.*, lib. VI, cap. VIII ; Sosomen., *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. VIII.

satellites de Gaïnas. Privés d'églises dans l'intérieur de Constantinople depuis les lois de Théodose, les Ariens sortaient de la ville chaque dimanche et chaque fête pour se réunir dans un oratoire *extra muros*. Jusque-là, les choses s'étaient passées sans aucun tumulte. Mais enhardis par le crédit de leur nouveau chef, ils transformèrent ces allées et venues en processions séditieuses. La veille des dimanches et fêtes, ils s'attroupaient au milieu de la nuit sous les portiques des palais, et, se groupant en chœur, chantaient les hymnes de leur secte en y ajoutant des expressions injurieuses pour les catholiques. A l'aube du jour, ils se mettaient en marche, parcourant les rues de la ville et affectant de répéter ce refrain d'un de leurs cantiques : Ποῦ εἰσὶν οἱ λέγοντες τὰ τρία μίαν δύναμιν; « Où sont-ils les arithméticiens qui prétendent que trois font un? » Chrysostome craignant l'impression que pouvaient faire sur l'esprit mobile des Byzantins ces chants hérétiques, dont la mélodie simple et gracieuse devint bientôt populaire, essaya de leur opposer des hymnes catholiques. Il y réussit. Le matin des dimanches ou des fêtes, les orthodoxes se formaient en procession pour se rendre à la basilique où la station (office solennel) devait avoir lieu. Chemin faisant, ils chantaient les hymnes composés par Chrysostome. L'impératrice Eudoxia et toute la cour, en haine de Gaïnas, favorisèrent ces manifestations imposantes. On y portait des croix d'argent précédées de torches allumées. Briso, l'un des chambellans de l'impératrice, dont le talent musical était fort apprécié, dirigeait les chœurs. Dans cette lutte de psalmodie, la victoire demeura aux catholiques. Mais les Ariens, vaincus sur ce terrain pacifique, eurent recours à leurs violences habituelles. Ils se ruèrent un jour sur la procession orthodoxe, et tuèrent plusieurs personnes. Briso, atteint d'une pierre au front, resta mort sur la place. Arcadius crut devoir sévir; il rendit un décret qui interdisait les processions ariennes.

64. La mesure était sage; mais déjà il n'était plus question de fêtes religieuses. Gaïnas avait jeté le masque et fixé un jour à ses légions de Goths pour le pillage de Constantinople. Le secret qui seul aurait pu faciliter l'exécution de cette horrible entreprise ne fut point gardé par les soldats barbares. La sinistre nouvelle se

Massacre
des Goths.
Expulsion
de Gaïnas.

répandit en un instant dans la ville et y produisit une consternation inexprimable. Les banquiers, les changeurs, les orfèvres s'empressèrent d'embarquer sur le Bosphore leurs objets précieux. Riches et pauvres, tous firent de même. Le tremblement de terre de l'année précédente n'avait pas causé plus de panique. Au lieu d'ébranler la résolution de Gaïnas, ce mouvement ne fit que la précipiter. Par son ordre, les Goths disposèrent autour du palais impérial des matières combustibles auxquelles ils devaient mettre le feu le soir même. A l'heure indiquée, les soldats barbares étaient à leur poste, la torche à la main. En ce moment, il se passa un fait extraordinaire que tous les historiens du temps s'accordent à attester. Les incendiaires virent distinctement une armée romaine rangée en bataille sur les plates-formes et sous les portiques du palais. Terrifiés à cette vue, ils s'enfuirent et vinrent raconter à Gaïnas cet étrange incident. Le consul généralissime était un esprit fort. Il se moqua de l'imbécile terreur de ses satellites, les gourmanda sur leur lâcheté, et leur renouvela ses ordres pour la nuit suivante. Cette fois encore, à l'heure dite, le même phénomène se renouvela. On vint en toute hâte avertir Gaïnas qui se rendit de sa personne sur le théâtre de cette incroyable manifestation et put en constater la réalité de ses propres yeux. Le barbare crut alors qu'à son insu Arcadius avait introduit dans la ville des légions de défenseurs. Peut-être en était-il ainsi : le danger était assez grand pour motiver une précaution de ce genre. Quoi qu'il en soit, ce fut au tour de Gaïnas de craindre pour sa vie. Le lendemain matin, sous prétexte qu'il avait besoin de l'air des champs, il annonça qu'il allait quitter Constantinople. En malade plein de dévotion, il voulut aller prier à la basilique théodosienne de l'Hebdomon et recommander sa précieuse santé à l'intercession de saint Jean-Baptiste, patron de cette église. Nous avons déjà dit que l'Hebdomon était au septième milliaire de la ville, dans une vaste plaine qui servait aux revues militaires. Gaïnas avait choisi ce point stratégique avec beaucoup d'habileté. Il se proposait d'y réunir la moitié des soldats goths, laissant l'autre moitié dans la ville sous les ordres de Trébigild son lieutenant, lequel devait contenir la population by-

zantine jusqu'au moment où le consuli serait en mesure de frapper un coup décisif. Afin de déjouer tous les soupçons, il était convenu que les Goths désignés pour se rendre à l'Hebdomon sortiraient isolément de la ville, en cachant leurs armes sous leurs vêtements. Ce plan improvisé en quelques heures, et concerté entre Gaïnas et Trébigild, aurait pu à la rigueur s'exécuter avec une armée bien disciplinée. Mais les troupes gothiques ne ressemblaient en rien à celles de nos temps modernes. Chaque soldat était marié; il traînait avec lui une femme, des enfants, des chariots remplis de meubles et de butin. Ceux à qui Trébigild fit donner l'ordre de quitter la ville ne manquèrent pas de mettre en mouvement toute leur famille nomade. Bientôt ce fut à toutes les portes de Constantinople un encombrement de bagages, de chars, de bœufs, de mulets escortés par des bandes de femmes et d'enfants, au milieu desquels apparaissaient çà et là des soldats sans armes, il est vrai, mais affairés, anxieux comme des émigrants au départ. Le peuple, tout plein encore des sinistres inquiétudes des jours précédents, crut que le signal du pillage allait être donné et que les Goths, avant de se mettre à l'œuvre, commençaient par sauver d'abord leurs familles et leurs richesses. En un clin d'œil on se précipita sur les émigrants. Les portes furent fermées et le massacre des Goths s'effectua dans toute la ville. Sept mille de ces malheureux périrent dans une église où ils avaient espéré trouver un refuge. Arcadius, féroce comme tous les lâches, donna lui-même, malgré les énergiques réclamations de saint Jean Chrysostome, l'ordre d'escalader les toits de l'édifice sacré et d'y mettre le feu. Aux bruits et aux clameurs qui s'échappaient de la cité, Gaïnas accourut avec les soldats qu'il avait sous la main pour secourir ses compatriotes. Mais le peuple en armes sur tous les remparts fit pleuvoir sur lui une grêle de flèches, de pierres et de tisons enflammés. C'en était fait du consulat de Gaïnas (12 juillet 400.)

Seconde
ambassade de
Chrysostome
près
de Gaïnas.

65. Pendant le Goth ne désespéra point encore de l'avenir. Trébigild, son lieutenant, avait réussi à échapper au carnage. L'armée barbare était anéantie; mais Gaïnas était libre. Quarante ou cinquante mille de ses compatriotes venaient de périr dans ce mas-

sacre exécuté par tout un peuple. Mais Trébigild à lui seul valait une armée. D'ailleurs, l'immense multitude des Goths campée dans la Thrace était un réservoir inépuisable de nouveaux combattants. Les deux chefs proscrits coururent les appeler à la vengeance. Bientôt ils se virent à la tête d'une force imposante, et rentrant sur le territoire romain, firent de nouveau trembler leurs vainqueurs. Gaïnas se préparait à franchir l'Hellespont. Depuis son départ de Constantinople, la cour n'avait pris aucune précaution militaire. Les troupes dispersées dans tout l'Orient n'avaient ni direction suivie ni général habile. Sauf les gardes d'honneur, légion de parade, qui faisait le service du palais, Constantinople ne pouvait compter pour sa défense que sur le courage de ses habitants. Une première fois, cette initiative civile avait triomphé dans un soulèvement populaire; mais il eût été fort imprudent de hasarder une bataille rangée en faisant fond sur un pareil secours. Eudoxia, qui avait repris le gouvernement des affaires, songeait à négocier avec le barbare. « Mais, dit un auteur contemporain, la terreur inspirée par Gaïnas était telle que nul ne voulut se charger d'une mission près de lui. Après avoir inutilement cherché parmi les courtisans, les patriciens et les sénateurs, ne trouvant partout que des cœurs lâches et tremblants, l'impératrice manda l'archevêque et lui proposa cette ambassade. Chrysostome sans tenir compte de salutte précédente contre Gaïgas et du ressentiment que celui-ci avait dû en conserver, accepta héroïquement, et partit aussitôt pour la Thrace. A la nouvelle de son arrivée, Gaïnas vint au devant de lui. Il baisa pieusement sa main droite, lui présenta un siège et fit prosterner ses deux enfants aux genoux sacrés de l'homme de Dieu. Tant la vertu a de puissance même sur les cœurs les plus farouches! Gaïnas en ce moment avait oublié toutes les anciennes querelles ¹. » Ainsi parle Théodoret. Malheu-

¹ Theodoret., *Hist. eccles.*, lib. V, cap. xxxiii. Il nous sera permis de faire remarquer que la critique moderne ne dit pas un mot de cette seconde ambassade de saint Jean Chrysostome en Thrace. Elle est également muette sur la première, qui sauva la vie du comte Jean et de ses deux compagnons. (Cf. A. Thierry, *Nouveaux récits de l'histoire romaine, aux IV^e et V^e siècles*, pag. 240-249.)

reusement ce chapitre de son histoire s'arrête brusquement à ce point. La fin en est perdue. Nous ne savons donc pas la suite d'une négociation si intéressante. Aucun historien ecclésiastique ou profane ne nous a transmis les détails de l'entretien qui s'établit entre l'archevêque et le redoutable chef des barbares.

Défaite
mort de
Gaïnas.

66. Tout ce que nous pouvons conjecturer sur ce point c'est que l'archevêque réussit au moins à gagner du temps et à retarder de quelques semaines l'invasion qui menaçait la capitale de l'Orient. En effet, Gaïnas resta encore un mois dans les campements qu'il occupait au milieu de la presque île de Thrace. Ce délai sauva Constantinople. En face du péril qui menaçait l'empire, Eudoxia comprit qu'il fallait intéresser à la défense de la patrie toutes les classes de la société. Elle fit appel au dévouement et aux lumières du sénat byzantin. La nouvelle Rome avait en effet, comme l'ancienne, un sénat composé des patriciens les plus riches ou les plus illustres. En temps ordinaire, ce corps politique n'avait d'autres fonctions officielles que d'applaudir aux panégyristes mercenaires qui, à jour fixe, célébraient les grandeurs du César régnant. On ne songeait guère à invoquer ses conseils que dans les crises désespérées, quand il était besoin de couvrir sous sa responsabilité des mesures d'où le salut de l'empire pouvait dépendre. Eudoxia prit le parti d'en appeler au sénat de Constantinople. Stilicon avait récemment fait de même à Rome. Il s'en était bien trouvé. L'impératrice n'eut pas non plus à regretter sa démarche. Il y avait à Byzance un chef de partisans, goth de nation, lequel depuis vingt ans s'était dévoué au service des Romains. Son nom était Fravita. Ses succès militaires contre les brigands qui infestaient les frontières syriennes, depuis la Cilicie jusqu'en Palestine, lui avaient valu le titre de général. Mais en réalité, c'était plutôt un chef de bandes qu'un capitaine. Fravita n'avait jamais abandonné le culte païen ; il aimait à rapporter tous ses succès à la protection de ses dieux. Mais d'ailleurs sa fidélité était à toute épreuve. Le sénat le désigna au choix de l'empereur, et Fravita se montra digne de la confiance dont il fut l'objet. Il sauva l'empire. Réunissant à la hâte soit parmi les Romains, soit parmi les Goths ses compatriotes, tous

les hommes de bonne volonté qui consentirent à s'enrôler sous ses étendards, il vint se poster sur la côte d'Asie, vis-à-vis de Gaïnas, pour lui disputer le passage de l'Hellespont. Une flottille improvisée sur laquelle il mit quelques centaines de ses plus braves soldats le rendit en quelques jours maître de la mer. Enfin, le 3 janvier 401, dans une bataille décisive, Gaïnas fut complètement défait. Le vainqueur envoya sa tête à Arcadius comme cadeau d'étrennes, et reçut en échange le titre de consul.

§ V. Gouvernement Métropolitain.

67. Des fêtes d'une splendeur inouïe célébrèrent la victoire de Fravita. Les poètes d'Orient chantèrent à l'envi son triomphe. Il eut le bon esprit de ne pas imiter l'ambition qui venait de perdre successivement Gaïnas, Eutrope et Rufin. Content d'avoir sauvé sa patrie d'adoption, il ne songea point à l'asservir. Peut-être eût-il été un grand ministre : mais on ne l'appela point aux conseils de la couronne et l'impératrice reprit seule la conduite du gouvernement. L'attitude de saint Jean Chrysostome durant les derniers troubles, les services éclatants qu'il venait de rendre, ne permettaient point encore à Eudoxia d'entrer en lutte avec lui. Aucun nuage ne semble avoir troublé, à cette époque, les relations mutuelles. C'est du moins ce qu'on peut conclure d'un passage des homélies prononcées alors par le grand docteur. Dans son commentaire sur l'épître aux Colossiens, Chrysostome fait allusion à la présence d'Eudoxia aux offices de l'Église. Mais pour que le lecteur soit bien édifié sur la manière dont l'illustre prédicateur savait mêler les leçons aux éloges, en évitant le double écueil de la bassesse ou de l'arrogance, nous allons citer ses paroles. « Arrêtons-nous un instant, mes bien-aimés, dit-il, à vénérer les chaînes que portait le grand apôtre Paul. Ces fers glorieux, qui ne les vènère, qui ne les ambitionne ? Oui, femmes chrétiennes, ces chaînes sont plus enviabiles que tous vos bijoux. Quel collier de diamants vaudrait le cercle de fer qui emprisonnait le cou de l'Apôtre ? Les chaînes de Paul, les anges les révèrent, tandis qu'ils prennent en

Les chaînes
de S. Paul
et les parures
des femmes.

pitié vos vaines parures. Les chaînes de Paul soulèvent l'âme et la font monter de la terre au ciel. Vos chaînes d'or et de pierreries abaissent l'âme et la font tomber du ciel en terre. Les vraies chaînes sont celles que vous portez : celles de Paul étaient le plus splendide des ornements. En voulez-vous la preuve? Dites-moi, qui de Paul ou de vous, si Paul était ici, attirerait le plus les regards de cette assemblée? Mais que dis-je, vous? Supposez que l'auguste impératrice, dans l'éclat souverain de sa majesté, se fût rencontrée, en entrant dans cette église, avec le grand apôtre Paul. Eh bien! tous les regards se fussent portés de préférence sur le prisonnier du Christ et sur ses chaînes glorieuses. Cela se conçoit, car les splendeurs humaines, on peut les voir partout. Mais un homme qui dépasse en grandeur l'humanité elle-même, un homme qui fut un ange sur la terre, un homme qui changea le cachot en un paradis et les fers du captif en un sceptre de gloire, voilà un spectacle vraiment admirable! Pour ma part, si j'avais le choix de voir et d'entendre Paul au ciel ou de voir et d'entendre Paul dans son cachot, je préférerais le dernier, puisque les anges eux-mêmes descendaient du ciel pour venir contempler Paul dans sa prison ¹! »

Miracle
du pain eu-
charistique.

68. Dans ces communications quotidiennes avec son peuple, le bon pasteur laissait tomber de son âme tantôt des consolations au milieu des angoisses publiques, tantôt des avis pour la réforme des mœurs, tantôt des instructions solides sur les dogmes attaqués par les Ariens, les Novatiens et les mille sectes hérétiques qui fourmillaient à Constantinople. Dieu confirmait par des miracles la prédication de son serviteur. « Je veux, dit Sozomène, raconter un prodige qui arriva à cette époque et qui eut un grand retentissement. Deux époux attachés à la secte des Macédoniens vivaient alors. Le mari, ayant entendu exposer par Chrysostome la doctrine catholique, se convertit et abjura son erreur. Dès lors il entreprit de ramener l'esprit de sa femme à la vraie foi. Mais toutes ses exhortations furent inutiles. Un jour enfin, il lui dit : Consens

¹ S. Joan. Chrysost., *In Epist. ad Coloss. homil. x*; *Patr. græc.*, tom. LXII, col. 371.

à ma prière, ou bien je cesserai tous rapports avec toi. — Cette menace fit son effet. La femme se prêta en apparence à ce qu'on demandait d'elle ; mais le jour où elle devait communier dans l'église avec les catholiques, au lieu de porter à sa bouche le pain eucharistique, elle inclina profondément la tête sous son voile dans une attitude d'adoration profonde, et glissa le sacrement à une servante qui était dans la confidence et qui se tenait aux côtés de sa maîtresse. La scène ne fut pas remarquée des assistants. De retour dans sa maison, la femme voulut consommer son crime et manger les espèces sacramentelles comme un pain vulgaire. Elle les porta à sa bouche et y imprima ses dents. Ce n'était plus du pain, mais une véritable pétrification dure et résistante comme la pierre. Epouvantée de ce prodige, la femme courut au bienheureux évêque, se frappant la poitrine, confessant sa faute au milieu d'un torrent de larmes et implorant le pardon. En même temps, elle montrait le pain pétrifié où l'empreinte de ses dents était marquée. Chrysostome l'admit à la pénitence. Depuis lors, cette femme est restée une catholique fervente. S'il se trouvait quelque incrédule qui ne voulût point admettre la véracité du fait, le morceau pétrifié est encore en ce moment conservé dans le trésor de l'église de Constantinople : chacun peut le voir et constater ainsi le miracle ¹. » Ainsi parle Sozomène. Il vivait à Byzance ; il était contemporain de saint Chrysostome. Nous ne savons ce que la critique moderne a pensé de ce récit. Elle n'en fait point mention. Comment en effet, après avoir accusé l'illustre archevêque de tant de passions, de vices, de crimes même, pourrait-elle parler d'un miracle qui atteste la sainteté de Chrysostome ?

69. En revanche, la critique moderne a longuement insisté sur le despotisme insupportable avec lequel le « métropolitain du premier siège d'Orient » exerça sa juridiction sur les évêques de sa province ecclésiastique. « Une fois en train de réformer et de sévir, dit M. A. Thierry, le terrible justicier ne s'arrêta point en si beau chemin, et ce fut son tort. De la province d'Asie, son ardente inquisition se porta sur les contrées voisines, la Lycie, la Carie, la

Prétendu
despotisme
métropolitain
de saint
Chrysostome.

¹ Sozomen., *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. v.

Phrygie, le Pont; ce fut une enquête sur les évêques d'une moitié de l'empire d'Orient, faite de concert avec une cour synodale qu'il présidait, enquête trop rapide malheureusement, car il accusait, jugeait, déposait, remplaçait, sur la seule renommée publique dans la plupart des cas. Or, il faisait tout cela en dehors de sa juridiction, et sans y être appelé par les villes et les églises. En moins de trois mois, treize évêques, quelques-uns disent quinze et même seize, furent jugés, cassés, remplacés par des successeurs qu'on leur envoyait tout ordonnés. Tout cela avait passé comme une tempête qui ébranlait jusqu'aux églises que son souffle n'avait point touchées. Une longue agitation suivit cette expédition, courageuse sans doute et inspirée par un zèle dévorant du bien, mais trop précipitée pour produire des fruits durables, et d'ailleurs, il faut bien le dire, faite en dehors des règles consacrées. L'évêque de Rome dont les empiétements sur les juridictions particulières des églises indignaient si fort les Orientaux, n'avait jamais rien exécuté de pareil à cette campagne de Chrysostome. On put se demander si, devant l'évêque de la nouvelle Rome, comme en face de celui de l'ancienne, il y aurait encore un peu de sauvegarde pour les autres, de liberté pour les clergés, de droit d'élection pour les villes, dès que les décrets canoniques concernant les dépositions et les ordinations épiscopales pouvaient être ainsi mis sous les pieds au gré d'un homme, dès que la discipline des églises n'appartenait plus aux clergés et aux synodes provinciaux; l'empereur enfin put se demander si le droit du souverain dans la convocation des conciles et l'approbation des évêques était aboli. Il n'y avait pas eu d'autre souverain, d'autre juge disciplinaire, d'autre électeur pour un tiers des églises orientales que Chrysostome assisté de cette cour synodale composée par lui-même. C'était l'omnipotence ecclésiastique dans l'empire. Quelque louables que soient les intentions d'un homme, quelle que soit la bonté des mesures qu'il prend sur lui d'exécuter, on ne fait jamais le bien tout seul, et pour qu'il soit accepté et fécond, il faut que tout le monde approuve les formes suivant lesquelles il s'accomplit ¹. »

¹ M. A. Thierry, *Chrysostome et Eudoxie*, loc. citat., pag. 309-310.

70. Ainsi parle la critique moderne. Un chapitre du fameux *Dialogus* va renverser tout cet échafaudage d'énormités qu'on dirait entassées à plaisir. Le diacre romain Théodore, dans son enquête officielle sur la vie de saint Chrysostome, pose cette interrogation à l'évêque Palladius : « Mon père, avez-vous eu connaissance des faits qui se sont passés dans la province ecclésiastique d'Asie? On en a beaucoup et diversement parlé ici. — Je suis parfaitement au courant de tout ce qui s'est passé, répondit Palladius. — En avez-vous été personnellement témoin? demanda Théodore. Ou bien ne connaissez-vous ces faits que par le rapport d'autrui? — J'ai assisté, dit l'évêque, à tous les jugements. La moindre particularité m'en est connue. — Alors, reprit le diacre, veuillez me raconter toute cette affaire dans son principe, son développement et ses conséquences. Le libelle d'accusation rédigé par Théophile contre Jean Chrysostome accuse positivement ce dernier d'avoir, dans un véritable délire d'omnipotence, déposé seize évêques en un seul jour et de les avoir remplacés par ses créatures. — En écrivant contre Jean Chrysostome et en le calomniant ainsi, répondit Palladius, Théophile s'est montré digne de lui-même. Les évêques déposés en Asie par Chrysostome ne furent pas au nombre de seize. Il n'y en eut que six : pas un de plus, pas un de moins. En présence de Dieu qui m'entend et qui me jugera, je l'atteste. Comme nombre, voilà la vérité : quant aux faits, en voici le récit exact jusqu'à la minutie. En l'indiction treizième (mai 400), plusieurs évêques de la province d'Asie vinrent à Constantinople pour différentes affaires relatives à leurs diocèses, et y séjournèrent quelque temps. Je m'y trouvais moi-même avec un certain nombre d'évêques de Scythie, tels que Théotime, le métropolitain de Thrace Ammon, celui de Galatie Arabianus. Un synode fut tenu, et nous y assistâmes tous. Or, un dimanche que nous étions réunis pour assister aux saints mystères et y participer en signe de communion unanime, Eusebius, évêque de Valentinopolis, remit à Jean qui présidait le synode une dénonciation canonique contre l'évêque d'Ephèse Antoninus, qui faisait lui-même partie de notre assemblée. Les griefs articulés par Eusebius étaient au nombre de sept. Il accusait le métropolitain d'Ephèse :

Récit authentique de Palladius. L'évêque simoniacque d'Ephèse.

1° d'avoir converti en lingots les vases sacrés de son église, pour les donner à son fils ; 2° d'avoir transporté dans sa salle de bains la piscine de marbre du baptistère ; 3° d'avoir construit une salle à manger avec les colonnes du portique de l'église ; 4° de garder dans sa maison un serviteur convaincu d'un homicide ; 5° d'avoir vendu les biens fonds légués à son église par Basilina, mère de l'empereur Julien, et de s'en être réservé le prix ; 6° d'avoir rappelé près de lui sa femme qui vivait encore et dont il avait dû se séparer lors de son ordination ; 7° d'avoir un tarif combiné selon le revenu de chaque mense épiscopale, et de vendre les évêchés de sa province selon ce tarif simoniaque. Ceux qui ont fait avec lui ce trafic, dit Eusebius, vivent encore ; ils pourront l'attester. D'ailleurs, j'ai les preuves entre les mains. — Mon père, interrompit Théodore, de grâce, abrégez ces honteux détails. Est-il possible que de pareils scandales aient déshonoré l'épiscopat d'Orient ! — Hélas ! reprit Palladius, pour mon malheur il m'a fallu vivre en un temps et en un pays où le sacerdoce se vendait comme une marchandise, si toutefois on peut décorer ce ministère simoniaque du nom de sacerdoce. Je voudrais ensevelir pour jamais dans le silence et l'oubli des abominations de ce genre. Mais puisque les calomnieurs de Chrysostome ont poussé à l'excès leur impudence, je suis contraint de tout dire. Ecoutez-moi donc patiemment et admirez la modération dont Jean Chrysostome fit preuve en cette circonstance. D'un ton calme et paternel, il dit à l'évêque accusateur : Eusebius, mon frère, il arrive souvent que dans la chaleur de la passion on articule des griefs fort difficiles ensuite à prouver. Permettez donc que je vous prie de retirer votre requête contre notre frère Antoninus. S'il y a quelque à corriger dans sa conduite, le synode s'en occupera pacifiquement. — A ces mots, Eusebius éclata en récriminations pleines d'amertumes contre Chrysostome ; il recommença à injurier Antoninus et déclara qu'il maintenait toutes ses accusations, se faisant fort de les prouver. Pour ne pas l'aigrir davantage, Jean s'abstint de toute observation. Mais se tournant vers Paul d'Héraclée, l'un des amis d'Eusebius, il le pria d'intervenir près des deux adversaires afin de ménager

une réconciliation entre eux. Il leva ensuite la séance et entra dans l'église, car l'heure du sacrifice était venue. Après avoir selon la coutume souhaité la paix aux fidèles ¹, il s'assit avec les autres évêques. Mais en ce moment, devant tout le peuple et le clergé, Eusebius, tirant de son sein un autre exemplaire de son mémoire accusateur, vint le présenter à Chrysostome, l'adjurant au nom de ce qu'il y a de plus sacré, au nom même des augustes empereurs, de vouloir faire droit à sa requête. Il y avait dans son geste, son attitude et le ton de sa voix une exaltation telle que le peuple, ne sachant point ce dont il s'agissait, crut qu'Eusebius menacé dans sa vie par l'empereur priait le bienheureux archevêque d'implorer sa grâce. De son côté, Jean, pour mettre fin à une scène que l'irritation d'Eusebius allait bientôt faire dégénérer en un scandale public, tendit la main et reçut l'acte d'accusation. On fit commencer alors les leçons ordinaires de la divine Écriture, après quoi Jean pria l'évêque de Pissida, Pansophius, d'offrir à sa place les saints mystères. Il ne voulait pas monter lui-même à l'autel, dans le trouble où ces divers incidents avaient jeté son esprit, et se montrait fidèle à la parole de l'Évangile : « Quand tu portes ton offrande au Seigneur, si tu viens à te rappeler que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande, va d'abord te réconcilier avec ton frère et tu reviendras ensuite faire ton sacrifice au Seigneur ². » Après la « synaxe » quand le peuple fut retiré, Chrysostome revint au baptistère, et s'y étant assis au milieu des évêques ses collègues, il manda l'accusateur Eusebius, et lui parla en ces termes : Je dois vous répéter, mon frère, l'observation que je vous ai déjà faite une première fois. Bien des gens, sous l'impression du ressentiment et de la colère, disent ou écrivent des allégations contre le prochain sans pouvoir ensuite les prouver. Veuillez donc y réfléchir sérieusement. Les faits que vous articulez contre Antoninus sont-ils à votre connaissance certaine ? Il est temps encore pour vous de prendre un parti dans un sens

¹ C'est le *Pax vobis* dont se servent encore aujourd'hui les évêques. —

² Matth., v, 23, 24.

ou dans l'autre. Nous ne refusons pas de recevoir votre accusation, si vous croyez pouvoir la soutenir. Nous ne la retiendrons pas si vous croyez devoir l'abandonner. Avant donc que la lecture officielle de votre mémoire ait été faite au synode et enregistrée dans les actes, vous êtes entièrement libre. Quand ces formalités auront été accomplies, vous ne le serez plus, et votre caractère épiscopal aura donné à l'accusation une gravité telle qu'il ne vous sera plus loisible d'en arrêter le cours ¹. — Ainsi interpellé, Eusebius persista dans son appel. On lut alors officiellement le mémoire, dont les sept principaux chefs étaient ceux que j'ai déjà cités. Après cette lecture, les plus anciens des évêques dirent à Jean : Bien que chacun des griefs articulés dans ce réquisitoire constitue une impiété manifeste et une violation flagrante des lois ecclésiastiques, il conviendrait, ce semble, pour ne pas procéder légèrement en matière si grave, de commencer l'enquête par le point le plus important, et d'examiner d'abord cet horrible reproche de simonie qui vient d'être dénoncé. Si ce grief capital se trouvait par malheur vérifié, ce serait une présomption qui entraînerait la probabilité de tous les autres, puisque l'Écriture nous apprend que « l'avarice est la racine de tous les maux ². » Il est évident en effet qu'un évêque capable de trafiquer des dons célestes et de vendre à prix d'argent l'onction de l'Esprit-Saint, n'aurait pas eu le moindre scrupule pour s'approprier les vases précieux, les colonnes de marbre et les domaines de l'Église. — Jean se tournant vers l'accusé, lui dit : Antoninus, mon frère, que répondez-vous à toutes ces charges ? — Antoninus nia tout. C'était fort naturel, et l'on ne pouvait guère espérer qu'il avouât de prime abord des faits qui le couvriraient de confusion. Ceux des évêques présents qui étaient désignés par le mémoire accusateur comme ayant versé entre les

¹ Nous ferons observer dès maintenant, et sans préjudice de ce que nous en dirons plus loin, que Chrysostome, en toute cette affaire, montra une connaissance profonde du droit canonique en vigueur de son temps. La critique moderne est seule coupable en cette matière d'une ignorance vraiment prodigieuse. Nous le démontrons.

² 1 *Timoth.*, VI, 10.

moins d'Antoninus le prix auquel il avait taxé leur ordination, nièrent de même. Cependant l'enquête se continua jusqu'à la huitième heure (une heure et demie de l'après-midi) : elle amena de graves révélations. On dut alors se préoccuper de l'audition des témoins subalternes, lesquels auraient pu voir de leurs yeux verser entre les mains d'Antoninus les sommes réclamées par celui-ci. Mais ces témoins n'étaient pas à Constantinople. La difficulté était grande pour les y faire venir de si loin. Chrysostome offrit alors de se rendre en personne sur les lieux, afin de recueillir juridiquement les témoignages. Cette proposition effraya Antoninus, qui connaissait l'incorruptible intégrité de Chrysostome. Il avait conscience de ses fautes et il se voyait perdu si l'enquête était dirigée par un évêque inaccessible à la vénalité et à la corruption. Dans cette perplexité, il eut recours à quelques patriciens dont il administrait les domaines à Ephèse, et les supplia d'obtenir de la cour un rescrit impérial qui défendrait à l'archevêque de sortir de Byzance. Les événements politiques étaient alors tels que cet ordre fut promptement donné. L'empereur Arcadius, dans un message au bienheureux Jean, lui disait : Il serait vraiment déraisonnable, que vous, notre évêque, vous à qui est confié le soin de nos âmes, vous quittiez cette ville en un temps si plein d'anxiétés et de troubles. Il serait bien plus simple ou de faire venir ici les témoins que vous voulez interroger dans la province d'Asie, ou de nommer une commission d'évêques qui feraient ce voyage à votre place. — Le trouble et les inquiétudes auxquels l'empereur faisait allusion étaient causés par la rébellion de Gaïnas et l'invasion des troupes barbares que ce général amenait de Thrace. Chrysostome se rendit aux représentations impériales. De concert avec la cour d'une part et le synode de l'autre, il fut convenu que l'archevêque ne quitterait point Constantinople, mais qu'il resterait cependant chargé de suivre la cause engagée et de surveiller l'enquête à laquelle on allait canoniquement procéder. Cette enquête fut confiée par les pères du synode à trois évêques : Syncretius, métropolitain de Trajanopolis ; Hesychius, évêque de Parium, et moi, Palladius, évêque d'Helenopolis. La commission synodale que nous reçûmes en cette

occasion portait que nous devrions nous rendre à Hypæpia, cite centrale de la province d'Asie, pour y entendre les témoins désignés, et que si dans les deux mois qui suivraient la notification de cet ordre l'accusé ou l'accusateur se refusait à comparaître pour la confrontation avec les témoins, la commission, sous la présidence du métropolitain Syncletius aurait le pouvoir de prononcer une sentence définitive. Nous partîmes donc, Syncletius et moi. Hesy chius tombé malade sur les entrefaites ne put nous accompagner, soit que son indisposition fût réelle, soit qu'elle ne fût que simulée ; car il passait à tort ou à raison pour être intimement lié avec Antoninus. Quoi qu'il en soit, en arrivant à Smyrne, nous adressâmes nos lettres de convocation aux deux partis, leur fixant un rendez-vous à Hypæpia dans un délai de soixante jours, au terme même de notre commission synodale. Mais dans l'intervalle l'accusateur et l'accusé s'étaient réconciliés. De l'argent avait été donné et reçu ; des serments avaient été échangés de part et d'autre. Eusebius et Antoninus étaient redevenus plus amis que jamais. Cependant ils se présentèrent tous deux à Hypæpia, mais dans l'espoir de lasser la patience des juges. En effet, ils n'amènèrent ni l'un ni l'autre aucun de leurs témoins, sous prétexte, disaient-ils, que ces témoins étaient alors en voyage. Les commissaires appelèrent devant eux l'accusateur et lui dirent : Combien de temps vous faudra-t-il encore pour réunir vos témoins ? — Or, on était au fort de l'été : la chaleur était insupportable. Eusebius, comptant que les juges se lasseraient de prolonger leur séjour dans ce climat torride, demanda quarante jours de nouveau délai. Ils lui furent accordés. Eusebius signa l'engagement écrit de revenir avec ses témoins dans l'intervalle fixé, se soumettant d'avance, s'il y manquait, à toutes les peines édictées par les canons ¹. Après avoir souscrit cette promesse, il partit d'Hypæpia, comme pour aller à la recherche de ses témoins. Mais

¹ Les lois canoniques alors en vigueur, et mieux connues par Palladius que par la critique moderne, statuaient qu'un évêque qui aurait accusé canoniquement l'un de ses collègues serait puni des mêmes peines ecclésiastiques encourues pour les griefs faussement articulés contre l'accusé.

en réalité il retourna clandestinement à Constantinople et s'y tint caché. Cependant les commissaires, fidèles à leur mandat, demeurèrent à leur poste. A l'expiration du quarantième jour, Eusebius n'avait point reparu. En conséquence, les juges écrivirent une circulaire à tous les évêques de la province d'Asie pour les informer qu'Eusebius était ou déserteur de la cause ou calomniateur avéré. Après cette notification, les commissaires crurent devoir séjourner encore un mois à Hypæpia dans l'espoir d'y voir enfin comparaître les témoins : ce fut inutilement. Ils prirent enfin le parti de revenir à Constantinople. Là, ils eurent occasion de rencontrer Eusebius et lui reprochèrent le scandale de sa conduite. Celui-ci s'excusa sur sa mauvaise santé qui l'avait contraint, disait-il, de suspendre ses investigations, et il promit de nouveau de réunir le plus tôt possible ses témoins. Ce n'était qu'une défaite. Mais le temps s'écoulait. La providence de Dieu permit alors qu'Antoninus mourût à Ephèse. L'accusation portée contre lui devenait caduque ¹. »

71. Rien dans tout ce récit d'un témoin oculaire, d'un évêque qui avait pris une part si directe et si importante à ces procédures ecclésiastiques, ne justifie les reproches adressés à l'administration métropolitaine de saint Jean Chrysostome par la critique moderne. Mais peut-être allons-nous bientôt découvrir quelques traces des monstruosité et des violences dont l'illustre archevêque se serait rendu coupable. Les événements politiques dont la gravité avait retenu Chrysostome dans sa ville épiscopale s'étaient dénoués par la défaite et la mort de Gaïnas. Sans doute, dans son ardeur d'inquisition, dans sa soif d'omnipotence, Chrysostome, libre enfin de parcourir la province d'Asie en redresseur de torts et en justicier farouche, va organiser la fameuse cour synodale que M. A. Thierry nous représente comme un instrument de vengeance et de terreur. Continuons à entendre Palladius. « Après la mort d'Antoninus, dit-il, les évêques de la province, réunis à Ephèse avec le clergé, les magistrats et le peuple de la ville,

Concile
d'Ephèse.

¹ Pallad., *Dialog. de Vita Chrysost.*, cap. III, xxiv; *Patr. græc.*, tom. XLVII, col. 47-50.

adressèrent à Chrysostome une lettre pressante où ils le conjuraient de prendre en pitié la situation de leur église. Depuis trop longtemps, lui disaient-ils, nous avons été gouvernés d'une manière déplorable et contrairement à toutes les règles canoniques. Nous supplions donc votre révérence ¹ de venir au milieu de nous pour reconstituer l'Église d'Éphèse et réparer les ruines qu'elle a subies tantôt de la part des Ariens, tantôt de la part d'évêques qui, malgré leur avarice et leur tyrannie, osaient se dire catholiques. Déjà, comme des loups autour d'une proie, de nouveaux mercenaires se disposent à usurper, en l'achetant par un trafic simoniaque, le trône épiscopal à peine vacant. » — Au moment où Chrysostome reçut ce message, on était en plein hiver. Le bienheureux était lui-même fort souffrant. Mais la pensée du lamentable état où se trouvait le diocèse d'Asie, le désir de pourvoir aux besoins d'une église si intéressante et si malheureuse, lui rendirent des forces. Il prit congé de ses bien-aimés fidèles et s'embarqua pour Apamée ². Assailli à la sortie du port par une tempête furieuse, le navire fut poussé près du promontoire de Triton. Les matelots réussirent à trouver une rade où l'on put jeter l'ancre et attendre le retour du calme. Mais le vaisseau n'avait pas été pourvu de vivres. Deux jours s'écoulèrent donc sans nourriture; et quand enfin le bienheureux put aborder à Apamée, il était à jeun, ainsi que ses compagnons de voyage, depuis trois jours. D'après ses ordres, j'étais venu l'attendre dans cette ville avec les évêques Paul et Cyrinus. Tous quatre nous fîmes la route à pied et arrivâmes à Éphèse ³. Un concile de plus de soixante-dix évêques y

¹ Aujourd'hui encore, les catholiques donnent aux évêques ce titre de *Reverendissimus* déjà en usage à l'époque de saint Jean Chrysostome.

² On sait que le nom d'Apamée fut commun à plusieurs cités de l'Asie. Celle dont il est question ici était Apamée de Bithynie, l'ancienne Myrlæa, appelée aujourd'hui par les Turcs Moudania. Elle était située sur la côte méridionale de la Propontide, près de Pruse, capitale de la Bithynie. La traversée de Constantinople à Apamée ne devait pas, en temps ordinaire, demander plus de douze heures.

³ D'Apamée à Éphèse, par terre, la route est d'au moins soixante lieues. Nous avons déjà mis ce fait en regard de la paralysie des membres inférieurs du corps, dont la critique moderne gratifie saint Jean Chrysostome.

était réuni. Les prélats de Lydie, de Phrygie, de Carie, étaient accourus spontanément, à la nouvelle de l'arrivée du célèbre métropolitain. Tous voulaient le contempler et l'entendre ¹. » On nous permettra d'interrompre un instant le récit de Palladius pour faire remarquer cet empressement des évêques d'Asie autour de Chrysostome. Il est vrai que leur admiration sympathique pour l'illustre docteur s'accorde assez peu avec l'effroyable tyrannie que la critique moderne reproche à ce dernier. Mais enfin, on aime à rencontrer de temps en temps sur le grand chemin de l'histoire des sentiments qui honorent l'humanité. Or, n'en déplaise à la critique moderne, si un génie tel que Chrysostome fût passé sur la terre sans y avoir excité, ne fût-ce qu'une fois, des transports d'enthousiasme, il faudrait prendre en pitié la nature humaine. Grâce à Dieu, si les talents supérieurs font naître l'envie et soulèvent contre eux des jalousies d'autant plus acharnées qu'elles sont plus mesquines, ils ont aussi le glorieux privilège de conquérir l'admiration des âmes désintéressées. Et celles-ci sont toujours en plus grand nombre, précisément parce qu'un homme illustre n'est un objet d'envie que pour ceux qui ont eu l'occasion de le connaître personnellement, tandis que l'immense multitude qui ne connaît de lui que son nom ou ses œuvres n'a aucune raison d'amour-propre ni de jalousie individuelle pour le dénigrer. Il en fut ainsi de saint Jean Chrysostome. Ce n'est pas seulement Palladius qui l'atteste. Au moment où Chrysostome arrivait à Éphèse, il aurait pu voir, parmi la foule qui le saluait de ses acclamations et se prosternait sur ses pas, un jeune homme âgé de vingt ans à peine, dont l'œil ému contemplant avec ravissement ce grand spectacle d'un peuple entier agenouillé devant un saint. Ce jeune homme, alors inconnu, devait lui-même léguer son nom à l'immortalité. C'était le futur historien de l'Église, le futur évêque de Cyr, Théodoret. L'impression produite sur l'adolescent, à cet instant solennel, ne fut pas stérile. Plus tard, il écrivit en cinq livres malheureusement perdus pour nous la vie du grand archevêque de Constantinople. Un jour

¹ Palladius, loc. cit., cap. XIV *versus finem*.

peut-être quelque palimpseste enfoui dans un recoin de nos bibliothèques publiques restituera à la science de l'avenir ce trésor dont nous ne saurions trop déplorer la perte. Pour le moment, nous ne possédons de cette œuvre importante qu'une analyse assez courte, et quelques fragments textuels insérés dans le *Myrobiblon* de Photius. Or, l'un de ces fragments est ainsi conçu : « Il faudrait le génie de Chrysostome pour le louer dignement. Prononcer son nom, c'est avoir dit tout ce qui peut se concevoir de grand sur la terre. L'antique Ephèse le vit, ce nouveau Jean, elle le vit, et se souvenant du Boanergès de l'Évangile, elle crut que le disciple bien-aimé du Sauveur était ressuscité pour entrer une seconde fois dans ses murs ¹ ! »

Comparaison de six évêques simoniaques devant le concile d'Ephèse.

72. « Cependant, continue Palladius, au moment où le concile allait ouvrir ses séances, Eusebius se présenta devant les pères et, dans un long discours, demanda à être admis à notre communion. Bien qu'Antoninus fût mort, il s'offrait à produire enfin les témoins si longtemps introuvables et à administrer la preuve que six évêques de la province d'Asie avaient réellement acheté à prix d'argent l'ordination simoniacque que leur avait conférée le défunt métropolitain. On repoussa d'abord ses instances. Vous avez été une première fois convaincu soit de calomnie soit de désertion de la cause, ce qui revient au même, lui disait-on. Nous ne saurions aujourd'hui vous entendre, ni vous admettre à la communion. — Se jetant alors aux genoux des pères, il les suppliait en disant : Il est vrai que la cause est pendante depuis deux années. Mais dès cette époque, le commencement d'enquête poursuivie alors avait déjà laissé entrevoir des faits d'une gravité extrême. On différa le jugement définitif afin de pouvoir recueillir la déposition des témoins. Aujourd'hui je vous amène ces témoins, et je supplie votre charité de vouloir bien les entendre. Antoninus, le simoniacque qui a vendu les ordinations et qui en a touché le prix, est mort. Mais les évêques qui ont acheté de lui leur dignité, et qui

¹ Theodoret. apud Photium, *Bibliotheca*, cod. CCLXXIII; *Patr. græc.*, t. CIV, col. 232, 233.

us ont versé le prix entre ses mains, lui ont survécu. — Après mûre délibération, les pères du concile déclarèrent qu'on procéderait à l'examen de la cause. On commença donc par donner lecture des procès-verbaux du synode de Constantinople relatifs à cette affaire. Ensuite on introduisit d'un côté les témoins, de l'autre les six évêques accusés d'avoir acheté leur ordination à prix d'argent. Interrogés les premiers, ces évêques nièrent formellement le pacte simoniaque. Mais les dépositions des témoins furent accablantes. Des laïques, des prêtres qui avaient été mis dans ces honteuses confidences, des femmes même, vinrent déposer en spécifiant le chiffre et la nature des sommes ou des présents remis au consécrateur, avec les circonstances les plus détaillées de temps et de lieu dans lesquelles ce trafic s'était exécuté. En présence de ces révélations terribles, les accusés entrèrent dans la voie des aveux. Oui, dirent-ils, nous en convenons. Nous avons payé pour être ordonnés. Mais nous étions de bonne foi. Nous croyions que telle était la coutume. On nous avait dit que les sommes versées par nous étaient destinées au fisc impérial en compensation des immunités de curie que le gouvernement accorde aux évêques. Maintenant donc, nous vous en supplions, conservez-nous dans notre charge, si cela est possible. Sinon, faites du moins que les sommes versées pour notre ordination nous soient restituées, car pour les parfaire certains d'entre nous ont dû aliéner tout leur patrimoine et tous les bijoux de leurs femmes¹. » — Pour comprendre le sens exact de la circonstance atténuante invoquée ici par les accusés, il faut savoir que les charges et taxes municipales appelées par les Romains du bas empire charges ou impôts de curie (*curiæ*), étaient devenues, dès la fin du iv^e siècle et en Orient surtout, tellement onéreuses que pour les éviter on convoitait ardemment toutes les places ou conditions avec lesquelles ces charges étaient incompatibles. Depuis Constantin le Grand, les évêques jouissaient sous ce rapport du droit d'immunité dont les prêtres païens avaient toujours eu le privilège. Telle est la portée réelle de l'excuse présentée au concile

¹ Pallad., loc. cit., cap. xv.

d'Éphèse par les prélats simoniaques. En tout état de cause, le seul énoncé d'un pareil moyen de défense prouvait, s'ils étaient de bonne foi, leur profonde ignorance du droit canonique et civil de leur temps. Ils rejetaient implicitement toute la faute sur Antoninus, lequel était mort et ne pouvait par conséquent plus les contredire. Ils l'accusaient de les avoir trompés sur la véritable situation des choses, de leur avoir présenté le fait comme une coutume établie dans l'Église, et de leur avoir persuadé que les sommes auxquelles il avait taxé leur ordination étaient destinées à payer au fisc impérial la compensation des immunités ecclésiastiques dont leur titre épiscopal devait bientôt les faire jouir. Mais, d'une part, les lois de Constantin le Grand, renouvelées par Théodose, étaient entre les mains de quiconque savait lire. Or ces lois exemptaient, sans rémunération préalable, tous les évêques des charges curiales. D'autre part, les règles canoniques formulées par tant de conciles antérieurs et si énergiquement prohibitives de toute simonie directe ou indirecte, apparente ou occulte, réelle ou déguisée, étaient d'une notoriété universelle pour tous les clercs tant soit peu instruits. L'ignorance de ces malheureux était donc évidente, en supposant chez eux la bonne foi derrière laquelle ils se retranchaient; et si l'on n'admettait pas pour eux cette bonne foi absolue, leur conduite prenait un caractère d'infamie réellement abominable.

73. Quoi qu'il en soit, après l'aveu des accusés, le concile n'avait plus qu'à prononcer la sentence. Chrysostome engagea les pères à ne point se préoccuper des conséquences que leur jugement pourrait entraîner pour les coupables, au point de vue des charges civiles. C'est Palladius qui nous apprend ce détail. Nous continuons à traduire son récit. « Quant à ce qui est des charges de curie, dit le bienheureux archevêque ¹, ne vous en inquiétez pas. Avec l'aide de Dieu, je les en délivrerai. Je présenterai à ce sujet une requête à l'empereur, et j'ai tout lieu d'espérer qu'il daignera l'accueillir favorablement. Pour vous, il vous suffira d'ordonner que les

Déposition
des six
évêques simo-
niaques
par le concile
d'Éphèse.

¹ Palladius, loc. citat., cap. xv. La déposition des accusés devait les faire rentrer dans la catégorie de ceux qui se trouvaient légalement soumis aux charges de curie. Cette situation préoccupait tout naturellement les pères.

sommes versées jadis par les accusés leur soient rendues par les héritiers d'Antoninus. — Le concile adopta cette proposition. Il porta un décret qui obligeait en conscience les héritiers du métropolitain simoniaque à la restitution posthume. Statuant ensuite sur le sort des accusés, le concile les déposa de leur dignité épiscopale, tout en leur conservant le privilège d'être admis à la communion dans le sanctuaire avec le clergé. Les considérants qui motivaient la sentence portaient que, si l'on n'agissait point ainsi, on tomberait bientôt dans l'abus des prêtres égyptiens ou juifs, lesquels vendent et achètent publiquement le ministère sacerdotal. On dit en effet que chaque année le grand prêtre actuel des Hébreux, celui qu'ils nomment leur patriarche, est obligé de verser un tribut considérable aux mains des chefs de la synagogue afin d'obtenir leurs suffrages. Il en est de même du chef de la religion idolâtrique, en Égypte, et ainsi se vérifie la parole du prophète : *Sacerdotes ejus cum muneribus respondebunt, et prophetæ ejus cum pecunia vaticinabuntur*¹. De tous ces actes du concile d'Éphèse, ajoutait Palladius, nous avons entre les mains les procès-verbaux signés de la main des pères. Théophile d'Alexandrie a donc menti quand il disait que Jean Chrysostome avait en un seul jour, de sa propre autorité, déposé seize évêques. Chrysostome n'en a pas déposé un seul. C'est un concile régulier, composé de soixante-dix évêques, qui a porté une sentence canonique contre six prélats seulement. Cette sentence n'a point été rendue à l'improviste ni en un seul jour, comme le disait Théophile, mais après deux ans d'enquête, de discussion publique et de sérieuses informations. D'ailleurs, les coupables eux-mêmes acquiescèrent à leur propre condamnation et en reconnurent la légitimité. L'un d'eux accepta même la charge de défenseur officiel de la cité où il avait été évêque². On les remplaça sur leur siège épiscopal par des clercs qui n'avaient jamais été mariés, et dont la vie

¹ Mich., III, 41. — ² Ένα ἐξ αὐτῶν ἑκδίκων δημοσίων γενέσθαι πραγμάτων (Pallad., loc. cit.). Cette fonction de défenseur des intérêts publics du municiple, e perpétua jusque dans le moyen âge, où nous retrouverons les *voués*, ou *voués* (*advocati*), défenseurs officiels des droits des cités et des monastères. C'est ainsi que les institutions survivent à l'époque qui les ont vues naître et que le présent est toujours solidaire du passé.

et la doctrine étaient irréprochables¹. Le diacre Héraclide, ancien solitaire de Nitrie, homme d'une science et d'une vertu éminentes, reçut fut canoniquement élu pour le siège métropolitain d'Éphèse, et la consécration épiscopale en présence de tous les pères. »

Le droit
canonique et
la critique
moderne.

74. Ainsi s'exprime Palladius. Or, il est le seul écrivain connu qui nous ait transmis le détail des événements relatifs à la déposition des évêques simoniaques d'Asie. Où donc la critique moderne a-t-elle trouvé la moindre trace de cette « fameuse cour synodale » présidée par Chrysostome, et promenant les injustices, les violences et la terreur dans toutes les églises d'Orient? Nous ne cesserons de le demander à la critique moderne. Elle ne prendra vraisemblablement pas la peine de nous répondre. C'est son usage. Elle croit encore qu'il suffit de calomnier pour qu'il en reste quelque chose. Mais les temps sont changés. A force de tout attaquer en religion et en histoire, nous en sommes venus à tout examiner en histoire et en religion. Désormais l'affirmation individuelle ne signifie plus rien, si elle n'est accompagnée de preuves péremptoires. Or, de toutes les affirmations de la critique moderne, aucune n'est restée debout. Chrysostome avait, dit-on, « jugé, cassé et remplacé arbitrairement en trois mois, treize, quinze, seize évêques. » Il se trouve que dans ces trois mois Chrysostome n'a jugé, cassé, ni remplacé aucun évêque. C'est un concile régulièrement assemblé, solennellement tenu, canoniquement présidé, et composé de soixante-dix membres, qui a déposé selon toutes les formes du droit ecclésiastique non pas treize, quinze, ni seize évêques, mais six prélats atteints et convaincus de simonie, avouant eux-mêmes leur faute et reconnaissant la justice et la modération de la sentence qui les frappait. Il se trouve que non-seule-

¹ On évitait ainsi pour l'avoir les scandales de l'administration d'Antoninus. Ce métropolitain, d'après le récit de Palladius, avait été marié avant son ordination. Obligé de se séparer de sa femme pour être admis aux ordres, il l'avait rappelée près de lui aussitôt que son titre épiscopal l'avait placé tellement au-dessus des critiques subalternes qu'il s'était cru le pouvoir de fouler impunément aux pieds les règles les plus sacrées du droit canonique. Les évêques simoniaques ordonnés par lui étaient dans le même cas, puisqu'ils avouaient, au concile d'Éphèse, qu'il leur avait fallu engager les bijoux de leurs femmes pour payer la taxe entre les mains d'Antoninus.

ment Chrysostome n'avait pas pris l'initiative de ces mesures rigoureuses quoique justes, mais qu'il avait cherché par tous les moyens en son pouvoir à étouffer le scandale et à terminer convenablement le conflit. Il se trouve que Chrysostome non-seulement n'agissait point en hostilité avec la puissance civile, mais qu'il l'invoquait pour arriver à mettre un terme à ces affreux désordres. Ce nom de puissance civile nous rappelle que la critique moderne a osé écrire les phrases suivantes : « On pourrait se demander si, devant l'évêque de la nouvelle Rome, comme en face de l'ancienne, il y aurait encore un peu de sauvegarde pour les autres, de liberté pour les clergés, de droit d'élection pour les villes, dès que les décrets canoniques concernant les dépositions et les ordinations épiscopales pouvaient être ainsi mis sous les pieds au gré d'un homme, dès que la discipline des églises n'appartenait plus aux clergés et aux synodes provinciaux. L'empereur enfin put se demander si le droit du souverain, dans la convocation des conciles et l'approbation des évêques, était aboli. » Ainsi parle la critique moderne. Il est temps que l'histoire lui réponde. L'histoire donc répond que jamais la discipline n'a appartenu aux « clergés » des églises. Elle répond que jamais la liberté des « clergés, » en cette matière, n'a existé dans l'Église. Elle répond que jamais les règles canoniques relatives aux dépositions et aux ordinations épiscopales n'ont ressemblé en quoique ce soit au roman de la critique moderne. Voici ce que l'histoire nous apprend. Chaque année, une fois au moins, un synode presbytéral devait se réunir dans chaque diocèse. Chaque année, une fois au moins, un concile provincial devait se réunir dans chaque métropole. Voilà ce que la loi canonique avait statué bien avant que les Césars fussent chrétiens. Voilà ce qui se pratiquait dès l'époque des persécutions, sans qu'on eût l'idée d'invoquer pour cela l'autorisation du souverain. On n'y songeait même pas, par la raison fort simple que le droit de réunion sous les Romains n'était soumis à aucune entrave légale. Il y a donc, de la part de la critique moderne, un anachronisme vraiment ridicule, quand elle revendique au profit de l'empereur Arcadius une législation toute moderne, complètement inconnue au v^e siècle. Aujourd'hui encore,

et tant que les canons ne seront point modifiés, l'obligation d'un synode diocésain chaque année et d'un concile provincial d'évêques au moins une fois tous les trois ans, subsiste pleine et entière. Tant pis pour ceux qui n'exécutent pas la loi. Cette loi existe : la désuétude où elle peut tomber en certains pays et à certaines époques ne l'empêche pas d'être et de subsister telle qu'elle est. La critique moderne paraît l'ignorer. Elle ignore de plus que jamais les villes n'ont eu le droit d'élection épiscopale. Les évêques de la province, de concert avec le clergé et les fidèles de la cité, se rassemblaient pour donner un successeur à l'évêque défunt. Telle était la forme canonique de l'élection au v^e siècle. En sorte qu'à chaque remplacement d'évêque, il y avait de droit un concile provincial. Les souverains de cette époque ne s'y opposèrent jamais. Ils ne voyaient là aucun danger social, et franchement ils avaient bien raison. Alors, comme aujourd'hui, lorsqu'il s'agissait de pourvoir au siège d'une capitale, on s'efforçait de faire un choix qui ne fût pas désagréable au souverain, car jamais l'Église n'a entendu se séparer de l'État, bien qu'elle n'ait jamais consenti non plus à être absorbée par lui. Mais en dehors de cette condescendance fort naturelle, Arcadius n'avait aucune espèce de droit d'autorisation sur les choix épiscopaux. Vraisemblablement les évêques simoniaques ordonnés par Antoninus lui étaient à peine connus de nom. La critique moderne se trompe donc étrangement quand elle prétend appliquer à l'époque de saint Jean Chrysostome les formes électives de notre époque concordataire. Lorsqu'elle parle de l'étonnement d'Arcadius qui put se demander ce que devenaient ses droits de souverain, la critique moderne commet sans s'en douter la plus lourde méprise. Elle n'est pas plus heureuse dans sa sollicitude rétrospective pour « la liberté des clergés, » et pour l'indépendance des évêques. Ces termes empruntés au vocabulaire du libéralisme politique de nos jours sont de véritables nonsens en droit ecclésiastique. La règle, le canon par excellence du clergé de toutes les époques, était au v^e siècle comme de nos jours la parole fameuse de saint Ignace d'Antioche : « Ne faites rien sans votre évêque. » L'évêque dans chaque diocèse était,

comme il l'est encore, la source de toute autorité, le centre de toute action, le principe de toute vie spirituelle. C'est là un point qui surprend singulièrement nos rationalistes. Ils admettent volontiers l'omnipotence du fonctionnaire et celle du gouvernement civil. Mais leur étonnement est profond quand on leur apprend que l'autorité des évêques sur leur clergé est mille fois plus grande que celle d'un chef de bureau sur ses commis, et que la loi canonique oblige en conscience le simple prêtre non pas seulement à obéir à son évêque mais à l'aimer, à le respecter, à le vénérer, et à lui donner en particulier ou en public les témoignages explicites de cette vénération. En présence de cet état de choses qui dure depuis saint Pierre et se perpétuera jusqu'à la fin du monde, les rationalistes s'écrient que les prêtres sont de véritables ilotes et les évêques des tyrans. Les rationalistes se trompent. Le prêtre de Jésus-Christ vénère dans la personne de l'évêque le successeur des apôtres, et dans les apôtres eux-mêmes Jésus-Christ Notre-Seigneur qui leur a dit : « Allez, enseignez toutes les nations. Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » Mais, objectent les rationalistes, c'est là du mysticisme tout pur. Il faut la foi pour envisager ainsi les choses! — Oui, il faut la foi : mais c'est cette foi qui a vaincu le monde; c'est ce mysticisme qui a fondé la pierre immuable de l'Église contre laquelle les portes de l'enfer n'ont pas prévalu malgré dix-neuf cents ans d'efforts. Or, un mysticisme, une foi qui ont cimenté un pareil empire mériteraient d'être mieux étudiés par le rationalisme. Si la moderne critique daignait se livrer sérieusement à cette étude, elle découvrirait une théorie de gouvernement qui lui paraîtrait bien supérieure à tout ce que le génie des hommes a pu inventer. Par exemple, elle apprendrait que le prêtre, si grand dans sa soumission à l'évêque représentant et successeur des apôtres, n'est pas le moins du monde livré à l'autorité incontrôlée d'un tyran. C'est qu'en effet l'évêque relève lui-même du successeur de Pierre prince des apôtres et ne peut rien sans lui. Toutes les causes graves doivent être portées au successeur de Pierre; telle est la règle fondamentale et absolue. En sorte que le plus simple prêtre peut appeler de l'au-

torité de son évêque à celle du métropolitain et du pape. Il en fut ainsi toujours. Dans les premiers siècles, quand les conciles provinciaux se tenaient régulièrement, l'appel leur était dévolu de droit. Et ce qui étonnera peut-être la critique moderne, c'est que le recours du plus simple prêtre contre le plus grand et le plus illustre des évêques était examiné alors, comme il l'est encore aujourd'hui, avec l'attention la plus scrupuleuse et l'impartialité la plus complète. Aussi, dès les premiers siècles de l'Église, ces sortes d'appels se multiplièrent au point qu'il fallut établir des règles canoniques pour prévenir les abus. Les accusations contre les évêques n'étaient souvent dues qu'à la passion, au ressentiment, à des vengeances personnelles. De là l'ensemble des lois canoniques successivement édictées relativement aux formalités à suivre dans les procédures juridiques contre les évêques. Nous venons de voir en action, dans l'incident jugé au concile d'Éphèse, les principales règles de la législation ecclésiastique sur ce point. Une accusation contre un évêque faite par un simple prêtre pouvait être retirée par celui-ci même quand elle avait été introduite juridiquement, c'est-à-dire quand elle avait été soumise soit au concile provincial, soit au métropolitain, soit au pape. Mais lorsque cette accusation avait été juridiquement introduite par un autre évêque, elle ne pouvait plus être retirée et l'affaire devait suivre son cours. L'accusateur avait le droit et le devoir de produire ses témoins; l'accusé était toujours admis à se défendre contradictoirement. Pour tout accusateur convaincu de calomnie, la peine était celle même que le droit canonique infligeait à la faute ou au délit faussement reprochés à un innocent. C'est ainsi qu'Eusebius ayant d'abord articulé contre l'évêque d'Éphèse des griefs qui entraînaient la déposition, puis ayant refusé de fournir ses preuves et de produire ses témoins, se vit éconduit une première fois et séparé de la communion. Quand il fut revenu à la charge et qu'il eut obtenu de produire ses témoins, si l'enquête contradictoire n'eût pas établi nettement la vérité des faits incriminés, Eusebius eût été solennellement déposé par le concile. Voilà en quelques mots une idée de ce droit canonique au nom duquel la critique moderne a voulu

protester sans le connaître, sans même se douter de ce qu'il est.

75. Des treize, quinze ou seize évêques jugés, cassés et remplacés; au dire de la critique moderne, par l'omnipotence de saint Jean Chrysostome, il ne reste en définitive que six prélats simoniaques légitimement jugés, déposés et canoniquement remplacés par un concile de soixante-dix membres. Certes, nous ne le dissimulerons pas, ce chiffre de six évêques d'une seule province ayant acheté à prix d'argent l'ordination qu'un indigne métropolitain leur avait conférée, ce chiffre lamentable révèle dans l'Église d'Orient une situation plus lamentable encore. Mais, comme l'écrivaient les Éphésiens eux-mêmes, cette situation remontait à l'Arianisme, dont le règne ininterrompu durant quarante années avait livré les sièges épiscopaux à l'avidité ignorante et cupide d'une génération de mercenaires. Quoi qu'il en soit, saint Chrysostome personnellement et comme métropolitain ne déposa qu'un seul de ses évêques suffragants; et voici dans quelles circonstances. « Pendant le pontificat de saint Ambroise à Milan, il se trouvait en cette ville, dit Sozomène, un diacre du nom de Gérontius. Soit que son esprit ne fût pas très-sain et qu'il fût sujet à des hallucinations, soit qu'il voulût se faire passer pour un homme extraordinaire et fixer sur lui l'attention publique, Gérontius prétendit que, traversant une nuit les rues de la cité, il avait rencontré un *Onoscélide*, qu'il s'en était emparé, lui avait coupé la touffe de cheveux qui couronnait son front et l'avait triomphalement jeté dans le brasier ardent d'un four de boulanger. » — Disons ici que dans la magie païenne l'*Onoscélide* jouait un fort grand rôle. C'était un démon à jambes d'âne, que la crédulité populaire avait rendu célèbre. Le voyageur égaré dans la campagne le rencontrait, disait-on, sur la route et le voyait avec effroi se précipiter sur lui et le renverser. De là, son autre nom d'*Ἐμπούσα* (*in pedes*) sous lequel il était plus vulgairement connu. — « Donc, reprend Sozomène, quand le diacre Gérontius eut répandu dans toute la ville de Milan le récit de son incroyable aventure, Ambroise le fit venir et lui reprocha l'inconséquence et l'indignité de ses propos. Il lui imposa comme pénitence de ne pas quitter sa maison pendant un

Déposition
de Gerontius,
évêque de
Nicomédie.

délai déterminé. Gérontius ne tint nul compte des observations du saint évêque. Outre un certain talent pour la médecine, il avait beaucoup d'intrigue et de savoir-faire. Il partit pour Constantinople dans l'espoir que les occasions de faire fortune ne lui manqueraient pas sur ce grand théâtre. Ses calculs ambitieux ne furent pas trompés. Il parvint à s'insinuer près de quelques personnages influents à la cour, et par leur protection, il obtint l'évêché de Nicomédie. Le métropolitain de Césarée en Cappadoce, Helladius, voulut le sacrer de ses mains, en reconnaissance d'un service que Gérontius lui avait rendu naguère. Helladius avait été marié avant d'entrer dans les ordres. Il avait un fils que le diacre intrigant réussit à faire nommer capitaine des gardes. Helladius récompensa ce service par un évêché. Saint Ambroise, en apprenant cette promotion scandaleuse, écrivit à l'évêque de Constantinople, Nectaire, et le pria de déposer l'audacieux parvenu. « Je ne souffrirai pas, disait Ambroise, qu'on maintienne une élection épiscopale faite au mépris de la discipline ecclésiastique et injurieuse pour moi-même. Nectaire eût voulu mettre fin à ce désordre et donner satisfaction aux plaintes légitimes de saint Ambroise. Mais ses efforts échouèrent devant la résistance des habitants de Nicomédie qui voulurent conserver Gérontius. Chrysostome ne recula point devant cet obstacle. Il déposa l'évêque indigne et ordonna pour lui succéder l'ancien précepteur de l'impératrice Eudoxia, nommé Pansophius, pieux prélat plein de douceur et de modération. Malgré toutes ses vertus, Pansophius ne plaisait guère aux habitants de Nicomédie. Nul ne pouvait remplacer pour eux Gérontius, qui leur rendait, disaient-ils, sous le rapport médical, les plus grands services et dont le savoir-faire, l'adresse et l'activité étaient, selon eux, inimitables. Ils accueillirent la nouvelle de sa déposition avec autant de douleur que s'il se fût agi d'un tremblement de terre, d'une peste ou d'une famine. Ils se rendirent en masse à Constantinople, parcourant les rues, chantant des lamentations, et réclamant leur évêque. Ils furent contraints de renoncer à leurs prétentions et retournèrent dans leurs foyers; mais ils n'en persistèrent pas moins dans leur hostilité préconçue contre Pansophius. Les évêques déposés et leurs créa-

tures commencèrent dès lors à incriminer la conduite de Chrysostome. Ils représentaient le saint archevêque comme un brouillon qui bouleversait les églises et changeait arbitrairement les lois relatives aux ordinations épiscopales. Ils ne rougissaient pas de tenir ce langage, quand au contraire l'opinion publique applaudissait unanimement à la sagesse pleine de fermeté et de modération que Jean Chrysostome avait déployée dans l'exécution de ces mesures si délicates et si épineuses ¹. »

76. Telle est l'unique déposition d'évêque prononcée par Jean Chrysostome en vertu de sa juridiction métropolitaine. Ce qui ne signifie nullement que l'illustre métropolitain ait jugé seul en cette affaire. Il est vraisemblable, bien que Sozomène ne le dise pas explicitement, que la sentence fut rendue en synode provincial. D'une part, c'était alors la règle en vigueur pour toutes les dépositions d'évêques ; d'autre part, on ne verrait pas comment expliquer sans cela l'expression de l'historien qui affirme que les habitants de Nicomédie venus à Constantinople pour réclamer Gérontius furent contraints (*βιασθέντες*) d'abandonner leurs prétentions. De quel côté serait venue pour eux cette contrainte, si Chrysostome avait seul jugé l'affaire ? Il n'avait pas plus que Nectaire de gendarmes à sa disposition pour expulser par la force le prélat déposé et installer violemment son successeur. A moins donc de prétendre que la contrainte sous laquelle plièrent les habitants de Nicomédie fût venue du côté de la cour, il faut de toute nécessité admettre que cette contrainte positivement indiquée par Sozomène était la pression morale exercée fort légitimement par la décision d'un synode de toute la province. En tout cas, la procédure suivie contre Gérontius ne fut pas le fait de l'initiative personnelle de saint Jean Chrysostome. Celui-ci l'avait héritée de son prédécesseur Nectaire, et la sentence première avait été prononcée par saint Ambroise lui-même. Pour trouver en tout cela un prétexte d'accusation contre saint Jean Chrysostome, il fallait la passion aveugle et vindicative des coupables, ou bien le parti-pris de dénigrement de la critique moderne.

Légitimité
canonique de
cette
déposition.

¹ Sozomen., *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. VI; *Patr. græc.*, tom. LXVII, col. 1529-1532.

VI. Chrysostome et Eudoxia.

Enthousiasme des fidèles de Constantinople pour S. Chrysostome.

77. Le voyage de saint Chrysostome avait duré trois mois, « cent jours, » comme disent les chroniqueurs contemporains; car le peuple de Byzance comptait par jour et par heure l'absence de son pasteur bien-aimé. Un fragment de Théodoret, conservé par Photius, nous fait comprendre ce qu'un tel évêque était pour son troupeau, et combien la séparation momentanée d'un tel pasteur devait être douloureuse. « L'un venait l'appeler pour secourir une misère urgente, dit Théodoret; un autre lui demandait sa protection pour faire triompher le bon droit devant les tribunaux. Aux affamés il distribuait des vivres; il revêtait la nudité des indigents; il allait implorer près des riches les secours qu'il partageait entre les pauvres. Tous les affligés le voulaient pour consolateur. Les prisonniers lui remettaient leurs mémoires justificatifs et le constituaient leur avocat d'office. Pas un malade pour lequel on n'implorât la faveur de sa visite. L'étranger sans asile lui demandait l'hospitalité, le débiteur poursuivi par un créancier impitoyable s'adressait à sa bourse toujours vidée par l'aumône et toujours remplie par la charité des fidèles. Arbitre des querelles domestiques, pacificateur de toutes les dissensions civiles, on le voulait partout pour juge. Les esclaves menacés par la rigueur d'un maître impitoyable se réfugiaient près de lui; il parlait aux maîtres le langage de la charité évangélique et obtenait d'un côté la soumission de l'autre l'indulgence. Les pauvres veuves, les orphelins dans la détresse l'entouraient en criant : Père, ayez pitié de nous ! Oui, vraiment, il était père dans toute l'étendue du mot. Il acceptait toutes les charges et remplissait tous les devoirs si variés, si multiples, de cette infatigable paternité. Ici c'était un captif dont il se constituait le patron, là c'étaient des milliers d'indigents dont il se faisait le nourricier; ailleurs des infirmes auxquels il ouvrait les portes de son hôpital; plus loin des affligés dont il séchait les pleurs. Il était tout à tous, et constamment son visage reflétait la bienveillance et la douceur de Jésus-Christ. Je renonce à énumérer par le détail tous les miracles de charité de cette vie qui fut vraiment le type de la vie

sacerdotale. O modèle d'héroïsme, il est donc vrai que nous vous avons perdu ! O soldat de Jésus-Christ, quelle honte pour les adversaires qui vous ont tué ! O lyre divine, brisée par une jalousie infernale ! O malheureuse Église d'Orient veuve de ta gloire ! O filet évangélique trop tôt ravi à la terre et maintenant conservé dans le trésor des cieux ! Arbre immense qui protégeiez de vos puissants rameaux l'univers entier, voilà donc que vous êtes couché à terre ! Mais non, le corps seul a succombé ; l'âme glorieuse est au ciel. Sur ce tombeau l'Église verse en silence des larmes qui ne tariront pas. Ou plutôt, saint et illustre père, vous n'êtes pas mort. Pareil à l'astre du jour, vous vous êtes couché dans votre gloire. Vous êtes immortel et si nous pleurons c'est de ne plus vous posséder ! Vous n'êtes pas mort, puisque vous réglez triomphant dans les cieux ¹. »

78. La critique moderne n'a point enregistré cet éloge de Chrysostome écrit par un témoin oculaire, par un historien aussi sérieux, aussi désintéressé dans la question que Théodoret. Mais peu importe la critique moderne ! désormais nous avons le droit de mépriser ses injustes attaques. Quand on a démasqué la calomnie, on poursuit son chemin sans plus s'en s'inquiéter, comme le voyageur, après avoir tué le reptile qui lui barrait le passage, écarte du pied la dépouille et continue sa route. A son départ pour la province d'Asie, Chrysostome avait confié l'administration de son troupeau aux soins de l'évêque de Gabala, Severianus. Ce prélat avait des prétentions à l'éloquence. Il croyait qu'en ce genre il pouvait lutter avec avantage contre celui que l'Orient avait surnommé la « Bouche d'Or. » Cette ambitieuse visée nous paraît aujourd'hui profondément ridicule. Les quelques homélies qui nous restent de Severianus sont froides, sèches et compassées. Le souffle du génie en est complètement absent. Du reste saint Jean Chrysostome faisait tellement bon marché de sa propre réputation comme orateur qu'il était à la piste de tous les prédi-

Severianus,
évêque de
Gabala.

¹ Theodoret., apud Photium, *Myriobiblon*, cap. CCLXXIII; *Pat. græc.*, t. CIV, col. 229-232.

cateurs en renom et les invitait à prêcher dans les chaires de Constantinople. On eût dit qu'il aspirait à se créer à lui-même des rivaux. Il ne manquait jamais de les vanter comme s'ils lui eussent été réellement supérieurs. « On parlait beaucoup en ce temps, dit Sozomène, de l'évêque de Ptolémaïs, Antiochus, comme d'un orateur éloquent et disert. Il avait un organe éclatant et sonore. Les peuples de la Phénicie l'appelaient leur Chrysostome. Jean l'attira à Constantinople et le fit prêcher. Antiochus y soutint sa réputation ; il y eut du succès et retourna dans son diocèse avec une abondante moisson d'aumônes et d'offrandes. Severianus de Gabala aspirait au même honneur. C'était un syrien, exégète assez distingué, mais ayant conservé un accent qui rendait sa prédication désagréable. Il vint après Antiochus et fut moins goûté. Cependant Chrysostome l'accueillit avec faveur, le fit prêcher à toute occasion, lui témoigna une bienveillance marquée, en sorte que Severianus eut bientôt acquis une grande notoriété. Il en profita pour s'insinuer à la cour et réussit à se faire admettre dans l'intimité d'Arcadius et de l'impératrice. Sur les entrefaites, obligé de partir pour Éphèse, Chrysostome lui confia l'administration diocésaine durant son absence. L'ambition de Severianus grandissait avec le succès. Il avait obtenu de l'illustre archevêque cette marque de confiance à force de souplesse et d'hypocrite soumission. Mais à peine Chrysostome eut-il quitté Byzance que l'intrigant prélat mit tout en œuvre pour le supplanter dans l'esprit du peuple, et se substituer lui-même au légitime pasteur dont il tenait la place ¹. »

Discours
de saint Jean
Chrysostôme
au retour de
son voyage
en Asie.

76. Nous rougirions de trouver une telle bassesse d'âme dans un évêque. Toutefois ces affligeants détails ne nous montrent que mieux la profondeur des blessures faites à l'église d'Orient par la vénalité des charges et les abus de tout genre dont l'arianisme avait, pendant près d'un demi-siècle, offert le dégradant spectacle. Plus nous rencontrons de ces turpitudes dans l'histoire du passé, plus aussi nous comprenons le miracle permanent de l'assistance divine

¹ Sozom., *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. 1.

qui a fait triompher l'Église de Jésus-Christ du plus redoutable des adversaires : je veux dire la corruption et l'indignité personnelle de ses propres ministres. Quoi qu'il en soit, les efforts de Severianus furent pour le moment en pure perte. Au retour de Chrysostome, il y eut une explosion d'enthousiasme qui se produisit par les démonstrations les plus touchantes. Quand le légitime pasteur reparut à l'ambon de la basilique constantinienne des Apôtres, la foule immense éclata en applaudissements prolongés. Des larmes de joie coulaient de tous les yeux. Emu de cet accueil si profondément sympathique, Chrysostome parla en ces termes : « Aux pieds du Sinaï, après quarante jours seulement d'absence, Moïse, ce grand serviteur de Dieu, le chef des prophètes, l'homme incomparable, retrouva son peuple en pleine révolte et occupé à se forger des idoles. Je reviens, moi aussi, non point après quarante mais après plus de cent jours d'absence, et je vous retrouve fidèles à Dieu et à sa loi sainte. Est-ce donc que j'aurais la folie de me comparer à Moïse ? Non, mais il m'est permis de dire que mon peuple vaut mieux que le peuple juif. Le législateur des Hébreux, en descendant de la montagne, n'avait sur les lèvres que des paroles de reproche et de blâme, et moi j'arrive pour distribuer des éloges à la vertu, des couronnes à la persévérance ! Comment vous exprimer la joie qui déborde de mon cœur ? J'en appelle à vous-mêmes, vous que je vois si heureux de mon retour. Ce que vous éprouvez individuellement, je le ressens multiplié par le nombre des milliers de fils qui m'acclament. Vous êtes resté bien longtemps séparé de nous ! me disent tous les yeux et tous les cœurs. — Mes bien-aimés, je vous dois compte de mon retard, je vous dois compte des heures de cette séparation. Si vous envoyez quelque part votre serviteur et qu'il tarde à revenir, vous en demandez la raison. Or, je suis votre serviteur, je suis votre esclave. Vous m'avez acheté non à prix d'argent mais par votre tendresse, cette monnaie des âmes. Et je me plais à ma servitude, je souhaite n'en être affranchi jamais. Je la trouve plus belle que la liberté. Qui donc ne serait heureux de vous servir, de servir des amis tels que vous ? Mon cœur eût-il été de pierre,

vous l'auriez attendri et imprégné de dévouement et d'amour. Hier en rentrant au milieu de vous, parmi ces acclamations qui montaient jusqu'au ciel, au milieu de cette cité transformée en un temple à l'approche de son pasteur, j'ai retrouvé un paradis de délices mille fois plus doux à mon âme que l'antique Éden. Dieu était glorifié, l'hérésie confondue, l'Église couronnée ! C'est une grande joie pour une mère que la joie de ses fils ; c'est une vive allégresse pour le pasteur que l'allégresse de son troupeau. — Mais vous trouvez encore d'autres sujets de plainte. Vous me dites : Un grand nombre de catéchumènes ont été baptisés durant votre absence, et ce n'est pas votre main qui a fait couler sur leur front l'eau régénératrice ! — Mes bien-aimés, ne parlez point ainsi. Est-ce que la grâce sacramentelle a souffert la moindre diminution ? Si je ne fus point présent à leur baptême, Jésus-Christ y était. Est-ce donc l'homme qui baptise ? L'homme tend la main, c'est Dieu qui la dirige. Quand vous avez obtenu pour un bienfait quelconque un diplôme impérial, est-ce que vous cherchez à savoir de quelle plume, de quelle encre, de quelle qualité de parchemin l'empereur s'est servi en apposant sa signature ? Non. L'empereur a signé ; c'est tout. Eh bien ! dans le baptême, le parchemin c'est la conscience, la plume c'est la langue du prêtre, la signature c'est la grâce du Saint-Esprit, grâce invisible mais toute-puissante, dont l'évêque et le prêtre sont les instruments non la source. Arrière donc ces vaines récriminations ! Me voici tout entier au bonheur de vous revoir. En partant pour l'Asie j'avais imploré le secours de vos prières, aujourd'hui je le demande encore. Vos prières m'ont accompagné pendant la tempête ; elles ont protégé le navire et nous ont guidés au port. De mon côté, jamais un seul instant ma pensée ne s'est séparée de vous. Avec vous je mis le pied dans la barque, avec vous j'abordai sur la rive. A travers les plaines silencieuses, parmi le tumulte des cités, j'étais avec vous. Telle est la puissance de la charité, de l'amour chrétien. Aucune entrave ne saurait captiver son essor. Même sur les flots je vous voyais, j'assistais à vos assemblées, j'étais debout à l'autel, j'offrais vos soupirs et vos vœux. Seigneur, disais-je, conservez l'église que vous m'avez

donnée! — Il m'a exaucé, le Dieu des miséricordes! Votre affluence en ce moment en est la preuve. Je retrouve ma vigne florissante. Les ronces et les épines ne se montrent nulle part. Le loup dévorant n'a point troublé le repos du bercaïl, ou du moins, s'il l'a tenté, ses efforts ont été impuissants. Je le savais même avant mon retour. Au fond de l'Asie les voyageurs qui revenaient d'ici me l'apprenaient. Ils me disaient : Vous avez enflammé la cité de Constantinople tout entière : elle brûle d'amour pour vous ! — Ainsi, mes bien-aimés, le temps qui use toutes les affections ne fait que raviver celle que vous voulez bien me porter. Puis donc qu'en mon absence vous m'en avez donné tant de gages, j'ai lieu d'espérer que vous me la conserverez maintenant que je suis au milieu de vous. Votre amour est après Dieu mon unique trésor. Voilà pourquoi je réclame vos prières. Elles sont pour moi un rempart et une forteresse inexpugnable ¹. »

80. Ces effusions de tendresse réciproque entre le pasteur et le troupeau ne pouvaient guère être du goût de Severianus. Il paraît que durant son court intérim cet ambitieux et hypocrite évêque avait eu l'occasion de baptiser le fils d'Arcadius et d'Eudoxia, Théodose II, dit le Jeune ², dont la naissance venait de combler enfin les vœux de l'impératrice. Cette circonstance lui aurait permis de s'insinuer encore plus avant dans les bonnes grâces de la cour. Quoi qu'il en soit, voici comment le novatien Socrate expose le différend qui ne tarda point à s'élever entre Chrysostome et Severianus. « Jean avait repris, dit-il, le gouvernement de son église et remplissait les devoirs de sa charge avec une vigilante sollicitude. L'archidiacre Sérapion, qui ne lui laissait rien ignorer, n'avait pas attendu son retour pour l'informer du manège de Severianus. Il y avait donc entre cet archidiacre et l'évêque de Gabala une inimitié déclaré. Sérapion

L'archidiacre
Sérapion et
l'évêque de
Gabala.

¹ S. Joan. Chrysost., *De regressu ex Asia*; *Patr. græc.*, tom. LII, col. 421-424, passim.

² Socrate rapporte la naissance du jeune Théodose à cette époque. Mais Tillemont a élevé sur ce fait, au point de vue chronologique, des doutes que la science n'a pas encore éclaircis.

reprochait à Severianus de vouloir rabaisser à son profit la gloire de Chrysostome. Severianus éprouvait un sentiment d'amère jalousie en voyant Sérapion investi de toute la confiance de Chrysostome. Les choses en étaient là quand un incident fortuit vint jeter un nouveau degré d'animation dans la querelle. Un jour que dans le chœur de l'église l'évêque de Gabala passait en face du diacre, celui-ci demeura sur son siège sans se lever, comme les clercs doivent le faire devant un évêque. Peut-être Sérapion ne l'avait-il pas vu, c'est du moins ce qu'il affirma plus tard par serment devant le concile¹. Peut-être aussi le diacre voulait-il afficher par là son mépris pour la personne de l'évêque, et c'est la version que soutenait Severianus. Entre ces deux affirmations contradictoires je ne saurais me prononcer. Dieu seul sait ce qui en fut. Ce qui est certain c'est que Severianus témoigna la plus vive indignation contre le procédé du diacre. A mi-voix, et d'un ton indigné, il proféra devant tous les assistants cette exclamation : Si l'archidiacre meurt chrétien, le Verbe ne s'est pas incarné ! — Cette formule imprécatoire fournit à Sérapion une arme contre l'évêque. Au moyen d'une disjonctive, et coupant la phrase en deux, l'archidiacre prétendit que Severianus avait publiquement déclaré que : Le Verbe ne s'était pas incarné. — De son côté, Severianus, avant la réunion du concile et l'examen canonique de l'affaire, rendit un jugement par lequel Sérapion était non-seulement déposé du diaconat mais retranché de la communion. Chrysostome se montra fort courroucé d'une pareille sentence. L'affaire fut soumise au concile provincial. Sérapion affirma qu'il n'avait pas vu passer l'évêque de Gabala dans le chœur ; il produisit des

¹ Le concile dont il s'agit était la réunion canonique et annuelle des évêques de la province ecclésiastique à Constantinople, sous la présidence de saint Jean Chrysostome. L'affaire du diacre Sérapion y fut discutée et jugée. Ce détail n'est point indifférent au point de vue de l'histoire générale. Il démontre péremptoirement le soin scrupuleux avec lequel Chrysostome soumettait à l'examen canonique d'un concile provincial les affaires les plus minimes ; par conséquent il renverse toute la thèse de la critique moderne et met à néant le prétendu absolutisme tyrannique qu'elle reproche si amèrement au grand archevêque de Constantinople.

témoins qui en justifèrent. Le concile admit ce moyen de défense et pria Severianus de pardonner la distraction de l'archidiacre. Chrysostome, de son côté, pour donner satisfaction entière à l'offensé, déclara que Sérapion demeurerait huit jours suspendu de son office. Cette mesure de rigueur était d'autant plus significative que Sérapion était le bras droit de Chrysostome dans l'administration diocésaine, et qu'il apportait à ses fonctions autant de zèle que d'aptitude. Cependant Severianus ne se montra point encore satisfait. Il persista dans ses exigences vindicatives et sollicita les pères dans l'espoir d'obtenir non-seulement une sentence d'interdit contre le diacre mais une excommunication absolue. Chrysostome indigné se leva, et, quittant le siège de la présidence, dit aux pères : Je laisse entre vos mains la suite de cette affaire et ne veux y intervenir en aucune façon. Jugez-la selon que vous le croirez convenable. — Après ce peu de mots, l'archevêque sortit. Le concile entendit alors les accusations réciproques de Severianus et de Sérapion. Chacun des deux adversaires maintenait ses prétentions sans en rien relâcher. Le concile ne crut pas devoir prononcer de sentence et la cause resta en suspens. Mais, à partir de ce jour, Chrysostome s'abstint de toutes relations avec Severianus. Il lui fit même remettre par un tiers un billet conçu en ces termes : Il ne convient pas que vous demeuriez si longtemps éloigné de l'église confiée à vos soins. La cité de Gabala pourrait se plaindre d'être abandonnée par son évêque. Retournez donc le plus tôt possible à votre siège et consacrez à votre troupeau les talents que Dieu vous a départis ¹. »

81. Une parenthèse est ici nécessaire à ouvrir pour l'édification du lecteur. Le récit que nous venons de traduire textuellement sur le grec de l'auteur novatien Socrate, a été tellement revu, corrigé et annoté par cet écrivain qu'il nous en a laissé deux versions, la première plus abrégée et constituant le onzième chapitre du sixième livre de son *Histoire ecclésiastique*, la seconde plus

Modération,
douceur et
patience de
saint Jean
Chrysostome.

Socrat., *Hist. eccles.*, lib. VI, cap. XI ; *Patr. græc.*, tom. LXVII, col. 696-700. — *Appendix ad eundem librum ibid.* col. 732-736.

étendus qui, sous forme d'appendice, est annexée à ce livre comme chapitre supplémentaire. Nous sommes donc parfaitement certains d'avoir là tous les renseignements les plus exacts que Socrate avait pu se procurer sur un incident qui devait avoir pour l'avenir des conséquences si terribles. Car il fut réellement le point de départ des féroces vengeances que Severianus de Gabala poursuivit avec un acharnement sans égal contre l'illustre métropolitain. Cependant il résulte avec la dernière évidence, du récit même de Socrate, c'est-à-dire d'un témoin dont le caractère personnel nous garantit la complète impartialité, il résulte, dis-je, de ce récit que saint Jean Chrysostome apporta dans cette querelle avec un prélat hypocrite et ambitieux une modération, un calme, une douceur, une patience vraiment évangéliques. Au contraire, Severianus déploya une violence sans bornes. Son exclamation dans le chœur de la basilique était un blasphème. Quoi! parce qu'un diacre absorbé dans la prière ou la méditation n'avait pas remarqué l'entrée fastueuse de cet évêque dans le sanctuaire; parce que ce diacre ne s'était pas levé en pied pour saluer cette tyrannique grandeur, il fallait que le diacre mourût excommunié, sinon le Christ n'était pas descendu des cieux, l'Église était renversée, la foi catholique n'était qu'un vain mot! Et c'était un évêque qui lançait de telles imprécations au pied des autels, en présence de tout un clergé, devant tout un peuple! Non content de cette explosion de rage, il rentre dans sa demeure, et, au mépris de toutes les lois canoniques, il dépose et excommunie ce diacre, lequel n'était pas soumis à sa juridiction, ne relevait pas de son autorité! Que ne dirait-on pas si l'on trouvait de pareils empiétements à reprocher à saint Jean Chrysostome? Mais ce grand homme, ce grand saint ne laissait diriger ni son esprit ni sa conduite par des mobiles de ce genre. Une difficulté canonique surgit entre son archidiacre et un évêque. Chrysostome remet le jugement à un concile. L'assemblée déclare l'archidiacre innocent. Elle reconnaît que le fait incriminé s'est produit sans préméditation, fortuitement et par conséquent sans aucune faute de la part de l'accusé. Malgré ce verdict consciencieux et solennel, Chrysos-

tome, pour ménager l'amour-propre du plaignant et lui donner une satisfaction à laquelle il n'avait pas droit, suspend de ses fonctions durant huit jours l'innocent archidiacre. Severianus insiste ; il veut un interdit absolu, une excommunication solennelle, afin de couvrir sous l'autorité du concile la sentence irrégulière, abusive, anti-canonique qu'il a portée lui-même. Il le veut ; il l'exige. Il vient proposer cette mesure aux évêques réunis et à Chrysostome leur président. Cette démarche, qu'on le comprenne bien, était une insulte grossière, un outrage personnel et direct publiquement fait à l'autorité du métropolitain. Cependant Chrysostome subit l'injure, supporte l'outrage. Fidèle à sa devise : « Il souffre et ne fait souffrir personne. » S'il eût voulu se défendre à son tour contre une attaque aussi passionnée que brutale, les raisons ne lui eussent pas fait défaut. Le droit était tout entier en sa faveur. Il pouvait avec son éloquence incomparable demander compte à Severianus de l'étrange audace avec laquelle cet évêque de Gabala, usurpant dans la capitale de l'Orient une autorité qui n'appartenait qu'au métropolitain, s'était permis de frapper des censures ecclésiastiques un diacre du clergé de Byzance. Et quel diacre ? Celui-là même qui était investi des fonctions les plus éminentes et représentait fort exactement ce que nous appelons aujourd'hui un vicaire général, c'est-à-dire, au pied de la lettre, l'*alter ego* du patriarche de Constantinople. Il pouvait insister sur l'affreux blasphème prononcé par Severianus, dans un accès de colère que rien ne justifiait. Il pouvait, en invoquant le passé, rappeler les témoignages de confiance, d'affection, de paternelle sollicitude dont il avait comblé Severianus et mettre en opposition l'ingratitude par laquelle cet ambitieux hypocrite récompensait tant de bonté, de mansuétude et d'égards. Chrysostome ne fit rien de tout cela. Il ne voulut même pas avoir l'air de peser par sa présence sur la décision que le concile provincial jugerait à propos de prendre. Quittant le siège de la présidence, il remit à l'assemblée le soin de juger l'affaire dans l'indépendance la plus complète. Si l'on persiste à ne pas voir dans toute cette conduite de Chrysostome la pratique de la charité, de la prudence, de la

modération, du désintéressement poussé jusqu'à l'héroïsme, il faut renoncer à rien comprendre en histoire.

Interven-
tion de
l'impératrice
Eudoxia.

82. Le peuple de Constantinople, témoin des faits que nous racontons, n'hésista pas un seul instant à les apprécier à leur juste valeur. Il n'y eut qu'une voix pour protester contre l'arrogance de Severianus. On trouvait que Chrysostome avait poussé trop loin l'abnégation de sa personnalité et de son droit évident. En face de cette démonstration non équivoque du sentiment public, l'évêque de Gabala crut devoir enfin reprendre la route de son évêché. « Il partit donc, dit Socrate, et déjà il était à Chalcedoine, lorsque l'impératrice lui expédia l'ordre de revenir immédiatement sur ses pas. Severianus obéit de bon cœur. Mais Chrysostome refusa absolument de le revoir. Toutes les démarches tentées en ce sens près de l'archevêque échouèrent devant une résistance formelle. Enfin Eudoxia eut recours à un expédient désespéré. Un dimanche, durant la célébration de l'office solennel à la basilique des Apôtres, elle se présenta devant le trône de l'archevêque, tenant dans ses bras le jeune Théodose, son fils. Elle déposa l'enfant impérial sur les genoux de Chrysostome, et le conjura par cette tête si chère de pardonner à Severianus et de lui rendre son amitié. L'archevêque céda à des instances si pressantes et consentit à reprendre ses relations avec Severianus. Mais des deux côtés le cœur avait été blessé profondément; et Severianus, à dater de cette époque, nourrit une haine mortelle contre Chrysostome. » Ainsi parle Socrate.

Discours
de saint Jean
Chrysostome
de *Recipiendo*
Severiano.

83. Il nous reste, pour contrôler son récit et en démontrer la véracité, deux monuments parallèles également précieux et également authentiques. Ce sont les deux discours que Chrysostome d'un côté, et Severianus de l'autre, prononcèrent à propos de cette réconciliation solennelle. Le peuple de Byzance ne voulait absolument plus de Severianus. Les intrigues de ce misérable évêque avaient été percées à jour : son hypocrisie, sa duplicité étaient notoires. On le méprisait donc et on le détestait. Il est remarquable que, de tous les vices, celui que les multitudes pardonnent le moins volontiers c'est l'hypocrisie. On dirait que le genre hu-

main a conservé une horreur instinctive contre tout ce qui lui rappelle le serpent de l'Éden. Quoi qu'il en soit, Chrysostome, réconcilié personnellement avec Severianus, voulait que la réconciliation fut complète et que les fidèles de Byzance l'acceptassent comme il l'acceptait lui-même. La tâche n'était pas facile. Voici l'allocution que l'illustre archevêque prononça en cette circonstance. Les ménagements, les précautions oratoires auxquels il fut obligé de recourir sont la meilleure preuve des obstacles qu'il avait à vaincre dans l'opinion publique. « De même, dit-il, que le corps, de toute nécessité, doit être uni à la tête, ainsi l'église doit être unie à l'évêque, le peuple au prince. L'arbre adhère à sa racine, le fleuve se rattache à sa source ; ainsi les enfants doivent se grouper autour de leur père, les disciples autour du maître. Ce n'est pas sans dessein que je rappelle à votre charité ces images familières. J'ai besoin pour ce qui me reste à dire de ne pas rencontrer de dissidence, de ne soulever aucune objection. Il faut que votre obéissance filiale, votre soumission pour le père de vos âmes croissent avec l'affection que vous lui prodiguez. Enfants bien-aimés, j'attends aujourd'hui de vous une couronne bien précieuse et chère, celle de votre docilité. Il dépend de vous qu'on me proclame le plus heureux des évêques. Il vous suffira de mettre en pratique les enseignements que vous avez entendus tant de fois de ma bouche. Il vous suffira d'accomplir le précepte de l'apôtre : « Obéissez à ceux qui sont proposés à votre direction, suivez leurs conseils, parce que ce sont eux qui ont la surveillance de vos âmes et qu'ils en rendront compte au Seigneur ¹. » Pénétrez-vous de ce commandement apostolique sous la protection duquel il convenait de placer tout d'abord ce discours. Je suis père et j'ai des conseils à donner à mes enfants ; la tendresse des pères selon la nature devient plus ardente encore sous le souffle de l'Esprit-Saint pour les pères selon la grâce. Je suis père, et j'éprouve à l'égard de mes fils un amour si profond que je verserais volontiers mon sang pour eux. C'est ce que firent les apôtres, c'est la parole même de Notre-Sci-

¹ *Hebr.*, xv, 17.

gneur : « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis ¹. » Mais, ce que je ferais pour vous, vous devez le faire pour moi ; car le lien d'indissoluble affection qui nous unit est réciproque. C'est encore ce que nous enseigne le grand apôtre Paul, quand il salue Aquilas et Priscilla « ses coadjuteurs en Jésus-Christ, lesquels, dit-il, ont exposé leur vie pour sauver la mienne ². » S'il est beau le pasteur qui donne sa vie pour ses brebis, il n'est pas moins sublime, le troupeau qui donne sa vie pour son pasteur. Magnifique union du pasteur et du troupeau, que le loup dévorant ne peut entamer, que la mort ne peut vaincre ! La charité est en effet un mur plus solide que le diamant. L'Écriture nous l'enseigne : « Le frère uni au frère, devint une forteresse inexpugnable ³. » Écoutez-moi donc dans les sentiments de cette charité céleste et que nul d'entre vous ne songe à les troubler. C'est un sujet digne de cette église, digne de toute votre bienveillance, que j'ai à traiter en ce moment. Je viens vous parler de la paix. Et quel message saurait mieux convenir à un ministre de Dieu près d'un peuple chrétien ? D'où pourrait venir la résistance, quand le message est tel et quand l'ambassadeur, tout indigne qu'il puisse être, possède cependant toute votre affection ? Je viens vous parler de la paix, cette paix pour laquelle le Fils de Dieu est descendu sur la terre afin de réconcilier dans son sang la terre au ciel. Je viens vous parler de la paix, cette paix pour laquelle le Fils de Dieu a souffert, pour laquelle il a été crucifié, pour laquelle il est mort ; cette paix qu'il nous a léguée comme son unique héritage, qu'il a établie comme le rempart de l'Église, le bouclier contre l'ennemi, le glaive contre les démons, le port assuré du salut, la rançon du monde, la compensation pour toutes nos fautes ! Voilà le message dont je suis aujourd'hui chargé près de vous. Ne m'infligez pas la honte d'un refus, ne déshonorez pas mon ambassade. Je vous en supplie, acclamez tous ma requête. Je le confesse devant Dieu, il s'est produit de tristes incidents au sein de cette église. Je suis loin de les approuver. Non, je n'approuve pas le désordre ; je n'approuve pas les mouvements séditeux !

¹ Joann., x, 11. — ² Rom., xvi, 3, 4. — ³ Proverb., xviii, 19.

Mais effaçons le passé; calmez vos esprits, déposez les anciens ressentiments, oubliez tous les souvenirs amers. Il suffit des maux qui ont affligé notre église. Mettons-y un terme. Que cette agitation finisse. Dieu le veut : le très-pieux empereur le désire. Or il faut obéir aux princes, surtout quand ils se montrent eux-mêmes pleins de soumission aux lois ecclésiastiques. C'est le mot de saint Paul : « Soyez soumis aux rois et aux puissances ¹. » Les rois dont parlait l'Apôtre étaient des persécuteurs, et notre prince à nous est un serviteur de Jésus-Christ, un protecteur dévoué de l'Église. Maintenant que j'ai préparé vos âmes à la docilité filiale, écoutez enfin l'objet de ma requête. Je vous demande de vouloir bien accueillir l'évêque Severianus, notre frère, au milieu de vous. » — Il paraît qu'en ce moment des applaudissements unanimes éclatèrent dans l'assemblée, et qu'à force d'éloquence insinuante et douce l'orateur avait triomphé de toutes les résistances. En effet, Chrysostome reprit en ces termes : « Merci de la faveur avec laquelle vous acceptez ma requête ! Vous me donnez des fruits d'obéissance. J'ai la preuve en ce moment que le bon grain semé dans vos âmes n'a point été stérile ; voici que je moissonne des gerbes de salut au centuple. Que le Seigneur vous rende en grâces et en bénédictions le prix de votre miséricorde et de votre docilité ! C'est une véritable hostie de paix que vous venez d'offrir sur son autel. Personne n'a protesté en entendant le nom que j'avais à prononcer devant vous. La charité fraternelle a entouré ce nom comme d'une sauvegarde. A la voix de Jésus-Christ les haines ont disparu. Vous le recevrez donc, celui dont je parle, vous le recevrez de tout cœur, à bras ouverts. Le passé et ses tristesses, s'il y en a eu, ont cessé d'être. Quand la paix est conclue, il ne faut pas qu'il reste un seul vestige de l'ancienne discorde, afin que la joie soit complète au ciel, sur la terre et dans le cœur de l'Église. Prions donc maintenant, prions tous, pour que désormais cette sainte Église de Dieu soit fixée dans une paix inaltérable en Jésus-Christ Notre-Seigneur à qui soit la gloire en

¹ Tit., III, 1.

union avec Dieu le Père et l'Esprit-Saint, dans les siècles des siècles. *Amen* ¹. »

Discours de
Severianus
de Pace.

84. Le lendemain Severianus, mettant à profit le pacte de réconciliation que l'éloquence de saint Jean Chrysostome venait de faire agréer de la sorte, parut au milieu de l'assemblée et prit à son tour la parole. On célébrait alors les fêtes de la Nativité du Seigneur, ou, comme on disait en Orient, la solennité des Théophanies ². L'évêque de Gabala prit texte des leçons de l'Évangile du jour, et prononça avec prétention et emphase une allocution que nous reproduisons tout entière, afin que le lecteur en comparant les deux discours puisse mesurer la distance qui séparait le génie affectueux et paternel de Chrysostome, de la raideur hypocrite et glaciale de Severianus. « A l'avènement de Notre-Seigneur et Sauveur dans sa forme corporelle, disait l'évêque de Gabala, les chœurs célestes des anges annoncèrent cette bonne nouvelle aux bergers. Voici que je vous annonce une grande joie, dirent-ils. Moi aussi je répète la parole évangélique. Je vous annonce aujourd'hui une grande joie. Aujourd'hui la paix règne dans l'Église et l'hérésie frémit impuissante. Aujourd'hui le vaisseau de l'Église touche le port et la barque des hérétiques reste en proie à la fureur de la tempête. Aujourd'hui les brebis du Seigneur sont en sûreté et les loups hurlent de rage. Aujourd'hui la vigne du Seigneur est dans l'abondance et les ouvriers d'iniquité sont dans la détresse. Aujourd'hui le peuple du Christ triomphe et les ennemis de la vérité sont humiliés. Aujourd'hui le Christ est dans la joie et le démon dans le deuil. Aujourd'hui les anges sont dans l'allégresse et les puissances de l'enfer dans la confusion. Mais qu'est-il besoin de prolonger ces antithèses ? En ce jour, le Christ, roi de la paix, s'est avancé dans sa paix ; il a mis en fuite la nuée des discordes, apaisé les dissentiments, calmé les agitations. Comme les rayons du soleil illuminent les cieux, ainsi la splendeur de la paix illumine l'Église. Oh ! qu'il est aimable, ce nom de la paix ! La paix, le plus

¹ S. Joann. Chrysost., *De recipiendo Severiano* ; *Patrol. græc.*, tom. LII, col. 423-426. — ² Nous avons eu précédemment l'occasion d'expliquer ce terme liturgique. Cf n° 50 de ce chapitre.

inébranlable fondement de la religion chrétienne ! La paix, céleste armure de l'autel du Seigneur ! Et que pourrions-nous dire pour parler dignement de la paix, quand le Christ lui-même a voulu en porter le nom ? L'apôtre nous l'enseigne. « Le Christ est notre paix, dit-il. C'est le Christ qui a réconcilié la terre et le ciel en sa personne ¹ ; » c'est lui qui a rétabli dans le monde l'harmonie détruite par l'œuvre du démon. De même donc que sur le passage d'un souverain les rues et les places se décorent, que les cités à l'envi se couvrent de tentures et de fleurs, afin que tout sourie au regard du prince ; de même quand le Christ roi de paix fait son avènement parmi nous, il convient d'écartier tous les sujets de tristesse et de remplacer les ténèbres du mensonge par l'illumination de la vérité. La discorde s'enfuit devant les splendeurs de la paix. Vous avez pu remarquer quelque chose d'analogue dans les monnaies qui représentent l'image auguste des deux empereurs, ces frères couronnés. L'artiste a représenté la concorde sous les traits d'une femme étendant les deux mains sur leur tête, gracieux symbole qui exprime l'union de sentiments et de volonté entre deux frères séparés par la distance. C'est ainsi que la paix du Seigneur est venue s'interposer entre deux évêques, et, joignant les mains sur nos têtes, a réuni notre esprit en une même affection. Nous pouvons donc redire le mot du prophète Zacharie : « Un conseil de paix s'établira entre l'un et l'autre ². » Hier notre père commun ³, dans son discours évangélique, a donné la préface de la paix ; aujourd'hui j'en expose la doctrine. Hier il nous a tendu les bras pour nous accueillir avec la parole de paix, aujourd'hui c'est moi qui viens, le cœur dilaté, les mains étendues, porter au Seigneur les offrandes de la paix. La guerre a donc cessé, la radieuse paix a triomphé de tous les obstacles. Les démons pleurent, la troupe infernale pousse des lamentations ; la joie est au ciel, l'allégresse parmi les anges dont l'atmosphère est toute de paix. Oui, les puissances des cieus admirent le spectacle que nous leur donnons en ce jour, elles qui vivent à la source de la paix éternelle dont

¹ *Ephes.*, II, 14. — ² *Zachar.*, VI, 13. — ³ Severianus désigne ainsi Chrysostome.

quelques gouttes arrivent ici-bas comme la rosée des cieus. Voilà pourquoi la paix fut souhaitée à la terre sur le berceau de Jésus, pendant que la splendeur de la paix illuminait les sphères célestes. Voilà pourquoi les anges disaient aux bergers : « Gloire à Dieu dans les hauteurs du ciel, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté ¹ ! » La terre et le ciel se renvoient ainsi mutuellement le gage de paix. Les anges dans les cieus annoncent la paix à la terre ; les saints sur la terre glorifient le Christ qui est notre paix et le saluent de leurs mystiques acclamations : *Hosanna in excelsis* ² ! Disons donc nous aussi : « Gloire dans les hauteurs célestes au Dieu » qui a humilié le démon et fait triompher son Christ ! « Gloire dans les hauteurs célestes au Dieu » qui met la discorde en fuite et établit le règne de la paix ! La discorde, c'est l'œuvre par excellence du démon. Vous connaissez en ce genre son artifice et ses ruses. Satan avait vu la solidité de notre foi, il avait vu notre fermeté reposant sur la majesté des dogmes et féconde en fruits de salut. Un pareil spectacle enflamma sa jalousie et sa rage ; il voulut dans sa fureur briser les liens de notre union fraternelle, déraciner la charité, détruire la paix. Ah ! puisse cette paix du Seigneur demeurer toujours avec nous en Jésus-Christ Notre-Seigneur, à qui soit la gloire avec Dieu le Père et l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. *Amen* ³. »

Saint
Porphyre
de Gaza et
le saint
anachorète
Procopius.

85. Certes, il faudrait plaindre le mauvais goût de la cour d'Arcadius, si elle put hésiter un seul instant entre les deux orateurs, et surtout si elle donna jamais la préférence aux déclamations antithétiques de l'évêque de Gabala sur l'éloquence pleine de mouvement, de chaleur et de vie qui s'échappait comme un fleuve majestueux du cœur de Chrysostome. Au moment où cette scène se passait dans la basilique constantinienne, saint Porphyre, évêque de Gaza, était à Byzance. Lui du moins il était digne de comprendre le génie et la vertu de l'illustre patriarche. Marc, son fidèle biographe et disciple, nous raconte à ce sujet des particularités qu'il importe de mettre en lumière, pour faire mieux ressortir l'auréole

¹ Luc., II, 14. — ² Matth., XXI, 9. — ³ S. Joan. Chrysost., *Oper.*, *Sermo Severiani de pace* ; *Patr. græc.*, tom. cit., col. 425-428.

de sainteté qui brillait sur le front de Chrysostome. Malgré la teneur formelle des édits impériaux promulgués l'année précédente pour la destruction des édifices idolâtriques, la ville de Gaza et la Phénicie presque entière avaient conservé les leurs. Comme tout était vénal dans l'empire d'Orient, il ne fut pas difficile aux païens d'acheter à prix d'argent la connivence des gouverneurs et des autres fonctionnaires. On ferma les yeux sur la violation flagrante des édits. On alla plus loin dans cette voie, et les adorateurs de Marnas eurent assez de crédit pour faire exclure tous les chrétiens des charges et des dignités municipales. La profession de chrétien plaçait les fidèles dans une sorte d'ilotisme politique qui les livrait à la merci de toutes les spoliations et de toutes les vengeances. Saint Porphyre, dans son humilité, se reprochait d'être la première cause de tant de désastres. Il courut à Césarée, se prosterna en pleurant devant le métropolitain son consécrateur, et lui dit : « Je suis indigne de l'épiscopat. Dieu afflige mon troupeau en punition des faiblesses du pasteur. Il m'est impossible de rester plus longtemps témoin de pareilles calamités. Acceptez ma démission ; permettez-moi d'aller dans la retraite achever mes jours et expier mes fautes par la pénitence ! — Le métropolitain de Césarée fit relever le bienheureux évêque, continue le pieux chroniqueur ; il le consola, le persuada à force d'instances de rester fidèle à l'église que Jésus-Christ lui avait confiée, et s'offrit de l'accompagner à Byzance pour solliciter près de l'empereur des mesures qui pussent enfin mettre un terme aux souffrances des chrétientés phéniciennes. En conséquence, le bienheureux Porphyre m'écrivit de venir le rejoindre immédiatement, car j'étais resté à Gaza. Il m'ordonnait de lui apporter les trois livres dont il se servait habituellement, et quarante-trois pièces d'or, seule ressource que nous possédions en ce moment. J'accourus aussitôt, et les deux évêques s'embarquèrent avec moi, le vingt-troisième jour du mois de Peritius (23 février 401). Dix jours après, nous abordâmes heureusement à Rhodes, où le navire devait faire relâche. Il y avait alors dans cette île un solitaire d'une sainteté éminente, nommé Procopius. Il avait le don de prophétie et ses miracles étaient aussi nombreux qu'avérés

Nous profitâmes de notre séjour à Rhodes pour visiter cet homme de Dieu et jouir de sa conversation vraiment angélique. Arrivés près de sa retraite, nous frappâmes à la porte, et bien qu'il eût avec lui un disciple chargé ordinairement d'ouvrir aux étrangers, il vint lui-même remplir ce devoir. A la vue des deux saints évêques, il se prosterna et baisa leurs pieds. Puis se relevant, il m'embrassa moi-même ainsi que le diacre Eusebius dont le métropolitain de Césarée s'était fait accompagner. Nous introduisant alors dans son oratoire, il fit passer devant lui les deux évêques en disant : Cet honneur vous est dû car vous êtes les ministres du Seigneur, tandis que je ne suis qu'un humble serviteur qui n'ai pas même reçu l'ordination sacerdotale. — L'Esprit-Saint avait ainsi révélé au bienheureux Procopius la qualité des hôtes qu'il recevait. En effet le solitaire n'avait jamais vu auparavant les deux évêques. Nul ne lui avait annoncé leur visite et rien dans leur costume ne pouvait faire connaître leur dignité. L'anachorète leur céda l'honneur de prononcer la prière d'usage. Après l'oraison, il nous fit asseoir. Un entretien spirituel commença alors, et Procopius nous dit beaucoup de choses utiles à l'âme. Après quoi, s'étant enquis du motif de notre voyage, le bienheureux Porphyre lui exposa la triste situation des chrétiens de Gaza, la fureur obstinée des idolâtres et la persécution qu'ils faisaient subir aux fidèles. Voilà pourquoi, ajouta-t-il, nous allons à Constantinople prier l'empereur de venir au secours de cette église désolée. — Après ce récit, Procopius levant les yeux au ciel pria avec ferveur. Seigneur Jésus, dit-il, faites briller sur tant d'âmes encore ensevelies dans les ténèbres démoniaques la lumière de votre foi ! — Puis il dit aux deux évêques : Allez sans crainte, vénérables pères. Dieu connaît la droiture de vos cœurs et la pureté de votre zèle. Il vous guidera dans ce voyage et comblera tous vos vœux. Aussitôt votre arrivée à Byzance, adressez-vous tout d'abord au très-saint archevêque Jean. Il unira ses prières aux vôtres et vous communiquera les moyens que Dieu lui révélera les plus propres à faire réussir votre entreprise. Il ne lui sera pas possible de se présenter lui-même au palais pour appuyer votre requête, car l'impératrice

Eudoxia est en ce moment irritée contre lui. Mais il vous recommandera au chambellan Amantius, pieux chrétien, qui honore les évêques. Celui-ci vous introduira près de l'impératrice, laquelle vous recevra avec bienveillance. Dans la première audience qui vous sera accordée, bornez-vous à exposer l'objet de votre voyage, puis vous prendrez congé d'Eudoxia en lui souhaitant une heureuse santé. Une seconde fois vous serez appelés près d'elle. Vous lui renouvellerez votre demande et vous ajouterez : Si votre majesté daigne exaucer notre prière, nous espérons que le Christ, Fils de Dieu, lui accordera le bonheur de donner le jour à un prince. — Cette parole comblera son cœur de joie, car en ce moment elle entre dans le neuvième mois d'une nouvelle grossesse. Elle vous accordera ainsi, avec la grâce de Dieu, tout ce que vous lui demanderez ¹. »

86. « Après cette révélation prophétique, continue le biographe, le saint anachorète nous recommanda au Seigneur et nous le quittâmes. De Rhodes à Byzance, notre navigation s'effectua en dix jours. Le lendemain de notre arrivée, nous nous présentâmes chez le très-bienheureux archevêque Jean. Il nous reçut avec grand honneur et déférence, et nous demanda le sujet qui nous avait fait entreprendre un si lointain et si pénible voyage. Aux premières paroles de notre réponse, il se souvint que, trois ans auparavant, le bienheureux Porphyre lui avait écrit à ce sujet. C'était moi alors qui avais apporté la lettre à Constantinople. L'archevêque me reconnut et m'embrassa avec tendresse. Puis il nous exhorta à prendre courage et à compter sur la miséricorde et la faveur divines. En ce moment, ajouta-t-il, je ne pourrais vous accompagner personnellement chez l'empereur. L'auguste Eudoxia lui a fait prendre de mauvaises dispositions à mon égard. Elle est elle-même fort irritée contre moi, parce que je lui ai reproché la spoliation d'un domaine qu'elle s'est approprié injustement et qu'elle ne veut pas rendre. Tel est le sujet de leur colère; mais

Saint
Porphyre de
Gaza et saint
Jean Chry-
sostome.

¹ Marc Diac., *Vita S. Porphyrii*, xxxiii-xxxvi; *Patr. græc.*, tom. LXV, col. 1227, 1228.

peu m'importe cette disgrâce. Hélas ! c'est à eux qu'ils font tort, non à moi. Quand même ils pourraient m'atteindre dans mon corps, ils ne sauraient que faire du bien à mon âme. Mais remettons cela à la miséricorde divine. Pour ce qui vous concerne, je manderai demain le chambellan Amantius. Il est attaché au service personnel de l'impératrice ; il jouit de sa confiance, et de plus c'est un vrai serviteur de Dieu. Je ne doute pas qu'il ne s'emploie avec zèle pour le succès de votre affaire. — Nous ayant ainsi parlé, l'archevêque nous recommanda à Dieu, et nous retournâmes à notre hôtellerie. Le lendemain, revenus pour saluer le saint, nous le trouvâmes en conférence avec Amantius. Déjà il lui avait parlé de nous et de l'objet de notre voyage. Le pieux chambellan, à la vue des deux évêques, se prosterna la face contre terre et leur demanda la bénédiction. Mais ceux-ci, le relevant, l'embrassèrent avec tendresse. Le très-saint archevêque Jean pria alors Porphyre de reprendre devant Amantius le récit des persécutions subies par les chrétiens de Gaza. Amantius, en apprenant ces horreurs, ne put retenir ses larmes. Vénérables pères, dit-il, ayez bon courage. Le Christ Notre-Seigneur prendra en main la cause de sa religion persécutée. Je parlerai de vous à l'auguste impératrice. De votre côté, priez Dieu qu'il attendrisse son cœur. — Après le départ du chambellan nous restâmes longtemps à parler de choses spirituelles avec le très-saint archevêque¹. »

Deux
audiences
impériales
d'Eudoxia.

87. « Le lendemain deux décurions envoyés par Amantius nous vinrent chercher pour nous conduire au palais. Les deux évêques furent introduits par le chambellan près de la souveraine. En les voyant, elle les salua la première et dit : Pères, bénissez-moi. — Les évêques se prosternèrent, priant Dieu et saluant l'impératrice. Elle était étendue sur un lit de repos en or massif. Pardonnez-moi, dit-elle, vénérables ministres de Jésus-Christ, si je ne me suis point levée à votre approche. J'aurais dû aller à la rencontre de votre sainteté jusqu'au vestibule, mais vous savez le motif qui me

¹ Marcus Diac., *Vita S. Porphyrii*, n. XXXVII, XXXVIII; *Patr. græc.*, tom. cit., col. 1228, 1229.

force à demeurer en repos. Priez donc le Seigneur de bénir le fruit de mes entrailles. — Les évêques prononcèrent la formule déprécatrice en ces termes : Que la bénédiction donnée jadis à la fécondité de Sara, de Rébecca et d'Élisabeth repose sur vous et sur l'enfant de votre sein ! — Puis ils parlèrent quelque temps de choses spirituelles, et enfin l'impératrice leur dit : Je sais le sujet qui vous amène à Constantinople. Amantius m'en a entretenue. Veuillez vous-mêmes, mes pères, m'exposer au juste l'objet de vos réclamations. Le bienheureux Porphyre lui expliqua la situation de l'église de Gaza. Quand il eut terminé son récit, l'impératrice leur fit cette réponse : Ayez courage, vénérables pères. J'exposerai l'état des choses à l'empereur, et j'ai la confiance d'obtenir de lui qu'il exauce votre requête. Pour le moment, songez à vous remettre des fatigues d'un si long voyage, et recommandez-moi au Seigneur dans vos prières. — Ayant ainsi parlé, elle fit apporter une corbeille pleine de pièces d'or. Elle en prit environ trois poignées qu'elle remit aux évêques : Acceptez ce présent, leur dit-elle ; il vous servira à couvrir les dépenses de votre séjour en cette ville. — Les deux prélats lui témoignèrent leur reconnaissance et prirent congé. En sortant, ils distribuèrent aux décurions du palais la majeure partie de l'or qu'ils venaient de recevoir. Cependant l'impératrice parla à Arcadius de la requête des deux évêques, et lui proposa de faire exécuter en Phénicie les décrets relatifs à la destruction des temples païens. L'empereur n'approuvait point cette mesure. Je sais, répondit-il, que les habitants de Gaza sont des idolâtres obstinés. Mais ils paient fidèlement les impôts. C'est là le point important. Si nous faisons soudain détruire leurs temples, ils abandonneront peut-être la ville et nous perdrons cette ressource précieuse. On pourrait commencer par retirer aux païens les fonctions et dignités civiles. Plus tard, on ferait fermer les monuments idolâtriques. En procédant ainsi par degrés, ils arriveraient tout naturellement où on veut les amener et embrasseraient peu à peu le christianisme. J'ai souvent remarqué qu'on obtient plus par ce moyen que par une rigueur soudaine et inflexible. — Amantius, qui avait entendu cette conversation, nous

en informa. Il ajoutait que l'impératrice n'avait point paru se rendre aux observations d'Arcadius, mais qu'elle s'était bornée à répondre : Quoi que nous fassions, de bon gré ou de force, l'avenir appartient à la religion du Christ. — Une seconde fois Eudoxia fit mander les deux évêques. J'ai entretenu l'empereur de votre requête, leur dit-elle. Il éprouve une certaine difficulté à y souscrire. Mais je ferai tout ce qui dépendra de moi pour seconder les efforts de votre zèle et travailler à la sainte œuvre que vous avez entreprise. — Le bienheureux Porphyre, se rappelant alors la recommandation du saint anachorète Procopius, répondit : Si votre celsitude travaille pour le Christ, le Christ travaillera pour elle. Il vous donnera un fils que vous verrez sur le trône et dont le règne fera votre bonheur. — A ces mots, le visage de l'impératrice devint rayonnant de joie. O mes pères, dit-elle, obtenez de Dieu par vos prières la réalisation de ce vœu si cher à mon cœur. Je vous promets de faire ensuite tout ce que vous demandez, et plus encore. Si j'ai un fils, je ferai construire une basilique au centre de la ville de Gaza. — Au sortir du palais, nous allâmes chez le très-saint archevêque Jean lui porter ces bonnes nouvelles. Nous le visitions d'ailleurs tous les jours et nous jouissions avec un ravissement inexprimable de ses entretiens plus suaves et plus purs que le miel¹. » Ainsi parle le pieux chroniqueur. Quelques semaines après, Eudoxia mettait au monde un fils qui reçut le nom de Théodose, comme son aïeul. Il fut proclamé empereur le jour même de sa naissance et reçut le baptême solennel dans la basilique constantinienne des douze Apôtres. Au moment où on le retira de la piscine sainte, Porphyre remit au nouveau-né un exemplaire de sa requête. Un chambellan prit le parchemin et en lut à haute voix les premières lignes. Puis posant la main sur la tête de l'enfant impérial, et l'inclinant doucement il dit : La puissance de Théodose le Jeune octroie toutes les demandes contenues en cette requête ! — Le peuple salua par des applaudissements ce premier acte de royauté, et les deux évêques de Césarée et de Gaza quittèrent Constantinople chargés de présents et de bénédictions.

¹ Marcus Diac., n. xxxix-xlIII.

88. Leur départ s'effectua durant l'absence de saint Jean Chrysostome, lequel était alors à Éphèse. Les joies maternelles d'Eudoxia l'avaient disposée favorablement pour saint Porphyre. Peut-être aussi, en accueillant avec tant de déférence les deux évêques de Césarée et de Gaza, l'impératrice voulait-elle donner une leçon indirecte à l'illustre patriarche de Constantinople et lui montrer ce qu'on obtenait de sa puissance quand on savait se ménager ses bonnes grâces. Mais Chrysostome était fort au-dessus de calculs de ce genre. Il disait lui-même à saint Porphyre : « Peu m'importe leur ressentiment; c'est à eux qu'ils font tort, non à moi : *Et mihi quidem non est hoc curæ quod irascantur ; se ipsos enim læserunt, non me.* » Le caractère d'Eudoxia était un mélange de souplesse et de tyrannie qu'il faut faire exactement connaître. Voici le tableau qu'en a tracé un historien récent : « Implacable et patiente dans sa vengeance, l'épouse d'Arcadius attendait, embusquée dans ses perfides attraits, que l'occasion lui livrât sa proie. L'avarice partageait son cœur avec l'ambition; on reconnaissait l'élève d'Eutrope. Il n'y avait pas d'odieuse exaction, de vente infâme qui lui coûtât pour grossir le royal pécule sur lequel elle payait le dévouement de ses eunuques et des femmes perdues qui l'entouraient. C'était la concussion en diadème; elle eût vendu l'empereur; elle vendit réellement plusieurs fois son nom. Gauloise par le sang, grecque par le caractère, elle mêlait la ruse à la violence; chacun de ses sourires cachait une trahison. Elle remplit la cour de délateurs et trafiqua du crime de lèse-majesté. Toute terre qu'elle daignait visiter et dont elle goûtait les fruits, appartenait à son domaine; tout héritage qu'elle convoitait était disputé aux héritiers légitimes réduits à la mendicité, et devenait la propriété de la souveraine enrichie tous les jours des larmes et du désespoir de ses sujets. Le peuple qui ne l'aimait pas se vengea peut-être sur l'honneur de la femme de la tyrannie de la reine. On accusa ses mœurs qui furent au moins très-légères, et l'on désignait tout haut le père des enfants qu'elle donnait à l'empereur ¹. Il est certain

¹ Le fameux comte Jean était revenu au palais après la mort de Gaïnas.

qu'elle estimait peu son mari et qu'elle n'avait pas l'habitude de se contraindre beaucoup dans ses passions. On a dit à tort qu'elle était arienne. Une piété princière couvrait tant bien que mal de ses fastueuses apparences les bassesses et les crimes de cette vie. Une femme de cette espèce devait haïr Chrysostome, l'incorruptible ennemi des vices qu'elle adorait. Cette haine instinctive s'était accrue, à la chute d'Eutrope, par la noble fermeté du pontife à défendre les droits de l'Église et la tête d'un malheureux; elle s'était envenimée plus tard par les services mêmes qu'on avait implorés de lui et qu'il avait loyalement rendus, alors que Gaïnas menaçait la ville et l'empire. D'autres circonstances où le courage calme du prêtre s'était rencontré face à face avec la poltronnerie de la cour ou s'était dressé comme une barrière devant ses usurpations, revenaient sans cesse à l'esprit de l'altière princesse avec une amertume que ses adulateurs avaient soin d'aggraver par de perfides rapports. On lui représentait Jean comme un ennemi personnel qui saisissait toutes les occasions de la tourner en ridicule auprès du peuple. Les courtisans faisaient leur métier en calomniant la vertu, en trompant leurs maîtres; l'évêque poursuivait sa noble mission en censurant les vices. C'était un malheur sans doute qu'Eudoxia personnifiât aux yeux de ses sujets l'avarice et l'orgueil, et qu'on ne pût tonner contre certains désordres sans que la malignité publique ne montrât du doigt l'impératrice abhorrée. Mais parce que l'iniquité régnait audacieusement à la cour, la chaire devait-elle être muette? Suffit-il au crime de mettre sur ses traits hideux un masque de pourpre, pour imposer silence à la vérité et commander, au lieu du mépris, le respect? Parce qu'il étale avec plus d'orgueil ses scandales et ses orgies, parce qu'il verse de plus haut ses funestes poisons, le peuple doit-il rester sans enseignements, et faut-il que les gardiens naturels de la loi divine refoulent au fond de leur âme leur juste indignation, de peur de blesser, même par un faible cri de douleur, des oreilles enivrées de mensonges et de flatterie? Faut-il que le Christ désarmé, devenu courtisan, laisse tomber le fouet vengeur, et, au lieu d'anathèmes et de *væ*, n'ait plus que des hommages et des complaisances? Dans

ses sorties les plus véhémentes, Chrysostome fut toujours ce qu'il devait être, l'interprète de l'Évangile, l'homme de Dieu, le pasteur dévoué des grands et des petits. Ses pensées, ses sentiments, ses colères ardentes mais toujours saintes, tous ses actes comme tous ses discours étaient dominés par quelque chose de supérieur qui remplissait son cœur et sa vie : la charité. Et lorsque Zosime le représente comme une espèce de démagogue occupé à soulever le peuple, il ne s'inspire que de sa haine de païen contre le pontife du Christ. Son assertion est une pure calomnie ¹. »

89. Les disgrâces des riches patriciens suivies de la confiscation de leur fortune, les testaments forcés au profit du trésor impérial, ou plutôt du pécule particulier de l'impératrice, redevinrent à l'ordre du jour, comme au temps de Constance et de Valens. « Il était rare, dit Zosime, qu'un père de famille pût léguer ses biens à ses héritiers naturels. Eudoxia, ses eunuques, ses favorites se les faisaient adjuger. Sous un tel régime, les honnêtes gens s'en-nuyaient de vivre et souhaitaient de mourir ². » Parallèlement à ces concussions tyranniques, l'impératrice avait des accès de générosité. C'est ainsi qu'elle distribuait des poignées d'or aux évêques phéniciens et qu'elle construisait à Gaza une somptueuse église ; car elle tint la promesse faite à saint Porphyre avant la naissance du jeune Théodose. De la même main qui dépouillait les orphelins et les veuves, elle bâtissait indifféremment des temples, ou enrichissait des favoris. Tout était caprice, vanité et tyrannie dans cette parvenue de la fortune. Voici comment un successeur d'Eudoxia sur le trône de Byzance appréciait le gouvernement de cette femme. « Il me faut, dit l'empereur Léon le Sage, parler d'un acte fameux de spoliation exercé contre une malheureuse veuve sans défense. Parmi les dignitaires de la cour d'Arcadius, se trouvait un pieux et fidèle catholique, nommé Théognoste. Ses qualités personnelles l'avaient rendu cher à l'empereur qui l'admettait dans son intimité. Un courtisan arien, nommé Gaius, poussé par un sentiment de jalousie diabolique, intenta une accu-

La vigne de
la veuve.

¹ M. Martin d'Agde, *Hist. de S. Jean Chrysost.*, pag. 383, 384.

sation calomnieuse de lèse-majesté contre Théognoste. Celui-ci malgré son innocence, fut condamné au bannissement. La sentence portait confiscation des biens de la victime et comprenait sa femme et ses enfants dans le décret d'exil. Je n'insisterai pas sur tous les détails de cette odieuse iniquité. Il me suffira de dire que Théognoste, brusquement enlevé par une escouade de soldats, mourut en chemin, sans avoir atteint le terme de son funeste voyage. Sa veuve crut pouvoir alors revenir à Constantinople. Elle implora le secours du divin Chrysostome et se plaça sous sa protection. Véritable imitateur de Jésus-Christ, miséricordieux comme son maître, l'archevêque accueillit cette infortunée et lui prodigua les consolations d'une paternelle tendresse. Cependant il réfléchissait sérieusement aux moyens qu'il devait prendre pour fléchir le cœur du souverain et en obtenir une nouvelle sentence qui restituerait à la veuve et aux enfants de Théognoste leurs biens injustement spoliés. Comme si le démon eût lutté de malice avec la bonté du grand archevêque, un incident fortuit survint dans l'intervalle et rompit tous les projets de Chrysostome. On était à l'époque de la vendange. L'impératrice, voulant s'en donner le joyeux spectacle, dirigea sa promenade vers les coteaux situés en dehors de la ville. Elle mit pied à terre, entra dans une vigne et y cueillit de sa main une grappe mûre qu'elle porta à sa bouche. Il se trouvait que cette vigne appartenait précisément au domaine patrimonial de la veuve de Théognoste. On sait qu'à cette époque une loi de dévolution impériale déclarait que toute terre où le souverain, soit accidentellement, soit de dessein préconçu, avait fait acte de propriété, appartenait de plein droit au monarque dans le cas où celui-ci voudrait profiter du bénéfice de cette mesure, sauf indemnité à régler amiablement avec le possesseur. Or Eudoxia connaissait cette loi mieux que personne. C'était avec préméditation qu'elle avait posé le pied sur le domaine de la veuve de Théognoste et qu'elle venait d'y faire acte de propriété. Elle voulait accabler par un dernier revers cette femme infortunée, mais surtout elle voulait atteindre derrière elle l'illustre pontife qui lui avait accordé sa protection.

Aussitôt donc qu'elle eut mangé en riant sa grappe de raisin, elle déclara qu'en vertu de la loi de dévolution la vigne sur laquelle elle avait mis le pied demeurerait annexée au domaine impérial. Eudoxia ne doutait pas que l'archevêque ne protestât ultérieurement contre cette nouvelle spoliation. Mais elle se promettait alors de lui répondre par le texte même de la loi, et de le faire ainsi passer pour un séditieux qui attaquait la constitution même de l'empire. Tels étaient les calculs d'Eudoxia. Ils furent déjoués. Le noble pontife ne fit aucun éclat. Il se contenta de faire parvenir à l'impératrice les supplications les plus touchantes, faisant appel à la clémence, non à la loi. Eudoxia dans son arrogance se retranchait derrière le texte du code, et transmettait à l'archevêque les réponses les plus insolentes. Chrysostome, en véritable médecin des âmes, redoublait de modération à mesure que l'impératrice témoignait une irritation plus vive. Sans doute, disait-il, la loi existe. Je n'en conteste point l'authenticité. Mais il faut remarquer que cette loi fut promulguée par des empereurs païens. Sa rigueur n'est plus en harmonie avec le gouvernement de princes qui font gloire de servir Jésus-Christ. — D'autres fois il disait à l'impératrice : Je le sais, vous êtes la loi vivante par le seul fait que vous exercez l'autorité impériale. Mais à côté de votre pouvoir qui vous permet tout, il y a la conscience qui vous avertit intérieurement et vous fait à merveille discerner le juste et l'injuste. Je vous en supplie donc ; ne fournissez pas aux malveillants un prétexte à des comparaisons odieuses. Ils citeront l'épisode de Jézabel et de la vigne de Naboth. Ils trouveront dans l'Ancien Testament des allusions pleines d'outrages et d'injures ¹. »

90. Nous avons encore une des lettres que saint Jean Chrysostome adressa en cette circonstance à l'altière impératrice. Voici ce monument de charité vraiment épiscopale. « Le Dieu créateur de l'univers, disait-il, est essentiellement la source et l'origine de tout pouvoir et de toute domination. Les conditions sociales qui

Lettre de
saint Jean
Chrysostome
à Eudoxia.

¹ Leo Philosoph., *Laudate S. Joann. Chrysost.*, n° xx ; *Patr. græc.*, t. CVII., col. 266-268.

règlent les rangs entre les hommes ne tiennent pas à une inégalité de nature entre eux. Ainsi, quand le Seigneur a remis dans vos mains le sceptre de la royauté, c'est uniquement pour que vous protégiez le droit de chacun et rendiez à tous la justice. La gloire, l'opulence, la splendeur, l'éclat du trône ne compteront de rien au jour formidable du jugement suprême : une seule chose servira alors, l'accomplissement des préceptes divins. Je vous en supplie donc, ne perdez pas de vue cette grande considération et ne bannissez pas de votre âme la crainte de Dieu. C'est lui, vous le savez, qui tient dans sa main notre vie à tous. Aux uns il ajoute, à d'autres il retranche les années. « Je suis, dit-il, celui qui tue ou qui fait vivre. Quel mortel pourrait se soustraire à ma puissance ¹? Mais il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant ²! » Ainsi, limon et cendre, fleur, brin d'herbe, poussière, ombre, fumée et songe, voilà ce que nous sommes, nous tous hommes mortels, dont la vie éphémère n'est qu'une apparition entre deux morts. Depuis le jour où la sentence fut prononcée sur notre race et où il nous fut dit : « Tu es poussière et tu retourneras en poussière ³, » nous revêtons la corruption en même temps que notre vêtement de chair. Tous d'un même courant nous glissons vers la mort. Sortis de terre, nous y retournons bientôt les uns après les autres, rois et particuliers, princes et sujets. Reportez le regard de votre pensée sur les empereurs qui tinrent avant vous le sceptre. Songez à ce qu'ils furent autrefois et à ce qu'ils sont aujourd'hui. Ceux qui ont fait le bien n'ont pas seulement laissé dans le monde une mémoire toujours vénérée et chérie, mais ils jouissent en ce moment de la bienheureuse immortalité du ciel. Ceux au contraire qui ont commis l'injustice et le crime, ont laissé ici-bas un souvenir abhorré : ils ne ressusciteront que pour les éternels tourments. Que votre piété imite donc la foi pure et la religieuse conduite des bons princes. Qu'elle daigne faire rendre à l'infortunée veuve de Théognoste, à ses malheureux enfants, le dernier débris de leur patrimoine. Ils ont assez souffert dans le passé. N'ajoutez point à

¹ *Deuter.*, xxxii, 39. — ² *Hebr.*, x, 31. — ³ *Gen.*, iii, 19.

leur misère ; ainsi vous éloignerez les afflictions qui pourraient vous atteindre vous-même dans l'avenir. Je vous en conjure, faites au plus tôt sécher les larmes qui coulent des yeux d'une famille opprimée. Rappelez-vous la parole du Sauveur qui ne veut pas que le soleil se couche sur notre colère ¹. Rappelez-vous cette terrible menace : « Insensé ! cette nuit je vais te redemander ton âme. A qui seront alors les biens que tu as amassés ² ? Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ; et quelle compensation pourra-t-il trouver à un pareil dommage ³ ? » Est-ce que le parfum embaumé de la vigne en fleurs, est-ce que la fraîcheur suave des figes ou de l'olive onctueuse, et pour tout dire, est-ce que la richesse et la splendeur du trône descendront avec nous dans le tombeau ? Non, toute vitalité, tout effort humain aboutit au sépulcre. Un jour, quittant tout, il nous faudra retourner nus, sans puissance ni empire, au sein de la terre d'où nous sommes sortis. Veuillez donc y réfléchir devant Dieu ; faites rendre la vigne, afin que Dieu rende pour vous une sentence favorable au jour du jugement ⁴. »

91. Eudoxia n'avait garde de suivre un pareil conseil. Vraisemblablement elle traitait ces exhortations de fades et mystiques homélies ; elle les livrait à la dérision de ses eunuques ou à la critique jalouse de son évêque favori, Severianus. Quoi qu'il en soit, l'empereur Léon le Sage continue son récit en ces termes : « Plus le médecin spirituel multipliait la douceur et les exhortations, plus cette femme s'acharnait dans son ressentiment. Elle interdit à Chrysostome l'entrée du palais ; et toute la ville fut remplie des éclats de sa colère. Or, la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix étant venue, après que l'empereur Arcadius, entouré de son cortège d'apparat, eut pris place dans la basilique au milieu du peuple fidèle, Chrysostome monta en chaire selon sa coutume et parla sur la solennité du jour avec une éloquence et une onction admirables. Quand il eut terminé son homélie, l'impératrice entourée de ses gardes d'honneur et des officiers du palais arriva au seuil de

Fête de
l'exaltation
de la Sainte-
Croix à Con-
stantinople.

¹ *Ephes.*, IV, 26. — ² *Luc.*, XII, 20. — ³ *Matth.*, XVI, 28. — ⁴ *S. Joan. Chrys., Epist. ad Eudoxiam; Patr. græc.*, tom. LXIV, col. 493-496.

l'église. Mais Chrysostome en avait fait fermer les portes, avec défense de les ouvrir sous aucun prétexte à Eudoxia. Il me serait impossible de décrire la rage dont cette femme fut alors saisie. Elle vomit un torrent d'injures contre le saint archevêque, ou plutôt contre Dieu même dont il était le fidèle et courageux ministre. Enfin elle ordonna aux soldats de briser à coups de hache la porte de la basilique. L'un d'entre eux s'élança le premier; il levait déjà le bras, mais à ce moment, frappé d'une paralysie soudaine, le bras sacrilège demeura immobile et le malheureux poussa un cri de douleur. Cet événement extraordinaire frappa de crainte l'imagination de l'impératrice. Elle reprit sur-le-champ la route du palais. Quant au malheureux soldat dont la main était desséchée, il attendit que les saints mystères fussent célébrés et courut se jeter aux pieds de Chrysostome, le priant d'obtenir de Dieu sa guérison. Le saint archevêque intercéda pour lui; aussitôt le bras reprit sa souplesse et son mouvement habituels. Cependant, Eudoxia persistait dans ses projets de vengeance. Elle voulait l'exil de Chrysostome. Arcadius, c'est une justice que je dois lui rendre, s'y opposa énergiquement et continua à témoigner la plus haute estime pour la vertu de Chrysostome ¹. » Ainsi parlait un historien couronné, l'empereur Léon le Sage. Son récit nous fait admirablement comprendre les dangers affrontés si résolument par le grand cœur de saint Jean Chrysostome. L'orage s'amoncelait sur sa tête. Le moindre choc allait faire jaillir la foudre.

¹ Leo Philosoph., *Laudat. S. Joann. Chrysost.*, loc., cit.

CHAPITRE IV.

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE SAINT INNOCENT I (401-417).

(Suite).

§ I. LES GRANDS-FRÈRES.

1. Les documents anciennement connus et l'épisode des Grands-Freres. —
2. Découverte du cardinal Mai. Chronique de Théodore, évêque de Trimitunte (Chypre). —
3. La veuve Theodotis, le prêtre Isidore et Théophile d'Alexandrie. —
4. Lettre du pape saint Innocent I à Théophile d'Alexandrie. Réponse du patriarche. —
5. Interdit lancé par le pape contre Théophile. Lettre d'Innocent I à Arcadius. —
6. Expédition de Théophile contre les monastères de Nitrie. —
7. Émeute à Alexandrie. —
8. Humilité du prêtre Isidore. —
9. Les Grands-Frères et le patriarche de Jérusalem. —
10. Lettre d'Arcadius au pape saint Innocent I. —
11. Lettre d'Arcadius au préteur d'Alexandrie. —
12. Discussion entre Eudoxia et saint Jean Chrysostome. —
13. Intrigues des évêques courtisans. —
14. Arrestation des légats du pape par Eudoxia. —
15. Achat des consciences par Eudoxia. —
16. Les trois évêques hostiles à saint Jean Chrysostome à l'audience impériale. —
17. Importance de la chronique inédite de Théodore de Trimi-

thunte. — 18. L'épisode des Grands-Frères tel qu'on le connaissait jusqu'ici d'après le récit de Palladius. — 19. Concordance des récits anciens avec celui de Théodore de Trimithunte.

§ II. MORT DE SAINT ÉPIPHANE.

20. Théophile d'Alexandrie et saint Jérôme. — 21. Théophile d'Alexandrie et saint Épiphané. — 22. Conciles de Chypre et d'Alexandrie contre l'origénisme. — 23. Succès des intrigues de Théophile. — 24. Voyage de saint Épiphané à Constantinople. — 25. La synaxe à la basilique des Douze-Apôtres. — 26. Saint Épiphané et l'enfant impérial. — 27. Visite des Grands-Frères à saint Épiphané. — 28. Embarquement et mort de saint Épiphané.

§ III. CONCILIABULE DU CHÊNE.

29. Attitude des évêques réunis à Constantinople. — 30. Les quarante évêques fidèles. — 31. Attitude impassible de saint Jean Chrysostome. — 32. L'homélie *In divite*. — 33. Porphyre, patriarche d'Antioche. — 34. La faction de Théophile. — 35. Ouverture des sessions au monastère du Chêne. — 36. Mémoire de Théophile contre saint Jean Chrysostome. — 37. Suite du mémoire de Théophile. — 38. Fin du mémoire de Théophile. — 39. Insuccès du premier mémoire de Théophile. — 40. Second mémoire d'Isaac et de Théophile contre saint Jean Chrysostome. — 41. Habileté perfide du second mémoire. — 42. Le conciliabule du Chêne et le *triclinium* de saint Jean Chrysostome. — 43. Première citation de saint Jean Chrysostome. Réponse des évêques ses adhérents. — 44. Réponse personnelle de saint Jean Chrysostome. — 45. Le notaire impérial et les deux clercs de Constantinople. — 46. Récit parallèle de Théodore de Trimithunte. — 47. Une dissidence entre la version de Théodore de Trimithunte et celle de Palladius. — 48. Aquilinus et Théophile. — 49. Aquilinus et saint Jean Chrysostome. — 50. Déposition de Chrysostome par le conciliabule du Chêne.

§ IV. PREMIER EXIL DE CHRYSOSTOME.

51. Appréciation des forfaits commis par le conciliabule du Chêne. — 52. Discours d'adieu prononcé par Chrysostome. — 53. Chrysostome se livre à ses bourreaux et part pour l'exil.

§ I. Les Grands-Frères.

1. L'étincelle qui devait faire éclater en une explosion formidable les haines et les vengeances contre saint Jean Chrysostome partit d'Alexandrie. Le patriarche Théophile dont le caractère inquiet, ambitieux et tyrannique s'est déjà révélé à nous par l'histoire de ses démêlés avec saint Jérôme, venait de se compromettre gravement dans une lutte nouvelle avec les monastères de Nitrie. Cet épisode local qui eut un retentissement si funeste dans l'histoire n'était jusqu'à ces dernières années que fort obscurément connu. Palladius, Socrate, Sozomène, Théodore, vivant à Byzance ou à Antioche fort loin du théâtre des événements, ne nous en avaient laissé qu'un récit incomplet, vague, dont la liaison avec le grand drame de Constantinople et l'influence décisive sur son tragique dénouement n'apparaissaient que d'une manière confuse, presque invraisemblable. Le tout se bornait à nous apprendre que les quatre principaux chefs des monastères de Nitrie, Dioscore, Ammonius, Eusèbe et Euthyme, vieillards vénérables, frères selon la nature et la grâce, tous quatre d'une taille majestueuse qui leur avait valu le surnom de *Longi-Frateres* (Grands-Frères), après avoir été chassés de leur solitude par le patriarche d'Alexandrie, s'étaient réfugiés à Constantinople où ils avaient invoqué la protection de saint Jean Chrysostome. Celui-ci avait accueilli leurs plaintes, consolé leur infortune par la plus généreuse hospitalité, et invité Théophile à venir en personne à Byzance se justifier des accusations portées contre lui. Théophile avait accepté l'invitation. Il était venu à Constantinople en accusé. Mais bientôt, appuyé du crédit de l'impératrice dont il servait les instincts de vengeance, il avait interverti les rôles. Devenu à son tour accusateur, juge et bourreau, il avait lancé une sentence d'interdit et de déposition contre Chrysostome. Telle était jusqu'ici la donnée sur laquelle les historiens avaient à travailler. Le plus récent d'entre eux, M. Martin (d'Agde), dont l'œuvre est d'ailleurs si consciencieuse à la fois et si remarquable, n'a malheureusement pas soupçonné qu'il y eût autre chose. M. A. Thierry, nous n'avons pas besoin de le

Les documents anciennement connus et l'épisode des Grands-Frères.

dire, ne s'en est pas douté non plus ; en sorte que, bienveillante ou hostile, la critique des historiens flottait toujours dans l'inconnu, au milieu de difficultés insolubles et de problèmes inextricables. Au point de vue canonique, il était impossible d'admettre que le patriarche d'Alexandrie, le titulaire le plus élevé de tout l'univers catholique après le pontife romain, eût pu être cité canoniquement au tribunal du métropolitain de Constantinople, lequel, selon l'ordre établi par le concile de Nicée, ne venait qu'au cinquième rang dans la hiérarchie ecclésiastique. On croyait, il est vrai, atténuer cette difficulté, les uns en affirmant que, dans son ambition d'omnipotence, Chrysostome avait une fois de plus enfreint toutes les règles canoniques à l'égard de Théophile d'Alexandrie, les autres en soutenant que Chrysostome, par un sentiment de charité tout apostolique, s'était mêlé à ce différend pour concilier les deux partis, éviter de plus grands scandales et rétablir la paix. De part et d'autre on en était donc réduit à une appréciation arbitraire qui ne s'appuyait au fond que sur les mêmes récits diversement interprétés, et laissait subsister toutes les difficultés principales. En effet, Chrysostome n'avait aucune espèce de juridiction canonique à exercer sur le patriarche d'Alexandrie, son supérieur hiérarchique. Citation régulière ou simple admonition fraternelle, ces deux procédés étaient absolument nuls vis-à-vis de Théophile. Une des règles les plus connues et les mieux observées à cette époque statuait qu'une accusation contre un évêque devait être jugée en première instance par le concile de la province, et en appel par le pape au jugement duquel étaient de droit réservées toutes les causes majeures. Nous avons précédemment cité cette disposition canonique. Théophile la connaissait aussi bien que Chrysostome. En supposant que Chrysostome, par un zèle mal entendu ou par un abus de pouvoir indigne de son éminente sainteté, se fût permis une démarche contraire au droit ecclésiastique, Théophile n'était pas homme à s'y prêter le moins du monde. Il eût au contraire protesté contre l'immixtion intempestive du métropolitain de Constantinople, et jamais il n'eût quitté Alexandrie pour venir se faire juger à Byzance.

2. Telle était la difficulté qui préoccupait tous les esprits sérieux, à propos de cet épisode des Grands-Frères demeuré pour Baronius aussi bien que pour les Bollandistes un point d'interrogation suspendu au milieu de la période la plus intéressante et la plus décisive de l'histoire de saint Jean Chrysostome. Cette lacune hagiographique, comme tant d'autres du même genre, déconcertait la science impartiale; mais elle servait admirablement les adversaires de la suprématie romaine en laissant croire qu'au v^e siècle la prééminence doctrinale, administrative, gouvernementale ou disciplinaire du saint siège n'existait pas, en Orient du moins, et que les rênes du pouvoir ecclésiastique flottaient au hasard tantôt entre les mains des illustres génies qui se trouvaient alors investis d'un titre épiscopal, tantôt entre les mains des titulaires de quelque grand siège tirant son importance exclusivement du fait de la résidence impériale. Combien de fois, méditant nous-même sur cet épisode dit des « Grands-Frères, » nous avons lu et relu les pages de Socrate et de Sozomène, de Palladius et de Théodoret, sans y trouver la lumière que nous cherchions! Il était réservé au cardinal Maï de nous apporter enfin la solution du problème. Le savant cardinal eut le bonheur de retrouver dans la bibliothèque du Vatican, sous le numéro 866, un manuscrit renfermant le texte grec d'un ouvrage de Théodore évêque de Trimithunte en Chypre, intitulé : ΠΕΡΙ ΤΟΥ ΒΙΟΥ ΚΑΙ ΤΗΣ ΕΞΟΡΙΑΣ ΚΑΙ ΤΩΝ ΘΑΙΨΕΩΝ ΙΩΑΝΝΟΥ ΤΟΥ ΜΑΚΑΡΙΩΤΑΤΟΥ ΤΟΥ ΧΡΥΣΟΣΤΟΜΟΥ, *De vita et exsilio et afflictionibus Joannis beatissimi Chrysostomi*. Théodore, l'évêque de Trimithunte dont il est question ici, vivait un siècle et demi après saint Chrysostome. Il avait recueilli toutes les pièces officielles relatives à la persécution et à l'exil du grand docteur. Malheureusement son ouvrage, comme celui de Théodoret qui se retrouvera peut-être un jour, demeura complètement inconnu jusqu'à ce que le cardinal Maï l'eût inséré au tome VI^e ¹ de son immor-

Découverte
du cardinal
Maï.
Chronique
de Théodore,
évêque de
Trimithunte
(Chypre).

¹ Maï, *Bibliotheca nova Patrum*, tom. VI, pag. 263. — M. l'abbé Migne, dont nous ne saurions trop louer les travaux et le zèle, a reproduit le texte grec de Théodore de Trimithunte et la version latine qu'en a donnée le cardinal Maï, *Patr. græc.*, tom. XLVII, col. 56-87.

telle collection des Pères inédits. Nous allons donc pour la première fois traduire en français ce document d'un prix inestimable et faire connaître la vérité sur l'incident fameux des Grands-Frères.

La veuve
Théodotis,
le prêtre
Isidore
et Théophile
d'Alexan-
drie.

3. « Il y avait à Alexandrie, dit Théodore de Trimithunte, une chrétienne fervente nommée Théodotis, sœur du préfet de la ville. Cette pieuse femme remit au prêtre Isidore, administrateur du *xenodochium* (grand hôpital), une somme de mille pièces d'or¹, à la condition expresse que cette offrande vraiment royale serait exclusivement consacrée à secourir les pauvres de la cité. Isidore était pieux et discret. Il avait reçu jadis l'ordination sacerdotale des mains du grand Athanase. Sa vie était exemplaire. Le patriarche Théophile faisait alors des constructions superbes dans les dépendances de sa basilique et avait besoin d'argent. Il manda le prêtre Isidore et le somma de lui dire la vérité au sujet du bruit répandu dans la ville à l'occasion des récentes largesses de Théodotis². Elle m'a en effet remis cette somme énorme, répondit Isidore : mais elle m'a fait jurer de n'en pas distraire une obole, et de l'employer toute entière à secourir les indigents. — Et comme le patriarche voulait tout savoir, il insista pour connaître les termes exprès dont la donatrice s'était servie. Elle m'a dit, ajouta Isidore, qu'il valait mieux secourir les pauvres que d'élever, comme vous le faites, de somptueux édifices. — Cette réponse et le refus opposé par le courageux prêtre à la criminelle condescendance qu'on lui demandait exaspérèrent le patriarche. La perte d'Isidore fut résolue. Théophile imagina d'intenter contre lui une accusation infâme. Il la rédigea lui-même et la fit écrire par une main étrangère. Puis, mandant de nouveau le pieux abbé : Isidore, lui dit-il, voici un mémoire qui m'a jadis été remis contre vous. Je l'avais complètement perdu de vue. L'autre jour, en cherchant d'autres pièces, je l'ai retrouvé. Prenez-en connaissance. — Seigneur pape, répondit l'homme de Dieu après avoir parcouru des yeux le libelle diffama-

¹ Environ cent mille francs de notre monnaie.

² Ἐγραψεν κατὰ τοῦ ἀδελφοῦ Ἰσιδώρου σοδομικὴν κατηγορίαν. (Theodor. Trimi-thunti, *De vita et exsilio S. Joann. Chrysost.*, § V, *Patr. græc.*, tom. XLVII, col. 56.)

toire, vous aviez oublié cette accusation. Mais vous rappelez-vous du moins le nom de l'accusateur? — Oui, répondit Théophile. Je le connais parfaitement et nous le trouverons au besoin. — Or, le patriarche s'était prémuni de ce côté. Il avait mis sa sœur dans le secret de cette fourberie et l'avait chargée de lui procurer un faux témoin. L'habile confidente s'adressa à une pauvre veuve; elle lui remit une somme considérable à condition que la veuve subornerait son fils, jeune adolescent, qui viendrait soutenir l'accusation calomnieuse. Mais cette veuve était une honnête femme et une pieuse chrétienne. Elle avertit immédiatement Isidore et lui montra l'argent ainsi que les autres offrandes au prix desquelles on avait voulu acheter sa conscience. Théophile, ignorant cette circonstance, poursuivit le procès canonique. Mais, en séance solennelle, Isidore produisit pour sa justification le témoignage même qu'on avait cru préparer contre lui. Le patriarche dans sa fureur interrompit la discussion, et fit flageller le vertueux prêtre. Baigné dans son sang, Isidore fut jeté devant la porte de l'église. On le croyait mort, mais il revint à lui, et, quittant Alexandrie, se réfugia dans les montagnes de Scété. Elles avaient été le premier théâtre des vertus de son adolescence, elles devenaient l'asile de sa vieillesse outragée¹. »

4. « Après une pareille scène de violence, les dix évêques qui avaient assisté au jugement d'Isidore rompèrent tout lien de communion avec le patriarche. C'étaient Jean de Termuthis, Zosime de Sethros, Alexandre d'Oxyrinque, Chérémon de Péluse, Nonnos d'Athriba, Dulcetes de Paralis, Serapion de Panis, et les trois prélats lybiens : Clément de Marmarique, Lucien de Paræto et Ménas de Darna. Vingt membres du clergé d'Alexandrie, prêtres et diacres, se joignirent à eux. Réunis en synode, ils dressèrent un procès-verbal des faits et une accusation juridique contre le patriarche. Le tout fut envoyé par eux à Innocent, pape de Rome, afin qu'il pût formuler un jugement en vertu de son autorité universelle : Ἐπαμψαν αὐτὴν εἰς Ῥώμην Ἰννοκεντίῳ τῷ πάπῳ, ἕν' αὐτὴν πράξει καθολικῶς.

Lettre
du pape saint
Innocent I
à Théophile
d'Alexandrie.
Réponse du
patriarche.

¹ Theodor. Trimithunt., *De vita, exsilio et afflictionibus S. Joann. Chrysost.*, n° v; *Patr. græc.*, tom. LXVII, col. 57.

Cependant Isidore vivait en paix dans les montagnes de Nitrie, laissant à Dieu qui voit tout le soin de sa propre défense. Le patriarche, au contraire, informé de la dénonciation canonique faite contre lui, était rongé d'inquiétude et ne savait quel parti prendre. Or, le pape Innocent, après avoir pris connaissance du mémoire synodal, écrivit au patriarche d'Alexandrie une lettre conçue en ces termes : « Innocent, évêque de Rome, à son frère Théophile. On articule contre vous des accusations de la nature la plus grave. Si les faits sont tels qu'on les expose, je les condamne formellement et je déclare que vous avez agi en tyran non en pasteur. Veuillez donc désormais conformer votre conduite aux règles des saints canons, et réparez les fautes que vous pouvez avoir commises. Autrement je serais forcé de convoquer le synode romain et de prononcer un jugement contre vous. — Le patriarche répondit à la lettre pontificale par la suivante : Théophile, évêque du siège fondé par saint Marc, à Innocent, pape de Rome. Je ne cesserai jamais de lutter contre les ennemis de l'Église. Si vous accueillez les calomnies que mes adversaires vous adressent contre moi, vous compromettrez votre autorité sans aucun profit pour la justice. Moi aussi je préside à un siège épiscopal que la majesté évangélique environne. Je compte par centaines les évêques qui relèvent de moi. Je les réunirai pour me défendre et protester contre l'iniquité de vos censures. Adieu et changez de sentiments. Sinon, adieu encore, mais attendez-vous à d'amers regrets ¹. »

5. « Cet insolent message parvint à sa destination. Le pape Innocent convoqua en synode tous les évêques d'Italie. On prit connaissance des faits et des nouvelles instructions que dans l'intervalle l'épiscopat égyptien avait fait parvenir à Rome. Après quoi, le pape prononça contre Théophile une sentence solennelle de suspense qui fut souscrite par tous les pères du concile. Un exemplaire du décret fut expédié à Jean Chrysostome, archevêque de Constantinople, afin qu'il le transmît à l'empereur Arcadius. Voici la teneur de cet acte synodal : Les évêques d'Italie réunis

Interdit
lancé par le
pape contre
Théophile.
Lettre
d'Innocent I
à Arcadius.

¹ Theodor. Trimithunt., *De vita, exsilio et afflictionibus S. Joann. Chrysost.*, nos VI, VII.

en concile sous la présidence du grand pontife assis sur la chaire de Pierre apôtre, à l'empereur Arcadius, à Jean archevêque de Constantinople et à tous ses suffragants. — Il ne serait pas juste que sous un prince chrétien la persécution des Pharaons contre Moïse pût se renouveler, de sorte que le peuple de Dieu revînt au régime des briques cuites et des lourds fardeaux que lui imposait l'Égypte. C'est quelque chose de semblable que le patriarche d'Alexandrie, Théophile, vient de perpétrer au mépris de toutes les lois civiles et religieuses. Il a rougi ses mains du sang innocent; il a déshonoré la chaire évangélique sur laquelle il était assis. Réunis en concile nous avons scrupuleusement examiné l'affaire et pris connaissance des pièces contradictoires qui nous ont été fournies par les évêques de Lybie et d'Égypte, lesquels déplorent avec nous les forfaits commis par le patriarche et s'accordent à flétrir la cruelle tyrannie dont le vénérable prêtre et abbé Isidore vient d'être victime. Les clercs de l'Église d'Alexandrie protestent contre les violences de tout genre dont le patriarche s'est rendu coupable vis-à-vis de ce pieux serviteur de Jésus-Christ. En conséquence, par l'autorité de Pierre, coryphée de l'Église, et d'un consentement unanime, nous avons solennellement prononcé une sentence d'interdit contre Théophile et nous le déclarons suspendu de ses fonctions épiscopales. C'est à vous qu'il appartient de promulguer ce décret. Veuillez donc le faire publier régulièrement. Invitez les dénonciateurs du patriarche à produire leurs accusations dans un concile régulièrement assemblé, où le patriarche comparaitra lui-même. En attendant, il convient de ne plus recevoir à la cour l'apocrisiaire ¹ de Théophile. Car il n'est malheureusement pas douteux qu'après un jugement régulier tous les attentats du patriarche d'Alexandrie ne soient prouvés jusqu'à l'évidence ². »

¹ Sorte d'ambassadeur ecclésiastique que les évêques des principaux sièges d'Orient entretenaient à leurs frais dans les résidences impériales. Socrate, Sozomène, Palladius et Théodoret s'accordent ici avec le nouveau chroniqueur, et affirment que Théophile dépensait des sommes énormes pour se faire représenter ainsi à la cour, et capter en sa faveur le crédit des personnages influents.

² Theodor. Trimithunt., loc. cit., n° XIII.

Expédition
de Théophile
contre les
monastères
de Nitrie.

6. « Arcadius, après avoir reçu cette lettre authentique ¹ du pape Innocent, appela sur-le-champ l'apocrisiaire d'Alexandrie, lui en remit un exemplaire, lui notifia que ses pouvoirs expiraient à l'instant même et lui enjoignit de partir aussitôt pour l'Égypte afin d'en informer Théophile. De son côté, Chrysostome communiqua le rescrit pontifical aux évêques de sa province, lesquels y souscrivirent tous. Cependant l'apocrisiaire de retour en Égypte transmit le message au patriarche. L'embarras de ce dernier fut grand. D'une part, il n'osait résister ouvertement à l'empereur; de l'autre, il ne voulait à aucun prix laisser ébruiter l'affaire à Alexandrie. Son parti fut bientôt pris. L'apocrisiaire fut arrêté sur l'heure et jeté en prison. En même temps, Théophile envoya demander au préteur impérial une escouade de soldats. J'en ai besoin, disait-il, pour porter secours aux monastères de Nitrie contre une bande de brigands qui ravagent la contrée. — Le préteur, dupe de ce mensonge, mit une escorte de cinq cents hommes à la disposition du patriarche. Celui-ci partit avec eux, la nuit suivante. Les brigands qu'il voulait pourchasser n'étaient autres que les solitaires eux-mêmes, coupables d'avoir donné asile au prêtre Isidore. Il lui importait de faire disparaître tous ceux qui pourraient témoigner juridiquement contre ses crimes passés. Le patriarche, à la tête de ses soldats armés d'épées et de bâtons, se rua sur les cellules des sept abbés Hiérax, Dioscore, Ammonius, les deux Isaac, Inisthore et Titois. On les lui avait dénoncés comme ayant reçu chez eux le proscrit. Une perquisition minutieuse n'amena aucune découverte. Les moines avaient descendu Isidore dans une citerne desséchée. Le patriarche fit alors amonceler des sarments autour des cellules; on y mit le feu, et tout ce qu'elles contenaient fut brûlé. Après cette barbare expédition, Théophile revint à Alexandrie ². »

Enlève à
Alexandrie.

7. « Les moines ses victimes y arrivèrent en même temps que lui. Couverts d'une tunique de toile, seul vêtement qui leur restât, ils parcouraient les rues en pleurant, et racontaient l'horrible trai-

¹ Par ce mot *authentique*, le chroniqueur entend une épître autographe.

² Theodor. Trithunt., loc. cit., n° IX.

tement qu'ils venaient de subir. Leur sainteté était connue; la ville tout entière se souleva au récit de leurs infortunes, et le peuple indigné courut mettre le feu au palais du patriarche. Une foule immense était assemblée. Le pillage commençait. Déjà les combles de l'édifice étaient envahis par les démolisseurs et les incendiaires, lorsque le préteur Nicolaüs, effrayé de cette émeute, parut devant la populace et essaya de parlementer. On ne lui répondit que par les acclamations mille fois répétées de : Mort à Théophile ! — Ce cri se reproduisait chaque fois que le préteur voulait ouvrir la bouche. Nicolaüs songeait déjà à leur livrer le patriarche, mais celui-ci s'était blotti dans une piscine souterraine où il resta jusqu'à la nuit close. Le préteur, ne sachant trop quel moyen employer pour calmer l'effervescence populaire, imagina de faire apporter des vêtements somptueux. Il en décora les moines qu'il fit monter sur son propre char, et, lui-même, à pied, tenant la bride des chevaux, les conduisit au *prætorium*. La foule l'y suivit. Nicolaüs monta sur son tribunal et commença une harangue, dans l'espoir que cette fois il serait mieux écouté. Mais ses efforts furent en pure perte. La multitude qui encombrait le prétoire poussait des vociférations tumultueuses, jetant ses vêtements en l'air et criant que le préteur était complice des violences de Théophile. Aussitôt que Nicolaüs eut compris le sens de cette accusation, il trouva moyen de se faire écouter. Non, dit-il, l'escorte de cinq cents hommes que j'avais donnée à Théophile n'avait d'autres instructions que de poursuivre les brigands qui avaient envahi, disait-on, dans les monastères de Nitrie. Tel a été le prétexte dont le patriarche s'est servi près de moi. Je le jure par le nom sacré des empereurs ! Et maintenant pour mieux vous prouver que j'étais de bonne foi dans tout ceci et que j'ai été indignement trompé, voulez-vous que je vous aide à chasser le patriarche ? J'y souscris. Je vais envoyer au désert chercher le vénérable Isidore. Vous l'élierez, si vous le voulez, à la place de Théophile et je vous appuierai de tout mon pouvoir pour le faire monter sur le trône pontifical. — Ces dernières paroles furent accueillies par un tonnerre d'applaudissements. Des tribuns militaires et des soldats furent immédiatement envoyés à Nitrie,

avec ordre de ramener le prêtre Isidore. La colère du peuple était apaisée. Durant la nuit, Théophile déguisé en mendiant sortit d'Alexandrie et alla se réfugier dans un des monastères voisins de la ville. Cependant Nicolaüs n'épargnait rien pour calmer les esprits. Il combla de présents les religieux qu'il avait amenés au tribunal sur son char, il les fit escorter jusqu'à la maison où ils avaient reçu l'hospitalité, leur donna une garde d'honneur qui devait veiller nuit et jour à la sûreté de leurs personnes, et en prenant congé d'eux leur recommanda de faire connaître à toute la population la bienveillance dont il était animé à leur égard ¹. »

Humilité
du prêtre
Isidore.

8. « Cependant la nouvelle de l'émeute d'Alexandrie s'était promptement répandue dans toute l'Égypte. Elle arriva jusqu'aux monastères de Scété. Isidore, en apprenant qu'on le cherchait pour le faire évêque, quitta la cellule où il s'était réfugié. Il revêtit une tunique de lin qu'un des chefs des villages voisins lui prêta. Il se couvrit le visage d'un capuchon qui ne laissait pas voir ses traits. Puis, une cithare à la main, comme un chanteur ambulante, suivi d'un chien, pour que tout son équipage fût au complet, il descendit la rive du Nil et se dirigea vers la Maréotide où il espérait trouver un abri sûr. Chemin faisant, il jouait de sa cithare dans les bourgades qu'il traversait, et recueillait les aumônes que les passants voulaient bien lui donner. Un jour, le tribun Cantharodus qu'on avait envoyé à sa recherche le rencontra sans le reconnaître, durant une de ces exhibitions populaires, l'écouta quelques instants et lui dit : Tu es un brave musicien et ton talent vaut bien quelque chose. Mais si tu pouvais me dire où est maintenant l'abbé Isidore, je te donnerais plus d'argent d'un seul coup que jamais artiste ambulante n'en reçut en toute sa vie. — Au lieu de répondre à cette interpellation, le faux mendiant se mit à danser avec son chien, en s'accompagnant de sa cithare, et le tribun continua sa route. Les perquisitions faites à Scété et à Nitrie furent tout naturellement inutiles. Cantharodus revint donc annoncer sa déconvenue au préteur d'Alexandrie ². »

¹ Theodor. Trimithunt., loc. cit., n° 10 — ² *Ibid.*, n° 11.

9. « Déjà celui-ci s'était réconcilié avec le patriarche. Le tumulte dont Alexandrie avait été le théâtre n'avait pas duré longtemps. Chaque citoyen avait repris son négoce et ses habitudes domestiques. Théophile avait profité de l'apaisement général. Il donna au préteur une somme considérable pour acheter son appui. Il distribua parmi le peuple des largesses bien entendues qui lui refirent un parti imposant. Après quoi, il rentra solennellement à Alexandrie. On lui fit une réception triomphale, bien que, dans le fond du cœur, les gens dont il venait de soudoyer les acclamations continuassent à le détester. Son premier acte, après son retour, fut de bannir les solitaires qui avaient fort involontairement causé tous ces troubles. A leur départ, les hommes de Dieu regurent de toute la cité d'Alexandrie des secours en argent et en nature. Pourvus ainsi par la charité publique, ils prirent la route de Constantinople et s'arrêtèrent à Jérusalem. L'évêque de cette ville les admit à son audience. Prosternés à ses pieds, ils lui racontèrent tout ce qui venait de se passer. L'évêque avait peine à croire à la réalité de tant d'horreurs. Il se fit répéter plusieurs fois ce douloureux récit. Les religieux lui donnèrent connaissance de toutes les pièces qui prouvaient la véracité de leurs assertions. Touché jusqu'aux larmes, l'évêque de Jérusalem leur adjoignit pour compagnon de voyage un de ses diacres, nommé Juvénal, afin d'appuyer leurs réclamations près de l'empereur. Ce fut ainsi que ces saints religieux, habitués dans la solitude à lutter contre les démons, parvinrent enfin à Constantinople. Eux qui n'avaient jamais, durant une longue vie, mis le pied hors de leurs cellules, et qui avaient espéré mourir au désert, se trouvaient soudain jetés au milieu d'une immense capitale, parmi toutes les intrigues d'une cour somptueuse. Leur première visite fut pour l'archevêque Jean, qui les accueillit avec sa bonté ordinaire, leur fournit tout ce dont ils avaient besoin, et leur fit donner l'hospitalité par l'entremise de la diaconesse Olympias. Cette pieuse veuve passait sa vie dans l'exercice de toutes les vertus ascétiques. Ses immenses richesses ne lui servaient qu'à secourir les pauvres. Sa sainteté était universellement connue et l'avait rendue chère à l'archevêque.

Les Grands-
Frères et le
patriarcat de
Jérusalem.

Olympias prodigua aux vénérables proscrits les marques les plus touchantes de sa charité. Cependant, le diacre Juvénal remit à l'empereur et à Jean Chrysostome les lettres dont son évêque l'avait chargé pour eux. Chrysostome eut à ce sujet une conférence avec Arcadius. Celui-ci parut effrayé des attentats de Théophile. Toutefois il ne voulut point intervenir au nom de sa puissance civile pour les réprimer, et préféra remettre le jugement à un concile ¹. »

10. « Voici la lettre qu'il écrivit en cette occasion au pape Innocent. — Arcadius, empereur auguste, victorieux, heureux, à notre père le pape de Rome, salut. J'expédie à votre paternité le maître des offices Mulpentius, qui vous remettra ces lettres écrites tout entières de ma main. En présence des faits désastreux qui viennent de se passer à Alexandrie depuis la sentence de suspension déjà portée contre Théophile, la mesure la plus convenable à prendre me paraît celle d'un concile régulièrement assemblé, où se trouveraient réunis les évêques d'Orient et d'Occident, sous la présidence de votre paternité. Je vous prie donc de vouloir bien convoquer une assemblée de ce genre. J'écris dans ce sens à Honorius, mon frère et collègue impérial, votre fils, afin qu'il concerté avec vous cette démarche et en facilite l'exécution de manière à éviter tous les retards. Il conviendrait de réunir dans cette ville de Constantinople les évêques d'Égypte et de Libye, avec les divers membres du clergé alexandrin qui ont rédigé l'appel canonique adressé à votre sainteté contre Théophile. On ferait également venir Théodotis dont le nom a été mêlé au début de cette affaire, et dont le témoignage doit être recueilli. Le concile présidé par vos légats prendra connaissance de tous les griefs articulés jusqu'ici par des dépositions verbales contre le patriarche d'Alexandrie, lequel sera admis à présenter ses moyens justificatifs. Si l'enquête établit la parfaite exactitude des accusations, Théophile sera déposé, et le concile prononcera contre lui les peines canoniques qu'il jugera à propos. Quant à moi, je ferai en ce qui me concerne exécuter la sentence, et le coupable passera le reste

Lettre
d'Arcadius
au pape
saint Inno-
cent I.

¹ Theodor. Trimithunt., loc. cit., n° 12.

de sa vie à expier le sacrilège abus qu'il a fait du pouvoir ecclésiastique. Heureux s'il peut obtenir de la miséricorde divine, par une pénitence sincère, le pardon de ses crimes ! Vous daignerez donc, bienheureux père, adresser en la forme accoutumée à tous les évêques des lettres de convocation, afin qu'ils se rendent ici en même temps que vos légats pour procéder à l'examen de cette importante affaire. — La lettre de l'empereur à son frère Honorius portait ces mots : Pendant que d'un commun accord nous travaillons à la gloire et à la sûreté de l'empire, le pape d'Alexandrie, Théophile, a suscité des troubles et commis des attentats aussi cruels que scandaleux. Adressez-vous donc, dans votre bienveillance fraternelle, au grand pontife Innocent de Rome, afin qu'il convoque au plus tôt un concile qui se tiendra à Constantinople, et où il enverra ses légats ¹. »

11. « En même temps, l'empereur écrivait au préteur d'Alexandrie, Nicolaüs, la lettre suivante : Vous n'ignorez pas les troubles occasionnés jadis en Égypte par l'ambition et la tyrannie des patriarches ariens. L'empire en a souffert dans sa dignité, et les populations elles-mêmes en ont conservé un souvenir désastreux. Il semble que l'on veuille aujourd'hui renouveler ces scandales d'un autre âge. Je m'étonne qu'investi comme vous l'êtes de ma confiance et de mon autorité, vous ayez permis de tels excès. La puissance que vous exercez en Égypte, vous la tenez de nous ; mais vous êtes loin d'en faire un bon usage. On vous a payé pour acheter votre silence, et maintenant vous laissez impunis des crimes qui déshonorent mon règne. Ne persévérez pas davantage dans une pareille voie, autrement vous encourriez notre indignation, et rien ne pourrait vous soustraire à un châtement légitime. Cette lettre vous sera remise par notre fidèle Bassus. Aussitôt que vous l'aurez reçue, vous ferez immédiatement partir pour Constantinople le patriarche Théophile sans lui accorder ni escorte d'honneur, ni aucune des prérogatives ordinaires. Vous le traiterez en accusé. C'est comme tel qu'il doit comparaître devant le synode

Lettre
d'Arcadius au
préteur d'Alexandrie.

¹ Theodor. Trimithunt., loc. cit., n° 13.

qui va se réunir ici pour le juger. Telle est ma volonté formelle. Vous me répondrez de son exécution sur votre fête. Ayez soin d'envoyer en même temps en cette capitale tous les accusateurs de Théophile, évêques, clercs et laïques, sans oublier surtout la veuve Théodotis. Le concile entendra leurs dépositions et prononcera impartialement la sentence sous l'inspiration de l'Esprit-Saint. — L'empereur fit également adresser à tous les évêques d'Orient des lettres de convocation pour le futur concile, les invitant chacun en particulier à venir y prendre part. On avait joint à ce message un exemplaire des accusations formulées contre le patriarche Théophile ¹. »

Discussion
entre Eudoxia
et saint
Chrysostome.

12. « Or, à cette époque, l'impératrice Eudoxia était personnellement fort irritée contre Jean Chrysostome. La situation de cette princesse vis-à-vis du courageux archevêque rappelait celle d'Hérodiane vis-à-vis du précurseur Jean-Baptiste. L'origine de la querelle était celle-ci : A l'époque de la vendange, l'impératrice ayant fait une excursion dans la campagne, mit pied à terre sur une vigne contiguë au domaine impérial. Cette vigne appartenait à une pauvre veuve. On ne sait si Eudoxia l'avait fait de dessein prémédité ou si ce fut une circonstance fortuite. Quoi qu'il en soit, elle cueillit une grappe de raisin, la mangea, et dit : Je viens de faire acte de propriété sur ce domaine. Désormais la vigne m'appartient. Si la veuve qui l'a possédée jusqu'ici fait quelque difficulté pour autoriser cette translation, je m'engage à l'indemniser selon qu'il lui conviendra. — La veuve ne voulut accepter aucune compensation. Elle supplia Chrysostome d'intercéder pour elle et d'obtenir de l'impératrice la restitution de sa vigne. L'archevêque le lui promit. Il vint trouver l'impératrice. Ayez pitié, dit-il, d'une veuve infortunée et rendez-lui la vigne de ses pères. — Eudoxia répondit : C'est une loi sacrée chez les Romains que partout où l'empereur met le pied et fait même involontairement acte de propriété, le domaine, par droit de dévolution, passe à la couronne. Je ne puis donc absolument pas

¹ Theodor. Trithunt., loc. cit., n° 14.

rendre cette vigne. Mais j'en donnerai une autre à la veuve, si elle y consent. — Or, comme je l'ai dit, la veuve ne voulait entendre à aucun arrangement de ce genre. Elle redoublait d'insistance près de Chrysostome et finissait par lui devenir fort importune, supposant toujours que l'archevêque ne voulait pas employer en sa faveur le crédit dont il était censé jouir près de l'impératrice. Jean, de son côté, fatiguait Eudoxia de réclamations que celle-ci ne voulait plus écouter. Il avait recours tantôt aux prières, tantôt aux allusions voilées sous forme de paraboles, sans réussir jamais à arracher des mains de l'impératrice le domaine annexé. Enfin, un jour qu'il se présentait au palais pour renouveler sa demande, Eudoxia lui en fit défendre l'entrée par les gardiens. L'archevêque, de son côté, donna aux *ostiani* (portiers) de la basilique l'ordre suivant : Si Eudoxia se présente pour venir à l'église, empêchez-la d'entrer et fermez les portes. Si elle insiste, vous répondrez : Tel est l'ordre que nous a donné l'archevêque. — Après cet éclat, l'inimitié de l'impératrice devint une guerre déclarée ¹. »

13. « Tout l'Orient en fut instruit. Le vénérable évêque d'Antioche ² apprit donc la haine violente de l'impératrice Eudoxia contre Jean Chrysostome. Son âge et sa faiblesse ne lui permirent pas de se rendre à Constantinople. Mais il se fit représenter par un légat auquel il adjoignit cinq évêques. Malheureusement, parmi les évêques que le saint vieillard investissait ainsi de sa confiance, les principaux étaient Acace de Bérée et Diogène d'Apamée, tous deux hostiles à Jean Chrysostome. Le saint vieillard l'ignorait, mais le suffrage canonique d'Antioche ne leur en appartint pas moins, et ils en usèrent. L'évêque de Gabala, Severianus, n'agit pas avec moins d'habileté. Il persuada à Gemmulus, métropolitain de Samosate, et à Théodose, archevêque d'Édesse, qu'ils agiraient sagement en imitant l'abstention de leur collègue d'Antioche, et il se

Intrigues
des évêques
courtisans.

¹ Theodor. Trimithunt., loc. cit., n° 15.

² Le patriarche d'Antioche était encore à cette époque Flavien, l'ami, le protecteur, on pourrait dire le père de saint Jean Chrysostome. Nous notons ici cette particularité, parce qu'elle a une importance considérable dans la question d'authenticité qu'on pourrait soulever à propos de la nouvelle chronique de Théodore de Trimithunte.

fit donner leur délégation à lui-même et à Léonas d'Ancyre, autre envieux de Chrysostome. En sorte que ce groupe, hostile au grand archevêque et disposant du vote des principaux sièges de l'Asie, arriva à Constantinople, résolu de se mettre complètement au service des vengeances d'Eudoxia. De son côté, le patriarche d'Alexandrie, Théophile, avait tout mis en œuvre pour acheter la connivence du préteur Nicolaüs. Celui-ci, après la réception de la lettre impériale, avait montré la plus vive irritation contre le prélat. Mais il y avait entre eux un lien très-intime, quoique fort secret. Nicolaüs avait eu antérieurement la faiblesse d'ouvrir sa caisse à Théophile et de lui prêter des sommes considérables appartenant au fisc impérial. La disgrâce du patriarche allait donc du même coup ruiner et déshonorer Nicolaüs. Théophile profita de cette situation. Par l'entremise de Georges, neveu du préfet, des pourparlers eurent lieu. Nicolaüs fut couvert des sommes qu'il avait témérairement avancées ; son neveu reçut pour sa part des présents considérables. A ce prix, le fonctionnaire accorda à Théophile un sursis dont celui-ci avait besoin pour se préparer à soutenir la lutte. Le patriarche savait que tout était vénal à Constantinople. Alexandrie était alors l'entrepôt commercial des Indes. Théophile acheta une véritable cargaison de meubles précieux, d'étoffes de soie, de parfums, de pierreries, et entassa le tout à bord d'un navire. Il fit ensuite appel aux évêques, prêtres et diacres qui voulurent lui vendre leur conscience et leur suffrage. Il s'en trouva un grand nombre. Le patriarche s'embarqua avec eux et fit voile pour Constantinople ¹. »

14. « Cependant Eudoxia avait fait garder par Marianus, un de ses chambellans, le port où devaient aborder les légats du pape Innocent, envoyés pour présider le futur concile. Le jour où ils mirent pied à terre, ces légats furent arrêtés. On leur prit les lettres pontificales dont ils étaient chargés et on les emmena de leur personne sur les frontières de la Thrace, dans le *castellum* d'Athyra, où ils furent détenus prisonniers. Cet incident demeura secret, en

¹ Theodor. Trimuthunt., loc. cit., n° 16.

sorte que tous les évêques réunis à Constantinople attendaient toujours les légats qui n'arrivaient point. Théophile vint le dernier, sans qu'on eût de leurs nouvelles. L'empereur Arcadius ne voulut point l'admettre à son audience. Il n'en fut pas de même d'Eudoxia. Celle-ci reçut le patriarche, et le mit en rapport avec les évêques hostiles à Jean Chrysostome. Elle se montra libérale envers eux tous, les comblant de présents, et les invitant chaque jour à sa table. Ce fut alors que Chrysostome, cédant peut-être à un sentiment trop naturel, aurait prononcé la fameuse parole qui lui fut tant reprochée : « Rassemblez ces prêtres d'ignominie qui mangent à la table de Jézabel ! Jusques à quand boitez-vous des deux côtés ? Si Jéhovah est le seul Dieu, suivez Jéhovah. Si au contraire la table de Jézabel est la table de Dieu, allez, mangez et vomissez ! » Que cette parole soit authentique ou non, il est certain que les évêques en remirent une copie à l'empereur Arcadius, lequel s'en montra fort courroucé et reporta sur Théophile l'affection qu'il avait jusque-là conservée pour Chrysostome ¹. »

15. « Sur ces entrefaites, Jean avait conféré l'ordination sacerdotale à deux moines de Nitrie, Dioscore et Hiérax, réfugiés à Constantinople. Cette action lui fut plus tard gravement reprochée. On prétendit qu'il ne les avait ordonnés que pour assurer plus de crédit à la déposition qu'ils devaient faire contre Théophile en présence du futur synode. De son côté, Eudoxia combla de caresses et de prévenances la veuve Théodotis, celle qui avait autrefois remis les cent pièces d'or entre les mains du vénérable Isidore d'Alexandrie. Théodotis se laissa séduire. L'impératrice lui fit épouser le préfet de Constantinople, Clémentinus, et dès lors le témoignage de cette femme ne fut plus à craindre. Les évêques d'Égypte et de Libye, ainsi que les membres du clergé alexandrin qui s'étaient portés accusateurs de Théophile, furent circonvenus tour à tour et gagnés à force de présents. A mesure qu'ils cédaient à l'influence de la souveraine, les portes du palais et de la faveur

Achat des
consciences
par
Eudoxia.

¹ Theodor. Trimithunt., loc. cit., n° 17.

impériale s'ouvraient pour eux. Ceux qui résistèrent furent relégués à Thessalonique. Un système de persécution et de terreur fut organisé publiquement contre les évêques, moines, clercs, prêtres, diacres, vierges et veuves qui demeuraient attachés à Chrysostome. On ne se cachait pas pour les accabler des plus cruels traitements. Ce fut un spectacle lamentable de voir ces innocentes victimes succomber les unes après les autres. On les flagellait, on les jetait au fond des cachots, on les envoyait en exil. Des laïques, de pieuses femmes partaient ainsi pour les plages désertes de la Scythie ou de la Thrace, et leurs biens étaient confisqués. Chrysostome, toujours plus intrépide, continuait à braver la colère d'Eudoxia. Il ne semblait pas s'apercevoir que Théophile, venu en accusé, allait au concile prendre le rôle d'accusateur. Voici, disait-il, qu'Hérodiade renouvelle ses fureurs. Jézabel veut toujours enlever la vigne de Naboth! — Il parlait ainsi, et cependant Eudoxia était toute-puissante ¹. »

16. « Dans l'intervalle le nouveau patriarche d'Antioche, Porphyre², était arrivé à Constantinople, décidé à appuyer de toute son influence la faction qui allait accabler l'innocent archevêque. Il se présenta avec Acace de Bérée et Severianus de Gabala, à l'audience de l'empereur. Seigneur, lui dit-il, les légats de Rome ne paraissent point. Réservons le droit du souverain pontife et commençons l'examen de l'affaire qui nous appelle ici. Daignez nommer les commissaires impériaux que votre majesté désire voir assister au concile. En leur présence, nous entendrons les moines accusateurs de Théophile. Cette enquête gagnera beaucoup à être publique, car, au fond, ces moines ne sont que des origénistes acharnés. — Au moment où Porphyre tenait ce langage, l'empereur siégeait au milieu de toute sa cour sur le tribunal du prétoire. Un mot le frappa dans cette requête, mot qui n'avait point encore été prononcé devant lui. C'était celui d'origénistes. Il prit à part les trois évêques et leur dit : Mes pères, je ne comprends pas ce que

¹ Theodor. Trimithunt., loc. cit., n° 18.

² Dans l'intervalle, en effet, Flavien était mort, et Porphyre lui avait été donné pour successeur dans des circonstances que nous ferons connaître.

Les trois évêques hostiles à saint Chrysostome à l'audience impériale.

vous venez de dire à propos d'Origène. J'ai lu le *Περὶ Ἀρχῶν* de ce grand docteur et j'en suis dans le ravissement. — Les évêques n'insistèrent pas. Cette première tentative, fruit d'une conspiration savamment ourdie contre Chrysostome, échoua. Cependant, l'empereur se montrait fort inquiet du retard des légats de Rome. Il ignorait complètement les embûches qui leur avaient été tendues et persistait à les attendre. Enfin ne les voyant point venir, il se décida à donner aux évêques l'autorisation d'ouvrir le concile, et désigna pour commissaires impériaux Hésychius, préfet du prétoire, Maxence et Diodore capitaines des gardes, le questeur Aquilinus et quelques patriciens ¹. »

17. Telle est la première partie du récit de Théodore de Trimi-
thunte. Quelques-uns des faits qu'il énonce sont complètement
nouveaux en l'état actuel de la science historique. On pourrait
donc à première vue se défier de leur authenticité. Mais, outre que
ce n'est point ainsi qu'on invente, il y a dans leur contexture un
accord tellement parfait avec les chroniques déjà connues que
leur véracité s'affirme d'elle-même. Les sous-entendus, les lacunes
de celles-ci sont si merveilleusement éclaircis et comblés par celui-
là que le tout forme un ensemble désormais indissoluble. Parfois
les chroniqueurs déjà connus se sont étendus davantage sur un
point particulier que Théodore de Trimi-
thunte n'a fait qu'effleurer. Plus souvent, au contraire, ce dernier complète leurs indications
trop concises. Comme en pareille matière le lecteur a le droit de
ne pas s'en rapporter à notre témoignage, nous croyons devoir
mettre sous ses yeux la narration de Palladius, la plus complète de
celles qui étaient à notre disposition avant l'importante décou-
verte faite par le cardinal Mai d'immortelle et à jamais regret-
table mémoire. Cette citation ne fera pas double emploi. On y
trouvera une quantité de détails omis par Théodore de Trimi-
thunte, et l'on demeurera convaincu de l'exactitude et de la véra-
cité du document très-ancien, quoique nouveau pour notre siècle,
dont nous venons de reproduire le texte.

Importance de la
chronique
inédite
de Théodore
de Trimi-
thunte.

¹ Theodor. Trimi-
thunt.; loc. cit., n° XIX.

L'éprouve
des Grands-
Frères.

18. Voici donc le récit de Palladius. « Parmi les pasteurs mercenaires qui s'étaient constitués les ennemis de Chrysostome, dit-il, Acace de Bérée tint le premier rang. Ce prélat avait eu précédemment l'occasion de faire un voyage à Constantinople. Il se plaignit que Chrysostome ne lui eût pas offert l'hospitalité dans son palais. On se rappelle que, pour les raisons déjà exposées dans mon récit, l'archevêque n'invitait jamais personne à sa table. Il ne logeait donc point chez lui les évêques, ce qui ne l'empêchait pas de mettre à leur disposition des maisons où ils étaient au besoin reçus à ses frais. Quoi qu'il en soit, Acace de Bérée prit pour une insulte personnelle la conduite de Chrysostome à son égard. Il en exprima tout haut son ressentiment, et, en présence de quelques clercs de Constantinople, il alla jusqu'à dire : Votre évêque ne me trouve pas digne de manger à sa table. Je lui servirai un plat de ma façon! — Il se lia étroitement avec Antiochus de Ptolémaïs, Severianus de Gabala, Isaac, le futur évêque de Cysique, et ensemble ils conspirèrent la perte de Chrysostome. Dans l'espoir de recueillir quelques détails qui pussent leur servir à incriminer son adolescence et la première partie de sa vie, ils dépêchèrent à Antioche un de leurs affidés pour faire secrètement cette enquête. Elle n'aboutit à rien, et le mot du Psalmiste se vérifia : *Defecerunt scrutantes scrutiny* ¹. Ils eurent alors recours au patriarche d'Alexandrie, Théophile, dont l'esprit d'intrigues, de ruse et de méchanceté leur était connu. Théophile se trouvait au plus fort de ses démêlés avec les monastères de Nitrie. » — Palladius reproduit ici très-exactement l'épisode de Théodotis et du prêtre Isidore, tel que nous venons de le lire dans le récit de l'évêque de Trimithunte. Il nous suffira donc de noter les particularités omises par ce dernier. — « Théophile ne tarda pas, ajoute Palladius, à être informé que le vénérable Isidore, ce prêtre octogénaire, échappé tout sanglant aux mains des bourreaux, avait trouvé un asile dans les déserts de Nitrie. Sur-le-champ il écrivit aux évêques de cette province d'avoir à expulser immédiatement de leurs solitudes les principaux abbés coupables d'avoir donné l'hospitalité au proscrit. Cet ordre

¹ *Psalm.*, LXIII, 7.

tyrannique fut exécuté. Les religieux ainsi expulsés brutalement vinrent à Alexandrie, et se prosternèrent aux pieds de Théophile. Celui-ci, l'œil étincelant, le visage pâle de colère, se jeta sur Ammonius, le chef de la députation, et d'un coup de poing lui mit la figure en sang. Il continua longtemps à le frapper, en criant : Hérétique, anathématisé Origène ! — Les moines n'en purent obtenir d'autre réponse. Les serviteurs du palais les accablèrent de mauvais traitements. Ils purent enfin sortir de cet antre sauvage, et, couverts de sang, ils reprirent le chemin de leur solitude. La vengeance du patriarche n'était pas encore satisfaite. Il réunit à Alexandrie un synode composé des évêques suburbains, et lança une sentence d'excommunication et d'anathème contre ces religieux. Muni de ce décret synodal, il se présenta au gouverneur d'Alexandrie en le sommant de lui prêter main-forte pour faire exécuter la sentence et chasser d'Égypte les innocents condamnés. Le gouverneur lui délivra l'ordre qu'il sollicitait et lui donna quelques soldats. Théophile partit avec eux. En chemin, il grossit sa troupe d'une multitude de scélérats. Arrivé à Nitrie, il attendit la nuit, fit distribuer à ses hommes du vin en abondance, puis se rua à travers les édifices et les cellules de la montagne sainte. Le premier qui lui tomba sous la main fut l'évêque Dioscore, que des nègres éthiopiens traînèrent par les cheveux et firent sortir de l'église. Le pillage commença. Théophile cherchait Isidore et deux autres religieux contre lesquels il était plus particulièrement irrité. On ne les trouva point. Les frères les avaient cachés au fond d'une citerne dont l'orifice avait été soigneusement recouvert. Dans sa fureur, le patriarche fit rassembler des sarments et brûla les cellules. Les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, d'autres *codex* de grand prix, furent la proie des flammes. Un témoin oculaire assure qu'un des serviteurs du monastère fut brûlé vif. Après cette exécution barbare, Théophile revint à Alexandrie. De leur côté, les religieux qu'il avait inutilement poursuivis prirent la route de Jérusalem. Trois cents moines les accompagnèrent dans leur fuite, et se dispersèrent dans les différentes communautés de la Palestine. Le patriarche écrivit aux évêques de cette province

pour leur défendre de recevoir les proscrits. Vous n'aviez pas le droit, disait-il, d'accueillir dans vos cités des rebelles que j'ai chassés canoniquement. Cependant comme vous avez agi de bonne foi, je vous pardonne volontiers. Mais ayez soin désormais de ne les admettre ni à la communion ecclésiastique ni à celle des simples laïques. — Les malheureux, traqués ainsi par la haine du patriarche, errèrent longtemps dans les diverses contrées de l'Asie, jusqu'à ce qu'enfin la Providence les amenât à Constantinople. Prosternés aux pieds de Jean Chrysostome, ils le supplièrent de venir au secours de leur détresse et de leur faire rendre justice. Ils étaient au nombre de cinquante. L'archevêque, à la vue de leurs cheveux blancs et de leur figure vénérable, au récit de leurs atroces souffrances dont ils ne lui avaient point encore nommé l'auteur, se sentit ému jusqu'au fond des entrailles. Comme autrefois Joseph en présence de ses frères, il ne put retenir ses larmes. Quel est, dit-il, le sanglier de la forêt, la bête farouche qui a pu vous traiter si cruellement et ravager ainsi la vigne du Seigneur? — Ceux-ci lui répondirent : Père, daignez vous asseoir sur votre trône et écouter notre requête. Vous seul pouvez cicatriser nos plaies. Celui qui nous a infligé tant de blessures, c'est le pape d'Alexandrie, Théophile. Tous les autres évêques, soit par crainte de sa puissance, soit par indifférence pour nos malheurs, ont refusé de se charger de notre cause. Si vous faites comme eux, il ne nous restera plus qu'un seul parti à prendre, celui de nous adresser directement à l'empereur et de dérouler devant les tribunaux civils une série d'attentats dont la publicité serait un déshonneur pour l'Église. Si au contraire vous comprenez la nécessité d'éviter un scandale, vous vous emploierez près du patriarche Théophile afin d'obtenir de lui qu'il revienne sur une sentence injustement prononcée, et qu'il permette à des moines innocents de retourner servir Dieu dans la solitude d'où ils ont été violemment arrachés. — Chrysostome, espérant réussir sans peine dans une pareille négociation, leur promit de s'y employer. Gardez religieusement, dit-il, le secret sur la cause qui vous amène, et attendez en silence le retour du messager que je vais expédier à Alexandrie. — Chry-

sostome leur fit ensuite donner un logement dans les dépendances de l'Anastasia. Les frais de leur hospitalité furent fournis par de pieuses femmes, sans que Chrysostome intervînt officiellement. Du reste les religieux eux-mêmes y pourvurent en partie par le travail de leurs mains. Or, il arriva en ce temps des clercs envoyés d'Alexandrie par Théophile pour trafiquer à la cour des magistratures vacantes alors en Égypte, et vendre au plus offrant le crédit du patriarche. Chrysostome voulut savoir d'eux s'ils connaissaient les moines fugitifs. Leur réponse fut assez naïve. Oui, dirent-ils, nous les connaissons. Ils ont été fort maltraités chez nous. Ne les admettez pas à la communion, cela vous brouillerait avec le pape Théophile. Mais, pour tout le reste, soyez bienveillant à leur égard ; ils le méritent, et en agissant de la sorte vous remplirez le devoir d'un pieux et saint évêque. — D'après ce conseil, Jean n'admit point les religieux à la communion ecclésiastique. Cependant il écrivit à Théophile, le priant de se relâcher de sa rigueur et de permettre à ces moines de rentrer à Nitrie. Le patriarche répondit par un refus formel. Il dépêcha en même temps à la cour de Constantinople quelques-uns des clercs intrigants et habitués à la chicane dont il se servait d'ordinaire. Il leur remit un mémoire dicté par lui, dans lequel les religieux étaient présentés comme des imposteurs adonnés à l'étude des sciences occultes et des arts magiques. Dans l'impuissance où il se trouvait d'attaquer leur vie et leurs mœurs, il avait imaginé cette odieuse calomnie. Elle réussit parfaitement, grâce à l'habileté des émissaires chargés de la mettre en circulation. Bientôt les courtisans du palais d'Arcadius, en se montrant du doigt les vénérables opprimés, ne les désignèrent plus que sous l'épithète des *γοῦραι* (sorciers). Ainsi outragés dans leur honneur et d'autant plus maltraités par le patriarche qu'ils employaient près de lui plus d'intercesseurs, les religieux se décidèrent à remettre à Jean Chrysostome une accusation en forme contre Théophile. Leur requête contenait, articles par articles, les griefs que j'ai déjà rappelés et d'autres d'une nature plus grave encore, que je rougirais d'énoncer en public. Vainement Chrysostome leur représenta les inconvénients qu'il pouvait y avoir pour

eux à recourir à ce moyen juridique. Vainement il les supplia lui-même et les fit prier par d'autres évêques de renoncer à cet appel. Il ne put obtenir leur désistement. En conséquence, il expédia un nouveau message à Théophile. Les religieux dont je vous ai déjà parlé, lui mandait-il, en sont venus à un tel point d'exaspération qu'ils ont déposé contre vous une dénonciation en forme. Répondez-moi sur-le-champ. Ils ne m'écoutent point et ne veulent pas quitter la cour, décidés à y poursuivre juridiquement le procès qu'ils vous intentent. — A cette nouvelle, la fureur de Théophile ne connut plus de bornes. L'évêque Dioscore, l'un des quatre grands-frères, était resté jusque-là dans son diocèse d'Hermopolis. C'était un vénérable vieillard qui n'avait plus que quelques jours à vivre. Le patriarche lança contre lui un décret d'excommunication et le fit arracher de son église. En même temps, il répondait à Chrysostome la lettre suivante : J'aime à croire que vous n'ignorez pas absolument les canons promulgués par le concile de Nicée. L'un d'eux porte en termes explicites que nul évêque n'a droit de jugement hors des limites de son diocèse. Si jusqu'à ce jour vous avez ignoré cette règle, prenez la peine de l'apprendre et abstenez-vous de recevoir les accusations calomnieuses qu'on pourrait vous adresser contre moi. S'il était question de procéder à un jugement régulier à mon égard, ce ne pourrait être qu'en Égypte et par les évêques de cette contrée. Mais vous, qui êtes à plus de soixante-quinze jours de marche d'Alexandrie, qu'avez-vous à voir dans cette affaire? — Jean Chrysostome reçut cette lettre insolente et ne la communiqua à personne. Il se borna à renouveler près des religieux ses conseils de paix et de réconciliation. Sa voix ne fut pas écoutée. La lutte était maintenant engagée entre les moines opprimés et les clercs que Théophile avait envoyés à la cour. Les premiers se montraient plus résolus que jamais à obtenir justice, les seconds voulaient qu'on renvoyât au tribunal du patriarche, les prétendus rebelles dont ils incriminaient la conduite. L'irritation devenait chaque jour plus vive. Chrysostome, pour se débarrasser de leurs sollicitations contradictoires, finit par lire aux deux partis la réponse de Théophile,

et leur déclara qu'il ne se mêlerait plus en rien de leur différend. Les religieux adressèrent alors à l'empereur un exemplaire complet de leur mémoire contre Théophile. Puis, un jour que l'impératrice Eudoxia s'était rendue à la basilique de l'Hebdomon, ils vinrent la supplier de faire examiner leurs griefs par les juges du prétoire, s'offrant à être confrontés en personne avec leurs adversaires. Subsidiairement, ils demandaient que le patriarche fût cité à comparaître devant l'archevêque Jean pour y être jugé. — Leur requête fut accueillie. Un rescrit impérial fut rendu, portant que Théophile serait contraint de venir se justifier devant l'archevêque de Constantinople, et qu'en attendant les accusateurs des moines auraient à prouver en justice la vérité des griefs qu'ils articulaient contre ceux-ci, sous peine de subir le châtement réservé aux calomniateurs (c'était le dernier supplice). En conséquence, un des fonctionnaires impériaux, Elaphius, fut envoyé à Alexandrie pour chercher le patriarche, pendant que le procès commençait au prétoire de Constantinople. L'accusation contre les Grands-Frères fut examinée; on en découvrit bientôt le peu de fondement. La loi, de son glaive terrible, pesait sur les calomniateurs. Ces malheureux, pour sauver leur tête, demandèrent un sursis jusqu'à l'arrivée du patriarche. C'était le patriarche qui les avait subornés comme faux témoins, c'était lui qui devait les sauver. Ils l'espéraient du moins. Les juges leur accordèrent le délai qu'ils sollicitaient, mais ils refusèrent d'admettre de caution dans une affaire aussi grave et les firent jeter en prison. Le patriarche, de son côté, ne se pressait pas de venir, en sorte que quelques-uns des captifs moururent dans leur cachot avant son arrivée. Quand enfin Théophile aborda à Constantinople, il réussit à force d'argent à faire relâcher les autres. Ce fut le samedi de la Quinquagésime, à la sixième heure du jour (trois heures de l'après-midi), que le patriarche fit son entrée à Constantinople. Le navire qui l'amenait était chargé des plus opulentes raretés de l'Inde, des plus riches productions de l'Égypte. Au moment où il mit pied à terre, les matelots se rangèrent autour de lui et le saluèrent de leurs applaudissements. Il apportait de quoi acheter toutes les consciences. Sans daigner paraître à l'église,

il alla habiter les tabernacles des pécheurs. Durant trois semaines, il demeura ainsi sans mettre le pied dans aucune basilique ni visiter Chrysostome. Il ne perdait cependant pas le temps. Jour et nuit, tramant de nouvelles intrigues, il était occupé à poursuivre non pas seulement l'exil, mais la mort de Jean. Son or coulait à flots pour calmer les scrupules des puissants qui hésitaient à le suivre dans cette voie criminelle. Sa table somptueuse était un appât pour recruter les dévouements parasites. Il multipliait les avances près des clercs; il faisait miroiter à leurs yeux l'espérance des dignités les plus brillantes s'ils consentaient à servir ses desseins. Il eut recours près de certains personnages à des moyens plus honteux encore. Sa peine ne fut point perdue. Chrysostome avait déposé canoniquement et banni de l'Église deux diacres convaincus l'un d'adultère, l'autre d'homicide. Le patriarche promit à ces deux scélérats de les rétablir dans leurs fonctions, s'ils consentaient à signer un libelle d'accusation contre le bienheureux archevêque. Le pacte fut conclu, et je dois ajouter que Théophile leur tint sa promesse, car aussitôt après l'exil de Jean il les fit réhabiliter. Ces deux misérables, sous la dictée du patriarche, rédigèrent donc un long mémoire rempli d'infâmes calomnies et d'accusations non moins atroces qu'in vraisemblables contre Jean Chrysostome. La seule particularité qui fût vraie dans ce factum était celle-ci : Jean avait coutume, après la communion, de boire quelques gouttes d'eau ou de mettre dans sa bouche une pastille fondante. Il recommandait aux fidèles d'en faire autant, afin, disait-il, d'éviter qu'une expectoration subite n'exposât à rejeter avec la salive quelque parcelle des espèces consacrées. Théophile avait trouvé moyen de travestir ce fait en je ne sais quel énorme sacrilège. Quoi qu'il en soit, muni de ce mémoire signé des deux diacres parjures, il se rendit triomphalement chez Eugraphia. Acacius de Bérée, Antiochus de Ptolémaïs, Severianus de Gabala et les principaux ennemis de Jean y étaient réunis. Tous ensemble, ils délibérèrent sur le meilleur moyen de se servir de cette pièce calomnieuse. L'un d'entre eux ouvrit le conseil de porter le libelle à l'empereur et d'obtenir que Jean fût contraint

même par la force, à venir se justifier des griefs articulés contre lui. L'audience impériale fut accordée immédiatement. Toutes les portes s'ouvraient, toutes les difficultés s'aplanissaient devant l'or de Théophile. La réponse de l'empereur fut telle qu'on la désirait. La synagogue juive n'avait pas agi autrement à l'égard de notre divin Sauveur. Cependant nous étions quarante évêques réunis dans la demeure de Jean et nous restions stupéfaits de l'audace de ce Théophile, venu comme accusé à Constantinople, lequel se montrait partout environné d'un cortège d'évêques simoniaques, accueilli par les princes, les magistrats, les fonctionnaires de tout grade avec une faveur de plus en plus marquée. Mais Chrysostome nous disait : Le temps de ma délivrance est proche. Aux afflictions du présent, la mort succédera bientôt pour moi. Priez, vénérables frères, afin de rester toujours fidèles à l'Église, et quand je vous aurai été enlevé souvenez-vous de moi devant le Seigneur ¹. »

49. Tel était le récit de Palladius. Toutes les difficultés canoniques dont j'ai parlé plus haut y subsistaient entières. Pourquoi, se demandait-on, pourquoi quarante évêques étaient-ils réunis dans la demeure de Jean Chrysostome? Comment le patriarche Théophile, qui avait une première fois décliné si hautement la compétence et la juridiction de l'archevêque de Constantinople, l'avait-il ensuite si facilement acceptée, et avait-il consenti à venir de sa personne affronter le jugement d'un évêque étranger et sans droit? L'ordre de l'empereur Arcadius n'aurait pas suffi seul à déterminer un pareil changement de résolution. Car enfin, si les canons étaient formels pour défendre aux évêques d'empiéter sur leur juridiction réciproque, ces canons interdisaient non moins sévèrement à tous les évêques de reconnaître la compétence d'un pouvoir ou d'un tribunal civil en matière ecclésiastique? Telles étaient les principales objections que soulevait le récit de Palladius. Il faut bien le dire, ces objections demeuraient sans réponse satisfaisante. Ça et là pourtant quelques échappées de vue s'ou-

Concordance
des récits
anciens avec
celui de
Théodore
Trémithun

¹ Pallad., *Dialog. de Vita S. Chrysost.*

vraient vers la solution véritable, dans les diverses narrations des historiens déjà connus. Ainsi Sozomène, en relatant la démarche des Grands-Frères près de l'impératrice Eudoxia, s'exprimait ainsi : « Un jour que l'*Augusta* passait dans sa litière impériale, Ammonius et les autres moines s'approchèrent et lui remirent leur mémoire contre Théophile, en la priant de leur faire rendre justice. Eudoxia inclina la tête en signe d'acquiescement. Bénissez-moi, mes pères, dit-elle, priez pour l'empereur, pour moi, pour mes enfants et pour le salut de l'empire. Je m'occuperai de hâter l'ouverture du concile et la comparution du patriarche : Ἐμοὶ δὲ ἐν τάχει μελήσει συνόδου, καὶ τῆς Θεοφίλου ἀφίξεως ¹. » Chaque fois que je retrouvais dans Sozomène cette parole significative; je me disais : Il s'agissait donc d'un concile à tenir, non pas d'un jugement anti-canonique dont Chrysostome ou le prétoire impérial seraient seuls chargés? Mais pourquoi cette indication si brève et si importante est-elle isolée, quand elle devrait occuper la place d'honneur? Palladius, de son côté, dans le *Dialogue* fameux auquel nous avons déjà fait tant d'emprunts, offrait une donnée plus explicite encore. On se rappelle que ce dialogue fut une véritable enquête débattue entre le diacre de l'Église romaine Théodore et l'évêque d'Hélénopolis, au sujet des vertus et de la sainteté de Jean Chrysostome. L'ordre suivi dans cette discussion avait été fixé d'avance entre les deux interlocuteurs. Le diacre avait commencé par résumer toutes les pièces officielles, tous les documents parvenus à Rome sur le procès fait à Chrysostome. Or, dans cette analyse préliminaire, Théodore parle ainsi : « Les trois évêques Æmilius de Bénévent, Cythegius et Gaudentius de Brescia, avec les prêtres Valentinien et Boniface, légats du pape Innocent, partirent pour Constantinople. L'empereur Honorius et le souverain pontife leur avaient remis des lettres. Ils portaient de plus la sentence du synode romain. L'empereur Honorius mit à leur disposition les relais de la poste publique. Mais, quatre mois après, ils nous revinrent sans avoir pu achever leur voyage et nous racontèrent des énormités telles que les rois de Babylone n'en

¹ Sozomen., *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. XIII.

commirent jamais. — Quand nous eûmes dépassé Athènes, disaient-ils, un tribun militaire vint à nous, et nous signifia qu'à moins de consentir à lui remettre les lettres dont nous étions chargés il ne nous laisserait pas entrer à Thessalonique. Sur notre refus d'obtempérer à cette injonction, il nous embarqua sur deux petits navires dépourvus de provisions et mal équipés. Une tempête nous assaillit dans la mer Égée. Après trois jours passés sans nourriture, au milieu des flots en furie, nous pûmes enfin gagner le port de Constantinople. Mais le chef du port ne nous laissa pas mettre pied à terre. De qui tenait-il ses ordres? Nous ne le savons. Toujours est-il qu'on nous fit reprendre la mer, et l'on nous conduisit dans un *castellum* de Thrace, nommé Athyra. Là nos lettres nous furent arrachées de force. On voulait nous faire jurer de ne rien dire de ce qui s'était passé. On nous apprit que Chrysostome était déposé. On voulait nous faire souscrire à sa condamnation. Nous résistâmes. Enfin, après trois mois de détention, le tribun militaire nous jeta sur un mauvais navire et nous abandonna au caprice des flots. Nous sûmes plus tard que le pilote avait reçu une somme d'argent pour nous faire échouer sur quelque récif. Le projet reçut un commencement d'exécution, mais nous fûmes assez heureux pour échapper à la mort et gagner la côte de Lampsaque. Là, nous pûmes monter sur un autre navire, qui nous ramena sains et saufs au port d'Hydrunte, en Calabre ¹. » — Telle était cette importante révélation du diacre Théodore. Malheureusement, elle aussi, comme la parole d'Eudoxia citée par Sozomène, demeurait isolée et ne se liait à aucun ensemble. Désormais ces pierres d'attente, si longtemps détachées dans l'édifice de l'histoire, reprennent aujourd'hui leur place naturelle. La chronique de Théodore de Trimithunte nous explique tout. Il ne sera plus permis ni de reprocher à Chrysostome un empiètement de juridiction ni de s'étonner des apparentes contradictions de Théophile, ni de dire que la suprématie du saint siège était inconnue en Orient au v^e siècle, et que les plus graves affaires de l'Église se jugeaient sans que le pontife romain y prit aucune part.

¹ Pallad., *Dialog.*, cap. iv.

§ II. Mort de saint Épiphane.

20. Suspendu par un rescrit du souverain pontife, cité par une sentence synodale de Rome à comparaître devant un concile où les évêques d'Orient réunis à Constantinople sous la présidence des légats du saint siège devaient le juger canoniquement, Théophile sut non-seulement échapper à la condamnation mais faire retomber tout cet orage sur la tête du plus vertueux et du plus grand des évêques. Ce qu'il lui fallut déployer d'astuce, de fourberie, d'habileté cauteleuse et perfide pour arriver à ce résultat ni Palladius, ni Théodore de Trimitunte, ni aucun des autres historiens ecclésiastiques de cette époque ne l'ont dit, par la raison fort simple que Théophile s'était bien gardé de livrer ses secrets au public. Les chroniqueurs contemporains furent surtout frappés de la cargaison d'argent et d'or, de soie et de pierreries, au moyen de laquelle le patriarche simoniaque acheta les âmes et les consciences. Toutefois ce ne fut là qu'un côté, le plus apparent il est vrai, mais aussi le plus compromettant, des intrigues du patriarche. Il avait à sa ressource bien d'autres moyens plus efficaces et moins visibles. Nous les connaissons aujourd'hui, parce que chacun de ceux qui s'y laissèrent prendre nous en a livré le secret. Ainsi, pendant que Théophile exécutait sa fameuse expédition de Nitrie, le fer et le feu à la main, il écrivait à saint Jérôme : « Des moines, faut-il les appeler ainsi? non : des démons furieux ont entrepris de ruiner la foi dans les montagnes de Scété. Ils ont voulu y implanter la funeste hérésie d'Origène. Je me suis alors souvenu de la faux du prophète. Je me suis appliqué le précepte de saint Paul : « Reprends avec sévérité ceux qui pèchent. » J'ai donc sévi, il le fallait. A vous maintenant, illustre docteur de la vérité, à vous de prendre une part glorieuse dans cette lutte. On me calomnierait peut-être, éclairerez l'opinion publique par vos éloquents discours. Je vous envoie le moine Théodore. Il a parcouru tous les monastères de Nitrie et de Scété; il vous dira comment, par l'expulsion des sectateurs d'Origène, j'ai rendu la paix à l'Église et rétabli dans son intégrité la

Théophile
l'Alexandrie
et
S. Jérôme.

foi au Seigneur Jésus-Christ. Plaise à Dieu que les pervers chassés d'Égypte n'aillent pas chercher un refuge dans vos contrées et y répandre le poison de leurs erreurs ! Qu'on se souvienne du mot de l'Écriture : « Si quelqu'un vient à vous sans avoir la foi de l'Église, ne répondez même pas à son salut. » Il est bien superflu de vous tenir ce langage, à vous qui possédez à fond la science sacrée. Mais il convient toutefois d'éveiller l'attention des hommes prudents et éclairés. » — Cette communication faite en temps opportun, et transmise à l'illustre solitaire de Bethléem par un de ces émissaires habiles que le patriarche d'Alexandrie savait si bien choisir et si largement récompenser, eut un plein succès. Saint Jérôme ne pouvait qu'applaudir aux efforts du patriarche contre l'origénisme. Il se hâta de répondre par une lettre [d'éloges. « Le monde entier admire votre zèle, lui disait-il. Les peuples voient avec bonheur l'étendard de la vraie foi déployé dans la métropole de l'Égypte, et l'hérésie partout vaincue. Courage donc ! Courage ! Vous venez de prouver que votre silence était sagesse et non complicité. Je parle librement à votre révérence. Moi aussi je vous ai parfois accusé d'être trop patient, mais je vois aujourd'hui que si vous avez suspendu vos coups c'était pour frapper avec plus de force. » Théophile ne laissa pas refroidir l'élan de saint Jérôme. Il imagina, dans sa lettre pascale de cette année, de traiter à fond la question de l'origénisme, comme si cette question eût été très-vivement controversée alors en Égypte. On sait que les lettres pascales étaient des encycliques expédiées par les patriarches à tous les évêques de leur juridiction pour indiquer le jour où devait se célébrer la fête de Pâques. Il n'était nullement question en Égypte ni dans les monastères de Nitrie des erreurs depuis longtemps condamnées d'Origène. Mais Théophile avait besoin qu'on crût le contraire. C'était son expédient théologique pour justifier les déplorables excès auxquels il venait de se porter. En conséquence, la lettre pascale de l'année 401 roula sur ce sujet. Elle fut, selon l'usage, datée du jour de l'Épiphanie et immédiatement répandue dans tout l'Orient. Saint Jérôme en reçut le premier exemplaire. Il était d'avance disposé à trouver cette élucubration admirable. Aussi se mit-il sur-

le-champ à la traduire du grec en latin, afin de l'envoyer à ses amis de Rome. C'était précisément ce qu'avait espéré Théophile. Pendant que les plaintes de ses victimes arrivaient au souverain pontife, saint Jérôme envoyait à la ville éternelle les plus chaleureux éloges du patriarche d'Alexandrie. « Je vous enrichis, disait-il, des productions du pays où se lève l'aurore. Je transmets à Rome les trésors d'érudition et de foi de l'Égypte chrétienne. C'est maintenant qu'on peut dire avec le Prophète : « L'autel du Seigneur s'élève au centre de la terre de Misraïm. » La grâce surabonde où le péché abondait jadis. Jésus enfant trouvait sur les rivages du Nil un refuge contre les fureurs d'Hérode; la foi de Jésus-Christ, parvenue à l'âge de sa virilité, y compte aujourd'hui ses plus héroïques défenseurs. Théophile d'Alexandrie chasse de sa métropole l'hérétique Origène, banni de son vivant par le patriarche Démétrius. Que dis-je? Il ne le proscrit pas seulement sur la terre d'Égypte, il le proscrit par tout l'univers! Où donc est-il maintenant ce docteur de mensonge, aux replis tortueux comme ceux du serpent? Où est-elle cette vipère venimeuse, cette hérésie dont le sifflement sacrilège nous représentait, Théophile et moi, comme ses plus ardents complices? Voyez comment elle est écrasée sous l'éloquence du courageux patriarche; et priez le Seigneur que cette circulaire fameuse, en passant par le latin dont je l'ai revêtu, ne perde pas les charmes qui l'ont fait admirer dans l'original. Priez afin que la chaire de Pierre prince des apôtres daigne confirmer l'enseignement de la chaire de Marc l'évangéliste! »

Théophile
d'Alexandrie
et saint
Epiphane.

21. On sera tenté peut-être d'incriminer ici la confiance excessive de saint Jérôme et l'ardente sympathie qu'il témoignait si précipitamment à l'hypocrite patriarche. Il est facile de se faire cette illusion à distance. Habités que nous sommes aujourd'hui, grâce à la rapidité des communications, à voir en quelques jours démentir par des renseignements positifs un bruit hasardeux ou prématuré, nous sommes disposés à juger du passé d'après nos usages modernes. On prendrait en pitié de nos jours un homme d'État qui prendrait une décision importante sur la foi d'un télégramme isolé, dont il n'aurait pas contrôlé préalablement l'exactitude. Mais

le solitaire de Bethléem, agenouillé aux pieds de la grotte du Sauveur, sans autres communications avec les humains que celles de sa charité, de sa prière continuelle et de ses lettres brûlantes, avait d'autant moins de motifs pour suspecter la bonne foi du patriarche que dans une circonstance toute récente il avait fait personnellement l'expérience de la sincérité avec laquelle Théophile était revenu de ses sympathies anciennes en faveur de l'origénisme. En aucune façon il ne pouvait trouver étrange qu'un certain nombre de religieux fussent restés, dans les montagnes de Nitrie, fidèles à une erreur qu'ils avaient très-réellement et pendant fort longtemps partagée. Rien donc de ce que lui mandait le patriarche ne pouvait éveiller le moindre soupçon dans son esprit. Enfin les communications étant alors aussi lentes qu'elles sont aujourd'hui rapides, aucune information contradictoire n'était venue détruire l'effet du message transmis d'Alexandrie à Bethléem. Jérôme ne fut pas seul trompé par les habiles manœuvres du patriarche. Saint Épiphané, dont le nom était si célèbre en Orient, tomba dans le même piège. Théophile lui écrivit une lettre conçue en ces termes : « Dans le Testament ancien, le Seigneur disait à son prophète : « Je t'ai constitué au-dessus des royaumes et des nations pour arracher et planter, pour édifier et détruire. » L'Église de Jésus-Christ a reçu une autorité semblable, afin que l'intégrité de son corps spirituel ne fût jamais entamée et que les mortels poisons de l'erreur ne pussent l'atteindre. C'est ainsi qu'en ce moment l'Église catholique, cette épouse immaculée du Christ, a frappé du glaive de la parole évangélique les serpents d'Origène qui sortaient de leurs cavernes. Elle a délivré les montagnes de Nitrie de la contagion. Déjà j'ai exposé succinctement le récit de cette dernière lutte, dans l'encyclique adressée par moi à tous les évêques ¹. C'est à vous maintenant, illustre et vénérable frère, vous dont le courage et la vigilance nous ont précédés dans la défense de la foi, c'est à vous de nous soutenir de votre autorité dans le combat. Réunissez les évêques de Chypre, renouvelez les condam-

¹ C'est-à-dire la lettre pascale dont nous avons parlé plus haut.

nations déjà portées contre l'origénisme. Adressez à l'évêque de Constantinople, à nous-même et aux autres prélats d'Orient à votre choix des lettres synodales, pour les inviter à prendre chacun dans leur diocèse des mesures semblables. De telle sorte qu'Origène et sa criminelle hérésie soient partout et simultanément frappés des foudres de l'Église. J'ai appris en effet que les champions de l'origénisme, les calomniateurs de la vraie foi, les moines Ammonius, Eusèbe et Euthyme, plus acharnés que jamais dans leurs détestables erreurs, ont eu l'audace de se rendre à Constantinople pour répandre leurs poisons dans la cité impériale et multiplier le nombre de leurs adhérents ou plutôt de leurs victimes. Hâtez-vous donc d'instruire de toute cette affaire les évêques d'Isaurie, de Pamphylie et des autres provinces voisines. Vous pourrez, si vous le jugez à propos, leur communiquer ma lettre. Agissons de concert, afin que, réunis dans un même esprit, nous livrions, par la puissance de notre divin Sauveur, ces hommes pervers à Satan, pour la mort de l'impiété qui les obsède. Par-dessus tout, je vous conjure, vénérable frère, de redoubler vos prières au Seigneur, afin que la victoire reste à son Église. Déjà l'expulsion de ces moines hérétiques a comblé de joie la cité d'Alexandrie et tous les fidèles de l'Égypte. »

22. Cette lettre était rédigée avec autant d'habileté que de perfidie. Épiphane n'en découvrit pas l'hypocrite duplicité. Le saint évêque de Salamine se hâta de convoquer tous ses suffragants et renouvela la condamnation des erreurs d'Origène. La lettre synodale fut adressée à saint Jean Chrysostome et à tous les évêques de l'Asie-Mineure. Saint Épiphane les pria de se réunir le plus tôt possible à Constantinople sous la présidence de leur métropolitain, pour sanctionner l'anathème prononcé contre l'origénisme. Théophile d'Alexandrie reçut la même invitation. Il l'avait provoquée dans sa missive précédente. Pour lui, ce point était d'une importance extrême. L'invitation officielle d'Épiphane devenait une sorte de justification rétrospective des violences commises à Nitrie. Aussi l'astucieux patriarche s'empressa-t-il de réunir ses évêques de la Maréotide et de l'Heptanomide. Il leur

Conciles de
Chypre et
d'Alexandrie
contre
l'origénisme.

fit ratifier solennellement en synode les décrets du concile de Chypre contre l'origénisme. Mais à Constantinople il ne s'agissait nullement de cette question théologique, à laquelle saint Épiphané attachait un si grand prix. Saint Épiphané, dans son île de Chypre, ignorait complètement ce qui s'était passé à Nitrie et à Scété. Le nom des grands-frères Dioscore, Ammonius, Eusèbe et Euthyme, ne lui était connu que par la dénonciation calomnieuse dont le patriarche s'était hâté de prendre près de lui l'initiative. Saint Épiphané fut donc non-seulement étonné mais scandalisé de l'indifférence avec laquelle Chrysostome accueillit la communication qu'il lui avait faite, la prière qu'il lui avait adressée de prendre des mesures contre une dangereuse hérésie, dont l'éclat avait si fort agité la Palestine et l'Égypte quelques années auparavant. En réalité, saint Chrysostome n'avait nullement à s'occuper de cette question. Un concile auquel les légats du pape devaient assister était convoqué régulièrement à Constantinople, pour l'examen des griefs bien autrement sérieux reprochés à Théophile. C'était dans ce concile que la question de l'origénisme devait être discutée s'il y avait lieu et si le patriarche d'Alexandrie réussissait à transformer en une controverse dogmatique les excès, les violences et les crimes dont il était personnellement accusé. Chrysostome ne réunit donc point de synode spécial; il ne le devait pas. Mais, à distance et loin du théâtre principal des événements, saint Épiphané ne pouvait deviner les motifs d'une pareille abstention. Théophile s'empressa de mander au saint évêque de Chypre que Chrysostome avait pris définitivement l'attitude d'un défenseur énergique de l'hérésie origénienne. « Un concile va se réunir à Constantinople pour discuter cette grande controverse, lui disait-il. J'y conduirai tous les évêques d'Égypte. Venez-y vous-même et ajoutez à la gloire qui couronne déjà vos cheveux blancs celle d'avoir porté le dernier coup à la plus pernicieuse erreur de notre siècle. »

23. Théophile n'était pas fourbe à demi. La façon dont il transformait en une machine de guerre contre Chrysostome un concile réuni pour le juger lui-même, est un vrai chef-d'œuvre de perfidie. Les contemporains les mieux placés pour tout savoir y furent pris

Succès des
intrigues de
Théophile.

eux-mêmes. C'est ainsi que Sozomène, en face de ce concile tout à coup réuni à Constantinople, s'exprime en ces termes : « Les courtoisans ennemis de Chrysostome et les quelques membres du clergé byzantin qui partageaient leurs sentiments de haine, en voyant Théophile décidé à user de toute son influence pour faire déposer le saint archevêque, s'employèrent de leur mieux pour réunir un concile et y faire arriver le plus grand nombre possible d'évêques¹. » Cette appréciation de Sozomène prouve évidemment que l'historien ignorait toute la négociation antérieurement échangée entre Arcadius et le saint siège. Elle prouve de plus l'admirable réserve de Chrysostome, lequel, dans l'espoir d'éviter un scandale public, avait gardé lui-même sur les déportements de Théophile le secret qu'il avait d'abord voulu imposer aux Grands-Frères. La lutte engagée entre la fourberie du patriarche égyptien et la magnanimité de Chrysostome était donc fort inégale. Théophile semait partout le mensonge et la calomnie. Chrysostome, d'un mot, aurait pu confondre tant d'audace. Mais ce mot aurait été la divulgation d'une infamie qui déshonorait l'épiscopat, et Chrysostome garda le silence. « Souffrir et ne jamais faire souffrir, » telle était sa maxime; il y resta fidèle jusqu'à la mort.

Voyage de
S. Épiphane
à Constantinople.

24. « Le patriarche d'Alexandrie, continue Sozomène, écrivit donc de nouveau au métropolitain de Chypre en le pressant de partir immédiatement pour Constantinople. Saint Épiphane s'embarqua sur-le-champ, et vint aborder au point du jour dans le port de l'Hebdomon². — Il entra dans la basilique théodosienne de Saint-Jean-Baptiste, y célébra les saints mystères et y conféra l'ordination à un diacre³. — Cependant Chrysostome avait envoyé à sa rencontre le clergé métropolitain pour inviter le saint évêque à descendre dans les bâtiments contigus à la basilique des Douze-Apôtres, où on lui avait préparé un logement. Mais, prévenu par les instructions de Théophile et croyant avoir affaire à un hérétique notoire, Épiphane refusa nettement et se rendit dans une maison particulière.

¹ Sozom., *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. XIV. — ² *Id.*, *ibid.* — ³ Socrat., *Hist. eccles.*, lib. VI, cap. XII.

Sa réponse fut tellement accentuée que nul ne se méprit sur ses véritables intentions. Il déclara qu'à aucun prix il n'accepterait une pareille hospitalité. Dans le fait, il demeura à Constantinople sans vouloir consentir à aucune entrevue avec l'archevêque. On comprend l'effet que dut produire dans toute la ville une telle manifestation. Le patriarche d'Alexandrie n'était point encore arrivé. Mais ses émissaires l'informaient jour par jour des moindres détails de cet incident. Il s'applaudissait donc du succès de ses intrigues et se félicitait d'avoir pour auxiliaire à Constantinople le plus célèbre des évêques d'Orient, celui que, d'une commune voix, on désignait dans toute l'Asie sous le titre de « saint. » Épiphané ne se doutait guère du triste rôle qu'on lui faisait jouer à son insu. Uniquement préoccupé de la question dogmatique de l'origénisme, à laquelle nul autre que lui ne songeait à Constantinople, il réunissait dans des conférences particulières les évêques déjà arrivés, leur communiquait les décrets du concile de Chypre portant condamnation des erreurs d'Origène et les priait d'y apposer leur souscription. Quelques-uns d'entre eux y consentirent. Les autres s'y refusèrent. Théotime, métropolitain de Scythie, fut de ce nombre. Il motiva même son refus en termes énergiques. Je ne crois pas, disait-il, qu'il soit conforme aux règles de la justice et de la piété de condamner le nom d'Origène uniquement parce que des erreurs posthumes se sont accréditées sous son autorité. Nos pères avaient la plus haute estime pour cet illustre docteur. De quel droit, maintenant qu'il est mort, pourrions-nous faire un procès à sa mémoire ? Quand il vivait, sa doctrine était approuvée. Maintenant il y aurait une sorte de calomnie à lui prêter des erreurs qu'il n'a peut-être jamais connues. Il y aurait surtout une irrévérence et un mépris profond pour l'antiquité ecclésiastique, dans un pareil jugement. — En parlant ainsi, Théotime tenait à la main un des écrits composés par Origène. Il l'ouvrit et lut un passage où le docteur alexandrin exposait avec toute la vigueur de son génie un des plus profonds mystères de notre foi. Quand il eut terminé cette lecture, Théotime s'écria : Ne serait-il pas absurde d'envelopper dans un anathème général des œuvres de ce genre ?

En agissant ainsi, on s'exposerait à condamner à la fois le bien et le mal ¹. »

La synaxe
à la basilique
des Douze-
Apôtres.

25. « Cependant, continue Sozomène, Jean Chrysostome redoublait de prévenance envers Épiphane. Il e faisait inviter aux synaxes et lui renouvelait ses instances pour qu'il acceptât chez lui l'hospitalité. Mais l'évêque de Salamine, persistant dans les mauvaises impressions qu'il avait reçues de Théophile, lui fit répondre que non-seulement il ne consentirait jamais à loger sous son toit, mais qu'il était décidé à rompre avec lui tout lien de prière et de communication ecclésiastique. Condamnez d'abord les erreurs d'Origène, lui mandait-il; chassez les hérétiques Ammonius, Dioscore et Euthyme. A cette condition, je communiquerai avec vous.—Mais Chrysostome ne pouvait prendre une pareille décision tant que la cause des Grands-Frères n'aurait pas été jugée par le concile spécialement convoqué à ce sujet ². Une démarche de ce genre eût été contraire à toutes les règles du droit canonique. Chrysostome s'y refusa donc. Ce fut un triomphe pour les émissaires de Théophile. Leurs instances près d'Épiphane redoublèrent. Ils déterminèrent le pieux évêque à un éclat vraiment scandaleux. Il fut convenu que le lendemain, qui était un dimanche, à l'heure où la synaxe ³ se tiendrait dans la basilique constantinienne des saints Apôtres, Épiphane entrerait dans l'église et lirait publiquement aux fidèles réunis le décret du concile de Chypre portant condamnation des erreurs d'Origène et des Grands-Frères Dioscore, Ammonius, Eusebius et Euthyme. L'évêque de Chypre devait en outre avertir les fidèles de Byzance que leur archevêque était soupçonné de favoriser cette hérésie. Le plan des émissaires de Théophile était fort bien conçu. Ils ne

¹ Sozom., *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. xiv.

² On voit clairement cette fois qu'il s'agissait formellement, dans la pensée de Sozomène, d'un concile régulièrement convoqué et dont la tenue avait été antérieurement décidée. Cette particularité est un argument de plus en faveur de la nouvelle chronique de Théodore de Trimitunte.

³ Il est inutile, je pense, d'avertir ici les lecteurs, que ce terme grec de synaxe (*collecta*) était l'un des nombreux vocables sous lesquels on désignait en Orient la célébration des saints mystères ou Messe solennelle.

doutaient pas de l'effet immense que devait produire une accusation d'hétérodoxie lancée par Épiphane contre Chrysostome. Si tout le peuple ne prenait pas immédiatement parti contre l'archevêque, il y aurait du moins une scission profonde dans les esprits, et la popularité de Chrysostome en serait certainement affaiblie. Leur calcul fut déjoué. Selon le programme fixé d'avance, Épiphane se rendit à la basilique. Il en avait déjà franchi le vestibule, lorsque l'archidiaque Sérapion se présenta devant lui, déploya un parchemin écrit par Chrysostome lui-même et lut à haute voix ce qui suit : Précédemment, vénérable frère, vous avez dans ce diocèse où seul je possède la juridiction accompli des actes anticononiques. C'est ainsi que, sans mon autorisation, vous avez conféré l'ordination à un diacre. Depuis, sans même m'en prévenir, vous avez célébré les divins mystères en diverses églises à votre convenance. Non-seulement vous avez agi de la sorte, mais, invité officiellement par moi à prendre part à nos synaxes, vous vous y êtes publiquement refusé. Aujourd'hui vous allez vous compromettre par une démarche plus décisive encore. Prenez garde au péril qui pourrait en résulter pour vous. Si le peuple dans sa fureur se porte à des extrémités qu'il est facile de prévoir, je tiens à vous avertir que je ne répons de rien ¹. — Le ton de ce message ne ressemblait nullement à celui qu'en pareille circonstance aurait pris un sectaire. Épiphane réfléchit quelques instants, puis se retira ². »

26. « Sur les entrefaites, reprend Sozomène, l'enfant impérial, Théodose le Jeune, tomba malade. Eudoxia dans son angoisse eut recours aux prières et à l'intercession des saints évêques réunis à Constantinople. Elle envoya un de ses chambellans à Épiphane pour le conjurer d'obtenir de Dieu la guérison du jeune prince. Dites à l'impératrice, répondit Épiphane, que si elle prend en main la cause de Dieu, Dieu de son côté favorisera la sienne. Si l'auguste épouse d'Arcadius consent à chasser de Constantinople les fauteurs de l'hérésie, les moines Ammonius, Dioscore, Eusebius

Saint
Épiphane et
l'enfant
impérial.

¹ Socrat., *Hist. eccles.*, lib. VI, cap. xv. — ² Sozom., *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. XIV.

et Euthyme, le Seigneur rendra la santé à son fils. — Cette réponse arrivait dans un moment défavorable. Eudoxia ne songeait nullement à la question de l'origénisme. Les solitaires de Nitrie qu'elle avait admis à son audience, et dont elle connaissait la sainteté, l'avaient entretenue de toute autre chose que de cette controverse dogmatique. Enfin, Arcadius qui se piquait de littérature, ce qui lui était bien permis dans le désœuvrement où il vivait, affichait ostensiblement son goût pour Origène. « Aussi, reprend le chroniqueur, quand la réponse de l'évêque de Salamine fut transmise à Eudoxia, elle fut fort mal accueillie. Si le Seigneur veut m'enlever mon fils, dit l'impératrice, je me soumettrai humblement à sa volonté. Dieu me l'a donné, il a de même la puissance de me le ravir. Quant à l'évêque de Chypre, s'il était en son pouvoir de disposer de la vie ou de la mort, il n'aurait pas laissé mourir avant-hier Crispio, son archidiacre bien-aimé. » — Pour comprendre l'allusion faite ici par Eudoxia, il faut savoir que l'avant-veille Épiphane avait eu effet perdu un prêtre qu'il aimait beaucoup et dont il avait fait son archidiacre. Ce prêtre se nommait Crispio. Il avait été autrefois moine à Éleuthéropolis, ainsi que ses deux frères Salamanes et Physeco. Promu à l'évêché de Salamine, Épiphane l'avait amené en Chypre et s'en était fait accompagner à Constantinople ¹.

Visite
des Grands-
Frères à
salut
Épiphane.

27. La maladie du prince impérial perdit bientôt son caractère de gravité. Eudoxia n'y songea plus; mais elle se préoccupa de réconcilier les Grands-Frères avec le vénérable évêque de Chypre. « Par son ordre, reprend Sozomène, Ammonius, Dioscore, Euthymius et les autres proscrits de Scété vinrent trouver Épiphane. Celui-ci ne les avait jamais vus. Qui êtes-vous? leur demanda-t-il. — Vénérable père, répondit Ammonius, nous sommes les *Μάρτυροι Ἰδδοῦχοι* (*Longi-Frateres*). Je désirerais savoir de votre révérence si vous avez jamais lu nos livres, ou rencontré un de nos disciples. — Non, jamais, reprit l'évêque. — Comment donc se fait-il, objecta Ammonius, que sans aucune espèce de preuves ni de renseignements authentiques, vous nous condamnez comme d'abomi-

¹ Sozom., *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. xv; lib. VI, cap. xxxii.

nables sectaires? — On me l'avait dit, reprit Épiphané. — Et vous l'avez cru? demanda Ammonius. — Oui, répondit l'évêque. — Eh bien, reprit le solitaire, nous avons agi fort différemment vis-à-vis de votre révérence. Il nous est arrivé plus d'une fois de rencontrer quelques-uns de vos disciples. Nous avons lu tous vos livres et avec grand bonheur, entre autres celui que vous avez intitulé : *Ancoratus*. Aussi, quand on se permettait en notre présence de calomnier votre foi et de vous traiter d'hérétique, nous vous défendions avec autant d'énergie que s'il se fût agi de notre propre père. C'était d'ailleurs notre devoir, car vous êtes un des plus illustres champions de la vérité. Combien de fois ne nous sommes-nous pas constitués vos défenseurs, au risque de nous compromettre vis-à-vis des puissants? Et vous, sans nous connaître, sans avoir entre les mains aucune preuve, sans nous avoir jamais entendus, vous nous persécutez, nous qui sommes vos plus dévoués apologistes! — A cette interpellation, Épiphané demeura quelque temps silencieux. Il se fit ensuite raconter en détail tout ce qui s'était passé en Égypte et dans les montagnes de Nitrie. La vérité se fit jour dans son âme, et il prodigua aux solitaires toutes les preuves de sa tendresse. »

28. Soudainement éclairé par ces révélations qui lui firent entrevoir des abîmes de méchanceté, de noirceur et d'intrigue, Épiphané prit sur-le-champ son parti. Il n'y avait que douze jours qu'il était à Constantinople, il résolut de partir aussitôt. Au moment où il prenait cette détermination, un clerc lui remit de la part de Chrysostome un billet ainsi conçu : « Sage Épiphané et vénérable frère, est-il vrai que vous sollicitiez de l'empereur un ordre d'exil contre moi? » — Ces quelques mots achevèrent de désillusionner son esprit, en lui découvrant une trame nouvelle dont il n'avait pas jusque-là soupçonné la profondeur. Il traça à la hâte, sur les tablettes que lui transmettait Chrysostome, ces mots aussi expressifs que laconiques : « Athlète du Christ, souffrez et triomphez! » Puis il gagna le port où il devait s'embarquer. La faction de Théophile, surprise de son brusque départ, le suppliait de rester encore. « Non, répondit-il. J'ai hâte d'aller respirer un

Embarquement et mort de saint Épiphané.

air plus pur. Je vous laisse le palais, la ville et les théâtres! » Ayant ainsi pris congé de ces évêques courtisans, il monta sur le navire et s'assit sur le tillac. On leva l'ancre. Épiphane, comme s'il eût été averti par une vision divine du sort qui l'attendait, se mit à raconter aux deux prêtres qui l'accompagnaient les diverses circonstances de sa vie, les périls qu'il avait courus, les voyages qu'il avait entrepris et les nombreuses luttes dont sa longue carrière avait été traversée. Ce récit se prolongea jusqu'au coucher du soleil. En ce moment, le ciel s'obscurcit, le vent s'éleva et les flots s'agitèrent. Le saint évêque, jetant les yeux sur le ciel chargé de nuages, annonça que la tempête durerait deux jours et deux nuits. « Mais rassurez-vous, dit-il aux matelots, le navire abordera heureusement au port. » Après ces paroles, l'illustre vieillard fut pris d'une défaillance. On le porta sur un lit. Quand il reprit ses sens, il fit placer sur son cœur le livre des Évangiles, croisa les bras et demeura dans une sorte de prostration qui dura jusqu'au matin du troisième jour. Selon la prophétie qu'il avait faite, la tempête s'était calmée. Le soleil se levait radieux à l'horizon. Epiphane se réveilla comme d'un long sommeil, et demanda de l'encens. Il le fit brûler par ses prêtres, et dit : Prions, mes enfants. — Agrouillés près de sa couche, les prêtres priaient et pleuraient en silence. Enfin il leur fit signe de s'approcher, les embrassa et leur dit : « Adieu, mes bien-aimés. Soyez heureux sur cette terre. Vous n'y verrez plus Épiphane! » — A ces mots, il expira. Le navire, en abordant à Salamine, n'apportait plus qu'un cercueil, autour duquel tous les habitants de l'île de Chypre vinrent répandre leurs prières avec leurs larmes. Ils avaient perdu un père, et l'Église un de ses plus illustres et plus saints docteurs.

§ III. Le conciliaire du Chêne.

29. Le départ subit d'Épiphane précéda de quelques semaines l'entrée à Constantinople du patriarche d'Alexandrie. Chaque jour, les évêques appelés au concile arrivaient de tous les points de l'Orient. L'habileté de Théophile avait surtout consisté à se

Attitude
des évêques
réunis à
Constanti-
nople.

faire précéder à la cour d'Arcadius par un homme tel que le saint évêque de Chypre, lequel, sans le vouloir, sans se douter le moins du monde de la comédie qu'on lui faisait jouer, avait complètement détourné les esprits du but réel de l'assemblée. Un courant d'opinion s'était établi sur cet incident. La question de l'origénisme apparaissait au fond de la querelle comme le véritable nœud de la difficulté. Or, cette question, précédemment tranchée à propos de la controverse de Jérôme avec Rufin, ne faisait doute pour personne, au point de vue théologique. Les nouveaux arrivants déploraient peut-être de fort bonne foi que le grand docteur Chrysostome se fût déclaré ouvertement en faveur de l'origénisme; mais ils le croyaient, et dès lors leurs sympathies allaient du côté de Théophile. A ces motifs qui agissaient déjà puissamment sur des consciences relativement honnêtes, si l'on joint la disgrâce officielle de la cour, la cessation complète de rapports entre l'archevêché et le palais, on comprendra la solitude qui se fit peu à peu autour de saint Jean Chrysostome. La plupart le fuyaient; les uns, par un scrupule en soi très-légitime, les autres par déférence pour le gouvernement impérial; ceux-ci par un sentiment avoué de courtoisie, ceux-là par une sorte de prudence mitoyenne qui consiste à observer une neutralité absolue entre deux puissants adversaires; un certain nombre par respect pour saint Épiphane dont la renommée était universelle; d'autres enfin par un sentiment plus noble encore et moins rare qu'on ne le croit dans les grandes assemblées. Ces derniers se croyaient personnellement incapables de prendre un parti et d'ouvrir une solution au milieu de tant de difficultés. Ils estimaient donc plus prudent de s'abstenir. Tous enfin s'accordaient, comme le dit Théodore de Trimithunte, pour remettre au concile la décision dont personne n'osait prendre la responsabilité. On attendait de toutes parts, avec une impatience égale, l'arrivée des légats du pape Innocent I. Seule, Eudoxia savait que ces légats n'arriveraient point, puisqu'elle les avait fait déporter dans le *castellum* d'Athira. Elle jouissait en secret du désappointement général, et se promettait de faire tourner au profit de sa vengeance personnelle contre Chrysostome une réunion dont le

but était fort différent. Ce dernier appoint fit en somme le succès de Théophile. En dépit de tous les efforts de son infernale diplomatie, ce patriarche aurait échoué s'il n'avait eu Eudoxia pour complice. Mais au moment où nous sommes arrivés, Théophile ignorait encore la triomphante ressource qui l'attendait à Constantinople. L'impératrice n'était pas femme à confier à qui que ce fût un pareil secret. Il y a des choses qu'on se murmure à l'oreille, sans témoin, *facie ad faciem*. On préférerait se couper la langue plutôt que de les exposer au hasard d'une indiscretion. La confiance qu'Eudoxia devait plus tard faire au patriarche était de ce genre. Eudoxia attendait donc l'arrivée de Théophile, tandis que celui-ci, après avoir épuisé tous les moyens indirects de défense, après avoir successivement fait agir en sa faveur saint Jérôme dans la capitale de l'Occident, et saint Épiphane dans la nouvelle Rome, hésitait encore à quitter Alexandrie et à venir affronter les hasards d'un concile régulièrement convoqué. S'il eût pu se douter des intentions secrètes de l'impératrice, s'il eût su que les légats du pape étaient détenus en captivité au fond de la Thrace, il se fût sans doute épargné bien des dépenses superflues; il n'aurait pas chargé son navire de tant de vaisselle d'or et d'argent, de tant de meubles somptueux, d'étoffes de soie, de parfums ni de pierreries. Son avarice dut regretter plus tard ces folles profusions; mais le succès définitif lui servit de dédommagement. Quoi qu'il en soit, Théophile n'arrivait pas à Constantinople. Les légats du pape ne paraissaient pas non plus, et les évêques attendaient dans une anxiété et un trouble indescriptibles.

Les quarante évêques fidèles.

30. Quarante d'entre eux, nous dit Palladius ¹, avaient eu le courage de se prononcer tout d'abord en faveur de saint Jean Chrysostome. Leurs noms nous sont aujourd'hui inconnus, mais l'Église bénira à jamais leur pieux dévouement. Ceux-là du moins n'avaient pas fléchi le genou devant l'idole de Baal; ils avaient résisté aux caresses et aux séductions, comme aux menaces

¹ Nous avons déjà cité ce passage de Palladius, dans la confrontation établie entre son récit et celui de Théodora de Trimithunte. Cf. Pallad., *Dialog. de Vita Chrysost.*, cap. VIII.

et aux fureurs de la cour. Qu'on loue tant qu'on voudra la prudence cauteleuse des majorités, leurs hésitations intéressées et timides; elles peuvent engraisser les vivants, mais elles déshonorent la mémoire des morts. L'histoire s'inquiète fort peu de savoir combien d'argent, de faveurs, de privilèges, furent la récompense de chacun des membres de la majorité qui devait souscrire les actes du conciliabule du Chêne. Elle juge les actes. Si les évêques qui condamnèrent Chrysostome à l'exil, c'est-à-dire à la mort, pouvaient secouer la poussière de leur sépulcre et ressusciter soudain devant nous, il n'y aurait pas dans les fossés du chemin assez de pierres pour écraser ces infâmes! Ajoutons que la sentence de l'histoire est ici celle de Dieu lui-même, puisqu'en ce moment Chrysostome est un saint canonisé par le suffrage de quinze siècles. Voilà donc en définitive ce que gagnèrent les lâches évêques qui, par faiblesse, signèrent la déchéance de saint Jean Chrysostome. « Que sert à l'homme de conquérir l'univers, s'il vient à perdre son âme? » Ils étaient donc quarante autour de Chrysostome; quarante seulement! Les autres peuplaient les antichambres d'Eudoxia. Ces quarante dont chacun voudrait être aujourd'hui, s'il en était temps encore, habitaient avec Chrysostome, sous son toit, dans cette demeure épiscopale où régnaient le génie et la vertu. Plus tard ils payèrent de l'exil, de la confiscation de leurs biens, de la perte de la liberté, de la vie même, l'honneur d'avoir eu une conscience et d'avoir osé dire au mal : Je t'abhorre ! C'est pourtant là ce que doit faire non pas seulement un prêtre, un évêque, mais le plus humble des fidèles de Jésus-Christ, sous peine d'encourir la damnation éternelle.

31. Qu'elle était cependant magnifique et sublime, l'attitude de Chrysostome, à l'heure solennelle où cette ligue imposante se formait contre lui! De quelque côté qu'il pût jeter les yeux, des pièges l'environnaient, des embûches lui étaient tendues : les obstacles se révélaient à chaque pas. Il le savait; il le voyait. Chaque jour, à chaque heure, ses amis venaient l'en avertir. Rien de tout cela n'altérait le calme et la sérénité de son grand cœur. Il souriait à la trahison, au péril, à la lâcheté, redisant ces belles

Attitude
Impassible de
saint Jean
Chrysostome.

paroles : *Seipso læserunt, non me!* Les fidèles, d'autant plus avides de l'entendre que chaque fois on se disait que son discours serait peut-être le dernier, se portaient en foule au pied de sa chaire. Il se multipliait pour répondre à leur empressement filial. Tantôt dans l'église de l'Anastasia dont les voûtes semblaient retrouver les échos de l'éloquence de saint Grégoire, tantôt dans la basilique des Douze-Apôtres, au milieu des souvenirs de la grande époque constantinienne, il prêtait à la doctrine évangélique le charme et l'entraînement de sa parole brûlante. Voici une homélie qu'il prononça, à cette époque, sur le verset du Psalmiste : *Ne timueris, cum dives factus fuerit homo ; et cum multiplicata fuerit gloria domus ejus*¹. Nous choisissons de préférence ce discours parce que, grâce à un jeu de mots particulier à la langue grecque, il prêta à des allusions que les ennemis de Chrysostome envenimèrent. Le terme latin *gloria* a pour équivalent en grec δόξα ou ἐδόξα. L'orateur se servit indifféremment de l'un ou de l'autre, sans se douter vraisemblablement du parti que la malignité de ses ennemis en tirerait contre lui près de l'impératrice Eudoxia. Ces sortes de recherches sont à l'usage des délateurs de tous les temps et de tous les pays. Malheur à qui fait métier des unes, malheur surtout à qui soudoie les autres ! Chrysostome était au-dessus de ce trafic subalterne. Le pouvait vendre qui voulait. Il dédaignait trop les Iscariotes pour songer même à la possibilité de leur existence. Et cependant il y a, il y aura toujours des Iscariotes. Toujours ils vendront le Christ et toujours le Christ se laissera vendre. Chrysostome n'ignorait pas les manœuvres de ses ennemis ; Jésus-Christ connaissait toutes les démarches de Judas. Le divin Sauveur se laissa trahir ; Chrysostome se laissa vendre. L'or des Juifs, comme celui d'Eudoxia, porta malheur aux mains qui le donnèrent non moins qu'à celles qui le reçurent.

L'homélie
In divites.

32. Chrysostome disait donc à tout son peuple réuni dans l'Anastasia : « C'est une grande joie pour le laboureur de promener le soc de la charrue sur un champ couvert d'épines et de ronces.

¹ *Psalm.*, XLVIII, 17.

Il défonce le sol, il en extirpe les plantes parasites, puis il sème le bon grain dans les sillons amendés, et rien ne fait obstacle à leur germination ni à leur croissance. Le semeur évangélique fait de même. Il lui faut pour la parole divine des cœurs préparés, des âmes attentives, que le tumulte extérieur, le retentissement des bruits de ce monde n'atteignent pas. Telle est en ce moment ma joie et ma volupté sainte. Vous êtes un champ bien préparé. Je l'affirme, et pourtant je ne saurais lire dans le fond de vos consciences. Mais vos regards fixés sur mes lèvres, votre attitude recueillie, le silence général, tout m'assure que je ne me trompe point. Si chacun de vous pouvait parler, il me dirait : Semeur, répands ton grain céleste. Nous voulons tous le recueillir et le faire fructifier dans notre âme. Les préoccupations du siècle ne nous en empêcheront pas. — Tels sont vos sentiments unanimes. Ils m'imposent à moi-même des efforts de plus en plus redoublés. Avec la fécondité du champ s'accroît la sollicitude du laboureur. Or, l'Écriture est un champ qui grandit non pas seulement par la science du docteur, mais par le génie de l'auditoire. Donc bienheureux êtes-vous, et bienheureux moi-même, d'avoir, vous à me dépasser toujours, moi à ne jamais rester inférieur à votre niveau ! « Bienheureux, dit l'Écriture, celui qui parle à des oreilles qui l'entendent ¹. — Bienheureux, disait le Sauveur, ceux qui ont faim et soif de la justice ² ! » C'est donc sur vous, mes bien-aimés, sur vous tous, rassemblés dans cette enceinte, que se concentrent en ce moment mes pensées et mes affections. — Mais les autres, où sont-ils ? — Au forum, à leurs affaires, à leur fortune. Esclaves de la chair, ils sont occupés à servir la chair, leur dure maîtresse : pendant que vous, les affranchis du Christ, vous travaillez librement à décorer de vertus votre âme libre. Si je pouvais interpeller l'un de ces esclaves de la chair, je lui dirais : O homme, où es-tu ? — Sur la place publique. — Qu'y fais-tu ? — J'attends l'occasion de ramasser un peu de boue et de fange. — Infortuné, viens à moi. Je te donnerai la perle sans prix et le parfum de l'immorta-

¹ *Eccli.*, xxx, 13. — ² *Matth.*, v, 6.

lité. Pourquoi entasser sans fin des pièces d'or qui te glissent dans les doigts ? Pourquoi te courber sans repos ni trêve sous la tyrannie de l'avarice ? Pourquoi briguer des magistratures, des dignités qui passent si vite ? Pourquoi t'embarrasser dans ces préoccupations matérielles qui existent aujourd'hui et ne seront plus demain ? La fleur sans le fruit, l'ombre sans le corps, l'éphémère sans la réalité, voilà ce que tu poursuis ; et tu ne songes point à ce qui subsiste et demeure éternellement ! « Toute chair est pareille au brin d'herbe de la prairie, toute gloire humaine est semblable à la fleur des champs. L'herbe se dessèche, la fleur tombe, mais la parole du Seigneur reste pour l'éternité ¹. » Tu regorges de biens ? Qu'importe à ton âme ? Plus tes coffres sont pleins, plus ton âme est vide. Tu amasses des feuilles, tu négliges le fruit. De grâce, quel profit j'en résultera-t-il pour toi ? Tu as des trésors, il te faudra les quitter ; des dignités et des charges, elles ne te vaudront que la haine des envieux. Viens donc écouter les paroles de la véritable sagesse, viens expier tes péchés par la pénitence, déposer le fardeau de tes iniquités, soulager ta conscience, décharger ta pensée et ton cœur. Viens ici homme, tu sortiras ange ² ! — Je sais les objections qu'on voudrait me faire. Voici que dans la même rue passe un puissant du siècle ; il est à cheval, le harnais de ce cheval est d'or massif ; le cavalier a pour escorte une foule de satellites qui épient l'honneur d'un regard du maître. Le tourbillon s'envole et, sur le bord du chemin, un pauvre, dans sa nudité ou ses haillons non moins abjects, étale sa misère. Ce double spectacle exalte les cœurs. On veut être riche, et en attendant on déteste ceux qui le sont. On frissonne à la vue du pauvre et l'on se promet à tout prix d'éviter l'écueil de l'indigence. Mais un roi s'approche, c'est David. Écoutez ce qu'il vous dit : « Ne tremblez point, lorsqu'un homme est devenu riche et que la gloire de sa maison s'est accrue. Il mourra un jour sans rien emporter de sa puissance, et son faste descendra avec lui dans la tombe ³. » — Ah ! me dites-vous, c'est

¹ Isa., XL, 6. — ² S. Joan. Chrysost., *In psalm.* XLVIII, n° 1 ; *Patr. græc.*, tom. LV, col. 499, 500. — ³ *Psalm.*, XLVIII, 17, 18.

là un sage conseil, facile à donner, glorieux pour qui le prêche. Mais le moyen de ne pas craindre un puissant, de ne pas redouter sa colère, de ne pas succomber sous les coups de sa vengeance ? Voilà ce qu'il faudrait nous apprendre. — Mes bien-aimés, songez-y. La richesse des hommes participe à la caducité de la nature humaine. Qu'est-ce que l'homme ? Une frêle créature qui vit peu de temps, et disparaît sans retour. Or, les richesses que l'homme peut accumuler, sa puissance, ses dignités, ses charges, sont de même. Que dis-je ? Non, elles sont plus éphémères encore. Souvent en effet elles disparaissent avant lui et n'ont même pas la patience de la suivre jusqu'à son heure dernière, si prochaine cependant. Ai-je besoin de dire ces choses dans une capitale qui compte d'innombrables exemples de la fragilité des fortunes humaines, qui a tant vu de dignités humaines englouties, perdues, anéanties avant leur possesseur ? Qui de vous ne les a connus, ces puissants, ces riches, endormis le soir dans l'abondance et se réveillant le matin dans l'opprobre et la détresse ? Cessez donc de me dire : Voyez un tel ; il est couvert de pourpre, les parfums de l'Arabie embaument son palais ; ses esclaves sont des rois. — Est-ce donc à cet éclat extérieur et factice que votre regard s'arrête ? Si je pouvais, sous ces brillants dehors, vous ouvrir la conscience de ce puissant, de ce riche, si je pouvais sous vos yeux mettre à nu les agitations, les inquiétudes, les tourments qui le dévorent, vous comprendriez la folie de l'ambition et de l'amour désordonné des richesses. Je vous l'ai redit bien souvent, mais je ne connais rien qui traduise mieux ma pensée. La face de ce monde est pareille à celle d'un fleuve dont les ondes, miroir trompeur, ont déjà disparu quand on les regarde. « Ne tremblez donc pas devant le riche, et ne vous laissez point éblouir par l'éclat de sa gloire. » En vérité, que pourriez-vous en redouter ? C'est un arbre qui n'a que des feuilles, nul fruit. Vous le craindriez, lui dont l'amertume ronge le cœur, dont la vie est une perpétuelle angoisse, dont chaque pas est accompagné de terreurs ! Si vous avez un serviteur dans votre maison, quand vous êtes absent ce serviteur se sent à l'abri de l'œil du maître. Mais le riche porte partout avec lui son maître, son tyran,

je veux dire son avarice, qui ne l'abandonne ni jour ni nuit. Parents, amis, domestiques, tout est pour l'avare un sujet de défiance et d'alarmes. Ses envieux, ses bienfaiteurs eux-mêmes lui sont autant d'ennemis. Car c'est le propre de la richesse de multiplier autour d'elle les envieux et les jaloux. Le pauvre ne saurait guère avoir d'ennemis. Nul ne songe à lui envier sa misère ni à lui reprocher la patience qu'il peut avoir. Mais le riche, travaillant sans cesse à étendre sa fortune ou sa puissance, devient comme le point de mire de toutes les convoitises rivales. C'est une sorte d'ennemi public contre lequel chacun conspire, bien qu'à son approche le sourire soit sur tous les visages et la flatterie sur toutes les lèvres. Vienne ensuite le vent de l'adversité qui secoue toutes les feuilles de l'arbre, la scène change soudain et les masques tombent. Les faux amis se découvrent, la tourbe des adulateurs se disperse. Les éloges se changent en un chœur d'imprécations. Le scélérat, le fourbe, le concussionnaire ! Voilà ce que crie plus haut que tout le monde le parasite de la veille. Quoi ! ne flattais-tu pas hier cet homme que tu insultes aujourd'hui, ne lui baisais-tu pas les mains, ne léchais-tu pas les miettes de sa table ? — Moi ! répondra-t-il. C'est possible. Mais c'était le jeu de la comédie. Aujourd'hui que la farce est jouée, je cesse d'être acteur et je dis la vérité. — Telles sont pourtant, mes bien-aimés, les réalités de cette vie. Et si je parle ainsi, ce n'est pas, je vous l'ai répété mille fois, ce n'est pas que je condamne les richesses, non, mais seulement l'abus qu'on en fait. La richesse est bonne en soi, à la condition d'être accompagnée d'œuvres qui la sanctifient. Et quelles sont ces œuvres ? L'aumône, la miséricorde, la piété qui soulagent le pauvre et secourent l'indigence. « J'étais l'œil des aveugles, le pied des boiteux, le père des orphelins ¹, » disait le saint homme Job. Il avait ainsi trouvé le secret d'allier la richesse à la vertu. « Ma maison, ajoutait-il, fut toujours ouverte pour l'hospitalité ². » Tel est en effet le ministère providentiel des richesses véritables. Parmi les riches, il en est qui ne songent qu'à

¹ Job., XXIX, 15, 16. — ² *Id.*, XXXI, 32.

ajouter sans cesse à leurs domaines ; d'autres, au contraire, s'occupent de soulager autour d'eux la détresse de leurs frères. Les premiers sont riches en amassant, les seconds sont riches en distribuant ; les uns sèment pour la terre, les autres sèment pour le ciel. Or, la distance qui sépare le ciel de la terre sépare aussi ces deux sortes de riches. Autant la haine s'accumule contre les uns, autant les bénédictions se concentrent sur la tête des autres. Le riche avare n'est pas seulement détesté par ceux à qui il refuse un bienfait, mais par une multitude d'autres qui compatissent à la détresse du pauvre. Le riche miséricordieux n'est pas seulement aimé par ceux qu'atteignent directement ses aumônes, mais par une multitude d'autres qui applaudissent à sa libéralité. C'est qu'il y a solidarité entre tous les membres de la famille humaine ; ou plutôt c'est qu'il y a entre nous tous l'étroite fraternité de Jésus-Christ. Je n'ai pas été secouru personnellement, mais mon frère l'a été, et je jouis du bonheur qu'on lui a fait, absolument comme si on me l'eût procuré à moi-même. Un riche miséricordieux, c'est le port où toutes les barques vont se réfugier contre la tempête ; c'est le père de tous, le bâton des vieillards, le guide des jeunes gens, l'appui des opprimés. De tous les cœurs s'échappent pour lui des bénédictions et des prières. Que Dieu lui rende en prospérités tout le bien qu'il fait ! Il est digne de sa fortune ; que le Seigneur la lui conserve ! Voilà ce que répètent toutes les bouches. Mais, au contraire, s'il s'agit d'un spoliateur, d'un riche avare : Le misérable ! s'écrie-t-on de toutes parts ! Le voleur ! Le traître ! — Que vous a-t-il fait ? — A moi, rien. Mais il a dépouillé mon frère. — Voilà ce que nous entendons chaque jour. Et si l'adversité frappe cette opulence inexorable, c'est à qui l'insultera dans son malheur. A votre avis, est-ce là un sort enviable ? Qui de vous souhaiterait la richesse à un pareil prix ? En vérité, la condition de cet homme est pire que celle d'un forçat. Le forçat n'a que le corps enchaîné, l'autre est enchaîné corps et âme. En voyant le forçat traîner lourdement sa chaîne, on éprouve un sentiment de commisération, mais l'autre on ne le plaint pas, on le hait, parce qu'il s'est volontairement choisi ses fers. — Évêque, prenez garde, me dira-t-on. Vous voilà

encore contre les riches. — Non, répondrai-je. C'est vous qui êtes toujours contre les pauvres ! — Vous tombez à nouveau sur les spoliateurs ! me dira-t-on. — Et moi je répondrai : Vous prenez de nouveau le parti des oppresseurs contre leurs victimes. Tant qu'on ne se lassera pas de dévorer la substance du pauvre, je ne me lasserai pas de protester et de me plaindre. Je suis évêque ; vous le dites et vous le savez. Laissez-moi donc écarter le loup qui vient dévaster mon troupeau, et s'acharne contre ma brebis. Quoi ! On envahira le bercail et le pasteur ne criera point ! Que diriez-vous d'un berger qui ne défendrait pas ses ouailles ? Or je suis pasteur d'hommes, et les hommes valent mieux qu'une brebis. Ce n'est pas à coups de pierres que je poursuis le ravisseur, c'est avec la parole que je le frappe. Ou plutôt je ne le poursuis ni ne le frappe, mais je le rappelle de ma voix la plus tendre, car ce ravisseur n'est lui-même qu'une brebis égarée. Oh ! qu'il revienne donc au bercail, qu'il se range de nouveau sous la houlette du pasteur ! Pourquoi chercher à corrompre le troupeau, quand on devrait travailler à l'accroître ? Mon frère, ce n'est pas vous que je poursuis, c'est le loup qui menace ma bergerie. Si vous n'êtes pas le loup, ou si vous cessez de l'être, je cesserai de vous poursuivre. Non, je ne prêche pas contre les riches, mais pour les riches. Je ne prêche pas contre vous, je parle au contraire en votre faveur, bien que vous ne le veuillez pas comprendre. — Et comment cela ? me dira-t-on. — Parce que je travaille à vous retirer de l'abîme de vos iniquités ; parce que je m'épuise à faire cesser vos rapines et par conséquent à changer en bénédictions les haines qui s'amassent contre vous. Vous avez péché, vous avez fait le mal ; venez à moi. Avec la grâce de Jésus-Christ, je purifierai votre âme, je vous convertirai ; les inimitiés précédentes deviendront des amitiés indissolubles et les terreurs actuelles disparaîtront devant une sécurité inébranlable. Si dans le passé vous avez travaillé pour la terre, dans l'avenir vous travaillerez pour le ciel. Si dans le passé vous avez exposé votre âme à la poursuite des biens périssables, dans l'avenir vous sauverez votre âme et vous acquerrez ces biens éternels dont l'œil ne saurait voir, l'oreille entendre, le cœur embras-

ser la divine magnificence ¹. Voilà ce que je vous prêche. Est-ce donc le langage d'un adversaire, d'un ennemi? Ou plutôt n'est-ce point la parole du plus sage des conseillers, du plus tendre des pères. — N'importe, me dira quelqu'un. Je vous déteste! — Eh bien, moi, je vous aime du fond de mes entrailles. Je vous chéris, je chéris votre âme. Vous aurez beau me repousser, je ne vous abandonnerai pas. Je suis votre médecin; je veux vous guérir. Et comme Notre-Seigneur sur la croix, je ne cesserai de redire : Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ². »

33. Telle était cette éloquence de Chrysostome, telles étaient les ardeurs de sa charité et de son zèle pour le salut des âmes. Ce magnifique discours fut travesti par les ennemis du grand orateur et l'on persuada à l'impératrice que l'homme de Dieu avait traîné dans la boue la majesté souveraine. Sur ces entrefaites, Théophile arriva à Constantinople. Il ne lui fallut que vingt jours pour nouer tous les fils de sa conjuration. Nous en avons déjà fait connaître l'odieuse trame. Quand le patriarche eut enfin obtenu d'Arcadius l'autorisation de juger Chrysostome et d'examiner canoniquement le libelle diffamatoire qu'il avait dicté lui-même aux deux diacres excommuniés, il se mit en devoir d'ouvrir enfin le fameux concile attendu depuis si longtemps. Acacius de Bérée, Severianus de Gabala, Antiochus de Ptolémaïs, ses principaux instruments, l'aidèrent de toute leur influence. Ils s'étaient associés une nouvelle recrue en la personne de Porphyre, successeur du vénérable Flavien sur le siège d'Antioche. L'élection de Porphyre avait été un vrai brigandage. On se rappelle que la faction de Théophile avait essayé, quelques mois auparavant, de faire une enquête sur la jeunesse et les premières années de Chrysostome, dans l'espoir d'y relever des griefs qu'on pourrait faire figurer ensuite au procès. Les émissaires envoyés à Antioche pour ce sujet s'abouchèrent avec un prêtre, de mœurs fort décriées, nommé Porphyre. Ils ne trouvèrent pas les chefs d'accusation qu'ils cherchaient, mais en revanche Porphyre

Porphyre,
patriarche
d'Antioche.

¹ Cor., II, 9. — ² Luc., XXIII, 34; S. Joan. Chrys., *In psalm. XLVIII*, passim; *Patr. græc.*, tom. LV, col. 500-506.

se manifesta à leurs yeux comme un accusateur et à l'occasion un faux témoin dont la complicité pouvait être précieuse. Il s'agissait de l'investir d'un caractère et d'une dignité qui pussent avoir quelque prestige. Le moyen était simple. La mort de Flavien approchait. En réussissant à lui donner Porphyre pour successeur, on aurait ainsi d'un seul coup grandi le traître, et préparé ce singulier spectacle d'un patriarche d'Antioche accusant à la face de l'univers la plus grande illustration ecclésiastique qu'eût produite Antioche. Les événements réussirent au gré des conspirateurs. Acace de Bérée, Severianus de Gabala et Antiochus de Ptolémaïs, prévenus de la maladie de Flavien, se rendirent dans la métropole de la Syrie, afin de préparer toutes choses en vue de la prochaine élection. Ils eurent d'abord un peu plus d'obstacles à vaincre qu'ils ne le croyaient. Le peuple ne partageait nullement leurs sympathies pour le prêtre Porphyre. Il y avait un ecclésiastique vertueux qui depuis quarante ans édifiait toute la ville par sa charité, son dévouement et la régularité de sa vie. Il se nommait Constantius. Aussitôt que Flavien eut reçu les honneurs de la sépulture, un cri unanime se fit entendre. Constantius, évêque ! disaient hommes, femmes et enfants. Cette manifestation spontanée allait compromettre le succès de la conjuration. Acace de Bérée prit sur-le-champ une mesure énergique. Un de ses affidés partit pour Constantinople, dénonça à l'impératrice Eudoxia le prêtre Constantius comme un fanatique dangereux et rebelle, qui soulevait les peuples de l'Asie contre l'autorité des souverains légitimes. Peut-être le fit-on passer pour un partisan de Gaïnas. Séance tenante, Eudoxia fit rédiger un décret de bannissement. Constantius devait être déporté dans une des oasis de l'Égypte. Prévenu à temps, il réussit à s'évader et se réfugia en Chypre. Ainsi débarrassés d'un concurrent redoutable, Porphyre et ses trois protecteurs épiscopaux étaient maîtres du terrain. Les quelques résistances locales qu'ils rencontrèrent encore furent bientôt brisées. Deux membres influents du clergé d'Antioche, Cyriacus et Diophante, furent incarcérés, et les autres se turent. Restait à triompher des répugnances populaires énergiquement prononcées contre Porphyre. Cette

difficulté était plus sérieuse. On l'élada habilement. Le jour où les païens célébraient les jeux olympiques en l'honneur d'Hercule, pendant que toute la population d'Antioche s'était portée au faubourg de Daphné pour assister à ce spectacle, Porphyre, entouré de quelques clercs ses partisans, entra dans la basilique. Les trois évêques l'y attendaient. On ferma les portes et on procéda en toute hâte aux cérémonies du sacre. Le lendemain matin, Antioche apprit cette intrusion sacrilège. Ce fut un mouvement général d'indignation. Bientôt la foule se rua sur la demeure épiscopale et y mit le feu. Les trois prélats consécrateurs eurent le temps de se jeter dans la montagne et d'échapper à la fureur du peuple. Porphyre les accompagnait. Le soulèvement d'Antioche fut dénoncé à la cour comme une émeute suscitée par le parti rebelle de Constantius. Ordre fut donné au comte Valentinus, gouverneur de Syrie, de réintégrer Porphyre sur son trône épiscopal et de traiter les opposants en criminels de lèse-majesté. La rigueur de cette menace fit plier tous les courages. A la tête d'une légion de soldats, l'arme au poing et le glaive nu, Porphyre prit possession du siège métropolitain. Il était patriarche d'Antioche, ou du moins il en avait le titre, et ce fut en cette qualité qu'il parut au conciliaule du Chêne ¹.

34. On éprouve un sentiment de tristesse profonde et d'amer dégoût à enregistrer tant de scandales, de violences et d'infamies. Il faut cependant en avoir le courage. Autrement on ne comprendrait pas le dessein providentiel qui a livré l'Église d'Orient, en punition de ses crimes, à une décadence si profonde. Plaise à Dieu de lui envoyer enfin après l'expiation la renaissance ! L'aurore de jours meilleurs semble se lever maintenant pour ces chrétientés désolées. Au moment où nous écrivons l'histoire de son passé lamentable, l'Église d'Orient semble prête à renouer les liens de communion avec le saint siège. Puisse-t-elle persévérer dans cette voie de salut et comprendre que tout son avenir est là ! Quoi qu'il en soit,

La faction
de Théophile.

¹ Pallad., *Dialog. de Vita S. Chrysost.*, cap. XVI ; *Patr. græc.*, tom. XLVII, col. 54, 55.

les quatre principaux assesseurs de Théophile triomphaient précisément de ce qui devait faire la ruine définitive de leur patrie. Ils savaient que les légats du pape saint Innocent I, relégués par l'impératrice dans une citadelle de la Thrace, ne viendraient pas juger leurs attentats ni contrôler leur abominable conduite. Le patriarche d'Alexandrie avait amené avec lui vingt-neuf évêques égyptiens des provinces de la Maréotide ou de l'Heptanomide. C'étaient autant de voix acquises d'avance à l'iniquité. Cyrinus de Chalcedoine, compatriote et parent de Théophile, marchait avec eux. On avait fait venir les prélats simoniaques déposés au concile d'Éphèse. Nous en connaissons quatre nominativement. C'étaient Macaire, Paul d'Héraclée, Faustin et Eugnomonius. Le nom des deux autres ne nous est point parvenu. Gerontius de Nicomédie, l'ancien γοῦτης de Milan, déposé une première fois par saint Ambroise et une seconde fois par Chrysostome, était là, plus acharné que tous les autres à l'œuvre de la vengeance commune. « Jamais, dit saint Nil, on ne verra pareille réunion de pasteurs dépravés, d'artisans de mensonge, d'hommes de peste, mus par une jalousie infernale, dominés par l'esprit de Satan, foulant aux pieds la crainte de Dieu, le respect des saints canons et le droit sacré de l'innocence¹. » Une quarantaine d'évêques composaient en somme ce conciliabule du Chêne, si justement flétri par la réprobation de la postérité. Comme nombre, il ne dépassait donc pas la réunion des prélats restés fidèles à saint Jean Chrysostome. Mais là encore devait se produire un phénomène qu'on a remarqué à toutes les époques et dans tous les pays. C'est que, dans les conflits ardents où les passions sont soulevées, les gens de bien se laissent toujours effacer par l'audace des pervers. Dieu semble alors laisser le triomphe au désordre et au crime. La voix de l'équité, de la raison, du droit, de la justice, n'est plus écoutée. Elle se perd au milieu du tumulte et des vociférations des méchants. Une dernière remarque qu'il importe de ne pas négliger, c'est que, parmi cette faction impie qui allait se déshonorer pour jamais, se trouvaient

¹ M. Martin d'Agde, *Histoire de S. Jean Chrysostome*, chap. xxxv, pag. 408.

deux personnages dont la sainteté individuelle a depuis mérité les honneurs de la canonisation. L'un était l'apôtre de la Perse, le pieux évêque Maruthas, appelé accidentellement à Constantinople pour les affaires de sa chrétienté lointaine. Étranger aux intrigues de Théophile, il savait fort mal la langue grecque et ne pouvait se faire entendre qu'à l'aide d'un interprète. Maruthas assista au conciliabule, sans se douter le moins du monde qu'on abusait de sa présence et de son nom. Un autre saint y prit part, quoique dans un rang inférieur. Il n'était encore que diacre. Plus tard il devait ajouter une illustration nouvelle au siège d'Alexandrie que Théophile déshonorait. Cyrille, c'était son nom, avait à peine vingt-cinq ans. Il était neveu du patriarche qui l'avait élevé sous ses yeux, et qui lui avait laissé complètement ignorer les tristes et infâmes secrets de cette affaire. Habitué à le révéler comme un père, Cyrille eût cru l'univers entier coupable de tous les crimes, plutôt que d'attribuer une faiblesse à son oncle. Plus tard il sut la vérité, mais en ce moment sa piété filiale lui mettait un bandeau sur les yeux.

35. Il fallait un local pour les séances du conciliabule. Mais toutes les basiliques de Constantinople, relevant de l'autorité de Chrysostome, étaient fermées à la faction de Théophile. L'astucieux patriarche n'était pas homme à reculer devant une difficulté de ce genre. Il y avait près de l'*Apostoleton*, ou église du Chêne, bâtie par Rufin, de l'autre côté du détroit, dans le faubourg de Chalcedoine, un monastère spacieux. Le supérieur consentit à le mettre à la disposition de Théophile. Ce fut là que se tinrent les séances et c'est pour cette raison qu'on a donné à cette assemblée le nom de Conciliabule du Chêne. « Les factieux s'y rendirent tous, dit Théodore de Trimithunte. Or Dorothee, l'archimandrite du monastère, était un intrigant qui espérait tirer parti pour sa vanité personnelle du service qu'il venait de rendre au patriarche. Il se présenta devant les évêques et sollicita l'honneur de siéger parmi eux. Malgré les réclamations des commissaires impériaux, sa requête fut accueillie par Théophile. Les juges soutenaient qu'il n'était pas permis de tenir de synodes dans un monastère, et

Ouverture
des sessions
au monastère
du Chêne.

qu'il fallait une église. Le patriarche passa outre et déclara la session ouverte. Aquilinus, l'un des questeurs désignés par Arcadius, prit la parole et dit : Mes collègues et moi, nous avons été désignés pour remplir près d'un concile l'office de commissaires impériaux. Mais il n'y a point ici de concile. La majeure partie des évêques sont absents. Je ne vois point les légats du pape. Nous ne savons qui a donné l'ordre de se réunir ici. En tout cas, cette assemblée n'est ni canonique, ni légitime. — Acacius de Bérée répondit : La sacrée majesté de l'impératrice a daigné nous donner l'ordre de tenir ici nos séances, parceque l'archevêque de Constantinople nous refuse tout autre local. — Il me semble, reprit Aquilinus, que vous faites intervenir ici le nom de l'Augusta d'une façon compromettante. L'impératrice n'a certainement pas eu la pensée de rien prescrire qui fût contraire aux lois. Le croire serait faire injure à sa majesté. Laissons à Jean Chrysostome le triste rôle d'outrager la souveraine, nul dans cette enceinte ne doit se permettre de l'imiter. — L'archimandrite prit la parole et dit à Aquilinus : Vos observations sont pleines de justesse. Cependant, je suis témoin que l'auguste impératrice a donné l'ordre au concile de tenir ses séances dans ce monastère ¹. »

Mémoire
de Théophile
contre
saint Jean
Chrysostome.

36. Aquilinus, après cette déclaration formelle, n'insista plus. Il comprit qu'il y avait des secrets augustes dont on ne lui avait point fait confidence. Il devina qu'un génie supérieur au sien dirigeait toute cette affaire. Le mémoire accusateur rédigé sous l'inspiration de Théophile fut présenté à l'examen du conciliabule. Il contenait vingt-sept griefs contre saint Jean Chrysostome. Cette pièce importante nous a été conservée par Photius, non pas dans son ensemble, mais dans une analyse sommaire qui ne reproduit que les têtes de chapitres. Même en cette forme mutilée, le document est d'autant plus précieux pour l'histoire que les actes de l'assemblée du Chêne ne nous sont point parvenus. Voici ce chef-d'œuvre d'impiété et de mensonge. Chrysostome était accusé :

¹ Theodor. Trimithunt., *De vita S. Chrysost.*, n° 20; *Patr. græc.*, t. XLVII, col. 71.

I. « D'avoir excommunié le diacre Jean, uniquement parce que ce dernier avait frappé Eulalius, un de ses serviteurs. »

On se gardait bien de dire que le serviteur Eulalius avait expiré sous les coups que lui portait son maître.

II. « D'avoir flagellé un moine, de l'avoir chargé d'une chaîne de fer et de l'avoir fait incarcérer, sous prétexte que ce moine était possédé du démon. »

Il s'agissait d'un des émissaires de Théophile, envoyé d'Alexandrie par ce patriarche pour accuser les Grands-Frères. Ce moine avait en effet été arrêté par les magistrats civils, à l'époque où un commencement d'enquête avait été confié aux juges du prétoire. C'était par ordre de ces magistrats que le malheureux, convaincu d'imposture, avait été flagellé et jeté en prison. Chrysostome n'était pour rien dans cette affaire.

III. « D'avoir vendu une quantité d'objets précieux appartenant aux églises de Constantinople. »

Ce grief se rapportait à la munificence avec laquelle le saint archevêque avait contribué, pour sauver l'empire, aux taxes énormes imposées par l'omnipotence de Gainas. On l'avait béni alors de sacrifier l'or et l'argent de l'Église afin de racheter du pillage et de la mort ses diocésains consternés. Maintenant on lui faisait un crime d'une libéralité à laquelle tous les Byzantins, depuis l'empereur jusqu'au dernier de ses sujets, avaient dû la vie.

IV. « D'avoir également vendu les marbres précieux achetés par son prédécesseur Nectaire pour décorer la colonnade de l'Anastasio. »

Ce grief avait la même origine et la même valeur que le précédent.

V. « D'avoir publié d'infâmes calomnies contre les clercs, de les avoir flétris par les épithètes de misérables, de corrupteurs, prêts à tout faire pour trois oboles, et d'avoir écrit un livre plein de pareils blasphèmes. »

Cette accusation ne tombait pas, on le conçoit, sur le traité de *Sacerdotio*, dans lequel le saint archevêque avait tracé l'idéal d'un

vrai ministre de Jésus-Christ. Mais nous avons dit que Chrysostome, après sa promotion à l'épiscopat, avait eu à combattre dans son clergé l'abus des *subintroductæ*. Il avait composé à ce sujet le livre : ΠΡΟΣ ΤΟΥΣ ΕΧΟΝΤΑΣ ΠΑΡΘΕΝΟΥΣ ΣΥΝΕΙΣΑΚΤΟΥΣ¹. L'arianisme avait tellement oblitéré le sentiment de la réserve sacerdotale et corrompu les mœurs du clergé que l'homme de Dieu avait dû revenir une seconde fois sur cette matière délicate, dans le traité : ΗΕΠΙ ΤΟΥ ΤΑΣ ΚΑΝΟΝΙΚΑΣ ΜΗ ΣΥΝΟΙΚΕΙΝ ΑΝΔΡΑΣΙΝ². Nous avons encore ces deux ouvrages. Sauf le sujet qui est lamentable et accuse dans l'Église d'Orient une tendance invétérée au relâchement et au désordre, funestes avant-coureurs du schisme, ces deux ouvrages de Chrysostome sont dignes de la sainteté de leur illustre auteur. L'antiquité ecclésiastique leur a rendu autant d'hommages que la faction dépravée de Théophile avait prétendu leur infliger de censures.

VI. « D'avoir traité le vénérable Épiphane de vieux radoteur et de petit démon. »

Nous avons raconté en détail l'épisode du voyage de saint Épiphane à Constantinople. Ce pieux évêque, trompé par les intrigues du patriarche d'Alexandrie, avait agi, durant les dix premiers jours de sa présence dans la capitale de l'Orient, avec le plus profond mépris pour saint Chrysostome. Mais celui-ci n'avait répondu à tant d'injustes procédés que par des preuves répétées de condescendance et de vénération, dont le métropolitain de Chypre était d'ailleurs digne à tous égards. Il en était résulté qu'Épiphane avait enfin ouvert les yeux et qu'il s'était hâté de quitter Constantinople, en assurant l'illustre archevêque de son amitié et de sa haute estime. Le grief à propos de saint Épiphane est donc une calomnie gratuite. On sait d'ailleurs que Jean Chrysostome et l'évêque de Salamine n'eurent point l'occasion de se rencontrer personnellement, ni par conséquent d'échanger l'un avec l'autre aucune parole blessante. Aussi le novatien Socrate, en racontant

¹ *Adversus eos qui apud se habent virgines subintroductas*; *Patr. græc.*, tom. XLVII, col. 495-514. — ² *Quod regulares fœminæ viris cohabitare non debeant*; *Patr. græc.*, *ibid.*, col. 513-532.

une anecdote qui a visiblement trait à la sixième accusation du conciliaule du Chêne, croit-il devoir se servir d'une formule dubitative. « Il y a, dit-il, des gens qui assurent qu'Épiphane, sur le point de s'embarquer, dit à Jean : J'emporte l'espoir que vous ne mourrez point évêque. — Et moi, répondit Jean, j'ai l'espérance que vous ne remettrez pas le pied dans votre patrie. — Quelques personnes m'ont raconté cet incident, ajoute Socrate. Mais je ne sais trop s'il faut les en croire, et je ne voudrais point l'affirmer ¹. » — La réserve du chroniqueur n'est que trop justifiée. L'anecdote est complètement fausse. Sozomène nous a conservé très-exactement le dernier message échangé entre Chrysostome et l'évêque de Salamine. Son récit est confirmé par les biographes de saint Épiphane, et enfin par Théodore de Trimithunte, dont le témoignage, venu après tant de siècles, achève de dissiper tous les nuages et d'éclaircir toutes les difficultés.

37. Nous continuons l'examen rétrospectif du libelle diffamatoire. Chrysostome était accusé :

VII. « D'avoir calomnié Severianus, évêque de Gabala, et d'avoir soulevé contre lui les δεκανούς ² (doyens) de Byzance. »

Le lecteur connaît toute l'histoire des rapports de Severianus avec saint Chrysostome. La calomnie, la duplicité et l'intrigue de l'évêque de Gabala ont été mises dans tout leur jour.

VIII. « D'avoir, devant le synode du clergé byzantin, cité les trois diaeres Acace, Edaphius et Jean, et de les avoir déposés sous prétexte qu'ils lui avaient dérobé son huméral, ou pallium ³. »

Sozomène et Palladius nous ont déjà appris que ces trois diaeres avaient été canoniquement déposés, l'un pour homicide, l'autre pour adultère et le troisième pour un crime non moins énorme mais qui n'est pas spécifié. Le prétexte donné ici par le libelle dif-

¹ Socrat., *Hist. eccles.*, lib. VI, cap. XIV.

² Si le texte de Photius n'a point été altéré, et si δεκανούς n'est point une faute de copiste pour διακόνοους, cette mention du décanat comme dignité ecclésiastique est la plus ancienne que nous connaissons.

³ Nous avons ici une preuve péremptoire du respect de saint Chrysostome pour les règles canoniques relatives au synode diocésain, et par conséquent une nouvelle réponse à opposer aux accusations de la critique moderne

famatoire n'avait d'autre but que de faire prendre le change au public et de tourner en ridicule la personne de l'illustre archevêque.

IX. « D'avoir conféré l'ordination épiscopale à Antonius, lequel aurait été convaincu du crime de violation de sépulture. »

On sait que la violation des tombeaux, non-seulement chez les chrétiens mais chez les païens eux-mêmes, constituait un attentat flétri également par les lois ecclésiastiques et civiles. Nous n'avons aucun détail sur Antonius. Il est probable que cet évêque était l'un de ceux que le concile d'Ephèse avait élus pour remplacer les simoniaques déposés. Peut-être Antonius, en faisant quelques constructions ou quelques réparations d'églises, avait-il déplacé une sépulture. Ce prétexte aura suffi à la haine de Théophile pour le transformer en un violateur sacrilège des tombeaux chrétiens.

X. « D'avoir livré le comte Jean à la soldatesque amentée contre lui. »

Ce comte Jean était le favori de l'impératrice Eudoxia. Chrysostome l'avait conduit en effet à Gaïnas dans les circonstances que nous avons fait connaître. Il lui avait sauvé la vie au péril de la sienne.

XI. « D'avoir sacré quatre évêques en une seule et même cérémonie. »

Ce fait, sur lequel nous n'avons pas d'autres renseignements, avait dû se passer au concile d'Ephèse. Vraisemblablement, les quatre évêques en question avaient été sacrés le même jour en présence de Chrysostome, mais non pas en une même cérémonie.

XII. « D'être entré et sorti de l'église sans faire sa prière. »

XIII. « D'avoir ordonné des diacres et des prêtres ailleurs qu'au pied de l'autel. »

XIV. « D'avoir donné des audiences à des femmes seules et sans témoins. »

XV. « D'avoir fait vendre un héritage laissé par Thécia. »

XVI. « De disposer des revenus de l'église sans en rendre compte à personae. »

Tous ces griefs, évidemment dictés par la haine, n'avaient aucun fondement. Quant à ce qui regarde l'administration des fonds ecclésiastiques, un inventaire dressé plus tard, quand le saint archevêque eut été pour la seconde fois condamné à l'exil, prouva jusqu'à l'évidence la parfaite intégrité de Chrysostome.

38. Le libelle diffamatoire accusait enfin l'homme de Dieu :

XVII. « D'avoir ordonné prêtre le diacre Sérapion, au moment où ce dernier était sous le coup d'une procédure ecclésiastique intentée contre lui. »

Ce grief absurde faisait allusion aux censures irrégulièrement portées contre l'archidiacre par l'hypocrite évêque de Gabala.

XVIII. « D'avoir fait mourir en prison des ecclésiastiques unis de communion avec tout l'univers catholique, et de ne s'être pas même préoccupé de leur faire rendre les honneurs de la sépulture. »

Il s'agissait là des émissaires du patriarche incarcérés par les magistrats civils, et dont quelques-uns, ainsi que nous l'avons dit, étaient morts dans les fers.

XIX. « D'avoir traité outrageusement le vénérable Acacius de Bérée et de n'avoir pas daigné l'inviter à sa table. »

On se rappelle le propos d'Acacius de Bérée à ce sujet : « L'évêque de Constantinople, avait-il dit, me dédaigne comme convive ; je lui servirai un plat de ma façon ! »

XX. « D'avoir livré les prêtres Porphyre et Benerius au consul Eutrope, afin de les envoyer en exil. »

Porphyre était devenu le patriarche intrus d'Antioche. Il n'eût que trop mérité en effet l'exil auquel il avait fait condamner le saint prêtre Constantius. Nous ignorons ce qu'était le Benerius dont il est question ici. Mais nous savons d'une part que Chrysostome, loin de recourir à l'intervention de l'État en matière ecclésiastique, la repoussait toujours énergiquement, et nous savons d'autre part qu'Eutrope, au temps de sa grandeur, n'accordait aucune espèce de crédit à l'illustre archevêque.

XXI. « De n'admettre personne dans la salle des thermes où il

Fin du
mémoire de
Théophile.

prenait son bain : de le faire chauffer pour lui seul, en sorte que l'archidiacre Sérapien lâchait l'eau du réservoir, après que l'archevêque s'était baigné, de façon à ce qu'elle ne pût servir à d'autres. »

Avec nos mœurs actuelles, nous ne nous faisons que difficilement l'idée qu'on pût trouver dans ce fait un prétexte à une accusation quelconque. Toujours est-il que cet usage fréquent du bain nous prouve surabondamment que Chrysostome n'était pas aussi étranger que la critique moderne paraît le croire, aux habitudes sociales de son temps et de son pays.

XXII. « D'avoir fait des ordinations à huis clos. »

XXIII. « De manger toujours seul et de se livrer ainsi à une glotonnerie de cyclope. »

En ce cas, la critique moderne serait mal venue de nous parler de la gastrite du grand évêque. La vérité est qu'il mangeait seul, parce qu'il mangeait fort peu et à des heures très-irrégulières, afin d'avoir plus de temps à consacrer à l'étude et aux travaux de son ministère.

XXIV. « De s'être constitué seul et simultanément juge, accusateur et témoin, dans l'affaire de Proheresius, évêque de Lycie, et du diacre Martyrius. »

Il s'agit encore ici des simoniaques déposés au concile d'Éphèse. Nous n'avons pas d'autres détails sur leur compte.

XXV. « D'avoir, dans la basilique des Douze-Apôtres, frappé d'un coup de poing au visage le diacre Memnon. Le sang de la victime avait rejailli sur la main de l'archevêque qui n'en était pas moins monté à l'autel pour célébrer les saints mystères. »

C'était une calomnie bonne à répandre dans l'opinion pour contrebalancer le fait si connu du scrupule avec lequel Chrysostome s'était abstenu de monter à l'autel, le jour où l'évêque Eusebius lui avait présenté publiquement le fameux mémoire contre le métropolitain simoniaque d'Éphèse.

XXVI. « De se faire sur son trône apporter les ornements pontificaux, de les revêtir ou de les déposer en public, et de prendre une pastille après la célébration des saints mystères. »

Palladius nous a déjà informé de cette particularité. La fameuse pastille qu'on voulait transformer en une sorte de sacrilège était une précaution adoptée par l'homme de Dieu dans une pensée de profond respect pour les espèces eucharistiques. Le fait de revêtir les ornements pontificaux sur son trône n'était que l'observation stricte du cérémonial des évêques, tel qu'il subsiste encore de nos jours.

XXVII. « De donner des sommes considérables aux évêques sacrés par lui, afin de les engager à accabler leurs clercs de rigueurs et de mauvais traitements ¹. »

Ce grief touche à la démence.

39. Il paraît que la lecture de ces divers chefs d'accusation ne fit point sur le conciliaule l'effet qu'on s'en était promis. « Les évêques, dit Photius, parlèrent quelques instants des deux premiers points relatifs à la plainte du diacre Jean, et à celle du moine égyptien qui se plaignait d'avoir été incarcéré par ordre de Chrysostome. Puis, changeant de conversation, ils se jetèrent sur le compte d'Héraclide, évêque d'Éphèse. Un religieux produisit contre ce dernier une accusation d'origénisme. Il raconta en outre qu'Héraclide, dans sa jeunesse, avait été poursuivi à Césarée comme coupable du vol d'un manteau dérobé au préjudice d'un diacre nommé Aquilin. « Voilà, ajouta-t-il, quels étaient les personnages dont Chrysostome a fait des évêques ! Pour moi, je puis prouver que l'archidiacre Sérapion, origéniste comme son maître, m'a accablé de mauvais traitements et m'a poursuivi d'une haine implacable ². » — Théophile remarqua probablement que le grief d'origénisme, le seul dont il n'eût pas fait mention dans son libelle diffamatoire contre Jean Chrysostome, était cependant le seul qui avait le privilège d'émouvoir l'assemblée. On conçoit en effet qu'après l'éclat retentissant du voyage de saint Épiphane à Constantinople, ceux des prélats qui conservaient une bonne foi relative, dans cette étrange lutte, s'attendaient à voir de prime abord soulever la question dogma-

Inscrits
du premier
mémoire de
Théophile.

¹ Photius, *Myriobiblon*, cod. LIX; *Patr. græc.*, tom. CIII, col. 106-109.

² Photius, *Myriobiblon*, loc. cit., col. 110.

tique. Le patriarche se promet donc de réparer son oubli et leva la séance.

Second
mémoire
d'Isaac et de
Théophile
contre
saint Jean
Chrysostome.

40. Le lendemain le prêtre Isaac, futur évêque de Cysique, l'un des plus ardents auteurs de Théophile, demanda la parole. « Tout ce qu'on a reproché hier à Héraclide au sujet de l'origénisme, dit-il, est malheureusement avéré. Le vénérable Épiphane connaissait très-bien les sentiments hérétiques de cet évêque. Aussi refusa-t-il de communiquer avec lui soit dans la prière ecclésiastique, soit même dans les relations de la vie privée. Mais ce qui est vrai d'Héraclide l'est encore plus de Jean Chrysostome, son consécrateur. Voici, à la charge de ce dernier, un mémoire qui établit jusqu'à l'évidence son hétérodoxie. » En parlant ainsi Isaac déposait un nouveau libelle rédigé la nuit précédente, de concert avec Théophile. Chrysostome y était accusé :

I. « D'avoir déposé le diacre Jean uniquement parce que ce vertueux clerc ne voulait pas souscrire aux doctrines erronées de l'origénisme. »

II. « D'avoir été publiquement retranché de la communion par le vénérable Épiphane, lequel lui avait inutilement et à plusieurs reprises reproché son attachement pour Ammonius, Euthyme et les autres Grands-Frères, notoirement convaincus d'origénisme. »

III. « De fuir pour cette raison toutes les occasions d'exercer l'hospitalité et de refuser l'entrée de sa demeure à des hôtes qui se convaincraient bientôt de ses pernicieuses doctrines. »

IV. « De se servir en chaire d'expressions comme celles-ci : La table eucharistique est pleine de furies. »

V. « De dire encore : Je me dessèche, je passe pour un insensé. »

VI. « De refuser de s'expliquer sur ce qu'il entend par les furies dont la table eucharistique serait pleine, et par la prétendue insanité d'esprit dont il serait accusé. »

VII. « D'avoir formulé clairement son hérésie, du haut de la chaire, en disant : Vous êtes retombé une seconde fois dans votre péché, faites pénitence une seconde fois. Autant de fois vous aurez succombé, autant de fois revenez à votre pasteur et je vous guérirai. »

VIII. « D'avoir publiquement blasphémé en affirmant dans un de ses discours que si Jésus-Christ n'avait pas été exaucé lorsque sur la croix il invoquait son Père, c'est qu'alors le Christ ne priait pas comme il faut. »

IX. « D'avoir excité le peuple à la révolte contre l'empereur et même contre l'autorité du synode actuellement réuni. »

X. « D'avoir admis à l'Église et de patroner d'anciens idolâtres qui avaient autrefois persécuté les fidèles. »

XI. « D'avoir empiété sur la juridiction des autres évêques et d'avoir fait des ordinations hors de sa province. »

XII. « D'avoir fait chasser de sa demeure des évêques auxquels il donnait l'épithète d'ἐκπιόγᾶτος¹. »

XIII. « D'outrager les clercs et de les calomnier à plaisir. »

XIV. « De s'être approprié par la violence les dépôts confiés à d'autres mains que les siennes. »

XV. « De conférer les ordinations sans assemblée préalable du clergé, et contre le gré de celui-ci. »

XVI. « D'avoir admis à la communion des origénistes notoires, tandis qu'il la refusait à des ecclésiastiques munis de lettres commendatices², régulièrement délivrées par leurs évêques. D'avoir fait jeter en prison ces ecclésiastiques et de les avoir laissé mourir sans même daigner les visiter. »

XVII. « D'avoir conféré l'ordination à des esclaves qui n'avaient pas reçu de leurs maîtres la lettre de manumission (affranchissement)³. »

XVIII. « D'avoir notamment maltraité à plusieurs reprises Isaac le plaignant. »

¹ Aucun des commentateurs jusqu'ici connus n'a encore déchiffré le sens de ce mot grec employé par Photius. Nous n'avons pu nous-même en deviner le sens et nous le reproduisons tel qu'il nous a été transmis soit dans son originalité maintenant inconnue, soit dans la forme vicieuse qu'une négligence de copiste lui aurait pu donner.

² Nous avons précédemment expliqué ce que l'antiquité ecclésiastique entendait par ce terme de lettres commendatices, équivalant à ce qu'on nomme aujourd'hui lettres de communion ou *celebret*.

³ Photius, *Myriobiblon*, loc. cit.

Habileté
perfidie du
second
mémoire.

41. Cette fois l'accusation avait un corps; elle se tenait debout. Grâce à l'Isaac, véritable Iscariote, qui avait prêté son nom au patriarche pour rédiger ce mémoire, Chrysostome pouvait être avec quelque vraisemblance jugé canoniquement. L'origénisme était une hérésie formelle et condamnée. Chrysostome était accusé d'origénisme. Il mangeait seul, parce qu'il ne voulait pas déceler aux clairvoyants regards d'un convive l'erreur qu'il professait. Cette explication valait mieux que celle des fameuses orgies de cyclope. Il avait déposé des diacres et même des évêques; mais c'était uniquement parce que ces diacres et ces évêques avaient l'origénisme en horreur. Il flétrissait les débauches et les excès de tout genre par un rigorisme emprunté à Origène. Il affectait de se plaindre qu'on l'accusât d'être seul de son parti, preuve évidente qu'il était origéniste. Il avait emprunté à Origène cette doctrine de la grâce surabondante qui dépassait sans mesure toutes les faiblesses et toutes les fautes de l'humanité. C'était encore à cette école qu'il avait appris que Dieu ne refuse rien à la prière. Et comme il est certain que Notre-Seigneur Jésus-Christ dans sa passion prononça la touchante parole : *Eli Eli lamma sabactani*, sans que pour cela Dieu le Père fût venu le délivrer, on imaginait cette ridicule assertion par laquelle Chrysostome aurait déclaré publiquement que, si le Christ n'avait pas été exaucé, c'est qu'il n'avait pas prié comme il faut. Le plus hypocritement conçu de tous ces griefs imaginaires était celui qui accusait Chrysostome d'avoir soulevé le peuple de Byzance contre l'autorité de ses souverains légitimes et même contre celle du concile actuellement assemblé. Le seul énoncé de cette charge rendait solidaires pour une commune vengeance l'impératrice Eudoxia et les évêques du synode. Contre un métropolitain à la fois ennemi de l'Église et de l'État tous les efforts devaient se réunir. Le nom même d'Eudoxia n'était pas prononcé, mais on le devinait d'autant mieux qu'il paraissait moins. C'est une tactique toujours habile, quoique percée à jour depuis des siècles. En laissant quelque chose à deviner aux esprits, en leur présentant sous la formule la plus vague et comme dans l'interligne les faits qui les préoccupent

le plus, on est certain de les enflammer mille fois davantage. Chacun des membres du conciliaule avait entendu dire que Chrysostome outrageait publiquement l'impératrice dans ses discours, qu'il la désignait sous le surnom de Jézabel. Le mémoire accusateur se gardait bien de rappeler ces expressions choquantes. Théophile portait trop haut le sentiment du respect qu'on doit aux pouvoirs souverains pour se commettre dans de pareils détails. Il se contenta d'une litote qui est à elle seule un vrai chef-d'œuvre ; ἔτι τοῖς λαοῖς ὑποβάλλει στασιάσειν : *quod ad seditionem populos concitarit* ¹. Nous ne doutons pas que le patriarche d'Alexandrie, après avoir dicté à son complice Isaac cette rédaction triomphante, ne se soit applaudi d'un pareil trait de génie. Il ne songeait pas que les Juifs avaient dit exactement la même chose de Notre-Seigneur Jésus-Christ au tribunal de Pilate : *Hunc invenimus subvertentem gentem nostram et prohibentem tributa dare Cæsari* ². Les deux accusations étaient aussi vraies l'une que l'autre.

42. « Cependant, dit Théodore de Trimithunte, après la lecture du libelle, le questeur Aquilinus prit la parole. Il serait illégal, dit-il, de procéder à l'examen des charges articulées contre Chrysostome en l'absence de cet accusé. Il faut qu'il soit entendu, et pour cela il est nécessaire de lui adresser une citation juridique. — La proposition d'Aquilinus fut accueillie et l'on députa immédiatement deux jeunes évêques près de Chrysostome ³. » — « Or, dit Palladius, nous étions quarante réunis dans le *triclinium* du palais épiscopal et assis autour du bienheureux Jean. Il venait de nous dire que son heure était proche et que bientôt il serait immolé. Saisis d'une extrême douleur à ces paroles, les uns fondaient en larmes, les autres se levant pour sortir baisaient les yeux du pontife, sa tête sacrée et cette bienheureuse bouche si éloquente. Nul d'entre nous ne pouvait retenir ses sanglots. Jean fit un signe de la main et pria tous les assistants de se rasseoir. Cessez de pleurer, dit-il, bien-aimés frères. Le spectacle de votre affliction

Le conciliaule du Chêne et le triclinium de saint Chrysostome.

¹ Photius, *Myriobiblon*, loc. citat. — ² Luc., XXIII, 2. — ³ Theodor. Trimit., *De vita S. Chrysost.*, n° 20 ; *Patr. græc.*, tom. XLVII, col. 73.

ne pourrait qu'affaiblir mon courage. « Jésus-Christ est ma vie, et mourir m'est un gain. » — Il parlait ainsi parce que le bruit s'était répandu qu'on devait lui trancher la tête, à cause de la noble indépendance de ses discours. — Rappelez-vous, poursuivit-il, les paroles que je vous ai redites tant de fois. La vie présente est une course rapide à travers des joies ou des peines qui passent avec la même vitesse. C'est un marché. On y achète, on y vend, et l'on passe. Sommes-nous de meilleure condition que les patriarches, les prophètes et les apôtres? Ils sont morts et nous mourons comme eux. — Un des assistants s'écria : Vénérable père, laissez-nous pleurer, car nous allons être orphelins. Qui ne verserait des torrents de larmes, en voyant l'Église veuve, les lois méprisées, l'ambition triomphante, les pauvres abandonnés et le troupeau frappé dans son pasteur? — Jean, frappant alors de l'index de la main droite la paume de sa main gauche, geste qui lui était familier quand il était préoccupé de quelque pensée profonde, arrêta l'interlocuteur. Assez, mon frère, dit-il. N'insistez pas davantage. Mais vous tous qui m'écoutez, je vous en conjure, retenez bien et surtout mettez en pratique le conseil que je vais vous donner. Quand j'aurai disparu du milieu de vous, n'abandonnez pas vos églises. La prédication n'a pas commencé et ne finira point non plus avec moi. Est-ce que Josué n'est pas venu après Moïse, David après Samuel, Baruch après Jérémie, Élisée après Élie, Timothée après saint Paul? — En ce moment Eulysius, évêque d'Apamée en Bithynie, lui fit cette observation : Si nous continuons à garder nos églises, après qu'on vous aura injustement frappé, on nous forcera de communiquer avec vos persécuteurs et de souscrire à la sentence qu'ils vont porter contre vous. — En ce cas, répondit l'homme de Dieu, vous pourrez communiquer avec eux, pour ne pas diviser davantage l'Église. Mais ne souscrivez pas au décret qu'ils porteront contre moi, car ma conscience ne me reproche aucun des crimes pour lesquels ils veulent me déposer ¹. »

¹ Pallad., loc. citat., col. 28.

43. « Comme il parlait ainsi, on vint annoncer les envoyés du conciliaule. Faites-les entrer, dit le saint. — Quand ils furent introduits, Jean leur demanda quel était leur rang dans la hiérarchie ecclésiastique. Nous sommes évêques, déclarèrent-ils. — Sur cette réponse, il les pria de s'asseoir et de faire connaître l'objet de leur message. Notre mission, dirent-ils, se borne à vous transmettre une assignation canonique et à vous en donner lecture. Permettez-vous que cette lecture ait lieu? — Oui, répondit Jean. — Un serviteur de Théophile, qui les avait accompagnés, lut donc la cédule conçue en ces termes : Le saint synode réuni au Chêne, à Jean. (Telle était la suscription. Elle débutait par une grossière injure, puisqu'on refusait à l'homme de Dieu son titre d'évêque.) — L'outrageant billet ne portait d'ailleurs que ces mots : Il nous a été remis contre vous des mémoires contenant un nombre infini d'accusations graves. Venez donc et amenez avec vous les prêtres Sérapion et Tigrius. On aura besoin de leur présence. — Après cette lecture, les deux envoyés qui étaient Dioscore et Paul, jeunes évêques de Lybie, récemment ordonnés par Théophile, déclarèrent que la citation était bien celle que le synode les avait chargés de transmettre. Nous délibérâmes alors sur la réponse qu'il y avait à faire. Elle fut bientôt rédigée et on la fit porter par les trois évêques Lupicinus, Démétrius et Eulysius, accompagnés des deux saints prêtres Germain et Sévère. La réponse adressée directement au patriarche d'Alexandrie portait ces mots : Ne bouleversez pas l'Église; ne livrez pas au schisme cette épouse de Jésus-Christ pour laquelle notre Dieu s'est fait chair. Si vous persistez dans votre aveuglement, si vous continuez à fouler aux pieds les canons de Nicée en vous arrogent le droit de juger des causes ecclésiastiques hors de votre province, du moins ayez le courage de vos actes. Venez ici, dans cette capitale où la protection des lois est assurée à chacun, et n'attirez pas, à la façon de Caïn, un autre Abel dans la campagne. Nous entendrons ce que vous avez à dire. L'acte d'accusation qui nous a été remis contre vous porte soixante-dix articles dont chacun indique des attentats sacrilèges. Nous sommes ici en plus grand nombre que les évêques présents à votre synode.

Deuxième
citation de
saint Jean
Chrysostome.
Réponse
des évêques
ses adhé-
rents.

Nous sommes réunis pour rétablir la paix et non pour renverser, comme vous le faites, la discipline ecclésiastique. On ne compte que trente-six évêques dans votre assemblée et presque tous sont d'une seule et même province. Nous sommes, nous, au nombre de quarante, venus des provinces les plus diverses. Il y a parmi nous sept métropolitains. En droit canonique la majorité des évêques, même comme nombre, suffirait seule pour nous donner de préférence le jugement définitif. Que sera-ce donc puisqu'outre le nombre, nous avons encore pour nous la dignité prépondérante? Enfin nous avons sous les yeux une lettre adressée jadis par vous-même à Jean Chrysostome. Dans cette lettre vous invoquiez le canon ecclésiastique qui défend à un évêque de s'arroger le droit de jugement hors des limites de sa province. Commencez donc par vous soumettre le premier à une règle que vous connaissez si bien, et invitez les prélats de votre faction à rentrer eux-mêmes dans le devoir ¹. »

Réponse
personnelle
de saint
Jean Chryso-
stome.

44. « On lut cette lettre au bienheureux Jean. Vous êtes libres, dit-il, de faire en votre nom telle réponse que vous jugerez convenable. Mais comme il s'agit surtout de moi dans toute cette affaire, il me faut aussi répondre personnellement à la citation personnelle qui m'est adressée. — Il prit alors des tablettes et traça les lignes suivantes : Jusqu'à ce jour j'ignorais complètement qu'il se fût produit aucune accusation juridique contre moi. S'il en est survenu quelque une et si vous voulez que je compare devant vous pour la discuter, commencez par exclure de votre assemblée un certain nombre de membres qui se sont déclarés mes ennemis personnels et dont j'ai le droit dès lors de récuser le jugement. Je ne veux point incider sur le local où il vous a plu de vous réunir. Cette capitale était de droit le lieu où une pareille assemblée devait se tenir. Mais je ferai bon marché de cette question incidente. Seulement je ne saurais accepter comme juges des hommes qui ont manifesté d'avance la résolution de me poursuivre jusqu'à la mort. J'ai donc le droit et le devoir de les récuser. En conséquence

¹ Pallad., loc. citat., col. 28.

je désigne nominativement Théophile comme ayant dit à son départ d'Alexandrie, et ayant répété plusieurs fois ce propos, notamment en Lycie : Je me rends à Constantinople pour déposer l'évêque Jean. Sa conduite ici n'a que trop justifié l'inconvenance d'un pareil langage, puisqu'il n'a pas daigné depuis son arrivée m'adresser une seule communication verbale ou écrite. Je récuse pareillement Acacius de Bérée, lequel a publiquement dit de moi : Je lui servirai un plat de ma façon. Je récuse de même Severianus de Gabala et Antiochus de Ptolémaïs, sans m'expliquer davantage à leur sujet. Ce que j'aurais à dire est de notoriété publique. On représente leurs exploits jusque sur les théâtres de cette ville, en attendant que la justice de Dieu leur en demande compte. Si donc vous souhaitez que je compare devant vous, excluez d'abord ces quatre personnages du nombre de mes juges. Admettez-les, si vous voulez, comme mes accusateurs. Je suis prêt à réfuter toutes leurs calomnies. Vous serez juges entre eux et moi. J'accepte non-seulement le jugement de votre charité, mais celui de tout l'univers, à la condition que ces hommes qui se sont gratuitement faits mes ennemis ne soient point à la fois parties et juges dans une cause que leur inimitié seule a inventée. Telle est ma résolution définitive. Dussiez-vous réitérer mille fois votre citation, vous n'obtiendrez jamais de moi une autre réponse ¹. »

45. « A peine les députés du conciliabule étaient sortis, continue Palladius, lorsque survint un notaire impérial, chargé d'un ordre signé d'Arcadius. Il exhiba en premier lieu une requête adressée à l'empereur par Théophile et ses adhérents afin qu'usant de son autorité souveraine, le prince daignât contraindre même par la force l'archevêque Jean à comparaître au synode. Arcadius s'était borné à signer cette requête et il l'envoyait au bienheureux. La réponse fut exactement la même que celle déjà expédiée à Théophile. Le notaire impérial se retira, et nous vîmes arriver deux prêtres de Byzance, Isaac, celui-là même dont la complicité venait d'être achetée par la promesse de l'évêché de Cysique, et Euge-

Le notaire
impérial
et les deux
clercs de
Constanti-
nople.

¹ Pallad., loc. cit., col. 29.

nius, également vendu à la faction moyennant l'évêché d'Héraclée. Ils se présentèrent devant l'homme de Dieu et lui dirent : Le synode vous mande l'ordre suivant : Comparez à notre tribunal pour vous justifier des charges qui pèsent sur vous. — Chrysostome ne daigna point leur adresser la parole. Il fit transmettre par quelques évêques la réponse suivante, adressée au synode lui-même : Quel ordre prétendez-vous donc observer dans cette étrange procédure? Vous persistez à me donner pour juges des hommes que j'ai récusés comme mes ennemis personnels, et vous me faites citer par mes propres clercs! — Les deux évêques envoyés par Chrysostome en arrivant au synode furent accablés d'outrages. On leur arracha leurs vêtements, on les flagella. Puis chargés de fers, ils furent jetés sur un navire qui les conduisit en exil. A l'heure où je parle, je ne sais encore ce qu'ils sont devenus ¹. »

26. Tel est le récit de Palladius. Cet évêque, renfermé alors, avec les autres prélats fidèles, dans le *triclinium* du palais épiscopal de Constantinople, ne pouvait savoir ce qui se passait au faubourg de Chalcedoine, dans le conciliabule du Chêne. La nouvelle chronique de Théodore de Trimithunte nous présente la contrepartie très-exacte de la narration de l'évêque d'Hélénopolis et ne nous laisse rien ignorer des divers incidents qui se produisirent au sein de l'assemblée. Le parallélisme entre les deux hagiographes se soutient avec une telle précision que la véracité de l'un se contrôle par celle de l'autre, et réciproquement. « Après que le questeur impérial eut fait observer que la présence de Chrysostome était nécessaire, dit Théodore de Trimithunte, le concile députa à l'archevêque de Constantinople deux des clercs qu'il avait lui-même déposés précédemment et chassés de l'Église. Ils lui signifièrent d'avoir à se présenter au *synedrium* ². Mais Jean transmit cette réponse : Vous agissez en opposition avec toutes les règles cano-

¹ Pallad., loc. cit., col. 29.

² Nous reproduisons le terme même du chroniqueur. Dans sa pensée, ce mot était l'équivalent du Sanhédrin, ou synagogue, de la passion évangélique.

niques. Vous prétendez me donner pour juges des hommes qui se sont notoirement déclarés mes ennemis, et qui ont réuni toute une faction contre moi. — Les évêques du parti de Jean refusèrent de même de se rendre au conciliabule, en disant : Quel scandale de voir ainsi diviser par un schisme l'Église pour laquelle Jésus-Christ a versé son sang ! C'était à Théophile de venir avec les prélats de son parti se joindre au concile légitimement assemblé, sous la protection des lois, dans cette capitale, et non d'essayer, comme autrefois Caïn, d'attirer traîtreusement un autre Abel dans la campagne. Théophile n'est entouré en majeure partie que d'évêques d'une seule province, la sienne propre, tandis que nous sommes assemblés ici de toutes les provinces de l'Orient, et que nous comptons sept métropolitains, outre les quarante évêques dont notre synode est composé. Il serait donc de toute justice que le plus grand nombre entraînant le plus faible, quand même nous n'aurions pas la supériorité avouée du rang hiérarchique et de la provenance différente de chacun de nous, laquelle établit clairement notre impartialité dans le débat. Nous vous disons donc à vous, patriarche d'Alexandrie : Si vous ignorez ces choses, prenez la peine de les apprendre. Si, les connaissant, vous persistez dans votre conduite tyrannique, sachez que la justice divine vous atteindra et que vous expierez cruellement un jour ces violences infernales ¹. »

47. Évidemment Théodore de Trimithunte avait sous les yeux, au moment où il écrivait, les pièces authentiques dont il faisait une analyse si fidèle. Un siècle et demi après la mort de Chrysostome, il tenait exactement le même langage que Palladius, témoin oculaire de ce drame fameux. Une telle concordance à travers les âges est pour nous la garantie de l'irrécusable véracité du nouveau chroniqueur. Théodore de Trimithunte avait donc entre les mains les actes aujourd'hui perdus de cette inique assemblée du Chêne. Le cardinal Maï, avec le sens exquis de l'antiquité dont il a donné

Une dissidence entre la version de Théodore de Trimithunte et celle de Palladius.

¹ Theodor. Trimithunt., *De vita S. Chrysost.*, n° 20; *Patr. græc.*, tom. XLVII, col. 74.

tant de preuves, n'en doutait pas, et il estimait que la découverte de ce précieux manuscrit jetait un jour tout nouveau sur le conciliabule du Chêne dont nous n'avons plus que les extraits conservés par Photius ¹. Nous sommes complètement de cet avis et nous n'hésitons pas à accepter les indications du nouveau chroniqueur, même lorsqu'elles sembleraient contredire en quelque point celles de Palladius. Ainsi, ce dernier affirme que Chrysostome refusa péremptoirement de se rendre de sa personne au sanhédrin de ses ennemis. Trois fois de suite, l'illustre archevêque repoussa les instances qui lui furent faites à ce sujet, d'abord par les deux évêques lybiens Paul et Dioscore, puis par un notaire impérial et enfin par les deux clercs de Byzance Eugenius et Isaac, sur la tête desquels cette trahison devait poser une mître. Il est donc certain pour nous que Chrysostome ne mit pas le pied au conciliabule du Chêne et qu'il ne sortit point de son *triclinium* durant ces lamentables débats. Cependant Théodore de Trimithunte, avec la même simplicité de style, la même ingénuité, la même bonne foi candide et intègre dont sa narration nous a déjà fourni tant d'exemples, affirme que Chrysostome comparut devant l'assemblée, qu'il y fut confronté avec Théophile et qu'on les y interrogea l'un et l'autre. Ainsi que le lecteur en jugera bientôt, cette partie très-importante de la nouvelle chronique ne laisse pas soupçonner la moindre trace de légende ni d'interpolation faite à plaisir. On y reconnaît à première vue des citations prises sur les procès-verbaux et reproduites telles que le chroniqueur les a trouvées dans le document original qu'il analysait. Mais, chose remarquable et que le lecteur pourra aussi constater, c'est que, dans cette prétendue comparaison de Chrysostome au sanhédrin du Chêne, on ne cite aucune réponse de Chrysostome. Tous les autres interlocuteurs parlent : ils tiennent exactement le langage qui convenait à leur situation ou à leur rôle. Seul Chrysostome garde le silence. Le seul mot qu'on lui fait prononcer est une protestation qu'il ne veut pas se défendre. Interpellé directement, il devrait formuler un

¹ Mai, *Monitum in opuscul. Theodor. Trimithunt.* ; *ibid.*, col. 53.

oui ou un non, faire du moins un geste soit de dénégation soit d'assentiment, mais on a soin de faire couvrir sa voix par des acclamations parties du sein de l'assemblée. Cette attitude est déjà singulièrement caractéristique. Une autre particularité ne l'est pas moins. A l'approche du prétendu Chrysostome comparaisant devant l'assemblée, la séance cesse d'être publique. L'interrogation se fait à huis clos par les commissaires d'Arcadius. Cinq évêques de chaque parti sont seuls admis avec les officiers impériaux à cette délibération secrète. Un tel luxe de précautions pourrait mettre sur la voie d'une fraude jusqu'ici inédite, mais parfaitement vraisemblable et conforme au génie connu de l'intrigant Théophile. On se rappelle que Palladius indique positivement que cinq députés, les évêques Lupianus, Démétrius, Eulysius, et deux prêtres, Germain et Sévère, portèrent le message collectif du *triclinium* épiscopal de Byzance et la lettre personnelle de Chrysostome au conciliaule du Chêne. Évidemment ces personnages officiels ne franchirent pas le détroit qui séparait la ville du faubourg de Chalcedoine sans éveiller autour d'eux l'attention publique déjà si profondément surexcitée. La foule dut les suivre, comme au temps de la Passion, *ut videret finem*. Ce fut donc un cortège imposant qui dut se présenter à la porte du monastère du Chêne, et les évêques qui y étaient réunis purent croire que Jean Chrysostome arrivait en personne. La foule surtout put le croire. Or, pour Théophile, il importait que non-seulement la plèbe byzantine, mais le monde catholique tout entier le crût. C'est qu'en effet aucun jugement canonique ne pouvait être rendu contre un accusé, évêque ou clerc, sans débat contradictoire. Cette règle était absolue et l'est encore aujourd'hui, car le droit ecclésiastique n'a pas varié sur ce point. En matière de doctrine, le livre incriminé peut paraître seul, parce que seul il constitue le corps du délit et qu'il porte en soi-même ou son apologie ou sa condamnation. Mais dans une question de fait, soulevée du vivant d'un accusé, l'accusé lui-même doit paraître soit en personne, soit par délégués, soit par des mémoires justificatifs. Telle est la législation canonique. Nos civilisations modernes l'ont adoptée en matière civile et c'est un

des nombreux emprunts qu'on a faits à l'Église, sans se soucier de lui en témoigner nulle reconnaissance. Quoi qu'il en soit, pour condamner Chrysostome avec une apparence quelconque de légalité, le conciliabule du Chêne devait dire dans ses procès-verbaux que Chrysostome avait été personnellement entendu. Il le fallait, sous peine d'encourir les protestations non pas seulement de tout le clergé catholique, mais des légistes impériaux eux-mêmes, des commissaires d'Arcadius qui savaient aussi bien les canons que les textes du code Théodosien. Nous croyons donc qu'on se servit de la présence des évêques délégués par Chrysostome afin de simuler cette comédie d'un débat contradictoire et qu'on ne rougit pas dans les procès-verbaux de poser carrément le nom du grand archevêque, comme si Chrysostome eût comparu en personne. Enfin nous croyons que Théodore de Trimithunte a reproduit ce passage des actes du conciliabule sans se douter lui-même de la fraude. Telle est notre appréciation individuelle. Nous regrettons d'être le premier à signaler aux critiques français la nouvelle chronique découverte par le savant cardinal romain. Mais puisqu'il en est ainsi, force nous est bien d'ouvrir la voie et de soumettre humblement nos conjectures à l'appréciation du public. Voici du reste la narration de Théodore.

Aquilinus
et Théophile.

48. « Le questeur Aquilinus, dit-il, intima à Jean Chrysostome l'ordre de comparaître. Si vous ne venez pas, lui mandait-il, et si les débats contradictoires ne peuvent s'établir en notre présence, aux termes de la loi, nous serons obligés de vous condamner comme contumace. Si vous consentez à paraître et que vous réduisiez à néant les griefs articulés contre vous, nous serons les premiers à poursuivre le châtement de vos calomniateurs. — Jean vint donc avec une grande foule de peuple. Les juges exigèrent alors que l'on fit sortir tous les partisans de Théophile et qu'on ne laissât point non plus entrer ceux de Jean. L'un et l'autre ne devait être assisté que de cinq évêques. Alors le très-sage Aquilinus ayant pris place au tribunal avec les autres commissaires impériaux, dit : Qu'on introduise les religieux de Nitrie qui ont déposé un mémoire contre Théophile. — Ces religieux furent introduits.

Deux d'entre eux avaient été récemment ordonnés prêtres par Jean Chrysostome. Aquilinus connaissait leur sainteté. Il les considéra d'un air de bienveillance et dit à Théophile : Illustre évêque, pour quel motif, sous quel prétexte, avez-vous, à la tête d'une escouade armée d'épées et de bâtons, envahi les cellules de ces vénérables serviteurs de Dieu? Pourquoi les avez-vous cruellement frappés? Pourquoi avez-vous brûlé leur monastère? Quelle raison aviez-vous de poursuivre ainsi le prêtre Isidore auquel ils avaient donné asile? — Théophile répondit : J'ai dû les traiter ainsi parce que ce sont des hérétiques et qu'ils pervertissaient tout mon diocèse. — Mais, reprit le questeur, ne songiez-vous donc pas à la prescription de l'Apôtre : « Avertissez l'hérétique une première fois, puis une seconde, et s'il persévère rompez tous rapports avec lui ? » C'était de la sorte qu'il vous fallait agir et non pas scandaliser le monde par tant de violences et d'excès! — Théophile demeura muet à cette objurgation. Le questeur s'adressant aux moines leur dit : Vous aussi, vous n'êtes pas sans reproches. Comment, habitués que vous l'êtes à lutter contre les puissances de l'enfer, avez-vous pu montrer si peu de courage? Vous auriez dû rester dans vos déserts et ne les jamais quitter. — Nous n'avons cédé qu'à la force, dirent les moines. Sans cela rien ne nous eût arrachés à une solitude que nous habitons depuis plus de quarante ans. Notre conscience est en règle sur ce point. Nos illustres et vénérables pères Pierre et Timothée et les autres saints abbés auxquels nous avons demandé conseil, nous ont témoigné de vive voix leur approbation et nous en ont donné des attestations écrites dans lesquelles ils daignent même se recommander à nos humbles prières. Du reste nous n'exigeons rien. On nous a flagellés, on nous a bannis. C'est à Dieu que nous laissons le soin de juger ces actes iniques. Tout ce que nous demandons, c'est qu'il nous soit permis de retourner dans nos déserts et d'y continuer notre vie d'austérités et de pénitence. — Aquilinus et les hauts commissaires, en entendant cette réponse, dirent : Votre langage est celui

¹ *Tit.*, III, 10.

de véritables serviteurs de Dieu. Vous pratiquez la maxime de l'Apôtre : « Qui nous séparera jamais de l'amour de Jésus-Christ ? » Recevez donc nos félicitations. Dès ce moment vous êtes libres de retourner dans vos monastères. — Les préteurs impériaux adressèrent sur-le-champ à Arcadius une demande de sauf-conduit pour les Grands-Frères. L'empereur l'accorda. Il voulut y joindre des présents considérables. Mais les moines se refusèrent à les accepter. Ils partirent donc pour retourner en Égypte. L'empereur écrivit au gouverneur de la province afin qu'on reconstruisit leurs cellules telles qu'elles étaient avant l'incendie, qu'on fournit à ces religieux tout ce dont ils auraient besoin pour le voyage, et qu'on prit des mesures pour qu'à l'avenir ils ne fussent plus inquiétés. Ces divers ordres furent contresignés par l'impératrice Eudoxia ². »

Aquilinus
et saint
Chrysostome.

49. « Cependant, continue Théodore de Trimithunte, le questeur Aquilinus, s'adressant à Jean Chrysostome, lui dit : N'avez-vous jamais lu le précepte de l'apôtre saint Pierre : « Craignez Dieu et honorez le roi ³? » Comment donc avez-vous pu vous laisser entraîner au point d'injurier publiquement la pieuse Augusta? — Severianus et les autres évêques se levant alors s'écrièrent : Longue vie à Augusta! La Proconèse ⁴ à ses ennemis! — Aquilinus les interrompit en disant : Laissez aux laïques ces sortes d'acclamations. Elles ne conviennent point à la gravité du caractère épiscopal. — Malgré cette observation des commissaires impériaux, le tumulte

¹ Rom., VIII, 35. — ² Theodor. Trimithunt., n° 21, loc. cit. — ³ II Petr., II, 17.

⁴ Τῆς Αὐγούστης πολλὰ τὰ ἔτη, καὶ τῶν ἐχθρῶν αὐτῆς τῇ Προκονήσῳ. Cette simple exclamation est à elle seule une preuve irréfragable d'authenticité. Un faussaire posthume n'aurait pu l'imaginer à distance et après coup. L'île de Proconèse, aujourd'hui Marmara, était alors désolée et sauvage. C'était là qu'on reléguait les criminels d'état condamnés à l'exil. Les rochers à pic dont elle était bordée la rendaient dangereuse pour les navigateurs. Lors de la tempête qui faillit engloutir saint Jean Chrysostome et ses compagnons de voyage, Palladius nous apprend que les matelots firent les plus grands efforts pour éviter cette côte inhospitalière : Ἐπιγενομένου ἐξ σφοδροῦ ἀνέμου βορρῆου, φοβηθέντες οἱ ναυτικοὶ ἵνα μὴ εἰς τὴν Προκόννησον ἐκρηθῶσι, τὸ ἔπαρμα θέντες τῇ βαλλομένη ὑποτρέγουσι τὸ ὄρος τοῦ Τριτῶνος. (Pallad., *Dialog. de vita S. Chrysost.*, cap. XIV, loc. cit., col. 50.)

et les cris continuèrent. Enfin Théophile prit la parole et dit : J'ai à présenter une humble requête. Je demande pour quel motif Jean Chrysostome a prononcé une sentence de déposition contre moi. Je demande comment il a pu se permettre de conférer l'ordination sacerdotale à des religieux connus pour hérétiques et qui s'étaient constitués en hostilité ouverte avec moi ? — Aquilinus répondit : Ce n'est pas Jean Chrysostome qui a prononcé contre vous une sentence d'interdit ; c'est le prince des apôtres en la personne du grand pape Innocent. Vous n'avez donc en aucune façon le droit d'incriminer telle ou telle ordination. C'est vous qui êtes l'accusé. — A ces mots, Théophile trembla et se tut. Les préteurs, s'adressant alors à Jean Chrysostome, lui dirent : Il vous faut répondre à l'accusation de lèse-majesté dont vous êtes l'objet. Pour quel motif avez-vous proféré publiquement, contre la très-glorieuse Augusta, tant et de si graves injures ? — Jean répondit : Si l'on m'accuse d'avoir blasphémé contre la divinité de Jésus-Christ, c'est Jésus-Christ lui-même qui me jugera. Mais s'il s'agit d'un homme ou d'une femme, je n'ai point à répondre. — Puis, se levant, il sortit sans avoir rien dit pour sa défense. Le questeur Aquilinus dit alors aux évêques : Je n'ai point à me prononcer en matière canonique. Voyez ce que vous voulez faire. — Après avoir ainsi parlé, il se leva et quitta la salle, suivi des autres juges impériaux ¹. »

50. Telle est cette scène jusqu'à ce jour complètement inconnue dans l'histoire du conciliabule du Chêne. « Après le départ des juges impériaux, ajoute Théodore de Trimithunte, Théophile rédigea avec les évêques de sa faction une formule de jugement qu'il présenta à l'empereur comme l'œuvre de tout le synode réuni. Chrysostome y était solennellement déposé. L'empereur lut cette pièce et dit : C'est votre affaire. Vous avez jugé selon qu'il vous a convenu. Vous en serez seuls responsables. — Marianus, grand maître du palais de l'impératrice, fut alors député près de Jean. Il se fit accompagner des clercs précédemment déposés par l'archevêque, et signifia à ce dernier l'ordre de quitter le siège épiscopal

Déposition
de saint
Chrysostome
par le
conciliabule
du Chêne.

¹ Theodor. Thimith., n° 22, loc. cit.

de Constantinople. Jean leur répondit : Cette église m'a été confiée par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je ne l'abandonnerai pas à moins que vous ne m'en chassiez à force ouverte. Je dois ce témoignage de fidélité à l'épouse spirituelle que Dieu m'a donnée. — Marianus fit avancer ses soldats et Jean fut conduit en exil ¹. » — Ce dénouement, raconté avec tant de laconisme par Théodore de Trimitunte, est présenté avec un peu plus de détails par Photius. « Le conciliabule, dit-il, ne s'arrêta que pour la forme sur le premier chef d'accusation, relatif à la déposition par Chrysostome des deux diacres du clergé de Byzance. On déclara que le fait était suffisamment prouvé, et l'on passa immédiatement à l'examen du second et du septième grief, c'est-à-dire à l'incarcération des clercs envoyés par le patriarche d'Alexandrie, et aux prétendus outrages dont Severianus de Gabala avait à se plaindre. Ce sujet fut traité longuement et avec beaucoup de véhémence. Puis on revint sur la troisième articulation, relative à la vente des vases sacrés opérée par Chrysostome. Je ne sais, dit naïvement Photius, comment l'archiprêtre Arrace, celui-là même qui devait bientôt être choisi pour s'asseoir par intrusion sur le siège épiscopal de Constantinople, eut le courage de venir déposer à propos de cette accusation contre le bienheureux Chrysostome. Les prêtres Atticus et Elpidius firent de même. Tous trois, ils affirmèrent que l'illustre archevêque avait vendu les vases sacrés de l'église et les marbres de l'Anastase (c'était d'ailleurs, on se le rappelle, un fait de notoriété publique, puisqu'il avait eu lieu lors de la contribution forcée de Gaïnas). Après quoi, les prêtres déjà nommés et les clercs Eudæmon et Onésime requièrent le synode d'abréger les formalités et de procéder immédiatement à la déposition de Chrysostome. En conséquence Paul d'Héraclée, qui présidait cette session, recueillit les voix. La question fut posée en ces termes : L'accusé doit-il être chassé du siège de Constantinople? — Chacun des assistants devait à tour de rôle donner son avis. Toutes les réponses furent affirmatives. Gerontius de Nicomédie parla le premier, et Théophile

¹ Theodor. Trimit., n° 23, loc. cit.

d'Alexandrie le dernier. Il y eut en tout quarante-cinq suffrages. On rédigea alors une lettre synodale au peuple de Constantinople, pour l'informer de la déposition de son archevêque. Puis la sentence fut envoyée à l'empereur, avec une supplique de Gerontius, Faustinus et Eugnomonius, lesquels demandaient à être rétablis sur leurs sièges respectifs, dont ils avaient, disaient-ils, été injustement déposés par la tyrannie de Jean. L'empereur fit sur-le-champ répondre au synode qu'il acceptait la décision et la ferait exécuter. Après quoi, l'on prononça la clôture de la douzième session. Il y en eut plus tard une treizième et dernière, dans laquelle on procéda à la déposition d'Héraclide, métropolitain d'Éphèse ¹. »

§ IV. Premier exil de Chrysostome.

51. Les notes laconiquement rédigées par Photius, sur les procès-verbaux officiels, nous font assister en quelque sorte à ce conventicule où la vénalité, l'ambition, la perfidie et la vengeance se coalisaient dans une alliance commune contre le génie et la vertu. De tels forfaits, commis par des ministres de Jésus-Christ, par des évêques, ou par des aspirants aux évêchés, ne sont pas seulement un affreux scandale, une ignominie ou un sacrilège. Sans doute, c'est là leur caractère évident, leur stigmatisme en quelque sorte indélébile. Mais l'historien ne doit pas s'arrêter uniquement au phénomène extérieur et comme à l'épiderme des événements. Il lui faut pénétrer plus profondément dans le vif des situations et chercher à mettre à nu les causes premières, la racine cachée des faits. Or, ce qui frappe tout d'abord l'esprit, en étudiant ce lamentable épisode de l'histoire ecclésiastique, c'est qu'il serait absolument impossible de voir se produire, au sein de l'Église actuelle, un attentat analogue. En faisant une part aussi large qu'on le voudra aux défaillances individuelles, aux calculs de la vénalité, à ceux de l'ambition subalterne, aux vellétés de complaisance ou de flatterie pour n'importe quel pouvoir civil, jamais, en aucun pays

Appréciation
des forfaits
commis par le
conciliabule
du Chêne.

¹ Photius, *Myriobiblon*, cod. LIX ; *Patr. græc.*, tom. CIII, col. 112, 113.

du monde, quarante-cinq évêques catholiques ne souscriraient aujourd'hui, sciemment et volontairement, une sentence aussi manifestement injuste que celle dont le conciliabule du Chêne assumait la responsabilité devant Dieu et devant les hommes. Pour quiconque a eu l'occasion de connaître un évêque, cela est incontestable. De nos jours, on obtiendrait peut-être le silence de celui-ci, la louange de celui-là. A force d'obsessions, on pourrait faire tomber isolément une ou deux consciences; mais arracher, pour une injustice flagrante, la signature collective de quarante-cinq évêques réunis en synode, jamais ! Il y a donc là une différence radicale entre le caractère des deux époques. C'est la raison de cette différence qu'il convient de rechercher. Au commencement du v^e siècle, peu de temps après que la lutte engagée entre le christianisme et l'idolâtrie se fut définitivement close par le triomphe du premier, une foule d'ambitieux cherchèrent, dans l'Église et par elle, de l'influence, des dignités, de la fortune et des honneurs. Nous avons déjà signalé, sous les règnes de Constance et de Valens, le despotisme avec lequel ces princes distribuaient les sièges épiscopaux à des intrigants notoires, à des courtisans, à des soldats, à des parvenus de tout genre. Chrétiens à peine, ces favoris étaient de suite envoyés en possession des évêchés. Cette tradition de vénalité n'était point perdue en Orient, à l'époque de saint Jean Chrysostome. Nous en avons eu sous les yeux des preuves lamentables. Un Gerontius à Nicomédie, un Porphyre à Antioche, et tant d'autres, sans compter Antoninus d'Éphèse et les simoniaques intrus qu'il avait consacrés, pouvaient bien porter le titre usurpé d'évêques; mais ils n'avaient ni la sainteté, ni le véritable esprit de l'épiscopat. Pasteurs indignes, les fidèles valaient mieux qu'eux. Ils opprimaient le troupeau de Jésus-Christ, et ne se maintenaient à sa tête qu'à force de violences et de tyrannie. C'est là, croyons-nous, la véritable cause du succès de Théophile. Palladius, dans son récit, le laisse clairement entendre. « On eut, dit-il, cet horrible spectacle d'une réunion d'évêques, dont la plupart ne connaissaient pas même Chrysostome, ne l'avaient jamais vu, n'avaient jamais entendu sa voix, et qui cependant, après avoir ourdi la

trame de leurs complots, comme l'araignée fait sa toile, poussés par une méchanceté vraiment infernale, sans admettre ni observations, ni conseils, et avec une audace diabolique, condamnaient unanimement l'innocence. Leur rapport à l'empereur s'exprimait ainsi : Chrysostome, accusé de plusieurs crimes et en ayant conscience, a refusé de comparaître. Les lois canoniques prononcent la déposition contre un contumace. Nous l'avons donc déposé. Parmi ses autres attentats, Chrysostome s'est rendu coupable du crime de lèse-majesté. Votre piété impériale daignera, nous l'espérons, chasser ce factieux et lui infliger les châtimens qu'il mérite. Pour nous, notre tâche est achevée ! — O trois fois misérables ! s'écrie Palladius. Vous rougissiez d'exécuter vous-mêmes l'odieuse perfidie que vous aviez conçue, préparée et menée à fin ! Vous rejetiez sur l'empereur l'accomplissement de votre crime. Ce n'est pas la crainte de Dieu qui vous retenait ; mais vous n'auriez pas osé vous présenter devant les hommes, ayant sur le front la tache du sang innocent ¹ ! »

52. Le peuple de Constantinople protestait contre ces attentats par une invincible fidélité à son archevêque. Durant ces tristes jours où l'on attendait d'heure en heure le dénouement fatal, Chrysostome ne quitta pas la basilique sans cesse remplie par une foule sympathique et émue. Comme autrefois à Milan, les fidèles passaient la nuit à la porte de l'église ou du palais épiscopal, prêts à repousser l'agression, veillant à la sécurité de leur pasteur et de leur père. Nous avons encore deux ou trois discours prononcés alors par le grand orateur. On y sent comme un frémissement de l'anxiété générale. « Les flots sont soulevés, disait Chrysostome, la tempête gronde. Mais ne craignons pas d'être submergés, car nous sommes établis sur la pierre ferme. Avec toutes ses fureurs, la mer n'ébranle pas le rocher ; les vagues peuvent bondir en écumant, la barque de Jésus-Christ ne sombre jamais. Et que puis-je donc craindre ? La mort ? Mais le Christ est ma vie et mourir m'est un gain. L'exil ? Mais la terre, avec toute son étendue, appartient au

Discours
d'adieu pro-
noncé par
Chrysostome.

¹ Palladius, loc. cit., col. 30.

Seigneur. La perte des biens de ce monde? Mais je n'ai rien apporté ici-bas, et je ne saurais rien emporter au tombeau. — A ceux qui prétendent m'accabler, ma réponse est bien simple. Vous croyez n'attaquer que moi, leur dirais-je, mais c'est l'Église que vous attaquez. Vous ne réussirez qu'à illustrer le nom de votre victime, sans avoir rien gagné pour vous-mêmes. O homme! sois-en sûr, rien n'est plus puissant que l'Église. Fais ta paix avec elle, ne déclare pas la guerre à Dieu! — Donc, mes bien-aimés, conservez le calme et la paix au milieu de cet orage. Je vous en conjure, demeurez inébranlables dans votre foi. Souvenez-vous de Pierre marchant sur les flots. Sa confiance faisait son unique force, le moindre doute l'eût exposé à périr. Sont-ce des calculs humains qui m'ont fait arriver ici? Est-ce la main d'un mortel qui m'a élevé sur ce siège épiscopal, pour que la main d'un mortel puisse m'en précipiter? Quand je parle ainsi, Dieu m'est témoin que ce n'est ni par un sentiment de vaine gloire, ni par aucune recherche d'amour-propre. Non. Je veux seulement affermir en vous un courage qui pourrait chanceler. Cette église de Constantinople prospère dans la paix et la grâce du Seigneur. Le démon a voulu y jeter le désordre et le trouble. Mais rassurez-vous. L'Église ne consiste pas dans les murailles d'un édifice. Ce sont les fidèles qui la composent. Or, un seul fidèle suffit à déjouer tous les efforts d'une armée de persécuteurs. — On pourra me bannir, me tuer même, on ne me séparera jamais de vous. La mort n'atteindrait pas mon âme, et mon âme se souviendra toujours de son peuple. Et comment vous oublierai-je jamais, vous, ma famille, vous, ma vie, vous, ma gloire? Pour vous, je suis prêt à répandre jusqu'à la dernière goutte de mon sang. « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. » Qu'ils m'égorgent, qu'ils me tranchent la tête! Une telle mort est le gage de l'immortalité, l'assurance d'une union éternelle! Disons donc avec le patriarche antique : Béni soit le Seigneur dans les siècles des siècles ! »

† S. Joann. Chrysost., *Homiliæ ante exitum*; *Patr. græc.*, tom. XLVII, col. 427-438.

53. « Cependant, dit Sozomène, quand la sentence eut été prononcée par le conciliabule, la nouvelle s'en répandit vers le soir dans la ville et y souleva une véritable sédition. Le lendemain, au point du jour, un attroupement se forma aux alentours de la basilique. Le peuple faisait entendre des clameurs irritées. On demandait un concile plus nombreux pour réformer l'inique jugement d'une poignée d'évêques. Les officiers impériaux, chargés d'arrêter Jean pour le conduire en exil, furent repoussés une première fois. Ils revinrent à la charge. Une mêlée terrible s'engagea, et le peuple encore cette fois resta vainqueur. Cette situation dura trois jours. Mais Chrysostome était plongé dans la douleur la plus amère. D'une part, il ne voulait point donner le scandale d'une résistance factieuse aux décrets de l'empereur; d'autre part, il rejetait absolument la responsabilité d'une émeute sanglante¹. » Enfin, le troisième jour, vers l'heure de midi, comme les rangs de la foule s'étaient éclaircis un peu, il réussit à quitter secrètement la demeure épiscopale et vint se livrer lui-même aux soldats d'Arcadius. Ceux-ci attendirent la nuit pour essayer de sortir de la ville avec leur illustre prisonnier. On le recouvrit d'un manteau qui dissimulait complètement les traits de son visage, et l'escorte se dirigea vers la Corne-d'Or, où un navire était préparé. Malgré ces précautions, le peuple soupçonna la réalité. En un clin d'œil, une foule immense se mit à poursuivre le groupe suspect. Mais les soldats accélérèrent leur marche et purent gagner le navire. On leva l'ancre, et, remontant le Bosphore, on aborda le lendemain au port d'Hiéro, à l'entrée du Pont-Euxin. L'auguste proscrit devait être conduit dans la petite bourgade de Proenetos, en Bithynie, pour y être interné.

Chrysostome
se livre à
ses bourreaux
et part
pour l'exil.

¹ Sozomen., lib. VIII, cap. XVIII.

CHAPITRE V.

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE SAINT INNOCENT I (401-417).

(Suite).

§ I. RAPPEL DE CHRYSOSTOME.

1. Exaspération du peuple de Constantinople. — 2. Émeute et tremblement de terre. — 3. Lettre d'Eudoxia à Chrysostome. — 4. L'eunuque Briso.
- 5. Rentrée triomphale. — 6. Allocution de Chrysostome à son peuple.
- 7. Message de félicitations d'Eudoxia. — 8. Homélie de saint Chrysostome *post reditum*.

§ II. NOUVELLES INTRIGUES.

9. Enthousiasme des fidèles. Protestation de Théophile. — 10. Rixe au faubourg de Chalcedoine. Fuite de Théophile. — 11. Episode de saint Nilamon. — 12. Réhabilitation de Chrysostome. Deux mois de calme. — 13. La statue d'argent d'Eudoxia. — 14. Nouvelle réunion du conciliabule du Chêne. Instructions envoyées d'Alexandrie par Théophile.

§ III. SECOND EXIL DE CHRYSOSTOME.

15. Appel du conciliabule à l'empereur. — 16. Internement de Chrysostome dans sa demeure épiscopale. — 17. La nuit du samedi saint de l'an 401. —

18. Massacres du jour de Pâques. — 19. Lettre de Chrysostome au pape saint Innocent I. — 20. Réponse du pape. — 21. Départ de Chrysostome pour l'exil.

§ IV. MORT DE CHRYSOSTOME.

22. Incendie de la basilique de Sainte-Sophie. — 23. Intrusion d'Acacius. Sainte Nicareta. — 24. Le préfet Optatus. Confesseurs et martyrs. — 25. Lettre du pape saint Innocent I à Chrysostome. — 26. Lettre du pape saint Innocent I au clergé et au peuple de Constantinople. — 27. Noble attitude du souverain pontife. — 28. Exil à Cucusa. — 29. Déportation à Arabissus. — 30. Dernière translation. Mort de saint Jean Chrysostome.

§ I. Rappel de Chrysostome.

1. Le départ de Chrysostome ne fit que redoubler la fureur populaire. Cette fois, dit l'historien Socrate, ce fut un tumulte effroyable¹. La multitude se porta en masse sur le palais impérial, vociférant des malédictions contre Arcadius, le conciliabule impie et surtout contre Théophile et Severianus de Gabala. L'attaque fut vive ; il fallut toute l'énergie des soldats et des gardes pour protéger la demeure et peut-être la vie des souverains, dans ce premier moment d'effervescence. « Ainsi qu'il arrive d'ordinaire dans ces sortes de révolutions, ajoute Socrate, ceux mêmes qui précédemment n'avaient eu pour l'archevêque que des sentiments d'indifférence ou même de jalousie secrète, prenaient hautement son parti et s'apitoyaient sur son sort. Ils se joignaient à la foule pour réclamer contre l'injuste sentence du synode et pour flétrir la violence d'Eudoxia. Théophile était devenu surtout l'objet de l'animadversion publique. C'était sur lui qu'on faisait retomber la responsabilité de tous les événements. Il faut dire qu'en effet ce patriarche ne prenait guère la peine de dissimuler sa fourberie. Car, aussitôt

Exaspération
du peuple
à Constanti-
nople.

¹ Socrat., *Hist. eccles.*, lib. VI, cap. XVI.

après l'exil de Jean, on le vit rétablir dans sa communion Dioscore et les Grands-Frères. Il était donc évident que ces moines n'étaient pas à ses yeux des hérétiques. Dès lors, l'accusation d'origénisme intentée primitivement contre eux, n'avait été qu'un faux prétexte imaginé par Théophile pour obtenir la déposition de l'archevêque. Cette conclusion se présentait naturellement à tous les esprits. Jointe à mille autres indices non moins certains, elle perceait à jour l'odieux complot dont saint Chrysostome venait d'être victime ¹. »

Emeute et
tremblement
de terre.

2. Severianus de Gabala voulut braver le courant d'opinion, et entreprendre la justification du conciliabule sacrilège. « Il parut dans la basilique, continue Socrate, et, du haut de l'ambon, prononça un discours où il ne craignit pas d'insulter l'archevêque déposé. Quand même, disait-il, Jean n'aurait pas été très-légitimement condamné pour beaucoup d'autres forfaits, son insolence était à elle seule un crime impardonnable. Dieu lui-même, Dieu dont la miséricorde infinie se montre indulgente pour tous les autres péchés que peuvent commettre les hommes, Dieu résiste aux superbes. C'est la parole de l'Écriture. — A ces mots, le peuple éclata en cris de fureur et d'indignation. Théophile, averti du danger que courait l'orateur téméraire, se mit à la tête d'une escouade de soldats pour venir le défendre. Son apparition aux portes de l'église fut le signal d'une lutte acharnée où le sang coula des deux parts. Cette fois, il ne fut plus possible d'apaiser la fureur du peuple ni de tromper sa vigilance. Résolue à obtenir satisfaction ou à renverser le trône d'Arcadius, la multitude vint de nouveau envahir les abords du palais. Déjà les portes ébranlées cédaient sous les efforts de mille bras. L'impératrice, éperdue, sentait toute l'horreur du danger. « C'en est fait de nous ! disait-elle toute en pleurs Qu'on ramène Jean. Autrement l'empire nous échappe ! » En ce moment, comme si le ciel lui-même eût pris parti pour l'innocence persécutée, un orage épouvantable, accompagné de secousses de tremblements de terre, éclata sur la cité. Le peuple s'écriait que la vengeance divine allait enfin punir tant d'orgueilleux scélérats.

3. Eudoxia se mit à une table et écrivit de sa main à l'illustre proscrit. « Je conjure votre sainteté, disait-elle, de croire que je ne suis pour rien dans ce qui s'est passé. Tout a été fait à mon insu. Je suis innocente du crime qui a été commis. Des pervers avaient juré de répandre votre sang ; seuls, ils ont tramé tout ce complot. Dieu voit les larmes que je répands et que je lui offre en sacrifice. Revenez au milieu de nous. C'est vous qui avez baptisé mes enfants, venez leur conserver le trône et la vie ! »

Lettre
d'Eudoxia à
saint
Chrysostome.

4. Ce billet, écrit à la lueur de la foudre, entrecoupé par les terreurs simultanées de l'émeute grondante et des éléments déchaînés, conserve encore aujourd'hui, dans sa rédaction brusque et les hachures de ses phrases, comme un témoignage vivant d'authenticité. Eudoxia ne se repentait pas devant le ciel et la terre conjurés, elle mentait, persuadée que le mensonge qui avait toujours été son moyen de règne suffirait encore à la sauver, elle et ses enfants. Cette femme était vraiment un type d'ignominie. Toutefois il s'agissait, d'une part, d'apaiser le peuple ; de l'autre, de trouver moyen de faire parvenir le plus tôt possible à l'illustre proscrit ce nouvel ordre de la cour. On proclama devant la foule assemblée le décret qui rappelait l'archevêque, et l'on expédia en même temps un courrier à Chrysostome. Ce fut Briso ¹, l'un des

L'eunuque
Briso.

¹ Précédemment (page 394 de ce volume), en parlant du conflit survenu entre les processions ariennes et celles des catholiques de Constantinople au temps de Gainas, nous avons reproduit le récit de Socrate qui semblait faire entendre que Briso avait reçu alors une blessure mortelle. Βάλλεται μὲν λίθῳ κατὰ μετώπου Βρίσων ὁ τῆς βασιλίδος εὐνοῦχος, συγκρότων τότε τοὺς ὑμνωδοὺς. Ἀπόλλυνται δὲ καὶ τινες τοῦ λαοῦ, ἐξ ἀμφοτέρων τῶν μερῶν. (Socrat., *Hist. eccles.*, lib. VI, cap. VIII.) Maintenant, c'est le même historien Socrate qui nous apprend que l'eunuque Briso fut chargé en cette fameuse nuit, d'aller à la recherche de Chrysostome exilé. Περμφεῖς οὖν Βρίσων, ὁ τῆς βασιλίδος εὐνοῦχος. (Socrat., *Hist. eccles.*, lib. IV, cap. XVI.) Sozomène tient ici le même langage que Socrate : Ἐν τάχει τε Βρίσωνα τὸν ἀμφ' αὐτὴν πιστὸν εὐνοῦχον πέμψασα. (Sozomen., *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. XVIII.) A moins donc de supposer qu'Eudoxia ait eu successivement deux eunuques ou chambellans du nom de Briso, ce qui n'est pas probable, il faut entendre le premier récit de Socrate dans le sens que Briso, frappé d'une pierre au front par les ariens, et laissé pour mort sur la place, avait survécu à cette blessure et avait plus tard repris son service au palais.

chambellans de l'impératrice, qui reçut ce message. Il mit en réquisition tous les navires légers, toutes les barques du port, et les lança à la poursuite du navire qui la veille avait emmené Chrysostome. De son côté, Briso, suivant la route de terre et franchissant rapidement les distances au moyen des relais de la poste impériale, se dirigea sur Prœnetos, et y arriva quelques heures seulement après Chrysostome. Il se jeta à ses genoux, le conjura d'oublier le passé et de revenir à Constantinople. En même temps, il expédiait un courrier à Eudoxia, pour la prévenir de l'heureux succès de son voyage et lui mander que le saint archevêque ne tarderait pas à rentrer dans sa métropole.

Rentrée
triumphale.

5. A l'arrivée de ce message, l'ivresse de la population byzantine fut au comble. Le tremblement de terre était passé ; l'émeute oubliée. En un clin d'œil, la Corne-d'Or fut envahie par la multitude impatiente de revoir les traits de son pasteur bien-aimé. Le Bosphore se couvrit d'embarcations pavoisées qui, à force de rames et de voiles, se dirigeaient à la rencontre du navire attendu. Les femmes, les enfants, les vieillards, échelonnés le long de la côte, voulaient avoir le bonheur de l'apercevoir de loin. Les quarante évêques demeurés fidèles à Jean Chrysostome durant les jours d'épreuve, avaient été amenés en triomphe jusqu'au port d'embarquement, où un navire les avait reçus à son bord et conduits au devant de l'illustre proscrit. On voulait qu'après lui avoir donné le dernier témoignage d'un dévouement inébranlable, ils fussent les premiers à saluer son triomphe. Enfin, le vaisseau qui portait tant de joie et d'espérances parut dans le détroit, et des acclamations enthousiastes s'élevèrent jusqu'aux cieux. Bientôt Chrysostome mit pied à terre. Les cris de joie redoublèrent et des larmes coulèrent de tous les yeux. On se prosternait pour baiser la frange de son manteau, le sable du rivage où il avait posé le pied. Des torches de cire, des cierges furent allumés, et au chant d'un hymne de joie, une procession spontanément organisée se dirigea vers Constantinople. De temps en temps, la foule se retournait, pour s'assurer qu'on ne la trompait pas et qu'elle était bien réellement en possession de son patriarche bien-aimé. Quand tous

les yeux l'avaient aperçu de loin, inclinant la tête sur sa poitrine et poursuivant modestement sa marche, de nouvelles acclamations interrompaient les chants sacrés. La foule prévoyait de nouvelles déceptions. Mais elles devaient venir du côté où on les attendait le moins. Les artifices de Théophile et de sa faction ne devaient point se produire en ce jour de publique allégresse. « Or, dit Socrate, lorsqu'on fut arrivé au faubourg de Mariana, près d'un palais appartenant à l'impératrice et nommé Anaplos, Jean s'arrêta tout à coup, déclarant qu'il n'irait pas plus loin et ne poserait pas le pied dans la ville jusqu'à ce qu'un concile régulièrement assemblé n'eût reconnu son innocence et levé l'interdiction prononcée contre lui par le synode du Chêne ¹. » Ainsi parle Socrate, dont le récit est d'ailleurs confirmé par le témoignage identique de Sozomène. C'est là une nouvelle preuve du scrupuleux respect de saint Chrysostome pour chacune des prescriptions canoniques. Il était de règle, en effet, qu'un évêque ou un clerc déposé par un concile, ne pouvait être réhabilité que par une nouvelle décision synodale. L'homme de Dieu connaissait cette règle et la mettait en pratique. « Mais, ajoute Socrate, le peuple ne comprit rien à ce scrupule. Il s'imagina que c'était une nouvelle intrigue de l'impératrice. Des cris séditieux retentirent. Pour ne pas prolonger une scène qui pouvait dégénérer en émeute, Jean consentit à reprendre sa marche. Les rues qu'il avait à traverser étaient jonchées de fleurs et décorées de tentures. On parvint ainsi à la basilique constantinienne. Mais là encore, Jean refusa de monter sur le trône épiscopal. Sans entendre aucune raison, la foule le prit dans ses bras, le porta sur la chaire sacrée, et le contraignit de bénir son peuple. Ce n'était pas assez, et comme il persistait à dire qu'à moins d'une réhabilitation solennelle il ne voulait pas remplir ses fonctions épiscopales, mille bras le portèrent à l'ambon. Quand il y fut ainsi porté malgré lui et que cette multitude se fut comme enivrée du bonheur de le revoir, il se fit un silence solennel et Chrysostome fut obligé de prendre la parole ². »

¹ Socrat., lib. VI, cap. XVI; Sozomen., lib. VIII, cap. XVIII. — ² Socrat. et Sozomen., loc. cit.

Allocution
de Chrysos-
tome à
son peuple.

6. « Que dirai-je ? s'écria-t-il. Quels mots puis-je avoir sur les lèvres ? Que le Seigneur soit béni dans les siècles des siècles ! Ce fut mon adieu au départ, c'est ma salutation de bienvenue en ce retour inespéré. Je n'ai pas d'ailleurs cessé de répéter cette parole sur la route de l'exil. Je vous l'avais léguée comme un gage de consolation, je vous la rapporte comme une action de grâces. « Béni soit donc le Seigneur dans les siècles des siècles ! » Les situations sont différentes, l'hymne est le même. Fugitif et proscrit, je bénissais ; revenu de l'exil, je bénis encore. Béni soit le Dieu qui a permis mon expulsion ; béni soit le Dieu qui a préparé mon retour ! Béni soit le Dieu qui avait déchaîné les tempêtes ; béni soit le Dieu qui les a calmées. Oh ! puissé-je vous apprendre à le bénir toujours ! Bénissez-le dans les épreuves, pour en abrégier la durée ; bénissez-le dans la prospérité, pour la rendre durable ! Job lui avait rendu grâces dans l'opulence, il le glorifia dans l'adversité. Qui suis-je donc pour vous parler ainsi ? Mais il n'importe, et quelle que soit ma faiblesse personnelle, je puis du moins vous dire que, dans les conjonctures si diverses qui viennent de se succéder pour moi, la disposition de mon âme est restée constamment la même. Le courage de votre pilote n'a été ni brisé par la tempête, ni amolli par le retour du calme. En m'éloignant de vous, je bénissais le Seigneur ; en vous contemplant de nouveau, mes bien-aimés, je le bénis encore. On m'avait séparé de vous par la distance, on ne vous avait point ravis à mon cœur. A quoi donc ont abouti les intrigues des méchants ? Elles ont redoublé l'affection de mes anciens amis ; elles m'ont créé des amis nouveaux. Autrefois, dans cette enceinte, mes regards ne tombaient que sur des chrétiens. En ce moment, je vois des païens, des juifs, qui pleurent de joie en me contemplant. Autrefois nous n'avions d'auditoire que dans l'intérieur de l'église, aujourd'hui la place publique continue l'église, et du fond de la place jusqu'ici on dirait une seule tête ! Nul ne commande le silence, et tous sont silencieux et recueillis. Qui se doute seulement en ce jour qu'il pourrait y avoir des jeux au cirque ? Tout le monde est ici. Constantinople tout entière s'est donné rendez-vous à la maison de Dieu. On s'y

précipite comme un torrent, avec le fracas des grandes eaux. Le torrent, c'est votre zèle; le bruit des eaux, c'est votre voix répétée par cent mille bouches et faisant monter jusqu'aux cieux le témoignage de votre filiale tendresse. Vos prières sont ma couronne, plus précieuse que tous les diadèmes. Je vous revois dans cette basilique sacrée, où reposent les reliques des apôtres. Banni comme eux, je reviens près de ces illustres bannis de l'antiquité. Là sont les cendres de Timothée, ici celles de Paul, ce stigmatisé de Jésus-Christ. Courage donc, et ne laissez jamais votre âme succomber devant les difficultés de la vie. C'est par le chemin de l'épreuve qu'ont marché tous les saints. Plus ils ont souffert dans leur corps, plus la paix de leur âme était parfaite. Et plutôt à Dieu que nous fussions toujours dans l'affliction! Le pasteur se réjouit quand il souffre pour son troupeau. Quelle joie n'est donc pas la mienne! Je rentre au milieu de mes brebis, le loup a disparu. Il a pris la fuite. Qui l'a chassé? — Le pasteur? — Non, le pasteur était exilé. Ce sont les brebis qui ont écarté le ravisseur! Nobles brebis! En l'absence du berger, elles ont repoussé la bête cruelle! Chaste épouse, en l'absence du mari, elle a éconduit l'adultère! — Et comment cela s'est-il fait? Par les armes, la lance ou le bouclier? — Non, mais par la force de la vertu, par la puissance de la prière. Les brebis ont témoigné leur docilité; l'épouse, son amour fidèle. Et cela suffisait. Maintenant où sont-ils, les ennemis, les ravisseurs? Enveloppés dans leur manteau de honte, ils tremblent et se cachent. Cependant nous triomphons en plein jour. L'empereur, la noble Augusta, les princes sont avec nous et pour nous. Que vous dirai-je donc? Je ne sais qu'une seule parole. Que le Seigneur soit béni; qu'il répande sa bénédiction sur vous et sur vos enfants. A lui la louange et la gloire dans les siècles des siècles. Amen¹!»

7. Pour un homme paralysé des parties inférieures du corps, lequel venait de passer trois jours au milieu d'une émeute, quatre autres jours sur les grands chemins de l'exil, et enfin cette dernière

Message
de
félicitations
d'Éudoxia.

¹ S. Joann. Chryzost., *Post reditum*; *Patr. græc.*, tom. LII, col. 439-442.

journée parmi des émotions capables d'anéantir le tempérament le plus vigoureux, il faut convenir qu'un tel discours ne manquait pas tout à fait de souffle. La moderne critique n'y avait pas songé. Cependant, Eudoxia avait envoyé tous ses courtisans grossir le cortège de l'archevêque. Le soir même, lorsque Chrysostome put enfin goûter quelque repos dans sa demeure épiscopale, elle lui adressa un message ainsi conçu : « Mes vœux sont exaucés ; j'ai obtenu ce que je voulais. J'ai rendu au troupeau son pasteur, au navire son pilote. C'est là pour moi une couronne que j'estime plus précieuse que mon diadème. »

Homélie
d (S. Chry-
sostome
post reditum.

8. Le lendemain, la multitude aussi nombreuse que le jour précédent envahit la basilique. L'impératrice Eudoxia vint elle-même pour rajeunir en quelque sorte sa popularité, au milieu de ces touchantes démonstrations. Chrysostome parut sur le trône épiscopal et des applaudissements sans fin ébranlèrent les voûtes de l'édifice. Le discours de la veille n'avait été qu'une sorte d'allocution de circonstance. On attendait une homélie en règle. Le peuple comptait sur son orateur. L'orateur s'éleva plus haut encore que les espérances populaires. Jamais peut-être le génie de Chrysostome ne brilla d'un plus vif éclat. Nous allons reproduire en entier cette improvisation aussi brillante que mesurée, aussi éloquente que modeste, où l'illustre archevêque passe en revue tous les faits accomplis avec autant d'à-propos que de modération, avec une finesse, un tact, un goût merveilleux. « Autrefois, dit-il, le Pharaon d'Égypte, dans sa barbarie native, rencontra l'épouse d'Abraham, dont la beauté frappa ses regards adultères. Un rapt eut lieu alors. La Providence divine le permit pour faire éclater à la fois la vertu de l'épouse, la patience du patriarche, la méchanceté du barbare, et enfin la justice et la bonté célestes qui ne laissent jamais le crime impuni. Cette histoire du Testament antique, c'est la nôtre, mes bien-aimés. Il s'est retrouvé un Égyptien pour jouer parmi nous le rôle du Pharaon. Le roi d'Égypte au temps d'Abraham commandait à des soldats ; l'Égyptien moderne a mis en avant ses protecteurs. Le Pharaon fit enlever Sara, l'Égyptien moderne a voulu envahir cette église. Sara fut détenue captive

pendant une seule nuit; cette église pendant un seul jour. Encore ce jour ne fut-il pas complet. La captivité de Sara mit en relief l'honneur de la vertueuse épouse; l'oppression de cette église a fait connaître votre fidélité. Jusqu'ici le parallélisme se soutient entre l'histoire patriarcale et notre histoire actuelle. Mais le dénoûment diffère. Le Pharaon, ce roi barbare, fut attendri par la vertu de Sara. Il déplora son erreur et dit à Abraham : « Pourquoi m'aviez-vous trompé, en me disant que cette femme était votre sœur ? » Et Sara fut rendue à son époux. Mais le nouvel Égyptien après avoir commis son crime n'a pas connu le repentir; il a continué la lutte et la violence. Malheureux, « tu as péché, arrête-toi ! » N'ajoute pas d'autres forfaits au premier. Tu avais exilé le pasteur, pourquoi disperser le troupeau? Tu avais éloigné le pilote, pourquoi briser le gouvernail? Tu avais chassé le vigneron, pourquoi arracher la vigne? Pourquoi violer les monastères et reproduire les désastres d'une invasion de barbares? Dieu a permis tout cela, mes bien-aimés, afin de mieux faire éclater votre vertu et de montrer à la face de l'univers qu'il y a dans cette cité de Constantinople un troupeau fidèle dont Jésus-Christ est vraiment le chef. Même en l'absence du pasteur, ce troupeau est resté invincible. La parole de l'Apôtre s'est accomplie. « Vous avez poursuivi avec crainte et tremblement l'œuvre de votre salut, non-seulement quand j'étais là pour diriger vos efforts, mais en mon absence, alors qu'on m'avait éloigné de vous ³. » Nos ennemis connaissaient parfaitement votre courage, la force de votre amour pour moi et l'ardeur de mon amour pour vous. Tant que Chrysostome sera dans la cité, disaient-ils, nous n'oserons rien faire. Qu'on le force d'en sortir. — Eh bien! vous y avez réussi. L'évêque a été exilé. Mais vous avez vu alors ce que peut l'attachement d'un troupeau fidèle à son pasteur légitime, vous avez connu par expérience la générosité de mes fils, leur constance inébranlable. Spectacle inouï! Le berger est absent et le troupeau combat; le chef est éloigné et les soldats prennent les armes. Non-

¹ *Genes.*, XII, 18, 19. — ² *Genes.*, XII, 4-7. — ³ *Philipp.*, II, 12.

seulement l'Église a eu son armée, mais la ville entière est devenue l'Église. Un souffle d'héroïque sainteté purifiait les rues, les places, l'atmosphère de la ville. Les hérétiques se convertissaient, les Juifs eux-mêmes confessaient la divinité de Jésus-Christ et accouraient dans nos rangs. Ainsi en fut-il au temps évangélique. Le grand-prêtre Caïphe attachait le Sauveur à la croix, mais le bon larron se convertissait. Les princes des prêtres mirent à mort celui que les mages avaient adoré. Église de Constantinople, ne vous troublez donc pas. Sans ces épreuves, jamais on n'eût apprécié les trésors de fidélité et de grâces déposés dans votre sein. L'ennemi a tendu ses embûches, il a déclaré la guerre, mais il a été vaincu. Quelles étaient ses armes? Des bâtons. — Quelles étaient les vôtres? La prière. — C'est le mot de l'Évangile : « Si l'on vous frappe sur la joue droite, tendez l'autre ¹. » Les insensés! Ils ont envahi ce temple, ils l'ont assiégé, ils ont changé le sanctuaire de la paix en un champ de carnage, sans respect pour la majesté du Dieu qui y réside, ni pour la dignité du sacerdoce, ni pour la piété des princes. La piscine du baptistère a été remplie de sang; le bain de la régénération est devenu le théâtre des égorgements. Quoi! l'empereur en entrant dans cette église dépose le bouclier et le diadème; et vous, vous êtes venus ici l'arme au poing, la massue levée! Le souverain laisse à la porte les insignes de l'empire, et vous, vous avez porté la guerre jusqu'au pied de l'autel. Ainsi avez-vous fait. Mais votre sacrilège n'a pu atteindre la sainteté de cette église, noble épouse que Jésus-Christ m'a donnée. Elle a conservé, malgré tous vos forfaits, l'éclat immaculé de sa vertu. Et voilà ce qui me comble d'allégresse. Je suis heureux, moins encore de votre victoire, que de ce que vous avez triomphé sans moi. Si j'eusse été au milieu de vous, on aurait pu m'attribuer une part dans le succès. Vainqueurs sans moi, la gloire vous appartient tout entière. Mais aussi c'est là un mérite qu'on ne saurait me contester. Je vous ai élevés de telle sorte que, loin de votre père, vous savez déployer le même courage que vous auriez sous

¹ Matth., v, 39.

ses yeux. Tel un généreux athlète n'a pas besoin de l'œil du maître pour faire honneur aux leçons qu'il en a reçues. Qu'ai-je besoin d'insister davantage? Les pierres elles-mêmes, les murailles crient et proclament votre valeur. Au palais impérial on vante la fidélité du peuple de Constantinople! Les rives du Bosphore, le désert, les rochers, les campagnes, retentissent de la même acclamation. Votre éloge est écrit dans tous les cœurs et redit par tous les échos. Et comment avez-vous remporté cette éclatante victoire? Par les armes, la violence, l'intrigue et l'or? Non, mais par la foi. Constantinople fidèle à son évêque! Constantinople éprise d'amour pour son père! Cité bienheureuse, ce ne sont pas tes édifices superbes, tes magnifiques colonnades qui font ta richesse, c'est ta vertu. Quoi! parmi tant de dangers, d'embûches, de violences et de menaces, vos prières ont suffi pour vaincre! Oui, et ce n'est pas sans raison, car vos prières étaient assidues, vos larmes comme un torrent forcèrent la miséricorde de Dieu. L'ennemi avait des glaives, vous des oraisons; il respirait le carnage, vous la mansuétude. Qu'on fasse de nous ce qu'on voudra! disiez-vous. Et vos prières redoublaient. Maintenant ces envahisseurs où sont-ils? Avons-nous armé des soldats, bandé nos arcs, lancé des flèches contre eux? Nous avons prié et ils ont disparu. Leur trame était une toile d'araignée, votre foi était le rocher inébranlable. J'ai donc le droit d'être fier de vous! Et pourtant ce triomphe ne m'a pas surpris, parce que je connaissais depuis longtemps les ressources inépuisables de votre dévouement et de votre piété. On pouvait bannir le pasteur, je savais que le troupeau, que la cité entière le suivrait dans l'exil. Un homme avait disparu, et Constantinople se croyait transformée en un désert. Les femmes, les époux, les vieillards, les petits enfants, tous voulaient s'embarquer pour aller rejoindre, à travers les flots, parmi les solitudes, leur père qu'on avait ravi. L'esclave, sans s'inquiéter de son maître; la femme, sans souci de sa faiblesse, tous prenaient ce chemin. Le forum fut déserté pour l'église. Il vous souvient d'avoir vu alors l'auguste impératrice elle-même se mêler à vos rangs et partager votre sollicitude. Je ne veux point passer sous silence cet acte de

piété auguste. Mes lèvres ne connaissent pas l'accent de l'adulation. Je le dis en sa présence, parce que c'est la vérité. Pendant que des intrigues dont vous connaissez les auteurs me faisaient prendre la route de l'exil, l'impératrice s'est souvenue de sa piété; elle a mêlé ses prières aux vôtres, et le triomphe de ce jour est aussi son œuvre. Oubliez donc tous les souvenirs amers, pour ne plus songer qu'aux bienfaits du Seigneur et à la reconnaissance que nous lui devons. Redisons avec l'Apôtre : « Ceux qui sèment dans les larmes, moissonneront dans l'allégresse. Ils allaient et pleuraient, répandant le grain sur les sillons, mais ils reviendront dans la joie recueillir des gerbes de salut et de grâce ¹. »

§ III. Nouvelles Intrigues.

9. « Ce discours, dit Sozomène, fut accueilli avec de telles acclamations que l'orateur, interrompu à chaque instant par les applaudissements de la foule, dut renoncer à la parole et descendre de chaire ². » — Mais, ajoute Socrate, la faction de Théophile pour être abattue n'était point découragée. Elle se fit une arme nouvelle de cette démonstration populaire. Le conciliabule du Chêne n'était pas encore dissous. Il poursuivait sa treizième session, relative à l'élection du métropolitain d'Éphèse, Héraclide. Théophile présenta la conduite de Chrysostome comme une infraction à toutes les règles canoniques. L'archevêque a été régulièrement déposé par une sentence synodale, disait-il. Dès lors il ne saurait exercer aucun acte ecclésiastique avant d'être réhabilité. — Ce raisonnement, produit dans le public, n'aurait point alors eu grand effet. Aussi Théophile se garda bien de l'ébruiter. Il se contenta d'en faire l'objet d'une protestation déposée, comme pierre d'attente, dans les archives du synode ³.

¹ *Psalm.*, cxxv, 5, 6; Joann. Chrysost., *Sermo post reditum*; *Patrol. grac.*, tom. LII, col. 443-446.

² Sozomen., *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. XVIII. — ³ Socrat., *Hist. eccles.*, lib. VI, cap. XVI.

Enthousiasme des fidèles.
Protestation de Théophile.

10. Le patriarche d'Alexandrie était, on le voit, un habile homme. « Cependant, continue Socrate, il poursuivait ostensiblement l'examen de la cause d'Héraclide, dans l'espoir d'y trouver de nouveaux griefs contre Jean Chrysostome. Mais Héraclide était absent; on le jugeait sans l'entendre. Les griefs articulés contre lui se réduisaient à une plainte signée de quelques clercs subornés, lesquels se plaignaient d'avoir été incarcérés à Éphèse par un abus de pouvoir de leur métropolitain. L'opinion publique à Constantinople se prononçait ouvertement contre une semblable procédure. On disait qu'il était inouï de juger et de condamner un évêque sans l'entendre. D'autre part, la faction de Théophile soutenait qu'un tel procédé était parfaitement légitime, que les accusateurs devaient être reçus à formuler leurs plaintes et que, s'ils en démontraient la véracité, l'évêque, même en son absence, pouvait et devait être condamné. Le conflit entre la population byzantine et les émissaires du patriarche d'Alexandrie dégénéra bientôt en une guerre déclarée. De part et d'autre, on se battit avec acharnement. Il y eut des morts et des blessés. Théophile, épouvanté, prit la fuite ¹. »

— Tel est le récit du novatien Socrate. Celui de Sozomène est un peu plus détaillé et présente sous un jour plus compréhensible l'enchaînement des faits. « Le patriarche d'Alexandrie aurait voulu, dit Sozomène, formuler une dénonciation canonique contre Chrysostome, sous prétexte que cet archevêque, sans attendre une sentence de réhabilitation, avait publiquement fait acte de juridiction épiscopale et prononcé une homélie dans la basilique des Apôtres. Mais il ne se sentait pas assez fort pour hasarder une telle démarche. Il craignait de mécontenter la cour et les patriens qui venaient, pour apaiser l'émeute, de rappeler spontanément Chrysostome de l'exil. Dans cette situation, il se promit d'arriver au même résultat par une voie détournée, et fit instruire la cause d'Héraclide, persuadé qu'il y trouverait plus d'un prétexte pour renouveler les accusations antérieures et corroborer la sentence de déposition prononcée contre Jean Chrysostome. Mais une

Rixe au
faubourg de
Chalcédoine.
Fuite de
Théophile.

¹ Socrat., *ibid.*, cap. xvii.

violente opposition se manifesta. Les partisans de Chrysostome déclaraient qu'il était contraire à toutes les règles du droit ecclésiastique et civil de juger un évêque sans l'entendre, et de procéder contre lui à son insu et en son absence. De leur côté, les Égyptiens que le patriarche avait amenés en grand nombre et qui remplissaient le faubourg de Chalcédoine soutenaient que Théophile avait raison. Ils menaçaient d'égorger quiconque se permettrait d'avoir un autre avis. Les matelots alexandrins, plus habitués aux luttes du poignet qu'à celles de la théologie, se jetèrent sur les contradicteurs. Une affreuse mêlée s'engagea, et il resta sur le terrain un certain nombre de morts et de blessés. Severianus de Gabala et les autres évêques de son parti s'enfuirent aussitôt, Théophile, malgré l'état de la mer qui était alors menaçante, s'embarqua la nuit suivante avec tous ses Égyptiens et son fameux protégé Isaac qui ne le quittait plus. Le lendemain, on n'eût pas trouvé un seul membre du conciliabule du Chêne dans tout le faubourg de Chalcédoine ¹. »

Episcôpe de
saint
Nilammon.

11. « Or, continue Sozomène, la navigation de Théophile fut plus heureuse qu'il n'aurait pu l'espérer. Un vent favorable le conduisit au port de Géras, petite cité de la côte d'Égypte, à quinze stades ² de Pelusium. L'évêque de Géras venait de mourir. Ils avaient élu pour lui succéder un vénérable solitaire, qui vivait dans une grotte voisine, et se nommait Nilammon. Cet homme de Dieu s'était renfermé vivant dans sa caverne ; il en avait muré l'entrée, et refusait obstinément la dignité épiscopale qu'on voulait lui conférer. Toute la population assiégeait inutilement cette porte qui ne s'ouvrait pas. Théophile vint lui-même et dit au solitaire : Dieu lui-même m'envoie pour vous sacrer. Résignez-vous donc à la volonté du ciel. — Nilammon lui répondit : Mon père, vous ferez demain tout ce que vous voudrez de moi. Laissez-moi seulement cette journée pour me disposer à quitter ma cellule. — Le lendemain donc, Théophile revint, accompagné de tout le peuple. — Ouvrez, dit-il au solitaire. — Je suis prêt, répondit Nilammon.

¹ Sozom., lib. VIII, cap. XVII. — ² Huit kilomètres environ.

Mais, de grâce, adressons d'abord une prière à notre Dieu. — La foule s'agenouilla et se mit en prières ; mais, durant l'oraison, le solitaire avait rendu l'âme. On attendit longtemps, sans que la porte s'ouvrît. On prenait patience, respectant le recueillement de l'anachorète. Enfin, comme le jour s'écoulait, après l'avoir appelé inutilement, on démolit l'entrée de la grotte et l'on trouva le saint agenouillé, les bras en croix. Ce n'était plus qu'un cadavre. On l'ensevelit avec grand honneur au lieu même où il était mort. Une église, encore aujourd'hui très-fréquentée, s'éleva sur son tombeau. C'est ainsi que Nilammon obtenait de Dieu la grâce de mourir, plutôt que d'accepter le fardeau de l'épiscopat dont sa modestie se croyait indigne ¹. »

12. « Cependant, poursuit le chroniqueur, Jean Chrysostome recueillait chaque jour de nouvelles preuves de l'amour de son peuple. Soixante évêques réunis en ce temps à Constantinople cassèrent les injustes décrets rendus par le conciliabule du Chêne. Après cette réhabilitation solennelle, Chrysostome consentit enfin à célébrer les saints mystères, à conférer des ordinations et à remplir tous les autres devoirs de la charge épiscopale. Jusque-là, il s'en était abstenu, se bornant exclusivement au ministère de la parole. Ce fut à cette époque que son archidiacre Sérapion fut élu pour le siège épiscopal d'Héraclée, en Thrace. Jean le sacra de ses mains ². » — Cette halte entre deux tempêtes ne dura que deux mois. « La réconciliation d'Eudoxia avec le saint pontife n'avait été qu'un expédient de la peur, une hypocrisie nouvelle ajoutée à tant d'autres lâchetés. L'impératrice ne se consolait pas d'avoir acheté de ses larmes le triomphe d'un ennemi. La vengeance, ajournée et condensée dans son cœur, n'y bouillonnait que plus fort. Il ne manquait pas d'ailleurs autour d'elle de courtisans et de valets pour en attiser la flamme. Une circonstance inattendue la fit éclater ³. »

Réhabilitation de Chrysostome
Deux mois de calme.

¹ Sozomen., lib. VIII, cap. XVII. — ² *Id.*, *ibid.* — ³ M. Martin d'Agde, *Hist. de S. Jean Chrysost.*, pag. 422.

La statue
d'argent
d'Eudoxia.

13. Quelques semaines après, Arcadius fit ériger sur le forum, en face de la basilique de Sainte-Sophie, une statue d'argent représentant l'Augusta, son épouse, vêtue de la pourpre impériale. Le piédestal de la statue était une colonne monolithe de porphyre. « On voit encore aujourd'hui cette colonne, dit Sozomène, sur la façade méridionale de la basilique, en avant du palais sénatorial. » Cette remarque de l'historien nous fait conjecturer que la statue elle-même avait déjà disparu. Sans doute, le trésor de l'empire en avait eu besoin dans l'intervalle, et le métal précieux avait reçu une autre destination. Quoi qu'il en soit, l'inauguration du monument fut accompagnée du cérémonial païen usité en pareille circonstance. On organisa des jeux de gladiateurs, des courses de chars, des spectacles publics avec mimes et danseurs. Le voisinage de l'église aurait dû imposer quelque réserve à ces exhibitions scandaleusement idolâtriques. Le novatien Socrate n'hésite pas à blâmer énergiquement ce retour officiel aux usages païens. Mais il prétend qu'une démarche préalable de Chrysostome auprès d'Eudoxia aurait suffi pour faire changer le programme. « L'archevêque, dit-il, avec le talent de persuasion qui lui était familier, aurait facilement obtenu des princes une faveur de ce genre ¹. » Nous croyons au contraire que non-seulement la démarche de Chrysostome n'aurait eu aucun résultat, mais que la démonstration projetée par la cour avait uniquement pour but de braver son autorité épiscopale. C'est du moins ce que dit Sozomène en termes explicites. Toujours est-il que la fête païenne eut lieu, et que le grand orateur, du haut de la chaire sacrée, stigmatisa avec son énergie ordinaire ces spectacles licencieux. Nous n'avons plus le discours qu'il prononça en cette circonstance. Il nous est donc impossible d'apprécier à leur juste valeur les travestissements dont il fut l'objet de la part de la cour. « On fit croire à l'impératrice, dit Sozomène, que l'archevêque avait outragé publiquement sa majesté souveraine et cherché à soulever le peuple contre elle. Eudoxia prit feu à cette nouvelle. Le ressentiment qu'elle conservait du

¹ Socrat., *Hist. eccles.*, lib. VI, cap. XVIII.

passé ne demandait qu'une occasion pour éclater encore. Sans se donner la peine de contrôler un rapport calomnieux, elle fit écrire aux évêques qui avaient tenu le conciliabule du Chêne, de revenir immédiatement à Constantinople et d'y reprendre leurs poursuites contre Chrysostome ¹. »

14. « Cet éclat n'intimida point l'homme de Dieu, continue Sozomène. Il parlait toujours avec la même indépendance. Ce fut alors que, dans une homélie devenue célèbre, il débuta par ces paroles : « Hérodiade est encore en fureur, elle recommence à danser, et demande une seconde fois la tête de Jean ². » Cependant les évêques ses ennemis arrivaient à Constantinople. Leontius d'Ancyre et Acacius de Bérée s'y montrèrent d'abord. Ils furent bientôt suivis d'Ammonius de Laodicée, de Briso de Philippopolis, et de quelques autres non moins audacieux qu'empressés. « Cependant, dit Palladius, cette assemblée était comme un corps sans âme. Il lui manquait une direction et un chef. Ils écrivirent donc à Théophile, patriarche d'Alexandrie. Accourez, lui mandaient-ils, et venez vous mettre à notre tête pour accabler cette fois Chrysostome. Si vous craignez la fureur du peuple de Byzance et que vous n'osiez paraître en personne, du moins indiquez-nous la marche que nous devons suivre et la manière de nous y prendre. — Théophile avait gardé un souvenir trop vif des dangers qu'il avait courus naguère, pour les affronter de nouveau. Il envoya à sa place trois évêques intrigants, Paul, Poïmen et un autre récemment sacré, dont le nom m'échappe. Il leur donna ses instructions et leur remit un recueil de canons dressés jadis par les ariens d'Alexandrie contre le bienheureux Athanase. L'un de ces canons, spécialement dirigé contre Athanase, portait qu'un évêque, même injustement condamné par un synode, s'il se permettait un seul acte de juridiction ecclésiastique, ne pourrait plus jamais être

Nouvelle
réunion du
conciliabule
du Chêne.
Instructions
envoyées
d'Alexandrie
par Théophile.

¹ Sozom., *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. xx.

² Nous n'avons plus aucune homélie de saint Jean Chrysostome commençant par cette allusion significative. Peut-être même Jean ne prononça-t-il jamais de semblables paroles. La malignité de ses ennemis était assez ingénieuse pour les lui prêter par une calomnie vraiment homicide.

réhabilité. Telle devait être la machine de guerre qui accablerait Chrysostome. Cependant, tous les métropolitains et les évêques de Syrie, de la Cappadoce, de la Phrygie et du Pont, arrivaient à Constantinople et communiquaient publiquement avec l'archevêque. C'était leur devoir et leur droit. Mais Eudoxia s'en montra fort irritée. Les courtisans répandirent le bruit que l'impératrice ne souffrirait pas longtemps une conduite aussi injurieuse pour sa majesté. Dans un groupe de prélats où l'on parlait ainsi, se trouva par hasard le vénérable Théodore, évêque de Tyane. Il comprit sur-le-champ qu'il s'agissait d'une conjuration nouvelle, où l'on se promettait de reprendre en sous-œuvre la ténébreuse assemblée du Chêne. A l'instant même, et sans prendre congé de personne, il quitta la ville et retourna dans sa province, jurant de ne plus jamais remettre le pied dans une cour dégénérée, et déclarant qu'il resterait fidèle à la communion de Rome, celle dont l'Apôtre a dit : « Votre foi est annoncée dans tout l'univers ¹. » Théodore fut fidèle à son serment. Il n'en fut pas de même de Pharétrius, évêque d'Argée. Ce prélat n'avait pas même quitté son diocèse. Mais, effrayé du bruit qui se faisait autour du nom de Chrysostome, il prit les devants et écrivit aux adversaires de ce bienheureux qu'il adhéraît à toutes les mesures qu'on jugerait à propos de décréter contre lui. Leontius d'Ancyre et Ammonius de Césarée, les deux chefs de la cabale, ne trouvèrent pas non plus grand obstacle du côté des évêques présents à Constantinople. La plupart se montraient disposés à faire tout ce que voudrait la cour. On n'eut pas même besoin d'employer la menace; les séductions d'Eudoxia suffirent à les convaincre. Ce fut dans ces dispositions que se fit l'ouverture du deuxième synode, continuation de celui du Chêne. Acacius de Bérée et Antiochus de Ptolémaïs en furent nommés présidents. Selon le perfide conseil émané de Théophile, on convint qu'il serait superflu de procéder à une nouvelle enquête contre Chrysostome, puisque d'après le canon arien déjà cité, la première sentence de déposition avait toute sa valeur. Voici le texte exact

¹ Rom., I, 8.

de ce canon impie, unanimement repoussé par le concile de Sardique, par le siège de Rome et par tous les catholiques du monde. « Tout évêque ou prêtre frappé, justement ou non, d'une sentence de déposition, qui sera sans réhabilitation préalable rentré dans son église, ne pourra plus être admis à se justifier, et restera déposé à tout jamais. » Telle était l'arme dont les sectaires avaient prétendu jadis frapper l'immortel Athanase et les papes Jules et Libérius. Mais il se présenta une difficulté imprévue. Un certain nombre d'évêques protestèrent contre la validité de ce prétendu canon, et déclarèrent qu'il n'avait jamais été ratifié par les catholiques ¹. »

§ III. Second exil de Chrysostome.

15. « En présence de cette fin de non-recevoir, continue Palladius, Acacius de Bérée, Cyrinus de Chalcédoine, Severianus de Gabala, Ammonius de Césarée et Leontius d'Ancyre, eurent l'idée d'en appeler à l'intervention impériale. Ils obtinrent une audience d'Arcadius, lui exposèrent la situation et le prièrent de terminer par une sentence définitive le débat engagé entre ceux qui soutenaient la validité du canon d'Alexandrie et ceux qui la rejetaient. L'empereur manda aussitôt Elpidius, évêque de Laodicée, et Tranquillus, tous deux vénérables par leur sainteté non moins que par leurs cheveux blancs, et en présence des émissaires du conciliabule, il les consulta sur la question. Ce serait, dirent-ils, une affreuse iniquité de condamner Chrysostome sans l'entendre. Il n'a point été déposé canoniquement. Il a été expulsé par un ordre émané de vous. Il n'est pas revenu spontanément. C'est votre majesté qui lui a intimé, par un de ses notaires impériaux, l'ordre de remonter sur son siège. Dès lors, la cause est complètement entière. Quant au canon dont on parle à votre majesté, c'est une œuvre notoirement arienne qui n'a pas la moindre autorité dans l'Église. — A ces mots, les adversaires de Chrysostome élevèrent

Appel du conciliabule à l'empereur.

¹ Pallad., *Dial. de Vita Chrys.*, cap. IX ; *Patr. græc.*, tom. XLVII, col. 30, 31.

la voix et firent entendre les plus bruyantes réclamations. Elpidius, dont la science canonique était universellement admirée, laissa s'écouler ce flot de colères et d'injures. Puis, quand le silence se fut peu à peu rétabli, il continua en ces termes : Auguste empereur, il serait non moins ridicule qu'inconvenant de prolonger devant votre majesté une pareille scène de violences. Il est un moyen beaucoup plus simple de terminer la controverse. Ordonnez aux évêques qui soutiennent la validité de ce canon, de signer une attestation écrite dans laquelle ils déclareront partager la croyance et la foi de ceux qui l'ont jadis formulé. — L'empereur admira la simplicité de l'expédient qu'on lui proposait. Il se tourna, en souriant, vers Antiochus de Ptolémaïs : Voilà, dit-il, qui me paraît aussi ingénieux que péremptoire ! — En parlant ainsi, l'empereur était de bonne foi. Arcadius d'ailleurs était innocent des crimes commis sous son règne par l'intrigue et l'audace de quelques ambitieux, qui bouleversaient au gré de leurs passions toutes les lois ecclésiastiques et civiles. Cependant, la proposition d'Elpidius et surtout la faveur marquée avec laquelle le prince venait de l'accueillir, déconcertèrent Severianus de Gabala et ses cinq acolytes. On les vit tout à coup changer de couleur et perdre contenance. Toutefois, comme il fallait prendre une décision, ils répondirent que la signature qu'on leur demandait ne les embarrassait point, qu'ils la donneraient quand le temps serait venu, et après cet échappatoire, ils prirent congé de l'empereur et se retirèrent ¹. »

16. « Ils étaient loin cependant, continue Palladius, de vouloir tenir une promesse de ce genre. C'eût été se déclarer ouvertement ariens. Aussi, quand on les somma de tenir leur parole, ils répondirent que leur engagement avait été irrésolû, involontaire, et qu'ils ne se croyaient pas obligés en conscience de le remplir. Cette première machine de guerre ainsi brisée dans leurs mains, ils en cherchaient une autre, sans pouvoir la trouver. Neuf ou dix mois s'écoulèrent sans résultat. Dans l'intervalle, les quarante évêques fidèles au bienheureux Chrysostome ne le quittaient pas. L'homme

de Dieu présidait avec eux les assemblées ecclésiastiques et continuait à instruire son peuple, avec un zèle et une sollicitude admirables. On eût dit que le danger redoublait la sérénité de son âme. L'époque du jeûne dominical, ce printemps de l'année ecclésiastique, était arrivé. Antiochus de Ptolémaïs, avec quelques autres de sa faction, revint trouver l'empereur. Il est temps, dit-il, de mettre un terme à tant de scandales. Jean Chrysostome a été doublement condamné. Votre majesté ne doit plus souffrir qu'il profane l'Église par sa présence. Veuillez donc prendre des mesures pour qu'il soit expulsé avant les prochaines fêtes de Pâques. — Arcadius y consentit. Il envoya un commissaire impérial chargé de notifier à l'archevêque un ordre d'exil. — Jésus-Christ, notre Sauveur et notre Dieu, m'a confié cette Église, répondit Jean. Il m'a imposé le soin de la gouverner; je ne l'abandonnerai pas volontairement. Allez dire à votre maître qu'il peut employer contre moi la force dont il dispose. Cette ville lui appartient, il est libre de m'en faire expulser. Mais autrement, je ne déserterais pas mon poste. — L'officier retourna au palais et y transmit cette noble réponse. On n'insista pas pour le moment. Toutefois, par prudence, Chrysostome s'abstint dès lors de paraître aux offices publics et se tint renfermé dans la demeure épiscopale. Mais le grand samedi (samedi saint), anniversaire du jour où le Christ descendit aux limbes et en arracha les âmes des justes, un messenger impérial se présenta de nouveau et intima au bienheureux Jean l'ordre de quitter Constantinople. Il répondit comme la première fois. Arcadius était retenu par le respect d'un jour aussi saint et par la crainte de soulever une sédition dans la ville. Par son ordre, Acacius de Bérée et Antiochus de Ptolémaïs furent mandés au palais. Que faut-il faire? leur dit-il. Prenez garde à ce que vous demandez. Vos conseils ne me paraissent ni opportuns, ni sages. — Ces traîtres, affectant alors le langage du dévouement le plus absolu et de la conscience la plus droite, s'écrièrent : Auguste empereur, nous répondons sur notre tête de la légitimité des mesures que vous allez prendre contre Chrysostome. — Ce mot fixa les incertitudes du prince. On sut bientôt que les ordres les plus

rigoureux allaient être donnés. Il restait une dernière ressource. Les quarante évêques réunis autour de Jean se rendirent près de l'empereur et de l'impératrice, les suppliant avec larmes d'avoir pitié de l'Église du Christ, de ne pas convertir la solennité pascalle en un deuil public, et de ne pas retarder le bonheur des catéchumènes qui devaient, après une si longue préparation, recevoir en ce jour le sacrement de baptême des mains de leur pasteur et de leur père. On ne daigna pas les entendre. L'un d'eux, le bienheureux Paul, évêque de Craté, saisi d'une généreuse indignation, s'approcha de l'impératrice et lui dit à haute voix : « Eudoxia, il en est temps encore, songez à la justice de Dieu et à l'avenir de vos enfants. Gardez-vous d'ensanglanter ce grand jour où le Christ est ressuscité pour le salut du monde ! »

La nuit du
samedi saint
de l'an 404.

17. « Cette prophétique menace n'eut pas plus d'effet que les prières, et les quarante évêques revinrent dans les divers logements qu'ils occupaient à Constantinople. Ils passèrent toute cette nuit les uns dans les larmes, les autres dans un accablement voisin de la stupeur, tous dans une consternation inexprimable. Cependant, les prêtres du bienheureux Jean avaient indiqué le baptistère de la basilique constantinienne, pour y conférer le baptême aux catéchumènes. Le peuple passait cette veille sainte dans l'église. Les fidèles y psalmodiaient; les néophytes recevaient le sacrement de la régénération, ainsi qu'il se pratique dans la nuit pascalle. Severianus de Gabala et Acacius de Bérée allèrent dénoncer le fait comme un attentat contre l'empereur. Ils s'adressèrent à Anthémius, gouverneur de la ville, et le requirent de faire adresser une sommation à la foule pour la contraindre de se réunir dans la basilique de Sainte-Sophie, où la faction avait fixé le lieu de son assemblée. Le magistrat refusa d'abord son concours. Il est nuit, disait-il, l'attroupement est considérable. Nous nous exposerions à d'affreux désordres. — Les deux évêques calmèrent ses scrupules, l'assurant que tout se passerait paisiblement. Le gouverneur céda à regret. Il mit à leur disposition quatre cents *scutarii* de la garde impériale, commandés par un officier païen, Lucianus, au-

¹ Pallad., loc. cit.

quel il enjoignit de s'abstenir de toute espèce de violence, et de se présenter seulement au baptistère de l'église constantinienne pour notifier au peuple l'ordre de l'évacuer et d'aller célébrer la vigile pascale à Sainte-Sophie. Lucianus se conforma d'abord à ses instructions. Il laissa sa troupe à la porte du baptistère, entra seul et lut la proclamation qui fut accueillie par un refus unanime. Il n'insista pas et revint informer Acacius de Bérée des dispositions où il avait trouvé la multitude. Cet évêque indigne entreprit alors de séduire l'officier païen. Il lui promit un avancement rapide, des honneurs, des richesses et la faveur impériale s'il consentait, sans en informer Anthémios, à prendre l'initiative d'une mesure de rigueur. Le soldat hésita quelque temps, mais enfin les brillantes perspectives qu'on faisait miroiter à ses yeux, triomphèrent de sa conscience. Il partit de nouveau, à la tête de sa troupe, et accompagné de quelques clercs chargés par l'évêque de stimuler son ardeur. — On était à la seconde veille de la nuit (minuit). Les catéchumènes, en deux groupes séparés, les hommes à côté des diacres, les femmes à côté des diaconesses, étaient rangés autour de la piscine sacrée, et suivant l'usage, quittaient leurs vêtements pour descendre dans le bain de la régénération, lorsque les quatre cents *scutarii*, en nombre égal à celui des farouches compagnons d'Esau, envahirent le baptistère, l'épée nue à la main. On se jeta sur le diacre qui portait l'huile sainte ; on lui arracha le vase précieux et le chrême fut répandu à terre et foulé aux pieds. Les prêtres furent égorgés, le sang rougit l'onde sacrée. Une scène d'horreur épouvanta cette nuit angélique où le Christ renversa l'empire des démons. Les femmes, demi-nues, s'enfuyaient autant par un sentiment de pudeur que par crainte de la mort. Les cris des mourants et des blessés se mêlaient au fracas des armes. Les vierges du Seigneur, les diaconesses, leurs vêtements en lambeaux, se dérobaient à l'insolence des soldats. Les vases sacrés furent mis au pillage. La horde sacrilège poursuivit alors les fugitifs à travers les rues de la ville. Tous les diacres et prêtres dont on put se saisir furent jetés au fond des cachots ¹. »

¹ Pallad., loc. cit., col. 32, 33.

Massacres
du jour
de Pâques.

18. Si quelque chose pouvait compenser l'indignité de pareils désordres, inspirés et commandés par des évêques, ce serait le courage des fidèles de Constantinople. Les catéchumènes, si odieusement pourchassés durant cette terrible nuit, n'aspiraient qu'avec plus d'ardeur au baptême. La menace du martyre les avait transformés en héros. Au lieu de regagner leurs demeures, ils avaient quitté la cité maudite et s'étaient réunis dans le Pempton, vaste polygone que Constantin le Grand avait fait terrasser et clore de palissades, comme un cirque, pour les manœuvres de cavalerie. Ce fut là qu'ils reçurent enfin le sacrement de régénération. Ce fut là qu'ils résolurent de célébrer la fête de Pâques. Tous les fidèles vinrent les y rejoindre. « Or, le matin de Pâques, continue Palladius, l'empereur étant sorti à cheval ne fut pas médiocrement surpris de voir le Pempton littéralement couvert d'une foule immense de personnes vêtues de blanc. Les néophytes étaient au nombre de trois mille et portaient tous la robe blanche du baptême. Arcadius demanda ce que signifiait ce rassemblement. Les officiers de son escorte lui répondirent que c'était l'assemblée des hérétiques. — Tel était le nom qu'à la cour on donnait aux pieux fidèles. — L'empereur fit un geste de mécontentement. Aussitôt, les plus pressés des officiers de l'escorte, se détachant du cortège, coururent chercher une bande de soldats, et vinrent à leur tête se jeter sur la foule inoffensive. A coups de sabre, on se fit jour dans les rangs. Les fidèles, sans opposer aucune résistance, offraient leur poitrine aux épées nues. On les arrêta par milliers; quelques clercs furent saisis avec eux, et jetés dans les diverses prisons de la ville. La soldatesque s'acharnait de préférence sur les femmes nobles et riches qui se trouvaient dans l'assemblée. Aux unes on enlevait leur manteau de soie, à d'autres les pendants d'oreilles qu'on arrachait avec la chair vive. Toutes étaient menacées dans leur honneur, plus précieux pour elles que la vie. L'épouse du patricien Eleuthérus, pour se soustraire aux outrages, abandonna toutes ses parures, se couvrit d'un capuchon emprunté à une servante, et s'enfuit à travers les rangs de la soldatesque. Quelques heures après, toutes les prisons regorgeaient

de captifs. On eût dit qu'elles étaient transformées en églises. Les hymnes de la psalmodie sacrée, la célébration des saints mystères, s'y accomplirent avec une admirable ferveur. Cependant, les basiliques de Constantinople étaient remplies de soldats et d'une horde de pillards qui acclamaient les évêques de la faction, et avec mille blasphèmes horribles, poussaient des cris de mort contre Chrysostome ¹. »

19. Cette situation se prolongea jusqu'aux fêtes de la Pentecôte. L'illustre archevêque n'avait point quitté sa demeure, depuis le jour où le premier message impérial lui avait fait comprendre qu'Eudoxia ne reculerait devant aucun crime pour assouvir sa vengeance. Ce fut dans cette retraite qu'il adressa au souverain pontife la lettre suivante : « A mon maître vénérable et très-saint, l'évêque Innocent, Jean, salut dans le Seigneur. — Je ne doute pas que votre piété n'ait déjà appris par la rumeur publique, les attentats qui viennent d'ensanglanter cette église. L'audace des méchants a été telle que l'univers entier en a retenti. Le bruit de ces tragiques événements porté partout a excité partout la même douleur et la même épouvante. Mais il ne suffit pas de gémir sur tant de désastres, il faut y trouver un remède. Dans cette horrible tempête, nous avons cru devoir prier les très-vénérables et saints évêques nos frères, Demetrius, Pansophius, Pappus et Eugène ² de se rendre près de votre paternité pour l'instruire exactement de cette série d'abominations, afin que vous puissiez, par votre autorité apostolique, y mettre un terme. » Chrysostome racontait ensuite dans le plus grand détail les fourberies de Théophile, les diverses phases du conciliabule du Chêne, son premier exil, son retour et les nouvelles violences qui l'avaient suivi ; puis, il ajoutait : « Le désordre ne s'arrête plus à la métropole, il a gagné tout l'Orient. De la tête aux extrémités, la contagion de l'impiété et de la révolte s'est répandue dans toutes les églises d'Asie. Partout, les clercs s'insurgent contre leurs évêques ; les évêques se séparent entre eux ; la divi-

Lettre de
Chrysostome
au pape saint
Innocent I.

¹ Pallad., loc. cit., col. 34. — ² Pansophius était évêque de Pisidie, Pappus de Syrie, Demetrius de la seconde Galatie, et Eugène de Phrygie.

sion a pénétré dans le peuple : c'est le bouleversement du monde, une effrayante menace de calamités plus grandes encore. A vous donc, vénérable père, de concert avec les évêques d'Occident, il appartient de déployer l'énergie et l'autorité nécessaires pour mettre un frein à l'impiété triomphante. Je vous en conjure, venez-nous en aide et réprimez cette lamentable anarchie. Déclarez solennellement que tout ce qui a été fait jusqu'ici par une partie en l'absence de l'autre est nul et de nul effet. Proclamez les règles de l'Église en cette matière, et que ceux qui les ont violées en subissent la peine. Quant à moi, je n'ai été ni entendu, ni convaincu et par conséquent je ne saurais en aucune façon admettre qu'une sentence de déposition ait pu être régulièrement portée contre moi. Devant Dieu qui me jugera, et devant vous, très-saint et vénéré père, je déclare que ma conscience ne me reproche rien. Si l'on prétend me poursuivre à propos de délits que j'ignore, qu'on me désigne un tribunal intègre, des juges impartiaux. Je suis prêt à y comparaître. Mais, dans ce qui s'est passé jusqu'ici, toutes les lois ont été violées, tous les règlements hiérarchiques foulés aux pieds. Il n'y a pas de tribunal païen, de tribunal barbare où l'on se fût permis de telles énormités. Chez les Scythes, chez les Sarmates, on n'a jamais condamné un homme sans le voir, sans le connaître, sans l'entendre, à son insu, en son absence, quand il avait tout droit de récuser, je ne dis pas ses juges, mais ses ennemis déclarés ; quand il demandait justice à grands cris, quand il s'offrait de repousser toutes les accusations et de démontrer son innocence à la face de l'univers. C'est là ce qui s'est accompli parmi nous. Les très-vénérables évêques, nos frères, en instruiront votre paternité. Lorsque vous aurez recueilli de leur bouche ces détails inouis et pourtant véritables, nous vous supplions de daigner nous venir en aide. Ainsi, vous rendrez service non-seulement à notre humble personne, mais à l'universalité des églises qu'une pareille tyrannie, si elle se prolongeait, aurait bientôt réduites à la plus horrible oppression. Enfin, vous mériterez la récompense de Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui a versé jusqu'à la dernière goutte de son sang pour assurer la grâce et la paix à son peuple. Adieu,

seigneur révérendissime et très-saint père, priez pour moi ¹. »

20. Il fallait longtemps alors pour qu'une lettre écrite de Constantinople parvint à Rome. Lorsqu'Innocent I reçut cette requête du génie et de la vertu persécutés, les événements s'étaient précipités en Asie, et Chrysostome était déjà en exil. Quelques jours avant l'arrivée des évêques porteurs de ce message, le pape avait reçu un lecteur de l'Église d'Alexandrie, chargé par Théophile de remettre au souverain pontife un billet d'un laconisme presque insultant, pour lui notifier, sans aucune autre explication, qu'il avait jugé à propos de déposer l'évêque de Constantinople. Le pape fut indigné de l'arrogance du patriarche. Ὁ μακάριος πάπας Ἰννοκέντιος μικρὸν ἀνετράπη, προπετείας καὶ τύφου καταγόνος Θεοφίλου ². Mais le lecteur d'Alexandrie n'avait point d'autres explications à fournir. On lui demanda comment il se pouvait faire que Théophile mandât seul une aussi grave nouvelle, sans indiquer le nom des prélats qui avaient concouru avec lui à une sentence de ce genre, sans faire parvenir ni procès-verbaux réguliers, ni lettre synodale. A toutes ces questions, le lecteur député restait muet, soit qu'il n'en sût pas davantage, soit que ses instructions lui eussent commandé un silence absolu. Sur ces entrefaites, arriva de Constantinople le diacre Eusebius, envoyé par l'archevêque Jean. Il se présenta à l'audience du pape Innocent et lui remit un mémoire dans lequel il le suppliait, au nom des intérêts les plus chers et les plus sacrés, de surseoir au jugement définitif, lui jurant qu'avant peu il aurait la preuve qu'une trame infernale avait été ourdie et qu'elle serait bientôt percée à jour. En effet, une semaine n'était pas encore écoulée, lorsque les évêques déjà nommés arrivèrent et remirent au pape l'éloquente requête de Jean Chrysostome ³. » C'est Théodore, un diacre de l'Église romaine, c'est-à-dire ce qui signifierait de nos jours un cardinal, qui s'exprime ainsi. Il avait été lui-même témoin des anxiétés et de l'embarras du saint pape Innocent I, en présence de ces renseignements contradictoires, les

Réponse du
pape.

¹ Pallad., loc. cit., cap. II, col. 7-12, passim. — ² Pallad., loc. cit., col. 8. —

³ Pallad., loc. cit., col. 8.

seuls qui fussent encore parvenus officiellement à Rome au sujet d'un éclat qui embrasait alors toute l'Asie. Rien ne prouve mieux en fait la reconnaissance de la suprématie du siège apostolique, puisque les deux partis y recouraient simultanément, l'un pour se plaindre, l'autre pour se justifier. Mais aussi, en droit, rien ne saurait mieux démontrer son absolue nécessité. L'Église catholique, œuvre divine, ne subsisterait pas quinze jours dans l'unité de foi, de discipline ou de gouvernement, sans un chef incontesté, reconnu de chacun et supérieur à tous, qui puisse prononcer souverainement dans les conflits de doctrine, d'intérêts ou de personnes. Entre Théophile et Chrysostome, la question pouvait paraître indécise aux yeux des contemporains. Celui-ci était connu, admiré et aimé de tout l'univers pour son éloquence. Mais le plus beau génie oratoire peut se tromper. Chrysostome pouvait donc être dans l'erreur. La preuve qu'il le pouvait, c'est que les trente-six évêques du conciliabule du Chêne l'avaient cru, ou du moins l'avaient attesté. Théophile était patriarche d'Alexandrie. Comme talent, à coup sûr, il ne valait pas Chrysostome. Mais encore faut-il noter que le niveau entre le génie et le talent plus ou moins médiocre ne s'établit jamais d'une façon exacte par les contemporains. C'est exclusivement l'œuvre de la postérité qui remet chacun à sa place et, dans son impartialité désintéressée, efface les titres, les honneurs, les dignités, pour n'apprécier que le mérite individuel. Aussi, je suis convaincu que Théophile eut de son vivant des admirateurs qui l'élevaient fort au-dessus de Chrysostome. Ils y avaient un intérêt considérable, puisque Théophile savait parfaitement récompenser ses adulateurs. De plus, leur rôle n'était pas absolument ridicule, ni leur admiration trop manifestement excessive, puisque saint Jérôme, le premier littérateur de son temps, prenait la peine de traduire du grec en latin les lettres pascales de Théophile, et les envoyait à ses amis de Rome comme des chefs-d'œuvre. Enfin, sous le rapport du caractère et de la vertu épiscopale, on ne soupçonnait pas, en dehors de l'Égypte, les violences, les abominations et les crimes dont s'était souillé le patriarche d'Alexandrie. Un voile de silence avait été jeté sur ces forfaits. Les témoins qui au-

raient pu les dénoncer à l'indignation de l'univers avaient les uns cédé aux sollicitations ou aux menaces d'Eudoxia, les autres acheté des honneurs et de la fortune en vendant fort cher la promesse de ne rien dire. Ceux-ci, comme les Grands-Frères, s'étaient contentés de retourner au désert, et d'y ensevelir leur secret; ceux-là, comme l'abbé Isidore, avaient succombé dans les cachots ou dans les fatigues de longs et pénibles voyages. Restait donc uniquement pour guider le jugement des contemporains une double circonstance qui était entièrement favorable à Théophile, et qui avait eu un retentissement universel. Je veux dire l'éclatante conversion de ce patriarche, lequel, après avoir ouvertement patroné l'origénisme, s'en était fait l'adversaire le plus implacable; et enfin, les lettres élogieuses que lui avait écrites saint Épiphane et la communion ecclésiastique que ce vénérable évêque avait maintenue avec lui jusqu'à la mort. Tout se réunissait donc pour compliquer aux yeux des contemporains une question qui nous paraît aujourd'hui si claire. L'attitude du siège apostolique, dans cette lutte de la perfidie contre l'innocence, du crime contre la vertu, de la raison d'État contre la justice, fut vraiment admirable. « Le bienheureux pape Innocent, continue le diacre Théodore, après une mûre délibération, répondit à Théophile que la sentence de déposition contre Chrysostome ne paraissait pas suffisamment justifiée; qu'il la tiendrait comme nulle et non avenue jusqu'à ce que l'affaire eût été examinée et définie par un concile général de l'Orient et de l'Occident d'où l'on écarterait les amis et les ennemis des deux parties adverses, et où ne seraient comme juges que des évêques complètement désintéressés dans la question. La réponse adressée à Jean Chrysostome était conçue exactement dans le même sens. Les deux messages étaient à peine expédiés, l'un pour Alexandrie, l'autre pour Constantinople, quand un prêtre égyptien, nommé Pierre, et le diacre byzantin Martyrius, envoyés tous deux par Théophile, apportèrent à Rome un mémoire rédigé sous forme de procès-verbal, et ayant l'air d'actes synodaux ¹. Jean Chrysostome,

¹ C'étaient les actes du conciliabule du Chêne.

d'après ces documents, paraissait avoir été condamné par trente-six évêques, dont vingt-neuf appartenaient à la province d'Égypte, et les sept autres à divers diocèses. Le pape Innocent examina scrupuleusement ce dossier. Il n'eut pas de peine à découvrir la fraude. La plupart des accusations formulées étaient puérides, les autres notoirement fausses. Jean n'avait pas comparu en personne; il n'avait point produit de défense. La mauvaise foi, la fureur et la vengeance de Théophile éclataient de toutes parts, dans ces prétendus actes. Cependant, le souverain pontife ne voulut point sévir encore contre ce patriarche, parce qu'il était absent et ne pouvait se défendre. Il ordonna un jeûne et des prières publiques pour obtenir que Dieu daignât faire cesser la division de l'Église et ramener entre ses ministres des sentiments de charité fraternelle et de mutuel amour. Puis, il adressa à Théophile une lettre comminatoire conçue en ces termes : Nous ne voulons point encore rompre avec vous le lien de la communion ecclésiastique. Nous le maintenons, ainsi que nos lettres précédentes vous l'ont déjà appris. Mais votre récent message demande une nouvelle réponse. Nous vous déclarons donc que les actes que vous nous avez envoyés ressemblent à un jeu sacrilège. Il nous est absolument impossible d'y souscrire, et à moins qu'un jugement sérieux n'intervienne, nous ne ratifierons point la sentence de déposition que vous avez prononcée sans raison aucune contre Jean Chrysostome. Si donc vous avez assez de confiance en votre jugement pour affronter une discussion publique, présentez-vous devant un concile régulièrement assemblé et digne du nom de Jésus-Christ. Là, selon les règles canoniques de Nicée, car l'Église de Rome n'en connaît pas d'autres, vous présenterez vos accusations, et vous obtiendrez une sentence irréfornable ¹. »

Départ de
Chrysostome
pour l'exil.

21. Nous croyons devoir prévenir le lecteur que ces textes significatifs sont tout entiers extraits du fameux dialogue de Palladius, dont la véracité n'a jamais été contestée par personne. Tout au plus pourrait-on regretter que les historiens français ne les aient

¹ Pallad., loc. cit., col. 12, 13.

pas suffisamment mis en lumière et les aient laissés, au risque de compromettre la mémoire de saint Jean Chrysostome, dans une pénombre calculée de façon à voiler le rôle souverain du saint siège dans cette retentissante controverse. Quoiqu'il en soit, Chrysostome était déjà immolé par ses ennemis à Constantinople, alors que Rome prenait si noblement sa défense. Le drame s'était terminé avec la même hypocrisie d'un côté et la même noblesse de l'autre. « Le cinquième jour après la fête de la Pentecôte (404), continue Palladius, Acacius de Bérée, Severianus de Gabala, Antiochus de Ptolémaïs et Cyrinus de Chalcédoine se rendirent au palais. Auguste empereur, dirent-ils à Arcadius, vous tenez directement de Dieu votre autorité souveraine. Vous ne relevez de personne et tous vous doivent obéissance. Votre volonté constitue la loi. Ne soyez pas plus miséricordieux que ne le sont les prêtres, ni plus doux que les évêques. Déjà nous avons solennellement protesté que nous répondions sur notre tête de la légitimité de la sentence portée contre Chrysostome. Cependant vous épargnez encore ce grand coupable, et votre indulgence pour lui peut nous perdre tous. — Tel fut le langage de ces évêques, dignes successeurs des Caïphes hébreux. D'ailleurs ils ne se contentaient point de semblables paroles, leur or avait corrompu les courtisans et frayé la voie du crime. L'empereur accueillit leur requête. Il expédia le notaire Patricius au bienheureux Jean, avec ordre de lui dire : Acacius, Antiochus, Severianus et Cyrinus ont assumé sur eux la responsabilité de votre condamnation. Recommandez donc à Dieu le soin de vos affaires et quittez sur-le-champ cette église et cette ville. — Au moment où ce message lui était communiqué, nous étions, tous les évêques et moi, réunis dans le *triclînum* de sa demeure. L'homme de Dieu, après cette injonction formelle, ne crut pas devoir résister. Il se leva, en disant : Venez, allons prier ensemble l'ange de cette église, avant de nous en séparer. — Personnellement on eût dit qu'il était heureux de cette nouvelle épreuve, et qu'il ne s'en affligeait que par amour pour son peuple. En ce moment, un patricien dévoué et fidèle s'approcha et lui dit : On vient de m'avertir que l'insolent et brutal Lucianus s'est embusqué

avec une poignée de soldats dans l'édifice voisin des Thermes. Il s'apprête à venir vous arracher de force à votre demeure. Cependant le peuple commence à se soulever. Si vous êtes résolu à partir, faites-le secrètement pour éviter une collision qui serait terrible. — Jean se pencha alors sur le visage de quelques évêques et les embrassa en pleurant. Quand nous fûmes arrivés au *sacrum* (sacristie), il voulut nous embrasser tous, mais la douleur le suffoquait et il se déroba à nos adieux. Attendez-moi quelques instants, nous dit-il. Je vais me reposer un peu. — Il entra alors dans le baptistère et manda Olympias qui ne quittait jamais l'église, avec les diaconesses Pentadia, Procla et Sylvina la veuve du bienheureux Nebridius. Venez, mes filles, leur dit-il, et écoutez une dernière fois votre père. Selon toute apparence, les choses de cette vie ont pris fin pour moi. J'ai consommé ma course et vraisemblablement vous ne reverrez plus mon visage. Je ne vous demande qu'une grâce, c'est de conserver pour cette église le dévouement dont vous lui avez donné jusqu'à ce jour tant de preuves. Celui qui, sans briguer l'honneur de l'épiscopat et malgré sa résistance, sera porté par le suffrage de tout le peuple à la tête de cette église, celui-là recevez-le pour pasteur et inclinez-vous sous sa bénédiction, comme vous le faisiez pour Jean. L'église en effet ne saurait subsister sans un évêque. Maintenant, mes chères filles, je vous laisse à la miséricorde de Dieu : Souvenez-vous de moi dans vos prières! — A ces mots, elles tombèrent aux pieds du bienheureux, fondant en larmes. Jean fit signe à l'un de ses prêtres : Relevez-les, lui dit-il, et reconduisez-les à leurs cellules, pour que leurs cris ne soient pas entendus par le peuple. — Les saintes femmes se calmèrent à ces paroles, retinrent leurs sanglots et se laissèrent conduire. Jean sortit alors de la basilique de Sainte-Sophie par la porte orientale (car rien en lui ne sentait l'Occident (le déclin). Or à la porte opposée qui donnait sur l'occident, là où se trouve le grand vestibule de l'édifice, le cheval que Jean avait coutume de monter stationnait comme pour l'attendre. La foule s'y était portée, croyant que ce serait de ce côté que sortirait l'archevêque. Les heures s'écoulèrent sans qu'il parût. Il

avait pris l'autre route. Avec lui l'ange de l'Église byzantine était exilé ¹. »

§ IV. Mort de saint Chrysostome.

22. « Cet ange, continue Palladius, ne pouvait rester témoin de la profanation des basiliques transformées en théâtres où les princes et les puissants venaient étaler le scandale de leurs iniquités. Oui, c'était bien un théâtre. Comme autrefois le peuple juif et les païens devant la croix du Sauveur, on sifflait, on insultait, branlant la tête avec des railleries sacrilèges, l'innocence, la vertu, le courage des martyrs. » Un épouvantable phénomène vint pourtant interrompre ces exhibitions scandaleuses. Pendant que la foule était réunie dans l'église de Sainte-Sophie, un jet de flammes s'élança soudain du trône où Jean avait coutume de s'asseoir : « Il s'éleva comme une colonne ignée, laquelle ne rencontrant point d'obstacles, atteignit la voûte de l'édifice et s'attacha aux lambris de la voûte. Bientôt un incendie immense embrasa tout le monument. Par malheur, les portes étaient fermées. Une multitude de victimes périrent dans les flammes. Chose plus extraordinaire encore, ajoute Palladius, quand la voûte de la basilique se fut écroulée, le feu vainqueur s'élança dans l'air libre, puis, se repliant en arc et respectant les maisons intermédiaires, vint consumer le palais sénatorial situé dans une rue adjacente ². » — Le caractère miraculeux attribué à l'événement par le pieux évêque d'Hélénopolis n'aurait rien en soi d'incroyable. Mais les autres chroniqueurs contemporains ne s'accordent pas à le reconnaître. Ainsi le novatien Socrate, avec un laconisme brutal, se contente d'enregistrer le fait en ces termes : « Le jour même du départ de l'archevêque, les Joannites mirent le feu à la basilique qui fut entièrement incendiée. La flamme poussée par un vent d'est très-violent atteignit la curie où le sénat tient ses séances et consuma ce palais. Ce désastre eut lieu le XII des calendes de juillet, sous

Incendie
de la basi-
lique de
Ste-Sophie.

¹ Pallad., loc. cit., col. 35. — ² Pallad., loc. cit., col. 35, 36.

le consulat d'Honorius VI^e et d'Aristenetus (20 juin 404). Je crois inutile d'entrer dans le détail des vengeances terribles que le préfet de Constantinople, le païen Optatus, exerça contre les amis de Jean, à propos de cet incendie. Il en mit à mort un très-grand nombre et assouvit sous ce prétexte la rage dont il était animé contre tous les chrétiens en général, par haine de leur religion¹. » On le voit, pour le novatien Socrate, l'incendie de la basilique n'eut rien que de fort naturel. Ce furent les catholiques qui l'allumèrent de leurs mains, afin de se brûler eux-mêmes. Cette version est complètement inacceptable. Un sectaire pouvait seul en admettre la vraisemblance. Heureusement nous avons pour contrôler son récit le témoignage d'un autre chroniqueur contemporain, qui seul, croyons-nous, a dit la vérité sur le fait en question. « Au sortir de l'église, écrit Sozomène, Chrysostome se livra aux mains des soldats impériaux, et se dirigea avec eux vers le port. Sans être reconnu, il monta sur un petit navire qui devait le transporter en Bithynie, lieu fixé pour son exil. Comme l'église était remplie par la foule du peuple, les ennemis de Chrysostome craignant que le bruit de l'enlèvement ne vînt à se répandre et que la multitude ne se jetât à la poursuite de l'archevêque, firent immédiatement fermer les portes de la basilique. Dans la réalité, la nouvelle s'ébruita promptement et la foule qui stationnait dans les rues adjacentes se précipita vers le port, dans l'espoir d'empêcher l'embarquement. Mais il était trop tard. Déjà le navire fendait les ondes. Au retour, la multitude trouva toutes les portes gardées par des soldats. Chacun se dispersa donc isolément dans la crainte d'un massacre général. Mais la scène qui se passait à l'intérieur de la basilique fut bien autrement épouvantable. Lassée d'attendre en vain et persuadée qu'on la trompait, la foule qui y était enfermée s'élança vers les portes. A coups de pierres, à force de bras, on cherchait à les ébranler. Tout à coup une flamme s'élança dans l'intérieur, consuma tout l'édifice avec les malheureux qu'il contenait. L'incendie s'étendit au vaste

¹ Socrat., *Hist. ecclés.*, lib. VI, cap. XVIII.

palais du sénat, placé au midi de la basilique et le réduisit en cendres. Les deux partis s'accusèrent mutuellement de ce désastre. Les persécuteurs de Chrysostome soutenaient que les Joannites avaient ainsi voulu se venger de l'injuste sentence prononcée par le synode. Ceux-ci au contraire protestaient contre une pareille calomnie et déclaraient que le feu ne pouvait avoir été mis que par leurs adversaires, afin de les brûler vifs dans la basilique où ils étaient renfermés en si grand nombre ¹. » Il résulte clairement de ces paroles de Sozomène que toutes les recherches faites pour connaître l'auteur ou les auteurs de l'incendie demeurèrent infructueuses. Dans la situation où se trouvaient les esprits à Constantinople, il était fort naturel que les deux partis en lutte se rejetassent mutuellement la responsabilité d'un pareil désastre. Mais, pour l'historien impartial, ces sortes de récriminations intéressées n'ont aucune valeur. Ou l'incendie fut un accident fortuit et involontaire, mais parfaitement explicable au milieu de l'agitation effroyable qui se produisit parmi la foule renfermée dans la basilique, alors qu'on se fut aperçu que les portes étaient fermées; ou le feu fut mis par une main criminelle. Dans ce cas, l'axiome du droit se présente tout d'abord à l'esprit : *Is fecit cui prodest*. Or il est évident que l'immense multitude des partisans de Chrysostome renfermés dans la basilique n'avaient aucun intérêt à se brûler eux-mêmes, tandis que leurs adversaires trouvaient là une occasion de satisfaire leur rage et d'assouvir leur vengeance. Habités au crime, ils ne pouvaient être retenus par aucune espèce de scrupule. Il y a donc tout lieu de croire que l'incendie de la basilique fut leur œuvre. Cette probabilité se confirme à nos yeux par les communications adressées parallèlement à Rome par les évêques des deux partis. Voici comment s'exprime à ce sujet le diacre de l'Église romaine, Théodore. « Quelques semaines après que le bienheureux pape Innocent eut expédié sa double réponse au patriarche Théophile et à l'archevêque de Constantinople, dit-il, nous vîmes arriver le prêtre byzantin Théotecne, chargé de remettre au

¹ Sozom., *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. xxii.

souverain pontife une lettre synodale signée de vingt-cinq à trente évêques amis de Jean, lesquels notifiaient que Chrysostome avait été injustement expulsé de son église par la force armée, qu'il avait été exilé à Cucusa, et que la basilique de Sainte-Sophie avait été réduite en cendres. Le bienheureux pape Innocent versa des larmes de douleur en apprenant ces tristes nouvelles. Il remit à Théotecne une lettre pour Chrysostome et pour les autres évêques de sa communion. Il les exhortait avec l'effusion de la plus tendre charité à persévérer dans la voie de la justice et à supporter avec patience d'aussi cruelles épreuves. Il leur mandait que tous ses efforts pour leur venir en aide avaient été jusque-là paralysés par le mauvais vouloir de certains personnages puissants¹. — Telle fut la correspondance échangée alors entre le saint-siège et les évêques fidèles à la cause de Jean. Ceux-ci annonçaient au souverain pontife que la basilique de Sainte-Sophie avait été la proie des flammes. Mais ils n'accusent personne en particulier de cet incendie dont l'auteur était inconnu. S'ils l'eussent provoqué eux-mêmes, évidemment ils se fussent bien gardés d'appeler l'attention du pape sur un fait aussi criminel, ou du moins ils auraient pris les devants pour détourner d'eux les soupçons, soit en rejetant l'incendie sur leurs adversaires, soit en le mettant sur le compte d'un accident fortuit. Pour quiconque connaît le cœur humain c'est là une certitude morale. Cependant les évêques ne font rien de tout cela. Ils disent ce qu'ils savent, ils exposent le fait dans sa réalité, et ne lui cherchent pas d'explications. L'innocence seule a cette simplicité d'allures. Le crime s'y prend autrement. « Quelques jours après, continue Théodore, vint une espèce de nain, dont l'aspect avait quelque chose de repoussant, et qui ne savait pas un mot de latin. Il se faisait appeler Paternus (Πάτερνος) et se disait prêtre byzantin. Le nom seul de Chrysostome le faisait entrer dans des accès de rage. Il éclatait en injures quand on le prononçait devant lui. Il était porteur de lettres signées par Acacius de Bérée, Antio-

¹ Pallad., *Dialog. de vita S. Joann. Chrysost.*; cap. III; *Patr. græc.*, t. XLVII, col. 13.

chus de Ptolémaïs, Paul d'Héraclée, Cyrinus de Chalcedoine, Severianus de Gabala et quelques autres. Jean Chrysostome y était calomnieusement accusé d'avoir fait mettre le feu à la basilique de Sainte-Sophie, au moment où il la quittait. Cette accusation nous parut si évidemment fausse que le bienheureux pape Innocent ne daigna pas même y faire réponse. L'envoyé reprit donc la route de Constantinople sans aucune espèce de lettre du saint-siège ¹. » Cette narration du diacre Théodore ne laissera, je crois, aucun doute dans un esprit impartial. Le pape Innocent I avait deviné l'intrigue et prévenu le jugement de l'histoire.

23. Le synode byzantin n'était pas resté inactif. Aussitôt après l'expulsion de Chrysostome, un simulacre d'élection avait eu lieu, et l'on avait intronisé sur le siège métropolitain un octogénaire dont le nom s'est déjà trouvé sous notre plume, parmi les faux témoins qui vinrent déposer contre Chrysostome au conciliabule du Chêne. C'était le prêtre Arsacius, frère de l'ancien patriarche Nectaire. On avait habilement caressé les passions ambitieuses de ce vieillard, pour le décider à déshonorer ses cheveux blancs et à autoriser de son nom des intrigues dont vraisemblablement il ne se douta jamais. « Cependant, dit Sozomène, les fidèles orthodoxes refusèrent absolument de communiquer avec cet intrus. Ils se rassemblaient clandestinement dans les maisons les plus écartées des faubourgs, afin d'y assister à la synaxe, et ne mettaient plus le pied dans les basiliques. L'empereur en fut averti. Il envoya un tribun militaire avec des soldats pour dissiper ces rassemblements. A coups de bâtons et de pierres on se rua sur les fidèles; on en saisit quelques-uns des plus illustres pour les jeter en prison. Mais ainsi qu'il arrive toujours, quand on confie à la soldatesque des missions de ce genre, ce furent les femmes qui se virent en butte à la poursuite la plus acharnée. On les arrêtait de préférence; on leur arrachait leurs bijoux, leurs ceintures, leurs colliers; on les dépouillait de leurs vêtements; on les outrageait de la façon la plus

Intrusion
d'Arsacius.
Sainte
Nicareta.

¹ Pallad., *Dialog. de vita S. Joann. Chrysost.*, cap. III; *Patr. græc.*, t. XLVII, . col. 13.

ignoble. Ces expéditions barbares ne firent que redoubler l'attachement du peuple pour son archevêque. Dans l'impossibilité de se réunir pour la célébration des saints mystères, les fidèles ne sortaient plus de leurs maisons; on ne les voyait ni au forum, ni aux thermes : la cité ressemblait à un immense désert. Ceux que leur rang, leur condition ou leur fortune désignaient plus particulièrement à la vengeance impériale prirent le parti de quitter Constantinople et de s'exiler volontairement eux-mêmes. De ce nombre fut une patricienne de Bithynie, nommée Nicareta. Elle était originaire de Nicomédie. Son immense fortune, sa charité, le vœu de virginité qu'elle avait fait dès sa jeunesse au Seigneur l'avaient rendue chère à toute la population byzantine. Au milieu des saintes femmes qui s'étaient consacrées à la vie monastique, elle se distinguait par une humilité, une prudence, une austérité de mœurs et un dévouement à toute épreuve. Le patrimoine que lui avaient laissé ses ancêtres avait été considérablement diminué par d'injustes procès et des revendications de toute nature. Mais, à force de soins, de vigilance et d'économie, Nicareta avait fini par le reconstituer à peu près en entier. Elle était alors avancée en âge. Tous ses revenus étaient consacrés au soulagement des pauvres. Sa charité ingénieuse avait trouvé un moyen d'être plus bienfaitante encore. La sainte femme avait fondé une pharmacie où elle préparait elle-même les divers médicaments et les distribuait aux malades nécessiteux. Ses connaissances en médecine étaient telles que souvent elle guérissait des infirmités réputées incurables par les praticiens. La grâce divine s'attachait à toutes ses entreprises et les faisait réussir. J'ai eu le bonheur de connaître personnellement cette sainte femme, ajoute Sozomène, et je déclare qu'il est impossible de trouver réunies à la fois tant de vertu et tant d'humilité. Cependant elle ne se mettait jamais en avant. Sa modestie était telle que, dans une capitale où elle a pendant plus de quarante années semé les bienfaits, elle pouvait traverser les places publiques sans être reconnue. Tant elle avait soin de se tenir cachée et de dissimuler ses bonnes œuvres. C'est au point qu'elle ne voulut jamais se faire admettre au nombre des diaconesses, ni prendre

rang parmi les vierges officiellement consacrées au Seigneur. Bien souvent Chrysostome l'en avait suppliée ; mais elle s'y refusa toujours ¹. »

24. « Ces diverses mesures avaient jeté la consternation dans tous les esprits, ajoute Sozomène. Il n'y avait plus lieu de craindre une émeute, puisque nul n'osait se montrer même dans les rues. Ce fut alors qu'Optatus ², préfet de la ville, ayant fait dresser son tribunal au milieu du forum, annonça qu'il allait procéder à une enquête sur l'incendie de la basilique et du palais sénatorial. Cet Optatus était païen, et, comme tel, il triomphait des malheurs de l'Église. Le lecteur Eutropius, un de ceux qui avaient été ordonnés par Chrysostome, comparut devant cet idolâtre et fut sommé de dénoncer les incendiaires qui avaient mis le feu à Sainte-Sophie. On le flagella à coups de nerfs de bœuf ; on lui infligea le supplice de la bastonnade ; on lui déchira les joues et les côtes avec des ongles de fer ; enfin, quand tout son corps ne fut qu'une plaie, on lui brûla les chairs vives et saignantes avec des torches enflammées. Au milieu de cet horrible supplice le généreux confesseur proféra toujours la même parole. Je ne sais, disait-il, qui a mis le feu à la basilique. — On le reporta du tribunal à la prison, où il expira la nuit suivante. — Le lendemain, la diaconesse Olympias donna un exemple d'héroïsme non moins mémorable. Pourquoi avez-vous incendié la basilique ? lui demanda Optatus. — Moi ! s'écria-t-elle. Ce n'est point là mon rôle. J'ai passé toute ma vie et dépensé toute ma fortune à construire ou à réparer les temples de Jésus-Christ, mon Dieu ! — Je connais très-bien tous vos antécédents, répliqua le gouverneur. — Eh bien, alors, lui dit-elle, si c'est comme accusateur que vous prétendez incriminer ma vie, descendez de ce tribunal, venez vous asseoir au banc des témoins, et appelez un autre juge pour entendre la cause. — Or, on

Le préfet
Optatus.
Confesseurs
et martyrs.

¹ Sozomen., *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. XXIII.

² On se rappelle que Socrate nous a déjà prévenus qu'il ne voulait pas insister sur les cruautés commises contre les catholiques par ce gouverneur païen. Ce que Socrate aurait souhaité ensevelir dans le silence et l'oubli nous est révélé par Sozomène.

n'avait pas trouvé un seul témoin pour venir déposer contre Olympias. L'accusation portée contre elle était donc insoutenable. Optatus le comprit et n'insista plus sur le fait de l'incendie. Changeant donc de propos, il feignit une grande commisération pour Olympias et pour les saintes femmes qui l'accompagnaient. Vous avez tort, leur dit-il, de repousser la communion du vénérable évêque Arsacius, votre légitime pasteur. C'est insulter gratuitement à son mérite et à sa vieillesse. Croyez-moi, cessez d'agir ainsi ; vous obéirez à votre conscience et vous serez à l'abri de toutes poursuites. — Quelques-unes des diaconesses cédèrent à ses instances. Mais Olympias lui répondit : Vous m'avez arrêtée sous l'inculpation calomnieuse d'un incendie dont je suis innocente. Vous êtes vous-même contraint d'abandonner l'accusation faute de preuves. Cependant je demande à me justifier complètement de ce grief. Vous êtes obligé de le maintenir ou de me mettre en liberté. Quant à communiquer avec tel ou tel évêque, un païen tel que vous n'a aucunement le droit de donner un conseil à une chrétienne telle que moi. — Optatus, fort embarrassé, ne savait quel parti prendre. Il finit par mettre Olympias en liberté sous caution, lui enjoignant de faire préparer sa défense par des avocats et de se tenir prête à comparaître de nouveau à la première réquisition. L'illustre veuve fut donc relâchée, et quelques jours après, Optatus la condamnait sans autres formalités à payer une somme considérable à titre d'amende. — On amena ensuite au tribunal le prêtre Tigrius. Les soldats lui arrachèrent ses vêtements, le flagellèrent, et après lui avoir attaché les pieds et les mains, l'étendirent sur le chevalet, et lui rompirent les membres. Tigrius était d'origine barbare. La guerre l'avait fait tomber encore enfant au pouvoir des Romains. Il avait été vendu comme esclave, on l'avait mutilé pour en tirer un meilleur prix. Il était devenu la propriété d'un patricien qui avait reconnu son mérite et lui avait laissé la liberté ¹. Chrysostome l'avait successivement fait passer par tous les degrés

¹ L'accusation formulée contre Chrysostome par le conciliabule du Chêne et relative à une ordination sacerdotale conférée à un esclave qui n'avait pas produit ses lettres de *manumissio*.

de la cléricature, et enfin l'avait promu au sacerdoce. Il avait découvert chez lui une aptitude merveilleuse pour l'apostolat à exercer vis-à-vis des pauvres, des étrangers, des malheureux, des esclaves et des malades. Optatus l'envoya à la mort ¹. »

25. « Sur les entrefaites, continue Sozomène, deux rescrits pontificaux, émanés du pape saint Innocent I, arrivèrent à Constantinople. L'un était adressé à l'archevêque exilé, l'autre au clergé et aux fidèles de Byzance. Voici ces deux lettres : A notre bien-aimé frère Jean, Innocent, évêque de Rome. Bien que la vertu ne doive attendre que de Dieu seul sa couronne et sa récompense, laissez-moi cependant vous adresser ce témoignage de toute notre sympathie. Je charge le diacre Cyrinus de vous le transmettre. Il importe que l'injustice ne se croie pas le pouvoir d'exercer sa tyrannie sans que le langage de la vérité se fasse entendre. Je ne veux point vous adresser d'exhortations. Vous savez mieux que personne, vous le docteur illustre et le légitime pasteur de tant de peuples, vous savez, dis-je, que l'épreuve et la persécution atteignent de préférence les hommes les plus vertueux. Le Seigneur le permet ainsi pour faire éclater leur courage invincible et pour apprendre au monde que la conscience d'un juste est au-dessus de toutes les adversités. Celui qui combat pour Dieu et pour la justice supporte toutes les afflictions. On peut l'accabler, on ne saurait jamais le vaincre. Son esprit et son cœur, nourris de la méditation des Écritures, planent au-dessus de toutes les attaques et de toutes les trahisons. L'Écriture, en effet, lui présente le spectacle des saints continuellement persécutés, triomphants toujours, et achetant au prix des épreuves du temps la couronne de l'éternité. Frère bien-aimé, puissent ces considérations apporter quelque adoucissement aux amertumes de votre exil ! La conscience du bien accompli sous les yeux de Jésus-Christ, notre divin maître, telle est la force indomptable sur laquelle repose la vertu persécutée ². »

Lettre
du pape saint
Innocent I
à Chryso-
tome.

¹ Sozom., *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. xxiv. — ² Sozom., *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. xxvi.

Lettre
du pape saint
Innocent I
au clergé et
au peuple
de Constan-
tinople.

26. « La lettre au clergé et au peuple de Constantinople était rédigée en ces termes : Innocent, évêque de Rome, à nos frères bien-aimés les prêtres et les diacres, ainsi qu'à tout le clergé et aux fidèles de l'Église de Constantinople soumis à la juridiction de l'évêque Jean, salut en Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Le message que m'adressait votre charité m'a été transmis par le prêtre Germanus et le diacre Cassien ¹. C'est avec un sentiment d'inexprimable douleur que j'ai appris les horreurs dont vous me retracez le tableau. J'ai lu et relu ce lamentable récit où vous exposez les cruelles épreuves, les calamités qui sont venues fondre sur votre église. Parmi tant de désastres, l'unique consolation est la patience. Bientôt, j'en ai la certitude, notre Dieu mettra fin à tant de tribulations et récompensera votre dévouement. C'est la pensée que vous m'exprimiez vous-mêmes au début de votre lettre, et vous avez ainsi prévenu ma pensée et ma ferme espérance. Jésus-Christ Notre-Seigneur ménage ainsi à ses serviteurs fidèles la seule consolation efficace dans les épreuves, celle de se comparer aux saints qui les ont endurées avant nous. Moi-même, j'ai puisé un nouveau courage dans cette parole que vous m'adressiez, car votre douleur c'est la mienne propre, et je souffre toutes vos afflictions. Et qui pourrait d'ailleurs supporter de sang-froid les attentats dont vous êtes victimes, ces forfaits accomplis par des hommes que leur caractère aurait dû rendre des ministres de paix, de mansuétude et de concorde ? Au mépris des lois les plus sacrées, ils ont banni de leurs sièges des évêques aussi vénérables par leur sainteté que par leur talent. Le plus illustre d'entre eux, notre frère et collègue Jean, votre évêque, a été flétri et expulsé, sans jugement canonique. Aucune accusation sérieuse n'a été produite contre lui, et d'ailleurs il n'en existe pas. Qu'est-ce donc que ce brigandage ? Sans jugement, sans motif canonique, on ravit un évêque à son siège et on lui donne un successeur ! A quel tribunal pourraient être absous les misérables qui ont agi de la sorte ? Nulle part l'histoire de l'Église ne nous présente un pareil scandale. Nos pères

¹ Ce Cassien est le même qui fonda l'abbaye de Saint-Victor, à Massilia (Marseille).

étaient si loin d'agir ainsi, qu'ils ne voulaient même pas admettre l'ordination d'un coadjuteur du vivant de l'évêque titulaire. Mais qu'importe l'intrusion accomplie au milieu de vous? Elle ne confère aucun droit à celui qui l'a obtenue. L'usurpateur d'un évêché ne saurait jamais être un évêque. On a voulu s'abriter derrière l'autorité des canons. Nous n'en reconnaissons pas d'autres que ceux de Nicée. Sur ceux-là seulement s'appuie la discipline de l'Église catholique. Si donc on a prétendu en exhumer d'autres qui contredisent les règles de Nicée, nous déclarons qu'ils sont l'œuvre d'une secte hérétique et que l'épiscopat catholique les rejette absolument. De quel droit viendrait-on imposer à la catholicité les élucubrations de sectaires perpétuellement occupés à renverser la foi de Nicée? Quand nous déclarons aujourd'hui que ces prétendus canons sont l'œuvre de l'hérésie et du schisme, nous ne faisons que répéter les paroles du concile de Sardique, qui les avait depuis longtemps anathématisés. Et maintenant, bien-aimés frères, quel remède apporter à tant de maux? Nous n'en voyons point d'autre que la réunion d'un concile général. Depuis longtemps déjà, nous l'avions convoqué. Mais tous nos efforts ont échoué devant des volontés perverses qui subsistent encore ¹, et que la puissance de Jésus-Christ, notre divin maître, peut seule faire changer. Il nous faut donc attendre l'heure de la Providence : alors, tout ce qui a été fait jusqu'ici pour accabler la vertu et consterner la foi, tout cet orage actuel sera dissipé. Demeurons fermes et immuables dans notre espérance au Seigneur. Pour ma part, depuis bien des années, je ne cesse de me préoccuper des moyens de réunir enfin ce concile œcuménique par lequel, avec la grâce de Dieu, il nous sera donné de réparer tant de ruines. Persévérons donc quelque temps encore dans la patience, sûrs que la justice divine interviendra en notre faveur. Sachez de plus, frères bien-aimés, que déjà nous avons été informés de tous les faits, par la relation sincère que nous en avaient faite successivement dans plusieurs enquêtes

¹ Ces paroles sont la confirmation implicite de la véracité du chroniqueur le Trimithunte.

uridiques, nos frères les évêques Demetrius, Cyriaque, Eulysius et Palladius, actuellement réfugiés près de nous ¹. »

Noble
attitude du
souverain
pontife.

27. Ces dernières paroles du pape saint Innocent I sont d'une importance capitale, au point de vue historique. Elles démontrent en effet que le fameux dialogue entre Palladius et le diacre de l'Église romaine, Théodore, fut très-réellement un procès en canonisation, et non pas, comme on l'avait cru jusqu'ici, une sorte de production historico-littéraire dans le genre des dialogues entre Cicéron et Atticus, avec des interlocuteurs supposés et fictifs. La critique moderne fera bien d'y réfléchir. Quoi qu'il en soit, pendant que le saint-siège élevait si courageusement la voix en faveur de l'innocence opprimée, les persécuteurs continuaient leur œuvre. Ils avaient juré de la poursuivre jusqu'au bout. Chrysostome, comme son divin modèle, devait parcourir toutes les étapes de la route du Calvaire. Tant de vertu, tant de génie, devait aboutir au *Consummatum est!* Il est probable qu'on ne reverra jamais sur la terre un homme aussi complet en tout genre de grandeur que le fut Chrysostome. Aucun, depuis quatorze siècles, ne l'a égalé. Il y a donc lieu de croire que les temps qui restent encore à ce globe terrestre n'en fourniront pas un second. Tant mieux, car vraisemblablement, on le martyriserait encore !

Exil
à Cucusa.

28. « Le bienheureux Chrysostome, dit Palladius, avait été chargé de chaînes et transporté par mer en Bithynie. Le préfet militaire lui avait adjoint pour compagnons de captivité les évêques Eulysius et Cyrinus. Ces deux derniers étaient, ainsi que quelques clercs, accusés d'avoir mis le feu à la basilique de Sainte-Sophie. Mais, après un mois ou deux de détention, les deux évêques et les clercs furent mis en liberté et déclarés innocents ². Quand ils eurent pris congé du bienheureux Jean, celui-ci adressa aux magistrats de Constantinople une lettre où il s'exprimait ainsi : J'ai été con-

¹ Sozom., *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. xxvi.

² On peut voir combien tous ces détails, racontés par Palladius, concordent avec la lettre du pape saint Innocent I, citée par Sozomène. Les deux évêques, déportés d'abord en Bithynie avec Chrysostome, sont relâchés après deux mois de détention, et dès lors sont libres de se réfugier à Rome sous la protection du pape.

damné sans être entendu. Je ne veux point discuter les autres griefs qui m'étaient reprochés, mais on me fait maintenant passer pour un incendiaire. On prétend que j'aurais fait mettre le feu à l'église dont Jésus-Christ m'a confié la défense. Il m'est impossible de me taire en présence d'une si monstrueuse calomnie. — Le bienheureux se justifiait ensuite avec une triomphante éloquence de cette absurde incrimination. Sa lettre n'eut d'autre effet que de redoubler la rage de ses persécuteurs. Sur un ordre venu de Constantinople, une escouade de soldats le saisirent, et le faisant marcher jour et nuit ¹, l'amènèrent dans la petite bourgade de Cucusa, au fond de l'Arménie, et l'y abandonnèrent. Cette place frontière, mal défendue et de peu d'importance, était constamment en butte aux attaques des barbares. Chaque année, les Isauriens la mettaient au pillage. Eudoxia avait l'espoir que durant une de ces invasions, Chrysostome serait égorgé ². »

29. « Mais, reprend le chroniqueur, les barbares respectèrent Chrysostome. Le bienheureux demeura une année entière à Cucusa (Coschan), et dans sa détresse, il donna du pain aux pauvres de l'Arménie. Une horrible famine sévissait alors en cette contrée. Jean organisa des secours, fit appel à la charité de ses amis, et renouvela dans ce désert les merveilles auxquelles il avait habitué Constantinople. Les affamés qu'il nourrissait du pain matériel de l'aumône, devinrent bientôt plus avides encore du pain spirituel de sa parole. On accourait de tous les points de l'Arménie et de la Perse pour l'entendre. Ses succès au désert aigrissaient de plus en plus la haine fratricide de ses ennemis. Sur un nouvel ordre émané de la cour byzantine, Chrysostome fut de nouveau traîné au cœur de l'hiver, par une escouade de soldats, à Arabissus, autre bourgade d'Arménie à vingt lieues de Cucusa. On avait compté qu'il mourrait en route. On espérait du moins décourager le zèle de ses admirateurs et faire cesser l'affluence du peuple autour de lui. Rien de tout cela ne réussit. Il survécut à toutes les fatigues du voyage, et comme il est impossible d'enfermer la lumière sous le

Déportation à Arabissus.

¹ Comment eût-il pu marcher ainsi, s'il eût été paralysé des parties inférieures du corps ? — ² Pallad., cap. VI, col. 36.

boisseau, il devint bientôt aussi célèbre à Arabissus qu'à Cucusa. Tous les habitants de la contrée venaient à lui. Tout l'empire semblait se donner rendez-vous au désert qu'il habitait. Severianus de Gabala, Porphyre d'Antioche et quelques autres évêques de Syrie, entrèrent alors dans un véritable accès de rage. On abandonnait leurs églises et leurs provinces pour aller rejoindre l'illustre exilé. Ils ne pouvaient comprendre comment un proscrit déporté au fond des montagnes d'Arménie, faisait ainsi échec à leur puissance. Jamais, sur le trône épiscopal de Constantinople, il ne leur avait paru plus redoutable. Quand on leur disait que leur victime était sans cesse entourée d'une foule qui ne se lassait pas de l'entendre, quand on leur racontait tant de prodiges de conversion accomplis par le bienheureux, ils éprouvaient une torture morale assez semblable à celle du supplice physique de la flagellation. Ils éclataient en imprécations homicides, à tel point que les clercs attachés à leur personne ne pouvaient retenir l'expression de leur étonnement. Les morts reviennent donc ! s'écriaient-ils. Chrysostome est mort pour ce monde, et cependant il épouvante les vivants. C'est un fantôme dont l'aspect les terrifie ! — Grand spectacle que celui d'un évêque exilé, jeté dans un désert, seul, sans appui, succombant à la maladie, aux privations, à la détresse, et faisant trembler les puissants de ce monde, les princes, les prélats fastueux ! »

30. « Severianus et Porphyre, continue l'historien, envoyèrent à la cour supplier Eudoxia de les délivrer enfin de cette terreur. De nouveaux ordres furent donnés par le préfet du prétoire afin de transférer le captif à Pityonte, dans la région déserte des Tzanes, à l'extrémité du Pont-Euxin. Les deux soldats chargés de cette translation l'exécutèrent avec une brutalité vraiment barbare. Ils obligeaient le bienheureux à des marches forcées, sans lui laisser un intervalle de repos. Leurs instructions, disaient-ils, leur prescrivaient cette rapidité. On eût dit qu'on avait stimulé leur zèle et qu'on leur avait promis de l'avancement, si l'archevêque mourait en route. Malgré cette consigne, l'un des deux, ému d'un sentiment d'humanité, donnait quelquefois à la dérobée au captif des témoignages de respect. Mais l'autre poussait la cruauté jus-

Dernière
translation
Mort de saint
Jean Chry-
sostome.

qu'à sévir contre quiconque regardait avec un air de commisération, le passage du cortège. On était à la saison des pluies. Chrysostome marchait à pied, tête nue, le corps brisé, mais l'âme en paix. Souvent ils devaient franchir les torrents qui barraient le passage, ayant de l'eau jusqu'à la poitrine. S'il arrivait qu'on traversait une localité offrant quelques ressources, on ne lui permettait pas d'y faire halte. Cet horrible voyage dura trois mois. Le dernier jour de ce long martyre, l'escorte franchit sans s'y arrêter la ville de Comane, et campa pour la nuit à cinq ou six milles (environ deux kilomètres) de la cité, près d'un oratoire élevé sur la tombe du saint martyr Basiliscus, évêque de Comane, décapité pour la foi sous le règne de l'empereur Maximin. Chrysostome s'étendit sur un lit de paille pour y passer la nuit. Durant son sommeil, Basiliscus lui apparut et lui dit : Jean, mon frère, prenez courage. Demain, nous serons ensemble. — Or, à l'heure où le captif avait cette vision, un prêtre, qui était attaché au service de cet oratoire, vit également en songe le martyr Basiliscus qui lui dit : Préparez tout pour recevoir les reliques de mon frère Jean, car bientôt elles prendront place à côté des miennes. Le lendemain, malgré les instances du bienheureux qui se sentait gravement malade, les soldats le firent mettre en marche dès le point du jour. Mais, après qu'on eut franchi une trentaine de stades (environ six kilomètres), Jean se trouva si faible qu'il ne put continuer la route, et comme le pays était désert, on fut obligé de le ramener à l'oratoire. Là, comme il était encore à jeun, il voulut offrir le saint sacrifice. Le prêtre lui donna des vêtements blancs et le bienheureux accomplit les saints mystères, prit le sacrement eucharistique, et s'assit pour prier. Bientôt, on l'entendit s'écrier : *Gloria Dei per omnia*. Ce fut sa dernière parole. Son âme s'envola vers les cieux, et la terre compta un martyr de plus ¹. »

¹ Pallad., loc. cit., col. 38.

TABLE

ET

SOMMAIRES DU ONZIÈME VOLUME

DEUXIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS CONSTANTIN LE GRAND (314), JUSQU'À LA CHUTE DE L'EMPIRE D'OCCIDENT (476).

DÉCADENCE DE L'EMPIRE ROMAIN.

CHAPITRE PREMIER.

PONTIFICAT DE SAINT SIRICIUS (385-398).

Seconde période (390-398).

§ I. Premiers travaux de saint Augustin. 3

1. Fécondité de l'Église à la fin du IV^e siècle. — 2. Saint Augustin et sainte Monique à Ostie. — 3. Mort de sainte Monique. — 4. Douleur filiale. — 5. Travaux de saint Augustin à Rome. — 6. Retour en Afrique. Guérison miraculeuse d'Innocentius à Carthage. — 7. Pontitianus et saint Augustin. Germes de vocation monastique. — 8. Saint Augustin fondateur d'ordre. — 9. Ouvrages de saint Augustin composés dans son monastère de Tagaste. — 10. Saint Augustin ordonné prêtre à Hippone. — 11. Caractère de l'éloquence de saint Augustin.

- § II. Théodose à Constantinople..... 22**
12. Proscription du culte païen par Théodose. — 13. Fin du schisme d'Antioche. — 14. Le nilomètre à Alexandrie. — 15. Translation du chef de saint Jean-Baptiste à Constantinople. — 16. L'impératrice Galla. — 17. Mort de saint Grégoire de Nazianze. — 18. Poésies de saint Grégoire de Nazianze. Le drame : *Christus patiens*.
- § III. Meurtre de Valentinien II..... 34**
19. Mort de l'impératrice Galla. — 20. L'empereur Valentinien II à Milan. — 21. Le premier ministre Arbogast. — 22. Valentinien II à Vienne, dans les Gaules. Lutte entre l'empereur et son ministre. — 23. Assassinat de Valentinien II par Arbogast. — 24. Convoi funèbre. — 25. Avènement du grammairien Eugène à l'empire d'Occident. — 26. Oraison funèbre de Valentinien II par saint Ambroise.
- § IV. L'usurpateur Eugène..... 47**
27. La politique du fait accompli. — 28. L'autel de la Victoire. Députation du préfet du prétoire Flavien à Eugène. — 29. Saint Ambroise et les rois Francs. — 30. Ambroise quitte Milan. Sa lettre à Eugène. — 31. Réaction païenne à Rome. Présages favorables donnés par Flavien à Eugène. Prédiction de saint Jean de Lycopolis à Théodose. — 32. Théodose et les lieux saints. — 33. Législation chrétienne de Théodose. — 34. Honorius est associé à l'empire. — 35. Entrée en campagne. Premier combat. Apparition de saint Jean l'Évangéliste et de l'apôtre saint Philippe. — 36. Victoire miraculeuse. Mort d'Eugène et d'Arbogast. — 37. Révélation miraculeuse de la victoire à Constantinople et à Lycopolis.
- § V. Mort de Théodose le Grand..... 62**
38. Les éclats d'or de la foudre de Jupiter. — 39. Saint Ambroise à Florence. — 40. Lettre de saint Ambroise à Théodose. — 41. Derniers actes de Théodose. — 42. Députation des sénateurs païens à Théodose. — 43. Mort de Théodose. — 44. Panégyrique de Théodose le Grand par saint Ambroise. — 45. Mort de saint Ambroise.
- § VI. Mort de saint Martin de Tours..... 77**
46. Célébrité de la *Vie de saint Martin* par Sulpice-Sévère. — 47. Les antechrist et saint Martin de Tours. — 48. Une visite pastorale de saint Martin de Tours. — 49. Dernier voyage à Candes. Mort de saint Martin. — 50. Apparition de saint Martin à Sulpice-Sévère. — 51. Funérailles de saint Martin à Tours. Présence miraculeuse de saint Ambroise. — 52. Révélation de la mort de saint Martin à l'évêque de Cologne saint Séverin. — 53. Le successeur de saint Martin, Brictio (saint Brice). — 54. Disciples de saint Martin. Son culte national.

§ VII. Sacre de saint Augustin et de saint Chrysostome... 93

55. Conférence de saint Augustin avec l'évêque manichéen Fortunatus. — 56. Éloquence et célébrité du prêtre Augustin. — 57. Augustin coadjuteur de Valère. Son sacre. — 58. Jeunesse et éducation de saint Jean Chrysostome. — 59. Lettre de saint Jean Chrysostome à son ami Théodore, depuis évêque de Mopsueste. — 60. Election de saint Jean Chrysostome au siège de Constantinople. — 61. Son ambassade au pape Siricius. — 62. Mort de saint Siricius. — 63. Épitaphe de saint Siricius. Monuments lapidaires.

CHAPITRE II.

PONTIFICAT DE SAINT ANASTASE I (399-401).

§ I. Synchronisme..... 113

1. Division de l'empire. Arcadius en Orient, Honorius en Occident. — 2. Stilicon le Vandale, premier ministre d'Honorius. — 3. Rufin le Gaulois, premier ministre d'Arcadius. — 4. Lettre d'Arcadius à saint Arsène. Vie de saint Arsène au désert. — 5. Projets ambitieux de Rufin. Meurtre du comte d'Orient Lucianus. — 6. Intrigue de l'eunuque Eutrope. Mariage d'Arcadius avec Eudoxia. — 7. Vengeance de Rufin. Les Huns en Orient. Alaric en Grèce. — 8. Expédition de Stilicon contre Alaric. Intervention d'Arcadius en faveur du roi des Goths. — 9. Vengeance de Stilicon. Gainas. Assassinat de Rufin. — 10. Déchaînement de la populace contre le cadavre de Rufin. — 11. L'eunuque Eutrope, premier ministre d'Arcadius. — 12. Cruautés d'Eutrope. — 13. Abolition du droit d'asile dans les églises, par Eutrope. — 14. La légation de la Pentapole. Discours de Synesius à l'empereur d'Orient. — 15. Eutrope et Alaric. Invasion des Goths dans la Grèce. Nouvelle déconvenue de Stilicon. — 16. Révolte de Gildon. Annexion de l'Afrique à l'empire d'Orient. — 17. Défaite de Gildon par Mascézil. Assassinat de Mascézil par Stilicon. — 18. Campagne de l'eunuque Eutrope. Son consulat. — 19. Le goth Trébigild et l'eunuque Eutrope. — 20. Nouvelles désastreuses. — 21. Eutrope et l'impératrice Eudoxia. Disgrâce d'Eutrope. — 22. Eutrope réfugié dans la basilique. Le droit d'asile. Jean Chrysostome et Arcadius. — 23. *Homilia in Eutropium*. — 24. Portée politique du droit d'asile. — 25. Exécution d'Eutrope. — 26. *Homilia de Eutropio*.

§ II. Décrets de saint Anastase I..... 177

27. Notice de saint Anastase I, d'après le *Liber Pontificalis*. — 28. Épître de saint Anastase I aux évêques des Gaules et de Germanie. — 29. Controverse au sujet de l'authenticité de cette épître. — 30. Préjugés hostiles

contre les décrets des papes. — 31. Etat officiel et authentique de la correspondance de saint Anastase I, durant un pontificat de deux ans.

§ III. Les Pères du Désert..... 186

32. Description géographique et historique des monastères de Nitrie et de Scété. — 33. Absolue nécessité des ordres religieux dans l'Église. — 34. Saint Macaire l'Ancien. — 35. Saint Macaire le Jeune. — 36. Saint Pambon. — 37. Saint Isidore de Scété. — 38. Saint Sérapion le Sydonite. — 39. Saint Sérapion d'Arsinoë. — 40. Saint Paphnuce et sainte Euphrosine. — 41. Saint Abraham et sainte Marie. — 42. Saint Martinien et sainte Zoé.

§ IV. Saint Jérôme et Rufin..... 203

43. Retraite de saint Jérôme à Bethléem. Ses travaux. — 44. Les établissements monastiques de Bethléem. — 45. Rufin au mont des Oliviers. — 46. Jalousie. Premiers symptômes de discorde. — 47. L'Origénisme et l'Anthropomorphisme. — 48. Théophile, patriarche d'Alexandrie. — 49. Jeu de Jérusalem embrasse l'Origénisme. — 50. Le moine Aterbius à Jérusalem. Éclat scandaleux. — 51. Lettre de saint Jérôme à Népotien. — 52. Mort de Népotien. — 53. Saint Epiphane à Jérusalem. Épisode du voile d'Anablatha. — 54. Pallade. — 55. La prétendue iconoclastie de saint Epiphane. — 56. Sermon de saint Epiphane à l'église du Saint-Sépulchre. Guerre déclarée. — 57. Interdit lancé sur saint Jérôme. — 58. Ordination de Paulinien, frère de saint Jérôme, par saint Epiphane. — 59. Nouvelles mesures de rigueur contre les monastères de Bethléem. La Pentecôte de 395 en Palestine. — 60. Lettre de saint Epiphane au patriarche de Jérusalem. — 61. Soumission de saint Jérôme. — 62. Le gouverneur de Palestine Arche-laüs. — 63. Tentative inutile de réconciliation. — 64. Appel de Jean de Jérusalem au patriarche d'Alexandrie, Théophile. Le légat Isidore. — 65. Revirement subit. — 66. Émeute à Alexandrie. Théophile proscriit l'Origénisme. Réconciliation. — 67. Départ de Rufin pour l'Italie. Ses *Invectives* contre saint Jérôme. — 68. Concile d'Alexandrie contre l'Origénisme. Traduction du *Περὶ Ἀρχῶν* par Rufin et saint Jérôme. Condamnation du *Περὶ Ἀρχῶν* par saint Anastase I. — 69. Saint Jérôme nommé par le patriarche de Jérusalem à la *parochia* de Bethléem. — 70. Épître du pape saint Anastase à Jean de Jérusalem. — 71. Importance du rescrit pontifical de saint Anastase. — 72. Saint Porphyre, évêque de Gaza. — 73. Mort de saint Anastase I. *L'Ursus Pileatus*.

CHAPITRE III.

PONTIFICAT DE SAINT INNOCENT I (401-417).

Première période.

§ I. Décrets de saint Innocent I..... 263

1. Notice de saint Innocent I au *Liber Pontificalis*. — 2. Justification archéologique et monumentale de la notice de saint Innocent I. — 3. Lettre de saint Innocent I au légat d'Illyrie Anysius. — 4. Saint Victrice, évêque de Rouen. — 5. Décrétale de saint Innocent à saint Victrice. I. Ordinations épiscopales. II. Milice et cléricature. III. Juridiction des conciles provinciaux. Recours à Rome. IV. Mariage interdit aux clercs. V. Inadmissibilité aux ordres du laïque marié. VI. *Unius uxoris virum*. VII. Inviolabilité de la juridiction diocésaine par rapport aux ordinations des clercs. VIII. Règles à suivre pour l'abjuration des Novatiens et des Montanistes. IX. Célibat des clercs. X. Règles à suivre pour la promotion des moines aux saints ordres. XI. Les *curiales*. XII. Religieuses professes. XIII. Religieuses non professes. — 6. Importance historique de la décrétale d'Innocent I à saint Victrice de Rouen. — 7. La tradition romaine conspuée à la fois par les protestants et les catholiques des XVI^e et XVII^e siècles. — 8. Fondation du monastère des îles de Lérins. — 9. Saint Eucher, évêque de Lyon, et les îles de Lérins. — 10. Illustres évêques sortis du monastère de Lérins. — 11. Développement providentiel des ordres religieux au V^e siècle. — 12. Cassien et l'abbaye de Saint-Victor à Marseille. — 13. Justification du *Liber Pontificalis*. — 14. Premier concile de Tolède. — 15. Rescrit d'Innocent I aux pères du concile de Tolède.

§ II. Chrysostome et la Critique moderne..... 293

16. Portrait de saint Jean Chrysostome par M. A. Thierry. — 17. Portrait de saint Jean Chrysostome par M. Villemain. — 18. Le prétendu prêtre de province de M. A. Thierry. — 19. Faits et dates des premières années de saint Jean Chrysostome. — 20. Débuts de saint Jean Chrysostome au barreau d'Antioche. Son baptême par saint Mélèce. — 21. Chrysostome est ordonné lecteur. Sa répugnance pour la vie solitaire. — 22. Erreur flagrante de la critique moderne. — 23. Exil de saint Mélèce. Chrysostome reste à Antioche. — 24. Consécration épiscopale de Basile. Stratagème de saint Chrysostome. — 25. Perplexités de Chrysostome. — 26. Chrysostome, pour éviter l'épiscopat, s'enferme dans un monastère. — 27. Les monastères du mont Casius. — 28. Notion du monachisme d'après saint Jean Chrysostome. — 29. Amour de saint Jean Chrysostome pour la vie monastique. — 30. Traité *Adversus oppugnatores vitæ monasticæ*. — 31. Supériorité de la vie

monastique sur toutes les autres conditions humaines. — 32. L'erreur et la vérité. — 33. Le roman de la critique moderne. — 34. La prétendue paralysie de saint Jean Chrysostome. — 35. Deux années de Chrysostome dans la grotte du mont Casius. — 36. Maladie de saint Jean Chrysostome. Retour à Antioche. — 37. Calomnies contre le caractère de saint Jean Chrysostome. — 38. L'évêque Palladius et le diacre romain Théodore. — 39. Incroyable procédé de la critique moderne. — 40. Chrysostome ne fut pas promu au siège de Constantinople malgré le vœu du clergé et du peuple. — 41. Chrysostome ne fut en guerre ni avec la majorité de son clergé, ni avec la majorité de son peuple. — 42. Chrysostome ne fut ni orgueilleux, ni violent, ni emporté. — 43. Chrysostome connaissait son temps. — 44. Conclusion. — 45. L'historien Socrate et saint Chrysostome. — 46. L'historien Socrate était novatien.

§ III. Réaction Païenne..... 356

47. Prophéties païennes pour l'année 400. — 48. Le dieu Marnas et saint Porphyre à Gaza. — 49. Procession chrétienne à Gaza. — 50. Emeute contre saint Porphyre. — 51. Les fêtes et les spectacles de la Maïuma. — 52. Édits d'Honorius et d'Arcadius contre le paganisme. Destruction des livres Sibyllins par Stilicon.

§ IV. Chrysostome et Gaïnas..... 372

53. Situation de l'Église de Constantinople. — 54. Sainte Olympias. — 55. Tremblements de terre en Asie et à Constantinople. — 56. Translation solennelle des reliques des saints Sisinnius, Alexandre et Martyrius. — 57. Invasion d'Alaric en Italie. Victoire de Pollentia par Stilicon. — 58. Gouvernement d'Eudoxia à Constantinople. — 59. Première ambassade de saint Jean Chrysostome près de Gaïnas. — 60. Ingratitude de la cour. Discretion de saint Chrysostome. — 61. Conférence d'Arcadius avec Gaïnas. — 62. Gaïnas à Constantinople. Prétentions tyranniques. Héroïsme de saint Jean Chrysostome. — 63. Processions ariennes à Constantinople. — 64. Massacre des Goths. Expulsion de Gaïnas. — 65. Seconde ambassade de saint Chrysostome près de Gaïnas. — 66. Défaite et mort de Gaïnas.

§ V. Gouvernement Métropolitain..... 399

67. Les chaînes de saint Paul et les parures des femmes. — 68. Miracle du pain eucharistique. — 69. Prétendu despotisme métropolitain de saint Jean Chrysostome. — 70. Récit authentique de Palladius. L'évêque simoniaque d'Éphèse. — 71. Concile d'Éphèse. — 72. Comparation de six évêques simoniaques devant le concile d'Éphèse. — 73. Déposition des six évêques simoniaques par le concile d'Éphèse. — 74. Le droit canonique et la critique moderne. — 75. Déposition de Gérontius, évêque de Nicomédie. — 76. Légitimité canonique de cette déposition.

§ VI. Chrysostome et Eudoxia..... 424

77. Enthousiasme des fidèles de Constantinople pour saint Jean Chrysostome. — 78. Severianus, évêque de Gabala. — 79. Discours de saint Jean Chrysostome au retour de son voyage en Asie. — 80. L'archidiaacre Sérapion et l'évêque de Gabala. — 81. Modération, douceur et patience de saint Jean Chrysostome. — 82. Intervention de l'impératrice Eudoxia. — 83. Discours de saint Jean Chrysostome de *Recipiendo Severiano*. — 84. Discours de Severianus de *Pace*. — 85. Saint Porphyre de Gaza et le saint anachorète Procopius. — 86. Saint Porphyre de Gaza et saint Jean Chrysostome. — 87. Deux audiences impériales d'Eudoxia. — 88. Caractère d'Eudoxia. — 89. La vigne de la veuve. — 90. Lettre de saint Jean Chrysostome à Eudoxia. — 91. Fête de l'exaltation de la Sainte-Croix à Constantinople.

CHAPITRE IV.

PONTIFICAT DE SAINT INNOCENT I (401-417).

(Suite).

§ I. Les Grands-Frères..... 457

1. Les documents anciennement connus et l'épisode des Grands-Frères. — 2. Découverte du cardinal Maï. Chronique de Théodore, évêque de Trimithunte (Chypre). — 3. La veuve Theodotis, le prêtre Isidore et Théophile d'Alexandrie. — 4. Lettre du pape saint Innocent I à Théophile d'Alexandrie. Réponse du patriarche. — 5. Interdit lancé par le pape contre Théophile. Lettre d'Innocent I à Arcadius. — 6. Expédition de Théophile contre les monastères de Nitrie. — 7. Émeute à Alexandrie. — 8. Humilité du prêtre Isidore. — 9. Les Grands-Frères et le patriarche de Jérusalem. — 10. Lettre d'Arcadius au pape saint Innocent I. — 11. Lettre d'Arcadius au préteur d'Alexandrie. — 12. Discussion entre Eudoxia et saint Jean Chrysostome. — 13. Intrigues des évêques courtisans. — 14. Arrestation des légats du pape par Eudoxia. — 15. Achat des consciences par Eudoxia. — 16. Les trois évêques hostiles à saint Jean Chrysostome à l'audience impériale. — 17. Importance de la chronique inédite de Théodore de Trimithunte. — 18. L'épisode des Grands-Frères tel qu'on le connaissait jusqu'ici d'après le récit de Palladius. — 19. Concordance des récits anciens avec celui de Théodore de Trimithunte.

§ II. Mort de saint Épiphane..... 486

20. Théophile d'Alexandrie et saint Jérôme. — 21. Théophile d'Alexandrie et saint Épiphane. — 22. Conciles de Chypre et d'Alexandrie contre

l'origénisme. — 23. Succès des intrigues de Théophile. — 24. Voyage de saint Épiphane à Constantinople. — 25. La synaxe à la basilique des Douze-Apôtres. — 26. Saint Épiphane et l'enfant impérial. — 27. Visite des Grands-Frères à saint Épiphane. — 28. Embarquement et mort de saint Épiphane.

§ III. Conciliabule du Chêne..... 499

29. Attitude des évêques réunis à Constantinople. — 30. Les quarante évêques fidèles. — 31. Attitude impassible de saint Jean Chrysostome. — 32. L'homélie *In divites*. — 33. Porphyre, patriarche d'Antioche. — 34. La faction de Théophile. — 35. Ouverture des sessions au monastère du Chêne. — 36. Mémoire de Théophile contre saint Jean Chrysostome. — 37. Suite du mémoire de Théophile. — 38. Fin du mémoire de Théophile. — 39. Insuccès du premier mémoire de Théophile. — 40. Second mémoire d'Isaac et de Théophile contre saint Jean Chrysostome. — 41. Habileté perfide du second mémoire. — 42. Le conciliabule du Chêne et le *tricladium* de saint Jean Chrysostome. — 43. Première citation de saint Jean Chrysostome. Réponse des évêques ses adhérents. — 44. Réponse personnelle de saint Jean Chrysostome. — 45. Le notaire impérial et les deux clercs de Constantinople. — 46. Récit parallèle de Théodore de Trimithunte. — 47. — Une dissidence entre la version de Théodore de Trimithunte et celle de Palladius. — 48. Aquilinus et Théophile. — 49. Aquilinus et saint Jean Chrysostome. — 50. Déposition de Chrysostome par le conciliabule du Chêne.

§ IV. Premier exil de Chrysostome..... 539

51. Appréciation des forfaits commis par le conciliabule du Chêne. — 52. Discours d'adieu prononcé par Chrysostome. — 53. Chrysostome se livre à ses bourreaux et part pour l'exil.

CHAPITRE V.

PONTIFICAT DE SAINT INNOCENT I (401-417).

(Suite).

§ I. Rappel de Chrysostome..... 543

1. Exaspération du peuple à Constantinople. — 2. Émeute et tremblement de terre. — 3. Lettre d'Eudoxia à Chrysostome. — 4. L'eunuque Briso. — 5. Rentrée triomphale. — 6. Allocution de Chrysostome à son peuple. — 7. Message de félicitations d'Eudoxia. — 8. Homélie de saint Chrysostome *post reditum*.

§ II. **Nouvelles intrigues**..... 556

Euthouiasme des fidèles. Protestation de Théophile. — 10. Rixe au faubourg de Chalcedoine. Fuite de Théophile. — 11. Episode de saint Nilamon. — 12. Réhabilitation de Chrysostome. Deux mois de calme. — 13. La statue d'argent d'Endoxia. — 14. Nouvelle réunion du conciliabule du Chêne. Instructions envoyées d'Alexandrie par Théophile.

§ III. **Second exil de Chrysostome**..... 563

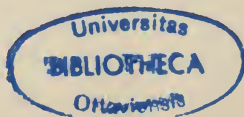
15. Appel du conciliabule à l'empereur. — 16. Internement de Chrysostome dans sa demeure épiscopale. — 17. La nuit du samedi saint de l'an 404. — 18. Massacres du jour de Pâques. — 19. Lettre de Chrysostome au pape saint Innocent I. — 20. Réponse du pape. — 21. Départ de Chrysostome pour l'exil.

§ IV. **Mort de saint Chrysostome**..... 577

22. Incendie de la basilique de Sainte-Sophie. — 23. Intrusion d'Arsacius. Sainte Nicareta. — 24. Le préfet Optatus. Confesseurs et martyrs. — 25. Lettre du pape saint Innocent I à Chrysostome. — 26. Lettre du pape saint Innocent I au clergé et au peuple de Constantinople. — 27. Noble attitude du souverain pontife. — 28. Exil à Cucusa. — 29. Déportation à Arabissus. — 30. Dernière translation. Mort de saint Jean Chrysostome.

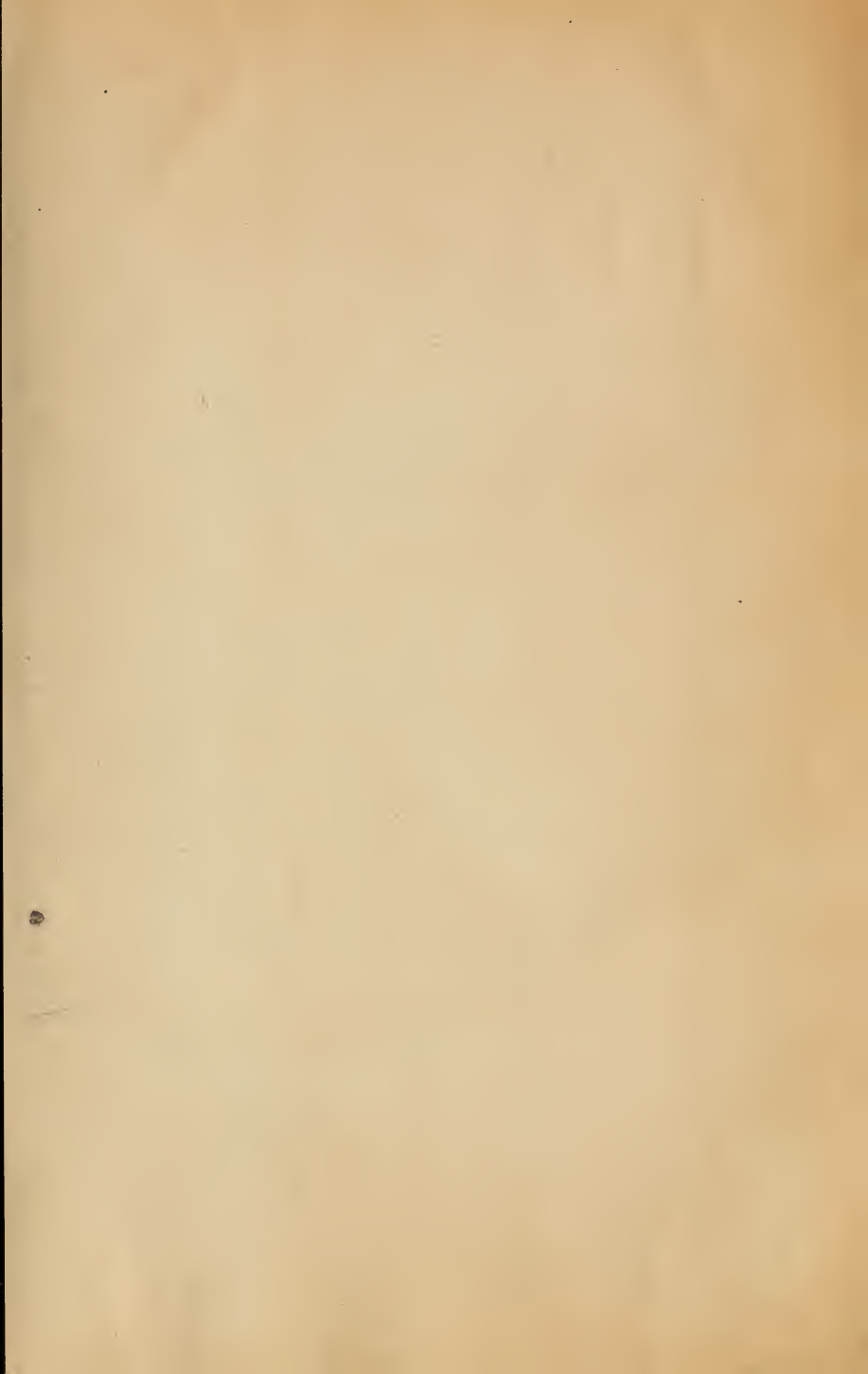
FIN DE LA TABLE DU ONZIÈME VOLUME.

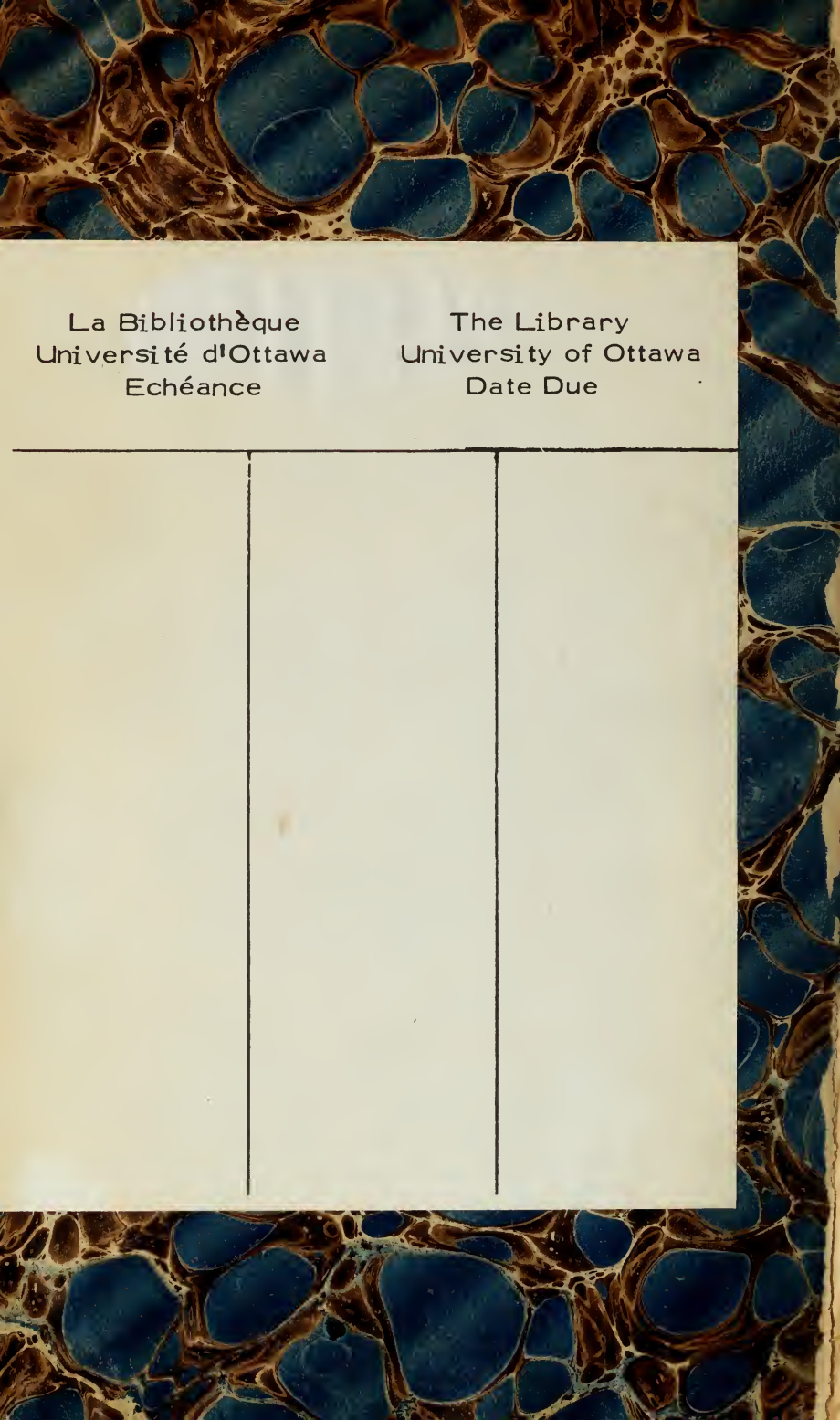
Coulommiers. — Imprimerie de A. MOUSSIN.



BRITISH
LIBRARY







La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date Due



a39003 0015902635

B X 9 4 5 . D 2 6 1 8 8 1 V 1 1
D A R R A S , J O S E P H E P I P H A N
H I S T O I R E G E N E R A L E D E L

CE BX 0945
.D26 1881 V011
C00 DARRAS, JOSE HISTOIRE G
ACC# 1350671

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	05	02	09	11	08	1